



**HAL**  
open science

## Du héros anonyme au soldat oublié

Juliette Mercury

► **To cite this version:**

Juliette Mercury. Du héros anonyme au soldat oublié : l'agent de renseignement, l'exemple du réseau Turma-Vengeance de 1940 à l'après-guerre. Sciences de l'Homme et Société. Ecole nationale des chartes, 2021. Français. hal-04011195

**HAL Id: hal-04011195**

**<https://enc.hal.science/hal-04011195>**

Submitted on 2 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Juliette Mercury**

*Diplômée de master*

Thèse  
pour le diplôme  
d'archiviste paléographe  
2021

**DU HÉROS ANONYME AU  
SOLDAT OUBLIÉ : L'AGENT  
DE RENSEIGNEMENT.**

**L'EXEMPLE DU RÉSEAU TURMA-  
VENGEANCE DE 1940 À L'APRÈS-GUERRE.**

**TOME PREMIER**



**Juliette Mercury**

*Diplômée de master*

Thèse  
pour le diplôme  
d'archiviste paléographe  
2021

**DU HÉROS ANONYME AU  
SOLDAT OUBLIÉ : L'AGENT  
DE RENSEIGNEMENT.**

**L'EXEMPLE DU RÉSEAU TURMA-  
VENGEANCE DE 1940 À L'APRÈS-GUERRE.**

**TOME PREMIER**





## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le professeur Olivier Forcade, pour m'avoir guidée dans le choix de mon sujet, et pour l'aide qu'il m'a apportée aux différentes étapes de ma recherche ; Monsieur Édouard Vasseur, titulaire de la chaire de diplomatique contemporaine à l'École nationale des Chartes, pour ses relectures et ses conseils précieux, ainsi que Madame Christine Levisse-Touzé pour sa disponibilité, son avis scientifique, et son soutien qui m'ont accompagnée tout au long de ce travail.

J'exprime ensuite toute ma gratitude au personnel de services d'archives que j'ai fréquentés dans le cadre de mes recherches, qui m'ont accueillie et conseillée, en particulier les membres de la Division Défense du Service historique de la Défense, ainsi que le personnel de l'Ordre de la Libération, pour m'avoir facilité l'accès aux collections, et m'avoir permis de travailler dans les meilleures conditions.

Enfin, un grand merci à René, Géraldine, Prudence, Laure, Blanche et Suzanne pour leur soutien quotidien, et en particulier à Quitterie et Clément.



# INTRODUCTION

« J'ai le devoir d'appeler "déserteurs" tous ceux qui, dans la presse comme dans la radio, à l'étranger comme en France, se livrent à d'abjectes besognes de désunion », s'exclame le Maréchal Pétain dans son discours radiodiffusé du 1<sup>er</sup> janvier 1942<sup>1</sup>, à propos des « dissidents » s'opposant, sous quelque forme que ce soit, au gouvernement de Vichy.

Comme un écho, Pierre Brossolette semble lui répondre, quand, célébrant à l'inverse ces combattants de l'ombre, il s'adresse aux Français, le 22 septembre 1942, érigeant les soldats de la nuit en héros d'un nouveau genre que la France honore, et que les Français ont le devoir de saluer :

« À côté de vous, parmi vous, sans que vous le sachiez toujours, luttent et meurent des hommes – mes frères d'armes – les hommes du combat souterrain pour la Libération. Ces hommes, je voudrais que nous les saluions ce soir ensemble, [...] combattants d'autant plus émouvants qu'ils n'ont point d'uniformes ni d'étendards, régiment sans drapeau dont les sacrifices et les batailles ne s'inscriront point en lettres d'or dans le frémissement de la soie, mais seulement dans la mémoire fraternelle et déchirée de ceux qui survivront ; saluez-les ! La gloire est comme ces navires où l'on ne meurt pas seulement à ciel ouvert, mais aussi dans l'obscurité pathétique des cales. C'est ainsi que luttent et meurent les hommes du combat souterrain de la France. Saluez-les, Français ! Ce sont les soutiers de la gloire<sup>2</sup> ».

Le journal *Combat*, enfin, résumant finement le statut des combattants de l'ombre, s'exprime ainsi en janvier 1943 : « L'Histoire, un jour, dira ce que furent les chefs, les cadres, les soldats de la Résistance. [...] Ils n'ont comme ruban, comme galon, comme renommée que le néant. Ils ne connaissent ni les noms de leurs camarades, ni ceux de

---

<sup>1</sup>Message du Maréchal de France, Philippe Pétain, chef de l'État français, aux Français, 1<sup>er</sup> janvier 1942.

<sup>2</sup>Pierre Brossolette, discours radiodiffusé à la BBC, 22 septembre 1942.

## Introduction

leurs chefs. Ils sont répandus sur le territoire comme des numéros, ils n'ont pour identité que des pseudonymes. Ils sont, pour la France meurtrie : «les inconnus»<sup>3</sup> ».

Émises en plein cœur du second conflit mondial, par trois représentants des acteurs principaux de la lutte en France, ces trois prises de parole, qu'elles soient orales ou écrites, s'inscrivent dans une chronologie rapprochée, entre janvier 1942 et janvier 1943, soulignant la complexité que revêt, au cœur même de la période clandestine, la figure de l'agent de renseignement. En effet, si le maréchal Pétain perçoit comme un devoir de les dénoncer en tant qu'ennemis de l'État, c'est également au nom du devoir de reconnaissance que Pierre Brossolette les célèbre, et en appelle tous les Français à leur rendre hommage, comme un dû et une dette envers les combattants de l'ombre.

### *Histoire de la Résistance et du renseignement : quelle place pour l'agent ?*

Omniprésente au cœur du second conflit mondial comme au sein de la mémoire collective, la figure de l'agent de renseignement trouve paradoxalement très peu sa place au sein de l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale. Si la bibliographie est pléthorique sur le sujet de la guerre, de la Résistance, et même, ces dernières décennies, sur celui du renseignement, en revanche, l'agent de renseignement intérieur reste paradoxalement peu abordé.

Du point de vue de l'histoire de la guerre, le tome 4 de *L'Histoire militaire de la France*, réalisé sous la direction d'André Corvisier, continue de faire référence<sup>4</sup>, et le *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*, dirigé par Philippe Masson<sup>5</sup>, est encore inégalé aujourd'hui. L'histoire de la Résistance en général, ensuite, présente un foisonnement qui n'a pas toujours été de mise. Étroitement liée à la problématique de la mémoire, l'historiographie résistante connaît, depuis la fin des années 1990, un profond renouveau étudié en profondeur par Laurent Douzou<sup>6</sup>. Désormais, les témoins y cèdent la place aux

---

<sup>3</sup>« Les inconnus », *Combat*, janvier 1943.

<sup>4</sup>A. Martel (dir.), Tome 4, « De 1940 à nos jours », dans A. Corvisier (dir.), *Histoire militaire...*, 1994.

<sup>5</sup>P. Masson (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre...*, 1980.

<sup>6</sup>L. Douzou, *La Résistance française, une histoire périlleuse...*, 2005.

## Introduction

historiens, et le champ d'étude, en se spécialisant, s'est élargi. À des ouvrages généraux, comme *Histoire de la Résistance* d'Olivier Wieviorka<sup>7</sup>, répondent des études davantage ciblées, restituant chacune une part de l'histoire complexe de la Résistance. Ainsi, Harry Roderick Kedward donne des clés de compréhension de l'émergence de ce phénomène inédit dans *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy*<sup>8</sup>. De son côté, Antoine Prost s'est consacré à une histoire sociale de la Résistance<sup>9</sup>, tandis que Pierre Laborie et Jean-Marie Guillon se sont penchés sur la délicate question de la mémoire résistante<sup>10</sup>.

Plus récemment encore, l'étude de la Résistance connaît un renouveau, qui passe par des regards inédits sur ce phénomène aux multiples visages. Ainsi, Sébastien Albertelli, Laurent Douzou et Julien Blanc mettent en œuvre une approche très intéressante de la Résistance, par le biais d'un ouvrage véritablement co-écrit, dont le titre est expressif : *La lutte clandestine en France : une histoire de la Résistance, 1940-1944*<sup>11</sup>. De la même manière, la répression de la Résistance par les autorités d'occupation comme par Vichy est désormais un phénomène bien connu<sup>12</sup>, et la figure même du résistant a fait l'objet d'approches diverses, que ce soit dans son identité<sup>13</sup>, dans sa quotidienneté<sup>14</sup>, et dans sa variété<sup>15</sup>. Enfin, des ouvrages comme le *Dictionnaire historique de la Résistance*, réalisé sous la direction François Marcot, avec la collaboration de Christine Levisse-Touzé et Bruno Leroux, constituent une somme indispensable mêlant tous ces aspects, des réflexions thématiques approfondies précédant chaque entrée de dictionnaire rédigée par les spécialistes de chaque sujet<sup>16</sup>.

---

<sup>7</sup>O. Wieviorka, *Histoire de la Résistance*, 2012.

<sup>8</sup>H. R. Kedward, *Naissance de la Résistance...*, 1989.

<sup>9</sup>A. Prost, *Histoire sociale...*, 1997.

<sup>10</sup>JM. Guillon, P. Laborie, *Mémoire et Histoire...*, 1995.

<sup>11</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, 2019.

<sup>12</sup>Dans ce domaine, consulter notamment G. Eismann (dir.), *Occupation et répression allemandes...*, 2006, ainsi que A. Meyer, *L'occupation allemande...*, 2002.

<sup>13</sup>C. Vast, *L'identité de la Résistance*, 2010.

<sup>14</sup>On peut citer, entre autres, H. Noguères, *La vie quotidienne des résistants...*, 1984.

<sup>15</sup>Parmi d'autres études, se reporter à M. Gilzmer et C. Levisse-Touzé (dir.), *Les femmes dans la Résistance...*, 2003, ou encore S. Albertelli, *Elles ont suivi de Gaulle...*, 2020.

<sup>16</sup>B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, 2006.

## Introduction

S'agissant de l'histoire du renseignement au cours de la Seconde Guerre mondiale, si les premiers écrits ont été ceux d'acteurs du renseignement, désireux de retracer leur parcours avec plus ou moins de véracité historique, comme les incontournables *Mémoires du chef des services secrets* du colonel Passy<sup>17</sup> ou les *Mémoires d'un agent secret de la France libre* du colonel Rémy<sup>18</sup>, l'apport historiographique majeur des quinze dernières années réside précisément dans une approche spécifique du renseignement. Initiant cette découverte, *Le renseignement à la française* réunit ainsi des articles pionniers en la matière<sup>19</sup>, comme l'article « Histoire militaire et renseignement : état des lieux », dans lequel Olivier Forcade, après une présentation de la place de l'histoire du renseignement au sein de l'historiographie, en définit les grandes problématiques de recherches<sup>20</sup> ; s'y trouve également un article de Sébastien-Yves Laurent, consacré au service de renseignement de la France libre, le Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA)<sup>21</sup>. Autre avancée majeure, l'ouvrage réunissant les actes d'un colloque tenu à Saint-Cyr en 2000 sous la direction d'Olivier Forcade, Jacques Frémeaux et Georges-Henri Soutou, présente ensuite de nouvelles réflexions sur le renseignement et son exploitation en temps de guerre<sup>22</sup>. Enfin, l'étude publiée en 2019 par Olivier Forcade et Sébastien-Yves Laurent, en reprenant, dans la longue durée de l'histoire du renseignement, l'histoire de la fonction même de renseignement, décroïssonne ainsi le sujet et le restitue dans une histoire plus vaste des expériences combattantes et de l'État<sup>23</sup>.

Du point de vue du renseignement résistant, c'est l'étude fondamentale de Sébastien Albertelli sur le BCRA qui permet de franchir une étape cruciale dans la connaissance du processus secret pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>24</sup>. Cet ouvrage, incontournable pour qui veut percevoir tous les enjeux du renseignement, en dit aussi long sur l'outil utilisé

---

<sup>17</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, 2001.

<sup>18</sup>C. Rémy, *Mémoires d'un agent secret...*, 3 tomes, 1998.

<sup>19</sup>P. Lacoste (dir.), *Le renseignement à la française*, 1998.

<sup>20</sup>Consulter également O. Forcade, « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », dans *Histoire, économie et société...*, 2012.

<sup>21</sup>SY. Laurent, dans P. Lacoste, *Le renseignement à la française*, 1998.

<sup>22</sup>O. Forcade, J. Frémeaux, GH. Soutou, *L'exploitation du renseignement...*, 2001.

<sup>23</sup>O. Forcade, SY. Laurent, *Dans le secret du pouvoir...*, 2019.

<sup>24</sup>S. Albertelli, *Les services secrets...*, 2009.

## Introduction

par le BCRA sur le territoire métropolitain : les réseaux de renseignement. Les premiers travaux sur les réseaux de renseignement résistants apparaissent seulement à partir des années 1980, alors que nombreux sont les témoins, chefs de réseaux ou autres, qui, après la Libération, ont pris la parole en écrivant leurs mémoires. Des études fondamentales, consacrées aux grands réseaux de renseignement, voient ainsi le jour, qu'il s'agisse de réseaux créés par la France libre, comme la Confrérie Notre-Dame<sup>25</sup> ou le réseau Gallia<sup>26</sup>, de réseaux dépendant des services britanniques, comme Jade-Fitzroy<sup>27</sup>, ou de réseaux étrangers<sup>28</sup>. À ce titre, les travaux d'Emmanuel Debruyne sur les réseaux belges Édith Cavell<sup>29</sup> et C'était Tégal<sup>30</sup>, constituent un corpus intéressant.

Par conséquent, alors que les années 1980 ont vu émerger des études portant sur une histoire essentiellement factuelle et sociologique des réseaux, la fin des années 1990 marque le point de départ d'une nouvelle approche de ces derniers, en les incluant dans une histoire du renseignement en tant que telle, phénomène qui ne fait que se renforcer depuis le début des années 2000.

Au sein de l'histoire du renseignement spécifiquement résistant, domine donc une double littérature, partagée entre l'histoire du BCRA, et celle des grands réseaux intérieurs. Si l'étude de l'agent de renseignement envoyé par Londres y figure en bonne place, comme en témoignent les écrits de Sébastien Albertelli<sup>31</sup>, la figure d'agent des réseaux de renseignement intérieur peine, quant à elle, à s'affirmer. Tantôt confondu avec la figure claire des officiers du BCRA, tantôt passé sous silence du fait de son appartenance à la structure collective qu'est le réseau, l'agent de renseignement se heurte enfin à la place prépondérante prise par la personnalité plus vaste du résistant. Se situant à la croisée de

---

<sup>25</sup>Y. Chanier, *Le réseau CND...*, 1995.

<sup>26</sup>J.P. Meyssonier, *Le réseau Gallia...*, 1994.

<sup>27</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, 1994.

<sup>28</sup>C'est le cas par exemple du réseau de renseignement franco-polonais F2. Consulter J. Médrala, *Les réseaux de renseignement franco-polonais...*, 2005.

<sup>29</sup>E. Debruyne, *Le réseau Édith Cavell...*, 2015.

<sup>30</sup>E. Debruyne, *C'était Tégal...*, 2003.

<sup>31</sup>S. Albertelli, *Les officiers du BCRA...*, 1999.

L'ouvrage de P. Le Pautremat, *Les agents secrets de la France Libre*, qui date de 2013, est un autre exemple de cet intérêt que suscitent les agents professionnels issus des services de Londres.



## Introduction

tous ces acteurs essentiels de la Résistance française, la figure de l'agent de renseignement demeure confuse et indéterminée.

### *Résister : un choix volontaire, des modalités multiples*

Si de multiples définitions ont été données de la Résistance, celle qu'en donne François Bédarida peut être retenue, car il la définit comme « l'action clandestine menée, au nom de la liberté de la nation et de la dignité de la personne humaine, par des volontaires s'organisant pour lutter contre la domination (et le plus souvent l'occupation) de leur pays par un régime nazi, fasciste, ou satellite ou allié<sup>32</sup> ». En plus d'une définition claire, François Bédarida édicte les critères nécessaires à la qualité de résistant, sur lesquels tous les historiens s'accordent<sup>33</sup>. Si Olivier Wieviorka affirme que la Résistance intérieure se définit tout d'abord par son action, qui ne peut être dissociée du sens qui l'affecte<sup>34</sup>, Pierre Laborie explicite cette idée quand il affirme : « Il n'y a Résistance que s'il y a conscience de résister, qu'elle traduise le choix d'un engagement volontaire ou qu'elle passe par la conscience spinozienne de la tâche nécessaire<sup>35</sup> ». Ainsi, n'est véritablement résistant que celui qui choisit de l'être, qui pose ce choix de l'illégalité officielle face à un régime indigne, et accomplit ensuite cette démarche qui se réalise pleinement au sein de l'action clandestine. La Résistance postule la transgression et le risque, elle s'oppose à la légalité<sup>36</sup>.

Cette définition du résistant comme clandestin est d'autant plus intéressante qu'elle conduit à une distinction majeure entre ce que François Marcot qualifie de « Résistance-organisation », et ce qu'il appelle la « Résistance-mouvement<sup>37</sup> ». Cette dernière, très large,

---

<sup>32</sup>F. Bédarida, « L'histoire de la Résistance... », dans *Vingtième siècle. Revue d'Histoire...*, p. 80.

<sup>33</sup>La conscience de résister est un des critères fondamentaux sur lequel est reconnue, ou non, la qualité de résistant. D'autres historiens ont évoqué cette question, notamment François Marcot, qui définit la Résistance comme « un acte responsable, intentionnel ».

<sup>34</sup>O. Wieviorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 15.

<sup>35</sup>P. Laborie, *Les Français des années troubles...*, p. 76.

<sup>36</sup>P. Laborie, « Rapport à l'action et au sens », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 37.

<sup>37</sup>F. Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », dans A. Prost (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, p. 23.

## Introduction

s'applique à ceux qui s'inscrivent dans une mouvance, qui adhèrent à telle ou telle idée, à des sympathisants, et qualifie, à compter de 1943 et d'autant plus à la Libération, le plus grand nombre. Elle n'implique alors aucun engagement ou action concrets. À l'inverse, la « Résistance-organisation », qui est un objet de la présente étude, est la résultante de ce choix, de « ce sens donné à la décision d'agir<sup>38</sup> ».

À la délimitation entre Résistance-organisation et Résistance-mouvement, se superpose ensuite une distinction majeure, qui se situe au cœur du processus résistant et de sa compréhension : la différence entre les réseaux et les mouvements de Résistance. Elle se situe sur divers plans : le plan politique tout d'abord, les mouvements étant porteurs d'idéaux politiques face à des réseaux militaires ; le plan organisationnel, ensuite, les réseaux ayant des effectifs plus réduits que les mouvements ; enfin, la divergence essentielle s'incarne dans les buts que chacune de ces structures poursuit. Si les réseaux « visent la victoire », les mouvements, eux, recherchent « la libération<sup>39</sup> ». Pour la France libre et les réseaux, la raison d'être est donc la lutte contre le Reich ; pour les mouvements, c'est la préservation de « l'identité d'une France menacée dans ses valeurs en protégeant la population des rigueurs de l'occupation<sup>40</sup> ». De ce fait, les réseaux apparaissent comme n'étant pas indépendants, c'est-à-dire qu'intérieurs, ils paraissent gouvernés depuis l'extérieur, par quelque chose qui les dépasse et sous les ordres de quoi ils semblent placés.

Au sein des réseaux de Résistance, se distinguent trois branches principales : les réseaux d'évasion, les réseaux de renseignement, et les réseaux d'action<sup>41</sup>. La plupart du temps, ils sont mis en place en France à l'initiative du BCRA, de *l'Intelligence Service (IS)*, et quelquefois de *l'Office of Strategic Office (OSS)*, ce qui vaut d'autant plus pour les réseaux de renseignement qui sont ici notre sujet : si les réseaux d'évasion et d'action peuvent naître spontanément et sont des formes de résistance « traditionnelles » ou du moins intuitives, le renseignement répond, lui, à un besoin précis, celui de la poursuite de la

---

<sup>38</sup>P. Laborie, « Rapport à l'action et au sens », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 36.

<sup>39</sup>H. Drévilion, O. Wieviorka (dir.), *Histoire militaire...*, p. 450.

<sup>40</sup>O. Wieviorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 69.

<sup>41</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac, *Les réseaux de Résistance...*, p. 11.

## Introduction

guerre, qui inclut *de facto* un acteur externe. L'histoire des réseaux de renseignement sur le territoire français est d'ailleurs celle d'un lien permanent avec Londres et la France libre, qui se résume en quelques grandes étapes, de leur émergence, en 1940 et 1941, à leur réorganisation et rationalisation par la mission Arquebuse-Brumaire, au début de l'année 1943. Au sein de cette chronologie, l'année 1942 marque la compréhension profonde par la France libre de la nécessité des réseaux de renseignement, et entraîne la multiplication des contacts avec la Résistance intérieure, la France libre cherchant à développer et encadrer le processus pour le contrôler. Cette évolution se traduit par le choix, le 14 juillet 1942, de passer du nom de « France libre » à la dénomination « France combattante<sup>42</sup> », appellation qui inclut la Résistance intérieure. L'année 1944 enfin, marque l'apogée en même temps que la chute de la plupart des grands réseaux de renseignement.

### *Une résistance spécifique : le renseignement*

Théorisée dès l'été 1940 à Londres par le colonel Passy, chef du service de renseignement de la France libre, la notion de réseau de renseignement résistant s'inscrit dans le contexte plus large d'une révolution fondamentale du travail de renseignement, liée à la spécificité que constitue la mise en place, à Londres, d'un gouvernement français désireux de poursuivre la lutte, depuis l'étranger, sur le territoire national. Élément clé de cette poursuite de la lutte, le réseau de renseignement apparaît alors comme un acteur décisif du second conflit mondial, sur le plan symbolique, certes, les Français prenant ainsi une part active à la lutte pour la libération de leur territoire, mais surtout sur le plan

---

<sup>42</sup>Communication du 13 juillet 1942.

Circulaire du 29 juillet 1942 de l'État-Major du général de Gaulle : « En prenant la décision de substituer l'appellation « France Combattante » à l'appellation « France Libre », le Comité national, prenant acte de l'adhésion de tous les groupements qui, à l'intérieur même du pays, participent activement à la Résistance, a voulu marquer que la « France Combattante » groupait à la fois la France Libre représentée par les Forces Françaises Libres, les possessions d'Outre-mer et les Français de l'étranger, et la France Captive qui lutte contre l'envahisseur et l'autorité usurpée du pseudo gouvernement fonctionnant sous le contrôle de l'ennemi ». *Journal Officiel de la France Combattante*, 28 août 1942.

## Introduction

stratégique, en tant que seul outil dont disposent les Alliés pour connaître et suivre la situation militaire sur le territoire métropolitain.

Cadre collectif général au sein duquel évolue l'agent de renseignement résistant, le réseau de renseignement constitue de ce fait le point de départ indispensable d'une étude consacrée à l'agent. Perçu dès 1940 par la France libre comme un élément décisif de la guerre qu'elle choisit de continuer à mener, le réseau présente néanmoins une complexité liée à son existence clandestine, par essence souterraine et cachée, autant qu'à son histoire dans l'immédiat après-guerre. Conceptualisé comme une structure hiérarchisée et rationnelle, mais organisation mouvante dans la clandestinité, il devient, par l'intermédiaire de la liquidation administrative qui en est fait après la guerre, réseau figé comme cadre administratif. Se situant par là à la croisée d'une histoire du renseignement et d'une histoire des représentations, son étude se révèle à la fois riche et complexe.

### *Turma, enjeux d'un réseau de renseignement*

Turma-Vengeance en particulier, présente de ce point de vue un intérêt fondamental. Réseau méconnu malgré deux travaux universitaires consacrés de manière plus générale au mouvement Vengeance auquel il appartient, Turma est en effet un réseau de renseignement important, créé dès la fin de l'année 1940 en territoire occupé, dont l'activité s'exerce de manière plus ou moins continue jusqu'à la Libération, et dont l'existence se perpétue ensuite, dans un premier temps par l'intermédiaire du processus de liquidation dans l'immédiat après-guerre, puis au travers de l'amicale du réseau, jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Mis en place par initiative particulière, c'est-à-dire jailli spontanément sur le territoire national, Turma est d'abord lié aux services secrets clandestins de Vichy puis rattaché au BCRA. Se situant géographiquement au cœur de la zone nord et réparti dans tous les secteurs d'intérêt stratégique, comme la région parisienne, et les régions côtières de l'Atlantique et de la Manche, le réseau dispose d'antennes fixes au sein des grandes villes qui cristallisent la lutte, comme Bordeaux, mais surtout Paris, que Christine Levisse-Touzé définit comme « la cible fondamentale des réseaux de renseignements

## Introduction

militaires, politiques et économiques<sup>43</sup> ». Capitale allemande de la France, Paris est aussi la capitale française de la Résistance, au sein de laquelle Turma établit sa centrale.

À cet égard, exerçant son activité au cœur de la zone nord, créé sur initiative particulière et connaissant divers rattachements successifs, son histoire est représentative des différentes facettes du renseignement résistant.

Mais la véritable originalité de Turma vient du fait qu'il est créé et qu'il opère en lien avec une organisation d'évasion et des structures d'action, auxquelles il est intrinsèquement lié : l'ensemble de ces formations prend le nom centralisateur de Vengeance en 1943. Imbriquant dans son essence même ces trois éléments que sont le renseignement, l'action et l'évasion, Turma déploie son activité tout au long de l'Occupation en lien étroit avec les autres structures de Vengeance, et son activité ne se comprend qu'en regard de celle de l'ensemble des organisations composant Vengeance. Cette caractéristique majeure et inédite constitue précisément la spécificité et la complexité de Turma, et se révèle par là même, pour le chercheur, le vecteur d'une approche diversifiée et renouvelée de l'agent de renseignement tel qu'il a existé au cœur même de la clandestinité.

En effet, si cette étude a pour objet d'étudier les agents de Turma, elle a pour ambition de les aborder dans leur totalité, c'est-à-dire qu'elle ne se limite pas aux agents qui ont été reconnus officiellement après la guerre, mais prend également en compte tous ceux qui, au sein des organisations de Vengeance, ont exercé, en tant qu'agents de Turma, une activité de renseignement, mais qui n'ont pas été rattachés administrativement à ce réseau après la guerre. De ce fait, Turma constitue bien le cœur de notre étude, mais le mouvement Vengeance apparaît également dans cette recherche, abordé du point de vue de ses différentes composantes de renseignement.

---

<sup>43</sup>B. Leroux et C. Levisse-Touzé, « Paris », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot, *Dictionnaire historique...*, p. 302.

## Introduction

### *L'agent de renseignement, une figure complexe*

Dans ces conditions, le réseau Turma permet de soulever de manière inédite la complexité de la figure de l'agent, en l'appréhendant d'un point de vue plus large et plus complet. Perçu par le gouvernement de Vichy comme un « déserteur », célébré par la France libre comme un « soutier de la gloire », demeurant pour la plupart cet « inconnu » évoqué par *Combat*, et pâtissant de ces perceptions contradictoires mais justifiées, qu'est véritablement l'agent de renseignement intérieur ? Nécessairement intégré à un réseau collectif, comment évolue-t-il au cœur de la guerre clandestine, et quel lien entretient-il, de la Résistance à l'après-guerre, avec ce réseau ?

À la croisée d'une histoire du renseignement résistant, d'une histoire des perceptions et d'une histoire de la mémoire, l'étude de l'agent de renseignement apparaît comme fondamentale, car elle se situe au cœur du combat souterrain, c'est-à-dire au cœur de l'histoire militaire française de la Seconde Guerre mondiale. Elle n'en demeure pas moins ardue, conséquence de l'indétermination du terme même d'agent, trop couramment employé, mais aussi conséquence de l'intégration de l'agent au sein de la structure collective qu'est le réseau, qui ne facilite pas la prise en considération de l'agent dans son individualité. Enfin, l'héritage pesant de la liquidation administrative effectuée après la guerre, qui aboutit à la fixation d'une histoire trompeuse du réseau, constitue un fardeau historique qu'il faut nécessairement prendre en compte, mais dont il convient de savoir se départir.

### *Les sources d'une histoire de l'agent*

Les sources relatives à l'histoire de l'agent de Turma, en effet, présentent une diversité qui permet d'aborder l'agent dans sa complexité avec un regard nouveau<sup>44</sup>.

---

<sup>44</sup>Dans le temps imparti et en fonction de la situation sanitaire, le choix a été fait de se concentrer, dans un premier temps, uniquement sur les archives générales du réseau et de ses agents. Un projet de thèse de doctorat prévoit de compléter cette recherche par la consultation de fonds plus généraux.

## Introduction

Directement issu du processus de liquidation et de reconnaissance des organisations résistantes mis en œuvre à la Libération du territoire, le premier ensemble de sources se compose des dossiers administratifs établis à l'échelle collective du réseau et individuelle des agents dans le cadre de cette démarche. Conservés au Service historique de la Défense, ces dossiers sont constitués d'une part des fonds du Bureau Résistance, dernier organe administratif de l'homologation ayant hérité des archives des services liquidateurs, et d'autre part des fonds constitués au cours du conflit puis à la Libération par les services spéciaux français, dans le cadre de la liquidation spécifique des agents de renseignement. Aux dossiers collectifs du réseau, conservés en GR 17 P pour les archives du Bureau Résistance et en GR 28 P 3 pour ceux établis par les services spéciaux, correspondent ainsi les dossiers administratifs individuels des agents, conservés en GR 16 P pour les fonds du Bureau Résistance et en GR 28 P 4 pour les dossiers établis par les services spéciaux.

Se composant essentiellement des documents administratifs de la reconnaissance, comme les états signalétiques et de service et les attestations et certificats d'appartenance au niveau individuel, et les historiques du réseau ou les états nominatifs d'agents au niveau collectif, les dossiers GR 16 P et GR 17 P sont le point de départ d'une recherche sur le réseau, mais présentent un intérêt inégal : si certains dossiers sont fournis et complets, d'autres sont cependant lacunaires voire inexistant<sup>45</sup>.

Les dossiers issus du travail des services spéciaux, de leur côté, ne concernent pas tous les agents, et se composent souvent des mêmes documents administratifs, mais sont parfois accompagnés d'un certain nombre de témoignages d'agents, fournissant de nombreuses informations sur le travail même des agents au cœur du réseau qui permettent, mises bout à bout, d'en reconstituer la structure telle qu'elle était au sein de la clandestinité<sup>46</sup>.

Ces dossiers issus de la liquidation administrative, s'ils sont un point de départ incontournable en tant que reflet du réseau et des agents qui ont été reconnus comme tels

---

<sup>45</sup> Un grand nombre de dossiers sont également soumis à dérogation. En raison de la crise sanitaire, qui réduit considérablement l'accès aux centres de recherche, certains dossiers n'ont donc pu être consultés dans le cadre du présent travail.

<sup>46</sup> F. Quéguineur, « Les archives des services secrets de la Seconde Guerre mondiale », dans F. Grenard, *La traque...*, p. 297.

## Introduction

après la guerre, transmettent néanmoins une image du réseau comme de la figure de l'agent qui est à la fois figée, trompeuse, et limitée, car ils aboutissent à une définition du réseau et de ses membres comme étant exclusivement ceux qui bénéficient de la reconnaissance administrative après la guerre. De ce fait, faisant désormais partie intégrante de l'histoire du réseau et des agents, il est nécessaire de les prendre en compte, mais il convient également de s'en défaire, pour revenir au plus près de la réalité clandestine.

À cet égard, l'intérêt du réseau Turma-Vengeance comme cadre d'études de la figure de l'agent réside dans l'existence d'un fonds privé d'archives datant de la clandestinité et de la Libération, constitué par les chefs et liquidateurs du réseau, qui permet, en complément des documents administratifs, de connaître de l'intérieur l'histoire du réseau. Ce fonds d'archives, commun à l'ensemble du mouvement Vengeance et conservé à La Contemporaine, est d'un intérêt capital pour le chercheur car, loin de séparer les activités de ses membres entre activités de renseignement, d'évasion ou d'action, selon ce qui est mis en œuvre au sein des dossiers de la liquidation, il les présente au contraire telles qu'elles étaient dans la clandestinité, c'est-à-dire mêlées, et profondément liées. Par conséquent, alors que les fonds du Service historique de la Défense ne présentent le réseau que sous un angle purement administratif et faussé, et l'agent que comme celui figurant sur les états du réseau, les archives du mouvement sont un moyen d'appréhender la figure de l'agent de manière décloisonnée et authentique, permettant ainsi de rendre compte de l'intégralité comme de la diversité de son activité de renseignement au cœur de la guerre secrète, au-delà du seul réseau officiel Turma. Pour cette raison, ce travail s'appuie également sur les agents de Turma qui ont été reconnus administrativement au sein d'autres organisations, ce qui amène nécessairement à évoquer Vengeance dans son ensemble.

Le fonds du mouvement se compose de documents datant de la clandestinité, comme des rapports, des renseignements fournis ou des textes divers, mais aussi des documents produits par les chefs de réseau dans le cadre du travail préparatoire à la liquidation individuelle et collective, qui se déclinent en comptes-rendus d'activité, rapports et



## Introduction

historiques divers regorgeant d'informations sur la vie clandestine, ainsi que des éléments sur la vie du réseau après la guerre<sup>47</sup>. À cet égard, ils constituent un corpus de sources de première importance pour le chercheur.

Il est complété par les archives du BCRA, conservées aux Archives nationales dans la sous-série AG 3 (2)<sup>48</sup>, qui donnent quant à elle un aperçu de la figure de l'agent telle qu'elle est imaginée puis perçue par les services de Londres tout au long de la guerre, mais qui permet aussi de retracer l'activité de Turma en lien avec le BCRA, et de l'appréhender d'un point de vue extérieur.

À côté de ces fonds archivistiques, le chercheur dispose d'éléments de première main à glaner dans les nombreux mémoires rédigés après-guerre par les agents de renseignement, le plus souvent des dirigeants de réseau. Les écrits de Marie-Madeleine Fourcade<sup>49</sup>, Christian Pineau<sup>50</sup>, ou François Wetterwald<sup>51</sup> pour Vengeance en sont un exemple. Parmi les membres de Turma, plusieurs agents ont également pris la plume pour retracer leur vécu. C'est le cas de Pierre Mallez, qui dirige la centrale du réseau<sup>52</sup>, ou d'Adrien Bories, agent et secrétaire de Turma<sup>53</sup>, dont les souvenirs permettent d'incarner la vie des agents de renseignement de Turma sous l'Occupation.

Enfin, il existe deux travaux universitaires, se rapportant indirectement au réseau Turma. Il s'agit d'une part d'une thèse de doctorat, centrée sur l'étude du mouvement en général<sup>54</sup>, et d'un mémoire réalisé par un élève-officier de Saint-Cyr, qui étudie le fonctionnement et les relations de Vengeance<sup>55</sup>. Il a paru cependant intéressant de se pencher à nouveau

---

<sup>47</sup>Le fonds du réseau rassemble des « documents sur les aspects techniques du réseau, sur les actions de résistance et les missions effectuées ».

G. Dreyfus-Armand, « La recherche à la BDIC, les archives privées et quelques autres sources primaires », dans *Matériaux pour l'histoire...*, 1995, n° 37-38, p. 52.

<sup>48</sup>Ces archives ont été consultées sous forme de microfilms.

<sup>49</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, 1998.

Marie-Madeleine Fourcade dirige le célèbre réseau Alliance, durant une grande part de la clandestinité.

<sup>50</sup>C. Pineau, *La simple Vérité...*, 1983.

Christian Pineau est chargé par le BCRA, en 1943, de créer le réseau de renseignement Phalanx.

<sup>51</sup>F. Wetterwald, *Vengeance, histoire d'un corps franc*, 1946.

<sup>52</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, 1996.

<sup>53</sup>A. Bories, *Souvenirs*, 1987.

<sup>54</sup>S. Bertrand-Chaud, *Turma-Vengeance, un mouvement de résistance apolitique...*, 2004.

<sup>55</sup>R. Perfetta, *Turma-Vengeance : fonctionnement, vie et relations...*, 2002.

## Introduction

sur Turma, d'une part parce que l'angle d'approche, centré autour de la personnalité de l'agent, du réseau de renseignement, et de la notion de réseau, se veut différent, et d'autre part parce qu'ont été consultées dans le présent travail les dossiers individuels du SHD qui n'étaient pas accessibles aux chercheurs auparavant. Par conséquent, alors que ces deux travaux universitaires se veulent généraux, cette étude a vocation à se pencher sur l'aspect spécifiquement renseignement de Turma, et quand cela est nécessaire, de Vengeance.

Cette thèse se veut donc une réflexion générale sur la notion croisée d'agent et de réseau de renseignement, à partir de l'exemple de Turma. Dans ce cadre, elle s'inscrit dans un travail plus large qu'il convient de mentionner, car il explique certains choix qui ont été faits. Arrivant après un mémoire de master consacré uniquement au réseau Turma, ce travail est une première approche de l'agent de renseignement, qui s'est voulue, dans un premier temps, spécifiquement française. Un projet de thèse de doctorat à venir se consacrera au complément et à l'extension du sujet, avec l'intégration, en particulier, des archives allemandes et des fonds judiciaires, qui, en complétant l'approche générale de la répression mise en œuvre ici, donnera le point de vue allemand sur les agents et les réseaux de renseignement de la Résistance intérieure<sup>56</sup>.

Pour répondre aux différentes problématiques du sujet, ce travail a donc pour but de présenter l'agent de renseignement dans son entièreté, de son émergence en tant que figure inédite à sa destinée après la guerre, en passant par son activité fondamentale tout au long du conflit.

Il s'agit alors, dans un premier temps, de se consacrer à l'étude de l'agent en tant que membre nécessairement effacé d'une structure collective, et dans le cas de Turma qui est rattaché à Vengeance, d'une structure doublement collective, qui permet de présenter le

---

<sup>56</sup>Ces fonds sont essentiellement ceux de la sous-série AJ 40 des Archives nationales, ou encore les archives des services secrets, conservée dans la sous-série 28 P du SHD.

## Introduction

cadre hiérarchisé mais mouvant au sein duquel il évolue, mais également de percevoir, en son sein, le positionnement de sa cheville ouvrière, l'agent.

Une deuxième partie est ensuite dédiée à l'analyse approfondie de l'agent au cœur de la clandestinité, qui, au-delà d'une simple figure, se caractérise par des identités, des comportements et des fonctions variés et complexes, mais identifiables, déterminés, et incarnés.

Enfin, quelle destinée connaît après la guerre l'agent de renseignement intérieur, combattant inédit qu'il s'agit de reconnaître et d'intégrer ?

**PARTIE PREMIÈRE – L’EFFACEMENT DE L’AGENT  
DANS DES STRUCTURES COLLECTIVES**

## Partie première – L’effacement de l’agent dans des structures collectives

Dans le contexte particulier du second conflit mondial, la figure de l’agent, à la fois inédite et complexe, ne peut se comprendre que dans le cadre au sein duquel elle évolue. À cet égard, le mouvement Vengeance, par la spécificité qui le caractérise, apparaît comme le cadre idéal pour qui veut appréhender la figure de l’agent dans sa diversité et dans sa totalité. En effet, composé de plusieurs structures distinctes dans leur finalité mais interagissant en permanence au quotidien, ce mouvement présente la particularité de mêler étroitement les deux formes de Résistance essentielles que sont le renseignement et l’action. Ce faisant, son étude permet de décroquer la figure de l’agent de renseignement, de la sortir du carcan réducteur qu’est souvent le réseau, afin de la replacer, au plus près de la réalité, au cœur même de la guerre secrète.

Ainsi, un premier chapitre est consacré à la découverte du mouvement Vengeance dans ses multiples composantes : réseaux d’action, de renseignement, et d’évasion, mais aussi structures inédites constituent l’identité d’un mouvement original au sein du monde résistant, et permettent de dévoiler l’essentiel des organisations au sein desquelles et en lien avec lesquelles l’agent de renseignement de Turma évolue. Le premier aperçu qui est alors donné de l’agent est celui d’un membre avant tout intégré à un mouvement qui le dépasse complètement.

Dans un second temps, l’étude détaillée de Turma, en tant que réseau central, invite à se pencher sur le contexte d’émergence de cette nouvelle figure qu’est l’agent de renseignement intérieur, et sur la nature même du réseau de renseignement théorisé à partir de la redéfinition de l’agent. Avant tout structure collective, le réseau apparaît comme un cadre général à présenter dans ses composantes centrales, au sein duquel évoluent des agents de renseignement effacés.

Mais en se penchant plus avant sur les différents sous-réseaux et organes de renseignement que domine ce réseau central, la figure de l’agent se fait finalement plus nette, se diversifie et se complexifie : la variété des structures de renseignement de Turma, au sein desquelles évoluent les agents, posant alors la question de la pertinence d’une appréhension du réseau comme structure uniquement collective.

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

Le réseau Turma est l'une des premières créations de Vengeance. Il est surtout une des structures les plus importantes de ce mouvement, terme qu'il faut entendre ici dans un sens qui n'est pas celui traditionnel de « mouvement de Résistance<sup>1</sup> ». À cet égard, il est méconnu et souvent assimilé à une organisation politique, à l'image de Combat<sup>2</sup>, ou Libération-Nord<sup>3</sup>. Les mouvements, définis par le vocabulaire résistant, correspondent en effet à « de vastes organisations aux contours flous, avec un caractère d'organisation de masses, dû à leur souci d'être en phase avec la population d'une part, au fait de faire pièce à l'ennemi et confiance à sa bonne étoile, enfin au fait de pouvoir répondre aux multiples tâches de l'action clandestine<sup>4</sup> ». Et si Vengeance, au cours de la clandestinité, partage son histoire avec Ceux de la Libération (CDLL), un des cinq grands mouvements de zone Nord reconnus par Londres<sup>5</sup>, il n'exerce qu'une activité purement militaire, que ce soit dans le domaine de l'évasion, du renseignement ou de l'action.

Ce phénomène ne simplifie pas la compréhension d'une question déjà complexe, mais c'est ce qui fait toute la spécificité de Vengeance, et ce qui justifie le choix de Turma comme cadre d'étude des agents de renseignement. Indissociable de l'histoire de Vengeance, celle de Turma est en effet conditionnée, pour une grande part, par l'évolution

---

<sup>1</sup>Souvent définis en comparaison ou en opposition avec les réseaux de Résistance, les mouvements, qui regroupent des personnes de la même mouvance politique, s'adressent au plus grand nombre et ont donc une vocation de propagande et d'encadrement de la population qui est première, la vocation militaire pouvant exister mais de manière secondaire.

O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 69.

C. Bourdet, *L'aventure incertaine...*, p. 98.

Cette définition est explicitée dans la troisième partie de ce chapitre.

<sup>2</sup>H. Frenay, *La nuit finira...*, 1973.

<sup>3</sup>C. Levisse-Touzé, *Résister sous l'Occupation...*, 2013, 182 p.

<sup>4</sup>B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 106.

<sup>5</sup>CDLL est un des huit mouvements possédant des représentants au sein du Conseil National de la Résistance (CNR).

O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 285.

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante de l'ensemble du mouvement Vengeance dans la clandestinité, telle qu'elle va être présentée dans ce chapitre. Ainsi, d'emblée, l'agent de renseignement s'inscrit dans un double cadre collectif, et partant, cède le pas à cette double structure collective du réseau Turma lui-même inclus dans le mouvement Vengeance.

Une première partie se concentre sur la naissance du mouvement et son contexte d'émergence particulier. Ce faisant, elle permet, dans un second temps, de souligner et d'incarner l'identité propre de Vengeance comme organisation de Résistance et nous amène enfin, dans une troisième partie, à comprendre la spécificité que représente Vengeance au sein de l'histoire des organisations résistantes.

## A. Des réseaux devenus mouvement

### 1. Les jalons d'une histoire foisonnante

#### a. *Les balbutiements : genèse d'un mouvement (1940-1942)*

« Le mouvement Vengeance a, dans l'ensemble, formé un tout assez complexe, et nous pouvons dire qu'il a suivi, à peu près, l'évolution de tous les mouvements de résistance et que son historique est, en somme, conforme à l'esprit même de la Résistance<sup>6</sup> », écrit François Wetterwald en 1945, alors qu'il retrace l'historique de Vengeance.

Toutes les sources s'accordent pour affirmer que c'est en décembre 1940 que le docteur Victor Dupont projette de créer, à Paris, au cœur de la zone occupée, un mouvement de Résistance<sup>7</sup>. Il jette les bases d'un réseau de renseignement en janvier 1941, date communément retenue pour la création du mouvement<sup>8</sup>, et, avec l'aide du docteur Raymond Chanel, un de ses amis originaire de Nevers, il développe le réseau d'évasion que

---

<sup>6</sup>F. Wetterwald, *Le Combattant de l'Idéal*, janvier 1945.

<sup>7</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 1.

<sup>8</sup>Cette date est citée, entre autres, par P. Mallez dans *Les membres de Turma...*, p. 1.

Le dossier d'homologation du mouvement Vengeance, conservé au Service hist. Défense sous la cote GR 13 P 143, retient quant à lui, comme date de création du mouvement, la date du 1<sup>er</sup> mars 1941.

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

ce dernier a mis en place de son côté, mettant ainsi leurs moyens en commun. « Le 21 janvier 1941, après la mise sur pied des bases du réseau de renseignement et d'évasion, Victor Dupont, à Vichy, entre en contact avec le capitaine Watteau et le colonel Ronin, chef du Service de Renseignement (SR) Air. De retour en zone occupée, il établit un premier plan d'action, comprenant trois réseaux : renseignement, évasion et action<sup>9</sup> ». Jusqu'au 11 novembre 1942, qui marque l'invasion de la zone libre par les Allemands, le réseau de renseignement est ainsi rattaché au SR Air de Vichy<sup>10</sup>, par lequel il transmet ses courriers à destination de Londres. À compter de la fin de l'année 1942, cet embryon de mouvement entre également en contact avec le BCRA, par l'intermédiaire du colonel Manhès<sup>11</sup>, et du mouvement Ceux de la Libération.

Victor Dupont est rapidement secondé par un troisième médecin, de ses amis également, le docteur François Wetterwald, qui, après une tentative avortée de passage en Angleterre à la fin de l'année 1940, effectue un recrutement actif. Utilisant pour cela ses relations personnelles, il recrute pour le réseau des membres situés à des postes clés, tant à la SNCF qu'aux PTT. Très vite, François Wetterwald met sur pied, en lien étroit avec le réseau de renseignement et par celui-ci, un premier noyau d'action, constitué autour de diverses équipes.

Face à la croissance des effectifs et, par conséquent, face à la nécessité d'une structure plus organisée et hiérarchisée pour diriger ces réseaux à la fois différents et intrinsèquement liés<sup>12</sup>, et à la suite d'instructions venues de Londres conseillant de former des mouvements de Résistance, « c'est vers la fin 1942 que Vic Dupont décide de

---

<sup>9</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 13.

<sup>10</sup>Pro anglais et anti gaulliste, le SR Air de Vichy, qui agit clandestinement contre l'occupant dès l'armistice, est représentatif de la Résistance giraudiste hostile à la France Libre. En lien avec l'*Intelligence Service (IS)* dès 1941, le SR Air fonctionne autour d'une centrale de renseignement et de différents postes régionaux. Des réseaux de Résistance lui fournissent des informations, exploitées par les 2<sup>e</sup> bureaux de Vichy. Se reporter à l'ouvrage de J. Bézy, *Le SR Air*, 1979.

C. d'Abzac d'Épezy, « SR Air de Vichy », dans F. Broche, JF. Muracciole (dir.), *Dictionnaire...*, p. 1371.

<sup>11</sup>Chargé de mission envoyé de Londres, le colonel Manhès, pseudonyme *Frédéric*, a pour mission d'entrer en contact avec les groupes locaux de Résistance de zone nord.

F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 16.

<sup>12</sup>« En 1941 et 1942, l'activité des pionniers de Turma-Vengeance est très souvent imbriquée entre renseignements, action, évasion ». P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 1.



Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante transformer ses équipes d'action et de renseignement en mouvement de Résistance<sup>13</sup> ». Après de nombreuses discussions relatives à la forme que doit prendre ce mouvement, une réunion est prévue au sommet pour le début de l'année 1943.

### ***b. L'apogée (1943-1944)***

Ainsi, le 13 janvier 1943, se déroule ce qui est considéré par les survivants comme la première réunion constitutive du mouvement Vengeance, au 64 rue de la Chaussée d'Antin<sup>14</sup>. Dans la droite ligne du besoin de clarification que ressent au même moment la France libre<sup>15</sup>, elle sépare de manière plus marquée les différentes branches de l'action clandestine<sup>16</sup>. Il faut cependant mentionner la fin du réseau évaison, survenue avec l'arrestation de son chef, le docteur Chanel en novembre 1942 ; son organisation ne disparaît pas complètement puisqu'elle est fondue au sein du réseau de renseignement. Ainsi, en janvier 1943, lors de la création « officielle » du mouvement Vengeance, seules deux grandes branches se distinguent : le « service de renseignement Vengeance<sup>17</sup> », qui prend alors seulement le nom de « Turma<sup>18</sup> », et la branche action, qui devient « les corps francs Vengeance<sup>19</sup> ». L'ensemble est régi par divers règlements, rédigés par le docteur Wetterwald<sup>20</sup>. Les effectifs, à ce moment, sans compter les membres du réseau de renseignement, s'élèvent à une soixantaine de personnes.

Désormais officiellement subordonné au BCRA de Londres, le mouvement connaît un développement rapide tout au long de l'année 1943, jusqu'à atteindre son apogée, peu avant l'automne. François Wetterwald estime ainsi qu'en mai 1943, « il est certain que le réseau

---

<sup>13</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>14</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, La Contemporaine, « Notes d'Hubert Cloix ».

Sont présents à cette réunion Victor Dupont, François Wetterwald, André Mulle, Bernard Lauvray, Jean-Marie Charbonneaux, Georges Guillet et Georges Julien.

<sup>15</sup>La mission Arquebuse-Brumaire, chargée de rationaliser le fonctionnement des réseaux et des mouvements, est envoyée en France, depuis Londres, au même moment.

<sup>16</sup>R. Perfetta, *Turma-Vengeance, fonctionnement, vie et relations...*, p. 13

<sup>17</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>18</sup>L'origine de ce nom est exposée dans le chapitre II, consacré au réseau Turma.

<sup>19</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Historique schématique du mouvement Vengeance ».

<sup>20</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « Les règlements de Vengeance ».

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante de renseignement était [...] à son point de perfection<sup>21</sup> ». De la même manière, de nombreuses compagnies de corps francs s'implantent dans des régions stratégiques telles que la Bretagne, la Normandie ou le Loiret, au point que Pierre Mallez peut affirmer qu'à l'automne 1943, l'organisation est solidement mise en place, avec des effectifs estimés à 30 000 personnes<sup>22</sup>.

Son importance est telle que, à la demande du chef du BCRA le colonel Passy, Victor Dupont se prépare à rejoindre l'Angleterre par la lune de septembre 1943<sup>23</sup>, afin de présenter le mouvement à Londres et réclamer des moyens pour les différentes branches de Vengeance<sup>24</sup>. C'est l'apogée, avant la chute.

Les premières arrestations surviennent en effet tout d'abord au sein des corps francs Vengeance, avec celles, en août et septembre 1943, de Bernard Chevignard<sup>25</sup> et Michel Pelletier<sup>26</sup>, deux grandes personnalités de la branche action. À compter d'octobre 1943, une deuxième vague touche cette fois-ci le réseau de renseignement Turma : Jean-Marie Charbonneaux, l'adjoint de Dupont pour le renseignement, tombe le premier sous les coups allemands le 4 octobre, marquant tragiquement le point de départ d'un démantèlement quasi intégral du réseau Turma<sup>27</sup>. Immédiatement après, le mouvement est décapité avec l'arrestation de Dupont le 9 octobre, suivie de celles de quatre chefs de sous-réseaux de renseignement<sup>28</sup>. Enfin, une réunion des agents de liaison du mouvement est interrompue à la même date par la Gestapo, achevant de désorganiser l'ensemble de Vengeance<sup>29</sup>.

---

<sup>21</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>22</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2.

<sup>23</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 12, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Odette Merlat, 19 décembre 1945.

<sup>24</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 92.

<sup>25</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 18.

<sup>26</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 58.

<sup>27</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 17.

<sup>28</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 73.

<sup>29</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 96.

P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p 74.

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

### c. *Vie et survies (1944-1945)*

François Wetterwald prend alors la tête de Vengeance, et tente de relever le mouvement dans son ensemble, qui traverse alors une crise profonde : « Crise de confiance, il faut avoir la franchise de le dire, et surtout désorganisation à défaut de liaison, mais je dois dire que, très rapidement, sous la direction de la nouvelle équipe qui prit la suite, les courages se retrempèrent et que le mouvement poursuivit sa route en avant, si bien qu'au mois de décembre nous avons des effectifs considérables », résume après coup François Wetterwald<sup>30</sup>.

Une nouvelle vague d'arrestations survient cependant dès le début de l'année 1944, et ce dernier est arrêté à son tour, le 16 janvier<sup>31</sup>. Tant bien que mal, le mouvement est repris par un avocat, appartenant à l'équipe dirigeante aux côtés de Dupont et Wetterwald, maître Étienne Nouveau. Celui-ci prend le parti d'unir Vengeance au mouvement Ceux de la Libération, afin de sauver ce qu'il reste de l'œuvre de Victor Dupont. Fin janvier, le mouvement est ainsi en partie décapité, et la plupart des responsables sont arrêtés<sup>32</sup>.

Cette seconde vague d'arrestations ne marque pas pour autant la fin du mouvement, qui continue de s'étendre tout au long de l'année 1944, en particulier les corps francs. Les structures de renseignement, quant à elles, se maintiennent tant bien que mal alors que la répression est désormais implacable. Quoi qu'il en soit, on retrouve de nombreux membres de Vengeance dans les combats de la Libération, et un grand nombre d'entre eux s'engagent ensuite dans l'armée française<sup>33</sup>.

---

<sup>30</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance , 25 mai 1946, p. 10.

<sup>31</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 193.

<sup>32</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0937-1, La Contemporaine, « Notes d'Hubert Cloix ».

<sup>33</sup>Ainsi, les corps francs Vengeance forment, entre autres, le bataillon Médéric à Paris, et le bataillon de marche d'Évreux.

## 2. Géographie résistante

### a. Des secteurs stratégiques

Alors que les armistices de juin 1940 divisent la France en zones distinctes<sup>34</sup>, se dessine dès l'automne une géographie résistante de secteurs stratégiques. La zone nord est la cible privilégiée des services secrets alliés, comme des réseaux de renseignement. Les villes et les ports ont alors un rôle central au cœur du conflit, et sont les principaux lieux de la Résistance développée par les réseaux de renseignement. Des régions comme l'Aquitaine, la Bretagne, le Nord-Pas-de-Calais ou la Normandie présentent un intérêt majeur, mais le point névralgique de la Résistance se situe en Île-de-France. La plupart des organisations résistantes y recrutent leurs membres et installent à Paris leur centrale : capitale allemande de la France, Paris est surtout la capitale française de la Résistance<sup>35</sup>.

### b. Un mouvement de zone nord

De sa création à la victoire, Vengeance connaît une croissance sans précédent. Parti de la capitale occupée, il se répand au gré des recrutements et affinités dans toute la zone occupée, et plus particulièrement dans ces régions stratégiques<sup>36</sup>. Le mouvement s'organise d'abord dans Paris et sa région, puis s'étend à la Nièvre et l'Eure. Dès juillet 1942, les départements bretons sont prospectés. À partir d'avril 1943, l'action couvre la région d'Orléans et le Loiret, et le mouvement poursuit son expansion tout au long de la clandestinité<sup>37</sup>. À la Libération, les effectifs de Vengeance se répartissent ainsi sur plus de 22 départements<sup>38</sup>, organisés en neuf régions. À cet égard, le cadre de classement appliqué

---

<sup>34</sup>Il s'agit des zones libre, occupée, interdites et de la zone annexée.

JM. Guillon, D. Veillon, « Les grandes étapes de la Résistance », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 5.

<sup>35</sup>B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 268-302.

<sup>36</sup>Service his. Défense, GR 13 P 143, « Corps Francs Vengeance ». Ce fond présente un aperçu très détaillé de l'implantation géographique du mouvement, auquel il peut être intéressant de se rapporter pour avoir des informations complémentaires.

<sup>37</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 1, Témoignage de François Wetterwald recueilli par Odette Merlat, 9 janvier 1946.

<sup>38</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-2, La Contemporaine, « Historique du mouvement Vengeance ».

Il s'agit de Paris, la Seine, la Seine et Oise, l'Oise, la Seine et Marne, la Seine inférieure, l'Eure, l'Orne,

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante au fonds du mouvement par la Contemporaine, est assez explicite<sup>39</sup> : les cinq premières côtes sont attribuées aux archives concernant les principales régions d'implantation du mouvement. Il s'agit de la région II (Paris et la Seine), la région III (Seine-et-Marne)<sup>40</sup> ; la région IV (Seine-et-Oise)<sup>41</sup> ; les régions V (Normandie, Eure, Orne et Manche) et VII (Nièvre, Yonne, Allier, Aube)<sup>42</sup> ; enfin, la région VIII (Loiret, Cher, Loir-et-Cher, Bretagne Sud)<sup>43</sup>. Les régions I, VI et IX, si elles n'apparaissent pas en tant que telles dans le classement, correspondent respectivement à la direction du mouvement et ses différents bureaux, au département du Nord, et à la Bretagne<sup>44</sup>.

### 3. Trois structures principales

La spécificité du mouvement Vengeance réside donc dans le fait qu'il n'est pas un mouvement de Résistance réunissant une population autour d'un idéal politique commun. Il est un mouvement seulement dans la mesure où il est l'expression unique de composantes multiples, répondant à une organisation hiérarchique importante.

Initié par la création d'une filière d'évasion, immédiatement reliée à un réseau de renseignement, l'organisation d'action apparaît aussi dès le début de l'année 1941 : Vengeance-évasion, Turma-Vengeance, corps francs Vengeance, telles sont les trois composantes essentielles, militaires, autour desquelles se forge le mouvement Vengeance. Autrement dit, c'est à partir de trois principales branches de l'activité militaire résistante, à savoir, le renseignement, l'action et l'évasion<sup>45</sup>, que naît l'idée d'un mouvement qui les regrouperait, tout en permettant de délimiter de manière plus nette le périmètre d'activité de chacun, dans un but commun de complémentarité, et d'amélioration de leur rentabilité

---

la Sarthe, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, le Finistère, les Côtes du Nord, la Loire inférieure, la Nièvre, le Loiret, l'Allier, le Loir et Cher, le Cher, l'Indre et Loire, la Vienne et le Jura.

<sup>39</sup>Comme l'indique l'inventaire du fonds, le classement d'origine a été conservé par la Contemporaine pour le traitement du fonds Vengeance.

<sup>40</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-1, La Contemporaine.

<sup>41</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-2 et FΔ Res 0844-3, La Contemporaine.

<sup>42</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-4, La Contemporaine.

<sup>43</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-5, La Contemporaine.

<sup>44</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 36.

P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 91.

<sup>45</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac, *Les réseaux de Résistance...*, p. 11.

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante respective. Par conséquent, loin d'être un « mouvement de Résistance » au sens politique du terme, Vengeance est une organisation strictement militaire, et la résultante d'une volonté de rationalisation, rendue nécessaire par une croissance des effectifs et une expansion toujours plus grande des différents réseaux que dirige Victor Dupont<sup>46</sup>.

### a. *Renseignement, évasion, action*

Dès janvier 1941, Victor Dupont initie son mouvement par la création d'un réseau de renseignement, qui est à l'origine des autres branches de Vengeance. En lien avec le SR Air de Vichy, et avec l'appui de Raymond Chanel et François Wetterwald, Victor Dupont oriente son réseau vers la recherche de renseignements militaires, ferroviaires et postaux. Dirigé par Victor Dupont et son adjoint Charbonneaux, il se compose de six sous-réseaux répartis en Bretagne, dans l'Eure, sur la côte atlantique, certaines antennes allant jusqu'en Alsace et dans le Nord-Pas-de-Calais<sup>47</sup>, et d'une centrale située à Paris<sup>48</sup>.

Le réseau évasion, qui est essentiellement l'œuvre du docteur Chanel, dans la Nièvre, comprend un service d'hébergement et de faux papiers situé à Paris, qui dessert également les autres branches du mouvement, et comprend de nombreux secteurs en province<sup>49</sup>. Il prend en charge, jusqu'en novembre 1942, le passage de la ligne de démarcation à Nevers, sous les ordres d'Albert Lagaron<sup>50</sup>, le convoi vers l'Espagne, ou

---

<sup>46</sup>Le fonds GR 13 P 143 du Service hist. Défense est très clair sur ce point : chaque branche du mouvement a été homologuée indépendamment des autres. Turma est ainsi considéré comme un réseau de renseignement à part entière, une partie des CFV comme un réseau Action. Certains membres de ces derniers sont également reconnus à la Résistance Intérieure Française (RIF).

<sup>47</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, La Contemporaine, Les différents réseaux de Turma.

<sup>48</sup>Le réseau Turma faisant l'objet du chapitre II, nous n'insistons pas sur sa présentation.

<sup>49</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 13, Témoignages de Mme Hellstern et d'Alice Goret, recueillis par Jeanne Patrimonio, 17 décembre 1945. « Vice-présidente du comité de la Croix Rouge du 18<sup>e</sup> arrondissement, Mme Hellstern [...] dissimule les réfractaires », p. 1.

« On faisait les mairies pour les cartes d'alimentations et les certificats. On avait la complicité du gardien de nuit qu'on ligotait pour la frime, on faisait main basse sur tout ce qui était intéressant », Témoignage de Mme Goret recueilli par Jeanne Patrimonio, p. 4.

<sup>50</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 4, La Contemporaine, « Historique de Vengeance dans la Nièvre ».

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

les passages vers l'Angleterre par plusieurs ports bretons, comme Douarnenez, avec l'abbé Cariou<sup>51</sup>.

Les corps francs Vengeance, enfin, dirigés par François Wetterwald secondé par Pierre Frilet, sont officiellement créés en janvier 1943. Cette création s'inscrit en fait dans le phénomène plus large d'émergence de nouvelles structures, spécialisées dans l'action immédiate et la guérilla, dont le développement explose après l'invasion de la zone libre par les Allemands<sup>52</sup>. Les formations de groupes francs ont ainsi comme vocation de « faire entrer la Résistance dans la lutte armée, sans attendre le débarquement allié, en menant des actions de sabotage et des attentats<sup>53</sup> ». S'il existait auparavant un embryon d'une organisation d'action, montée par Wetterwald avec des éléments du réseau de renseignement, la création effective de la branche action est actée le 13 janvier 1943. Au cours de cette réunion fondatrice, sont adoptés les règlements de Vengeance, destinés à unifier les structures et les méthodes des corps francs<sup>54</sup>. Le règlement A concerne les conditions d'admission ainsi que les modalités d'engagement et l'immatriculation des agents au sein du mouvement<sup>55</sup>. Le règlement B expose quant à lui les procédures administratives de Vengeance regroupant la comptabilité et la tenue des archives. Les règlements C, D, E et I sont consacrés aux corps francs Vengeance, et le règlement F régit la recherche d'asiles pour les émissions radio. Le règlement G reprend ensuite une note officielle de Londres concernant la recherche de terrains de parachutages et d'atterrissages, et le H organise le contrôle et les modalités du recrutement. Enfin, le règlement J oriente les agents dans la recherche du renseignement militaire<sup>56</sup>.

---

<sup>51</sup>Entre autres activités, l'abbé Cariou a contribué à de nombreux départs pour l'Angleterre, à bord de bateaux comme le *Dalch Mad*, en avril 1943, ou le *Moïse*, en août 1943.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, « Douarnenez, rapport relatif à l'organisation et activité du mouvement ».

<sup>52</sup>JM. Guillon, « Groupes francs », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 191.

<sup>53</sup>J. Barasz, « Groupes francs », dans F. Broche, JF. Muracciole (dir.), *Dictionnaire...*, p. 717.

<sup>54</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 22.

<sup>55</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, Règlement A.

<sup>56</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 7, La Contemporaine, Règlements B à J.

Cf. Pièces justificatives, Document 2, « Orienter les agents : un règlement interne témoin d'une identité », p. 502.

F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 21.

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

À l'apogée des corps francs, en mars 1943, leur état-major se divise en une administration centrale, chargée de la tenue des archives et des fiches d'immatriculation, d'une direction des effectifs à Paris et dans sa banlieue, et d'une direction des effectifs de la province<sup>57</sup>.

### ***b. Le comité directeur***

Afin de coordonner l'action de ces trois structures, dont la réunion forme le mouvement Vengeance, un Comité directeur clandestin est mis en place au début de l'année 1943, au sein duquel les responsables des principales organisations du mouvement prennent ensemble les grandes décisions relatives à la gestion de Vengeance<sup>58</sup>. Au fil des arrestations, la composition de ce comité évolue. En font partie, de 1943 à 1946, les trois membres fondateurs du mouvement, Victor Dupont, François Wetterwald et Raymond Chanel, jusqu'à leurs arrestations respectives, auxquels s'ajoutent ensuite différents chefs et responsables. C'est le cas par exemple de Jean-Marie Charbonneaux<sup>59</sup>, Jean Lavenan et Bernard Lauvray<sup>60</sup> pour le renseignement, d'André Mulle<sup>61</sup>, Georges Julien<sup>62</sup>, Claude Lerude, Marius Charlot, ou Pierre Frilet<sup>63</sup> pour les corps francs, ou encore de Gustave Salomon<sup>64</sup>, Jacqueline Héreil<sup>65</sup> et Étienne Nouveau, pour le mouvement dans son ensemble<sup>66</sup>.

La mission du Comité directeur clandestin est double : assurer, dans un premier temps, la répartition des tâches entre les diverses composantes du mouvement, et, dans un second temps, reprendre les rênes de Vengeance en cas d'arrestation. En décembre 1943, à la suite

---

<sup>57</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 28.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-15, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de commandeur de la Légion d'honneur en faveur de Gustave Salomon, 10 octobre 1948.

<sup>58</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...* p. 1.

<sup>59</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 188, dossier 373. GR 16 P 120330.

<sup>60</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 188, dossier 335. GR 16 P 295490.

<sup>61</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 189, dossier 395. GR 16 P 436760.

<sup>62</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 188, dossier 381. GR 16 P 314374.

<sup>63</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 186, dossier 146.

<sup>64</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 187, dossier 269. GR 16 P 532793.

<sup>65</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 186, dossier 172. GR 16 P 191147.

<sup>66</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946, p. 2. P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 90.



Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante des arrestations qui touchent les principaux membres du Comité directeur, est mis en place un Comité directeur annexe composé des survivants, qui se transforme en comité d'honneur au début de l'année 1944, dirigé par Étienne Nouveau qui reprend alors le mouvement<sup>67</sup>.

À côté des trois réseaux principaux desquels est issu le mouvement, existent de nombreux organismes annexes, mêlant renseignement et action, qui témoignent de la diversité et de la complexité que recouvre le nom de Vengeance, et permettent de comprendre l'effacement des individus au sein de cette démultiplication de structures collectives.

## B. Une identité propre

### 1. Des symboles du mouvement

#### a. L'École des cadres

Destinée aux membres de l'action clandestine, et dans une moindre mesure, à ceux du renseignement, l'École des Cadres est une fierté du mouvement Vengeance, en même temps qu'une spécificité de la Résistance. Étroitement liée à l'organisation des corps francs Vengeance, son principe jaillit d'un constat qu'ils partagent avec le réseau de renseignement Turma : le manque de cadres<sup>68</sup>, et la problématique des liaisons<sup>69</sup>. François Wetterwald imagine donc la création d'une école de formation, qu'il choisit de camoufler

---

<sup>67</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 114.

Ce comité d'honneur, qui reste dans l'ombre, est néanmoins tenu au courant des affaires afin de remplacer, le cas échéant, les membres disparus.

<sup>68</sup>F. Wetterwald évoque ainsi « le toujours plus pressant besoin de cadres où nous nous trouvons », dans Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946. Ce manque de cadres est à l'origine du rapprochement entre Vengeance et l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) en septembre 1943, le premier ayant les hommes et la seconde les officiers pour les encadrer. F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 105.

<sup>69</sup>La question des liaisons est au cœur des problématiques du renseignement résistant. Indispensables, les agents de liaison sont cependant le maillon faible de tout réseau. S'ils sont pris, l'ensemble du réseau est alors en danger. Dans le cas de Turma, la plupart des arrestations sont dues à la trahison d'agents de liaison, Max Dumas (*Jacques*), Raymond Fresnois (*Raymond*), et Bernard Fallot (*Raoul*).

P. Miannay, *Dictionnaire des agents doubles...*, p. 108, p. 121-123, p. 131.

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante sous les apparences d'un camp de jeunes, à Cerisy Belle-Étoile, dans le département de l'Orne. Son but est de former les futurs cadres du mouvement, ainsi que les agents de liaison<sup>70</sup>. Dans les faits Claude Lerude est le véritable organisateur de cette expérience inédite. « Si je fus le directeur de ce stage, témoigne Wetterwald, Lerude en fut le pylône<sup>71</sup> ». Si Pierre Mallez évoque deux sessions de cette école clandestine, les sources n'en gardent trace que d'une seule, tenue entre le mercredi 1<sup>er</sup> décembre et le jeudi 9 décembre 1943, dont le programme est parvenu jusqu'à nous<sup>72</sup>.

Les journées, divisées entre cours théoriques et exercices pratiques, comportent des enseignements communs, et des cours plus spécialisés propres aux agents de liaison d'une part, aux futurs cadres de l'autre. Les sujets abordés sont très variés, et touchent à la fois à l'histoire<sup>73</sup>, à la théorie du combat<sup>74</sup>, et au renseignement<sup>75</sup>. Les exercices pratiques font appel à toutes les capacités des élèves : topographie, mémoire, maîtrise de soi, mais aussi techniques de combat, observation, ou exercices radio...

Bernard Cagnet, membre du réseau Turma<sup>76</sup>, décrit cette école, par laquelle il passe avant d'être affecté au service de renseignement régional de la région VIII, comme « une école de renseignement et de préparation militaire<sup>77</sup> ». François Jacquemin quant à lui, a conservé, contre toutes les règles de sécurité, le carnet sur lequel il a noté, jour après jour, les conférences qui y ont été faites<sup>78</sup>, et François Wetterwald décrit ainsi cette expérience inédite :

« Je crois que c'est une des plus belles choses qui aient été faites dans la Résistance que cette école qui fonctionna dans l'Orne, [...] et qui groupait quarante de nos

---

<sup>70</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 116.

<sup>71</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, La Contemporaine, dossier 2, document manuscrit.

<sup>72</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « École des cadres, session de décembre ». L'organisation et le programme y sont exposés dans le détail.

<sup>73</sup>Dimanche 5 décembre 1943, « Histoire de l'armée allemande ».

<sup>74</sup>Samedi 4 décembre 1943, « Étude de la guérilla ».

<sup>75</sup>Mercredi 8 décembre 1943, « Conférence sur le 2<sup>e</sup> Bureau ».

<sup>76</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 186, dossier 104.

<sup>77</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, « État des services dans la Résistance du sous-lieutenant Cagnet Bernard », 14 février 1946.

<sup>78</sup>F. Jacquemin, « Une école militaire clandestine », dans *Journal des combattants*, 7 décembre 1985, n° 1969, p. 5.

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

camarades officiers et agents de liaison. Pendant quinze jours en terre occupée, à deux cents mètres d'un poste de garde allemand, ces quarante hommes s'entraînèrent, non seulement au maniement des armes parachutées, mais aussi aux problèmes qui pouvaient se poser au moment de la libération, tant au point de vue de la prise de pouvoir civil, qu'au point de vue militaire<sup>79</sup> ».

Un compte-rendu, adressé au terme de la session à Victor Dupont, reflète tout l'intérêt et l'originalité d'une telle école au sein de l'histoire de la Résistance : « J'ai l'honneur de vous rendre compte que l'expérience de l'École de Cadres a été pleinement réussie. [...] Nos cadres de province auront, grâce à ce stage, complété leur formation tout en unifiant la doctrine<sup>80</sup> ».

### ***b. La section spéciale***

Tout aussi célèbre que l'École des Cadres, la section spéciale, créée en mars 1943 à Paris par Bernard Chevignard<sup>81</sup>, et rattachée cette fois directement au réseau de renseignement Turma, constitue également une des fiertés de Vengeance<sup>82</sup>. Chargée de la protection des chefs et de l'exécution des traîtres, elle se spécialise également dans les vols de voitures, d'armes et d'uniformes allemands, qui permettent ensuite une infiltration au moins temporaire au sein des services allemands<sup>83</sup>. Les renseignements recueillis par son intermédiaire sont envoyés à Londres avec le courrier de Turma<sup>84</sup>.

---

<sup>79</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>80</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Compte-rendu ».

<sup>81</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, « Activité de Bernard Chevignard ».

<sup>82</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage du docteur Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948.

<sup>83</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 3.

<sup>84</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Vie et mort de la section spéciale ».

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

À l'arrestation de son chef en août 1943<sup>85</sup>, puis à celle de son remplaçant, Michel Pelletier, en septembre<sup>86</sup>, la section spéciale est reprise par Jean-Marie de Prémonville<sup>87</sup>, et devient alors la section d'action immédiate, moins spécialisée que la précédente et moins glorieuse qu'elle dans la mémoire collective<sup>88</sup>.

### c. *Les corps francs Vengeance SNCF*

Enfin, au sein des corps francs mais ne dépendant pas entièrement d'eux, les corps francs Vengeance SNCF présentent également une spécificité. Créés par *Mahot*, pseudonyme de Jean Lavenan, à Nevers en août 1942, ils se développent, à l'image du mouvement, en deux branches distinctes et pourtant fondamentalement liées : le réseau Action SNCF et le réseau SR SNCF<sup>89</sup>. Ceux-ci conservent leur autonomie et leur organisation, plutôt que de reprendre le modèle établi par les règlements de Vengeance, reste calquée sur celle des chemins de fer. Ils se subdivisent ainsi en réseaux Est, Nord, Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est<sup>90</sup>.

Élément essentiel de Vengeance, les corps francs SNCF ont un rôle de premier plan en termes de renseignement et d'action, du fait du milieu professionnel au sein duquel ils évoluent, et sont souvent présentés comme le chaînon liant Vengeance et Turma : « Tous les renseignements recueillis sur les activités de l'ennemi étaient transmis au réseau de renseignement Turma par des liaisons particulières. Ainsi était constitué un bloc

---

<sup>85</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 18.

Arrêté en pleine mission et condamné à mort le 3 mars 1944 par le tribunal militaire allemand de la rue Boissy d'Anglas, il est fusillé avec son adjoint, Michel Pelletier, au Mont-Valérien, le 15 mars 1944.

<sup>86</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 58.

<sup>87</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 187, dossier 254. Service hist. Défense, GR 16 P 490444.

<sup>88</sup>Il faut quand même mentionner le coup d'éclat réalisé le 14 octobre 1943 par cette section, à savoir la destruction de 100 000 fiches du STO au service du travail, rue des Francs Bourgeois.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 1, La Contemporaine, « Compte-rendu de l'attaque du fichier du STO rue des Francs Bourgeois », 14 octobre 1943.

<sup>89</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 50.

<sup>90</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, « Organisation SNCF ». Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 4, La Contemporaine, « Schéma de l'organisation du CF SNCF ».

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante parfaitement homogène Vengeance-SNCF-Turma, dont les possibilités étaient décuplées<sup>91</sup> ».

## 2. Des figures centrales essentielles

### a. *Vengeance : des chefs charismatiques*

Si les individus sont nécessairement effacés au sein de ces organisations aussi multiples que complexes, de grandes figures se dégagent néanmoins, qui ont marqué durablement de leur empreinte l'histoire du mouvement.

Victor Dupont, tout d'abord, est le fondateur du mouvement, connu par la plupart sous ses divers pseudonymes<sup>92</sup>. D'abord *Petitjean*<sup>93</sup> quand il est en lien avec le SR Air, il devient ensuite *Delmas* puis *Sorel* pour Londres, ou encore *Chartreux*, ou *Pellerin*. Au sein du mouvement, il est connu sous le nom de *Sorel* ou de *Jérôme*<sup>94</sup>. Né en 1909 et issu du milieu médical, fait prisonnier de guerre, il est libéré en décembre 1940, puis décide de créer une organisation de Résistance<sup>95</sup>. Fondateur du mouvement Vengeance, il est également le chef du réseau de renseignement Turma dont il s'occupe plus particulièrement, son adjoint à la tête du mouvement se spécialisant dans la direction des corps francs. Arrêté le 9 octobre 1943<sup>96</sup>, il est déporté, et rapatrié en mai 1945<sup>97</sup>. Engagé en tant que chef de mission de 1<sup>ère</sup> classe au BCRA<sup>98</sup>, assimilé au grade de lieutenant-colonel, il exerce une activité importante, mesurable à ses nombreuses décorations : il obtient ainsi la Croix de Guerre 1939-1945, est cité deux fois à l'ordre de l'Armée, et reçoit

---

<sup>91</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 4, La Contemporaine, « Schéma de l'organisation du CF SNCF ».

<sup>92</sup> Service hist. Défense, GR 28 P 4 186, dossier 130. Service hist. Défense, GR 16 P 202042.

<sup>93</sup> Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage du Docteur Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948.

<sup>94</sup> Cf. Annexes, Document 3, « Les pseudonymes des agents de Turma, dictionnaire biographique », p. 539.

<sup>95</sup> Service hist. Défense, GR 16 P 202042, « Renseignements complémentaires sur l'activité du lieutenant-colonel Vic Dupont dans la Résistance ».

<sup>96</sup> P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 73.

<sup>97</sup> Service hist. Défense, GR 16 P 202042, « Certificat de validation des services, campagnes et blessures des déportés et internés de la Résistance », 20 juin 1958.

<sup>98</sup> Service hist. Défense, GR 16 P 202042, « Attestation d'appartenance aux FFC n° 18 699 », 24 février 1948.

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante également la médaille de la Résistance et la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur<sup>99</sup>. Un dossier de proposition pour la Croix de Compagnon de la Libération est même établi à son nom, mais n'a pas été retenu<sup>100</sup>. Les divers mémoires de proposition soulignent tous l'activité essentielle qu'il a menée, et la place prépondérante qu'il occupe au sein du mouvement Vengeance : « Est pour tous ses hommes et cadres le symbole du chef sincère, conscient de toutes ses responsabilités, et résolu au sacrifice suprême pour que triomphe la cause commune de la Libération de la France<sup>101</sup> ». L'hommage que lui rend *Le Parisien*, à son décès en 1976, s'inscrit dans la même veine : « Un grand médecin, un grand savant, un homme vrai vient de disparaître<sup>102</sup> ».

Indissociable de Victor Dupont est son principal adjoint dans la clandestinité, le docteur François Wetterwald<sup>103</sup>. Né en 1911, il entre au réseau en février 1941, après une tentative manquée de passage en Angleterre, d'abord comme agent du réseau de renseignement, pour lequel il effectue un recrutement actif<sup>104</sup>. Il prend alors divers pseudonymes, utilisant le plus souvent celui de *Masson*, et est surtout considéré comme le chef des corps francs Vengeance, qu'il contribue à développer et auxquels il fournit les règlements déjà mentionnés<sup>105</sup>. Après l'arrestation de Victor Dupont, il prend le commandement de tout le mouvement, et réussit à en rétablir l'organisation malgré les nombreuses arrestations opérées au sein de Turma. Arrêté à son tour le 15 janvier 1944 sur dénonciation d'un agent double<sup>106</sup>, Max Dumas (pseudo *Jacques*), il connaît aussi la

---

<sup>99</sup>Décret du 7 juillet 1945, publié au *Journal Officiel* du 21 juin 1945.

<sup>100</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-11, dossier 1, La Contemporaine, « Mémoire de proposition pour Compagnon de la Libération concernant Victor Dupont », présenté par le colonel Thominet, Gustave Salomon et Charles Couderc.

<sup>101</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-11, dossier 1, La Contemporaine, « Mémoire de proposition pour Compagnon de la Libération concernant Victor Dupont », présenté par le colonel Thominet, Gustave Salomon et Charles Couderc.

<sup>102</sup>*Le Parisien*, « Un grand patron n'est plus », 27 septembre 1976.

<sup>103</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 187, dossier 282.

Service hist. Défense, GR 16 P 295761.

<sup>104</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295761, « Attestation de Victor Dupont », 21 juillet 1946.

<sup>105</sup>« Fait parvenir des renseignements aux services français, puis trouve définitivement sa véritable voie dans l'organisation du réseau action Vengeance, recrutant, triant, instruisant les recrues, s'imposant à tous par son patriotisme ardent, son intelligence, son courage, ses hautes qualités d'organisateur ». Service hist. Défense, GR 16 P 295761, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'Honneur, établi en faveur de François Wetterwald, 30 août 1945.

<sup>106</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 74.

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante déportation avant son rapatriement en mai 1945<sup>107</sup>. Le mémoire de proposition établi à son nom par Victor Dupont pour l'obtention de la Croix d'officier de la Légion d'Honneur le décrit comme un « magnifique exemple du véritable chef clandestin<sup>108</sup> ». Il est médaillé de la Résistance par décret du 24 avril 1946<sup>109</sup>.

Enfin, Jacqueline Héreil, si elle a une activité plus discrète, n'en est pas moins un élément indispensable de la direction de Vengeance<sup>110</sup>. Née en 1913, elle occupe au moment de la guerre le poste d'assistante sociale<sup>111</sup>, et s'engage au réseau Turma, avant d'entrer au comité directeur du mouvement en janvier 1943<sup>112</sup>. Connue de tous sous le pseudonyme de *Myrtille*, elle effectue de nombreux recrutements au profit du mouvement, tant dans la branche action que pour le réseau de renseignement. Lors de l'arrestation des différents chefs de Vengeance, elle assure la liaison entre les services de Turma et des corps francs, maintenant ainsi la continuité entre ces deux organisations. Son activité résistante est en réalité multiple : aide aux aviateurs alliés, hébergement des membres du mouvement, organisation de corps francs.

Arrêtée le 23 novembre 1943 sur dénonciation de l'agent de liaison *Raoul*, elle est déportée à Ravensbrück en février 1944<sup>113</sup>. Dès son retour, son activité se poursuit après la Libération, au travers du service social de l'amicale du mouvement qu'elle dirige

---

<sup>107</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295761, « Certificat de validation des services, campagnes et blessures des déportés internés de la Résistance » n° 5482.

<sup>108</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, « Mémoire de proposition pour le grade d'officier de la Légion d'honneur » en faveur de François Wetterwald, présenté par Victor Dupont.

<sup>109</sup>*Journal Officiel de la République française*, 17 mai 1946.

Ordre de la Libération, dossier de médaillé de la Résistance de François Wetterwald.

<sup>110</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 186, dossier 172.

Service hist. Défense, GR 16 P 171147.

<sup>111</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 186, dossier 172, « Fiche de renseignements concernant un agent déporté rapatrié ».

<sup>112</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 11, La Contemporaine, « Mémoire de proposition pour l'attribution du grade d'officier de la Résistance », 28 décembre 1946.

<sup>113</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 8.

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante activement. Elle reste pour tous le grand nom du recrutement au sein de Vengeance<sup>114</sup>. Médaillée de la Résistance par décret du 14 juin 1946<sup>115</sup>, elle reçoit ainsi un bel hommage :

« Cette jeune fille douée d'une intelligence, d'une énergie et d'un rayonnement incomparables, devient par son attitude, un exemple pour tous [...] Son action dans la Résistance étendue dans tous les domaines, a été continue et efficace, son travail a été énorme, son moral élevé à toujours soutenu les hommes qui travaillaient avec elle. Elle mérite les plus hautes distinctions pour son action et pour ses très belles qualités morales<sup>116</sup> ».

### ***b. Turma : une figure symbolique***

Au sein du réseau de renseignement Turma, de nombreuses figures se détachent par la qualité de leur action<sup>117</sup>. Celle de Jean-Marie Charbonneaux, pseudonyme *Cumulo* ou *Ébroic*, mérite tout particulièrement d'être citée<sup>118</sup>. Né en 1918, élève à HEC au début de la guerre, il entre au réseau Turma en avril 1941, dès sa démobilisation et son retour à Paris<sup>119</sup>. Rapidement, « grâce à son ardeur, son autorité et son esprit d'initiative, il assume d'importantes responsabilités, et devient l'adjoint de Victor Dupont, chef et fondateur du réseau de renseignement<sup>120</sup> ». Ardent recruteur et officier de renseignement remarquable, il est cependant trahi par son agent de liaison, Raymond Fresnois. Arrêté le 4 octobre 1943 par les services de *Masuy*<sup>121</sup>, il est abattu alors qu'il tente de s'enfuir<sup>122</sup>. *L'agent de liaison*,

---

<sup>114</sup> Elle recrute à elle seule plus de 3000 hommes ». Ordre de la Libération, dossier de médaillée de la Résistance de Jacqueline Héreil. 28 décembre 1945.

<sup>115</sup> *Journal Officiel de la République française*, 11 juillet 1946.

<sup>116</sup> Ordre de la Libération, dossier de médaillée de la Résistance de Jacqueline Héreil, « Motif de la proposition », 28 décembre 1945.

<sup>117</sup> Ces figures sont présentées en détail dans le Chapitre IV de ce travail.

<sup>118</sup> Service hist. Défense, GR 16 P 120330.

<sup>119</sup> P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 8.

<sup>120</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Inauguration de la plaque en hommage à *Cumulo* », discours de F. Wetterwald, 22 avril 1988.

<sup>121</sup> P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 17.

*Masuy*, de son vrai nom Georges Delfanne, est le directeur des services de renseignement allemands, installés au 101 avenue Henri Martin.

<sup>122</sup> « *Jean-Marie*, qui remplaçait *Sorel* alias *Chartreux*, a été arrêté à un de ses rendez-vous le 4 octobre. Il a tenté de s'évader et a été abattu ». Service hist. Défense, GR 28 P 4 373, « Rapport personnel de *Périclès* à la suite des arrestations chez *Parsifal* », 1943.



Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante journal de la Fédération des amicales des réseaux de renseignement de la France combattante (FARREFC), le décrit comme « une des plus belles figures de Vengeance<sup>123</sup> ».

### ***c. Corps francs Vengeance : une figure héroïque***

Les corps francs Vengeance, enfin, sont illustrés par la figure héroïque de Claude Lerude. Très jeune, il est né en 1920, il est d'abord chargé de mettre sur pied les corps francs du Loiret, et intègre très vite le Comité directeur de Vengeance. Faisant preuve d'un grand esprit d'organisateur, il est à l'origine d'une des créations originales du mouvement, l'École des Cadres, dont il anime l'ensemble des sessions<sup>124</sup>. Arrêté en janvier 1944, il est déporté au camp de Neuengamme, où il meurt d'épuisement le 7 mai 1945<sup>125</sup>.

## **3. Liberté chérie : une indépendance durement acquise**

### ***a. Ceux de la Libération (CDLL)***

Le mouvement Vengeance, incarné par des grandes figures centrales, présente ainsi une identité marquée et un caractère propre que l'on retrouve également dans le conflit qui l'oppose au mouvement de Résistance – au sens de mouvement politique, cette fois – Ceux de la Libération (CDLL)<sup>126</sup>. Créé en zone occupée en septembre 1940 par Maurice Ripoché, ce groupe se spécialise d'abord dans le renseignement et l'exfiltration des aviateurs alliés<sup>127</sup>. En lien d'abord avec le SR Air de 1940 à 1942, les premiers contacts avec la France libre sont établis par l'intermédiaire du colonel Manhès, en 1942. Reconnu par le gouvernement du général de Gaulle, il est l'un des cinq mouvements de zone nord à intégrer le Conseil National de la Résistance (CNR)<sup>128</sup>.

---

<sup>123</sup> *L'agent de liaison*, « Turma-Vengeance », 20 mars au 5 avril 1947.

<sup>124</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, « Claude Lerude », fiche biographique accompagnée d'une image mortuaire.

<sup>125</sup> P. Mallez, *Les membre de Turma...*, p. 19.

<sup>126</sup> Service hist. Défense, GR 13 P 143, dossier d'homologation du mouvement Ceux de la Libération.

<sup>127</sup> O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 150.

<sup>128</sup> D. de Bellecisz, « CDLL » dans F. Broche, JF. Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France libre...* p. 261.

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

### *b. Coopération : des accords*

En novembre 1942, lors de l'invasion de la zone libre par les troupes allemandes, Victor Dupont se retrouve sans liaisons avec Londres, du fait du départ des responsables du SR Air de Vichy pour l'Afrique du Nord<sup>129</sup>. Ainsi délaissé, le chef de Vengeance se retrouve sans liaisons, sans directives, mais surtout sans moyen de financement. Le capitaine Masson du SR Air présente alors Victor Dupont aux dirigeants de CDLL, Maurice Ripoche et Gilbert Védry, pseudonyme *Médéric*, le 27 décembre 1942. À compter de cette période, « les deux mouvements travaillent ensemble<sup>130</sup> ». En juin 1943, la situation étant plus critique, Victor Dupont se rapproche des dirigeants de CDLL afin de conclure un accord<sup>131</sup>. C'est chose faite en juillet, rue d'Édimbourg à Paris, dans l'appartement de *Médéric* : un accord oral de fusion est scellé, selon lequel une aide financière est versée à Vengeance. Le réseau de renseignement *Médéric* du mouvement CDLL est versé à Turma, et, selon le témoignage de François Wetterwald, Victor Dupont devient alors vice-président de CDLL<sup>132</sup>.

Ce premier jalon correspond ainsi à une période de développement important pour Vengeance, mais est interprété différemment par chacun des protagonistes après la guerre. Ainsi, un bref historique de CDLL présente Dupont comme « le chef du réseau de renseignement de CDLL, le SR Turma », qui crée au printemps 1943 « Les corps francs en marge du mouvement et les appelle Vengeance », et décide rapidement de faire scission, voulant « incorporer Turma à Vengeance<sup>133</sup> ». Ce à quoi Victor Dupont répond, dans une lettre au colonel Dulac, le chef du service de la France combattante :

« Masson me présente Ripoche, chef de CDLL. [...] Je garde la direction des corps francs [...] ; je garde la direction du réseau renseignement en l'amplifiant grâce en

---

<sup>129</sup>J. Bézy, *Le SR Air*, 1979.

<sup>130</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce, 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948.

<sup>131</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>132</sup>Arch. 72 AJ 81, dossier 5, pièce 1, Témoignage de François Wetterwald recueilli par Odette Merlat, 9 janvier 1946, p. 4.

<sup>133</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Note du colonel Philinte au colonel Dulac, au sujet de Ceux de la Libération-Vengeance », 1er juin 1945.

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

partie aux apports d'éléments de CDLL. [...] Je m'arrête pour préciser que Vengeance existait bien avant tout contact entre CDLL et moi, et qu'en aucun cas il n'est possible d'écrire : « Alors Dupont crée les corps francs en marge du mouvement et les appelle Vengeance. Il veut faire scission parce que ne s'entend pas avec Lenormand et veut incorporer Turma à Vengeance. » ; que Turma a toujours fonctionné comme réseau SR en dehors de Vengeance, comme en dehors de CDLL, et qu'il ne peut être question de parler d'incorporer un réseau renseignement à un réseau action<sup>134</sup> ».

Ainsi, ce premier accord, bancal, prend fin à l'automne 1943, en raison de la mésentente entre les deux organisations, et de la malhonnêteté des dirigeants de CDLL, dénoncée par François Wetterwald et Victor Dupont<sup>135</sup>.

D'octobre 1943 à février 1944 cependant, les arrestations survenues déciment d'abord le réseau Turma, puis la tête des corps francs de Paris et sa région<sup>136</sup>. C'est ce qui pousse les nouveaux responsables de Vengeance à prendre une seconde fois contact avec CDLL<sup>137</sup>. Ainsi, le 21 février 1944, devant les difficultés auxquelles il fait face, Étienne Nouveau, le responsable de Vengeance, signe un accord, écrit cette fois, avec CDLL, qui implique l'intégration totale de Vengeance au mouvement CDLL. Ce dernier change alors de nom pour devenir Ceux de la Libération-Vengeance (CDLV)<sup>138</sup>. Un comité directeur est mis en place comprenant neuf membres, dont six représentants de CDLL et trois de Vengeance<sup>139</sup>.

---

<sup>134</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Mise au point du lieutenant-colonel Vic Dupont adressée au colonel Dulac », 1945.

<sup>135</sup>F. Wetterwald, dans son témoignage de janvier 1946, évoque ainsi « la duperie militaire » mise en œuvre par CDLL lors des réunions constitutives de l'Armée Secrète, dont les chefs ne mentionnent pas les CFV en tant que tels, mais les présentent comme les troupes de CDLL. De la même manière, les fonds n'arrivent que le 15 ou le 20 de chaque mois.  
Arch. 72 AJ 81, dossier 5, pièce 1, Témoignage de François Wetterwald recueilli par Odette Merlat, 9 janvier 1946, p. 6.

<sup>136</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2.

<sup>137</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Historique schématique du mouvement Vengeance ».

<sup>138</sup>Arch. 72 AJ 81, dossier 5, pièce 3, Témoignage d'Étienne Nouveau recueilli par Jeanne Patrimonio, 10 janvier 1946.

<sup>139</sup>« 6) Le mouvement prendra désormais le titre de Ceux de la Libération-Vengeance ».

Arch. 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, « Projet d'accord avec CDLL », en six points, détaillant les modalités de rapprochement entre les deux organisations, 21 février 1944.

## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

### *c. La rupture*

Cet accord provoque, chez les chefs départementaux et régionaux de Vengeance, une vague de démissions présentées à Nouveau dans le courant de l'année 1944, car ils jugent que l'accord ne correspond pas à l'idéal et l'esprit de Vengeance<sup>140</sup>. Étienne Nouveau lui-même témoigne que cet accord dure à peine un mois, avant d'être largement dépassé par les dirigeants de CDLL qui cherchent, ni plus ni moins, à intégrer Vengeance à leur mouvement. Outre les querelles financières, de nombreux différends politiques opposent CDLL à Vengeance, qui a toujours refusé de se mêler de politique<sup>141</sup>.

À son retour de déportation, en avril 1945, Victor Dupont reprend la tête de Vengeance, que lui cède Étienne Nouveau, et revient sur cet accord qu'il dénonce dans son ensemble. La séance du 5 juin 1945 du Conseil National de la Résistance entérine officiellement cette séparation, après plus d'un an de luttes intestines. En confirmant ainsi que Vengeance a eu une existence autonome, cette reconnaissance officielle justifie également qu'il soit reconnu comme une entité autonome<sup>142</sup>.

Cette confirmation par le CNR est d'une importance capitale. Elle témoigne du fait, qu'après étude de l'affaire CDLL-Vengeance, le mouvement Vengeance lui a bien préexisté. Ainsi, le réseau Turma n'est pas le SR de CDLL, mais bien le réseau de renseignement du mouvement Vengeance.

---

<sup>140</sup>Arch. 72 AJ 81, dossier 5, pièce 18, Document de démission des régionaux, chefs du Centre et de la Bretagne », 1944.

<sup>141</sup>« Maître Nouveau se débat contre Mutter, qui veut utiliser CDLV à des fins politiques ». Arch. 72 AJ 81, dossier 5, pièce 3, Témoignage d'Étienne Nouveau recueilli par Jeanne Patrimonio, 10 janvier 1946, p. 7.

<sup>142</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Lettre n° 1139/SG du secrétaire-général du CNR, P. Meunier, adressée à Victor Dupont », 7 juin 1945.  
Cf. Pièces justificatives, Document 1, « La consécration : reconnaissance indépendante de Vengeance par le CNR », p. 501.

## C. Une spécificité résistante

### 1. Un contresens historique

Cette affaire houleuse, tout en permettant de marquer l'identité propre de Vengeance, est ainsi à l'origine d'une confusion courante, tendant à définir le réseau Turma comme issu, en 1943, du mouvement CDLL<sup>143</sup>. Cette confusion s'ajoute à une seconde, plus trompeuse encore, qui identifie Vengeance à un mouvement de Résistance, et qui est à l'origine de la méconnaissance du réseau de renseignement Turma.

Au sein du vocabulaire résistant, existe en effet une distinction fondamentale entre les mouvements et les réseaux de Résistance. « Le nom de mouvement évoque la politique... Un mouvement comprend le plus grand nombre de personnes<sup>144</sup> ». Ainsi défini par Claude Bourdet, « un *mouvement*, au contraire [d'un réseau], a pour premier objectif de sensibiliser et d'organiser la population de la manière la plus large possible. [...] C'est la *population* qui est son objectif et sa préoccupation principale<sup>145</sup> ».

### 2. Une identité trahie ?

Pour ce qui est de Vengeance, il est reconnu, à la Libération, comme un « mouvement de Résistance » à part entière, donc liquidé à la Résistance intérieure française<sup>146</sup>, et non à la France combattante<sup>147</sup>. De ce fait, il est assimilé par la plupart à

---

<sup>143</sup> « Un réseau de renseignement est extrait de chaque mouvement : Centurie pour l'OCM, Manipule pour CDLR, Turma pour CDLL ».

S. Albertelli, « Arquebuse-Brumaire », dans F. Broche, JF. Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France Libre*, p. 88.

<sup>144</sup>C. Bourdet, *L'aventure incertaine...*, p. 95.

<sup>145</sup>C. Bourdet, *L'aventure incertaine...*, p. 96.

<sup>146</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 143, dossier d'homologation du mouvement Vengeance à la Résistance intérieure française.

<sup>147</sup>La différence est de taille. Alors que les réseaux, qu'ils soient de renseignement, d'action ou d'évasion, sont considérés comme des Unités Combattantes, donc militaires à part entière, et sont intégrés aux Forces Françaises Combattantes, la Résistance Intérieure Française regroupe quant à elle les mouvements qui ont eu une activité plus politique, tournée vers la population, et qui ont eu un impact sur elle du fait essentiellement de leur propagande. On est donc ici sur un plan totalement différent, militaire pour les FFC, politique pour la RIF.

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante un mouvement de Résistance au sens politique du terme, à l'image de CDLL, Combat et toutes les autres organisations politiques résistantes, telles que définies par Claude Bourdet.

Autrement dit, à la Libération, s'il parvient à obtenir sa reconnaissance, indépendamment de celle du mouvement CDLL<sup>148</sup>, Vengeance n'obtient pas totalement gain de cause en termes d'indépendance structurelle et formelle, ou plutôt, cette indépendance acquise est à double tranchant. Alors même que la rupture d'avec CDLL, est voulue par Vengeance justement parce que CDLL est un mouvement politique<sup>149</sup>, Vengeance est homologué, au même titre que CDLL, en tant que mouvement politique, trahissant ainsi son identité spécifique. Si le terme « mouvement » est bien le même, il renvoie pour Vengeance à une réalité tout autre.

### **3. Vengeance, entre identité spécifique et continuité mémorielle**

Il est donc désormais possible et nécessaire de proposer une définition réelle, ou du moins plus proche de la réalité, du mouvement Vengeance. Une définition que l'on peut faire partir, tout d'abord, du nom du mouvement, qui interpelle souvent par la violence qu'il paraît recouvrir<sup>150</sup>. « Ce nom de Vengeance, il nous est cher, nous avons payé durement pour l'avoir. Vengeance est peut-être un mot qui peut heurter certains, je sais, mais dans notre cœur, la Vengeance, qu'est-ce que c'est ? C'est le plus sûr moyen d'éviter

---

<sup>148</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, « Congrès des Corps Francs Vengeance », compte-rendu du congrès départemental des corps francs Vengeance, tenu le 2 septembre 1946 à Orléans : « Nous avons demandé [sic] au CNR de bien vouloir reconnaître Vengeance comme mouvement indépendant ».

<sup>149</sup>« Ce que nous reprochions à CDLL, n'était pas d'avoir pris telle ou telle direction, mais c'était d'en avoir pris une », écrit ainsi F. Wetterwald dans le compte-rendu du premier congrès de Vengeance, le 25 mai 1946.

<sup>150</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA 0937-2, dossier 5, La Contemporaine, Correspondance adressée à P. Mallez par la société civile de gestion immobilière de la rue Francisque Sarcey, 30 mars 1988 : « Nous souhaitons que le mot Vengeance ne figure pas sur cette plaque, estimant qu'il pouvait figurer en 1942, mais plus en 1988 ».

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante aux autres ce que l'on a soi-même enduré, [...] et pour lequel des centaines de camarades sont morts [...] <sup>151</sup> ».

Et en effet, le nom de « Vengeance », apparu début 1941 <sup>152</sup>, au-delà d'un simple mot revanchard, est le point de ralliement auquel se rattachent des milliers d'hommes, il est le symbole d'une unité durement et incomplètement acquise.

Vengeance, c'est ensuite un agrégat complexe d'organisations multiples. Cette complexité vient du fait que, s'il est impossible de parler d'unité, ou d'uniformité pour ce mouvement, il est tout autant impossible de séparer les éléments qui le composent pour faire de chacun un réseau ou une organisation à part entière, indépendante. Nous sommes ici au cœur de la problématique du mouvement, qu'il faut absolument toucher du doigt pour comprendre l'intérêt d'une étude sur la figure de l'agent de renseignement et la notion de réseau de renseignement, telle qu'elle a été voulue dans ce travail <sup>153</sup>.

Le terme mouvement appliqué à Vengeance s'entend donc uniquement au sens de structure coiffant diverses organisations spécialisées et théoriquement indépendantes les unes des autres, placées sous un même commandement, mais dont l'action propre et individuelle est fondamentalement conditionnée par celle des autres, et n'est possible qu'en coordination parfaite et perpétuelle avec celle des autres organisations. Ainsi, chaque entité de Vengeance – que ce soit Turma, les corps francs Vengeance et l'organisation SNCF, la section spéciale ou la section d'action immédiate – a une existence et une chronologie qui lui sont propres, un commandement spécial, un fonctionnement adapté, mais le travail de chacune de ces sous-parties rejaillit sur celui de toutes et ne

---

<sup>151</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946 p. 18.

<sup>152</sup>Ce nom est donné par Victor Dupont au mouvement qu'il crée, début 1941.

Arch. nat., 72 AJ 81, pièce 10, témoignage du Docteur Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 1.

<sup>153</sup>La notion de réseau de renseignement est en effet questionnable depuis ce constat, et sera remise en question au moyen de l'étude du réseau Turma-Vengeance, uniquement parce que la spécificité du mouvement Vengeance permet d'en souligner, plus nettement donc de manière plus complète que pour d'autres réseaux de renseignement, les limites.

Du fait de cette complexité et de l'imbrication des différentes branches de Vengeance, la figure de l'agent de renseignement peut être appréhendée de manière plus complète. À cet égard, les corps francs SNCF, nous l'avons vu, situés à la croisée des réseaux de renseignement et d'action, sont un exemple parlant.

Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante s'explique qu'au travers de l'action de toutes. Cet entrelacs complexe constitue la force du mouvement, mais aussi sa faiblesse : c'est ce dont témoigne son assimilation à un « mouvement de Résistance » traditionnel qui le dénature.

Force, faiblesse, cette complexité n'en fait pas moins toute la spécificité du mouvement Vengeance, donc son originalité, et, par conséquent son caractère unique au sein de la Résistance<sup>154</sup>. Au-delà d'une distinction sémantique, certes fondamentale, Vengeance est enfin, d'abord et avant tout, un esprit, et la meilleure définition qui puisse être jointe à son nom peut se trouver dans ce petit texte intitulé « Paroles d'une équipe », paru dans *l'Agent de Liaison* en 1947 :

« Lucides et mystiques, au-dessus de toute division d'ordre politique, étrangers à toute ambition, soldats secrets unis par une implacable discipline intérieure, au service de leur pouvoir légal installé à Londres, ils avaient, dans l'enthousiasme, accepté le plus beau et le plus désintéressé des combats. [...] Paroles d'une équipe qui n'eut jamais qu'un objectif, l'action militaire à la façon d'une armée qu'elle avait constituée, qui n'avait en son sein ni service de presse, ni service de propagande, ni service des questions administratives et politiques, et qui n'attendait de justice que de l'état-major de la France combattante à laquelle ses éléments avaient signé leur engagement, elle ne recherchait par ailleurs sa satisfaction et sa justification que dans le sentiment du devoir accompli dans le silence et dans la foi<sup>155</sup> ».

---

<sup>154</sup>Vengeance se caractérise également par sa longévité et la continuation de son action. Ainsi, ce n'est que le 8 décembre 2004 que prend fin l'histoire de Vengeance, avec la dissolution de l'amicale du mouvement, à l'occasion de la dernière assemblée générale d'un Comité Directeur encore en place, plus de 60 ans après la création du premier Comité Directeur.

Service hist. Défense, GR 17 P 230, Correspondance de Pierre Frilet, président de l'Amicale du réseau Turma au Bureau Résistance, DPMAT, 18 novembre 2004.

<sup>155</sup>« Turma-Vengeance », dans *L'agent de Liaison*, 20 mars au 5 avril 1947, p. 12.



## Chapitre premier. Le mouvement Vengeance, histoire d'une spécificité résistante

Ainsi, cadre certes éloigné de l'action des agents de renseignement de Turma, mais qu'il est nécessaire de présenter, le mouvement Vengeance, dans sa complexité comme dans la diversité et l'imbrication de ses composantes, présente un intérêt fondamental pour l'étude des agents de renseignement, car il permet de mettre en avant le caractère avant tout collectif des organisations résistantes, qui nécessite l'effacement des individus tout en lui donnant une explication. Enfin, structure principale regroupant divers réseaux, il est le vecteur d'une approche diversifiée de la figure de l'agent de renseignement.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

Mouvement de résistance apolitique et inédit, Vengeance se décline ainsi en plusieurs organisations reliées les unes aux autres par un comité directeur. Avant d'étudier l'agent de renseignement ainsi que ses différentes attributions et définitions, il convient de revenir sur l'organisation structurelle au sein de laquelle il évolue dans la clandestinité, et qui le crée agent de renseignement, c'est-à-dire qui lui confère ce caractère.

L'agent de renseignement en effet, est, avant toute chose, le membre effacé d'une structure collective, en dehors de laquelle il n'aurait pas de sens. Ce qui compte alors, ce n'est pas tant l'existence de l'agent en lui-même, mais le fait qu'il soit un petit maillon d'une chaîne bien plus grande.

La première partie de ce chapitre revient sur le contexte dans lequel émerge une nouvelle conception du travail de renseignement en France occupée. Elle permet ainsi de donner une première définition de l'agent de renseignement, s'inscrivant immédiatement dans la notion plus vaste de réseau de renseignement qui se conceptualise alors. La deuxième partie est consacrée à la présentation générale du réseau Turma, en tant que structure collective rationnelle, selon la définition qui est couramment retenue du réseau de renseignement. Ne correspond-il pas alors à un réseau de renseignement type de la France libre ?

## A. Le réseau de renseignement : une structure fondamentalement collective ?

### 1. Une conception inédite du renseignement

#### a. *Le Service de Renseignement de la France libre*

Dans le contexte particulier de la création d'un second gouvernement français à Londres, le général de Gaulle, en refusant l'armistice<sup>1</sup>, s'attribue un rôle éminemment politique, qui le conduit à édifier un nouvel appareil gouvernemental dans la capitale londonienne, un État hors de l'État qui se veut représentatif de la vraie France, tant à ses propres yeux qu'à ceux des Alliés, et au-delà, du monde. Parti de rien, il doit donc créer de toutes pièces les éléments nécessaires à la crédibilité de l'action qu'il est sur le point d'entreprendre, ce qui passe par la reconstitution d'une force armée, argument essentiel pour celui qui se veut le promoteur d'une continuation de la lutte.

Ainsi, le général de Gaulle, le 1<sup>er</sup> juillet 1940<sup>2</sup>, confie la charge des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bureaux de la France libre à André Dewavrin<sup>3</sup>, jeune officier ayant rejoint Londres après avoir participé à la campagne de Norvège<sup>4</sup>. Ainsi naissent les services de renseignement de la France libre, mêlant immédiatement le 2<sup>e</sup> bureau, chargé du recueil des renseignements, et le 3<sup>e</sup> bureau, chargé de la mise en œuvre des opérations militaires, à partir des renseignements fournis par le 2<sup>e</sup> bureau<sup>5</sup>. Dès l'origine, le service de renseignement du général de Gaulle porte en lui-même les racines de ce qui fera son essence, à savoir une imbrication étroite entre le renseignement et l'action, que l'on retrouve au sein de la dénomination sous laquelle il est

---

<sup>1</sup>« La France, a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre ! », lit-on ainsi dans une proclamation rédigée sans doute le 18 juin 1940, mais affichée à partir du 3 août seulement sur les murs de la capitale londonienne. Cette affiche célèbre s'adresse « À tous les Français ».

<sup>2</sup>O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 28.

Dans un état-major, le 2<sup>e</sup> bureau est chargé du recueil du renseignement, et le 3<sup>e</sup> bureau de la montée des opérations.

<sup>3</sup>C. Tibère, « Dewavrin », dans H. Moutouh, J. Poirot, *Dictionnaire du renseignement*, p. 258.

<sup>4</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 61. Le récit de cette nomination par le Colonel Passy est un bon révélateur de la détermination du général de Gaulle, mais surtout de l'amateurisme de celui qu'il choisit de mettre à la tête de ses 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bureaux.

<sup>5</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 23.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

le plus connu : le Bureau Central de Renseignements et d'Action<sup>6</sup>. S'il prend à l'automne 1940 la nomination de 2<sup>e</sup> bureau, dans les faits, il est, dès cette époque, un véritable Service de Renseignement (SR)<sup>7</sup>, chargé de rechercher lui-même des renseignements en France<sup>8</sup>, de les centraliser et de les transmettre au commandement<sup>9</sup>.

Cette étape est fondamentale dans l'histoire de la Résistance comme dans celle du renseignement, car elle met à la tête des services secrets de la France libre un officier certes, mais qui n'a jamais pratiqué le métier du renseignement, et qui n'a aucune expérience en termes de 2<sup>e</sup> bureau<sup>10</sup>. C'est pourtant cet amateurisme qui va donner toute sa force à l'organisation montée par le Colonel Passy<sup>11</sup>, et qui est à l'origine de la spécificité du renseignement français<sup>12</sup>, cette ignorance primitive permettant de considérer avec un œil neuf et un esprit ouvert, une situation inédite réclamant des mesures exceptionnelles<sup>13</sup>.

Ainsi, né dans des circonstances exceptionnelles, c'est à un renseignement exceptionnel que Passy a recours pour maintenir le lien avec le territoire métropolitain. Face au professionnalisme outrancier des services secrets britanniques, et particulièrement face

---

<sup>6</sup>SY. Laurent, « Les services spéciaux de la France Libre, politique et légitimité républicaine », dans *L'exploitation du renseignement...*, p. 138.

Cette appellation n'est cependant valable qu'à partir de juin 1942. Les services de Londres connaissent de multiples appellations, en parallèle de l'extension des fonctions qui leur sont attribuées : 2<sup>e</sup> bureau en 1940, ils deviennent SR en avril 1941, BCRAM en janvier 1942, BCRA en juin, puis DGSS en octobre 1943, et enfin DGER en novembre 1944.

<sup>7</sup>O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 28.

<sup>8</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France Libre...*, p. 19.

Le rôle d'un 2<sup>e</sup> bureau est d'établir les plans de collecte de renseignements à communiquer au SR. Ce dernier, après avoir recueilli les renseignements selon les directives du 2<sup>e</sup> bureau, les remet au 2<sup>e</sup> bureau qui les centralise et produit des synthèses pour le commandement.

<sup>9</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 77.

« Le 2<sup>e</sup> bureau devait en réalité être, dès la première heure, un service de renseignement ».

<sup>10</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 28.

Il y évoque une équipe très jeune, donc inexpérimentée, qui fait de ces hommes ni des spécialistes du 2<sup>e</sup> bureau, ni *a fortiori* des services secrets.

<sup>11</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 518.

Les agents de Londres « font de leur amateurisme initial une force ».

<sup>12</sup>Arch. nat., 171 MI 5, Correspondance du colonel Passy, chef du BCRA, au colonel chef de l'état-major particulier du général de Gaulle, 21 juin 1943 : « Le BCRA est un organisme sans précédent, ayant un objet sans précédent, et ayant dû de ce fait mettre au point une technique qui a très peu de rapport avec le fonctionnement des services secrets tel qu'il était connu avant-guerre, c'est-à-dire l'établissement d'antennes en pays étrangers ou alliés ».

<sup>13</sup>G. Perrier, *Le Colonel Passy...*, p. 25.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

à l'*Intelligence Service (IS)*, le colonel Passy promeut une nouvelle technique de renseignement, essentielle dans le processus d'émergence des réseaux de renseignement.

### ***b. Révolution du travail de renseignement***

Alors qu'il entre en contact avec le chef de la section française de l'*IS*, Passy rapporte en effet dans ses mémoires que « d'emblée, [leurs] deux conceptions se heurtent<sup>14</sup> ». En effet, pour les Britanniques, les Français libres disposent, à Londres, de volontaires susceptibles d'être envoyés en France pour y étudier le dispositif allemand. Il suffit donc, selon eux, de « leur apprendre le métier d'agent secret, développer ou créer leurs connaissances techniques, et les envoyer sur le terrain<sup>15</sup> ». Autrement dit, tout en restant dans une conception très traditionnelle, donc très militaire, du renseignement, les services britanniques veulent avoir recours uniquement à de véritables professionnels<sup>16</sup>, ce qui induit une formation longue pour des Français de Londres en général totalement ignorants du milieu secret, qui devraient tout apprendre<sup>17</sup>.

De son côté, le Colonel Passy, en visionnaire, comprend, à l'instar du général de Gaulle, que la guerre sera longue, et que, loin d'envoyer de simples agents lors de missions ponctuelles, chargés d'observer les mouvements et installations des Allemands sur le territoire métropolitain, puis de rentrer en Angleterre pour en rendre compte, c'est au moyen d'organisations locales et solidement implantées qu'il faut chercher à se renseigner sur les troupes ennemies. Autrement dit, alors que les Anglais voient à court terme, le Colonel Passy se projette dans un avenir qu'il sait être sombre et dur, mais surtout long : ce n'est pas telle ou telle organisation allemande qui représente un intérêt stratégique à tel instant de la guerre, mais l'ensemble des unités et administrations, ainsi que leurs mouvements et évolutions respectifs, à chaque heure et chaque seconde de l'occupation

---

<sup>14</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 80.

<sup>15</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 80.

<sup>16</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 38.

<sup>17</sup>D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 214.

« Pour les Britanniques, le recueil du renseignement exigeait des qualités de discrétion, de patience, de courage tranquille et de persévérance dans des opérations qui pouvaient durer des mois voire des années ».

## Chapitre II. Turma, un réseau central

nazie, qui permettra selon lui de comprendre les projets du III<sup>e</sup> Reich<sup>18</sup>. Ainsi, alors que l'*Intelligence Service*, dans une conception plutôt traditionnelle, envisage un renseignement défensif, le Colonel Passy, de son regard extérieur et neuf de non-initié, comprend que, dans cette guerre, le renseignement offensif est déterminant.

Le contexte même dans lequel naît l'idée de réseau de renseignement est tributaire de cette distinction fondamentale entre les conceptions britannique et française libre. En effet, si les services de renseignement britanniques, d'abord l'*Intelligence Service (IS)* puis le *Special Operations Executive (SOE)*<sup>19</sup>, se tournent vers le général de Gaulle et son SR – alors même qu'ils le reconnaissent plus comme le « chef des Français libres », que comme le « chef d'un gouvernement français en exil<sup>20</sup> » – c'est tout d'abord par crainte d'un débarquement allemand en Angleterre depuis les côtes françaises<sup>21</sup>. C'est donc bien dans une perspective défensive que le premier contact est établi : observer les installations ennemies sur les côtes françaises pour se préparer à une éventuelle invasion allemande, et ainsi, indirectement, s'adapter aux projets mis en œuvre par les Allemands.

La conception de Passy, au contraire, a pour but de connaître tous les mouvements et projets allemands, non pour y répondre, mais pour les devancer, les anticiper, en un mot, les contrôler. Et cette conception passe par une nouveauté qu'il peine à imposer aux yeux des Britanniques : « Dès lors, ce qu'il nous faut, ce ne sont point des observateurs, mais des hommes capables de nous trouver le maximum d'informateurs, qui, sans même se déranger, pourront avec exactitude nous dire ce qu'ils voient, ce qu'ils savent et qui nous intéresse<sup>22</sup> ». Cette volonté, tout en bouleversant intégralement les cadres traditionnels du renseignement, revêt à ces yeux plusieurs avantages. Dans un premier temps, elle permet

---

<sup>18</sup>G. Perrier, *Le Colonel Passy...*, p. 35.

<sup>19</sup>M. RD. Foot, *Des Anglais dans la Résistance*, p. 63.

Le *SOE* est créé en juillet 1940 par Churchill.

<sup>20</sup>R. Franck, « La Résistance et les Alliés », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 90.

Londres reconnaît officiellement de Gaulle comme le chef des Français Libres le 27 juin 1940. Le 20 août 1940, les Britanniques dotent la France Libre d'un statut à part entière.

<sup>21</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 38.

<sup>22</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 81.

D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 213.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

à la France libre de prendre pied sur le territoire métropolitain tout en lui donnant un poids précieux et un prestige non négligeable face aux Britanniques qui tentent de la contrôler. Dans un second temps, elle simplifie la question du recrutement, un des points faibles de la France libre. Enfin, elle permet aux Français du territoire métropolitain de prendre une part active non seulement à la libération du territoire, mais surtout et avant tout, aux combats.

Dans ces conditions, le rôle des agents de Londres n'est plus de participer à la recherche du renseignement, mais uniquement de « repérer et inventorier les personnes les plus qualifiées pour apporter des informations précises et exactes dans un domaine déterminé<sup>23</sup> ».

### *c. L'agent : redéfinition fondamentale d'une figure*

Ainsi, organe de renseignement confié à des amateurs, le Service de Renseignement de la France libre initie une approche du renseignement complètement révolutionnaire, qui passe par une redéfinition profonde de la figure de l'agent de renseignement. Jusque-là professionnel formé à un métier, il devient désormais, envoyé de Londres, un simple administrateur, un technicien initié à Londres, chargé de rechercher des contacts et de centraliser les informations que ces derniers recueilleraient<sup>24</sup>, bousculant ainsi la notion traditionnelle d'agent<sup>25</sup>.

Mais l'essentiel de cette nouvelle conception repose surtout sur l'intégration d'une autre dimension au sein de la définition traditionnelle de l'agent de renseignement, qui se situe au cœur de notre travail : il s'agit de l'extension de ce terme à tous ceux qui, désormais,

---

<sup>23</sup>G. Perrier, *Le Colonel Passy...*, p. 35.

<sup>24</sup>D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 214.

En juillet 1940, le colonel Passy s'adresse ainsi au Major Kenneth Cohen : « Nos envoyés n'auront rien d'autre à faire qu'à recueillir des informations, à les organiser et à nous les transmettre le plus rapidement possible ».

<sup>25</sup>SY. Laurent, « Les services spéciaux de la France Libre, politique et légitimité républicaine », dans Collectif, *L'exploitation du renseignement...*, p. 139.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

en remplacement de l'agent de renseignement traditionnel, recueillent le renseignement sur le terrain.

Par conséquent, à l'agent professionnel traditionnel, certes formé au métier du renseignement, mais « itinérant, coupé de source et sillonnant le pays<sup>26</sup> » à la recherche de l'information, Passy substitue « une myriade d'observateurs dispersés, compétents chacun dans son domaine, qui récoltent des informations sûres et ciblées<sup>27</sup> ». Le recrutement des agents de renseignement se fait alors sur le territoire national, et cible les hommes et femmes ayant, par leur situation professionnelle, amicale ou personnelle une position leur permettant de recueillir, sans avoir à se cacher, tous les renseignements intéressant la France libre<sup>28</sup>.

Le colonel Rémy, lors de sa première mission en 1940, expérimente durement l'écart qui s'est ainsi creusé entre utilisation d'agents professionnels et nécessité de recourir à des agents locaux. Chargé de renseigner le SR de la France libre sur les activités dans le port de Bordeaux, il réalise que, seul, cette tâche est impossible<sup>29</sup> : « Ce premier pas dans le renseignement m'apparaît bien décevant<sup>30</sup> », écrit-il dans ses mémoires. À cet égard, sa rencontre, en janvier 1941, avec Jean Fleuret, ancien syndic du port de Bordeaux, lui révèle toute l'importance de se détacher du renseignement traditionnel, pour avoir recours à une nouvelle sorte d'agents<sup>31</sup>.

---

<sup>26</sup>D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 261-262.

<sup>27</sup>G. Perrier, *Le Colonel Passy...*, p. 35.

<sup>28</sup>D. Veillon, « Les réseaux de Résistance », dans JP. Azéma, F. Bédarida (dir.), *La France des années...*, p. 393.

<sup>29</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 110.

« Arrivé à Bordeaux, [...] si je puis lire sans difficulté le nom des navires qu'on charge ou qu'on décharge, je suis bien incapable de savoir d'où ils viennent, où ils vont aller, quelle est la nature de leur cargaison ».

<sup>30</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 110.

<sup>31</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 58.

Sébastien Albertelli explique d'ailleurs que le succès de la CND repose en grande partie sur le recrutement de quelques hommes clés, placés à des postes stratégiques.

S. Albertelli, « CND », dans F. Broche, JF. Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France Libre*, p. 357.



## Chapitre II. Turma, un réseau central

De la même manière, Adrien Bories, secrétaire de la centrale du réseau Turma, évoque dans ses souvenirs la nécessité, pour le réseau de renseignement, de se composer d'agents locaux maîtrisant la géographie, la langue et la spécificité des régions où il est implanté<sup>32</sup>.

Ainsi, dès l'année 1940, la figure de l'agent de renseignement se trouve au cœur d'une redéfinition originelle fondamentale, qui permet de comprendre la complexité qu'elle revêt tout au long de la clandestinité. Une première distinction est alors établie entre les « agents fixes, chargés d'établir un réseau d'espionnage sur des mailles de terrains déterminées », et les « agents mobiles », chargés « d'obtenir certains renseignements précis et de collecter les informations des agents fixes<sup>33</sup> ». Résumant ces nouveautés, Passy conclut : « Et c'est ainsi qu'apparut la notion de réseau de renseignement<sup>34</sup> ».

## 2. Une nécessité : l'émergence de la notion de réseau de renseignement

### a. *L'aveugle et le paralytique : un chaînon manquant*

Dans ce contexte majeur de refonte radicale de la fonction comme du métier de renseignement, Français et Britanniques se retrouvent cependant sur un point : la nécessité d'une coopération pour parvenir chacun à leurs fins respectives<sup>35</sup>. Si les uns ont pour eux la nationalité et les hommes nécessaires, ils manquent cruellement d'argent, de moyens matériels et financiers ; les autres, s'ils disposent de tout ceci, n'ont personne à envoyer ou sur qui s'appuyer sur le territoire français, dans le contexte critique de la

---

<sup>32</sup>Il souligne par exemple cette nécessité dans les situations de danger : « Il me fallait connaître parfaitement la région malgré l'absence de cartes afin de savoir trouver les voies de dérivation, en cas de danger ». A. Bories, *Souvenirs*, p. 17.

<sup>33</sup>Arch. nat., 171 MI 5, Correspondance du capitaine Passy au général de Gaulle, « Compte-rendu au sujet de l'activité du 2<sup>e</sup> Bureau », 21 juillet 1940.  
S. Albertelli, *Les services secrets de la France libre...*, p. 131.

<sup>34</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 81.

<sup>35</sup>B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 87.  
O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 31.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

Bataille d'Angleterre<sup>36</sup>. C'est ainsi que, « tel l'aveugle et le paralytique, il nous fallut donc nous unir », résume de manière très intéressante le Colonel Passy<sup>37</sup>.

Pour autant, cette image de l'aveugle et du paralytique connaît quelques limites. Certes les Anglais sont aveugles, car ils n'ont pas d'agents en France ; certes les services de Passy sont paralytiques car ils n'ont que peu de ressources<sup>38</sup>. Mais pour reprendre cette métaphore, ces derniers ne sont pas moins aveugles que ceux des Britanniques et c'est là qu'apparaît la nécessité du réseau de renseignement, comme chaînon manquant. Autrement dit, Passy construit cette image d'une manière qui n'est pas totalement vraie : il sous-entend que ses services ne sont pas aveugles, ce qui induit qu'il inclut au sein de ses services les réseaux de renseignement, alors même qu'ils ne sont encore qu'à l'état de projet. Mieux, il construit cette image d'interdépendance entre Français et Anglais sur cette notion de réseaux qu'il n'a pas encore montés, et qui constituent donc le chaînon manquant et indispensable dans la relation de l'aveugle et du paralytique.

Et cela, Passy l'a tout de suite compris : il choisit d'en faire immédiatement ce qui devient son atout majeur dans la rivalité qui l'oppose aux Alliés. « Face aux Américains surtout, et aux Anglais, résume Douglas Porch, il revient à Passy et à De Gaulle de prouver aux Alliés que, sans la Résistance, toute action militaire dans l'Hexagone serait inefficace. Bref, il fallait que la Résistance devienne autre chose qu'une simple plateforme politique du gaullisme : tant que la guerre durerait, il fallait en faire un instrument de recueil de renseignements et d'action militaire performant<sup>39</sup>».

En un mot, alors qu'il pose cette métaphore qui qualifie les relations nécessaires entre Français libres et Britanniques, c'est sur la notion même de réseau de renseignement, qu'il vient de créer, qu'il la construit<sup>40</sup>.

---

<sup>36</sup>J. de l'Espinou, « Bataille d'Angleterre », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie de la seconde guerre...*, p. 34.

<sup>37</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 78.

<sup>38</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 38.

<sup>39</sup>D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 258.

<sup>40</sup>En misant ainsi l'essentiel de son activité sur le renseignement, si le colonel Passy vise juste, il rend également le BCRA tributaire « et parfois même otage » des réseaux locaux.

Cette limite est soulignée par D. Porch dans *Histoire des services secrets...*, p. 262.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

### *b. Le volontarisme des services de Londres*

Douglas Porch souligne donc la nécessité, pour la France libre, des réseaux de renseignement si elle veut peser dans la décision militaire alliée. Dès l'origine, le colonel Passy perçoit cet atout majeur que peut être la Résistance intérieure si, en la contrôlant, il parvient à en faire un instrument de renseignements tactiques et opérationnels<sup>41</sup>. C'est ce qui explique le volontarisme actif dont font preuve les services de la France libre tout au long de la guerre. Il passe tout d'abord par l'envoi d'agents d'Angleterre vers la métropole dans le but de former des réseaux de renseignement dont la conception a été imaginée à Londres : c'est le cas, dès 1940, pour le Colonel Rémy<sup>42</sup>, chargé de former en zone occupée un réseau d'informateurs<sup>43</sup>, ou encore pour le commandant d'Estienne d'Orves, envoyé à la fin de l'année 1940 afin de coordonner l'action de divers agents bretons au sein du réseau Nemrod<sup>44</sup>.

Mais ce volontarisme s'incarne surtout par la volonté de Passy d'organiser tous les réseaux de renseignement, créés ou récupérés par lui, sur un modèle-type afin d'en obtenir un meilleur rendement. C'est là l'objet de la mission Arquebuse-Brumaire<sup>45</sup>, parachutée le 26 février 1943 sur l'Hexagone par le BCRA, chargée de professionnaliser les réseaux en séparant définitivement le renseignement de l'action, en rationalisant les réseaux de renseignement, en en créant de nouveaux, et enfin, en établissant leurs transmissions sur une base solide et organisée<sup>46</sup>. C'est ainsi que naissent les réseaux de renseignement issus des grands mouvements en zone Nord : Centurie pour l'Organisation Civile et Militaire (OCM), Manipule pour Ceux de la Résistance (CDLR), Cohors pour Libération Nord et

---

<sup>41</sup> « À Londres, le seul souci de l'état-major de la France libre, comme celui des Anglais, c'était de récolter des renseignements et de créer des réseaux », C. Bourdet, *L'aventure incertaine...*, p. 33.

<sup>42</sup> De son vrai nom Gilbert Renault. Son réseau devient très rapidement un des plus importants de la France Libre, sous le nom de Confrérie Notre-Dame.

<sup>43</sup> Y. Chanier, *Le réseau CND...*, 1995, 122 p.

<sup>44</sup> É. de Montéty, *Honoré d'Estienne d'Orves...*, 2005, 337 p.

<sup>45</sup> Cette mission se compose du colonel Passy (*Arquebuse*), de Pierre Brossolette (*Brumaire*) et Yeo Thomas, un officier anglais. G. Piketty, « La Mission Arquebuse-Brumaire », dans *Espoir*, n° 135, juin 2003. C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 522.

<sup>46</sup> O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 276.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

Fana pour les Francs-Tireurs et Partisans (FTP)<sup>47</sup>. Par cette mission, qui est d'une importance cruciale, le BCRA regroupe les transmissions de ses réseaux de renseignement dans des centrales<sup>48</sup>, organisant ainsi une coordination que Dominique Veillon qualifie « d'exemplaire<sup>49</sup> ». De cette manière, il permet une économie de moyens pour les réseaux en mettant en place ce système de centralisation de la documentation, et de coordination des transmissions et liaisons de chacun<sup>50</sup>.

Le bilan de cette mission est impressionnant : en quelques semaines, elle permet la mise en place des éléments essentiels de l'unification de la Résistance, et marque donc une étape décisive dans l'histoire des réseaux de renseignement<sup>51</sup>.

### *c. L'effacement de l'agent : une double nécessité*

Si la notion inédite de réseau de renseignement, théorisée dès 1940 par les services secrets de la France libre, se construit avant tout sur une redéfinition fondamentale de la figure et de la fonction d'agent de renseignement, sur le terrain, s'impose rapidement la nécessité de l'effacement de l'agent au sein du réseau auquel il appartient. Il faut ici comprendre le terme "nécessité" dans le double sens qui est le sien. Effacement nécessaire, c'est-à-dire inévitable dans le contexte de la clandestinité, il est aussi un effacement forcé et voulu de l'agent au profit de la structure collective qu'est, d'abord et avant tout, le réseau de renseignement.

Cet effacement inévitable est tout d'abord lié aux conditions mêmes de la clandestinité, exigeant d'agir dans le secret, et de manière cloisonnée. À cet égard, les

---

<sup>47</sup>O. Wieviorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 278.

Olivier Wieviorka, à l'instar de nombreux historiens, mentionne également Turma dans cette énumération, et le décrit comme le réseau de renseignement issu du mouvement Ceux de la Libération (CDLL). Nous verrons plus loin que Turma-Vengeance existait bien avant 1943, ce qui ne permet pas de le considérer comme une création issue de la mission Arquebuse-Brumaire, ni de le raccrocher au mouvement CDLL.

<sup>48</sup>Il faut néanmoins souligner que Passy et Brossolette vont au-delà de la mission qui leur est initialement confiée, outrepassant les nouvelles instructions du général de Gaulle à Jean Moulin. À ce sujet, se reporter à l'ouvrage de Sébastien Albertelli, *Les services secrets du Général...*, 2009.

<sup>49</sup>D. Veillon, « Réseaux » dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 110.

<sup>50</sup>Cette mise en place, évoquée ici de manière générale, est étudiée plus loin dans ce chapitre.

<sup>51</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France libre...*, p. 114.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

nombreux qualificatifs attribués aux résistants en général sont parlants : soldats de la nuit, agents de l'ombre, sont des expressions qui reviennent en permanence pour les qualifier. Marie-Madeleine Fourcade, dans un écrit consacré aux « Français du silence<sup>52</sup> », définit ainsi le renseignement comme « l'arme silencieuse<sup>53</sup> ». La nécessité du cloisonnement explique également en grande partie l'effacement voire l'absence de l'agent au sein des réseaux. Ainsi, Jacques Debu-Bridel définit la clandestinité comme une frontière étroite « où les impératifs du combat souterrain muraiement chacun dans le champ clos de ses activités ». De la même manière, Christian Pineau peut écrire, à propos de son arrestation : « La Résistance française va perdre un de ses agents ; la France ne s'en aperçoit pas<sup>54</sup> ». Ce travail secret, inconnu de tous, tend ainsi à céder la place devant le réseau, structure collective plus facilement appréhendable.

À cet effacement inévitable de l'agent, répond un effacement nécessaire au sens d'indispensable, c'est-à-dire un effacement voulu. La notion même de réseau de renseignement, reposant certes sur l'addition d'individualités, nécessite l'assimilation collective de chacune de ces individualités pour prendre forme. Autrement dit, le réseau n'existe que dans la mesure où il est appréhendé de manière collective, et c'est la somme des individualités qui le compose. Paula Schwartz explicite cette idée quand elle écrit, à propos de la Résistance : « Tout comme les rapports entre les hommes et les femmes, la Résistance est foncièrement et par excellence relationnelle : elle n'existe qu'en fonction de, elle ne se définit que par rapport à<sup>55</sup> ». Dans le cas d'un réseau de renseignement, cette affirmation est d'autant plus vraie que le renseignement n'a de sens que si la continuité est assurée entre les différents maillons de la chaîne<sup>56</sup>.

---

<sup>52</sup> « Français du silence », dans J. Meyer (dir.), *Vie et mort...*, p. 273.

<sup>53</sup> MM. Fourcade, « Les réseaux », dans J. Meyer (dir.), *Vie et mort...*, p. 331.

<sup>54</sup> C. Pineau, *La simple Vérité*, p. 22.

<sup>55</sup> P. Schwartz, « Résistance et différences de sexes », dans M. Gilzmer, C. Levisse-Touzé, S. Martens (dir.), *Les femmes dans la Résistance...*, p. 71.

<sup>56</sup> F. Hesbourg, *Espionnage...*, p. 6.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

De son engagement dans le réseau à son arrestation, l'agent accepte, sciemment ou non, de se fondre dans un cadre collectif qui le dépasse<sup>57</sup>. Cette acceptation passe par de nombreux éléments, que ce soit le choix d'un pseudonyme, comme l'obligation de ne signer ses rapports et comptes-rendus qu'avec son indicatif<sup>58</sup>. Dans ses mémoires, Marie-Madeleine Fourcade écrit ainsi, à propos des indicatifs et matricules donnés par les Britanniques : « L'essentiel est de se dépersonnaliser, de devenir un numéro<sup>59</sup> », l'adhésion à un réseau supposant « le renoncement à soi-même<sup>60</sup> ».

L'agent de renseignement abdique donc d'emblée toute personnalité, et cette caractéristique se retrouve tout au long de la clandestinité. À cet égard, le témoignage du colonel Rémy est passionnant : « J'étais tout fier à Londres, rapporte-t-il, d'exposer le mécanisme de cette machine à renseignements qu'était devenu mon réseau, et j'oubliais presque toujours que ces AA, ces AB, ces AC, correspondaient à des êtres de chair, d'os et de sang, qui aimaient, qui étaient aimés<sup>61</sup> ». D'élément indispensable sur lequel se base la révolution du renseignement de la France libre, l'agent de renseignement devient, sur le terrain, une simple source, un chiffre, un renseignement dépersonnalisé parmi d'autres<sup>62</sup>.

Julien Blanc présente même la priorisation du collectif sur le singulier comme une condition *sine qua non* de l'identité même des agents de renseignement, quand il étudie les liens existants entre les différents membres d'un réseau. « Noués au sein de la même institution, confortés par d'étroites relations amicales et renforcés par un même refus de

---

<sup>57</sup>Arch. nat., 171 MI 8, « Instructions à l'usage des agents de renseignement, Annexe Sécurité ».

« Les ennemis de la sécurité sont la confiance en soi, en sa chance, ses initiatives personnelles, le désir de briller pour soi. Le rôle du chef à tous les échelons est de s'assurer du dévouement de ses agents ».

<sup>58</sup>A. Bories, dans ses souvenirs, évoque l'obligation pour les agents de Turma, de « reporter en tête de leur rapport, pour identification, leurs pseudonymes et numéros de code ». A. Bories, *Souvenirs*, p. 7.

<sup>59</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 86.

<sup>60</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 401.

<sup>61</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 74.

<sup>62</sup>« Sous la plume de Rémy, revient fréquemment la métaphore de l'ombre pour qualifier les agents des réseaux, numérotés comme « sources » à Londres et couverts par de fausses identités et pseudonymes, en perpétuel changement ». A. Aglan, « Comment meurent les réseaux », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien, *La répression...*, p. 230.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

la défaite, ces liens rendent possible le passage du singulier au collectif sans lequel rien ne peut se faire<sup>63</sup> ».

Ainsi, en tant que « machine à débiter le renseignement<sup>64</sup> » le réseau de renseignement nécessite l'effacement de l'agent pour s'accomplir pleinement, l'individualité de l'agent ne trouvant alors son sens que dans l'appréhension collective du réseau<sup>65</sup>.

### 3. Une acception courante du terme “réseau de renseignement”

L'effacement de l'agent dans la réalité de la clandestinité aboutit, à terme, à une définition du réseau couramment retenue qui exclut cette figure pourtant présente originellement. Dès lors, s'il est bien défini par Passy comme une structure reposant sur des agents fixes et des agents mobiles<sup>66</sup>, mettant ainsi en scène les acteurs principaux des réseaux de renseignement, le réseau est généralement décrit uniquement comme une structure militaire avant tout collective. La définition donnée par le résistant Claude Bourdet<sup>67</sup>, en opposition aux mouvements, est ainsi celle qui est la plus souvent retenue pour qualifier les réseaux<sup>68</sup> :

« Un *réseau*, écrit-il, c'est un organisme créé en vue d'un travail militaire précis, essentiellement le renseignement [...]. Par définition, un réseau est en contact étroit avec un organe de l'état-major des forces pour lequel il travaille ; il faut passer les renseignements, il faut recevoir des consignes précises d'actions à entreprendre, et ensuite en rendre compte. [...] Un *réseau* est concentré et comprend des individus

---

<sup>63</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 32.

<sup>64</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 74.

<sup>65</sup>Cet effacement de l'agent de renseignement apparaît de manière frappante dans ce témoignage, que livre encore le colonel Rémy : « Si l'un des nôtres était pris, notre devoir était de le retrancher de notre souvenir ». Ceci témoigne bien du fait que l'agent, dans les faits, n'existe qu'en tant que membre d'une structure collective. C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 259.

<sup>66</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 81.

S. Albertelli, *Les services secrets de la France libre...*, p. 131.

<sup>67</sup>Claude Bourdet, résistant de la première heure, est un des fondateurs, avec Henri Frenay, du mouvement de Résistance Combat.

<sup>68</sup>Cette définition figure dans tous les ouvrages qui traitent des réseaux de renseignement. On la retrouve ainsi dans S. Albertelli, *Les services secrets de la France libre...*, p. 131, dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie de la seconde guerre...*, p. 1141, ou encore dans F. Broche, JF. Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France Libre...*, p. 1253.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

répartis de loin en loin, isolés et travaillant de la manière la plus secrète possible : l'image, empruntée à la physique, du réseau est tout à fait exacte<sup>69</sup> ».

Cette définition, si elle est profondément vraie, décrit le réseau non pas en expliquant son identité, son être propre, mais en partant de sa structure, de son rôle, et de son fonctionnement.

Il n'en demeure pas moins que c'est donc une image toute faite qui semble s'être forgée des réseaux de renseignement, les figeant dans une structure et selon un fonctionnement applicable à chacun. Il apparaît ainsi comme la résultante d'une organisation à deux étages. Le premier, celui du bas et sans lequel rien n'est possible – les fondations en quelque sorte – mais qui est le plus souvent oublié ou minimisé car englouti par le second, est constitué de ces dizaines d'informateurs français renseignant depuis leurs positions respectives. Le deuxième se compose des observateurs, chargés de recueillir les renseignements obtenus par les informateurs. C'est cet ensemble, l'assemblage de ces deux maillons, leur interdépendance et leur complémentarité quasi parfaite qui forme ce qui constitue les réseaux de renseignement de la Résistance, structures fondamentalement collectives.

### **B. Turma, une « usine à renseignements »**

#### **1. Une histoire mouvementée**

« Je voyais naître, tâtonner, grandir, se développer et vivre, avec ses succès et ses catastrophes, ses souffrances, ses angoisses et ses agonies, l'aventure étonnante d'un homme que rien ne destinait au métier d'agent secret et qui apprenait à l'être, et qui devenait chef de réseau. En même temps, je voyais l'ébauche, les balbutiements, les ramifications sans cesse plus étendues, plus profondes, plus serrées, de cet organisme entre tous difficile à pénétrer qu'était un service de renseignement. [...] Des camarades tombent. D'autres les remplacent. Un seul traître suffit à détruire tout un

---

<sup>69</sup>C. Bourdet, *L'Aventure incertaine...*, p. 95-96.



## Chapitre II. Turma, un réseau central

secteur et de nobles vies. Faiblesses et courages merveilleux. [...] Le réseau est en plein combat, en pleine vie, en plein sang<sup>70</sup> ».

### *a. Les débuts (1940-1942)*

Il n'est plus besoin désormais de revenir sur la création du réseau Turma en lui-même<sup>71</sup>, mais il importe de s'arrêter quelque peu sur les grands traits qui ont marqué son histoire<sup>72</sup>.

Officiellement créé en janvier 1941, ses activités de résistance commencent en réalité dès le milieu de l'année 1940, durant laquelle Victor Dupont constitue une organisation autonome, un sous-réseau qui fonctionne en lien avec le SR Air jusqu'au 11 novembre 1942<sup>73</sup>. Si le SR Air, organisé à Vichy, semble être dans la mouvance pétainiste, les choses sont cependant bien moins nettes et départagées à l'époque qu'elles nous semblent l'être à présent, avec une fracture souvent caricaturée entre des gaullistes (les résistants) et des pétainistes (les collaborationnistes)<sup>74</sup>. Ainsi, le colonel Passy lui-même, dès 1940, est désireux de nouer des liens avec les « pétainistes » des SR vichystes<sup>75</sup>, et même s'il se rétracte vite, le principe d'un rapprochement avec les services de renseignement de la zone libre apparaît à l'origine comme une évidence pour les résistants du territoire métropolitain<sup>76</sup>. Étudié après coup, ce rattachement au SR Air vichyste peut porter à confusion quant à la nature de la résistance déployée par ceux qui y ont eu recours.

---

<sup>70</sup>J. Kessel, Postface, dans C. Rémy, *Les soldats du Silence, Mémoires d'un agent secret...*, p. 577.

<sup>71</sup>La mise en place du réseau est évoquée au premier chapitre de ce travail.

<sup>72</sup>Cf. Annexes, Document 1, « Chronologie synthétique de l'histoire de Turma », p. 526.

<sup>73</sup>C. d'Abzac-Épezy, « SR Air », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 159. Le SR Air, créé après l'Armistice par le colonel Ronin, travaille en effet clandestinement contre l'Allemagne, avant de se replier en Algérie après l'invasion de la zone libre. Se reporter à l'ouvrage de Jean Bézy, *Le SR Air*, 1979.

<sup>74</sup>« Que beaucoup de futurs résistants aient d'abord travaillé pour Vichy ne surprend qu'à la lumière de l'histoire ultérieure de la Résistance, qui se forgea une identité en opposition à Vichy », écrit ainsi J. Jackson, *La France sous l'occupation...*, p. 479.

<sup>75</sup>O. Wieviorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 38.

<sup>76</sup>« En 1940 et 1941, tous les agents gaullistes nouèrent des contacts plus ou moins consciemment avec les services secrets de Vichy ». S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 109.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

Du printemps 1941 au 11 novembre 1942, le réseau Turma, qui ne s'appelle pas encore ainsi, est en contact avec le SR Air, par l'intermédiaire de Robert Masson<sup>77</sup>. Victor Dupont recueille les renseignements de ses sous-agents et les emmène tous les quinze jours soit directement à Paris pour les envoyer à Londres, soit les transmet à Masson qui, par l'intermédiaire du SRA, les fait parvenir à l'IS<sup>78</sup>.

Si l'année 1942 marque un premier essor du réseau de renseignement, notamment en termes de renseignements fournis, le recrutement reste encore limité<sup>79</sup>, et Victor Dupont s'appuie sur une petite équipe, composé de Raymond Chanel, François Wetterwald, Mme Seguin, Georges Julien des PTT et Jean-Marie Charbonneaux. Cet embryon d'état-major recrute des agents secondaires, et fournit de nombreux renseignements sur les PTT, la SNCF, l'aviation, dans la région de Paris, de la Marne et de Nevers<sup>80</sup>

### ***b. 1943, année glorieuse, année tragique***

En novembre 1942, le réseau perd le contact avec le SR Air qui se replie en Afrique du Nord. L'année 1943 marque cependant une importante extension du réseau de renseignement, qui devient, alors seulement, en lien avec Londres, Turma. En mai 1943, le réseau atteint son point de perfection<sup>81</sup>.

Il adresse désormais son courrier à Londres d'abord par l'intermédiaire du mouvement CDLL<sup>82</sup>, puis via une centrale de transmission mise en place par le BCRA à la même

---

<sup>77</sup>R. Masson, *Mes missions...*, 1975.

<sup>78</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, Pièce 10, Témoignage du Docteur Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai et 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 2.  
F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 14.

<sup>79</sup>Victor Dupont évoque une vingtaine de personnes pour l'année 1941. En 1942, l'équipe s'agrandit de Bernard Lauvray et Georges Mrazovitch. Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 12, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Odette Merlat, 19 décembre 1945, 1<sup>er</sup> avril 1946.

<sup>80</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 148, questionnaire d'homologation du réseau Turma.

<sup>81</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946, p. 6.

<sup>82</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 143, dossier d'homologation du mouvement CDLL.

C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 285. Passy y évoque la prise de contact avec les chefs de CDLL dès le printemps 1942.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

époque<sup>83</sup>, s'inscrivant alors pleinement dans le processus de centralisation mis en œuvre par le BCRA à partir de janvier 1943<sup>84</sup>. Pour le réseau, l'année 1943 marque également le premier accord d'association avec CDLL, dont le SR est fusionné sous la direction de Victor Dupont. À l'automne, c'est un SR « bien monté et ramifié<sup>85</sup> », dont l'action est orientée essentiellement dans le domaine militaire<sup>86</sup>.

La fin de l'année 1943 est cependant marquée par le début du démantèlement du réseau, dont les causes sont internes<sup>87</sup>. La chute s'explique en effet par la trahison de plusieurs agents de liaison à la suite de leur arrestation respective, dont les plus tristement efficaces ont été Bernard Fallot (*Raoul*)<sup>88</sup>, l'agent de liaison d'un des plus importants sous-réseaux de Turma<sup>89</sup>, et Raymond Fresnois (*Raymond*)<sup>90</sup>, l'agent de liaison du chef de la centrale du réseau<sup>91</sup>. Du 4 octobre 1943 à la mi-février 1944<sup>92</sup>, les arrestations s'enchaînent, faisant de Turma-Vengeance un réseau de renseignement décapité<sup>93</sup> : sont ainsi arrêtés Victor Dupont, chef du réseau, Jean-Marie Charbonneaux, son adjoint, ainsi que trois chefs de sous-réseaux<sup>94</sup>.

---

<sup>83</sup> « En 1943, liaison très régulière avec la Centrale Parsifal. Plusieurs agents de liaison pour service du courrier et renseignements à transmettre par radio ». Service hist. Défense, GR 13 P 148, Questionnaire d'homologation du réseau Turma.

<sup>84</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 266. La centralisation est symbolisée par l'envoi de la mission Arquebuse-Brumaire qui permet le premier contact de Turma avec Londres.

<sup>85</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 12, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Odette Merlat, 19 décembre 1945, 1<sup>er</sup> avril 1946, p. 12-13.

<sup>86</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 5.

<sup>87</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946, p. 9.

<sup>88</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents doubles...*, p. 121-123.

<sup>89</sup>Bernard Fallot est l'agent de liaison entre le sous-réseau Arc-en-Ciel et la centrale de Turma.

<sup>90</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents doubles...*, p. 131.

<sup>91</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Rapport sur Raymond Fresnois par Victor Dupont. Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Rapport de Pierre Mallez sur Raymond Fresnois, février 1980.

<sup>92</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 100.

<sup>93</sup> « Ainsi, le réseau Turma se trouvait décapité en quelques jours, il perdait sa direction et des éléments qui comptaient parmi les plus actifs. Il fallut attendre un certain temps avant de le remettre en état ». Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Les arrestations à Turma », manuscrit.

<sup>94</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...* Il s'agit de Jean Lux, René Mann et Henri Avenel.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

### *c. De 1944 à la Libération*

Quoi qu'il en soit, le réseau Turma continue de survivre après une coupure temporaire des liaisons, d'abord remonté par François Wetterwald, puis par l'intermédiaire de ses six sous-réseaux<sup>95</sup>.

De nouveau décapité au début de l'année 1944, avec l'arrestation des rescapés de la première vague, comme Bernard Lauvray, le réseau Turma fonctionne de manière très réduite jusqu'en avril 1944<sup>96</sup>, date à laquelle est arrêté Pierre Duverne, dernier chef de sous-réseau encore en liberté, et à compter de laquelle toute trace d'activité collective disparaît<sup>97</sup>.

À la Libération, homologué au *Journal Officiel* du 16 novembre 1946 en tant que réseau de renseignement FFC, Turma-Vengeance est reconnu Unité Combattante pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 1942 au 30 septembre 1944<sup>98</sup>, et la qualité de « Français libre » lui est décernée par décision du 10 novembre 1953<sup>99</sup>. Ainsi, la France libre reconnaît son activité clandestine comme allant jusqu'au terme officiellement admis en termes militaires pour les unités combattantes, témoignant par conséquent de la continuité de son existence au-delà même des arrestations. Il est cependant intéressant de noter la date officielle qui a été retenue pour le début de l'activité de Turma : elle ne prend en compte que l'activité effectuée directement et exclusivement au profit de la France libre, minimisant alors la durée réelle d'engagement d'un réseau créé dès les prémices de l'Occupation.

---

<sup>95</sup> « Nous avons appris avec la plus grande satisfaction qu'en dépit des coups très durs qui ont touché Turma, non seulement le réseau continuait son activité, mais encore les fils qui le relie à la Centrale ne sont pas entièrement coupés ». Arch. nat., 171 MI 33, dossier 2, « TUR 9, pour Noé ».

<sup>96</sup> Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, Questionnaire d'homologation de Turma, Victor Dupont, 1958.

<sup>97</sup> Arch. nat., 171 MI 15, « Comptes-rendus d'activités lacunaires », BCRA section R, avril et juillet 1944.

<sup>98</sup> Le 30 septembre 1944 est la date communément retenue lors de la liquidation pour marquer la fin des engagements tant individuels au niveau des agents de réseaux qu'au niveau collectif en ce qui concerne les différents réseaux d'action, de renseignement et d'évasion.

<sup>99</sup> S. Longuet, N. Genet-Rouffiac (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 773.

## 2. Une structure hiérarchisée<sup>100</sup>

### a. Un réseau principal

Les archives de la liquidation donnent une image très structurée du réseau Turma<sup>101</sup>. Elles présentent ainsi, au travers des questionnaires généraux destinés à l'homologation de chaque réseau, plusieurs organigrammes de Turma qui reflètent l'organisation du réseau<sup>102</sup>. Dirigé par le lieutenant-colonel Victor Dupont, assisté de deux agents de liaison, le réseau se compose tout d'abord d'une centrale dirigée par Jean-Marie Charbonneaux (pseudonyme *Cumulo*), chargée de centraliser les renseignements du réseau<sup>103</sup>. Elle est aussi le point de rassemblement et le facteur d'unité de six sous-réseaux qui constituent le maillage de Turma : Pierre Deux, Le Foc, Noé, Dominique, Ulysse, et Arc-en-Ciel. S'ajoutent à ces sous-réseaux cinq agents sans réseau étudiés plus loin<sup>104</sup> : Turma, en tant que réseau central, apparaît comme une organisation très structurée car, comme l'écrit Jean-Marie Guillon, « le renseignement ne s'improvise pas. Il nécessite une organisation spécifique, des méthodes rigoureuses, des centrales pour trier, hiérarchiser l'information ou la susciter, des moyens de liaison et des contacts à l'extérieur<sup>105</sup> ».

Le but du réseau est définissable dès le premier abord : « Fournir aux forces alliées tous les renseignements concernant les déplacements, emplacements des unités allemandes, la mise en défense du territoire, l'activité des usines de guerre ; renseigner exactement l'état-major allié sur l'efficacité des bombardements des zones industrielles et des nœuds de communications ; transmettre toutes les indications concernant la situation

---

<sup>100</sup> Cf. Annexes, Document 2, « Organigramme du réseau Turma », p. 537.

<sup>101</sup> « L'un des traits essentiels d'un réseau réside dans son organisation à caractère militaire. Celle-ci est strictement hiérarchisée : d'un côté, un chef ; de l'autre, des exécutants qui doivent obéissance aux ordres reçus ». D. Veillon, « Réseaux de Résistance », dans JP. Azéma, F. Bédarida, *La France des années noires...*, p. 407.

<sup>102</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, Réponse manuscrite au questionnaire d'homologation. Service hist. Défense, GR 17 P 230, « Commission d'Homologation des FFC, Turma-Vengeance », 17 février 1958.

<sup>103</sup> P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 17.

<sup>104</sup> Service hist. Défense, GR 17 P 230, « Commission d'Homologation des FFC, Turma-Vengeance », 17 février 1958.

<sup>105</sup> JM. Guillon, « Renseignement », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 690.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

morale et matérielle de la France<sup>106</sup> ». Comme tout réseau de renseignement, Turma s'efforce de recueillir des « renseignements de la plus haute importance<sup>107</sup> », telle que les positions allemandes, et des informations plus modestes, à l'échelle locale, comme c'est le cas pour le signalement des déplacements des troupes<sup>108</sup>. Et s'il est vrai qu'il s'est spécialisé dans la quête de renseignements militaires<sup>109</sup>, autant tactiques que stratégiques ou opérationnels, le réseau Turma participe aussi au recueil de renseignements d'ordre politique voire économique. Mais en temps de guerre, et *a fortiori* de guerre larvée, souterraine, donc totale, tout renseignement ne peut-il pas être considéré comme du renseignement militaire<sup>110</sup> ?

### *b. Des composantes variées*

À ce réseau principal qu'est Turma, répondent donc six sous-réseaux organisés<sup>111</sup>. Le sous-réseau Le Foc, tout d'abord, est dirigé par Georges Viaud, pseudonyme *Le Foc* ou *Jusant*, couvre toute la Zone Nord, et de manière plus précise l'Indre et Loire, le Poitou et la Marne, et est centré sur les renseignements relatifs à l'aviation. Le sous-réseau Pierre Deux, dirigé par Pierre Duverne, oriente son action sur la SNCF et les PTT, dans la zone nantaise essentiellement. Bernard Lauvray, (alias *Noé*, *Narcisse*), est quant à lui le chef du sous-réseau Noé puis Vincent, qui agit essentiellement dans l'Eure, le Nivernais, l'Allier, en région parisienne, dans le Loiret et possède une enclave dans les Alpes. Le sous-réseau Dominique, qui présente la particularité d'avoir à sa tête une femme, dite Marc le

---

<sup>106</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 66.

<sup>107</sup>JF. Muracciole, *Histoire de la Résistance...*, p. 79.

<sup>108</sup>R. Perfetta, *Turma-Vengeance : fonctionnement...*, p. 22.

<sup>109</sup>« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les précisions de la section R pour le mois d'avril. Un départ est prévu pour les courriers suivants : Turma 1 - Militaire », 22 février 1943.  
Arch. nat., 171 MI 17, « Note pour M. les chefs de sections », BCRA.

<sup>110</sup>« Le renseignement économique ou politique a sa valeur, car les faits politiques et économiques ont une influence directe sur le cours de la guerre ». Arch. nat., 171 MI 1, *Livre Blanc du BCRA*, Partie II, chapitre 12.

<sup>111</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230, « Commission d'Homologation des FFC, Turma-Vengeance », 17 février 1958.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, La Contemporaine, « Les réseaux de Turma ».  
Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1 dossier 5, La Contemporaine, « Organigramme de Turma-Vengeance ».

## Chapitre II. Turma, un réseau central

Guillaume ou *Dominique*, prospecte la région de Bordeaux et de Toulouse, tandis que le sous-réseau Ulysse, dirigé par Jean Lux (alias *Ulysse*) est implanté surtout en Bretagne, mais possède également des antennes en Alsace, qui appartient à la zone annexée. Enfin, le sous-réseau Arc-en-Ciel est dirigé par Raymond Baud et Paul Fromont, et sert en Seine-et-Marne, dans l'Oise, le Nord et la Normandie<sup>112</sup>.

Il convient enfin de mentionner des agents satellites, qualifiés dans les archives comme « sans réseau<sup>113</sup> ». Il s'agit là essentiellement d'informateurs dont les renseignements sont classés sous la rubrique « divers » ou « Cumulo », mais qui ne constituent pas de réseau à proprement parler<sup>114</sup>. Les plus importants en sont Hubert de Marin (pseudonyme *Simbad*), spécialisé dans le recueil de renseignements sur les aérodromes de Bretagne, Georges Mrazovitch (alias *GY 15*), sujet yougoslave qui recherche des informations sur les transports allemands, Mrs Hamilton et Mme Seguin, appartenant respectivement aux Croix-Rouge américaine et française. Ces dernières sont d'un grand secours pour les membres du réseau, tant du point de vue du renseignement que de l'hébergement et de la fourniture des faux papiers.

S'ils n'appartiennent pas à un réseau à proprement parler, ces agents satellites ont des informateurs et des indicateurs sous leurs ordres dont ils centralisent les informations et renseignements avant de les faire parvenir, à leur tour, à la centrale de Turma<sup>115</sup>.

### *c. Les grands hommes du renseignement*

Pour conclure ce tableau de présentation générale du réseau Turma, il est opportun de s'arrêter sur quelques grandes figures qui ont permis son rayonnement. En effet, « contrairement aux mouvements de résistance, qui rassemblent des hommes unis autour de projet ou idéal politiques communs, ce n'est pas une complicité d'ordre idéologique qui

---

<sup>112</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, « Historique du réseau Turma-Vengeance ».

Arch. nat., 72 AJ 81 dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 6-8.

<sup>113</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2.

<sup>114</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 148, Questionnaire d'homologation du réseau Turma.

<sup>115</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1 dossier 5, La Contemporaine, « Organigramme de Turma-Vengeance ».

## Chapitre II. Turma, un réseau central

relie les membres des réseaux, mais un sentiment que les survivants nomment patriotisme<sup>116</sup> ». C'est ce qui explique que l'étude d'un réseau de renseignement s'arrête sur celle des agents qui l'ont composé, et motive ainsi une approche du réseau par les hommes qui l'ont édifié.

Si la figure symbolique du renseignement à Turma est Jean-Marie Charbonneaux<sup>117</sup>, également membre de la direction de Vengeance, d'autres personnalités d'envergure se détachent. C'est le cas de l'adjoint de Charbonneaux, Pierre Mallez, né en 1920<sup>118</sup>. Élève à HEC alors que la guerre éclate, il est recruté par Jean-Marie Charbonneaux, son camarade de promotion, en mai 1942<sup>119</sup>.

D'abord employé comme agent de renseignement, il entre en clandestinité totale en 1943, où, remarqué pour ses qualités de « courage, de sang-froid et de dynamisme remarquable », il est chargé, en mai, de la direction de la centrale de Turma<sup>120</sup>. Sous les ordres de *Cumulo*, il en devient rapidement la cheville ouvrière et l'élément indispensable, et prend alors le pseudonyme de *Mercur*. Il donne « au réseau un essor remarquable par l'efficacité de son action de coordination<sup>121</sup> », en contrôlant la transmission radio des renseignements et assurant des liaisons délicates<sup>122</sup>. Arrêté le 3 octobre 1943, dénoncé par son agent de liaison *Raoul*<sup>123</sup>, torturé puis déporté, il ne dévoile rien de l'organisation de Turma dont il connaît pourtant tous les rouages<sup>124</sup>. Rentré des camps, il s'associe de manière active à la reconstitution de son réseau, et devient le secrétaire général de l'amicale du réseau Turma

---

<sup>116</sup>A. Aglan, « Comment meurent les réseaux » dans M. Vaïsse, *Il n'est point de secrets...*, p. 147.

<sup>117</sup>La figure de JM. Charbonneaux a été présentée dans le premier chapitre de ce travail.

<sup>118</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 236, « France Combattante Modèle A ».

<sup>119</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 7.

<sup>120</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur en faveur de Pierre Mallez, présenté par Victor Dupont, 6 octobre 1953.

<sup>121</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur en faveur de Pierre Mallez, présenté par Victor Dupont, 6 octobre 1953.

<sup>122</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 11.

<sup>123</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Rapport de Pierre Mallez sur Raymond Fresnois, février 1980.

P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 24.

<sup>124</sup>Déporté, il appartient au « Convoi des tatoués » du 27 avril 1944, n° 185996. P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 51.



## Chapitre II. Turma, un réseau central

jusqu'au début des années 2000, poste auquel il fait preuve d'un volontarisme historique et d'un souci de la mémoire du réseau remarquables<sup>125</sup>.

Bernard Lauvray est une autre figure importante du réseau de renseignement Turma<sup>126</sup>. Né en 1916, interne en pharmacie, il entre au réseau au printemps 1942<sup>127</sup>, et s'engage à plein temps dans la clandestinité à partir du mois de décembre<sup>128</sup>. Dès lors, il organise le département de l'Eure, tant du point de vue de l'action que du renseignement, avant de prendre la tête du sous-réseau de renseignement Noé qu'il crée et anime lui-même<sup>129</sup>. Au moment des arrestations qui décapitent Turma, en octobre 1943, il s'occupe de rétablir les liaisons entre les sous-réseaux comme avec la centrale londonienne<sup>130</sup>. Il est cependant arrêté à son tour le 15 janvier 1944<sup>131</sup>, très durement torturé, puis déporté au camp de Neuengamme où il décède le 19 février 1945<sup>132</sup>. Décoré de la Médaille de la Résistance à titre posthume, il est le symbole de Turma dans l'Eure<sup>133</sup>.

### 3. Un fonctionnement rationalisé

#### a. Une centrale fonctionnelle

À cette structure de base, incarnée par un réseau principal, six sous-réseaux et des agents satellites, et quelques figures importantes, s'ajoutent des services essentiels qui ne sont pas en tant que tels des sous-réseaux ou des structures de renseignement, mais qui

---

<sup>125</sup>Il s'attache ainsi à la reconstitution de l'historique du réseau, au rassemblement de ses archives, et procède à de nombreuses recherches sur les membres de Turma arrêtés et tués.

<sup>126</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 335.

<sup>127</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 12, Témoignage de Victor Dupont, recueilli par Odette Merlat, 19 décembre 1945, 1<sup>er</sup> avril 1946.

<sup>128</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295490, Attestation d'appartenance aux FFC de Bernard Lauvray.

<sup>129</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-13, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur en faveur de Bernard Lauvray, présenté par le colonel Dupont.

<sup>130</sup>« Sommes sans nouvelle Georges et Noé responsables réseau Turma ».

Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 335, Télégramme de *Périclès* au BCRA, 27 janvier 1944.

<sup>131</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 43.

<sup>132</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295490, Carte de déporté interné de la Résistance n° 1003 35423.

<sup>133</sup>Ordre de la Libération, Dossier de médaillé de la Résistance de Bernard Lauvray.

Bernard Lauvray est médaillé de la Résistance par décret du 3 août et publication au *Journal officiel* du 13 octobre 1946.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

sont néanmoins indispensables à la bonne marche de Turma dans son ensemble. Ces services annexes apparaissent comme complets et efficaces. Ils accompagnent l'activité d'une centrale fonctionnelle, le tout reposant sur un système de liaisons organisé.

La centrale, tout d'abord, se situe au cœur de l'activité du réseau et à la source de sa rentabilité. Organe de coordination par excellence du réseau de renseignement, elle en est le cœur battant. Marie Ducoudray la définit comme « un organe central qui diffuse les consignes et recueille les informations pour les traiter, les critiquer et les ordonner<sup>134</sup> ». Dirigée par *Cumulo* assisté de Pierre Mallez, elle se compose, en 1943, d'une secrétaire-dactylo, Suzanne Charbonneaux<sup>135</sup>, de deux dessinateurs, Paul Bouchet (*Dolmen*)<sup>136</sup> et Jacques Debord<sup>137</sup>, et d'un secrétaire général, Adrien Bories (*Priam*)<sup>138</sup>. Raymond Fresnois, enfin, est l'agent de liaison personnel de *Cumulo* et Pierre Mallez<sup>139</sup>.

La centrale connaît trois sièges successifs à Paris. D'abord installée au domicile de Victor Dupont au 37, rue Delambre, elle déménage en octobre 1942 au 8 rue d'Aumale jusqu'à l'été 1943<sup>140</sup>, date à laquelle elle est installée au presbytère de l'Église de la Trinité, haut lieu du renseignement résistant, sous la responsabilité de l'abbé Villien<sup>141</sup>.

Fonctionnant nuit et jour, la centrale, sous la direction effective de Pierre Mallez, centralise, chiffre, met en ordre les courriers, assure les liaisons avec les chefs de sous-réseau, les agents de liaison, et la centrale Parsifal, mise en place par la mission Brumaire-

---

<sup>134</sup>M. Ducoudray, *Ceux de Manipule...*, p. 20.

<sup>135</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-17, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la médaille de la Résistance en faveur de Suzanne Charbonneaux.

<sup>136</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, « Résumé d'activité de *Dolmen* (Paul Bouchet) », manuscrit.

<sup>137</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-10, dossier 1, La Contemporaine, « Résumé d'activité de Monsieur Debord ».

<sup>138</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-189, dossier 393.

Les *Souvenirs* qu'il écrit après-guerre sont une mine d'informations sur le travail qu'il effectue au cœur du réseau, qui est détaillé au chapitre V de ce travail.

<sup>139</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 7.

<sup>140</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Notes d'Hubert Cloix.

Adrien Bories, dans ses *Souvenirs*, tout comme Pierre Mallez, évoquent également le 129, boulevard Saint Michel, où aurait résidé la centrale entre la rue d'Aumale et le presbytère de la Trinité.

<sup>141</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 14, Témoignage de l'abbé Villien recueilli par Jeanne Patriomonio, 16 mars 1946.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

Arquebuse<sup>142</sup>. Cette centrale remplit donc plusieurs fonctions essentielles simultanément : interface avec Londres, elle est aussi et avant tout un état-major, ainsi que le siège de services administratifs<sup>143</sup>. Commandant les services de collecte du renseignement, elle est en liaison avec Londres par les radios qui dépendent d'elle, chargés de la transmission des renseignements de première urgence. La centrale étant le cœur battant du réseau, la trahison de Raymond Fresnois en a des conséquences d'autant plus tragiques sur l'ensemble du réseau<sup>144</sup>.

### *b. Des services annexes*

Reliés à la centrale, les services annexes n'ont cependant rien de secondaire. Il s'agit, tout d'abord, du service des faux papiers. Essentiels à la survie des agents de renseignement, les faux papiers sont indispensables pour tous les membres du réseau qui passent à la clandestinité totale<sup>145</sup>. Technique et pratique condamnables à la fois moralement et pénalement, la fabrication et l'usage de faux papiers se révèlent pourtant le quotidien des résistants, et particulièrement des agents de renseignement. Le rôle d'un service de faux papiers s'oriente dans trois directions : la fourniture de pièces d'identité, la confection de fausses identités à couverture légale, et l'établissement des titres mensuels d'alimentation<sup>146</sup>. Géré par Hélène Barland, rédactrice à la direction des Monuments historiques qui peut ainsi se procurer en quantité illimitée des modèles de cachets<sup>147</sup>, le service des faux papiers alimente en fait l'ensemble du mouvement

---

<sup>142</sup>À cet égard, les mémoires de P. Mallez, *Je suis un espion*, sont d'un grand intérêt car ils permettent de découvrir le fonctionnement de la centrale de Turma.

<sup>143</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 18.

<sup>144</sup>S'il connaissait les membres de la centrale ainsi que les principaux chefs de sous-réseaux, il n'en connaissait cependant pas la localisation.

<sup>145</sup>JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie de la Seconde Guerre...*, p. 216.

<sup>146</sup>L. Douzou, « Faux papiers » dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 660.

<sup>147</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 33.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

Vengeance. De février à août 1944, il fournit sans interruption les cachets et faux papiers nécessaires aux six sous-réseaux de Turma<sup>148</sup>.

Le service des archives, ensuite, très fortement relié à la centrale du fait de sa nature, et de l'identité de celui qui le gère, Paul Bouchet, est d'une importance capitale et d'un grand intérêt<sup>149</sup>. Installé au 91 boulevard Poissonnière, à la librairie que tient Bouchet (*Dolmen*), ce centre d'archives clandestin est bien plus vivant qu'il n'y paraît. *Dolmen* y dactylographie lui-même en double tous les rapports des agents, copies qui constituent ensuite les archives du réseau. Une fois ce travail fait, Paul Bouchet, aidé de sa femme et de quelques auxiliaires, est ensuite chargé d'une part de contrôler la véracité des renseignements présents dans les rapports qu'ils recopient, en les rectifiant si besoin, de recevoir et expédier le courrier nécessaire au bon fonctionnement du réseau, et d'autre part de conserver et classer les archives<sup>150</sup>.

La pertinence de la constitution d'un tel fonds pour un réseau de renseignement est bien évidemment soulevée ici, et elle se trouve au cœur des problématiques essentielles rencontrées par les réseaux de renseignement. Seuls témoins d'une activité clandestine par essence interdite, cachée, secrète et méconnue, ces archives sont en même temps l'accusateur primordial et destructeur en cas de découverte par les services allemands. Planche de salut car moyen de reconnaissance pour tous ces agents de l'ombre, elles sont aussi cause irrémédiable de chute. Le colonel Rémy évoque l'importance des archives d'un réseau en témoignant de leur ambiguïté d'une manière très fine, à partir d'un constat très juste. Alors que son réseau connaît de multiples arrestations, harcelé par l'équipe de *Masuy*<sup>151</sup>, ce dernier apprend, le 11 novembre 1943 seulement, l'existence d'archives au

---

<sup>148</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-16, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la médaille de la Résistance en faveur d'Hélène Barland, établi par Victor Dupont, 3 décembre 1945.

<sup>149</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 71.

<sup>150</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, « Résumé d'activité de *Dolmen* (Paul Bouchet) ».

<sup>151</sup>Agent de renseignement belge, de son vrai nom Georges Delfannes, il est, pendant la guerre un auxiliaire français de la Gestapo, et se présente lui-même comme le chef du contre-espionnage dans son secteur. Tristement célèbre pour son inventivité en termes de tortures des résistants (c'est lui qui aura recours au procédé de la baignoire), il est l'homme qui a causé la chute du réseau Turma-Vengeance en grande partie, comme celle de la CND.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

sein du réseau Confrérie Notre Dame. Alors qu'il pensait, selon les dires de Rémy, avoir affaire uniquement à une organisation de liaisons, « un seul mot, imprudemment prononcé : archives, lui révèle l'activité d'un réseau de renseignement dont il ignorait encore l'existence<sup>152</sup> ». Cette phrase, lourde de sens pour la suite en ce qui concerne la CND, semble en fait définir le réseau de renseignement par l'existence d'archives, et c'est cette existence, insoupçonnée jusqu'alors, qui donne sa nature même de réseau de renseignement au réseau, elle apparaît ici comme constitutive de son essence même<sup>153</sup>.

Enfin, à côté de ces deux services importants, il faut également mentionner un service social, mis en place par Simone Vic-Dupont pour venir en aide aux familles des internés et déportés, ainsi qu'un service de ravitaillement<sup>154</sup>, mentionné par Pierre Mallez dans ses mémoires<sup>155</sup>.

### ***c. Fonctionnement interne du réseau***

Pour assurer le bon fonctionnement du réseau, un système très hiérarchisé de liaisons fonctionne à chaque échelon. Les états nominatifs d'agents établis à la liquidation mentionnent ainsi les agents de liaison de chacun des chefs<sup>156</sup>, puis des chefs de sous-réseaux, chargés de recueillir les renseignements des groupes locaux dépendant de ces sous-réseaux. Pour le sous-réseau Pierre Deux, cette fonction est occupée par Edmond Sallé, agent de liaison personnel de Pierre Duverne, qui centralise les renseignements de l'ensemble du sous-réseau et les transmet au chef de réseau<sup>157</sup>. Si le système de liaisons de Turma se construit, comme la chaîne du renseignement, à l'échelon local, son importance

---

<sup>152</sup>C. Rémy, *Les soldats du silence, Mémoires d'un agent secret...*, p. 506.

<sup>153</sup>Pour ce qui est des archives de Turma, déplacées dans les caves de la Trinité après les arrestations d'octobre 1943, elles auraient été détruites en janvier 1944 lors de la deuxième vague d'arrestations.

Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, La Contemporaine, Correspondance d'Adrien Bories à *Mercur* (P. Mallez), 31 mars 1995.

<sup>154</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Rapport de Victor Dupont sur Raymond Fresnois.

<sup>155</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 24.

<sup>156</sup>L'agent de liaison personnel de Victor Dupont est Jean Garcelont, celui de François Wetterwald est Antoine d'Aymery, et celui de Jean-Marie Charbonneaux, est Raymond Fresnois.

<sup>157</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, Liste des agents du réseau *Durix* ou Pierre deux.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

est cependant plus nette au niveau central. De l'agent de renseignement, déposant dans une boîte aux lettres les renseignements recueillis, le courrier passe ensuite entre les mains de l'agent de liaison qui le transmet à la centrale du sous-réseau. L'ensemble est convoyé par l'agent de liaison du chef de réseau jusqu'à la centrale parisienne. Une fois à Paris, l'agent de liaison de la centrale, Raymond Fresnois, ramasse chaque semaine le courrier des six sous-réseaux, le porte à Pierre Mallez ou Jean-Marie Charbonneaux. Après traitement et mise au point du courrier, ce dernier est remis à Raymond Fresnois, qui le transmet alors, chaque mercredi, à l'agent de liaison de la centrale londonienne, Albert Geyer<sup>158</sup>.

En outre, chaque jour, l'agent de liaison de la centrale a rendez-vous avec un représentant de chaque sous-réseau, au cas où il y aurait un renseignement de première urgence à transmettre. Un rendez-vous supplémentaire est également prévu avec Geyer chaque semaine, afin qu'il remette ces renseignements urgents à l'équipe radio de la centrale Parsifal<sup>159</sup>.

En octobre 1943, à la suite des nombreuses arrestations opérées au sein de Turma comme de Parsifal, un bureau central des liaisons est créé pour l'ensemble du mouvement Vengeance, afin de réorganiser le système de liaisons, confié à Paul Thibaud<sup>160</sup>.

---

<sup>158</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948.

Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Rapport de Pierre Mallez sur Raymond Fresnois, février 1980.

<sup>159</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Rapport de Victor Dupont sur Raymond Fresnois.

<sup>160</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, La Contemporaine, Notes d'Hubert Cloix.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-10, dossier 1, La Contemporaine, Compte-rendu de l'activité dans la Résistance de Paul Thibaud.

## C. Un réseau de renseignement de la France libre

### 1. Un réseau baptisé et ratifié par Londres

#### *a. Turma, un réseau issu d'un mouvement ?*

Ainsi structure collective hiérarchisée, Turma est également un réseau de renseignement de la France libre.

La reconnaissance du réseau Turma-Vengeance par Londres est perceptible à plusieurs indices au sein des archives relatives à Turma.

Toutes s'accordent sur le fait que les premiers contacts avec le BCRA sont établis à la fin de l'année 1942, par l'intermédiaire du colonel Manhès<sup>161</sup>.

Le rapprochement entre Vengeance et CDLL, un des cinq grands mouvements de zone Nord reconnus par la France libre, est également un élément-clé de cette prise de contact avec l'état-major du général de Gaulle<sup>162</sup>. Les différents accords passés alors entre Vengeance et CDLL, s'ils sont ambigus et contestés, s'inscrivent en fait dans une chronologie qui pousse tout lecteur à une assimilation qui, si elle n'est pas dénuée de sens, n'en est pas moins fautive. Au début de l'année 1943 en effet, la mission Arquebuse-Brumaire, menée par le colonel Passy et Pierre Brossolette, a pour but de rationaliser et unifier la Résistance intérieure, d'une part en séparant au sein des mouvements de Résistance les missions d'action et celles de renseignement par la création de nouveaux réseaux<sup>163</sup>, d'autre part en organisant, au moyen des centrales précitées, la rationalisation des réseaux de renseignement préexistants, ce qui permet de les récupérer au profit de la France libre<sup>164</sup>. Le but est, pour toutes ces sortes de réseaux, créés de rien, issus des

---

<sup>161</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 5.

<sup>162</sup>La question des rapports avec le mouvement de Résistance CDLL est traitée dans le premier chapitre de ce travail.

<sup>163</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 522.

<sup>164</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 280.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

mouvements ou récupérés par la France libre, d'établir leurs liaisons et les munir d'instructions.

Le réseau Turma, en un sens, semble issu de cette mission Arquebuse-Brumaire. C'est en effet au début de l'année 1943 seulement que sa reconnaissance par le BCRA est actée : il était rattaché auparavant au SR Air du colonel Ronin<sup>165</sup>. Survenue dans le contexte de rationalisation et de centralisation menées par le BCRA, cette reconnaissance par Londres prête parfois à confusion, et la question, dans les faits, s'avère complexe.

Travaillant en coordination avec CDLL depuis la fin du mois de novembre 1942, Turma-Vengeance est le plus souvent présenté comme le réseau de renseignement issu de CDLL. Et Victor Dupont lui-même n'est pas très clair à ce sujet lorsqu'il écrit, en 1945, au colonel Dulac, le chef du service de la France combattante, qu'en 1943, « le réseau de renseignement prend le nom de Turma et est le réseau de CDLL<sup>166</sup> ». Il précise, certes, immédiatement après, que Turma existait bien avant son rattachement à CDLL, mais le mal est fait : Turma est, pour beaucoup, le SR de CDLL<sup>167</sup>, et rien d'autre. Il suffit de constater ce qu'écrit le colonel Passy à son sujet : ayant pris contact avec les chefs de CDLL, à qui il avait été demandé, avant l'arrivée de Passy et Brossolette, de cesser toute activité de renseignement, Passy choisit, « en accord avec Dupont, le responsable de CDLL pour les questions de renseignement, de créer le réseau Turma<sup>168</sup> ».

Ainsi, Turma semble être la résultante des trois principales ambitions de la mission Arquebuse-Brumaire : séparer au sein des mouvements action et renseignement (ce qui serait fait au sein de CDLL par la création de Turma) ; créer de nouveaux réseaux de renseignement (pour Passy, selon ses *Mémoires*, le réseau est créé de toutes pièces avec l'état-major de CDLL dont Victor Dupont serait le « spécialiste renseignement ») ; enfin,

---

<sup>165</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 148, Questionnaire d'homologation du réseau Turma.

<sup>166</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Mise au point du lieutenant-colonel Vic Dupont adressée au colonel Dulac », 1945.

<sup>167</sup>« Un réseau de renseignement fut extrait de chaque mouvement. Centurie pour l'OCM, Manipule pour CDLR, Turma pour CDLL ». S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 268.  
O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 277.

<sup>168</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 712.



## Chapitre II. Turma, un réseau central

récupérer si possible tous les réseaux de renseignement existant au profit de la France libre.

### *b. Un réseau baptisé par Londres*

Quoi qu'il en soit, la reconnaissance officielle par Londres survient au début de l'année 1943, sûrement au mois de février ou de mars. S'il semble imprudent d'avancer une date précise pour cette reconnaissance, il est néanmoins possible d'affirmer que le 16 mars, c'est chose faite. En effet, tout en rendant un bel hommage à Turma, le colonel Passy écrit encore : « Ce réseau, constitué au départ d'éléments dont certains avaient appartenu au SR de Vichy, se révélèrent d'excellents techniciens. Le chef de Turma remit à Passy le 16 mars un important courrier juste à temps pour être joint au rapport Arqu.1-Bru.4<sup>169</sup> ». Selon les rapports du premier congrès de Vengeance tenu en mai 1946, c'est « en janvier 1943 que le service de renseignement Vengeance devient Turma », soit un mois après la première prise de contact avec le BCRA<sup>170</sup>.

Cette reconnaissance, si elle ne peut être considérée comme étant issue d'une création *ab nihilo* par le BCRA, apparaît cependant comme une sorte de recréation du réseau Turma, qui alors seulement adopte ce nom que lui donne Londres. Les réseaux issus des mouvements en effet, et c'est ainsi que nous considérons ici Turma dans une vision simplifiée, portent des noms de code donnés par Londres, qui font partie « de la longue série de noms de réseaux et de centrales qui sont autant d'emprunts à l'histoire grecque ou romaine<sup>171</sup> ». Cette explication donnée par Marie Ducoudray quant au nom de Manipule, attribué au réseau de renseignement du mouvement Ceux de la Résistance<sup>172</sup>, s'applique ici également au réseau Turma. Ainsi, alors qu'un manipule est une subdivision

---

<sup>169</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 712.

<sup>170</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>171</sup>M. Ducoudray, *Ceux de Manipule...*, p. 62.

C'est également le cas pour le réseau Cohors, issu du mouvement Libération Nord.

<sup>172</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 467.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

de la légion romaine antique se composant de deux centuries, une turme est un escadron de cavalerie au sein de l'armée romaine<sup>173</sup>.

En plus d'un nom, le BCRA attribue également à Turma un indicatif permettant de l'identifier au sein des courriers : les courriers départ portent ainsi l'indicatif TUR, et les courriers arrivée l'indicatif MAT<sup>174</sup>. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1944, ces nom et indicatifs sont modifiés en même temps que ceux des autres réseaux<sup>175</sup>, et Turma devient Salamine, avec PSY comme indicatif de courrier départ, et ZSG pour le courrier arrivée<sup>176</sup>. Ce changement d'appellation n'apparaît aucunement dans les fonds privés du réseau, et s'il est explicitement utilisé, comme en témoignent les archives du BCRA, le nom de Turma continue d'être employé en parallèle, à Londres comme sur le terrain.

### *c. Un réseau reconnu*

Certes, la reconnaissance officielle de Turma à la Libération ne prend pas en compte les services rendus par le réseau alors qu'il était en lien avec le SR Air, nous l'avons vu. Mais son activité, à partir de décembre 1942 est, elle, reconnue et appréciée à sa juste valeur<sup>177</sup>. Composé d'excellents techniciens, selon le mot du colonel Passy, le réseau Turma envoie « de très bonnes informations<sup>178</sup> » au sein de courriers classés comme militaires.

Adrien Bories, secrétaire de la centrale de Turma, évoque dans une correspondance datée de mars 1995, un télégramme dans lequel « Victor Dupont est désigné sous le pseudonyme de *Sorel*, et le réseau Turma est qualifié par le correspondant de Londres, comme un des réseaux les plus fiables de la France libre, en raison de l'excellente qualité des

---

<sup>173</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Origine du mot Turma.

« Turma ou Turme : dans l'ancienne Rome, escadron de cavalerie légionnaire ».

<sup>174</sup>Arch. nat., 171 MI 18, Indicateurs des courriers arrivée et départ des réseaux, et leurs changements.

<sup>175</sup>C'est à ce moment-là que la CND devient Castille, que Cohors devient Asturies...

<sup>176</sup>Arch. nat., 171 MI 18, Indicateurs des courriers arrivée et départ des réseaux, et leurs changements.

<sup>177</sup>« La centrale porte le nom de Chevalier [...] outre les réseaux Turma et Manipule, elle recueille les renseignements d'autres groupes [...]. Tous ces réseaux, constitués pour une bonne part de techniciens, dirigés par des éléments jeunes, [...] représentaient un appoint de premier ordre pour les services français ». Arch. nat., 171 MI 2, *Livre blanc du BCRA*, IV<sup>e</sup> partie, chapitre 8.

<sup>178</sup>Arch. nat., 171 MI 15, Comptes-rendus d'activités du mois de mars 1943, au sujet du courrier MAT 2.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

renseignements transmis<sup>179</sup> ». S'il n'a pas été trouvé trace de ce télégramme, qui aurait été détruit au moment des arrestations d'octobre, la réponse londonienne au premier courrier de Turma, semble appuyer cette idée : « Nous sommes persuadés que le réseau Turma se développera rapidement, et sera amené à comprendre, dans un avenir prochain, des éléments assez nombreux et divers pour justifier l'autonomie de ses liaisons avec Londres<sup>180</sup> ».

### 2. Turma, un réseau intégré à la France libre

Le premier courrier de Turma arrive donc à Londres en même temps que le rapport n° 4 de la mission Arquebuse-Brumaire, en mars 1943. À compter de cette date, les liaisons avec le BCRA de Londres sont établies, et Turma est intégré au système de renseignement centralisé mis en place au même moment par le BCRA. Ainsi, de mars 1943 à la Libération, Turma est rattaché successivement à la centrale Prométhée, ou Chevalier, dirigée par Guy Dubois, qui devient Parsifal en juin, Périclès en octobre 1943, Phidias en février 1944 et Praxitèle en avril 1944<sup>181</sup>. Par ce biais, Turma envoie ses courriers et en reçoit les réponses, et c'est également par cette centrale qu'il est financé.

Les courriers de Turma arrivent à Londres par opérations aériennes, et la liaison ne fonctionnant pas toujours parfaitement avec la centrale, le réseau n'hésite pas à se tourner vers d'autres organisations, comme la CND, pour acheminer les renseignements recueillis<sup>182</sup>. Ainsi, si le courrier MAT 6 est acheminé par l'opération aérienne *Gargantua*, réalisée par la centrale Parsifal, les courriers MAT 8 et 9, le sont par les opérations

---

<sup>179</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0937-1, dossier 1, Correspondance d'Adrien Bories à *Mercure*, 31 mars 1995.

<sup>180</sup>Arch. nat., 171 MI 33, dossier 2, « TUR 1 pour le chef de réseau ».

<sup>181</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 148, Lettre du commandant Grolier au Bureau Résistance, 4 juin 1959.

<sup>182</sup>« J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport que vient de m'adresser le chef du réseau SR de notre groupement. [...] J'ajouterai que l'auteur de ce rapport a tenté, à plusieurs reprises, de faire parvenir son courrier par d'autres voies, notamment par la CND ».

Arch. nat., 171 MI 33, Lettre du chef de CDLL au général de Gaulle, 18 juin 1943.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

*Gargamelle* et *Claudine*, de la CND. Enfin, le courrier MAT 10 parvient à Londres par une opération aérienne réalisée par la section Action/Mission du BCRA<sup>183</sup>.

Ce lien désormais bien établi avec Londres l'est également du point de vue financier, indispensable à la bonne marche de tout réseau. Avant 1942, Turma reçoit ponctuellement de l'argent du SR Air de Vichy, mais c'est un budget modeste. Avec son rattachement à la France libre, il reçoit des sommes bien plus considérables du BCRA<sup>184</sup>, mais aussi de la Délégation générale<sup>185</sup>, par l'intermédiaire du mouvement CDLL<sup>186</sup>.

### 3. Un réseau de renseignement exemplaire ?

#### *a. Un réseau sur le modèle imaginé par Passy*

Ainsi, structure avant tout collective reposant sur un fonctionnement hiérarchisé et rationalisé, le réseau de renseignement Turma correspond à la théorisation qu'en a fait le colonel Passy dès 1940 à Londres. Si cela est vrai de l'extérieur du réseau, ou plutôt en l'appréhendant de manière collective comme nous venons de le faire, il semble que ce soit aussi le cas au cœur du réseau.

Une des grandes figures du renseignement à Turma, en effet, définit le sous-réseau dont il a la charge, dans l'Eure par la métaphore d'une « toile d'araignée tissée dans tout le département<sup>187</sup> ». Et cette image, très intéressante, est fondamentale, car, contrairement à la définition trop souvent retenue des réseaux de renseignement, elle revient au cœur de ce qui constitue tout réseau de renseignement : les agents eux-mêmes. Un article du *Figaro*,

---

<sup>183</sup>Arch. nat., 171 MI 19, « Enregistrement du courrier en provenance des réseaux R ».

<sup>184</sup>Selon Victor Dupont, le réseau touche entre 200 et 250 000 francs par mois du BCRA.

<sup>185</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948.

<sup>186</sup>« À partir de juillet 1943, l'importance des sommes reçues mensuellement est de l'ordre de 1 à 2 millions de francs (lorsque les fonds destinés à la Résistance parvenaient à la Délégation). Répartition à l'intérieur du réseau : de 800 000 francs à 1 million à Turma-Vengeance ». Service hist. Défense, GR 13 P 143, dossier d'homologation du mouvement CDLL.

<sup>187</sup>Il s'agit de Louis Maury, sous-chef du département de l'Eure du sous-réseau Noé, dirigé par Bernard Lauvray. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, « Résumé d'activité », Louis Maury, 1945. « État des services de Mme Louis Maury », Louis Maury, dactylographié, 1945.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

daté de juin 1946, explicite et développe ce qu'était le département de renseignement dirigé par Louis Maury :

« [...] Pendant l'Occupation, il était le chef du réseau Turma-Vengeance, et il avait établi sa « toile d'araignée » sur une bonne partie du département de l'Eure. La « toile d'araignée », c'était son invention : tout un réseau de fermiers, de paysans, de manœuvres qui lui transmettaient des renseignements [...]»<sup>188</sup>.

Autrement dit, dans la réalité de la clandestinité, au cœur de la France occupée, sans même se douter qu'il organise son département exactement d'après les directives données par Londres, Louis Maury conceptualise et met en pratique cette notion de réseau telle que Passy l'a imaginée dès 1940 face à l'*Intelligence Service*, et telle qu'elle a été présentée par le colonel Passy dans ses *Mémoires*. Rappelons-nous sa propre définition du réseau : « Nos envoyés n'auront donc plus qu'à recueillir ces renseignements, à les grouper, et à nous les faire parvenir dans les délais les plus rapides. Leur rôle se limitera d'une part à administrer leur réseau, et de l'autre à organiser leurs liaisons et transmissions<sup>189</sup> ». Indirectement, involontairement même pourrait-on dire, le réseau Turma apparaît ici comme l'application parfaite sur le territoire occupé d'une théorie élaborée à Londres, entérinant ainsi d'une marque profonde et capitale la continuité entre le BCRA de la France libre et les réseaux de renseignement, clandestins soutenus de l'extérieur.

### *b. Une application du schéma-type de Passy*

Sébastien Albertelli résume ainsi la composition standard d'un réseau de renseignement : « L'organisation idéale comprend des régions, reliées par des agents de liaison à une centrale qui regroupe les renseignements bruts recueillis par les agents, les classe, et établit les courriers destinés à Londres<sup>190</sup> ». Autrement dit, l'organisation de Turma telle qu'elle a été étudiée ci-dessus correspond parfaitement à l'archétype du réseau de renseignement, tel qu'il est perçu par les spécialistes : des sous-réseaux, des hiérarchies

---

<sup>188</sup> « Maury & Cie, sauveteurs de l'Air », dans *Le Figaro*, n° 577, juin 1946, p. 2.

<sup>189</sup> C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 81.

<sup>190</sup> S. Albertelli, *Atlas de la France Libre*, p. 58.

## Chapitre II. Turma, un réseau central

structurelles et géographiques reliées les unes aux autres et à la centrale par des agents de liaison, centrale qui se charge de trier et mettre en forme le courrier destiné à la France libre.

De ce fait, l'image renvoyée par le réseau Turma, structure avant tout collective, correspond au schéma-type d'organisation du réseau de renseignement, présenté en détail par Passy dans ses *Mémoires*<sup>191</sup>, et qui se compose d'une administration centrale, des organes de recherche de renseignement (ou agences), du service des liaisons aériennes ou maritimes, et du service de transmission<sup>192</sup>.

Ainsi, ce premier aperçu nécessaire du réseau Turma est intéressant en ce qu'il révèle un réseau répondant à la double définition du réseau de renseignement, comme structure collective, au sein de laquelle l'effacement de l'agent est une réelle nécessité, et comme organisation de renseignement militaire hiérarchisée. Réseau de renseignement important dont le lien avec Londres est avéré, Turma apparaît donc avant tout comme un réseau central et centralisé.

Si cette définition du réseau comme structure avant tout collective est indispensable, car elle permet d'appréhender Turma en tant que réseau central tout en donnant une première définition de l'agent comme membre effacé, l'exemple du réseau Turma et plus largement du mouvement Vengeance est cependant fondamental, parce que justement, l'agent de renseignement ne peut y être défini uniquement comme membre de Turma. La complexité du mouvement conjuguée à celle interne du réseau, témoigne que, s'il est nécessaire de définir dans un premier temps le réseau comme structure collective, il ne faut cependant pas le réduire à un échelon central. Étudié de l'intérieur, le réseau Turma présente en effet une diversité de structures de renseignement qui invitent à nuancer ce caractère uniquement collectif.

---

<sup>191</sup>C. Passy, *Mémoires d'un agent...*, p. 387.

<sup>192</sup>D. Veillon, « Réseaux de Résistance », dans JP. Azéma, F. Bédarida, *La France des années noires...*, p. 398.



## Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Afin de cerner dans son intégralité le cadre au sein duquel évoluent les agents de Turma, il convient, après avoir présenté le mouvement Vengeance dans son intégralité, puis Turma comme réseau central, de se pencher sur les structures de renseignement qui, dans la réalité du quotidien, ont été les véritables cadres de l'activité des agents de renseignement<sup>1</sup>.

Tout en nuanciant le caractère uniquement collectif du réseau, l'étude des structures de renseignement de Turma révèle en effet une complexité insoupçonnée jusque-là. Dans un premier temps, l'analyse des sous-réseaux officiels de Turma permet ainsi de montrer les limites de l'appréhension de Turma comme réseau central hiérarchisé et rationalisé. La deuxième partie de ce chapitre, consacrée aux organisations satellites de Turma, en dévoilant des structures de renseignement importantes, témoigne de la diversité comme de la complexité de l'appareil de renseignement du réseau. Enfin, l'étude du lien entre le renseignement et l'action au sein de Vengeance, incarné par l'exemple des 2<sup>e</sup> bureaux des corps francs, en soulignant l'extrême diversité du renseignement à Turma, invite à se pencher avec un œil neuf sur la figure de l'agent de renseignement, qui ne peut nécessairement plus se définir uniquement comme membre effacé de la structure collective qu'est le réseau.

---

<sup>1</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, La Contemporaine « Les différents réseaux de Turma-Vengeance ».



## A. Sous-réseaux et structure collective

### 1. Six sous-réseaux

#### *a. Les sous-réseaux d'une structure collective*

Au nombre de six, les sous-réseaux de Turma apparaissent dans les différents questionnaires<sup>2</sup>, historiques<sup>3</sup> et témoignages<sup>4</sup> des chefs de Turma comme ayant chacun un secteur géographique et fonctionnel propre. Organisés, à une échelle plus réduite, sur le modèle du réseau Turma, ils se composent tous d'une centrale, qui prend la plupart du temps la forme d'un secrétariat attaché à la personne du chef de sous-réseau, puis de secteurs et sous-secteurs reliés les uns aux autres et à la centrale par des agents de liaison<sup>5</sup>. L'agent de liaison général de chacun de ces chefs de réseau est en charge du contact avec la centrale du réseau Turma<sup>6</sup>. Ces liaisons, si elles sont peu visibles dans les archives, n'en sont pas moins essentielles pour chacun, car elles sont la condition de leur survie, en tant que moyen de contacts avec Londres<sup>7</sup>.

Chaque sous-réseau apparaît ainsi spécialisé géographiquement et professionnellement<sup>8</sup> : si Arc-en-Ciel opère essentiellement dans le Nord de la zone occupée, spécialisé dans la quête de renseignements militaires et industriels, Pierre Deux, implanté en grande partie dans le Sud-Est du pays, est plutôt responsable des renseignements dans les milieux PTT et SNCF. Le sous-réseau Ulysse, opérant principalement en Bretagne, recueille quant à lui des informations côtières, relatives à

---

<sup>2</sup>« Organisations intérieures successives du réseau : création de six sous-réseaux. Le Foc, Pierre Deux, Ulysse, Arc-en-Ciel, Dominique et Noé ». Service hist. Défense, GR 13 P 148, Questionnaire d'homologation du réseau Turma-Vengeance.

<sup>3</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, « Historique du réseau Turma-Vengeance ». Cet historique fait également état d'un autre sous-réseau, Normand, qui n'a cependant pas été homologué en tant que tel.

<sup>4</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2.

<sup>5</sup>Les états nominatifs d'agents mentionnent ainsi à de nombreuses reprises des « chefs de secteurs ». C'est le cas par exemple d'Albert Carraz, chef de secteur du sous-réseau Le Foc, qui a pour secrétaire, à l'échelle du secteur, sa femme, Marthe Carraz. GR 17 P 230, « État de 114 agents liquidés », feuillet 2.

<sup>6</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Rapport de Victor Dupont sur Raymond Fresnois ».

<sup>7</sup>Les agents de liaison font l'objet d'une étude dans le chapitre V de ce travail.

<sup>8</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, « Historique du réseau Turma-Vengeance ».

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

l'activité maritime des ennemis. Dominique, dont les principaux centres sont Bordeaux et Toulouse, est chargé d'infiltrer les milieux collaborationnistes, tandis que le sous-réseau Noé, solidement établi dans l'Eure, y recueille toutes sortes de renseignements militaires. Enfin le sous-réseau Le Foc, implanté en Normandie et en région parisienne est spécialisé dans le recueil de renseignements concernant l'aviation<sup>9</sup>.

#### ***b. Structures individuelles : trois sous-réseaux importants***

Ainsi intégrés de manière collective à l'ensemble du réseau Turma, chaque sous-réseau présente une structure individuelle qui lui est propre.

*Arc-en-Ciel* – Le sous-réseau Arc-en-Ciel, tout d'abord, est sûrement, en terme quantitatif du moins, le plus important des sous-réseaux de Turma<sup>10</sup>. Ses effectifs sont estimés à 357 agents, parmi lesquels 66 seulement sont des agents occasionnels, 144 des agents permanents ayant conservé leur activité professionnelle, et 147 des agents employés à temps plein au profit du réseau<sup>11</sup>, ce qui permet d'estimer que ce simple sous-réseau équivaut en fait à la taille d'un réseau de renseignement moyen<sup>12</sup>.

Ses chefs successifs sont Raymond Baud (alias *Claude Béziers*), Paul-Émile Fromont (*Jean-Marie Fossier*), puis Jean Héron. Spécialisé dans la recherche de renseignements militaires, et essentiellement industriels (industries de guerre)<sup>13</sup>, son rayon d'action s'étend à la Seine-et-Marne, l'Oise, la Normandie et le Nord du pays<sup>14</sup>. Divisé en régions puis en départements et en secteurs, chaque échelon a à sa tête un chef qui est en lien étroit avec l'échelon supérieur.

---

<sup>9</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948 et 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 7-8.

<sup>10</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, dossier général du réseau Arc-en-Ciel.

<sup>11</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac, *Les réseaux de Résistance...*, p. 153.

<sup>12</sup>À tel point qu'il connaît même une homologation spécifique, sur laquelle nous reviendrons dans ce travail.

<sup>13</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948 et 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 8.

<sup>14</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2. Les états nominatifs d'agents, conservés en GR 17 P 78 et GR 28 P 3-128, permettent également d'en établir la géographie.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

L'histoire du sous-réseau Arc-en-Ciel est en réalité assez complexe à reconstituer<sup>15</sup>. Ses premiers dirigeants en sont en effet morts à la Libération, et celui qui le dirige à la fin de la guerre, Jean Héron<sup>16</sup>, n'est entré qu'en décembre 1943 au sein de l'organisation, n'en devenant le chef qu'à compter de mai 1944<sup>17</sup>. Ce sous-réseau est néanmoins reconnu comme unité combattante par les services de la liquidation pour la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 1942 au 30 septembre 1944<sup>18</sup>.

Quoi qu'il en soit, Arc-en-Ciel est un sous-réseau organisé, à l'image du réseau Turma, autour de sa propre centrale<sup>19</sup>. Elle se compose de Françoise Lacoste, chargée des archives du sous-réseau<sup>20</sup>, de Mme Magrisso, chargée de l'impression du courrier<sup>21</sup>, et de Paulette Leconte<sup>22</sup>, qui en dirige le service social<sup>23</sup>. Le comité directeur du réseau se compose du chef et ses sous-chefs déjà évoqués, et de dix adjoints répartis à la tête des diverses régions d'Arc-en-Ciel<sup>24</sup>.

À Paris, l'équipe directrice se compose essentiellement de Paul Fromont et de Jean Héron, responsables de la région parisienne et de la région Ouest. Le groupe parisien lui-même comporte dix-sept agents de renseignement, un agent chargé des faux papiers, M. Miquelot, et trois agents de liaison. De ce groupe parisien dépendent de multiples antennes de province : le secteur du Calvados, la région parisienne, la région Mathieu,

---

<sup>15</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, « Le réseau Arc-en-Ciel ».

<sup>16</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 186.

<sup>17</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la médaille de la Résistance en faveur de Jean Héron, 7 août 1945.

<sup>18</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac, *Les réseaux de Résistance...*, p. 153.

<sup>19</sup>« Groupe parisien, duquel dépend tous les groupes cités ensuite ». Service hist. Défense, GR 17 P 78, Schéma du réseau Arc-en-Ciel.

<sup>20</sup>« Française d'action, dont l'idéal ne fut que la grandeur de la France, s'employant, en devenant dès 1943 un agent de liaison et un agent de renseignement des plus judicieux. Sa maison devient un PC où se trouvent entreposés armes et archives ». Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 1, Citation à l'ordre du régiment comportant l'attribution de la croix de guerre en faveur de Françoise Lacoste, 25 février 1945.

<sup>21</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-14, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la médaille de la Résistance en faveur de Mme Magrisso, 8 novembre 1945.

<sup>22</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-189, dossier 408, « Déclarations ».

<sup>23</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la médaille de la Résistance en faveur de Paulette Leconte, 10 novembre 1945.

<sup>24</sup>« Paris (équipe directrice) ». Service hist. Défense, Service hist. Défense, GR 17 P 78, Schéma du réseau Arc-en-Ciel.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Bouteiller, ou encore la région Fromont et Baud sont ainsi présentés dans les états nominatifs des agents du réseau<sup>25</sup>.

Sa zone d'action recouvre donc essentiellement la région parisienne et les côtes de la Manche. Du début de l'année 1943 au mois d'octobre, le réseau semble fonctionner correctement et obtient un rendement parfois impressionnant : le secteur dirigé par le commandant Bouteiller, assisté de Maurice Lacoste<sup>26</sup>, remet ainsi une cinquantaine de rapports contrôlés à la centrale d'Arc-en-Ciel sur les terrains d'aviation, les mouvements de troupes, les organisations et armements de l'ennemi<sup>27</sup>, et l'ensemble du réseau Arc-en-Ciel transmet régulièrement des messages radio à Londres, par Turma, pour les renseignements les plus importants<sup>28</sup>.

Cependant, infiltré dès le début de l'année 1943 par Bernard Fallot<sup>29</sup>, agent au service des Allemands, c'est indirectement pour la Gestapo que travaille à compter de ce mois le sous-réseau Arc-en-Ciel<sup>30</sup>. En effet cet agent infiltré, connu sous le pseudonyme de *Raoul*, occupe divers postes au sein du sous-réseau, avant de devenir l'agent de liaison du chef de réseau. Il est à l'origine de l'arrestation, le 25 septembre, de Raymond Baud , et de Raymond Fresnois, l'agent de liaison de la centrale générale du réseau Turma.

Ce dernier, pris avec un carnet d'adresse contenant ses rendez-vous avec de nombreux agents du réseau, accepte de travailler pour la Gestapo en la conduisant à chacun de ces rendez-vous<sup>31</sup>. Il est en réalité sûr que, depuis trois mois déjà, tout le courrier d'Arc-en-Ciel est photographié par l'intermédiaire de Bernard Fallot : la structure complète du sous-réseau est connue des Allemands, qui parviennent ainsi à remonter jusqu'à la tête du

---

<sup>25</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, États nominatifs des agents du réseau Arc-en-Ciel, par secteur.

<sup>26</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 327408.

<sup>27</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 5, La Contemporaine, Rapport de Maurice Lacoste.

<sup>28</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de Chevalier de la Légion d'honneur en faveur de Maurice Lacoste, 23 septembre 1951.

<sup>29</sup>Bernard Fallot entre en septembre 1941 au service de Georges Delfanne, dit *Masuy*, en tant qu'agent de renseignement et d'infiltration.

<sup>30</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents doubles...*, p. 121-123.

<sup>31</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, « Note du 30 novembre 1944 » adressée au directeur de la Sécurité Militaire, Paris.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

réseau Turma<sup>32</sup>. Par l'infiltration de Bernard Fallot et la trahison de Raymond Fresnois, sont arrêtés Jean Lux et René Mann, chefs du sous-réseau Ulysse, mais aussi Henri Avenel, chef du sous-réseau Normand et surtout Pierre Mallez, chef de la centrale de Turma, Victor Dupont, et Jean-Marie Charbonneaux, qui est tué au cours de son arrestation<sup>33</sup>.

Le réseau Arc-en-Ciel est ensuite touché par une seconde vague d'arrestations, qui concerne tous les secteurs, du premier trimestre de l'année 1944 au mois de mai. À cet égard, un point reste cependant incertain dans l'histoire d'Arc-en-Ciel : le rôle joué par son deuxième chef, Paul Fromont<sup>34</sup>. De nombreuses sources s'accordent en effet pour dire qu'en octobre 1943, après l'arrestation de Raymond Baud et la décapitation du réseau, il entre en contact avec un nommé Philippe Pierret, connu sous le pseudonyme de *Philippe*, et qu'ensemble, après avoir trouvé un contact pour Londres auprès d'un officier canadien, ils se chargent de remettre en marche le sous-réseau Arc-en-Ciel<sup>35</sup>. Cet officier canadien se révèle en fait être un agent de Van de Castele, à la solde des Allemands, qui contrôle ainsi l'action du réseau, ne faisant parvenir à Londres que les renseignements de second ordre et retenant tous les renseignements stratégiques. Ils auraient alors accepté tous deux de continuer à travailler pour l'Abwehr. Ainsi, en mai 1944, les fiches d'homologation du tiers des membres du réseau tombent aux mains des Allemands<sup>36</sup> : pour beaucoup<sup>37</sup>, c'est à la demande des services allemands que Paul Fromont fait remplir ces questionnaires signalétiques qu'il leur remet ensuite<sup>38</sup>.

---

<sup>32</sup> « Il est permis de dire avec de très fortes présomptions que le sous réseau Arc en Ciel se mit à travailler, sans le savoir, entièrement pour le compte de la Gestapo ». Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, « Rapport complet sur l'activité du réseau Turma-Vengeance depuis l'arrestation de Victor Dupont », fourni par *Marival* (Pierre Pellenc), corrigé par *Sorel*.

<sup>33</sup> P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2.

<sup>34</sup> Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 146.

<sup>35</sup> Service hist. Défense, GR 17 P 78, « Groupe Arc-en-Ciel ». Ce document mentionne « un officier canadien faisant la liaison entre Londres et Paris ».

<sup>36</sup> « Les fiches d'homologation de ce sous-réseau atterrirent, en mai 1944, avec le courrier, dans les mains de la Gestapo ». Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, « Rapport complet sur l'activité du réseau Turma-Vengeance depuis l'arrestation de Victor Dupont », fourni par *Marival* (Pierre Pellenc), corrigé par *Sorel* ».

<sup>37</sup> « Paul Fromont était vraisemblablement un agent double ». Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 33, dossier individuel d'Élie Korenfeld, agent du sous-réseau Arc-en-Ciel

<sup>38</sup> Service hist. Défense, GR 28 P 4 185, dossier 22, dossier individuel de Pierre Pellenc alias *Marival*.

Extrait de l'interrogatoire de M. Philippe Pierret, agent de l'Ast de Paris : « En échange, *Jean-Marie* nous

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Si Philippe Pierret a bien été reconnu après-guerre comme un traître<sup>39</sup>, il n'en est pas de même de Paul Fromont qui aurait, semble-t-il, été acquitté. Néanmoins, ces fiches signalétiques ont réellement été en possession des Allemands, engendrant l'arrestation de près de 180 agents du sous-réseau Arc-en-Ciel entre le 23 mai et le 10 juin 1944. Ces arrestations touchant à la fois le secteur de l'Aisne dirigé par James Boulanger, mais aussi de manière plus générale le mouvement dans ses secteurs principaux, tels que Paris, la Normandie et le Nord du pays, les survivants ont souligné qu'elles n'avaient été possibles que par la possession, par les Allemands, d'une documentation abondante sur le réseau. Une enquête établie en août 1947 par les services de la police judiciaire de Reims aboutit, elle aussi, à la conclusion que, à la trahison de Bernard Fallot et de Raymond Fresnois, s'ajoute une autre trahison, dont les responsables sont bien Paul Fromont et Philippe Pierret, « qui ont livré à l'Abwehr l'ensemble du réseau Arc-en-Ciel<sup>40</sup> ».

Quels sont les résultats obtenus par le réseau Arc-en-Ciel, réseau controversé car livré dès 1943 aux services allemands ? Important par ses effectifs, il l'est aussi par la qualité des agents qui le composent. En témoignent les nombreuses décorations accordées à ses membres dirigeants, telle Andrée Bousquet<sup>41</sup> qui est à la tête de la région de Bretagne, ou encore Maurice Lacoste, Francine Matuchet et Eugène Marin : tous chefs de secteur, les mémoires de proposition pour différentes décorations témoignent de l'efficacité de leur action et de leur volontarisme efficient en terme de recueil de renseignements<sup>42</sup>. Ainsi, l'antenne dirigée par Maurice Lacoste et le Commandant Bouteiller est à l'origine du bombardement par la RAF, qualifié « d'historique », de la gare de Vaires-Triage, au

---

communiqua la liste complète de ses hommes avec questionnaires codés, conformément au modèle de Londres qui avait été intercepté antérieurement ».

<sup>39</sup>Service hist. Défense, dossier 22, « Exposé de l'affaire Marival » par le jury d'honneur de la France Combattante. Philippe Pierret y est décrit comme « agent du SR allemand ».

Philippe Pierret est condamné à mort par décision de cour de justice du 20 mai 1949.

<sup>40</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, rapport établi le 30 août 1947 par la IIIe Brigade de Police judiciaire à Reims.

<sup>41</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-10, dossier 1, Compte-rendu de l'activité dans la Résistance de Andrée Bousquet.

<sup>42</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-15, dossier 1, divers mémoires de proposition en faveur des agents du sous-réseau Arc-en-Ciel.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

cours duquel 2 500 Allemands trouvent la mort et un important matériel est détruit<sup>43</sup>. Certes, les rapports fournis par la plupart des membres du réseau sont interceptés par les Allemands du fait de plusieurs traîtres. Mais il n'en demeure pas moins que la qualité de ces renseignements est reconnue, et indépendamment du fait que le sous-réseau Arc-en-Ciel est à l'origine de la destruction du réseau Turma, il a eu tout au long de son existence une activité des plus conséquentes<sup>44</sup>.

*Le Foc-Jusant* – Le sous-réseau Le Foc, dirigé par le capitaine Viaud<sup>45</sup>, ancien officier du SR Air<sup>46</sup>, est spécialisé dans la recherche du renseignement concernant l'aviation ennemie, dans toute la zone occupée. Secondé par *Denise*, sa secrétaire, et ses adjoints, Georges Bourguignon et Lesage, c'est un sous-réseau conséquent qu'il gère : les états nominatifs de son réseau à l'été 1943 établis par Viaud dénombrent une petite centaine d'agents qui ont chacun une tâche bien précise dans la chaîne du renseignement mise en œuvre par le réseau<sup>47</sup>.

Le sous-réseau Le Foc connaît une histoire moins claire, du fait même de l'identité de son chef, Georges Viaud. Ancien officier de l'armée française, ce capitaine entre en effet au SR Air dès la fin de l'année 1940, ce qui lui permet, non seulement de nouer des contacts intéressants au sein de ce service, mais aussi d'être en liaison avec Londres. En janvier 1942, il aurait même été à la tête d'un grand nombre d'agents de la zone occupée au profit

---

<sup>43</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 1, Résumé d'activité de Maurice Lacoste établi par Victor Dupont, 1951.

<sup>44</sup>L'extrait de l'interrogatoire de Philippe Pierret, présenté comme agent de l'AST de Paris, est révélateur de la qualité des renseignements fournis par les agents d'Arc-en-Ciel. « En outre des informations complètes de l'Arc-en-Ciel concernant les mouvements de troupes, les bombardements, les fortifications, les usines de production, les dépôts d'armes, d'essence de la région du nord, de la Bretagne et de la Normandie nous étaient fidèlement transmises. C'est ainsi qu'à trois reprises différentes, nous fumes à même d'intercepter les plans de bases des V1 derrière Boulogne et le plan complet des fortifications de la Manche, à l'échelle employée par le GQG et toutes indications quant à la position des batteries et défenses ; travail remarquable devons-nous dire ». Cette dernière phrase est un témoignage poignant d'un agent allemand envers ses ennemis.

Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22.

<sup>45</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 13.

<sup>46</sup>J. Bézy, *Le SR Air*, « Secteur de Paris ».

<sup>47</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 6, La Contemporaine, « Réseau Le Foc SR Air-Turma, août 1943 ».

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

du SR Air<sup>48</sup>. Le 11 novembre 1942, à la suite de la fuite de ses chefs en Afrique du Nord, il rattache successivement l'organisation qu'il a créée depuis 1940 en zone occupée au réseau de renseignement belge Marc-France, puis à Turma-Vengeance en février 1943 seulement<sup>49</sup>. Son sous-réseau devient alors « un des meilleurs réseaux<sup>50</sup> » de cette organisation.

Subdivisé en 11 secteurs, son centre se trouve à Paris, et regroupe 37 agents, dont Pierre Pellenc, alias *Marival*<sup>51</sup>, que Georges Viaud charge du contre-espionnage. L'agent de liaison principal, Robert Picqué<sup>52</sup>, est en lien avec des boîtes aux lettres, comme celle se trouvant chez Yves Girault<sup>53</sup>. Le cœur de l'activité du sous-réseau se situe en Normandie, de Rouen à Cherbourg, région qui fournit les meilleurs renseignements, par l'intermédiaire de l'agent Robert Jeanne<sup>54</sup>. La région de Laon, dirigée par Georges Bourguignon<sup>55</sup> (*Élan*) se compose d'une petite dizaine d'agents, tandis que les secteurs de Bourges, Poitiers, Orléans, Reims, Troyes, Vierzon et Tours dénombrent 22 agents au total.

Georges Viaud ayant été arrêté le 28 avril 1943, il s'évade avant d'être évacué à Londres par opération aérienne le 20 août 1943. Son sous-réseau est alors récupéré par les services secrets du général Giraud d'Alger.

*Noé-Vincent* – Le sous-réseau Noé connaît diverses appellations au cours de son existence. Parfois évoqué sous le nom de *Narcisse*, qui est le second pseudonyme de son chef, Bernard Lauvray, il est également connu sous les noms de Vincent 1 puis Vincent 2, en fonction de ses chefs successifs. Son secteur de prédilection est l'Eure, mais il se

---

<sup>48</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 13, Interrogatoire par le BCRA, 3 septembre 1943.

Se reporter aussi à l'ouvrage de J. Bézy, *Le SR Air...*, 1979.

<sup>49</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 13, Fiche signalétique, 29 avril 1946.

<sup>50</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, Résumé d'activité dans la Résistance de de Georges Viaud.

<sup>51</sup>« Pierre Pellenc affichant des sentiments patriotiques très élevés, et ayant des relations personnelles dans les milieux collaborationnistes, je l'ai chargé d'organiser dans notre SR une section contre-espionnage ». Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, « Renseignements, source *Le Foc* », Londres, 9 juillet 1944.

<sup>52</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 9, Interrogatoire de Robert Picquée par la Direction de la sûreté militaire, 9 août 1944.

<sup>53</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 32, Fiche de renseignements concernant Yves Girault.

<sup>54</sup>Ce secteur, très actif, est démantelé dès novembre 1942 par les services allemands.

<sup>55</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 21, Relevé des services de Georges Bourguignon.



### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

spécialise également dans la recherche de renseignements militaires dans la Nièvre, la Côte d'Or, et les Alpes<sup>56</sup>. Il est dirigé tour à tour par Bernard Lauvray, qui en est le grand créateur, André Thévenon<sup>57</sup>, puis Jean Gleyroux<sup>58</sup>.

Bernard Lauvray est recruté en octobre 1942 par Victor Dupont lui-même<sup>59</sup>, qui le charge de la création d'un sous-réseau rattaché à Turma. « À l'origine de tout ce qui a été fait dans l'Eure, il faut citer Bernard Lauvray, chef de sous-réseau Turma », mentionnent toutes les archives concernant ce département<sup>60</sup>. Il met en place une structure hiérarchisée dont les principaux centres d'implantation sont Évreux, Verneuil, Vernon, Garenne sur Eure, Ivry la Bataille, Saint André, Louviers, etc.

Créé à l'automne 1942, le sous-réseau Noé, qui prend comme nom le pseudonyme de Lauvray, se spécialise plus particulièrement dans le recueil de renseignement militaire. Au début de l'année 1943, André Thévenon (alias *Fouquet, Vincent 1*) fait la connaissance à Évreux de Bernard Lauvray, qui le recrute au départ comme son agent de liaison personnel, et en fait, peu de temps après, son adjoint à la tête du réseau<sup>61</sup>. C'est par Thévenon que Jean Gleyroux entre en contact, en février 1943, avec le réseau Noé, et qu'il est chargé de la centrale du sous-réseau : ses missions consistent alors à centraliser le courrier des diverses branches et agents de Noé, à le mettre au propre avec l'aide de Georges Galmiche, cartographe et dessinateur du sous-réseau<sup>62</sup>, ainsi qu'à organiser un

---

<sup>56</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 8.

<sup>57</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, Rapport sur l'activité du réseau Vincent I et II.

<sup>58</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 17, « Déclarations » de Jean Gleyroux à la DSM.  
La Contemporaine, FΔ Res 844-10, dossier 2, compte-rendu de l'activité dans la Résistance de Jean Gleyroux. « Entré au réseau en février 1943, recruté par André Thévenon, dont il devient l'adjoint en mai. Après l'arrestation de Thévenon, prend la direction du sous-réseau ».

<sup>59</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295490, État des services indiquant les droits au pécule de Bernard Lauvray.

<sup>60</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 143, « Corps Francs Vengeance ».

<sup>61</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, Rapport sur l'activité du réseau Vincent I et II.

<sup>62</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-8, dossier 4, La Contemporaine, Compte-rendu de l'activité dans la Résistance de Georges Galmiche.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

service de faux papiers, qu'il crée avec l'aide d'éléments de la Préfecture de Police de Paris, notamment Jacques Lefort<sup>63</sup>.

En mai 1943, le réseau connaît une extension importante qui conduit à son dédoublement : il prend alors le nom de Noé-Vincent, qui évoque cette dualité. Bernard Lauvray garde la direction de la région Normandie, tandis qu'André Thévenon, assisté de Jean Gleyroux qui devient alors son adjoint, crée de nouvelles antennes dans le Sud-Est, à Nevers et Moulins, une sorte de sous-réseau dans le sous-réseau. S'il a été question de séparer les deux branches et de faire de Vincent un sous-réseau à part entière, c'est cependant bien Bernard Lauvray qui continue à faire passer le courrier de toutes les branches du sous-réseau : le courrier des agents de Normandie, région gérée par lui, celui de Thévenon, mais aussi celui de Jean Lavenan (*Mahot*), responsable SNCF au sein de Noé ; à ceux-là s'ajoute le courrier uniquement SNCF de Pierre Duverne, chef d'un autre sous-réseau de Turma<sup>64</sup>.

Jusqu'en décembre 1943, le sous-réseau Noé-Vincent fonctionne parfaitement bien et transmet régulièrement un courrier hebdomadaire, chaque mercredi, à la centrale de Turma, par l'agent de liaison de Bernard Lauvray. En janvier 1944, il n'est cependant pas épargné par la vague d'arrestations qui touche tout le réseau Turma : sont alors arrêtés Lauvray<sup>65</sup> et Thévenon, les deux têtes de Noé-Vincent, et ce n'est qu'en février 1944 que Jean Gleyroux, ayant réussi à rétablir les contacts, reprend la tête du réseau et lui donne le nom de Vincent 2, son propre pseudonyme<sup>66</sup>. De mars à mai 1944, le réseau continue son expansion jusqu'à l'arrestation, en mai 1944, de Jean Gleyroux, qui signe la fin du réseau Noé-Vincent devenu Vincent 2.

Très structuré et efficace, le sous-réseau Noé apparaît comme important dans une note adressée à Londres au début de l'année 1943. Cette dernière présente Lauvray, « chef d'un

---

<sup>63</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Compte-rendu de l'activité dans la Résistance de Jean Gleyroux.

<sup>64</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, Rapport sur l'activité du réseau Vincent I et II.  
Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, États nominatifs des agents du réseau Turma-Vengeance, feuillet 6.

<sup>65</sup>Bernard Lauvray est arrêté le 15 janvier 1944. P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 43.

<sup>66</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Compte-rendu de l'activité dans la Résistance de Jean Gleyroux.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

des sous-réseaux intacts de Turma<sup>67</sup> » après les arrestations d'octobre, comme chargé de reprendre l'ensemble de l'affaire du réseau, qui reçoit donc toutes les instructions nécessaires et les consignes de sécurité à observer dans cette tâche<sup>68</sup>. Un rapport sur Turma-Vengeance témoigne enfin de la qualité du sous-réseau Noé : « Les agents de *Noé* sont en général jeunes. Mais ils sont tous très bien, très sérieux. *Noé* avait trouvé des éléments très sûrs. Ces agents sont parmi les plus anciens du réseau<sup>69</sup> », ce dont témoigne le secteur dirigé par Louis Maury sous le contrôle de Bernard Lauvray, qui est un des plus actifs de ce sous-réseau<sup>70</sup>.

#### *c. Structures individuelles : les trois autres sous-réseaux*

*Ulysse* – Le réseau Ulysse, dirigé par Jean Lux<sup>71</sup>, et René Mann<sup>72</sup>, exerce son activité sur les côtes bretonnes mais aussi en Alsace<sup>73</sup>, en se spécialisant dans le recueil d'informations sur les défenses côtières, et de renseignements militaires et maritimes<sup>74</sup>. Entré au réseau Turma en avril 1943 après avoir travaillé pour une autre organisation de renseignement qui l'employait « trop peu », Jean Lux, alias *Ulysse*, est chargé, en octobre 1943, de la direction du sous-réseau de Turma situé en Bretagne, assisté d'un adjoint, René Mann (*Castor*). Il organise donc une structure hiérarchisée dans le Finistère, les Côtes du Nord, la Loire Inférieure, l'Ille-et-Vilaine, et très vite son sous-réseau devient « un des

---

<sup>67</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 335, « Note succincte » au sujet de François Lenormand, chef du mouvement CDLL, par lequel la centrale Périclès reprend contact avec Noé après les arrestations à Turma.

<sup>68</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 9, pour Noé ».

<sup>69</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 22, « Rapport complet sur l'activité du réseau Turma-Vengeance depuis l'arrestation de Victor Dupont, dit *Sorel* », par Marival, corrigé par Victor Dupont, 1945.

<sup>70</sup>La figure et l'activité de Louis Maury sont présentées au chapitre IV de ce travail.

<sup>71</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 4, La Contemporaine, Compte-rendu de l'activité dans la Résistance de Jean Lux.

<sup>72</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 237, Relevé des services de René Mann, SDECE, 12 mai 1950.

<sup>73</sup>Arch. nat., 72 AJ 81 dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 7.

<sup>74</sup>Le sous-réseau Ulysse est également mentionné dans les archives sous le nom de sous-réseau Patrick, du fait du second pseudonyme de René Mann.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

meilleurs de Turma<sup>75</sup> », obtenant régulièrement des renseignements à la fois importants et précis. Il parvient ainsi à fournir un courrier hebdomadaire, concernant les dépôts de carburants et munitions échelonnés le long de la côte, l'activité de la marine allemande dans son secteur, ainsi que les travaux de fortifications.

Au moment de son arrestation, en octobre 1943<sup>76</sup>, son sous-réseau est tellement important, en termes d'effectif comme de géographie, qu'il est subdivisé en deux, son adjoint prenant la direction de la seconde branche. Son activité est conséquente, infiltrant les milieux aéronautiques allemands et plaçant ses agents au sein de l'organisation Todt<sup>77</sup>. Très efficace, ce sous-réseau ne survit cependant pas longtemps, René Mann étant arrêté avec son chef, le 3 octobre 1943<sup>78</sup>.

*Pierre Deux* – Le réseau Pierre Deux, quant à lui, est confié à Pierre Duverne, alias *Durix*. Implanté dans la région nantaise, il regroupe également les agents PTT et SNCF sur les lignes Nord, Est, Ouest, et la ligne qui relie Paris à Marseille<sup>79</sup>. Moins bien connu que le précédent, il est dirigé par Pierre Duverne, entré au réseau Turma en février 1942 et qui se voit confier, en février 1943, la direction de ce sous-réseau par Victor Dupont<sup>80</sup>. Il installe sa centrale à Nantes qui regroupe en son sein six personnes essentielles à la bonne marche du réseau<sup>81</sup> : une secrétaire, Mme Garnier<sup>82</sup> ; un agent de liaison principal,

---

<sup>75</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-14, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur en faveur de Jean Lux, présenté par Victor Dupont, 26 juin 1947.

<sup>76</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 50.

<sup>77</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295539, Mémoire de proposition pour une citation à l'ordre de la division en faveur de René Mann. Citation accordée comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent, par décision n° 975 du 25 juillet 1945.

<sup>78</sup> René Mann et Jean Lux sont arrêtés ensemble place Saint Michel, à Paris, par une première action de la Gestapo menée sous la direction de *Raymond*. P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 51. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Les arrestations à Turma ».

<sup>79</sup>Arch. nat., 72 AJ 81 dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 7.

<sup>80</sup>« En novembre 1942, Victor Dupont le fait agent SR sur la côte nantaise. Il devient chef du sous-réseau Pierre deux en février 1943 ». Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 4, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité dans la Résistance de Pierre Duverne.

<sup>81</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents O, P1 et P2 du réseau Turma-Vengeance. F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 68.

<sup>82</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P1 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 58.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Edmond Sallé<sup>83</sup>, qui devient par la suite l'adjoint de Pierre Duverne et le responsable du secteur Ouest ; une boîte aux lettres à l'échelon central du sous-réseau, Mme Hélin<sup>84</sup> ; enfin, trois agents principaux qui coordonnent et dirigent chacun des sous-agents<sup>85</sup> – MM. Pinchon<sup>86</sup>, chargé de la région Est SNCF et également agent de liaison avec la centrale de Turma<sup>87</sup>, Huguet, responsable de la région Nord SNCF, et Guérin qui chapeaute l'action du sous-réseau au sein des PTT. Marcelle Chabrilange, secrétaire personnelle de *Durix*, assure de son côté la reproduction et la conservation de tous les documents transmis à son chef<sup>88</sup>. L'activité de ce sous-réseau prend fin en avril 1944<sup>89</sup>, lors de l'arrestation de son chef qui engendre une perte de contact souvent fatale pour les sous-réseaux.

*Dominique* – Dirigé par Marc Le Guillaume, faux nom qui cache en réalité une femme, Marcelle Poinsignon<sup>90</sup>, le sous-réseau Dominique est peut-être celui des six qui est le plus spécialisé et dont le rayon d'action est le plus strictement délimité. Il apparaît en fait comme une sorte de sous-réseau de contre-espionnage, dans la mesure où ses agents sont chargés d'infiltrer les mouvements collaborationnistes ou directement issus du gouvernement de Vichy, tels que la Légion des Volontaires Français (LVF), dans les régions de Bordeaux et de Toulouse<sup>91</sup>. Réseau très restreint, il est seulement question de « quelques informateurs » dans les archives de la liquidation<sup>92</sup>.

---

<sup>83</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 -187, dossier 271, « Déclarations » de Edmond Sallé à la DSM.

<sup>84</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P1 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 59.

<sup>85</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, Liste des agents du réseau Durix ou réseau Pierre II.

<sup>86</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 358, « Compte-rendu d'interrogatoire » de M. Pinchon.

<sup>87</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 478834. Victor Pinchon devient, par la suite, l'agent de liaison entre Victor Dupont et Médéric, de CDLL.

<sup>88</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-17, dossier 1, La Contemporaine, Attestation en faveur de Marcelle Chabrilange, 15 avril 1946.

<sup>89</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 26.

<sup>90</sup>Cette identité n'a été révélée en tant que telle qu'une seule fois au sein de tous les fonds consultés. Cette femme cheffe de sous-réseau n'apparaît autrement que sous son identité masculine de Marc le Guillaume. Son pseudonyme le plus courant, *Dominique*, qui correspond à un homme comme à une femme, est souvent explicité en « vrai nom : Marc le Guillaume ».

<sup>91</sup>Arch. nat., 72 AJ 81 dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 8.

<sup>92</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, « Historique du réseau Turma-Vengeance ».

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Entrée au réseau Turma Vengeance en février 1943, Marcelle Poinson<sup>93</sup>, généralement connue uniquement sous le nom de Marc Le Guillaume, pseudonyme *Dominique*, se révèle immédiatement un excellent agent de renseignement, et se voit rapidement confier la direction d'un sous-réseau, dans la région de Bordeaux et de Toulouse. Tout d'abord infiltrée comme journaliste au sein de la Légion des Volontaires Français sur ordre, elle en rapporte des renseignements précis, et constitue autour d'elle un noyau d'informateurs et d'agents de renseignement qui réalisent bientôt un courrier important, composé de rapports hebdomadaires précis quant au fonctionnement interne de la LVF<sup>94</sup>. Secondée par Pierre Cardot qui lui sert aussi de secrétaire, elle met en place un premier réseau à Toulouse, et charge son agent de liaison, un dénommé *Franck* qui a de multiples relations à Bordeaux, d'y créer une seconde branche<sup>95</sup>. Cette dernière fournit des rapports hebdomadaires sur la défense côtière de la région bordelaise, centralisés par *Dominique*. Dénoncée par un membre de son organisation, cette dernière est arrêtée le 18 novembre 1943, deux jours après son agent de liaison<sup>96</sup>.

## 2. Une paternité contestable ?

### a. Une création antérieure ou extérieure à Turma

Ainsi, sous-réseaux individuels intégrés au système collectif de Turma, ces six structures composent l'armature du réseau Turma telle qu'elle est présentée couramment, et définie par l'homologation à la fin de la guerre.

---

<sup>93</sup>Son dossier individuel, dans les archives des services secrets, l'est au nom de Marc Le Guillaume, et non de Marcelle Poinson. Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 210, « Fiche de renseignements concernant un agent déporté rapatrié », 25 mai 1945.

<sup>94</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'Honneur en faveur de Marc Le Guillaume, présenté par Victor Dupont, 10 octobre 1956.

<sup>95</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, Rectificatif 2, 25 septembre 1948.

<sup>96</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Réseau Dominique », compte-rendu d'activité manuscrit signé Marc le Guillaume.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

L'origine de la création des sous-réseaux par un réseau centralisateur n'est cependant clairement établie et indiscutable que pour certains d'entre eux. L'affirmation selon laquelle le réseau principal a contribué à « la création et à l'activité de ses six sous-réseaux dirigés par Dupont et son adjoint Charbonneaux<sup>97</sup> », si elle est bien commode pour une compréhension pragmatique d'un réseau hiérarchisé, s'avère, après examen, trompeuse.

Quatre de ces sous-réseaux sont créés à l'initiative de Victor Dupont : Pierre Deux, Ulysse, Dominique et Noé. Encore faut-il apporter quelques nuances pour Noé. C'est bel et bien Victor Dupont qui charge Bernard Lauvray de la création d'un sous-réseau dans l'Eure, mais il le fait en tant que directeur du mouvement Vengeance, et non en tant que chef du réseau Turma. Ainsi, Bernard Lauvray est chargé par Dupont de la création non pas spécifiquement d'un réseau de renseignement, mais d'une « organisation Vengeance », qui combine une section de corps francs et un sous-réseau de renseignement. La proposition de citation émise à son nom en témoigne : « Il mérite le titre de fondateur de Vengeance dans l'Eure pour l'ensemble des branches de notre activité<sup>98</sup> ». Autrement dit, si dans les faits, le sous-réseau est rattaché à Turma, à la centrale duquel il communique son courrier et de laquelle il reçoit ses directives, ce n'est pas le réseau en tant que tel qui est à l'origine de sa création, mais le mouvement Vengeance dans son ensemble. Cette première remarque quant à une création « extérieure » à Turma, si elle peut paraître sévère, n'en demeure pas moins intéressante car elle dévoile, en avant-première, la confusion du renseignement et de l'action au sein de Vengeance.

Le réseau Arc-en-Ciel, quant à lui, – nous l'avons évoqué rapidement car les archives sont très brèves et trop elliptiques à ce sujet<sup>99</sup> – aurait été le fruit d'une création antérieure, mais non extérieure à Turma-Vengeance. Issu comme Turma du SR Air, il aurait été rattaché dès cette création au réseau Turma qui existait alors sous la forme d'un sous-réseau SR Air. Quoi qu'il en soit, des dires de son second chef, Paul Fromont, c'est

---

<sup>97</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Historique de l'activité du mouvement pendant la clandestinité ».

<sup>98</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, Texte de citation proposé en faveur de Bernard Lauvray.

<sup>99</sup>Le sous-réseau Arc-en-Ciel possède un fonds propre conservé au Musée de la Résistance nationale de Champigny, auquel nous n'avons pu avoir accès en raison de travaux.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

en avril 1943 qu'est créé, avec l'aide de Claude Béziers, le réseau Arc-en-Ciel sous la forme qu'on lui connaît, c'est-à-dire que, selon son rapport, c'est à ce moment-là seulement qu'il existe sous cette forme, « sous le nom d'Arc-en-Ciel<sup>100</sup> ». Ainsi, même s'il est créé au sein de Turma, les doutes et l'absence de clarté quant à la date précise et la nature de sa mise en place sont autant de limites à une compréhension complète de son histoire.

Enfin, le sous-réseau Le Foc cumule les deux adjectifs : il est issu d'une création à la fois antérieure et extérieure à Turma-Vengeance. Créé par Georges Viaud alors qu'il est en poste au SR Air, dès le milieu de l'année 1940, il se développe sans aucun rapport avec Turma jusqu'à l'invasion de la zone libre par les Allemands. Et s'il est vrai qu'il prend contact en février 1943 avec Victor Dupont, c'est artificiellement qu'il est liquidé en tant que partie intégrante du réseau Turma. Une première fracture sépare donc trois réseaux originels de Turma, et trois réseaux dont la création est plus floue, et qui semblent, d'une certaine manière, récupérés *a posteriori* par ce réseau.

#### ***b. Des rattachements naturels ?***

Découlant logiquement de cette première fracture, une seconde limite doit être établie entre les réseaux qui sont rattachés naturellement à Turma, et ceux dont le rattachement est moins instinctif, car plus artificiel. Ces deux types de sous-réseaux gardent néanmoins quelques points communs, qu'il s'agisse à la fois de la procédure d'engagement au réseau, qui postule la remise d'une feuille d'engagement pour chaque agent, envoyée à la centrale de Turma selon les règlements de Vengeance énoncés en janvier 1943, comme du regard que pose sur eux Turma. En effet, qu'ils soient créés ou récupérés par lui, Turma est le réseau centralisateur qui considère ces sous-réseaux comme des « succursales<sup>101</sup> » qu'il a conscience de diriger. C'est cette conscience qui crée le lien entre les sous-réseaux et Turma, et, à l'échelle inférieure, entre tous les sous-

---

<sup>100</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, « Notes concernant les groupes Turma et Arc-en-Ciel, source docteur Fromont, à destination du service exploitation de la France Combattante », 2 avril 1946.

<sup>101</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 263.



### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

réseaux, qui se reconnaissent les uns les autres comme maillon constitutif du réseau dans son ensemble.

À l'inverse, le regard porté par les sous-réseaux sur Turma semble être aussi un principe unificateur. S'ils n'ont pas tous conscience d'appartenir à un tel engrenage, il est très net pour chacun des sous-réseaux qu'il dépend de quelqu'un d'autre par l'intermédiaire de son agent de liaison principal. Plusieurs indices témoignent de ce « rattachement naturel » à Turma, dont le plus révélateur semble être la question des fiches signalétiques et d'engagement<sup>102</sup>. En mai 1943, le sous-réseau Le Foc reçoit ainsi les feuilles d'engagement envoyées par le réseau Turma, devenu, pour les membres de Le Foc, au début de l'année 1943, « notre maison, notre réseau, celui auquel nous apporterons tous nos efforts, toute notre activité<sup>103</sup> ». La réception de ces fiches « comble de joie tous les camarades », car elles sont la preuve de l'appartenance réelle et concrète à Turma. De la même manière, on se souvient que la chute du réseau Arc-en-Ciel est due en grande partie à la prise, par les Allemands, du tiers des fiches d'engagement des membres du réseau qui étaient à remplir puis envoyer à la centrale de Turma pour leur acheminement vers Londres<sup>104</sup>.

#### *c. Des rattachements artificiels*

S'ils paraissent donc acquis pour le réseau Turma comme pour les sous-réseaux eux-mêmes, ces rattachements n'en gardent pas moins un caractère superficiel qu'il est nécessaire de souligner. Si Pierre Deux, Dominique et Ulysse ont été incontestablement créés dans le giron de Turma, le rattachement des sous-réseaux Noé ou Le Foc à Turma sont en revanche ambigus.

---

<sup>102</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 1, La Contemporaine, Lettre adressée par Adrien Bories au colonel Debesse, 24 janvier 1945. Y sont données les modalités d'un engagement selon les directives de Londres au réseau Turma par les agents du sous-réseau Noé.

<sup>103</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 13, « Rapport de Le Foc sur ses différentes liaisons de novembre 1942 à mai 1943 », effectué à l'EMP du général de Gaulle, BCRA, France Combattante, 3 octobre 1943.

<sup>104</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, « Rapport établi par la III<sup>e</sup> Brigade de Police Judiciaire à Reims », 30 août 1947.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Le sous-réseau Noé, tout d'abord, s'il semble lié à Turma car créé par Vengeance, pose ainsi quelques difficultés. Les différents rapports d'activité établis par plusieurs agents du sous-réseau mentionnent la transmission du courrier non directement à la centrale de Turma, mais à Lenormand, un des chefs de CDLL, auquel a été rattaché, pendant un certain temps, Vengeance. Un compte-rendu écrit par Jean Gleyroux (*Vincent 2*), fait même état d'un financement direct par Lenormand, sans passer par la centrale de Turma. « La mensualité du réseau était, de juin à novembre 1943, de 50 000 francs, et fut portée par Lenormand à 80 000 en décembre 1943<sup>105</sup> », insiste-t-il afin de prouver l'importance prise par le sous-réseau. Autrement dit, le sous-réseau dépend certes de Turma, mais il semblerait qu'il ne dépende pas uniquement de lui, et que, à cet égard, l'accord avec CDLL ait été à double tranchant. Ainsi, le compte-rendu de ses activités par Jean Gleyroux fait état, en juin 1943, de plusieurs liaisons du réseau *Vincent 2* avec *Noé* comme Lenormand, avec Turma comme CDLL<sup>106</sup>. Cette double liaison, indispensable dans le contexte de la clandestinité pour qui veut garder le contact avec Londres, pose néanmoins la question de la pertinence de la notion de réseau comme structure collective et hiérarchisée.

Mais l'exemple le plus intéressant d'un rattachement artificiel à Turma est celui du sous-réseau Le Foc. Créé en dehors de Turma, au sein du SR Air, ce sous-réseau est d'abord en contact avec le réseau Marc-France, du 2<sup>e</sup> bureau belge, puis avec *Médéric*, responsable du renseignement au mouvement CDLL. C'est ce dernier qui l'oriente, en février 1943, vers Turma. Dans un rapport sur ses liaisons établi à Londres en août 1943, Georges Viaud explique ainsi que Turma devient alors leur réseau père, mais, continue-t-il, « afin de conserver une porte de secours en cas de coupure, nous conserverons le contact » avec les

---

<sup>105</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Rapport sur l'activité du réseau Vincent 1 et Vincent 2 de mars 1943 à la Libération ».

<sup>106</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, Compte-rendu de l'activité dans la Résistance de Jean Gleyroux.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

agents du SR Air délocalisé à Alger<sup>107</sup>. Ainsi, pour les mêmes raisons que le sous-réseau Vincent 2, *Le Foc* choisit également de dédoubler ses contacts.

Jugé trop exposé par les services de Londres, Georges Viaud est ensuite acheminé en Angleterre, à l'été 1943, afin de se mettre au vert. Son sous-réseau est alors repris par l'agent d'Alger avec lequel il était en contact, *Le Cousin*. À partir de l'été 1943, c'est donc essentiellement pour le 2<sup>e</sup> bureau du général Giraud que travaille le sous-réseau *Le Foc*, et non plus pour Turma. Ces considérations, si elles semblent graves pour l'interrogateur de Georges Viaud à son arrivée à Londres, ne revêtent pas autant d'importance pour le chef du sous-réseau qui, comme la plupart des agents en France, ne souhaite qu'une chose : la victoire et la libération du territoire. Autrement dit, en tentant de ranger les différentes liaisons de Georges Viaud selon des critères politiques, alors même que pour lui elles ne sont que circonstancielles, seule bouée à laquelle se raccrocher pour ne pas sombrer, les services de Londres soulignent un aspect fondamental : un sous-réseau, et à l'échelle supérieure un réseau, ne peut être enfermé dans le cadre strict et réducteur d'une hiérarchie rigoureuse et réfléchie, sans être dénaturé.

Les limites de ces rattachements plus ou moins artificiels de sous-réseaux à Turma se retrouvent également dans d'autres réseaux de renseignement. C'est le cas par exemple, du réseau Jade-Fitzroy<sup>108</sup>, que Alya Aglan présente comme un assemblage recréé de structures éparses<sup>109</sup>, ou encore du réseau Druides, rattaché au réseau Alliance<sup>110</sup>.

---

<sup>107</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 13, « Rapport de *Le Foc* sur ses différentes liaisons de novembre 1942 à mai 1943 », effectué à l'EMP du général de Gaulle, BCRA, France Combattante, 3 octobre 1943.

<sup>108</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac, *Les réseaux de Résistance...*, p. 411.

<sup>109</sup>A. Aglan, « Le réseau Jade-Fitzroy, de l'*Intelligence Service* au BCRA », dans CEHD, *Il n'est point de secrets...*, p. 149.

<sup>110</sup>« À la lecture du dossier de liquidation, nous aurions pourtant tendance à envisager l'histoire des Druides comme celle d'un réseau à part entière, et non d'un sous-réseau ».

R. de Kerangal-Tournemire, « Les Druides, un réseau de renseignement issu des Compagnons de France (1942-1944), dans CHED, *Des réseaux et des hommes...*, p. 86. Selon l'auteur, Druides a souffert de son rattachement à Alliance, et est donc peu connu.

### 3. Un entrelacs complexe

#### *a. Recoupements et confusions*

L'étude de chacun des sous-réseaux de Turma, si elle révèle quelques failles évoquées plus haut, met aussi en lumière les limites d'une unité difficilement trouvable au sein même de chaque sous-réseau, permettant par conséquent de pointer du doigt le souci de rationalité dont se sont souvent prévalus les réseaux après la guerre. Olivier Wieviorka souligne ces limites quand il définit la Résistance comme « un entrelacs d'engagements et de cheminements singuliers, qui ne trouvent leur sens véritable que dans la dimension collective de l'action<sup>111</sup> », traduisant ainsi cette idée de hasard, de nécessité de se raccrocher au moindre contact possible.

En effet, la spécialisation et le caractère secret qu'implique l'activité clandestine au sein d'un réseau de renseignement, favorisent le hasard dans la mise en place, le développement, et la chute de ces structures que sont les réseaux. Ainsi, les régions et secteurs dont se prévalent les différents sous-réseaux dans les états nominatifs recensant leurs agents, recouvrent en fait une réalité bien plus complexe où les frontières entre départements et même entre sous-réseaux sont souvent bien plus lâches. Le sous-réseau Noé se charge par exemple du courrier du sous-réseau Pierre Deux en ce qui concerne les renseignements SNCF<sup>112</sup>. De la même manière, les différents rapports d'agents, hauts placés ou non dans la hiérarchie, sont intéressants en cela qu'ils présentent le réseau auquel ils ont appartenu tel qu'ils l'ont eux-mêmes perçu, et non pas tel qu'il a été voulu<sup>113</sup>. C'est ainsi que le plus souvent, les distinctions se font, pour les agents du terrain, plus par régions ou secteurs que par appartenance à tel ou tel sous-réseau. Sont par conséquent mentionnés des « sous-réseau Bretagne<sup>114</sup> », « sous-réseau Ouest » etc., qu'il est difficile pour le chercheur, après coup, de contextualiser et de rattacher plutôt à tel ou tel sous-

---

<sup>111</sup>O. Wieviorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 100.

<sup>112</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité dans la Résistance de Jean Gleyroux.

<sup>113</sup>Cet aspect est étudié dans le chapitre VI du présent travail.

<sup>114</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 5, La Contemporaine, « Liste des agents P2 du réseau Bretagne ».

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

réseau<sup>115</sup>. Ainsi, à une logique hiérarchique correspondant au réseau puis sous-réseaux, se superpose également une logique géographique qui ne facilite pas la perception du réseau comme structure collective.

Le « réseau Ouest Turma-Vengeance<sup>116</sup> » fait ainsi référence à un sous-réseau implanté dans le Finistère et dirigé par Thomas Olivaux (Alias *Thomas*)<sup>117</sup>, assisté de Guy Jager (alias *Magnum*), qui dépend dans un premier temps directement de *Jean-Marie* (pseudonyme de Jean Charbonneaux). Rattaché au sous-réseau Ulysse jusqu'en octobre 1943, date de l'arrestation de son chef Jean Lux, ce réseau Bretagne transmet ensuite ses renseignements par le canal du sous-réseau Noé<sup>118</sup>.

#### ***b. Le niveau local : une confusion inévitable mais révélatrice***

Si la confusion et le recoupement entre sous-réseaux sont un phénomène courant, pour ne pas dire classique, il est intéressant de souligner également, au niveau local, une seconde confusion, celle des activités de renseignement et d'action, révélatrice de l'impossibilité de schématiser le réseau en une structure collective hiérarchisée.

Il est évident qu'ont effectivement existé des réseaux de renseignement à proprement parler, bien distincts des réseaux d'action<sup>119</sup>. Mais leur interaction a, le plus souvent, été nécessaire, et le cloisonnement n'a pu être respecté partout, du fait du manque de recrues

---

<sup>115</sup>Dans le cas du réseau Turma, la question est d'autant plus complexe que deux travaux de liquidation se sont succédé, complémentaires mais parfois contradictoire. La première liquidation, mise en œuvre dès la Libération, est réalisée par Pierre Pellenc, alias *Marival*, jusqu'à ce que Victor Dupont, rentré de déportation au printemps 1945, reprenne le flambeau. Ces deux regards différents sont parfois contradictoires, mais révèlent ainsi la complexité et la confusion qui existaient dans la clandestinité.

<sup>116</sup>On retrouve cette appellation dans un mémoire de proposition pour l'attribution de la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, en faveur de Henri Le Guennec, chef régional de Vengeance à Quimper. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 2, La Contemporaine.

<sup>117</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 8.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Légion d'honneur en faveur de Victor Olivaux.

<sup>118</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 3, « Déclarations de Guy Jager », 3 janvier 1945.

Si la dernière activité du sous-réseau Bretagne a été en lien avec Noé, il semblerait qu'il ait été reconnu comme dépendant du réseau Ulysse.

<sup>119</sup>Amicale des réseaux Action de la France combattante, *Les réseaux Action...*, p. 57.

Ces réseaux Action, également rattachés au BCRA, dépendent de la section A/M, alors que les réseaux de renseignement sont rattachés à la section R.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

comme du système de recrutement de la Résistance<sup>120</sup>. Dans le cas de Vengeance, structure unique composée d'un réseau de renseignement et d'une organisation d'action, la distinction est d'autant plus complexe. Dominique Veillon résume très bien cela quand elle écrit, à propos de tous les réseaux, qu'ils soient de renseignement, d'évasion ou d'action : « Les réseaux se caractérisent par leur complexité, leur imbrication, mais aussi leur mobilité et leur adaptabilité<sup>121</sup> ».

L'exemple du sous-réseau Bretagne, à cet égard, mérite d'être de nouveau cité. La Résistance de Vengeance en Bretagne est en effet marquée par l'activité d'une famille, les le Guennec, dont tous les membres sont engagés au sein de Vengeance<sup>122</sup>. Plutôt spécialisés dans la branche action du mouvement, ils sont cependant présents sur les états nominatifs du sous-réseau Bretagne, en tant qu'agents de renseignement, agents de liaison... Et effectivement, au niveau local, dans les environs de Quimper, si Henri Le Guennec est à la tête d'une unité de corps francs, il dirige aussi une antenne du réseau Turma à qui il fournit tous les renseignements récupérés par ses équipes, sous la direction de Guy Jager<sup>123</sup>.

#### *c. Une existence indépendante hors du collectif ?*

Ainsi, la multiplicité des situations et la diversité de chaque sous-réseau témoignent d'un fait majeur : c'est au niveau local que se déroule en fait la vie de tout réseau, que se dessinent réellement les grands traits de ce qui constitue ensuite l'ossature de tout réseau de renseignement. La conscience d'appartenir à un réseau aussi important que Turma ne se retrouve qu'à l'échelle la plus haute, celle du comité directeur, d'abord, et des chefs de

---

<sup>120</sup>J. Blanc, *Du côté du Musée...*, p. 85. Le plus souvent, le recrutement se fait par les réseaux professionnels, les sociabilités militantes, ou les cercles amicaux.

<sup>121</sup>D. Veillon, « Réseaux », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 109.

<sup>122</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, « Famille le Guennec ».

<sup>123</sup>Henri le Guennec est ainsi décrit comme « chef régional des CFV, et agent de renseignements du réseau Turma-Vengeance », ou encore comme « agent permanent du service de renseignement, sous les ordres de *Magnum* ». Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, Comptendu de l'activité dans la Résistance de Henri Le Guennec.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'Honneur concernant Henri le Guennec.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

sous-réseaux, ensuite. L'examen approfondi des six sous-réseaux officiels de Turma ne fait que confirmer cet état de fait : c'est au niveau local que tout réseau de renseignement en tant que tel réside, son fonctionnement s'opère, dans les faits, à ce niveau, loin d'un réseau centralisateur.

L'exemple d'une branche du sous-réseau Noé exprime bien ce fonctionnement local, ponctuel, et toujours neuf en fonction de chaque situation, c'est-à-dire au cas par cas, de chaque antenne, puis sous-réseau, puis réseau de renseignement.

En 1942, Lucien Delance<sup>124</sup> est ainsi chargé par Bernard Lauvray d'implanter une antenne de renseignement dans la Nièvre<sup>125</sup>. Il organise alors son réseau en fonction de trois aspects qu'il établit comme base essentielle de son organisation : la recherche des renseignements d'ordre militaire, des renseignements d'ordre administratif et des renseignements concernant la police<sup>126</sup>. Il choisit donc d'orienter son activité en la spécialisant d'après un choix qui lui est propre, correspondant aux besoins et capacités de ce secteur en termes de renseignement.

« Mais en outre, témoigne-t-il, à côté de ce premier facteur "spécialisation du renseignement", j'ai articulé le réseau sur un second facteur que j'appellerai le facteur territorial, c'est-à-dire que j'ai divisé le département en différents secteurs territoriaux, dans chacun desquels se retrouvaient les différentes catégories de spécialistes. Je fis correspondre aux quatre arrondissements du département, quatre secteurs de renseignement. À la tête de chacun d'eux, se trouvait un responsable qui organisait son secteur selon les directives données<sup>127</sup> [...] ».

---

<sup>124</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, Additifs d'agents P2, feuillet 6. Lucien Delance occupe la fonction de « Chef renseignements Nièvre ».

<sup>125</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-9, dossier 1, La Contemporaine, Attestation en faveur de Lucien Delance, par Victor Dupont, 16 décembre 1952. « [...] Il appartient au réseau depuis février 1941. Un des organisateurs de la Résistance dans la Nièvre ».

<sup>126</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 6, La Contemporaine, « Rapport sur Turma » dans la Nièvre, effectué à la demande de Victor Dupont, signé « le responsable départemental du SR CFV ».

<sup>127</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 6, La Contemporaine, « Rapport sur Turma » dans la Nièvre, effectué à la demande de Victor Dupont, signé « le responsable départemental du SR CFV ».

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Il établit donc ces quatre secteurs de renseignement respectivement à Château-Chinon, Cosne, Clamecy et Nevers, dont les responsables remettaient leurs documents et messages à un agent de liaison, à Nevers, qu'il faisait ensuite suivre à Delance.

Cet exemple passionnant, outre le fait qu'il permet de découvrir le fonctionnement interne du réseau dans la clandestinité, d'une façon clairement autonome, à un échelon moindre de la chaîne du renseignement, témoigne subtilement du fait que, si un réseau centralisateur comme Turma est nécessaire, c'est au niveau local que tout se produit, de manière quasiment indépendante. Il apparaît alors nécessaire d'en revenir effectivement à la base de tout réseau de renseignement, qui repose sur la figure oubliée de l'agent.

Ainsi, les recoupements entre réseau, sous-réseaux, et antennes régionales et locales semblent incomplets, et tout découpage précis est alors impossible. Il apparaît nécessaire de considérer en fait chaque noyau pour comprendre le fonctionnement général du réseau de renseignement. C'est ce que souligne Alya Aglan quand elle écrit :

« Suite interminable d'anecdotes mises bout à bout, l'histoire du réseau semble se présenter comme une accumulation de récits plus ou moins typiques, reliés entre eux par quelque fil invisible. [...] Pourtant, ces anecdotes constituent la trame de la vie du réseau et forment la matière même de son histoire<sup>128</sup> ».

Dans ces conditions, il apparaît nécessaire d'étudier le réseau non pas comme structure collective et hiérarchisée, avec un regard extérieur, mais de l'intérieur, au plus près de ce qu'a été l'activité de renseignement dans la clandestinité. Cet état de fait est d'ailleurs confirmé par l'étude des autres structures de renseignement de Turma, au sein desquelles évoluent les agents de renseignement de Turma.

## **B. Des organisations satellites**

À côté de ces six sous-réseaux officiels, reconnus comme tels dans la clandestinité comme après la guerre par l'homologation, existent en effet au sein de Turma d'autres

---

<sup>128</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 21.



### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

structures de renseignement importantes, qu'il s'agisse de sous-réseaux ou de noyaux constitués autour d'un agent principal, indispensables pour avoir un aperçu complet des structures au sein desquelles évoluent les agents de Turma.

#### 1. Des sous-réseaux non reconnus

##### a. Une existence réelle ?

Dans une lettre datée de janvier 1945<sup>129</sup>, Pierre Pellenc, alias *Marival*, membre important du sous-réseau le Foc, chargé de la première liquidation de Turma avant le retour des camps de Victor Dupont et François Wetterwald<sup>130</sup>, rend compte à la DGER de l'avancée de la liquidation de Turma-Vengeance. Il fait alors état de près de quinze sous-réseaux : en plus des six communément reconnus, sont ainsi évoqués Médéric, Police, Abbé Louis, W 854 et bien d'autres<sup>131</sup>. Et s'il est vrai que *Marival* n'a pas forcément le recul qu'aurait Victor Dupont, il n'en demeure pas moins que la confusion provoquée dans cette correspondance par *Marival* est assez révélatrice du manque de clarté qui régissait en fait chaque réseau de renseignement. L'examen du réseau Turma confirme en partie cette énumération de sous-réseaux présentée par *Marival*<sup>132</sup>. Il paraît nécessaire de revenir sur les plus importants d'entre eux, dont l'existence est indéniable, mais qui n'ont pas été reconnus en tant que tels, à la différence des six sous-réseaux officiels de Turma.

---

<sup>129</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, « Rapport précis d'activité », par le médecin-lieutenant *Marival*, à la 2<sup>e</sup> direction de la DGER, 10 janvier 1945.

<sup>130</sup>À la suite des arrestations d'octobre 1943, si l'ensemble du mouvement est repris par F. Wetterwald, le réseau Turma, dans les faits, aurait été pris en main par Georges Mrazovitch, figure controversée du réseau, qui aurait alors nommé Pierre Pellenc comme son adjoint.

<sup>131</sup>Un rapport similaire mentionne également ces sous-réseaux. Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, « Rapport complet sur l'activité du réseau Turma-Vengeance depuis l'arrestation de Victor Dupont dit *Sorel* », fourni par *Marival*, corrigé par *Sorel*.

<sup>132</sup>Un autre document, intitulé « Situation du service Turma au début jusqu'en janvier 1944 », sûrement réalisé également par *Marival*, présente ainsi un organigramme du réseau Turma, qui témoigne de la bonne connaissance qu'en a *Marival*. Il y décrit le lien avec Londres (Centrale Périclès, Phidias puis Praxitèle), le comité directeur, la direction de Turma (il évoque ainsi la Centrale *Priam*, du pseudonyme du secrétaire de la Centrale), les six sous-réseaux de Turma,

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

#### *b. Des sous-réseaux importants*

*Abbé Louis* – Le premier sous-réseau est dirigé par Paul Louis<sup>133</sup>, un ecclésiastique qui lui donne son nom. Si ce dernier entre au réseau Turma en octobre 1941 ou janvier 1943 selon les sources, recruté par Victor Dupont, la création de l'organisation qu'il dirige est antérieure. En effet, vicaire à la paroisse d'Argenteuil, il met en place, dans un premier temps, de lui-même et sans aucune aide financière, « tout un réseau comprenant de nombreux services<sup>134</sup> » : renseignement, évocation, faux papiers, mais aussi maquis, journaux et même groupes francs. Rattaché à Vengeance, son sous-réseau se spécialise alors plus spécifiquement dans le domaine du renseignement.

Assisté d'un adjoint, Louis Cormerais, pseudo *Yves*, ce sous-réseau comporte au niveau central une secrétaire, Éva Salmon, alias *Clairrette*, qui occupe aussi la fonction d'agent de liaison personnel du chef de réseau<sup>135</sup>, deux agents de liaison, Gérard et Michel, une boîte aux lettres principale, chez M. Signolle, ainsi qu'un agent chargé des archives et de la documentation du réseau, fournissant et mettant à jour les renseignements du réseau, Clément Prudhon<sup>136</sup>. Enfin, les réunions des membres du réseau ont lieu tous les mercredis chez Albert Blandin, afin de recueillir les renseignements, sous la surveillance de M. Leroy, agent de protection du réseau<sup>137</sup>.

L'organisation mise en place par l'Abbé Louis mérite d'être signalée : il la divise en différentes catégories, en fonction des renseignements recueillis. Agissent ainsi dans la catégorie « Allemagne » trois agents de renseignement, onze dans la catégorie « France ». La catégorie « Presse » compte six agents, tout comme celle de « Police »<sup>138</sup>. Le tout est

---

<sup>133</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-10, dossier 2, La Contemporaine, Résumé d'activité de Paul Louis.

<sup>134</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-14, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la médaille de la Résistance en faveur de Paul Louis, établi par Victor Dupont, 15 décembre 1945. *Journal Officiel* du 12 septembre 1949.

<sup>135</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents du réseau Turma-Vengeance.

<sup>136</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-10, dossier 1, La Contemporaine, Résumé d'activité de Clément Prudhon. « Chef de sous-réseau Abbé Louis après l'arrestation manquée de celui-ci ».

<sup>137</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Sous-réseau Abbé Louis », état nominatif des agents.

<sup>138</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-10, dossier 2, La Contemporaine, « Réseau Abbé Louis ».

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

complété par deux agents de transmission, affectés à la fabrication de postes émetteurs afin d'assurer au sous-réseau une autonomie de transmission<sup>139</sup>. Considéré par *Marival* comme « de loin un des meilleurs<sup>140</sup> » sous-réseaux de Turma, le sous-réseau Abbé Louis est à l'origine de la prise du dossier renfermant les noms de tous les membres de la Milice, le 13 décembre 1943<sup>141</sup>.

*W 854* – Le réseau W 854 paraît tout aussi important, tant par sa taille que par la qualité des renseignements fournis. Créée en juillet 1940 par Joseph-Édouard Wucher<sup>142</sup>, pseudonyme *W 854*, cette organisation comprend deux branches essentielles : renseignement et corps francs, toutes deux implantées en Bretagne et rattachées à Turma à la fin de l'année 1942 ou au début de l'année 1943<sup>143</sup>. Établie sur une base essentiellement familiale<sup>144</sup>, la branche renseignement se spécialise dans le recueil d'informations concernant les transports maritimes ennemis. Elle se compose, en plus du chef Joseph, d'un adjoint, Max Wucher, qui est aussi le chef des liaisons, d'un agent de liaison général, Georges Brochard, de Georges Troualen, présenté dans les états nominatifs des agents du sous-réseau comme le « coureur-cycliste » du réseau<sup>145</sup>, et sa femme, Paulette, qui occupe le poste de secrétaire<sup>146</sup>. Enfin Étienne Wucher est chargée des liaisons personnelles de ce dernier, ainsi que du service des faux papiers et des cartes d'alimentation<sup>147</sup>.

---

<sup>139</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-8, dossier 3, « Résumé d'activité de Résistance », manuscrit, Paul Louis.

<sup>140</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, « Rapport complet sur l'activité du réseau Turma-Vengeance depuis l'arrestation de Victor Dupont dit *Sorel* », fourni par *Marival*, corrigé par *Sorel*.

<sup>141</sup>« Le 13 décembre 1943, le réseau de l'Abbé Louis, appartenant au service Turma, organisait un coup à main armée qui avait pour but la prise du dossier intégral de la milice et son complément... ». Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 3, *La Contemporaine*, Correspondance de *Marival* à la DGSS, 27 octobre 1944.

<sup>142</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 280, « France combattante modèle A ».

<sup>143</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 604409, Fiche d'appartenance à Turma.

<sup>144</sup>Cinq membres de la famille Wucher appartiennent à ce sous-réseau.

<sup>145</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-1, dossier 2, Fiche signalétique de Georges Troualen.

<sup>146</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 264.

<sup>147</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-1, dossier 1, *La Contemporaine*, États nominatifs, « Réseau 854 W : service Turma-Vengeance », décembre 1944.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Ce réseau place de nombreux agents parmi les ouvriers travaillant à la défense côtière du Croisic et de Saint-Nazaire, permettant ainsi le recueil de renseignements précieux<sup>148</sup>. Faute de contacts sérieux, Joseph Wucher choisit « d'affilier son réseau à Vengeance<sup>149</sup> » à la fin de l'année 1942 : son réseau de renseignement est intégré à Turma, et ses corps francs à Vengeance. Ceci lui permet, selon son compte-rendu d'activité, de développer le réseau dans toute la France, envoyant même certaines missions en Allemagne. Pierre Guillerme<sup>150</sup> fournit ainsi les plans du camp de Lorient, mais aussi ceux de la base hydravion de Biscarosse ; d'autres agents parviennent à relever ceux des usines Madforde à Hambourg, ou de l'usine de poudre de Troisdorf de Cologne. En outre, des renseignements journaliers sont recueillis sur les usines Renault<sup>151</sup>. Bref, l'activité de ce sous-réseau est aussi variée qu'efficace. Elle semble néanmoins prendre fin avec l'arrestation de son chef et des membres de sa famille, le 13 mars 1944.

*Normand* – Le sous-réseau Normand est particulier, du fait de sa durée de vie limitée et de sa spécialisation. Son chef, Henri Avenel, entre au réseau Turma en novembre 1942 comme agent de renseignement, chargé de liaisons isolées<sup>152</sup>. Il se voit bientôt confier par Victor Dupont la charge « d'un groupe important d'agents de renseignement, qui deviendra dès le début de l'année 1943 le sous-réseau Normand<sup>153</sup> ». Ce sous-réseau, organisé au sein des messageries Hachette, a pour but, grâce au relevé de l'acheminement des journaux allemands, de connaître les positions exactes des unités ennemies et leurs

---

<sup>148</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 604409, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur en faveur de Joseph Wucher.

<sup>149</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, Compte-rendu de son activité dans la Résistance par Joseph Wucher.

<sup>150</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 170, « Fiche de renseignements concernant un agent déporté rapatrié » de Pierre Guillerme.

<sup>151</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, Compte-rendu de son activité dans la Résistance par Joseph Wucher.

<sup>152</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 49, « Résumé d'activité » de Henri Avenel.

Service hist. Défense, GR 16 P 24352, Attestation d'appartenance aux FFC n° 39039 de Henri Avenel.

<sup>153</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 24352, Diplôme de citation à l'ordre de la Division, comportant l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent, établi par décision n° 201 du 16 juin 1947 en faveur de Henri Avenel.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

déplacements<sup>154</sup>. À cette première sous-branche, Henri Avenel adjoint, à compter de mars 1943, une deuxième branche composée d'agents infiltrés par lui dans l'organisation Todt. Contrairement aux infiltrations classiques au sein de cette organisation, qui consistent soit à recruter des ouvriers y appartenant déjà, soit à faire recruter un agent du réseau comme ouvrier, celle-ci a un caractère plus original. Elle passe en effet par l'intermédiaire d'un organisme de transport qui envoie sur tous les chantiers de Todt un corps d'inspecteurs chargés de contrôler l'avancement des travaux. Henri Avenel a recours, pour obtenir les renseignements qu'il juge nécessaire, à l'aide des chauffeurs des véhicules chargés de transporter ces inspecteurs. Arrêté le 3 octobre 1943, par la trahison de Raymond Fresnois<sup>155</sup>, son sous-réseau ne se relève pas de son absence<sup>156</sup>.

#### *c. Des sous-réseaux secondaires*

À côté de ces trois sous-réseaux, qui trouvent leur place au sein de l'histoire de Turma, les différents fonds d'archives consultés font état de trois autres structures, de moindre importance, en rapport indirect avec Turma. Il s'agit du sous-réseau Gaspard, implanté dans le milieu de la RATP<sup>157</sup>, du sous-réseau Médical<sup>158</sup>, qui aurait été créé à l'initiative de Georges Mrazovitch, parfois confondu avec le sous-réseau Patrick (autre nom

---

<sup>154</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Schéma des différentes opérations ayant eu pour but de fournir les renseignements sur les fluctuations de vente du journal allemand Parizer Zeitung », 3 novembre 1946.

<sup>155</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 24352, Certificat de validation des services des Déportés internés de la Résistance de Henri Avenel, 27 décembre 1957. P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 4.

<sup>156</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Réseau Normand », rapport chronologique manuscrit. Une explication détaillée du fonctionnement de ce système, qui passe par une étude approfondie des commandes de papiers, des pourcentages de journaux envoyés dans tel ou tel secteur, y est consultable.

<sup>157</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 2, État de services des membres du sous-réseau Gaspard (commandant Mariaux). État des propositions pour la médaille de la reconnaissance française. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-9, dossier 1, La Contemporaine, Attestations en faveur d'agents du sous-réseau Gaspard.

<sup>158</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Liste des agents P2 du réseau Médical ».

## Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

du sous-réseau Ulysse)<sup>159</sup>, et du sous-réseau Médéric<sup>160</sup>, qui n'est autre que le SR de CDLL, versé à Turma en vertu de l'accord passé en 1943 entre Vengeance et CDLL<sup>161</sup>.

### 2. Des agents satellites

Les différents historiques du réseau et témoignages des chefs de Turma font ensuite état de cinq agents présentés comme sans réseau. N'en sont étudiés ici que deux, les trois autres n'étant pas des agents de renseignement, mais des personnes indépendantes s'occupant du service social ou des faux papiers du réseau<sup>162</sup>.

#### a. *Hubert de Marin*

Hubert de Marin tout d'abord, alias *Simbad*, est celui qui pose le plus de questions<sup>163</sup>. Il entre au réseau Turma en mars 1943, et signe son engagement dans les FFC de Londres officiellement le 5 avril 1943. Recruté par Jean-Marie Charbonneaux, il travaille directement sous ses ordres et ceux de Victor Dupont<sup>164</sup>, avant de créer le sous-réseau Bretagne<sup>165</sup>, région où il travaille en parallèle du sous-réseau Ulysse<sup>166</sup>. Assisté d'un adjoint, Roland Bending, alias *Mathurin*<sup>167</sup>, il a également sous ses ordres à Turma cinq

---

<sup>159</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, « Rapport d'activité de Joseph Heller (*Le Peintre*), responsable du réseau médicale [sic] dans la période août 1943 au 5 mai 1944 », Joseph Heller, 2 avril 1946.

<sup>160</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 2, La Contemporaine, « Liste nominative concernant les agents P2..., DGER, réseau Turma-Vengeance, sous-réseau Médéric ».

<sup>161</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 143, dossier d'homologation du mouvement CDLL. Si les fonds privés de Vengeance recensent quelques agents de Médéric (états nominatifs), il semblerait que ce réseau ait été homologué comme réseau du mouvement CDLL.

<sup>162</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 1. Il s'agit de Mme Seguin et Mrs Hamilton, de la Croix rouge, et de Jacques Debord, agent qui sera ensuite relié à la centrale. Se reporter au chapitre VI de ce travail.

<sup>163</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 173286.

<sup>164</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 3, La Contemporaine, « Rapport d'activité ».

<sup>165</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-24, dossier 2, La Contemporaine, Demande d'attestation de services de Hubert de Marin.

<sup>166</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-14, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la médaille de la Résistance en faveur de Jean Lux (*Ulysse*), présenté par Hubert de Marin, « chef du sous-réseau Bretagne », 22 mai 1945. Là encore, les confusions sont réelles, Marin n'appartenant pas au réseau Ulysse et Jean Lux ne dépendant pas de Marin.

<sup>167</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité dans la Résistance de Roland Bending.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

agents à Paris, puis un ou deux agents dans plusieurs secteurs – Rouen, Le Havre, Rennes, Fécamp, Reims, Soissons, Le Mans, Laval, Chartres –, et tout le long de la côte, de Saint-Brieuc au Mont-Saint-Michel, soit au total une trentaine d'agents. Chacun de ces agents « dispose à son tour d'antennes en nombre variable, que *Simbad* ne contrôlait pas directement<sup>168</sup>», et chaque secteur susnommé fait l'objet d'« un rapport écrit avec plans hebdomadaire, bihebdomadaire ou mensuel suivant son importance<sup>169</sup> ».

Les renseignements fournis par cette organisation concernent les plans détaillés des côtes avec des précisions sur l'emplacement des blockhaus, casemates, fortins et rassemblements de troupes, mais aussi des rapports concernant les mouvements de troupes, des trains, les sièges et activité des Gestapo locales... En un mot, les renseignements militaires de premier ordre sur la majeure partie de la côte nord-ouest du pays<sup>170</sup>. Après la mort de Jean-Marie Charbonneaux (*Cumulo*), survenue en octobre 1943, *Simbad*, qui dépendait de lui, cesse toute activité et ne reprend du service qu'en février 1944, non au profit du réseau Turma, duquel il est coupé, mais de l'attaché militaire français de Berne, à qui il fournit désormais tous ses renseignements.

#### ***b. Georges Mrazovitch***

Autre agent sans réseau, Georges Mrazovitch, alias *GY 15*, a une activité multiple. Membre à la fois des corps francs et de Turma, il semble effectivement être un agent indépendant, une sorte d'électron libre recrutant et agissant en fonction des circonstances. Ainsi, il semble avoir été à l'origine du sous-réseau Médical, en ordonnant à Joseph Heller (*Le Peintre*) de monter un réseau de renseignement à partir du groupe médical qu'il avait formé au profit des corps francs. Cette confusion des activités – création d'un réseau de renseignement, rattaché par la suite à Turma, à partir d'un groupe initialement fondé au sein des corps francs – explique sûrement le caractère indéterminé du statut attribué à Georges Mrazovitch. Par ailleurs, il fait partie du comité directeur de

---

<sup>168</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 221, « Rapport d'activité *Simbad* ».

<sup>169</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 221, « Rapport d'activité *Simbad* ».

<sup>170</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemproaine, Correspondance de Roland Bending adressée au secrétaire général du mouvement Vengeance, Pierre Mallez.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Vengeance<sup>171</sup>, et c'est lui qui reprend la tête du réseau Turma après les vagues successives d'arrestations d'octobre 1943 à janvier 1944<sup>172</sup>. Autrement dit, c'est un agent qui agit seul, en contact permanent avec Victor Dupont par l'intermédiaire d'un agent de liaison, favorisant l'expansion du mouvement Vengeance dans son ensemble de manière ponctuelle.

### 3. Quelle place pour ces structures ?

Ainsi, aux six sous-réseaux officiellement reconnus, s'ajoutent donc six autres sous-réseaux, dont trois seulement sont importants, et deux agents sans réseau mais dirigeant des noyaux occupant une place primordiale au sein de l'appareil de renseignement de Turma. Présentés par Victor Dupont comme des sous-réseaux à part entière<sup>173</sup>, leur existence en tant que tels est avérée, dans les fonds de Turma comme dans les témoignages des survivants. Le colonel Rémy évoque ainsi différents sous-réseaux de Turma, parmi lesquels il cite l'organisation d'Hubert de Marin : « Au groupe Turma, rattaché à la centrale Parsifal, appartiennent les sous-groupes Arc-en-Ciel, Noé, Cimbard et Pierre II<sup>174</sup> ». L'orthographe n'est pas tout à fait exacte, mais le fait y est. Au cœur du combat clandestin, c'est donc comme un sous-réseau que *Simbad* est considéré. De la même manière, les différents témoignages des agents de ces structures permettent de recouper l'activité du groupe *Simbad*, la présentant non pas comme indépendante, mais bien en rapport avec d'autres organisations, comme Ulysse ou Noé<sup>175</sup>.

---

<sup>171</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 98. Après les arrestations à Turma, a lieu une réunion du comité directeur, rue de l'Armorique. Mrazovitch, « un des lieutenants de Vic Dupont », y est présent avec les autres membres du comité.

<sup>172</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 56. Mrazovitch y est décrit comme « chef de réseau ».

<sup>173</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-9, dossier 1, La Contemporaine, Certificat d'appartenance par Victor Dupont, 1955. « Je certifie que l'Abbé Louis, [a été] chef d'un sous-réseau de renseignement de Turma... ».

Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948. Il y présente Normand comme « un autre groupe qui formait un septième sous-réseau ».

<sup>174</sup>C. Rémy, *Les soldats du silence, Mémoires d'un agent secret...*, p. 450.

<sup>175</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 335, dossier de Bernard Lauvray. Une « note » de *Périclès*, datée de janvier 1944, mentionne : « En dehors de l'arrestation des dirigeants, pas encore de casse dans



### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

Pour justifier l'absence de reconnaissance officielle de ces structures de renseignement comme sous-réseaux de Turma, il faut sans doute évoquer le fait qu'elles ont été assimilées soit aux sous-réseaux avec lesquels elles ont été en contact, ce qui pourrait être le cas de l'Abbé Louis, soit à Turma même comme réseau central, sans que soit relevée leur identité spécifique, cédant alors le pas au caractère collectif du réseau.

## C. Le renseignement et l'action : un lien insécable

L'exemple du réseau Turma dans ses diverses composantes, qu'il s'agisse des sous-réseaux officiels, des sous-réseaux mineurs, et des noyaux constitués autour d'agents satellites, présente enfin un intérêt spécifique du fait de son appartenance au mouvement Vengeance, qui le relie, par son essence même, à des organismes d'action, essentiellement les corps francs vengeance et la section spéciale. S'ils sont officiellement indépendants de Turma, l'interaction qui existe, dans les faits, entre le renseignement et l'action à Vengeance, nécessite d'étudier les structures de renseignement évoluant en dehors de Turma, mais au sein de Vengeance.

### 1. Les 2<sup>e</sup> bureaux des corps francs, des structures de renseignement

#### *a. Des attributions précises*

Les 2<sup>e</sup> bureaux des corps francs Vengeance, à cet égard, constituent un exemple intéressant du lien entre renseignement et action, entre Turma et les corps francs.

Le règlement J de Vengeance, relatif à la recherche des renseignements militaires, expose de manière précise le rôle des 2<sup>e</sup> bureaux des corps francs<sup>176</sup>.

---

le réseau, Noé a déjà récupéré deux autres sous-réseaux Mick et PR2 et est en train de récupérer *Simbad* ».

<sup>176</sup> Cf. Pièces justificatives Document 2, « Orienter les agents : un règlement interne témoin d'une identité, p. 502.

F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 21.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

« En dehors des renseignements généraux, dont la recherche est plus spécialement confiée au SR<sup>177</sup>, il est indispensable que les membres du corps franc participent à l'obtention de renseignements militaires dans un double but. Un but immédiat : afin d'effectuer des coups de main dès maintenant. Un but plus lointain : en vue de l'action décisive. Tous les membres des corps francs doivent participer à cette mission de renseignement. Il est nécessaire que le commandement assigne à chacun un secteur bien défini. Il faut avant tout dresser un plan général des forces adverses dans chaque secteur [...]»<sup>178</sup>.

Autrement dit, l'action de renseignement du SR Turma doit être complétée, autant que possible, par une activité plus spécifique, aux buts plus précis, mise en œuvre par chacun des membres du réseau Action. À un renseignement général à vocation stratégique, remis par Turma à Londres, répond donc un renseignement opérationnel, immédiatement exploité donc forcément rentabilisé. En un mot, le rôle fondamental des 2<sup>e</sup> bureaux est d'orienter les actions immédiates à venir des corps francs, il est un préalable indispensable sans lequel l'action n'aurait aucun sens. « Le renseignement n'est qu'un moyen d'action dirigé sur le combat », lit-on ainsi dans une des conférences dispensées à l'École des Cadres<sup>179</sup>.

#### *b. Une organisation stricte*

Pour mener à bien cette mission de recherche de renseignements opérationnels, les 2<sup>e</sup> bureaux reposent sur une organisation stricte, qui garantit leur efficacité. Le chercheur peut d'ailleurs parfaitement en reconstituer la trame, puisque le thème « Le 2<sup>e</sup> bureau de Vengeance » a fait l'objet d'une conférence lors des différentes sessions de l'École des Cadres et que, grâce à François Jacquemin<sup>180</sup>, un témoignage de première main

---

<sup>177</sup>Le terme SR fait ici référence à Turma.

<sup>178</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 7, La Contemporaine, « Règlement J relatif à la recherche de renseignements militaires », janvier 1943.

<sup>179</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Organisation du 2<sup>e</sup> bureau pour une région ».

<sup>180</sup>François Jacquemin participe à la session de l'École des cadres, qui s'est tenue en décembre 1943.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

est disponible quant à son contenu<sup>181</sup>. Celle-ci permet, non de reconstituer après coup ce qu'aurait pu être le 2<sup>e</sup> bureau, mais de constater ce qu'il a été réellement. Ainsi, la structure du 2<sup>e</sup> bureau de Vengeance peut être connue de façon authentique, telle qu'elle a été présentée à une trentaine de futurs cadres, c'est-à-dire telle qu'elle était en 1943<sup>182</sup>.

Le « 2<sup>e</sup> bureau de Vengeance », se caractérise ainsi au plus bas échelon, par l'existence d'un « SR local », spécialisé dans de petites enquêtes de proximité variées, allant de l'étude de la mentalité du pays à la surveillance des mouvements amis et la recherche sur des unités allemandes<sup>183</sup>. Il se compose à la fois de spécialistes, de préférence des militaires, et de civils auxquels sont plutôt confiées des tâches de transmission. À l'échelle supérieure, c'est le « 2<sup>e</sup> bureau régional<sup>184</sup> » qui coordonne et dirige l'action des divers SR locaux<sup>185</sup>. Le lien entre ces deux niveaux est établi par l'intermédiaire d'un « bureau de liaison départemental<sup>186</sup> » au sein duquel les agents indicateurs ne doivent pas se connaître, et d'agents départementaux.

Cette structure hiérarchisée repose ainsi sur cinq catégories d'agents. Les agents permanents tout d'abord, dont la mission caractéristique consiste à remettre un « rapport déterminé » accompagné d'un plan ; les agents occasionnels, ensuite, dont le caractère essentiel est qu'ils « ne se déplacent pas » ; les agents transmission, chargés comme leur nom l'indique d'établir les liaisons entre les différents membres d'un même échelon et de transmettre les renseignements à l'échelon supérieur ; les agents « missions spéciales »,

---

<sup>181</sup>F. Jacquemin, « Une école militaire clandestine », dans *Journal des combattants*, 7 décembre 1985, n° 1969, p. 5.

<sup>182</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « 2<sup>e</sup> bureau de Vengeance », 8 décembre 1943.

<sup>183</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Composition du 2<sup>e</sup> bureau local », 8 décembre 1943.

<sup>184</sup>Il faut cependant noter que, le plus souvent, ces échelons, SR local ou bureau régional, ne se distinguent pas des éléments de Turma, et inversement. C'est le cas par exemple du sous-réseau Bretagne, dirigé par Henri le Guennec pour la région de Quimper, au sein duquel structures de renseignement et action se confondent et se recourent.

<sup>185</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Organisation générale du 2<sup>e</sup> bureau pour une région », 8 décembre 1943.

<sup>186</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Bureau de liaison départemental ».

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

qui ont la responsabilité des missions les plus dangereuses ; enfin les « agents indications » qui fournissent occasionnellement des renseignements ponctuels<sup>187</sup>.

Le budget nécessaire pour le bon fonctionnement interne de cette structure est assez révélateur de l'importance des 2<sup>e</sup> bureaux des CFV : pour un département, la somme des dépenses s'élève de 50 à 60 000 francs par mois, comprenant les voyages et frais des différents agents de renseignement, les frais du bureau régional, les soldes des agents de liaison, les frais du chef départemental, mais aussi ceux investis dans les missions spéciales. À titre de comparaison, le sous-réseau Noé-Vincent a un budget total, de juin à novembre 1943, de 50 000 francs, porté en décembre à 80 000<sup>188</sup>. Le 2<sup>e</sup> bureau type d'un corps franc correspondrait alors à la taille et l'activité d'un sous-réseau important de Turma.

#### *c. Un rôle bien défini*

À titre d'exemple, il est possible de reconstituer le fonctionnement du 2<sup>e</sup> bureau pour une région. L'agent local, dans un premier temps, « recueille les renseignements de l'Armée ou de Vengeance<sup>189</sup> », les précise, les contrôle, et les transmet à l'agent départemental. Il ne doit en conserver aucune trace. L'agent départemental, ensuite, recueille les renseignements des différents agents locaux, les classe et les transmet à son tour au chef régional. Il a auparavant complété les renseignements des agents locaux par des enquêtes personnelles et des missions spéciales, et se tient en rapport constant avec l'état-major départemental des corps francs. Le 2<sup>e</sup> bureau régional, enfin, reçoit l'agent départemental, et porte sur des fiches les divers renseignements, qui sont ensuite étudiés, recoupés, et utilisés pour la mise en œuvre de l'action, élaborée après concertation avec les différents services des corps francs : état-major, comité directeur de Vengeance...

---

<sup>187</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « 5 catégories d'agents », 8 décembre 1943.

<sup>188</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, « Rapport sur l'activité du réseau Vincent I et Vincent II ».

<sup>189</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Organisation générale du 2<sup>e</sup> bureau pour une région », 8 décembre 1943.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

L'agent de liaison ne doit en aucun cas prendre connaissance de la nature du renseignement transporté<sup>190</sup>.

Le fonctionnement des 2<sup>e</sup> bureaux des corps francs est bien résumé dans une instruction permanente élaborée par le chef de CDLL et appliquée aux corps francs dès 1943, du fait de l'accord déjà mentionné, dans le paragraphe consacré aux renseignements :

« Il importe que le chef d'un groupement local soit renseigné et renseigne le commandement supérieur sur l'implantation des formations de l'ennemi et leurs déplacements. Il est donc nécessaire d'organiser la récolte et la centralisation des renseignements. Il va de soi que les agents qui sont chargés de les recueillir et de les transmettre doivent être soigneusement choisis et s'il est possible isolés des autres formations de l'organisation. Dans aucun cas les renseignements recueillis ne doivent être divulgués même devant des amis sûrs. Un questionnaire action<sup>191</sup> qui sera remis au chef de réseau et à lui seulement permettra de former les agents et de diriger leur prospection<sup>192</sup>».

## 2. Structures de renseignement ou d'action ?

### a. Le 2<sup>e</sup> bureau, un réseau de renseignement à part entière ?

Ainsi, les 2<sup>e</sup> bureaux des corps francs correspondent à la définition traditionnelle d'un 2<sup>e</sup> bureau en général, à savoir « établir des plans de collecte du renseignement, les communiquer au SR et en tirer des directives<sup>193</sup> ». Geoffroy d'Aumale rejoint cette définition lorsqu'il écrit :

« Au sein d'un état-major, le 2<sup>e</sup> bureau concourt à la prise de décision et l'élaboration des ordres d'opération. Chargé de traiter tout ce qui a trait au renseignement sur

---

<sup>190</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Organisation générale du 2<sup>e</sup> bureau pour une région », 8 décembre 1943.

<sup>191</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 7, La Contemporaine, « Questionnaire Action ».

<sup>192</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 7, La Contemporaine, « Instruction permanente n° 1, France Combattante, CDLL ».

<sup>193</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 38.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

l'ennemi, il évalue en permanence ses forces, son déploiement sur le terrain, ses possibilités et les actions en cours. Pour cela, il centralise et exploite toutes les informations fournies par l'observation, les reconnaissances [...], les interceptions radio électriques, l'étude des documents et matériels capturés, les déclarations des informateurs occasionnels<sup>194</sup> ».

Mais il semblerait que les 2<sup>e</sup> bureaux des corps francs puissent également être définis comme un réseau de renseignement. De l'échelon régional en effet, chargé de la centralisation, dépendent en effet des agents départementaux et locaux, rappelant ainsi la structure d'un réseau classique. En reprenant la description qui en est faite à l'École des cadres, le 2<sup>e</sup> bureau régional apparaît en fait comme le strict équivalent de la centrale nationale du réseau Turma, par ses fonctions, qui recouvrent exactement celles de la centrale, mais aussi par sa structure. Le 2<sup>e</sup> bureau régional se compose en effet de plusieurs services : le service des faux papiers, qui « fournit les identités et toutes précisions aux agents », le service topographie, qui « agrandit et rectifie les plans fournis par les agents », un secrétariat général, un service d'agents de liaison général, et pour encadrer le tout, un service de commandement<sup>195</sup>. À cet égard, ne serait-il pas justifié de les définir également comme un réseau de renseignement ? Si l'on en revient à la définition du réseau qu'en donne Claude Bourdet, ce postulat ne peut que se confirmer : « Un réseau est un organisme créé en vue d'un travail militaire précis, essentiellement le renseignement [...]. Par définition, il est en contact avec un organe de l'état-major des forces pour lequel il travaille<sup>196</sup> », et dans le cas présent, cet état-major n'est autre que le 2<sup>e</sup> bureau régional, et à l'échelon national, le comité directeur de Vengeance, qui énonce toutes les directives, en termes de renseignement comme d'action immédiate.

---

<sup>194</sup>G. d'Aumale, *Guide de l'espionnage...*, p. 41.

<sup>195</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « 2<sup>e</sup> bureau de Vengeance », 8 décembre 1943.

<sup>196</sup>C. Bourdet, *L'Aventure incertaine...*, p. 95.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

#### ***b. Les corps francs Vengeance SNCF, un exemple révélateur***

Les corps francs Vengeance SNCF illustrent également, au sein de Vengeance, ce double aspect de 2<sup>e</sup> bureau et de réseau de renseignement qui n'est qu'esquissé avec les corps francs.

Nés à Nevers dans les ateliers de réparation attendant aux chemins de fer, les corps francs SNCF sont une spécificité au sein du mouvement Vengeance, car ils en sont, à une échelle moindre, une sorte de reproduction à échelle réduite<sup>197</sup>. Cette organisation, implantée au sein du milieu SNCF, réunit en effet les deux principales branches représentées au sein de Vengeance : action et renseignement. Le choix a été fait de lui conserver une sorte d'indépendance, car sa structure propre est adaptée à celle des chemins de fer<sup>198</sup>. Mis en place par Jean Lavenan, alias *Mahot* ou *Kermorgan*, les corps francs SNCF sont donc une unité qui rassemble un réseau d'action et un réseau de renseignement, découpés en cinq régions : l'est, le nord-ouest, le sud-est, le sud-ouest et le nord<sup>199</sup>. À la tête de chacune de ces régions, se trouve un état-major technique, un état-major général dirigeant ensuite l'ensemble à l'échelon central.

Par conséquent, les corps francs SNCF présentent bien une structure duale en termes de tâches, mais ce sont les mêmes équipes qui accomplissent ces deux types d'activité que sont l'action immédiate (sabotages, destructions ...) et le renseignement<sup>200</sup>.

Cette spécificité transparaît au travers d'un double élément : d'une part, l'appellation « corps francs SNCF » fait immédiatement référence aux activités paramilitaires mises en œuvre par ses membres ; d'autre part, le lien entretenu directement par ceux-ci avec Turma témoigne de l'importance du travail de renseignement réalisé au sein des corps

---

<sup>197</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 50.

<sup>198</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946, p. 10.

<sup>199</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Corps Francs SNCF ». L'organisation groupe, en janvier 1944, les réseaux est (6 320 membres), nord (350), ouest (500), Sud-Ouest (1 500) et sud-est (2 300).

<sup>200</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, Résumé d'activité de Jean Lavenan. « De fin 1941 à fin 1942, il organisa un réseau SR SNCF de grande envergure parallèlement au CF SNCF ».

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

francs SNCF. À partir de novembre 1943 en effet, tout ce qui a trait au renseignement est directement lié à la centrale de Turma et le SR SNCF agit de concert avec cette dernière, par l'intermédiaire de Jean Lavenan. « Dès qu'un groupe était constitué dans une localité, ses éléments étaient en mesure de fournir des renseignements intéressants. Ainsi était constitué un bloc parfaitement homogène Vengeance- SNCF- Turma dont les forces étaient décuplées<sup>201</sup> ». Les CFV SNCF témoignent de la complexité des rapports qu'entretiennent action et renseignement, et illustrent bien le caractère illusoire d'une séparation de ces activités.

#### *c. Le renseignement, l'action : mélange et complémentarité des tâches*

Concrètement, cette forte imbrication se traduit par un mélange et une complémentarité des tâches. C'est ce dont témoigne le compte-rendu d'activité de M. Rémy, inspecteur divisionnaire de l'exploitation SNCF dans la région Est<sup>202</sup>, qui résume simplement son activité au sein des corps francs SNCF : « Le travail dans la Résistance comprend : I/ le Service de renseignement ; II/ l'Action civile ; III/ la constitution des CF et les opérations d'action immédiate<sup>203</sup> ». Par conséquent, à eux seuls les corps francs SNCF, en s'appuyant sur les mêmes hommes, mettent en œuvre l'ensemble des activités dont la Résistance a été porteuse.

À l'échelle du mouvement, cette fusion ou confusion des activités est incarnée par l'existence même des 2<sup>e</sup> bureaux au sein des corps francs. Un compte-rendu sur l'organisation militaire dans le département de l'Eure, « donné à titre d'exemple du travail fourni par les différents spécialistes des corps francs Vengeance », en est assez révélateur. Il décrit un travail se déroulant en plusieurs étapes : « La recherche de renseignements

---

<sup>201</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 54.

<sup>202</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 504538, Attestation d'appartenance aux FFC, Réseau Action Vengeance SNCF, par Victor Dupont, 26 novembre 1946. Il est présenté comme membre du réseau Action mais fournissant « de nombreux renseignements SNCF ».

<sup>203</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Compte-rendu du travail dans la Résistance de M. Rémy, inspecteur divisionnaire de 1<sup>e</sup> classe de l'exploitation à la SNCF, région Est », 1946.



### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

concernant l'implantation de l'ennemi dans la région ; l'étude du terrain et des voies de communication, ainsi que des ressources matérielles du pays ; l'établissement d'un plan d'action ; et l'étude de la mise en place des effectifs<sup>204</sup> ». Chaque étape est ensuite détaillée tour à tour, et le travail de renseignement est décrit comme effectué en lien étroit avec le réseau Turma – par l'intermédiaire de « *Noé puis Vincent*<sup>205</sup> » – par la remise régulière de rapports et de renseignements « rigoureusement tenus à jour ». Ainsi, les renseignements recueillis par les membres des corps francs, s'ils le sont dans un but opérationnel indéniable, sont centralisés au même titre que ceux du réseau Turma. Et c'est la centrale de Turma puis le comité directeur, après consultation et confrontation entre les renseignements recueillis par les 2<sup>e</sup> bureaux des corps francs et ceux issus des sous-réseaux de Turma, qui en retirent l'information nécessaire à l'élaboration des plans d'actions immédiates, mis en œuvre ensuite à l'échelle des corps francs.

### 3. Une séparation ambiguë, Vengeance

#### a. *Un mélange inévitable*

Un autre exemple de ce lien insécable et inévitable entre renseignement et action est celui de la Section spéciale créée par Bernard Chevignard et Michel Pelletier en mars 1943. François Wetterwald explique ainsi que si, par sa nature, elle est bien une structure d'action, l'interaction nécessaire avec le réseau de renseignement conduit à son rattachement à Turma. « Chevignard travaillait en liaison étroite avec le réseau de renseignement de *Sorel*, sous les ordres directs duquel il passa<sup>206</sup> ».

Ce rattachement s'explique en effet par la confusion permanente des activités de renseignement et d'action, dont la section spéciale est le parangon.

---

<sup>204</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « L'organisation militaire dans le département de l'Eure »

<sup>205</sup>Qui est, on s'en souvient, un des six sous-réseaux de renseignement de Turma, solidement implanté dans l'Eure.

<sup>206</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 30.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

« La section spéciale élaborait des plans d'action au cours de réunions où étaient présents : Bernard Chevignard, Michel Pelletier, Charbonneaux, et *Sorel*, la plupart des opérations étaient indiquées par le Service de Renseignements, les autres étaient proposées par Bernard. Les vols d'uniformes et de voitures fournirent de nombreux renseignements, car chaque fois des papiers étaient récupérés, et quelquefois, par serviettes entières. Ces documents étaient immédiatement envoyés à Londres avec un rapport sur la mission effectuée par la section spéciale<sup>207</sup> », joints au courrier de Turma.

#### *b. La réalité du terrain*

Ainsi, au sein du mouvement Vengeance, l'imbrication entre renseignement et action apparaît comme un besoin vital et réciproque, la présence de l'un conditionnant la survie de l'autre, et inversement.

« Le réseau de renseignement Turma, fondé et dirigé par Victor Dupont, fonctionnait en liaison étroite avec Vengeance, et il n'est pas possible de séparer l'action de ces deux organismes. Tous les renseignements recueillis par les membres de Vengeance étaient transmis par l'intermédiaire de Turma, et inversement ce réseau nous passait tous les faits susceptibles d'intéresser notre recrutement ou notre sécurité<sup>208</sup> », et l'on pourrait ajouter « notre action ».

Cette imbrication explique, en réalité, la spécificité que représente Vengeance dans son ensemble. Car bien loin de n'être qu'un nom tentant de donner une unité à plusieurs structures distinctes ayant le même chef, Vengeance est en fait la résultante de l'imbrication fondamentale, essentielle, c'est-à-dire constitutive de son essence, de deux branches qui ne sont substantiellement pas séparables ni distinguables, sous peine de perdre chacune leur identité. De cette manière, contrairement aux autres réseaux de renseignement issus de mouvements au sens politique du terme, si Turma est bien homologué de façon indépendante en tant que réseau de renseignement, la reconnaissance

---

<sup>207</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 63.

<sup>208</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 66.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

de son nom comme étant *Turma-Vengeance*, – c'est ainsi que la liquidation l'a retenu –, témoigne de cette consubstantialité irréductible. *A contrario*, alors que le réseau Manipule, par exemple, est homologué de façon indépendante également, sans que référence soit faite à un quelconque rattachement au mouvement CDLL<sup>209</sup>, Turma fait immédiatement référence au mouvement Vengeance.

Dans les faits, cette interaction permanente entre corps francs Vengeance et Turma est perceptible au travers de l'exemple de l'activité des corps francs de Lagny, identifié comme une compagnie d'action<sup>210</sup> :

« En mars 1944, contact est pris par Maurice Lacoste avec Lucien Cornillon, qui met en contact avec Jean-Marie Fromont, dit *Faussier* ou *JMF*. J'ai une entrevue avec celui-ci. Il est à la tête d'un réseau de renseignements : Arc-en-Ciel Turma-Vengeance. Il me propose de lui fournir des renseignements. En échange, je demande des directives, des armes, et de l'argent. Je préviens tous les commandants de compagnie, les renseignements affluent de toute part. [...] Nous arrivons à monter un réseau très étendu<sup>211</sup>».

#### *c. Agents de renseignement ou d'action ?*

Cette confusion des activités, si elle peut parfois être difficile à interpréter, conduit nécessairement à un constat plus général. Il est indéniable que les corps francs Vengeance, la section spéciale ou les corps francs SNCF constituent un réseau action, selon la classification officielle du moins<sup>212</sup>. Cependant les membres des 2<sup>e</sup> bureaux régionaux des corps francs sont des agents d'action, certes, mais aussi des agents de renseignement à part entière, appartenant alors à un réseau action. Dans ces conditions, pourquoi les

---

<sup>209</sup>À cet égard, Le titre de l'étude que lui a consacrée Marie Ducoudray, « Ceux de Manipule », apparaît comme une volonté de raccrocher de manière sensible et immédiate Manipule au mouvement Ceux de la Libération, ce que la liquidation n'a pas tenu à souligner.

<sup>210</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 129. Le chef du secteur CFV de Lagny est le commandant Bouteiller, qui est également responsable du sous-réseau Arc-en-Ciel pour cette zone.

<sup>211</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 6, La Contemporaine, « Activité durant la clandestinité des compagnies des corps francs Vengeance de Lagny ».

<sup>212</sup>La section spéciale et une partie des corps francs sont ainsi homologuées comme réseau action des FFC. Les CFV ayant ensuite participé aux combats de la Libération, une grande part est homologuée aux FFI. Service hist. Défense, GR 13 P 143.

### Chapitre III. Des structures de renseignement multiples

compter dans les rangs des corps francs, au même titre que les « agents action » qui en sont le cœur, et non pas en tant que partie intégrante de Turma, structure de renseignement dominante du mouvement Vengeance avec laquelle ils interagissent tout autant ? Soulevant cette ambiguïté, certains membres des corps francs SNCF figurent ainsi sur les états nominatifs de Turma<sup>213</sup>, en tant qu'agents de renseignement, au même titre que les membres classiques de Turma<sup>214</sup>.

Ainsi, l'étude des différentes structures de renseignement composant Turma, ou transitant de manière très rapprochée avec ce réseau, témoigne de la difficulté de la définition de l'agent de renseignement, qui inclut membres de structures d'organisation et d'action. Étudiés de l'intérieur, les six sous-réseaux principaux de Turma nuancent le caractère collectif du réseau. Les autres structures de renseignement ensuite, témoignant du fait que le réseau n'existe qu'au niveau local, comme le lien existant entre renseignement et action, invite finalement à repenser le renseignement résistant, non pas à partir d'une structure centrale collective, mais bien à partir de son essence même, c'est-à-dire à partir de la figure méconnue, complexe, et contradictoire de l'agent de renseignement.

---

<sup>213</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance.

<sup>214</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Liste des agents P2 SE Nevers, SNCF ». Y figure Jean Lavenan, « Chef réseau SNCF ».

## Partie première – L’effacement de l’agent dans des structures collectives

Par la spécificité de son identité, le mouvement Vengeance invite ainsi à une remise en question de la définition du réseau de renseignement comme structure fondamentalement collective. La multiplicité comme la complexité des organisations clandestines dont il est la réunion, permettent en effet d’appréhender la figure de l’agent dans la diversité qui semble être en fait l’authenticité de la guerre secrète que mènent silencieusement ces soldats de l’ombre, loin d’un réseau central collectif et hiérarchisé.

Le réseau de renseignement, dont l’identité collective, si elle est avérée, connaît ainsi un certain nombre de limites, ne peut alors plus se définir uniquement comme la somme impersonnelle et vague d’agents. Par conséquent, certes membre effacé d’une organisation collective, et, dans le cas de Turma intégré à Vengeance, d’une organisation doublement collective, l’agent de renseignement se réduit-il pour autant uniquement à cette définition ? En remettant en cause le caractère central du réseau, par l’éclatement des structures de renseignement dont Vengeance se compose, l’étude du mouvement ne laisse-t-elle pas plutôt deviner la place fondamentale tenue en fait par les agents de renseignement ?

Deuxième partie. À l'origine du réseau, au cœur du renseignement : l'agent

## **DEUXIÈME PARTIE – À L'ORIGINE DU RÉSEAU, AU COEUR DU RENSEIGNEMENT : L'AGENT**

## Deuxième partie. À l'origine du réseau, au cœur du renseignement : l'agent

La présentation exhaustive du cadre au sein duquel évoluent les agents de Turma, si elle définit effectivement l'agent comme membre avant tout effacé d'une structure collective, a finalement permis de soulever la nécessité de nuancer et d'élargir une telle définition. Le réseau central a bien entendu existé, mais il n'a fonctionné comme structure collective que pour un certain nombre de personnes, et l'étude de toutes les composantes de Turma aboutit à une conclusion : la nécessité, pour le chercheur, de plonger au cœur de ce qui a fait l'essence du réseau. « Comment reconstituer une histoire souterraine et volatile dont les protagonistes ont déployé des trésors d'ingéniosité pour effacer les traces de leur action au fur et à mesure qu'elle se déroulait ? Pour cerner cette vie menée dans le plus grand secret, il faut rester à l'affût des moindres indices qui se nichent dans les parcours individuels<sup>1</sup> », expliquent ainsi les auteurs collectifs de *La lutte clandestine en France*.

C'est en effet à travers les agents de renseignement que se réalise pleinement tout réseau, car ils sont les maillons certes discrets, mais fondamentaux, c'est-à-dire aux fondements, de la chaîne du renseignement. Bien loin de la centrale parisienne, des organisations hiérarchisées et rationalisées, c'est d'abord en la personne de l'agent que se situent l'origine du réseau et le cœur du renseignement résistant. Indispensable, il apparaît à la fois comme l'élément originel de la chaîne du renseignement, et, de bout en bout, comme l'élément constitutif de cette même chaîne.

Si la figure de l'agent reste pour une grande part méconnue, les sources individuelles et collectives regorgent d'informations de premier plan sur son identité, son action, son évolution au cours de la clandestinité. Apparaissant ainsi comme une figure inédite et complexe à définir (chapitre IV), l'agent de renseignement intérieur constitue en fait, par la variété de ses fonctions, l'élément indispensable à l'origine comme au cœur du renseignement résistant (chapitre V). Combattant présent à toutes les étapes de la chaîne du renseignement, les conséquences souvent tragiques de son engagement,

---

<sup>1</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 9.

Deuxième partie. À l'origine du réseau, au cœur du renseignement : l'agent révélatrices de la position centrale acquise par les agents de renseignement au cours du second conflit mondial, font enfin de lui un héros anonyme (chapitre VI).





## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

« Pour un combattant régulièrement inscrit, combien d'auxiliaires actifs, indispensables, parfois victimes de leur dévouement, qui demeureront inconnus ! Il est nécessaire de rappeler le rôle primordial de ces obscurs, ces sans grades [...], qui ont risqué leur vie et auxquels le pays doit d'avoir sauvé son honneur<sup>1</sup> », écrit Marie Granet au sujet des agents du réseau Cohors-Asturies. En appelant à se souvenir de ces nombreux combattants de l'ombre, Marie Granet insiste sur le rôle fondamental qu'ils ont joué au sein de la clandestinité.

Il convient, dans un premier temps, de présenter la complexité de la figure de l'agent de renseignement, à la fois omniprésente et méconnue, à partir de l'exemple de Turma. Utilisée pour qualifier des figures aux multiples fonctions, cette appellation unique s'incarne enfin au travers du parcours d'agents de Turma.

### A. Complexité d'une figure

#### 1. Une figure omniprésente mais méconnue

##### a. *Des inconnus*

Pour qualifier les agents de renseignement, l'image qui revient la plus souvent est celle de la nuit, d'une action certes clandestine, mais surtout cachée, inconnue, méconnue. Margaret Weitz qualifie ainsi les résistants de « soldats de la nuit<sup>2</sup> », et l'on retrouve cette idée dans *La lutte clandestine en France*, lorsque les auteurs, évoquant « l'entrecroisement de deux mondes dont l'un demeure impénétrable parce que clandestin<sup>3</sup> », écrivent : « Le monde extérieur côtoie, sans en percevoir toujours l'existence et encore moins la

---

<sup>1</sup>M. Granet, *Cohors-Asturies...*, p. VI.

<sup>2</sup>MC. Weitz, *Les combattantes de l'ombre...*, p. 29.

<sup>3</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 314.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

complexité, un monde caché où se sont façonnés des manières d'être, des règles, des comportements, des hiérarchies, en un mot, une vie faite de secret et de confidentialité<sup>4</sup> ». Ainsi, les résistants et *a fortiori* les agents de renseignement, apparaissent, dès l'époque de la clandestinité, comme déambulant dans un monde parallèle, totalement cloisonné et imperméable au monde extérieur, soldats inconnus d'une lutte souterraine et insoupçonnée<sup>5</sup>. L'hommage qui leur est rendu en janvier 1943 dans le journal *Combat* est aussi parlant que poignant, on s'en souvient : « Ils ne connaissent ni les noms de leurs camarades, ni ceux de leurs chefs. Ils sont répandus sur le territoire, des numéros, ils n'ont pour identité que des pseudonymes. Ils sont, pour la France meurtrie : "les inconnus"<sup>6</sup> ».

Cette métaphore de la nuit, si elle est évocatrice, est également révélatrice d'une caractéristique des agents de renseignement dans la Résistance : leur amateurisme. Ce dernier, amenant chacun à une improvisation permanente de ses fonctions et des méthodes<sup>7</sup>, explique également, face à la figure univoque des officiers du BCRA de la France libre<sup>8</sup>, l'oubli dans lequel sont tombés les agents des réseaux. « On a souvent parlé des combattants de la nuit, écrit ainsi Laurent Douzou ; ces images sont devenues parfois même des clichés, mais elles restent exactes. On marchait à tâtons, dans la nuit noire<sup>9</sup> [...] », à l'aveugle, en s'adaptant continuellement à chaque situation dans le but de la victoire commune, s'inventant et se réinventant en permanence. Cette improvisation constante, bien que nécessaire, ne facilite cependant pas la définition de la figure d'agent de renseignement.

---

<sup>4</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 314.

<sup>5</sup>C. Bourdet évoque ainsi, dans ses mémoires, « cette France souterraine en filigrane au pays visible, univers secret et pourtant omniprésent, part essentielle de la vie de quelques dizaines de milliers d'hommes, ignorée ou soupçonnée seulement vaguement par des millions d'autres ». C. Bourdet, *L'Aventure incertaine...*, p. 267.

<sup>6</sup>« Les Inconnus », *Combat*, janvier 1943.

<sup>7</sup>« Les premières initiatives ont été prises par des hommes que peu de choses, dans leur vie passée, préparait à cela, qui n'avaient, le plus souvent, aucune expérience de l'organisation et du commandement, qui en avaient rarement de l'action clandestine, et qui n'en avaient en tout cas jamais de l'action clandestine. C'est pourquoi ils durent tout improviser ». C. Bourdet, *L'Aventure incertaine*, p. 25-26.

<sup>8</sup>S. Albertelli, *Les officiers du BCRA...*, 1999.

<sup>9</sup>L. Douzou, *La Résistance française...*, p. 259.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Dans ces conditions l'agent de renseignement résistant trouve peu sa place au sein de l'historiographie. Souvent présenté comme un « soldat sans uniforme<sup>10</sup> », qui le définit ainsi par ce qu'il n'est pas, il est, en général, caractérisé par sa fonction<sup>11</sup>, en lien avec la classification qu'en a fait le BCRA au cours de la guerre<sup>12</sup>. Alya Aglan le définit ainsi, de manière très large : « L'agent de renseignement a pour tâche primordiale de collecter le maximum d'informations, généralement militaires<sup>13</sup> ».

La méconnaissance des agents est soulignée enfin dans ce témoignage livré par Pascal Copeau, dirigeant très influent de la Résistance :

« On possède beaucoup plus de témoignages de dirigeants que de descriptions de la vie à la base. Or nous, les dirigeants, nous savons à peu près ce que nous avons voulu, dans quel esprit et par quelles méthodes nous avons tenté d'assumer une direction d'ensemble. Nous savons beaucoup moins jusqu'à quel point cette direction s'est imposée à l'évènement et dans quelle mesure la réalité s'est coulée dans nos organigrammes<sup>14</sup> ».

Ce témoignage, très intéressant car il dévoile l'opinion d'un grand chef de la Résistance, rejoint, en la dénonçant, la première approche de l'agent que nous avons eue dans ce travail, qui le définissait comme le membre nécessairement effacé d'une structure collective, comme le maillon insignifiant de la chaîne plus longue qu'est le réseau.

### ***b. Des combattants inédits***

Cette méconnaissance s'explique en grande partie par la complexité que revêt, dès son apparition, la figure inédite de l'agent de renseignement résistant. À l'agent de renseignement traditionnel, nous l'avons vu, se substitue alors une multitude de Français,

---

<sup>10</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 143.

Les auteurs soulignent ici l'idée que deux fronts coexistent, celui de l'extérieur, et le front de l'intérieur, ou front de la Résistance.

<sup>11</sup>A. Aglan : « Au sens strict du terme, un agent se définit par sa fonction dans le réseau, au sens large, par les services qu'il peut rendre ». A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 44.

<sup>12</sup>Se reporter au 3. « Devenir agent de renseignement », de ce A.

<sup>13</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes*, p. 59.

<sup>14</sup>P. Copeau, cité dans S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 105.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

de patriotes, d'amateurs sans formation, chargés de collecter le renseignement. Mais l'agent résistant présente également, pour les services de renseignement, une nouveauté fondamentale. Habituellement individu envoyé en territoire étranger, il devient, dans le contexte de l'occupation et du régime de Vichy, indigène patriote s'associant à la lutte pour la Libération. Un compte-rendu du BCRA daté du 12 août 1942 apporte à cela un éclairage intéressant. Soulignant le caractère inédit de la chose, le rédacteur écrit ainsi : « Il ne s'agit pas d'agents qui informent pour gagner de l'argent ou qui travaillent pour une puissance autre que celle qu'ils épient<sup>15</sup> ».

Patriote amateur mais servant son pays en lien avec un état-major, qu'il soit français libre, britannique ou américain, l'agent de renseignement est-il alors un civil ou un militaire ? Cette difficulté, perçue par l'état-major, par l'agent lui-même comme par la population, ne simplifie pas également la perception que l'on peut avoir de l'agent de renseignement résistant. « Le public voit en eux des hommes ou des femmes engagés dans des aventures à peine croyables, plutôt que des combattants enrôlés au service du pays<sup>16</sup> », commente ainsi Dominique Veillon. Se situant à la frontière entre ces deux univers, civils sans uniforme ayant endossé des fonctions de militaires, l'agent de renseignement se trouve ensuite au cœur d'une seconde complexité, liée cette fois au caractère inédit de la situation française.

Agent français, renseignant des Français exilés à Londres, sur les activités des troupes d'occupation et d'autres Français asservis aux Allemands, il est vite dénoncé par les autorités vichystes et allemandes comme ennemi de l'État, déserteur<sup>17</sup>, voire comme traître. À cet égard, le témoignage de Passy est très intéressant : « Le 20 février 1942, écrit-il dans ses mémoires, j'apprends que je suis déchu de la nationalité française, et condamné à mort par le tribunal militaire de Toulouse<sup>18</sup> ».

---

<sup>15</sup>Arch. nat., 171 MI 15, dossier 2, « Compte-rendu hebdomadaire, août à décembre 1942 », 12 août 1942.

<sup>16</sup>D. Veillon, « Les réseaux de Résistance », dans JP. Azéma, F. Bédarida, *La France des années noires...*, p. 386.

<sup>17</sup>Se reporter au discours du Maréchal Pétain, 1<sup>er</sup> janvier 1942.

<sup>18</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 322.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Le terme d'espion, souvent employé dans la mémoire collective pour qualifier les résistants, est révélateur de cette identité à double tranchant dont est revêtu l'agent de renseignement. Ce mot renvoie en effet à une réalité négative, et Rémy en souligne le caractère impropre quand il est accolé au nom de résistant :

« Notre "renseignement" ne ressortissait en aucune façon à l'espionnage, quoi qu'en dise l'ennemi qui, si l'un de nos camarades tombait entre ses mains, le faisait fusiller ou déporter comme "espion". Cette imputation aussi erronée qu'injuste, le tribunal militaire allemand (au temps où l'occupant observait quelque forme) la formulait, comme devaient ensuite la reprendre les gens de la Gestapo dont les manières étaient plus expéditives, en oubliant que les Français qui renseignaient les Alliés sur les mouvements de l'ennemi *étaient chez eux*<sup>19</sup> ».

D'un autre point de vue, il est intéressant de noter que les agents doubles utilisés par les Allemands pour infiltrer les organisations résistantes, dans leur procès à la Libération, se défendent d'être justement des agents doubles. Ils déclarent qu'ils « n'ont fait que travailler pour Vichy, en obéissant à leurs convictions et à l'esprit de collaboration<sup>20</sup> », soulignant de ce fait le caractère tout à fait ambigu revêtu par la figure de l'agent de renseignement au cœur de la Résistance, qui se situe alors à la croisée de perceptions certes contradictoires, mais tout aussi légitimes les unes que les autres.

En effet, traître pour Vichy, l'agent de renseignement résistant est en revanche le seul moyen pour la France libre de continuer la lutte sur le territoire métropolitain. À cet égard, combattant inédit mais nécessaire, soldat effacé et secret, il devient une figure héroïque, quasi mystique : le célèbre discours radiodiffusé de Pierre Brossolette de septembre 1942, appelant les Français à rendre hommage à ces « combattants d'autant plus émouvants qu'ils n'ont point d'uniformes ni d'étendards », est l'expression la plus aboutie de la représentation que se fait Londres de l'agent intérieur<sup>21</sup>. Ainsi célébré par la France libre, l'agent de renseignement apparaît alors comme un anti-héros, un « soutier

---

<sup>19</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres...*, p. 47.

<sup>20</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents doubles...*, p. 19.

<sup>21</sup>Pierre Brossolette, discours radiodiffusé à la BBC, 22 septembre 1942.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

de la gloire », ou plutôt comme une nouvelle sorte de héros. Joseph Kessel peut ainsi préfacer *L'Armée des Ombres* en écrivant : « Le héros national, c'est le clandestin, l'homme de l'illégalité<sup>22</sup> ».

### *c. Ébauches de définition*

Ainsi, entre représentations variées et souvent contradictoires, mi-civil mi-militaire, traître ou héros, l'agent de renseignement est compliqué à définir. Cependant, omniprésent dans les fonds d'archives tant du BCRA que des réseaux de renseignement, il est possible d'en dégager quelques traits. Divers termes sont ainsi employés pour le qualifier dans les états nominatifs d'agents et dossiers de liquidation établis après-guerre : tantôt agent de renseignement<sup>23</sup>, il apparaît aussi sous l'appellation d'agent de SR<sup>24</sup>, d'agent secret<sup>25</sup>, ou encore d'officier de renseignement<sup>26</sup>. Du côté du BCRA, il est défini en opposition aux agents d'action :

« Les uns n'agissaient qu'en se révélant dans leur milieu, en cristallisant autour de leur personne et de leur attitude les velléités de résistance de leur entourage. Les autres n'étaient efficaces que dans la mesure où ils s'assimilaient à la vie la plus normale et se fondaient pour ainsi dire dans le courant. Bien plus : obligés de s'introduire pour y obtenir des renseignements dans les milieux les plus collaborateurs, ils ne pouvaient qu'éviter soigneusement toute manifestation qui les distinguerait de l'attitude la plus conformiste<sup>27</sup> », lit-on ainsi dans le *Livre Blanc du BCRA*.

---

<sup>22</sup>J. Kessel, *L'armée...*, préface.

<sup>23</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États des agents du réseau Turma-Vengeance.

<sup>24</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États des agents du réseau Turma-Vengeance.

<sup>25</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-8 dossier 2, La Contemporaine, Résumé d'activité de Georges Saunier.

<sup>26</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 844-10, dossier 1, La Contemporaine, résumé d'activité de Edmond Sallé.

<sup>27</sup>Arch. nat., 171 MI 1, *Livre blanc du BCRA*, « Le Renseignement en novembre 1942 ».

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Dans ces conditions, il « a toujours pour mission de donner au commandement, en temps utile, toutes indications précises susceptibles d'apporter une aide à celui-ci dans la conduite de la guerre<sup>28</sup> ».

Ces ébauches de définition, très généralistes, doivent être complétées en précisant ce qui se trouve derrière le terme vague d'agent de renseignement. Si le terme qualifie bien, d'une part, les agents envoyés de Londres et les amateurs recueillant l'information sur le terrain, dégagant ainsi toute une typologie qui laisse entrevoir la variété des fonctions qu'il recouvre, il renvoie aussi, de notre point de vue, à tous les acteurs indispensables de la chaîne du renseignement qui constituent, au même titre que les agents de renseignement à proprement parler, l'essence même de tout réseau. De ce fait, aux agents *de* renseignement en tant que tels, dont la mission consiste à recueillir l'information, répondent des agents *du* renseignement, tout aussi indispensables, qu'il est nécessaire d'intégrer dès à présent au terme plus large d'agent de renseignement. Cette première distinction interne, nécessaire pour défricher une notion autrement bien trop large, donc indéterminée, se développe ensuite en une multitude de fonctions détaillées plus loin.

Quoi qu'il en soit, figure omniprésente et méconnue, car complexe l'agent de renseignement, loin de n'être que le membre effacé d'une structure collective, se révèle en fait être le fondement même du réseau. Jean-Pierre Azéma souligne cette double contradiction quand il écrit : « Le rôle des sans grades se révèle irremplaçable, et ce, sans que l'on sache avec précision tout ce qu'on leur doit, car la forme même du travail d'un réseau impose la solitude et l'isolement. Maillon parmi d'autres réparti de loin en loin, l'agent de base effectue ses tâches humblement et secrètement ». Il explicite plus clairement encore cette idée plus loin : « Sans les sans-grades, ni les réseaux, ni les mouvements n'auraient pu exister<sup>29</sup> », témoignant par-là de l'importance primordiale prise

---

<sup>28</sup>Arch. nat., 171 MI 8, dossier 2, « Instruction à l'usage des agents de renseignement ».

<sup>29</sup>JP. Azéma, F. Bédarida, *La France des années noires...*, p. 410.



## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

par ces acteurs de premier ordre<sup>30</sup>. Véritablement, « l'agent de renseignement est la raison d'être du service de renseignement<sup>31</sup> », il se trouve par là à l'origine du réseau de renseignement.

### 2. Les agents de Turma

#### a. Un décompte impossible ?

L'exemple du réseau Turma, s'il est intéressant du point de vue de la diversité des structures de renseignement qui le constituent et l'entourent, présente cependant quelques difficultés en termes de quantification de ses agents.

Les états officiels réalisés par les liquidateurs du réseau et des sous-réseaux permettent de donner une appréciation de l'importance des effectifs de Turma, par rapport à d'autres réseaux de renseignement<sup>32</sup>. Il est ainsi fait état d'un total de 1 592 agents, parmi lesquels 454 sont des agents permanents, 472 des agents semi-permanents et 666 des agents occasionnels<sup>33</sup>. Ce chiffre, s'il semble proche de ce qu'a pu être la réalité, est cependant à prendre avec circonspection : beaucoup d'agents sont sûrement tombés dans l'oubli imposé par un cloisonnement nécessaire, tandis que d'autres ont pu, du fait même de ce cloisonnement qui empêche une reconstitution parfaite de l'activité de chacun, s'attribuer une activité bien plus importante que ce qu'elle n'a été dans la réalité. 1 592 est de plus le résultat cumulé de tous les engagements pris depuis la création du réseau jusqu'à la fin du conflit : le réseau n'a jamais compté simultanément un effectif aussi important d'agents.

Une première difficulté se dégage cependant. Si ce chiffre, officialisé par l'homologation, est celui qui est couramment donné pour caractériser le réseau Turma en

---

<sup>30</sup> « Nous avons choisi de privilégier les actions menées par des combattants anonymes, des sans-grades et des étrangers, car il a été constaté que c'était parmi eux que se recrutèrent les fondateurs de la Résistance », explique de son côté J. Médrala, *Les réseaux de renseignement...*, p. 12.

<sup>31</sup>F. Guelton, *Pourquoi le renseignement...*, p. 72.

<sup>32</sup>Les effectifs du réseau Confrérie Notre Dame sont ainsi estimés à 1540 par Yves Chanier. Y. Chanier, *Le réseau CND...*, p. 23. Le réseau Brutus aurait, de son côté, compté environ 1154 agents, dont 519 P2, 472 P1, et 173 PO. JM. Binot, B. Boyer, *Nom de code...*, p. 394.

<sup>33</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, État général des agents du réseau.

Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, « Compte général, états originaux et additifs ».

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

tant que réseau de renseignement<sup>34</sup>, il correspond en réalité à la somme des agents des réseaux d'évasion, d'action et de renseignement de Vengeance. Les états nominatifs concernant exclusivement Turma recensent alors 608 agents, répartis en 155 permanents, 173 semi-permanents, et 280 occasionnels<sup>35</sup>.

S'ils constituent un élément de base à ne pas négliger, ces chiffres sont cependant à manier avec précaution, car, purement administratifs, ils sont le résultat de la liquidation mise en œuvre après la guerre, et ne correspondent pas à ce qu'a été la réalité clandestine. Ainsi, les membres d'Arc-en-Ciel, sous-réseau qui fonctionne pourtant en lien étroit avec Turma dans la clandestinité, ne sont pas intégrés aux 608 agents des contrôles de Turma, mais sont portés sur des états propres au sous-réseau. Par conséquent, le chiffre de 608 agents de Turma renvoie uniquement aux agents qui ont été reconnus administrativement comme membres de ce réseau après la guerre, mais ne prend pas en compte de nombreux agents homologués au sein d'autres organisations ou non reconnus, et travestit ainsi considérablement la réalité clandestine : le sous-réseau Arc-en-Ciel compte à lui seul près de 360 agents, dont 147 permanents, 144 semi-permanents, et 66 occasionnels<sup>36</sup>, auxquels s'ajoutent nombre d'agents oubliés ou rattachés administrativement à d'autres organisations. Si le chercheur les prend en compte au sein de Turma, afin d'être le plus fidèle possible à la réalité de la clandestinité, tous ces agents porteraient alors les effectifs de Turma *a minima* à près d'un millier d'agents. De ce fait, les chiffres reconnus officiellement faussent considérablement la perspective historique, et l'estimation du nombre réel des agents de Turma s'avère complexe, voire irréalisable.

De la même manière, la catégorisation en agents O, P1 et P2, reprise à son compte par le processus de liquidation mis en œuvre à la fin de la guerre, ne reflète pas la réalité

---

<sup>34</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac, *Les réseaux de Résistance...*, p. 773. Ces estimations se retrouvent effectivement dans le dossier GR 17 P 230, qui correspond au dossier général du réseau de renseignement Turma.

<sup>35</sup>Ces chiffres sont établis à partir des états nominatifs réalisés par Victor Dupont après la guerre, et complétés au fur et à mesure de la liquidation par de nombreux rectificatifs et additifs.  
Service hist. Défense, GR 17 P 230-2« Commission d'homologation des FFC », 17 février 1958.

<sup>36</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, État récapitulatif des agents P2 du réseau Arc-en-Ciel, 7 décembre 1946. S. Longuet, N. Genet-Rouffiac, *Les réseaux de Résistance...*, p. 153.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

clandestine, chaque agent arrêté, interné ou déporté plus de trois mois étant automatiquement considéré par les services liquidateurs comme un agent P2. Par conséquent, si les états du réseau portent à 155 le nombre d'agents permanents de Turma, plus de 45% d'entre eux le sont uniquement du fait de leur arrestation, et non du fait de leur activité entièrement consacrée au réseau dans la clandestinité<sup>37</sup>. Autrement dit, un peu moins de la moitié ne sont pas des agents P2 à proprement parler<sup>38</sup>.

Ainsi, il apparaît difficile d'établir une évaluation précise, et fidèle à la réalité clandestine des effectifs de Turma, mais ces chiffres, discordants et incomplets, permettent néanmoins de se faire une idée, relative et non précise certes, mais générale de l'effectif du réseau. Ce faisant, ils permettent de souligner la nécessité de ne pas s'arrêter au réseau comme structure uniquement collective qui présente, Turma en est un exemple parfait, un grand nombre de lacunes.

Dans le cadre de la présente étude, le choix a été fait de s'appuyer sur les états nominatifs issus de la liquidation administrative pris comme base, qui font désormais partie intégrante de l'histoire du réseau. Mais l'ensemble de ce travail ne se limite pas aux seuls agents recensés par les contrôles officiels : il prend également en compte des agents n'ayant pas forcément été liquidés officiellement à Turma, mais dont l'activité au sein du réseau est incontestable, permettant ainsi d'élargir la perspective et de ne pas se limiter à la rigidité trompeuse des états nominatifs.

### *b. Essais de statistiques*

À partir d'un corpus constitué d'une centaine d'agents, sélectionnés parmi les agents O, P1 et P2 de Turma, de manière à refléter la diversité de profil des agents, il est possible de se faire une idée de la sociologie des membres de Turma. L'âge moyen des agents se situe entre 20 et 40 ans, le plus âgé, Pierre Martin, né en 1879, ayant 64 ans en

---

<sup>37</sup> Le présent travail revient en détail sur cet aspect au sein de la troisième partie.

<sup>38</sup> Cette affirmation est vraie du point de vue du travail de renseignement, et de l'évolution de l'agent au sein de la clandestinité. Il faut néanmoins la nuancer : les agents arrêtés pour fait de Résistance sont alors considérés comme consacrant la totalité de leur temps au réseau, qu'ils soient internés ou déportés du fait même de leur appartenance à ce réseau.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

1943<sup>39</sup>, et le plus jeune, Aimé Charpentier, né en 1927, n'ayant que 16 ans au même moment<sup>40</sup>. Le plus jeune des 608 agents du réseau, son pseudonyme est *Benjamin*. 40 % des agents ont 20 ans et moins en 1943, 25 % ont entre 20 et 30 ans, et près de 25 % ont entre 30 et 40 ans, et 10 % des agents étudiés sont nés avant 1900. Par conséquent, cette population se caractérise par la diversité des âges des agents, et par la jeunesse des membres de Turma.

Près de 40 % des agents étudiés sont mariés, et parmi eux les trois quarts ont des enfants, 30 % sont célibataires, et pour les 30 % restants, les archives ne permettent pas d'établir de données précises. La plupart de ses agents évoluent en région parisienne ou en Normandie, mais aussi dans le nord et l'ouest du pays, certains travaillant également dans l'est et le sud-est, reproduisant par là, à une échelle moindre, l'implantation géographique de Turma et de ses sous-réseaux.

Sur cette centaine d'agents enfin, 10 % occupent avant-guerre un poste de fonctionnaires, parmi lesquels quelques-uns sont militaires d'active, comme Georges Viaud, 10 % également occupent des professions libérales, et près de 30 % sont issus du milieu de l'artisanat. Pour un grand nombre d'entre eux, leur emploi n'est pas précisé au sein des dossiers individuels, et près de 20 % sont étudiants ou n'occupent pas d'emploi en raison de leur jeune âge.

### *c. Femmes de combat*

Sur les 608 agents de Turma, les femmes représentent près de 15 % des effectifs du réseau.

---

<sup>39</sup>Pierre Martin est agent de liaison SR comme agent P2 au réseau Turma.

Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 7.

Service hist. Défense, GR 16 P 398659.

<sup>40</sup>Aimé Charpentier est agent de renseignement du sous-réseau Noé dans le secteur d'Évreux.

Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 2.

Service hist. Défense, GR 16 P 121604.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Souvent considérées comme minoritaires au sein du processus résistant, les femmes sont en fait victimes d'une sous-représentation dans les archives générales de la Résistance<sup>41</sup>, comme dans le processus de reconnaissance<sup>42</sup>, ce qui explique leur apparent effacement<sup>43</sup>. En réalité, si les frontières du genre sont, la plupart du temps, maintenues, peu de femmes occupant des postes de commandement, « très vite, c'est par et autour des femmes que s'articule la quotidienneté de la Résistance<sup>44</sup> ». Considérées comme ignorantes par les Allemands et mineures légalement, elles sont, par là même, les éléments désignés pour exercer toute activité clandestine. Geneviève de Gaulle témoigne ainsi : « Je me suis demandé si je n'allais pas rejoindre Londres pour combattre, et puis j'ai pensé qu'une femme, malgré tout, dans le combat clandestin, valait un homme. Par contre, je n'aurais pas affirmé qu'elle valait un homme dans le combat militaire. Donc j'ai choisi de rester. Il me semblait que j'étais plus utile là où j'étais<sup>45</sup> ». Et s'il est vrai qu'un grand nombre de femmes sont recrutées à des fonctions qu'elles occupent traditionnellement, comme le secrétariat, la dactylographie ou le service social, leur rôle n'en est pas moins central tout au long de la clandestinité, leur permettant ainsi de s'émanciper et de conquérir leur indépendance. Marie-Madeleine Fourcade témoigne ainsi, dans ses souvenirs, de la place inédite prise par les femmes au cœur de la clandestinité : « Nous passâmes la nuit à mettre les choses au point comme on fait du tricot. Aucune de nous quatre ne semblait s'apercevoir combien le rôle des femmes était devenu anormal<sup>46</sup> ». L'engagement plus spécifique des femmes au sein des réseaux, qu'ils soient surtout de renseignement ou

---

<sup>41</sup>Olivier Wieviorka présente le refus d'attribution de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance (CVR) aux femmes comme représentatif de cette sous-représentation. O. Wieviorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 430.

<sup>42</sup>Seules six femmes sont Compagnons de la Libération, et elles ne représentent que 10% des médaillés de la Résistance française.

<sup>43</sup>« Les Combattantes de l'Ombre, j'aime ce titre car il veut dire aussi que, une fois la France libérée, la liberté retrouvée, les femmes ne se sont pas considérées comme des héroïnes. On ne connaît pas, chez toutes ces sœurs en résistance, d'association pour réclamer postes ou décorations au nom de leurs activités ». L. Aubrac, Préface, dans M. Collins-Weitz, *Les Combattantes de l'ombre...*, p. 10.

<sup>44</sup>D. Veillon, « Femmes anonymes dans la Résistance », dans M. Gilzmer, C. Levisse-Touzé, S. Martens (dir.), *Les femmes dans la Résistance...*, p. 89.

<sup>45</sup>G. de Gaulle, dans M.C. Weitz, *Les combattantes de l'ombre...*, p. 118.

<sup>46</sup>MM. Fourcade, *L'arche de Noé...*, p. 239.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

d'évasion, est soulignée par Sébastien Albertelli : elles représenteraient 20% des membres de la Confrérie Notre-Dame<sup>47</sup>.

Au sein de Turma, les femmes homologuées représentent un peu plus de 15% des agents P2, 15% des agents P1 et quelques 10% des agents occasionnels. Le nombre total de femmes rattachées administrativement au réseau s'élève à près de quatre-vingts seulement, ce qui constitue un peu moins de 15% des effectifs totaux du réseau<sup>48</sup>.

Et si leur participation en terme numérique peut sembler relativement faible, cependant, les femmes de Turma se démarquent par le fait que nombre d'entre elles occupent des postes clé, qu'ils soient de premier plan ou plus discrets<sup>49</sup>. Un bel hommage leur est ainsi rendu dans l'*Agent de liaison* du mois d'avril 1947<sup>50</sup> :

« Les femmes [de Vengeance], animées du même esprit de sacrifice qui élevait les hommes, ont lutté à leurs côtés, ont partagé leurs espoirs, leurs peines, leurs triomphes, et souvent, comme eux, sont mortes en soldat. Comme les hommes, on les voit en plein danger éclairer de leur flammes tous les échelons, toutes les branches actives de notre formation. Mme Suzanne Charbonneaux se consacre aux côtés de son mari au réseau de renseignements Turma-Vengeance<sup>51</sup>. Mme le Guennec fait de sa maison le centre d'où partent tous les ordres de Vengeance<sup>52</sup> [...] Mme WB Dominique s'élève au grade de sous-chef de réseau<sup>53</sup> ... Myrtille parvient jusqu'au sein de l'état-major central, et sillonnant les routes de Bretagne et du Loiret, elle amène à

---

<sup>47</sup>S. Albertelli, *Les services secrets...*, p. 110.

<sup>48</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents du réseau Turma-Vengeance.

<sup>49</sup>J. Blanc établit la même constatation pour le réseau du Musée de l'homme lorsqu'il écrit : « D'un bout à l'autre de la chaîne, les femmes sont souvent à l'origine des premiers pôles ». Les femmes représentent ainsi 1/3 des effectifs du réseau, « participation à la fois massive et discrète, souvent anonyme ». J. Blanc, *Au commencement...*, p. 321 et 324.

<sup>50</sup>Il s'agit du journal de la Fédération des amicales des réseaux de renseignement et d'action de la France Combattante.

<sup>51</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillé de la Résistance de Suzanne Charbonneaux.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-17, dossier 2, La Contemporaine. Suzanne Charbonneaux, secrétaire à la Centrale de Turma, tape les courriers et remet en ordre les courriers.

<sup>52</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, « Une des plus nobles figures de femmes françaises ».

<sup>53</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 210.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Vengeance des éléments d'une qualité rare<sup>54</sup>. [...] Elles font ainsi la preuve d'un esprit de décision que nous ne pensions pas trouver chez elles.

Dans les moments les plus critiques, les femmes remplacent de leur propre initiative les hommes qui tombent, rétablissent les contacts, telle Mme Dupont qui, à l'arrestation de son mari, remet en liaison les éléments du réseau dispersés par un coup de filet des plus graves<sup>55</sup> ; ainsi Mme Wetterwald sauve les archives des mains de la Gestapo.

Ce sont bien les femmes de Vengeance qui, dans les moments les plus troubles, ont pu assurer dans bien des circonstances la continuité de Vengeance, et cette activité s'est payée durement car l'ennemi, reconnaissant le danger que représentaient pour lui les femmes, leur inflige avec une impitoyable cruauté les mêmes tortures, les mêmes déportations, les mêmes morts qu'aux hommes... Pas une femme de Vengeance n'a parlé sous la torture<sup>56</sup>. Comme les hommes, elles acceptèrent notre lutte sans gloire et sans avantages Grâce à elles et grâce à toutes les femmes résistantes de France, la même conviction est en nous plus ancrée que jamais, car elles nous ont appris, nos femmes, que la France a toujours en elle-même assez de forces vives pour ne jamais mourir<sup>57</sup> ».

Et il est vrai qu'au premier plan de la lutte clandestine à Turma, se situent toujours des femmes. C'est le cas par exemple de Simone Gleyroux, secrétaire puis agente de liaison de son mari au réseau Vincent<sup>58</sup>, ou de Marie-Louise Georges, agent de renseignement précieux du réseau Noé puis agent de liaison de son mari, le capitaine Albert Georges<sup>59</sup>,

---

<sup>54</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 172. Jacqueline Héreil, alias *Myrtille*, est le grand nom du recrutement à Vengeance, qu'elle a exercé en plus d'activités dans les domaines du renseignement et de l'action.

<sup>55</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-9, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution de la médaille de la Résistance en faveur de Simone Dupont. Au moment de l'arrestation de son mari, Simone Dupont conserve tous les documents entreposés chez elle, et remet un important courrier à *Alex* de la Confrérie Notre-Dame, qu'elle parvient à atteindre seule alors que les liaisons sont coupées. Elle est médaillée de la Résistance par décret du 1<sup>er</sup> octobre 1947.

<sup>56</sup>Un grand nombre de femmes, arrêtées, ont été torturées. C'est le cas par exemple de Marie-Louise Viaud, qui seconde son mari, chef du sous-réseau Le Foc, tout au long de la clandestinité, ou de Monique Le Guennec.

<sup>57</sup>« Turma-Vengeance », dans *L'agent de liaison*, 20 mars au 5 avril 1947, p. 12.

<sup>58</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 18, « Déclarations » de Simone Gleyroux à la DSM.

<sup>59</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine. Marie-Louise Georges est titulaire de la médaille de la Résistance (décret du 17 mai 1946), de la Croix de guerre avec palme

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

mais aussi de Françoise Lacoste, membre de la centrale du sous-réseau Arc-en-Ciel en Seine-et-Marne<sup>60</sup>, ou Marcelle Chabrillange, qui peut être considérée comme adjointe de Pierre Duverne au sous-réseau Pierre 2<sup>61</sup>.

Parmi les 328 agents P1 et P2 de Turma homologués comme tels, 16 femmes occupent la fonction d'agents de renseignement, 10 sont agents de liaison, 3 occupent le poste de secrétaire, 3 autres servent de boîtes aux lettres, et une s'occupe de faux papiers, les fonctions de la dizaine d'entre elles restant n'étant pas précisée<sup>62</sup>. Également représentées dans la catégorie des agents occasionnels, de la simple indicatrice à la cheffe de réseau, les femmes de Turma sont donc présentes et actives à chaque étape de la chaîne du renseignement. Et si elles ne sont pas numériquement nombreuses, elles paient douloureusement leur participation au réseau : près de la moitié des femmes P1 et P2 sont ainsi arrêtées, une quinzaine sont déportées, et cinq trouvent la mort en déportation<sup>63</sup>.

Ainsi, la guerre au féminin, à Turma, se décline sous de nombreuses formes. La plupart occupe des postes traditionnellement féminins certes, mais un grand nombre de femmes prend des initiatives qui les conduisent aux plus hauts niveaux de la hiérarchie du réseau.

---

(décembre 1945).

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-18, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour une citation à l'ordre de l'armée en faveur de Marie-Louise Georges. Elle aurait ainsi « organisé un SR et fournit de nombreux renseignements » en Normandie.

<sup>60</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Médaille de la Résistance en faveur de Françoise Lacoste, 10 décembre 1945. « Au réseau Arc-en-Ciel au secteur Seine et Marne, a accompli de nombreuses missions. Centralisait les archives et les renseignements du réseau ».

<sup>61</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-17, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Médaille de la Résistance en faveur de Marcelle Chabrillange. « Par son travail intelligent et patient, elle a puissamment aidé le réseau de renseignement dirigé par Duverne ».

La plupart des femmes citées ici figurent sur les états nominatifs des agents du réseau Turma, Service hist. Défense, GR 17 P 230-2.

<sup>62</sup>Il s'agit de Madeleine Pauphilet, agent P1 du réseau Turma.

<sup>63</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents occasionnels, P1 et P2 du réseau Turma-Vengeance, additifs et rectificatifs.



### 3. Devenir agent de renseignement

#### a. Qui recruter ?

Cet état des lieux achevé, il s'agit maintenant d'en revenir à l'origine de l'agent de renseignement et de son engagement. À cet égard, nombreux sont ceux qui ont soulevé l'impossibilité d'établir un portrait type de l'agent de renseignement résistant<sup>64</sup>. Dans le contexte de l'Occupation cependant, quelques grands traits se dégagent, permettant, pour le recruteur, de cibler les individus constituant des éléments clés.

Il est d'abord nécessaire, bien entendu, que les recrues soient de nationalité française<sup>65</sup>. Mais il est surtout indispensable d'engager des agents ayant une connaissance poussée de la zone à prospector, ou se trouvant à des postes clés au sein de cette zone. « La valeur d'un agent de renseignement vient sans doute en partie de ses qualités personnelles, mais surtout de la connaissance qu'il a de son secteur<sup>66</sup> », lit-on ainsi dans le *Livre blanc du BCRA*. C'est ce qu'expérimente le colonel Rémy lorsqu'un membre de son réseau, M. de la Bardonie, lui remet un document de premier ordre sur les exportations à destination de l'Allemagne. Alors qu'il s'interroge sur la manière dont la Bardonie a pu se procurer ces renseignements, ce dernier lui répond : « C'est un petit employé de la gare Saint Jean qui me l'a procuré. Il balaie le bureau du Boche chargé du contrôle du passage de ces marchandises en gare, et a copié toute la liste pendant que l'autre prenait ses repas<sup>67</sup> ». Pour Turma, le recrutement de Bernard Lauvray par Victor Dupont, au cours de l'année 1942, représente par exemple une double avancée stratégique pour le Turma<sup>68</sup> : fils du sénateur de l'Eure, il est à même d'obtenir des renseignements précieux du fait de l'activité de son père, mais il apparaît aussi comme un élément clé de ce secteur qu'il connaît parfaitement, car il possède en son sein de nombreuses relations et une influence certaine lui permettant à la fois de recueillir des renseignements sûrs, mais aussi

---

<sup>64</sup>Amicale des réseaux action de la France Combattante, *Les réseaux action...*, p. 189.

<sup>65</sup>M. RD Foot, cite ainsi le major Gubbins : « Dans l'ensemble, les meilleures recrues pour nous se trouvent assurément dans leur propre pays » *Des Anglais dans la Résistance...*, p. 116.

<sup>66</sup>Arch. nat., 171 MI 2, « Rapport sur la décentralisation des services de renseignement ».

<sup>67</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 140.

<sup>68</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 335, Résumé d'activité de Bernard Lauvray.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

d'étendre le réseau par un recrutement actif de ceux de ses relations qu'il sait être patriotes<sup>69</sup>.

Ainsi, le premier critère pour l'agent recruteur repose sur l'insertion de l'agent dans sa région, l'importance de ses cercles de sociabilité et la nature de son intégration au sein du secteur où il est employé, en un mot, sur sa proximité avec les éléments d'informations présentant un intérêt pour le réseau. Cette constatation est surtout valable, à Turma, pour les simples indicateurs et observateurs, qui constituent le niveau le plus bas de l'échelle du réseau, mais qui, s'ils ont le plus souvent une activité occasionnelle ou continue mais non permanente, se situent néanmoins au plus près de la source de l'information. Albert Carraz, chef de secteur au sous-réseau Le Foc, recrute ainsi ses agents parmi le personnel français employé par la Gestapo de Tours, qui peut alors lui fournir nombre de documents, photographies, et renseignements de première importance, provenant du cœur même de l'état-major ennemi<sup>70</sup>.

Claude Bourdet, un des dirigeants de Combat, s'essaie un temps au métier d'agent de renseignement. Au terme de cette expérience, il conclut justement : « Je ne fus guère efficace dans ce travail, d'abord parce qu'il aurait fallu avoir des relations économiques, administratives et politiques que je ne possédais pas, ensuite parce que je n'étais probablement pas fait pour cette tâche, qui demande toujours une grande habileté et parfois des dons de comédiens<sup>71</sup> ». Par conséquent, à des critères purement relationnels appliqués au recrutement des informateurs, s'ajoute ensuite, pour l'agent, la nécessité de posséder certaines qualités d'adaptabilité, de discrétion et de courage, qui permettent alors de distinguer certains profils, plus aptes que d'autres à exercer le renseignement<sup>72</sup>.

---

<sup>69</sup>Les déclarations déposées par les agents du sous-réseau Noé à la DSM, à partir de la fin de l'année 1944, mentionnent pour la plupart la filiation de Bernard Lauvray au sénateur de l'Eure, élément biographique que l'on ne retrouve pour aucun des autres agents cités par eux. Service hist. Défense, GR 28 P 4-184 et 185, « Déclarations ».

<sup>70</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 3, « Compte-rendu d'arrestation », Albert Carraz, juillet 1945.

<sup>71</sup>C. Bourdet, *L'aventure incertaine*, p. 32.

<sup>72</sup>M. Granet, *Cohors-Asturians...*, p. 7. Elle souligne la nécessité de « trouver des hommes aptes à recueillir des renseignements présentant une valeur militaire, courageux pour accomplir des besognes dangereuses, et avarés de leurs secrets ».

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Ainsi, si Passy estime qu'Honoré d'Estienne d'Orves, pionnier de la Résistance en France, est « aussi peu fait que possible pour le métier de SR<sup>73</sup> », Victor Dupont attribue à Jean Lux<sup>74</sup>, alias *Ulysse*, les qualités qui, selon lui, correspondent le mieux au « type parfait de l'agent de renseignement<sup>75</sup> » : la discrétion, l'efficacité et le courage<sup>76</sup>. Appliqués ici à Jean Lux, ces éléments le sont également à la plupart des agents de Turma, et les termes revenant le plus souvent pour qualifier les « véritables agents » sont ceux de précision, de sang-froid et d'audace, qualités jugées nécessaires par les recruteurs, pour garantir la fiabilité et l'authenticité de l'information<sup>77</sup>.

### ***b. Les modalités du recrutement***

Si certains critères sont indispensables dans le choix des futurs agents de renseignement, dans les faits, le recrutement obéit à certaines règles qui apparaissent communes à tous les réseaux. En novembre 1942, le BCRA note que, dans le domaine du recrutement des agents, subsiste de nombreux imprudences et désordres.

« Deux méthodes paraissent en effet s'imposer par leur facilité, qui, toutes deux, augmentent les risques et nuisent à la sécurité des réseaux. La première, c'est celle des filières d'amis. Il en résulte une sorte d'association amicale composée d'hommes et de femmes [...] qui n'ignorent ni le nom, ni l'adresse, ni les habitudes des autres membres du réseau. Elle rend tout cloisonnement illusoire. [...] La deuxième méthode, c'est celle des groupes de Résistance<sup>78</sup> ».

---

<sup>73</sup>É. de Montéty, *Honoré...*, 2005. C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 99.

<sup>74</sup>Jean Lux est le chef du sous-réseau Ulysse.

<sup>75</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-14, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Médaille de la Résistance en faveur de Jean Lux.

<sup>76</sup>A. Aglan semble rejoindre cette idée quand elle écrit : « L'amateurisme est la règle générale, l'inventivité, la débrouillardise et le courage physique étant les qualités qui prévalent ».

A. Aglan, « Le réseau Jade-Fitzroy », dans CHED, *Il n'est point de secrets...*, p. 152.

<sup>77</sup>À cet égard, les nombreuses propositions de citation établies en faveur des agents du réseau Turma sont révélatrices des qualités recherchées par les chefs de réseau pour les agents qu'ils recrutent. On en trouve ainsi de nombreux exemples dans le fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-14 et FA Res 0844-15, La Contemporaine.

<sup>78</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Le renseignement en novembre 1942 ». La méthode des groupes de résistance consiste à recruter des membres d'un réseau de renseignement pour monter un réseau d'action, et inversement.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Dans le cas du réseau Turma, cette critique du BCRA se révèle justifiée : « Le recrutement s'effectuait, comme dans toute la Résistance, par contacts personnels, touchant des individus isolés, ou, au contraire, des groupes déjà formés. Le réseau de Renseignement, qui marchait « en tandem » avec Vengeance, c'est-à-dire Turma, dont le chef et fondateur était Vic Dupont, permettait un recrutement sans surprises, puisqu'il fournissait aux corps francs les noms de ceux qui pouvaient être mis sans danger au courant de nos projets », témoigne ainsi François Wetterwald<sup>79</sup>.

Julien Blanc, de son côté et à l'instar d'autres historiens des réseaux<sup>80</sup>, relève pour le réseau du musée de l'Homme divers cercles de recrutement, qui se répartissent entre réseaux professionnels, sociabilités militantes, cercles familiaux et amicaux, et laisse une part au hasard des rencontres<sup>81</sup>. Dans le cas de Turma, il semble que chacun de ces facteurs ont joué : Victor Dupont s'entoure dès l'origine de deux médecins, qu'il connaît par sa profession, et le recrutement se fait, la plupart du temps, par l'intermédiaire de relations familiales et amicales, ce dont témoignent par exemple les familles Le Guennec du réseau Bretagne, ou Ducros du réseau Arc-en Ciel<sup>82</sup>, engagées au réseau avec tous leurs membres. Sur l'ensemble des agents occasionnels, semi-permanents et permanents homologués à Turma, une trentaine de patronymes reviennent ainsi au minimum deux fois, et au maximum cinq fois pour les familles les plus nombreuses, comme les Wucher<sup>83</sup>, portant à une centaine le nombre des agents recrutés au réseau par le biais familial.

Il faut cependant mentionner également l'importance des agents recruteurs dans le processus d'engagement des agents de renseignement, en ce qu'ils constituent l'étape originelle et primitive de tout réseau. Il faut rappeler à cet égard l'importance de Jacqueline Héreil au sein de Vengeance, qui permet au mouvement dans son ensemble l'incorporation de centaines de recrues, – certaines sources évoquent même plusieurs

---

<sup>79</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 24.

<sup>80</sup>JM. Binot, B. Boyer, *Nom de code Brutus...*, p. 61-62.

« Parmi les principales filières de recrutement (relations personnelles et professionnelles, amitiés nouées avant-guerre, cercles militants), le lien du sang figure en bonne place [pour le réseau Brutus] ».

<sup>81</sup>J. Blanc, *Au commencement...*, p. 80-85.

<sup>82</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-10, dossier 1, La Contemporaine, Résumés d'activité.

<sup>83</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents O, P1 et P2 du réseau Turma-Vengeance.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

milliers d'agents – et par l'intermédiaire de laquelle Turma s'implante solidement en Bretagne<sup>84</sup>. Mais on peut citer également Bernard Lauvray, chef du sous-réseau Noé, qui monte de toutes pièces une organisation de renseignement en Normandie. Julien Blanc souligne l'importance de ces recruteurs, qu'il définit comme des « têtes chercheuses utilisant à bon escient la variété de leurs connaissances et prospectant sans relâche », qui « mettent en rapport des individus qui, appartenant à des univers éloignés, avaient peu de chances de se croiser<sup>85</sup> ». Moteurs indispensables du développement de la Résistance, les agents recruteurs sont en fait les premiers acteurs du renseignement.

Turma commence à se développer véritablement à compter de l'année 1941. À partir des états nominatifs définitifs réalisés par le liquidateur, il est possible d'établir que, sur les 608 agents homologués après la guerre, 8 % entrent au réseau en 1941, 21 % en 1942, 68 % en 1943, et 3 % en 1944<sup>86</sup>, l'année 1943 marquant alors l'apogée du réseau en termes de recrutement et d'efficacité. Ainsi, environ 65 % des agents reconnus comme P2 après la guerre s'engagent au cours de cette année. Ces données générales, établies à partir des chiffres retenus par la liquidation, doivent cependant être affinées : tous les agents reconnus comme P2 après la guerre ne se sont pas engagés comme permanents dans le réseau, mais le sont devenus, pour près de la moitié, que du fait de leur arrestation<sup>87</sup>

Les nombreux témoignages provenant du réseau tendent à montrer que, pour la plupart des agents, l'engagement a été accompagné de la conscience du risque qu'il représentait. Effectué essentiellement par patriotisme, l'engagement à Turma prend alors immédiatement un caractère purement militaire. Ainsi, François Wetterwald, lors de l'inauguration de la stèle consacrée au mouvement, au cimetière du Père-Lachaise, déclare dans son discours : « Je ne développerai pas devant cette stèle, les thèmes classiques : ils

---

<sup>84</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, La Contemporaine, Citation de Jacqueline Héreil pour l'attribution de la médaille de la Résistance, 28 décembre 1945.

<sup>85</sup>J. Blanc, *Au commencement...*, p. 111.

<sup>86</sup>Victor Dupont évoque ailleurs des chiffres contradictoires. S'il aboutit bien, dans l'homologation, aux chiffres évoqués dans ce travail, un document plus tardif, daté de 1958, évoque en revanche 19 agents P2 seulement au 1<sup>er</sup> janvier 1943.

<sup>87</sup> Cf. Annexes, Document 4, « Les engagements d'agents au sein de Turma », p. 553.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

ne sont pas morts en vain, leur mort ne fut pas inutile... Ils seraient hors de propos. Car nous étions tous volontaires, et savions parfaitement lors de notre engagement, ce que nous risquions<sup>88</sup> ». Effectivement, la conscience du danger semble être présente chez les grands du réseau. Ainsi, Bernard Lauvray déclare, au début de l'année 1942 : « Je serai pharmacien, ce sera bien. Mais si je dois mourir, cela sera encore mieux<sup>89</sup> ». Bernard Chevignard, de son côté, chef de la section spéciale fusillé au Mont-Valérien le 15 mars 1944, confie à Victor Dupont, en 1943 : « Nous nous tenons aux extrêmes limites du danger, notre existence ne peut être longue. À moins que le débarquement ne vienne très vite, nous sommes sacrifiés<sup>90</sup> ». Enfin, Jean-Marie Charbonneaux, grand agent de renseignement de Turma s'écrie, en septembre 1943 : « Pour moi, je sais seulement une chose, je ne serai jamais pris vivant<sup>91</sup> ». Pour ces trois-là, l'engagement est allé jusqu'au sacrifice suprême, réalisant ainsi la conscience nette du danger qu'ils avaient perçu dès les prémises de leur engagement.

Pour la plupart cependant, si l'entrée dans le réseau représente bien un « saut vertigineux dans l'inconnu<sup>92</sup> », un jeu quotidien avec la mort, elle n'induit pas toujours la conscience de tout ce qu'auront à subir les résistants arrêtés. « Ce que nous n'avions pas prévu, ce qu'aucun résistant n'avait prévu, témoigne ainsi Geneviève de Gaulle, c'est jusqu'où notre engagement allait nous entraîner. On savait, bien sûr, qu'on pouvait être arrêté, torturé. Et ça n'était pas du tout une perspective réjouissante, parce qu'on ne sait jamais si on résistera à la torture. [...] Et puis, nous avons envisagé la mort. La mort, ça fait partie du destin d'un soldat. Nous étions des soldats<sup>93</sup> ». De la même manière, Pierre Mallez, alors qu'il remet son engagement au réseau Turma, ne soupçonne aucunement le calvaire qui l'attend : « En réalité, témoigne-t-il, je n'ai rien prévu. Ni l'arrestation, ni la torture, ni les

---

<sup>88</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-2, La Contemporaine, « Allocution de F. Wetterwald lors de l'inauguration de la stèle dédiée au mouvement au cimetière du Père Lachaise », 18 mai 1985.

<sup>89</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Paroles d'une équipe », dans *L'Agent de Liaison*, 1947.

<sup>90</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Paroles d'une équipe » dans *L'Agent de liaison*, 1947.

<sup>91</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Paroles d'une équipe » dans *L'Agent de liaison*, 1947.

<sup>92</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 30.

<sup>93</sup>G. de Gaulle, entretien avec l'auteur dans MC. Weitz, *Les combattantes de l'ombre...*, p. 81.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

conditions de vie ou plutôt de survie des camps de concentration. Qui aurait pu savoir à l'époque jusqu'à quelle frénésie de sadisme et de massacres conduisait le nazisme ?<sup>94</sup> »

### *c. Un engagement normé*

À l'échelle du réseau comme à celle, plus vaste, du BCRA, l'engagement des agents de renseignement est un processus normé, marqué par différentes étapes.

Ainsi, Pierre Mallez rapporte dans ses souvenirs l'épreuve à valider avant d'être intégré au réseau : il est chargé par Jean-Marie Charbonneaux de prendre contact avec Bernard Lauvray en respectant les conditions de la clandestinité<sup>95</sup>. Cette épreuve, qui est également un moyen de tester les réactions et réflexes de l'agent en situation, semble être une étape initiatique courante dans le réseau. Victor Dupont évoque également le rite d'entrée au réseau, à propos de l'agent de liaison Raymond Fresnois: « Raymond Fresnois, sous les ordres de Jean-Marie Charbonneaux mon adjoint, fut d'abord mis à l'épreuve. Son travail était d'aller ramasser les courriers SNCF dans diverses gares où nous avions des agents<sup>96</sup> ». Une fois cette épreuve passée, Victor Dupont lui accorde sa confiance, et il devient l'agent de liaison de Charbonneaux et de Pierre Mallez.

Cette première entrée en matière est complétée, pour les agents de renseignement, par la signature d'un engagement au sein des Forces françaises combattantes. « Je fais partie des Forces françaises combattantes, continue ainsi Pierre Mallez après avoir réussi son épreuve initiatique. Par la suite, *Jean* me fait signer un engagement<sup>97</sup> ». En effet, le 25 juillet 1942, la France libre, par l'intermédiaire du décret n° 366, formalise « les différents degrés d'engagement des personnes recrutées en France pour œuvrer au sein des réseaux<sup>98</sup> ». Adressé clandestinement à tous les chefs de réseau, ce décret, dans une logique essentiellement militaire et administrative, est destiné à définir les droits et les devoirs de

---

<sup>94</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 10.

<sup>95</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 9.

<sup>96</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Rapport de Victor Dupont sur Raymond Fresnois ».

<sup>97</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 10.

<sup>98</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 296.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

ceux qui s'engagent dans les FFC, tout en fixant les règles d'intégration aux FFC<sup>99</sup> du personnel des territoires occupés par l'ennemi<sup>100</sup>. Le décret en lui-même, se composant de quatre articles, énumère surtout les droits auxquels peuvent prétendre les agents participant de façon active à la lutte contre l'ennemi, de façon permanente ou occasionnelle.

Plus intéressante en revanche est la note d'application de ce décret, note 1368/D/BCRA du 27 juillet 1942, qui détaille les modalités de l'engagement des agents à la France combattante. Elle charge en effet les chefs de réseaux à qui elle est destinée, de classer les membres de leurs organisations en différentes catégories : les agents O sont les membres ayant une activité occasionnelle, reconnaissant de Gaulle comme seul représentant des Français combattants ; les agents P1 sont ceux « ayant une activité continue, sous couvert d'une occupation personnelle dont ils continuent à retirer un profit matériel, ayant les mêmes obligations que les O mais pouvant être payés ponctuellement » ; enfin, les agents P2 ont « une activité permanente, consacrant la totalité de leur temps au service et se soumettant à une discipline totale<sup>101</sup> ». Engagés inconditionnellement, ces derniers sont soumis à une discipline militaire totale.

La procédure d'engagement dans les FFC comprend ensuite plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'agent de renseignement doit remplir un acte d'engagement<sup>102</sup> (pour les P2) et une déclaration spéciale<sup>103</sup> (pour les O et les P1). L'engagé « écrit ensuite, de sa main,

---

<sup>99</sup>M. Blondan, dans *Dans les archives secrètes...*

<sup>100</sup>« Décret fixant les règles d'intégration aux FFC du personnel des territoires occupés par l'ennemi ou soumis à l'autorité du gouvernement de Vichy », n° 366 du 25 juillet 1942.

<sup>101</sup>Note d'application du décret n° 366, 27 juillet 1942.

<sup>102</sup>En voici le texte : « Par devant nous... représentant le général de Gaulle, commandant en chef les FFL a comparu M... M ... a déclaré : s'engager à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les FFL pour la durée de la guerre actuellement en cours, plus 3 mois. Les services de M. ... comptent à partir du... A... le ..... 194...

L'acte d'engagement est ensuite signé par l'engagé et deux témoins.

<sup>103</sup>En voici le texte : Par devant nous... représentant le général de Gaulle, commandant en chef les FFL a comparu M... qui a déclaré reconnaître le général de Gaulle et le Comité national français comme seuls représentants qualifiés des Français combattants, et s'engager à leur donner, en toutes circonstances, un appui actif, fidèle et discipliné, dans la lutte pour la libération de la France.  
À... le... 194...

La déclaration spéciale est ensuite signée par l'engagé et deux témoins.



## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

un texte anodin de quelques lignes, qu'il répète dans la partie inférieure du papier<sup>104</sup> ». Le papier est coupé en deux, l'engagé en gardant une partie et l'autre étant envoyée à Londres. « La rédaction de ce texte constitue la preuve que l'intéressé a fait acte d'engagement volontaire<sup>105</sup> ». Nombre de ces papiers d'identification, appelés chirographes<sup>106</sup>, se retrouvent dans les fonds du réseau Turma<sup>107</sup>.

Enfin, le chef de réseau doit remplir, pour chaque agent, un questionnaire signalétique (QS), suite de 25 questions nécessaires pour ouvrir, à Londres, les dossiers individuels des agents<sup>108</sup>. Très intéressants, ces derniers sont une mine d'informations sur les agents, précisant leur réseau et la fonction qu'ils occupent en son sein. Tous ces documents sont ensuite à transmettre à Londres par l'intermédiaire du chef de réseau<sup>109</sup>.

Cette procédure très normée de l'engagement des agents, si elle a l'avantage de leur accorder un statut, représente cependant un danger certain pour les réseaux sur le terrain. On se souvient de la chute du réseau Arc-en-Ciel, au printemps 1944, due au fait que ces formulaires d'engagement tombent aux mains des Allemands<sup>110</sup>. On en trouve en tout cas la trace à plusieurs reprises dans les archives du réseau Turma, au niveau de la direction comme à celui des agents. François Wetterwald rapporte ainsi que « tous les hommes de Vengeance avaient signé un bulletin d'engagement<sup>111</sup> ». De la même manière, un télégramme adressé par Le Foc, alias *Jusant*, à *Chartreux*, pseudonyme de Dupont, en fait état : « 3° Continuer à nous envoyer engagements dont il nous manque encore beaucoup, en accord avec le décret n° 366 dont *Sorel* doit avoir copie...<sup>112</sup> ».

---

<sup>104</sup>Note d'application du décret n° 366, 27 juillet 1942.

<sup>105</sup>Note d'application du décret n° 366, 27 juillet 1942.

<sup>106</sup>M. Blondan, dans *Dans les archives secrètes...*, p. 40.

<sup>107</sup>La Contemporaine, FA Res 844-7, dossiers 1 et 2.

<sup>108</sup>Cf. Pièces justificatives, Document 3, « S'engager selon le décret 366 : le questionnaire signalétique », p. 508.

<sup>109</sup>Une fois à Londres, sont ouverts des dossiers pour chaque volontaire regroupant le QS, l'état signalétique et des services, le texte d'identification, et l'acte d'engagement ou la déclaration spéciale.

Arch. nat., 171 MI 5, BCRA, Note de service du 19 août 1942.

<sup>110</sup>Se reporter au Chapitre III.

<sup>111</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, pièce 1, Témoignage de François Wetterwald recueilli par Odette Merlat, 9 janvier 1946.

<sup>112</sup>Arch. nat., 171 MI 33, Liasse 52, dossier 2, « Réseau Turma (*Jusant* à *Chartreux*) ».

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Et si dans les archives de Turma, très peu d'actes d'engagement contemporains des faits sont représentés, les différents rapports personnels ou collectifs établis par les agents et chefs de Turma après la guerre témoignent bien de leur réalisation effective, en plein cœur du combat résistant, par les agents eux-mêmes. Ainsi, à l'échelle centrale de Turma, Adrien Bories, secrétaire de la centrale, signe son acte d'engagement au début du mois d'août 1943 sous son pseudonyme de *Priam*<sup>113</sup>, et au niveau de chaque sous-réseau, mention est faite de cette procédure officielle : Henri Chambron, recruté par Bernard Lauvray au printemps 1943, signe, quinze jours après son entrée dans le réseau Noé, « en deux exemplaires, son engagement dans les FFC de servir et consacrer toutes ses activités à ce service<sup>114</sup> », et Jean Grosvalet remet le sien à son chef direct, Hubert de Marin, alias *Simbad*<sup>115</sup>. Si théoriquement la soixantaine d'agents P2 d'origine et la vingtaine d'agents P1 devenus P2 du fait de leur activité sont supposés avoir signé cet engagement, certains ne remplissent cette formalité que bien après leur engagement réel, et un grand nombre ne peuvent le signer au sein de la clandestinité. Par conséquent, nombreux sont ceux qui s'en acquittent à la Libération seulement, afin de matérialiser leur engagement<sup>116</sup>.

## **B. Appellations uniques, spécialités multiples : qu'est-ce qu'un agent de renseignement ?**

### **1. Typologies résistantes**

#### ***a. Des degrés d'engagement trompeurs***

Chaque agent de renseignement, après avoir franchi avec succès l'épreuve de test imposée par le réseau, s'engage officiellement au service de la France libre, et est incorporé dans le corps des agents spéciaux<sup>117</sup>. Les trois catégories créées par les juristes

---

<sup>113</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, Correspondance d'Adrien Bories au colonel Debesse, commandant des FFC, 24 janvier 1945.

<sup>114</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, Rapport d'activité de Henri Chambron.

<sup>115</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 1, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité de Jean Grosvalet.

<sup>116</sup>Cet aspect est évoqué dans la troisième partie de ce travail.

<sup>117</sup>Décret n° 366 du 25 juillet 1942.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

de la France libre, O, P1 et P2, si elles sont à vocation purement administrative et militaire, correspondent, dans la réalité, aux différentes variantes de la vie clandestine. Les O, agents occasionnels n'ayant aucune obligation envers la France libre, sont des agents d'appoint, des auxiliaires temporaires<sup>118</sup>. La distinction établie ensuite entre les agents P1, semi-clandestins ayant signé librement un formulaire de ralliement pour la durée de leur choix, et les agents P2, entièrement clandestins, est plus fine<sup>119</sup>.

Elle recouvre, d'une certaine manière, la distinction entre les légaux, et les illégaux évoquée dans ses écrits par Henri Noguères. Les légaux, ce sont « ceux qui, tout en participant directement – constamment ou occasionnellement – à l'action menée par la Résistance, n'ont rien changé, au moins en apparence, à leur vie professionnelle et familiale<sup>120</sup> ». À la frontière de la clandestinité, du fait de leur activité souterraine, ils poursuivent néanmoins une activité ouverte et légale, dont ils continuent à retirer un profit matériel<sup>121</sup> : ils sont des agents réguliers, mais non clandestins<sup>122</sup>. En intégrant, aux 173 agents P1 reconnus comme tels après-guerre, les agents dont l'activité clandestine était celle de P1 mais qui sont devenus P2 du fait de leur arrestation, Turma compterait en fait environ 250 agents P1, soit près de 40% des effectifs totaux du réseau de renseignement.

À l'inverse, les agents P2 sont des clandestins à part entière, souvent par la force des choses. Soumis à une discipline militaire, ils se caractérisent surtout par le fait qu'ils vivent aux dépens du réseau et de ses services annexes, comme les faux papiers, le

---

<sup>118</sup>Cette catégorie d'agents recouvre quasiment parfaitement la notion traditionnelle d'honorable correspondant, définie par Jérôme Poirot comme « une personne n'appartenant pas à une centrale de renseignement, mais lui rendant gratuitement des services occasionnels en lui transmettant des informations, en lui facilitant des accès discrets en certains lieux ». J. Poirot, « Honorable correspondant », dans H. Moutouh, J. Poirot (dir.), *Dictionnaire du renseignement...*, p. 451.

<sup>119</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 297.

<sup>120</sup>H. Noguères, *La vie quotidienne...*, p. 134-135.

Henri Noguères dénombre ensuite deux catégories de légaux. Ceux dont l'activité est une bonne couverture, et qui font de la Résistance à côté, sans rapport avec leur profession, et ceux pour lesquels résistance et activité professionnelle ne font qu'un. C'est le cas par exemple de François Wetterwald, ou de Pierre Mallez qui poursuit, un temps du moins, ses études à HEC.

<sup>121</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac, *Les réseaux de Résistance...*, p. 13. Les agents P1 peuvent néanmoins être remboursés de leurs frais de déplacements ou autres effectués pour le réseau.

<sup>122</sup>Glossaire, *Dans les archives secrètes...*

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

ravitaillement ou l'hébergement. Appointés par le réseau, ils ont signé un véritable engagement militaire<sup>123</sup>. D'après les états nominatifs du réseau, le nombre d'authentiques P2 pour le réseau Turma s'élève à seulement un peu plus de la moitié des agents reconnus P2 après la guerre, et représentent ainsi un peu moins de 15% de l'effectif total (608) seulement, une soixantaine d'agents étant P2 d'origine, et une vingtaine étant des agents O ou P1 devenus P2 du fait de leur activité.

Cette distinction, certes importante pour le statut des agents, entre légaux et illégaux, ne doit cependant pas dissimuler la réalité : elle n'établit, en aucun cas, une hiérarchie dans le combat mené par les uns et les autres. « Les risques sont aussi nombreux et graves pour les légaux que pour les clandestins vivant dans l'illégalité », souligne ainsi Henri Noguères<sup>124</sup>, et les P2 ne sont pas plus agents de renseignement que les P1. La plupart du temps, les P2 sont d'ailleurs des agents P1 contraints de basculer dans la clandestinité car trop exposés. Les exemples de François Wetterwald et Victor Dupont sont, à cet égard, révélateurs :

« Bien que recherché par la Gestapo, témoigne Wetterwald, *Sorel*<sup>125</sup> vivait à Paris. Il changeait souvent de domicile. Il avait été, bien entendu, obligé d'abandonner ses occupations professionnelles. *Masson*<sup>126</sup>, au contraire, continuait à exercer sa profession, et put le faire jusqu'à son arrestation. Merveilleuse couverture, d'ailleurs. Son agent de liaison venait lui porter son courrier à l'hôpital, et c'est dans la bibliothèque même des internes de l'hôpital qu'il cachait ses archives<sup>127</sup> ».

Bien au contraire donc, l'activité des agents légaux, semi-permanents, se révèle souvent plus efficace que celle des clandestins, étant réalisée dans le cadre du travail quotidien. À Turma, les exemples sont légion d'agents engagés au sein d'organisations travaillant pour

---

<sup>123</sup>À Turma, le traitement de base d'un agent P2, en fonction du poste qu'il occupe au sein du réseau, varie de 3 000 francs pour l'agent de 2<sup>e</sup> classe, à 6 500 pour le chargé de mission de 1<sup>e</sup> classe. À cela s'ajoutent des indemnités de nourriture, de résidence, et des allocations pour les agents mariés ou ayant des enfants. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-1, dossier 2, La Contemporaine, « Tableau sur les traitements des agents », novembre 1944.

<sup>124</sup>H. Noguères, *La vie quotidienne...*, p. 134.

<sup>125</sup>*Sorel* est le pseudonyme de Victor Dupont.

<sup>126</sup>*Masson* est le pseudonyme de François Wetterwald.

<sup>127</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 31-32.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

les Allemands, comme l'entreprise Todt<sup>128</sup>, ou collaborationnistes, comme la Légion des Volontaires français<sup>129</sup>.

Par conséquent, la distinction entre O, P1 et P2, si elle recouvre une partie des variantes de la clandestinité, demeure une distinction purement administrative et militaire<sup>130</sup>.

### *b. Un large panel de fonctions*

L'étude approfondie des états nominatifs d'agents permet, en revanche d'établir une typologie très précise des multiples fonctions que recouvre le terme unique d'agent de renseignement. L'énumération des différents qualificatifs attribués aux membres du réseau au sein de ces états est intéressante car elle est révélatrice du regard que porte sur ses hommes le chef du réseau, reconstituant ainsi l'ordre de bataille tel qu'il était ou était censé être au cœur de la clandestinité<sup>131</sup>.

Ainsi, la fonction même d'agent de renseignement est désignée par plusieurs termes. Le plus courant, « agent de renseignement », se rencontre le plus souvent dans l'ensemble des fonds du réseau Turma, remplacé de temps en temps par le terme « agent de SR », et plus rarement par celui d'« officier de renseignement<sup>132</sup> ». Cet élément de base est rarement complété par la précision de la spécialisation de l'agent. Trois agents sont ainsi présentés sur les états comme « agents SR SNCF<sup>133</sup> », un autre est qualifié d'« agent

---

<sup>128</sup>Georges Galmiche, agent du sous-réseau Noé affecté par le STO dans l'organisation Todt sur les côtes du Cotentin, y entre et y accomplit un travail important et précieux (plans, photographies des casemates et du système des défenses côtières...). C'est le cas également de René Mann, adjoint au chef du sous-réseau Ulysse. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, Résumé de l'activité de Georges Galmiche.

<sup>129</sup>La cheffe du sous-réseau Dominique, Marcelle Poinignon, s'y introduit comme journaliste afin de recueillir des renseignements sur son fonctionnement.

<sup>130</sup>Ainsi, sont considérés comme P2 d'office tous les agents internés plus de trois mois, déportés, ou décédés du fait de leurs activités résistantes. Cette mesure, si elle révèle l'importance des droits accordés aux agents des réseaux, témoigne bien du fait qu'elle n'est pas destinée à définir les agents et délimiter leurs prérogatives, nous le verrons.

<sup>131</sup>Les états nominatifs d'agents, établis pour l'homologation du réseau, sont en effet réalisés par le chef de réseau, comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail.

<sup>132</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, « État des agents P1 du réseau Turma-Vengeance », Victor Dupont, 7 juillet 1945. Pierre Pellenc, alias *Marival*, y est qualifié d'officier de renseignement.

<sup>133</sup>C'est le cas par exemple d'Anatole Lelièvre, GR 28 P 3-128, « Réseau Arc-en-Ciel, états des agents P2 », Raymond Baud, 7 décembre 1946.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

SR portuaire<sup>134</sup> », et un autre d'agent « SR contre-espionnage<sup>135</sup> ». Enfin, il est possible de distinguer une hiérarchie du commandement au sein du réseau, par l'intermédiaire du « responsable réseau », Victor Dupont, du « chef SR », Jean-Marie Charbonneaux, des différents « chefs de sous-réseau » ou « chefs de SR<sup>136</sup> » et leurs adjoints. La pyramide se décline ensuite en « chef de région<sup>137</sup> », « chef départemental<sup>138</sup> », « chef de secteur<sup>139</sup> » puis « chef de groupe renseignement ». Les états nominatifs de Turma dénombrent ainsi, en plus des fondateurs et chefs du réseau, une quinzaine de chefs de sous-réseau ou adjoints, un chef de « sous-réseau région », cinq chefs de secteurs SR, et trois chefs de groupes renseignement spécialisés, répartis en un groupe de renseignement Police, un SNCF et un PTT<sup>140</sup>.

Figurent ensuite une multitude de fonctions qui, si elles sont moins répandues que celles précitées, n'en demeurent pas moins indispensables. Il s'agit des secrétaires, des dactylos<sup>141</sup>, des dessinateurs et cartographes<sup>142</sup>, des agents radio également<sup>143</sup>, des agents de liaison, boîtes aux lettres et relais, bref, autant de fonctions indispensables, incluses également dans la notion d'agent de renseignement, mais qu'il convient d'explicitier.

Ces différentes sortes d'agents de renseignement, définies par le chef de réseau au sein des états nominatifs, que l'on vient de présenter telles quelles, permettent ensuite au chercheur de théoriser, à partir des fonctions précitées, les identités variées revêtues par

---

<sup>134</sup>Ainsi est défini Jacques Collard, GR 28 P 3-128, « Réseau Arc-en-Ciel, états des agents P2 », Raymond Baud, 7 décembre 1946.

<sup>135</sup>Robert Thiriez, par exemple, est désigné comme agent SR contre-espionnage. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 2, La Contemporaine, « Sous-réseau Médéric, principaux agents P2 ».

<sup>136</sup>Sont ainsi désignés, dans les différents états, Henri Avenel, Bernard Lauvray, Pierre Duverne et les autres chefs de sous-réseaux.

<sup>137</sup>Henri Bouteiller est ainsi désigné comme chef de région à Arc-en-Ciel, assisté de son adjoint Maurice Lacoste. Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, « Réseau Arc-en-Ciel, états des agents P2 », Raymond Baud, 7 décembre 1946.

<sup>138</sup>Lucien Delance est chef départemental pour Turma dans la Nièvre, au sous-réseau Noé.

<sup>139</sup>On peut citer ici Madeleine Aubry ou encore Francine Matuchet, cheffes de secteur du sous-réseau Arc-en-Ciel, ou encore Albert Carraz pour Turma.

<sup>140</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents du réseau Turma-Vengeance.

<sup>141</sup>Au sein de tous les états consultés, ont été relevés à ces postes, par exemple, Suzanne Charbonneaux pour Turma, Simone Gleyroux pour le sous-réseau Noé-Vincent ou Henri Andrieux.

<sup>142</sup>Citons Jacques Derbord et Henri Brunet pour Turma, ainsi que Georges Galmiche à Noé.

<sup>143</sup>Ils apparaissent au nombre de trois : Henri Chauvin, Jacques Depanis, et Marcel Duplantier.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

l'agent de renseignement. Il convient avant cela de se pencher sur la figure du chef, également très représentée sur ces mêmes états.

### *c. Une constante : la figure centrale du chef*

Élément central du réseau, assurant la liaison entre ces différentes sortes d'agent dans les faits, la figure du chef, à quelque échelon que ce soit, apparaît, tout au long de la clandestinité, mais également *a posteriori*, comme l'élément fédérateur et unificateur de cette diversité désormais caractéristique du réseau. Chef charismatique et révérend, il s'impose à ses hommes non par la force, mais par la confiance, et l'amitié, et marque d'une empreinte durable les formations qu'il encadre<sup>144</sup>. « Vous oubliez que le lien qui m'unit à mes camarades est avant tout d'ordre affectif. Je leur ai dit que je reviendrais, et ils m'attendent... S'ils ne me revoient pas, mes amis se décourageront », explique ainsi Rémy aux services londoniens refusant de le renvoyer en France<sup>145</sup>.

Autorité consentie et non subie, parfois même non connue de l'agent mais seulement devinée ou imaginée, la figure du chef apparaît cependant comme un besoin symbolique pour tous les agents du réseau isolés les uns des autres. Claude Bourdet développe parfaitement cette idée dans ses mémoires :

« On pourrait croire, écrit-il, que le chef de région et celui du département n'avaient rien à faire, puisque toutes les fonctions précises étaient déléguées à des responsables spécialisés. Or, c'est le contraire qui est vrai. Les autres pouvaient bien apporter la matière technique ; c'est le chef régional ou départemental qui apportait l'esprit, la vie, connaissait les responsables, les choisissait ou donnait son agrément. En quelque sorte, il fabriquait l'outil<sup>146</sup> ».

Continuant plus loin, il évoque également, en des termes très justes, la direction centrale du réseau :

---

<sup>144</sup>B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...* p. 923.

<sup>145</sup>C. Rémy, *Les soldats du silence, Mémoires d'un agent secret...*, p. 28.

<sup>146</sup>C. Bourdet, *L'Aventure incertaine...*, p. 107.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

« En même temps, pourtant, le rôle de la direction était essentiel, précisément parce qu'il était impossible de contrôler au jour le jour l'action à la base, et que changer de responsable régional ou local se révélait toujours comme une opération pleine d'aléas. [...] On ne pouvait pas inventer un chef de région ou un chef de service, le choix était dicté par le personnel disponible [...], mais il y avait toujours, à un moment donné, un choix à faire, dont les conséquences se révélaient considérables et durables. [...] La direction avait aussi un rôle d'animation, dont l'efficacité est difficile à cerner, mais réelle. Enfin il y avait un rôle purement psychologique et quasi "mystique" de la direction, qui n'était pas le moins important. La véritable direction de la Résistance était la direction régionale, voire même départementale et locale ; mais il était vital, pour les uns et pour les autres, de se sentir membres d'un vaste organisme remontant jusqu'aux états-majors alliés et aux trois grands chefs de la guerre. Ce sentiment d'appartenance contribuait à donner aux gens le courage et la confiance nécessaires pour les actes quotidiens, souvent minimes mais toujours dangereux, qu'ils ne cessaient d'accomplir<sup>147</sup> ».

Ainsi nécessaire pour tous, le chef occupe au sein de son organisation une place d'autant plus précieuse qu'il l'a façonnée à son image. L'arrestation d'un chef s'ensuit souvent d'une période de crise d'identité et de tâtonnements, décrite par François Wetterwald dans l'histoire de Vengeance qu'il réalise : « La disparition de Dupont, qui avait le contact avec l'échelon supérieur, entraînait de grosses perturbations, en même temps qu'il nous privait d'un chef. Vic était le "défricheur", celui qui surmontait toutes les difficultés, qui affaissait tous les obstacles<sup>148</sup> ».

Par cet ascendant qu'il prend sur ses hommes comme sur son organisation, le chef de réseau, de sous-réseau, ou de simple secteur, revêt donc une lourde responsabilité, qui le suit des prémises de l'engagement jusqu'à l'après-guerre, de la création du réseau à son enterrement définitif. Le colonel Groussard souligne tragiquement le devoir du chef : « Pour un chef de réseau, l'action clandestine n'est pas un jeu. C'est une responsabilité quotidienne et terrible. À lui d'inculquer ce sentiment obsédant de responsabilité à ses

---

<sup>147</sup>C. Bourdet, *L'Aventure incertaine*, p. 304.

<sup>148</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 103.



## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

agents. S'il n'y parvient pas, qu'il se retire. La faillite, les fêlures de son réseau sont les siennes<sup>149</sup> », et nombreux sont les témoignages de dirigeants soulignant la lourdeur de ce fardeau<sup>150</sup>.

### 2. Agents de renseignement : l'échelle du renseignement

#### a. Hiérarchies résistantes

À ce rôle symbolique et quasi mystique du chef, certes important, s'ajoute en effet diverses missions plus concrètes dont est responsable le chef de réseau. À cet égard, une hiérarchie plus ou moins respectée en fonction des situations, qu'Alya Aglan qualifie d'honorifique<sup>151</sup>, se détache au sein du commandement clandestin. Le chef de réseau, assisté d'adjoints et d'un agent de liaison particulier, est secondé, par des chefs de sous-réseaux, qui s'appuient également sur des adjoints. Enfin, à l'intérieur même de chaque sous-réseau, la hiérarchie se décline ensuite en chefs régionaux, départementaux, puis chefs de secteurs, chaque échelon rendant compte à l'échelon supérieur et lui transmettant les résultats de la zone dont il a la charge.

Loin d'être une simple armature, cette hiérarchie résistante est fondamentale. Le rôle du chef est ainsi clairement défini, et commence par le choix judicieux de collaborateurs efficaces<sup>152</sup>. En réponse au premier courrier de renseignement de Turma, son interlocuteur londonien rappelle ainsi à Victor Dupont : « Le métier du chef de réseau est avant tout de considérer les possibilités de chacun, sans tenir compte des désirs ou des ambitions de quiconque, et d'employer toutes les bonnes volontés de telle manière à ce

---

<sup>149</sup>G. Groussard, *Services secrets*, p. 468.

<sup>150</sup>C'est le cas du colonel Passy, mais également de MM. Fourcade qui écrit, dans ses mémoires : « Je sens maintenant la différence cruelle qu'il y a entre faire les choses soi-même et commander aux autres de s'exposer. Ai-je envoyé ces garçons à la mort ? »

MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 60.

<sup>151</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 57.

<sup>152</sup>C. Bourdet, dans ses mémoires, évoque la difficulté du métier de chef, qui oblige, dans certaines circonstances, à prendre des décisions hâtives : « [...] On ne pouvait pas inventer un chef de région ou un chef de service, le choix était dicté par le personnel disponible [...], mais il y avait toujours, à un moment donné, un choix à faire, dont les conséquences se révélaient considérables et durables ».

C. Bourdet, *L'Aventure incertaine...*, p. 304.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

que le rendement en bénéficie et que la sécurité soit sauvegardée. [...] Le chef du réseau et ses adjoints ou délégués ne devront exiger des membres du réseau qu'un travail proportionné à leurs possibilités et tenant compte de leur sécurité<sup>153</sup> ».

Par conséquent, les chefs de réseaux doivent être des « agents nécessairement doués d'un très haut degré du sens de l'organisation et du commandement. Ils doivent être capables de prendre des contacts dans n'importe quel milieu<sup>154</sup> ». Victor Dupont recrute ainsi d'abord uniquement des agents de renseignement, parmi lesquels il détermine ensuite lesquels seront les plus aptes à devenir ses adjoints : François Wetterwald est agent de renseignement en 1941 et 1942, avant que Dupont ne le charge de créer la composante action de Vengeance, au vu de ses capacités. De la même manière, Jean-Marie Charbonneaux n'est au départ qu'un simple agent de renseignement, et c'est « à ce poste, qu'effectuant de nombreuses missions, il révèle d'innombrables qualités d'organisateur », poussant Victor Dupont à en faire, dans un second temps seulement son adjoint à la direction de Turma<sup>155</sup>. Pareillement chaque agent se voit attribuer une tâche précise en fonction de ses capacités : Georges Galmiche, dessinateur industriel de métier, est ainsi affecté par Bernard Lauvray à la centrale du sous-réseau Noé afin de réaliser les dessins et plans tirés des renseignements recueillis<sup>156</sup>.

La seconde mission confiée au chef de réseau, à quel niveau de la hiérarchie que ce soit, est le contrôle des agents qui dépendent de lui. « Vous êtes, en tant que chef, responsable personnellement du recrutement des chefs de secteur ou autres agents importants, et leur activité, leur genre de vie, doivent être continuellement contrôlés par vous-mêmes ou vos adjoints », rappelle ainsi Londres au chef du réseau Brutus<sup>157</sup>. Ces consignes se retrouvent également dans la réponse au premier courrier de Turma, déjà mentionnée plus haut : « Le

---

<sup>153</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef de réseau ».

<sup>154</sup>Arch. nat., 171 MI 8, « Instruction à l'usage des agents de renseignement ».

<sup>155</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, Texte de citation de Chevalier de la Légion d'honneur concernant Jean-Marie Charbonneaux.

<sup>156</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 240837.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Médaille de la Résistance en faveur de Georges Galmiche.

<sup>157</sup>Cité dans JM. Boyer, M. Binot, *Nom de code Brutus...*, p. 215.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

chef du réseau de renseignement et ceux de ses membres revêtus par lui d'une autorité locale doivent exiger des membres qui assurent leurs liaisons et les transmissions du réseau une discipline rigoureuse et militaire. Ils doivent faire exécuter leurs ordres avec une scrupuleuse exactitude et n'admettre dans leur service aucune négligence <sup>158</sup>».

Enfin, le chef veille à la bonne marche du réseau. En connaissant le fonctionnement et les principales composantes, il contrôle toutes les informations qui lui parviennent, déterminant celles à caractère urgent, qu'il faut envoyer par câble, et celles moins importantes, à inclure dans le prochain courrier<sup>159</sup>, enfin, il établit les plans de recherche destinés à orienter le travail de ses collaborateurs<sup>160</sup>.

Le rôle de l'adjoint du chef, au niveau de Turma avec Jean-Marie Charbonneaux, et des sous-réseaux avec des personnalités comme Jean Héron à Arc-en-Ciel, Pierre Cardot à Dominique ou Vincent Thévenon à Noé, est également fondamental. En liaison directe et rapide avec son chef, il dispose d'un bureau où, centralisant les courriers des différentes sources, il les classe et les répartit par catégories, avant de les transmettre aux services concernés (chiffrement, radio...) <sup>161</sup>.

### ***b. Hiérarchies fonctionnelles***

À cette hiérarchie générale, armature de base du réseau de renseignement, s'ajoute ensuite une hiérarchie fonctionnelle, qui concerne, cette fois-ci, les agents mêmes de renseignement, et qui recoupe plus ou moins une troisième échelle, cette fois plus géographique.

---

<sup>158</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef de réseau ».

<sup>159</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 14, Témoignage de l'abbé Villien recueilli par Jeanne Patrimonio, 16 mars 1946. « Compléments fournis par écrit au témoignage de l'abbé Villien. L'abbé Villien rapporte que *Pèlerin* (pseudonyme de Victor Dupont), venait travailler tous les jours au presbytère de la Trinité, siège de la Centrale de Turma.

<sup>160</sup>Arch. nat., 171 MI 1, *Livre blanc du BCRA*, Partie II, chapitre II. « C'est l'une des tâches les plus impérieuses du chef de réseau que d'élaborer [...] des questionnaires souples et complets ».

<sup>161</sup> « En septembre 1943, *Cumulo* nous a demandé de faire de notre salle à manger un bureau de travail où il arrivait chaque matin avec Pierre, dit *Mercur*, et ils travaillaient toute la journée avec *Priam* », p. 3. Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 14, Témoignage de l'abbé Villien recueilli par Jeanne Patrimonio, 16 mars 1946. « Compléments fournis par écrit au témoignage de l'abbé Villien.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Au plus bas de l'échelle de renseignement, se trouvent tout d'abord les indicateurs, que l'on peut également désigner comme des sources<sup>162</sup>. Contacts conscients ou inconscients, ils sont en relation régulière avec des observateurs, auprès desquels les informateurs recueillent les informations avant de les remettre à un agent principal<sup>163</sup>.

À cet égard, une note adressée aux agents régionaux du réseau Turma distingue « un agent principal ou centralisateur », puis « des agents secondaires ou informateurs spécialisés », desquels dépendent enfin des observateurs. « Chaque observateur tire ses renseignements de son observation personnelle ou bien d'agents secondaires que nous appellerons "antennes", qui apporteront les matières premières des renseignements. Ces antennes pourront être conscientes ou inconscientes<sup>164</sup> ». Ces agents secondaires correspondent en réalité la plupart du temps aux agents occasionnels, et représentent ainsi à Turma au moins une centaine d'agents<sup>165</sup>.

À chaque échelon de ce système, le travail est réparti selon les possibilités de chacun. Les antennes ou indicateurs n'ont ainsi qu'à fournir la matière brute du renseignement, désignés en cela par des observateurs centralisant le travail de plusieurs sources. L'informateur ensuite, regroupant les informations issues du travail de plusieurs observateurs, est chargé de les synthétiser et de les recouper, et doit « pouvoir faire un plan schématique de l'objet dont il parle<sup>166</sup> ». En haut de cette échelle fonctionnelle, l'agent principal, centralise enfin l'ensemble des informations des différents échelons, et répartit

---

<sup>162</sup>A. Dulles, *La technique du renseignement...*, p. 81 : « La moisson clandestine emploie du monde : des sources, des informateurs, des agents ».

<sup>163</sup>R. de Kerangal Tournemire, « Les Druides... », dans CHED, *Des réseaux et des hommes...*, p. 81, distinguent également ces différents niveaux de l'échelle du renseignement. « Les différentes appellations d'indicateur, informateur ou agent de renseignement sont fonction du degré d'investissement de chacun dans le réseau ou de la densité des renseignements fournis ».

<sup>164</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, « Recherche de renseignement destiné aux agents régionaux ».

<sup>165</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents occasionnels du réseau Turma-Vengeance.

<sup>166</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, « Recherche de renseignement destiné aux agents régionaux ».

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

le travail, au fur et à mesure des besoins et en fonction des capacités de chacun, entre les différents informateurs<sup>167</sup>.

Si l'on retrouve cette organisation au sein du réseau Turma, elle est également théorisée dans le *Livre blanc du BCRA*, par l'intermédiaire d'une organisation en triangle.

« L'organisation en triangle est la plus sûre et la plus efficace. Un informateur recueille de vive voix les renseignements qui lui parviennent de deux ou trois observateurs qui ne se connaissent pas en tant que tels entre eux. Il les transmet à un agent qui recueille les renseignements de deux ou trois informateurs ne se connaissant pas davantage les uns les autres. Cet agent communique les informations recueillies à une boîte aux lettres levée par un agent de liaison secondaire. Il est essentiel qu'aucun observateur ou informateur n'ait besoin de se livrer à une activité qui sorte du cadre de leur vie quotidienne pour recueillir les renseignements qui lui sont demandés. [...] Il faut prendre comme règle générale de ne jamais faire d'un informateur un agent<sup>168</sup> ».

Autrement dit, la plupart des observateurs sont des P1, agents légaux renseignant dans leur cadre quotidien, tandis que les informateurs, ayant plus de responsabilité, peuvent être aussi bien agents P1 que P2, tout comme l'agent principal, qui, après avoir centralisé les courriers transmis par les informateurs, les remet ensuite au chef sous lequel il se trouve, qu'il soit départemental, régional ou national<sup>169</sup>. Adrien Bories, après avoir exercé au poste de secrétaire à la centrale puis regagné l'Eure après les arrestations de janvier 1944, est chargé par Louis Maury, chef départemental de Turma dans l'Eure, de s'occuper plus particulièrement des secteurs Nord et Est de ce département. À ce titre, informateur

---

<sup>167</sup>Les nombreux résumés d'activité des agents de Turma font état de ces niveaux de l'échelle du renseignement. Ainsi, Pierre Duverne, chargé de créer un sous-réseau de Turma, l'implante sur la zone côtière, où il « installe des agents et contacte des informateurs ».

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, en faveur de Pierre Duverne.

L'importance de ces agents centralisateurs est fondamentale. Désignés par le chef qui se trouve immédiatement au-dessus d'eux, ils sont choisis en fonction de leur situation géographique, économique, et selon des critères définis par la permanence et la sécurité de leur action.

<sup>168</sup>Arch. nat., 171 MI 1, *Livre blanc du BCRA*, Partie II, chapitre II.

<sup>169</sup>Au sein du sous-réseau Noé-Vincent du réseau Turma, par exemple, Simone Gleyroux occupe ainsi la fonction d'agent de liaison entre les agents régionaux et l'échelon supérieur du réseau. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, « Résumé d'activité » de Simone Gleyroux.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

P2 de Louis Maury, il doit « sillonner cette région et visiter des indicateurs<sup>170</sup> », puis lui remettre, chaque semaine, un rapport écrit synthétisant les renseignements qu'il a ainsi centralisés. Louis Maury enfin, fait parvenir ce rapport à la centrale de sous-réseau, remplissant ainsi le rôle de « l'agent » recueillant les renseignements de plusieurs informateurs.

Cette échelle fonctionnelle se double ensuite d'une distinction que l'on retrouve souvent au sein des archives, qui consiste à distinguer des agents fixes et des agents mobiles, et qui recouvre, en grande partie, les fonctions énumérées ci-dessus. Ainsi, les agents mobiles tels qu'ils sont décrits par le colonel Passy<sup>171</sup>, correspondent en réalité aux agents principaux ou centralisateurs, regroupant les informations recueillies par les agents fixes, qui ne sont autres que les informateurs<sup>172</sup>.

Une dernière fonction est cependant à mentionner, il s'agit des informateurs mobiles : sortes d'agents spéciaux à disposition du chef local, régional ou national, ils sont chargés par ce dernier de chercher des renseignements à des points précis variant d'une mission à l'autre. « Débrouillards et sûrs<sup>173</sup> », ces informateurs mobiles ne sont donc spécialisés dans aucun domaine, mais doivent exceller en tous. Ainsi, Henri Avenel, avant de devenir le chef du sous-réseau Normand, remplit un certain nombre de « missions spéciales sous les ordres de Victor Dupont<sup>174</sup> ».

### *c. Spécialisations*

Chaque agent de renseignement, au sein même de ces multiples hiérarchies, est plutôt spécialisé dans un domaine géographique ou une branche particulière du renseignement. L'interlocuteur londonien de Victor Dupont lui écrit ainsi, en réponse au premier courrier de Turma : « La désignation d'agents responsables soit régionalement,

---

<sup>170</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 16.

<sup>171</sup>Arch. nat., 171 MI 5, « Compte-rendu au sujet de l'activité du 2<sup>e</sup> bureau », colonel Passy, 21 juillet 1940.

<sup>172</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 40.

<sup>173</sup>Arch. nat., 171 MI 8, dossier 2, « Instruction à l'usage des agents de renseignement ».

<sup>174</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-10, dossier 1, La Contemporaine, Résumé d'activité de M. Avenel.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

soit pour une branche particulière du renseignement : chemins de fer, travaux publics, armée, marine, défense côtière, est un des premiers soins du chef de réseau<sup>175</sup> ». À cet égard, les fonds du réseau Turma sont très précis quant à l'activité de chaque agent : Léon Benoist, agent P1 du sous-réseau Wucher, est ainsi « agent de renseignement sur les usines de la région parisienne<sup>176</sup> », et le sous-secteur de la Nièvre, dépendant du sous-réseau Noé et dirigé par Lucien Delance, est réorganisé, après les arrestations, autour de trois facteurs essentiels : les renseignements d'ordre militaire ou intéressant les opérations militaires, les renseignements d'ordre administratif et politique, enfin les renseignements dits de police<sup>177</sup>.

Pour l'ensemble du réseau de renseignement Turma, il est possible de dénombrer, à partir des états nominatifs, plus de 350 agents de renseignement à proprement parler, répartis en plusieurs dizaines d'indicateurs et sources, les agents occasionnels, et en un peu plus de 180 agents de renseignement. Parmi ces derniers, 95 sont des agents P2, 75 sont des agents P1, et 12 sont des agents occasionnels, et un peu moins de 10 % de ces agents de renseignement, qui recueillent l'information, sont des femmes.

### 3. Agents du renseignement : les auxiliaires indispensables

Ces différentes catégories fonctionnelles constituent les agents de renseignement à proprement parler, c'est-à-dire ceux qui, au cœur du réseau et à l'origine de l'information, recueillent les renseignements nécessaires à la poursuite de la lutte contre l'occupant. Certes élément de base de tout réseau, ils ne sont cependant pas grand-chose sans les multiples intermédiaires qui permettent, d'un bout à l'autre de l'échelle du renseignement, la bonne transmission et exploitation du renseignement. Ce sont les agents du renseignement, auxiliaires indispensables dont les fonctions sont également recouvertes par le terme large d'agent de renseignement. D'après les états nominatifs de

---

<sup>175</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1 pour le chef de réseau ».

<sup>176</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-10, dossier 1, La Contemporaine, Résumé de l'activité de M. Benoist.

<sup>177</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 6, La Contemporaine, Rapport sur Turma.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Turma, les agents *du* renseignement représentent 10 % des effectifs généraux de Turma, et plus de 15 % des seuls agents P1 et P2 du réseau. Les dossiers concernant les agents occasionnels étant très peu exhaustifs, cette estimation est sans doute inférieure à la réalité, certains agents O ayant sûrement exercé des fonctions d'agents *du* renseignement dont il n'a pas été trouvé trace.

### *a. Les poumons du réseau*

Les premiers soutiens clés des agents et informateurs sont les personnes assurant les liaisons aux divers échelons du réseau. Ils sont agents de liaison, boîtes aux lettres, ou opérateurs radio, et le réseau dépend en grande partie de leur bon fonctionnement.

Tout d'abord, permettant la liaison entre indicateurs, informateurs, agent principal puis chef local, régional ou national, les agents de liaison et boîtes aux lettres sont indispensables dans la transmission des renseignements aux différents protagonistes. Ils ont pour mission, par le truchement de boîtes aux lettres vivantes ou mortes, de récupérer les renseignements fournis par tel agent, et de les transmettre à l'échelon supérieur, mais également de faire passer ordres et consignes de recherches du chef aux agents. Les boîtes aux lettres mortes désignent un « lieu, privé ou public, où des papiers, lettres, documents ou paquets sont déposés par une personne et recueillie par une autre<sup>178</sup> », tandis que les boîtes aux lettres vivantes supposent l'intermédiaire d'une personne, d'un commerçant par exemple<sup>179</sup>. Les agents de liaison, pouvant être arrêtés à tout moment porteurs de documents compromettants, sont ainsi les plus exposés de la chaîne du renseignement : « Ce n'étaient pas des emplois dépourvus d'importance, note Henri Noguères, et celui

---

<sup>178</sup> Arch. nat., 171 MI 1, *Livre blanc du BCRA*, Partie II, chapitre 14, Le renseignement en novembre 1942.

<sup>179</sup> Le colonel Rémy évoque ces boîtes aux lettres vivantes et agents de liaison du réseau Turma, dans *Réseaux d'ombres*, à propos de *Cardinal*, pseudonyme du frère Gilbert Thiébaud, agent de renseignement à Turma. C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 14-15.

C. Bourdet, *L'Aventure incertaine...*, p. 65. « Le système des "boîtes aux lettres" fut donc mis en place. Soit des boîtes aux lettres véritables n'appartenant à personne et simplement ajoutées, dans une maison, près des boîtes aux lettres réelles, grâce à la bienveillance d'un concierge, ou mieux, dans des maisons sans concierge. Soit encore des boîtes aux lettres vivantes, représentées par un petit commerçant qui recevait le courrier et pouvait toujours prétendre, en cas d'enquête, qu'un client lui avait demandé ce service et qu'il ne savait pas de qui ni de quoi il s'agissait ».



#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

d'agent de liaison était, parmi tous les postes que l'on pouvait être amené à occuper dans la Résistance, l'un de ceux comportant le plus gros risque<sup>180</sup> ». Marie Ducoudray rapporte ainsi, dans son ouvrage consacré au réseau Manipule, l'hommage que rend son chef aux agents de liaison dans ses mémoires. Les définissant comme « les admirables sacrifiés de la Résistance », il évoque ensuite le travail ardu et risqué réalisé par ces acteurs de premier plan, tombés dans l'oubli<sup>181</sup> :

« Il faut avoir vu et touché du doigt le dévouement de ces jeunes garçons, qui, insensibles aux risques d'être pris par la Gestapo passaient leur vie dans les trains, ne cessaient de prendre les contacts les plus dangereux et se promenaient dans les rues de toutes les villes de France avec des monceaux de documents dont un seul eût suffi à les faire fusiller sans jugement. Je les rencontrais assez souvent [...] le soir, avec leur sac de scout sur le dos, prêts à prendre leur train pour accomplir simplement une tâche dont ils savaient qu'elle ne leur apporterait rien que la torture ou la mort<sup>182</sup> ».

À Turma, le système des agents de liaison repose sur une hiérarchie que François Wetterwald décrit ainsi : « Il y a trois sortes d'agents de liaison. Ceux qui vont à pied et métro pour Paris, à bicyclette pour la banlieue, et ceux qui voyagent<sup>183</sup> ». Chaque sous-réseau et secteur est ainsi pourvu, en interne, d'agents de liaison récoltant les renseignements recueillis des multiples indicateurs, et d'un agent général de liaison, le plus souvent celui du chef, qui, centralisant tous les courriers du secteur, est ensuite l'interface avec la centrale du réseau principal. C'est le cas par exemple d'Achille Crosnier au sein du réseau Abbé Louis<sup>184</sup>, chargé de remettre le courrier du sous-réseau à Raymond Fresnois, agent de liaison de la centrale parisienne<sup>185</sup>. Les liaisons s'organisent d'abord

---

<sup>180</sup>H. Noguères, *La vie quotidienne...*, p. 75.

<sup>181</sup>J. Jackson souligne ainsi que l'identité des agents de liaison ne nous est, le plus souvent, connu que par un prénom ou un nom de code, alors qu'ils étaient « l'âme de la Résistance ». J. Jackson, *La France sous l'occupation...*, p. 580.

<sup>182</sup>M. Ducoudray, *Ceux de Manipule...*, p. 195.

<sup>183</sup>Arch. nat., 72 AJ 81 dossier 5, pièce 1, Témoignage de François Wetterwald recueilli par Odette Merlat, 9 janvier 1946.

<sup>184</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1 dossier 2, La Contemporaine, « États des agents du réseau Turma-Vengeance ».

<sup>185</sup>Fonds Mallez Pierre, FA 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Rapport de Victor Dupont sur Raymond Fresnois ».

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

entre les agences locales et régionales, puis entre les agences régionales et la centrale du réseau<sup>186</sup>.

Les boîtes aux lettres et agents de liaison figurent respectivement, sur les états de Turma, au nombre de cinq boîtes aux lettres dont trois femmes, et 31 agents de liaison dont dix femmes, pour l'ensemble des agents P1 et P2 du réseau. Dix agents de liaison sont des agents P2, parmi lesquels se trouvent trois femmes, et 21 sont des agents P1, dont sept sont des femmes.

Plus discrets et moins nombreux sont ensuite les opérateurs radio. S'ils sont mentionnés au nombre de trois sur les états du réseau Turma, comme Henri Chauvin<sup>187</sup> ou Marcel Duplantier<sup>188</sup>, il semble cependant que Turma n'a pas de service radio à proprement parler, mais dispose d'agents ponctuels qu'il fournit à des réseaux radio comme Ronsard<sup>189</sup>. La plupart des transmissions de Turma passent en effet par l'intermédiaire de CDLL, puis par les centrales de transmission mises en place par le BCRA à cet effet à compter de l'année 1943. Pierre Mallez décrit cependant, dans ses mémoires, le protocole suivi pour les émissions radio<sup>190</sup>. Le contact avec le « pianiste » est pris par l'intermédiaire de Jean-Marie Charbonneaux, un rendez-vous est fixé en banlieue parisienne et le poste récupéré dans une planque variable<sup>191</sup>, puis a lieu l'émission, au terme de laquelle le poste gagne une nouvelle planque. Si Pierre Mallez évoque avec force détails cet aspect dans ses souvenirs, il n'en a pas été trouvé d'autres traces dans les divers fonds relatifs à Turma.

Quoi qu'il en soit, ces différents types d'agents de transmission, certes bien moins nombreux que les agents de renseignement classiques, doivent être considérés comme des agents de renseignement, car ils constituent les poumons de tout réseau de

---

<sup>186</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1 pour le chef de réseau ».

<sup>187</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, « États des agents P1 du réseau Turma-Vengeance ».

<sup>188</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-10, dossier 1, La Contemporaine, Résumé d'activité de Marcel Duplantier, « agent du service radio ».

<sup>189</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, « États des agents P1 du réseau Turma-Vengeance ». Marcel Duplantier y est décrit comme agent radio « passé à Ronsard ».

<sup>190</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 11-12.

<sup>191</sup>Selon P. Mallez, un poste aurait ainsi été caché chez un ingénieur de la SNCF en gare du Nord, un autre à Noisy-le-Sec.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

renseignement. « Infrastructures de la Résistance<sup>192</sup> », ils sont les instruments sans lesquels organisateurs et agents sont inopérants, sans lesquels le réseau ne peut fonctionner. « La bonne marche et – chose essentielle en matière de renseignements – la durée des réseaux a dépendu dans une proportion énorme, de la qualité de ces agents d'articulations, de leur dévouement souvent admirable, de leur capacité de résistance à la fatigue, de l'énergie avec laquelle, lorsqu'ils étaient arrêtés, ils réussissaient à se taire sous la torture<sup>193</sup> ».

### *b. Le cœur du réseau*

Interviennent ensuite les agents spécifiquement rattachés à une centrale, qu'il s'agisse de la centrale du réseau, ou de celle des sous-réseaux, des régions, des secteurs etc. Ce sont d'une part les secrétaires et dactylos, et d'autre part les dessinateurs et cartographes.

Les secrétaires et dactylos tout d'abord, ont un travail certes ingrat, mais indispensable. Chargés de dépouiller, trier et taper les différents renseignements reçus, ils doivent ensuite confectionner, avec l'aide du chef de la centrale, le courrier recoupant et synthétisant toutes les données glanées dans les multiples rapports<sup>194</sup>. À l'échelle de Turma, ces fonctions sont remplies par Suzanne Charbonneaux, dactylo, et Adrien Bories, secrétaire de la centrale. Les états nominatifs de Turma recensent officiellement six secrétaires, parmi lesquelles trois femmes, et deux dactylos. Ce chiffre, qui figure sur les états de la liquidation, est sûrement inférieur à la réalité.

Les dessinateurs et cartographes, ensuite, ont comme mission de reporter sur des plans les différentes informations géographiques et stratégiques mentionnées par les agents dans leurs rapports, et de mettre au propre les plans déjà réalisés qui leur sont remis. Pour Turma, ce travail est effectué par une équipe composée de Jacques Debord<sup>195</sup>,

---

<sup>192</sup>H. Noguères, *La vie quotidienne...*, p. 198.

<sup>193</sup> Arch. nat., 171 MI 1, *Livre blanc du BCRA*, Partie II, chapitre 14, Le renseignement en novembre 1942.

<sup>194</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 7.

C. Rémy, *Le Refus...*, p. 262.

<sup>195</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 112.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Paul Bouchet<sup>196</sup>, et Jean Huguet<sup>197</sup>. Pour les membres de Turma homologués, les dessinateurs et cartographes figurent au nombre de sept sur les états nominatifs du réseau.

### *c. Services annexes*

Au service de ces agents de renseignement aux visages multiples, éléments indispensables à l'origine de tout réseau de renseignement, évoluent différents services qui ne rentrent pas dans la définition large de l'agent de renseignement telle qu'elle a été donnée tout au long de ce chapitre, mais qu'il convient cependant d'énumérer, car ils assurent en grande partie la survie des agents<sup>198</sup>. Il s'agit essentiellement du service des faux papiers et du ravitaillement, chargés de subvenir aux agents ayant plongé dans la clandestinité totale, et des services d'hébergement et d'asiles<sup>199</sup>, assurant un toit et des lieux de repli aux agents trop exposés. Ces membres des services annexes de Turma figurent au nombre de 16 sur les états du réseau.

Par conséquent, si les agents de renseignement à proprement parler sont les plus représentés au sein du réseau, constituant à eux seuls plus de 60 % des agents P1 et P2 de Turma, les agents *du* renseignement trouvent également leur place. À ceux-là s'ajoutent ensuite les quelques 300 agents occasionnels dont les fonctions au sein du réseau, ponctuelles, ne sont pas précisées, ainsi qu'une cinquantaine d'agents P1 et P2 dont l'activité n'est pas détaillée.

Ainsi exposées, les nombreuses fonctions recouvertes par l'appellation unique et généraliste « agent de renseignement » dévoilent en réalité toute la complexité de cette figure aux multiples visages, qui constitue l'origine du réseau et le cœur du renseignement clandestin. Entre hiérarchies, recherche de l'information, et spécialisations, mais également liaisons, secrétariat, ou cartographie, le réseau de renseignement, loin d'être

---

<sup>196</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 71.

<sup>197</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, Questionnaire signalétique de Jean Huguet. F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 68.

<sup>198</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1 pour le chef de réseau ».

<sup>199</sup>F. Wetterwald le qualifie de « service de planques ».

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

une structure collective unifiée, se présente non pas comme la somme, mais bien comme l'addition de cette foule d'individus et d'individualités, au travers desquels il trouve son origine et son essence. Ce sont ces individus incarnés qu'il s'agit maintenant d'étudier au travers de quelques portraits.

### C. Portraits : hommes et femmes du renseignement

Ces différents portraits, destinés à illustrer ce qui est dit précédemment, présentent des hommes et des femmes du renseignement, qu'ils soient chefs, agents de renseignement, ou *du* renseignement, dont le parcours est représentatif de l'action menée par chacun de ces acteurs centraux de la chaîne du renseignement. Néanmoins, le choix a été fait de ne pas se limiter uniquement aux membres ayant été homologués administrativement à Turma, mais d'évoquer aussi certains agents ayant eu une activité très importante au sein de Turma, dont les services ont cependant été reconnus ailleurs. Ainsi, ces portraits d'agents O, P1 et/ou P2 sont destinés à replonger au cœur du travail clandestin tel qu'il se déroulait à Turma et dans ses sous-réseaux, au-delà des limites qu'ont imposées les obligations administratives après la guerre.

#### 1. Parcours de chefs

##### *a. « Dominique », une cheffe de sous-réseau*

Parmi le cercle des dirigeants, Marcelle Poinignon est la seule femme à occuper le poste de cheffe de sous-réseau<sup>200</sup>. Née en 1906, femme de lettre divorcée et sans enfant, elle entre au réseau Turma dans le courant de l'hiver 1942-1943, et prend alors le pseudonyme de *Dominique*, sous lequel elle est connue de tous. Afin de passer complètement inaperçue, elle adopte également une nouvelle identité, et devient ainsi Marc Le Guillerme, la prise de nom masculin étant un phénomène courant pour les

---

<sup>200</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 210, Fiche de renseignements concernant un agent déporté rapatrié.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

femmes dans la Résistance<sup>201</sup>. Marie-Madeleine Fourcade, au sujet du réseau Alliance, dont elle prend la direction après l'arrestation de son chef originel, évoque ainsi « cette troupe d'hommes parmi lesquels je devais m'habituer à vivre en homme<sup>202</sup> ». Dans le cas de *Dominique*, cette constatation est doublement vraie puisque, dans son pseudonyme comme dans son identité d'emprunt, elle s'identifie à un homme.

Ce qui est très intéressant, c'est que, au sein de tous les fonds consultés, le nom de Marcelle Poinsignon n'apparaît sous cette forme qu'une seule fois, sur l'un des états nominatifs du réseau : Marc Le Guillaume est corrigé et explicité à la main par Victor Dupont, en Marcelle Poinsignon<sup>203</sup>. Tous les autres documents ou dossiers la concernant sont au nom de Marc Le Guillaume<sup>204</sup>, au masculin, et François Wetterwald lui-même, dans son livre consacré au mouvement, évoque le sous-réseau de renseignement dirigé par « *Dominique*, véritable nom Marc Le Guillaume<sup>205</sup> », témoignant ainsi de la prégnance de la clandestinité sur les agents de renseignement, comme de l'effacement dont ont fait preuve et ont été victimes les femmes en Résistance<sup>206</sup>.

Entrée au réseau en septembre 1942 comme simple agent occasionnel, elle est remarquée par son activité efficace, et « donne entière satisfaction dans les missions de renseignements, d'agent de renseignement et d'agent informateur<sup>207</sup> ». Autrement dit, d'abord simple indicateur, en tant qu'agent occasionnel, elle gravit peu à peu les échelons, jusqu'à occuper les fonctions d'agent informateur, puis d'agent principal. Excellente agent, elle se voit ensuite confier la direction d'un sous-réseau, qui devient Dominique,

---

<sup>201</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 127 : « Les Anglais pouvaient croire que j'étais un homme. Jouant le tout pour le tout, je rédigerai mes télégrammes au masculin ».

<sup>202</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 60.

<sup>203</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 6.

<sup>204</sup>C'est le cas des différents rapports et résumés d'activité la concernant, mais également des mémoires de proposition pour diverses récompenses établis au nom de Marc Le Guillaume. À l'ordre de la Libération cependant, le dossier de médaillée de la Résistance la concernant est établie au nom de « Poinsignon, dite Marc le Guillaume ».

<sup>205</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 70.

<sup>206</sup>D. Veillon, « Femmes anonymes dans la Résistance », dans M. Gilzmer, C. Levisse-Touzé, S. Martens (dir.), *Les femmes dans la Résistance...*, p. 103 : « Les femmes sont cachées à un premier niveau : souvent, elles prennent des pseudonymes masculins, [...] ce qui complique les recherches ».

<sup>207</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Croix de Guerre avec citation à l'ordre de l'Armée, 15 septembre 1946.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

chargé de missions dans l'Ouest de la France, achevant sa progression dans l'échelle du renseignement au sommet de la hiérarchie. En mai 1943, date à laquelle elle devient agent permanent de Turma<sup>208</sup>, elle entre en liaison, sur ordre, avec la Légion des Volontaires Français (LVF) comme journaliste, sous prétexte d'un reportage publié par la suite au journal *Le Matin*, se déconsidérant ainsi auprès de ses proches. Elle profite de cette situation pour recueillir tous les renseignements sur cette organisation, et remet à Turma un rapport complet sur la LVF<sup>209</sup>, ses cadres, l'identité de ses effectifs et son activité au service de l'état-major allemand<sup>210</sup>. Son sous-réseau fournit des courriers « comptant un certain nombre de renseignements utiles<sup>211</sup> », et prend de l'extension, jusqu'à l'arrestation de *Dominique*, sur dénonciation d'un agent de la Gestapo, le 18 novembre 1943.

Très durement torturée, elle ne dénonce aucun de ses camarades, et est déportée à Ravensbruck d'où elle rentre en avril 1945. Reconnue au réseau pour son activité en tant qu'agent P2 uniquement, Marcelle Poinignon se voit attribuer après la guerre le grade de chargée de mission de 3<sup>e</sup> classe, ce qui équivaut au grade de sous-lieutenant, et est décorée de la Médaille de la Résistance par décret du 11 mars 1947, publié au *Journal officiel* du 14 mars 1947<sup>212</sup>. Victor Dupont la décrit comme une « femme d'un courage hors de pair et

---

<sup>208</sup>Ces services ne sont homologués qu'à partir de cette date. Son activité en tant qu'agent occasionnelle de Turma n'est donc pas prise en compte, à la Libération, alors même qu'elle figure sur les états nominatifs des agents occasionnels du réseau Turma de septembre 1942 à mai 1943. Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents occasionnels du réseau Turma-Vengeance, feuillet 84. États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 6.

<sup>209</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, Courriers DOMI et MIQ, 14 et 27 mai 1945.

<sup>210</sup>« À 14h, le samedi 2 octobre, je rencontre *Dominique* à Saint-François-Xavier. [...] C'est une jeune femme petite, vive. Elle fait partie officiellement de la LVF. Elle me donne des renseignements sur les effectifs, les mouvements, les intentions, les conversations entre dirigeants de la LVF et autorités allemandes de tutelle. [...] Elle doit obtenir d'autres renseignements importants dimanche, je lui fixe donc rendez-vous le lundi 4 octobre à 14h au même endroit ». P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 23.

<sup>211</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour une citation à l'ordre de l'Armée, comportant l'attribution de la Croix de guerre, 15 septembre 1946.

<sup>212</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillée de la Résistance de Poinignon, dite Marc Le Guillaume.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

d'une audace peu commune<sup>213</sup> », qui « mérite tout spécialement de recevoir la Médaille de la Résistance<sup>214</sup> ».

### *b. Louis Maury, un chef départemental*

Chef départemental du réseau Turma-Vengeance, Louis Maury implante dans l'Eure un secteur de renseignement rattaché au sous-réseau Noé de Bernard Lauvray, que nous avons déjà évoqué<sup>215</sup>, mais sur lequel il paraît intéressant de revenir.

Professeur au lycée d'Évreux à la déclaration de guerre, né en 1912, Louis Maury est recruté en janvier 1943 par Bernard Lauvray comme agent P1, afin d'organiser le département, tant du point de vue du renseignement que de l'action<sup>216</sup>. Il s'entoure alors d'une myriade d'indicateurs et d'informateurs dont il centralise les renseignements avant de les transmettre à l'échelon directeur du sous-réseau Noé. Véritable agent de renseignement, il est le parangon de « l'agent principal ou centralisateur » tel qu'il a été défini plus haut. « La toile d'araignée, lit-on dans *Le Figaro*, c'était son invention : tout un réseau de fermiers, de paysans et de manœuvres qui lui transmettaient des renseignements<sup>217</sup> ».

Ardent recruteur<sup>218</sup> et organisateur, il apparaît comme le type même du chef de sous-réseau à une échelle moindre, recrutant, répartissant les tâches, et contrôlant le travail de ses agents<sup>219</sup>. Menant une activité multiple, il sert sur tous les fronts de la Résistance, et appartient également au réseau d'évasion Marie-Odile, comme agent P2 cette fois. Il est

---

<sup>213</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de Chevalier de la Légion d'honneur, présenté par Victor Dupont en faveur de Marcelle Poinson, 10 octobre 1953.

<sup>214</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillée de la Résistance de Poinson, dite Marc Le Guillaume.

<sup>215</sup>Se reporter au Chapitre II, C., 3.

<sup>216</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 3, « Liste nominative concernant les agents P2 du sous-réseau Évreux, DGER, réseau Turma-Vengeance ».

<sup>217</sup>« Maury & Cie, sauveteurs de l'Air », dans *Le Figaro*, n° 577, juin 1946, p. 2.

<sup>218</sup>Les dossiers individuels des agents comportent des demandes d'information sur le premier agent recruteur de chacun. Louis Maury, d'après les 400 dossiers individuels de la sous-série GR 28 P 4, aurait ainsi recruté pour le sous-réseau Noé Claude et Jacques Tassel, Robert Lachapelle, chef de sous-secteur,

<sup>219</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 16.



## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

cependant arrêté le 18 mai 1944, et déporté puis rapatrié en juin 1945<sup>220</sup>. Homologué en tant que chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe, c'est-à-dire comme capitaine, et reconnu comme agent permanent de Turma du fait de son arrestation, il prend alors la fonction de liquidateur départemental du réseau Turma-Vengeance, sous les ordres de Victor Dupont<sup>221</sup>.

### *c. Albert Carraz, un chef de secteur SR*

Albert Carraz, enfin, est un exemple de chef de secteur au sein du sous-réseau Le Foc. Né en 1901, il entre au réseau Turma-Vengeance en août 1941 comme agent P1, recruté par Le Foc, où il sert jusqu'en juillet 1943, et est chargé d'organiser le secteur de Tours. Recrutant des agents se trouvant à des postes clés, comme Simone Millouet, femme de chambre de la Gestapo de Tours<sup>222</sup>, il centralise et transmet à son chef un nombre important de photographies, documents et renseignements concernant essentiellement les terrains d'aviation de Tours et ses environs qu'il prospecte lui-même. Décrit par son chef comme « très actif », il anime le secteur de Tours jusqu'à l'arrestation manquée et le départ en Angleterre de Le Foc, en août 1943. À compter de cette date, Albert Carraz, coupé du réseau Turma, continue alors son travail de renseignement au profit de la confrérie Notre-Dame, pendant cinq mois. Arrêté à son tour en février 1944, il est déporté puis rapatrié en juin 1945. Il est titulaire de la Médaille de la Résistance ainsi que de la Croix de guerre avec citation à l'ordre de l'Armée<sup>223</sup>.

Il est intéressant de remarquer que, porté dans un premier temps sur les états de Turma, et reconnu comme agent P2 du fait de son arrestation et de sa déportation, il est finalement liquidé à la CND, alors même que l'essentiel voire l'essence de son activité s'est

---

<sup>220</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, Résumé d'activité de Louis Maury.

<sup>221</sup>Il serait Chevalier de la Légion d'honneur, et médaillé de la Résistance par décision du 11 mai 1946.

<sup>222</sup>« À intervalles réguliers, Mme Millouet fournissait des photographies et documents, lesquels étaient prélevés dans les dossiers du bureau de Brückle (lettres de dénonciations, enquêtes, photographies... ». Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 3, La Contemporaine, « Compte-rendu d'arrestation » d'Albert Carraz.

<sup>223</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillé de la Résistance d'Albert Carraz.

Médaillé de la Résistance par décret du 15 octobre et publication au *Journal officiel* du 20 octobre 1945.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

déroulée au sein de Turma. Par conséquent, il a semblé opportun de le présenter ici en tant que chef de secteur, certes, mais également, en avant-première, en tant qu'agent dénaturé voire oublié par la liquidation<sup>224</sup>.

### 2. Les agents de renseignement : des hommes, des femmes

#### *a. Henri Brunet*

Pionnier de la Résistance en Normandie, Henri Brunet est né en 1902 à Caen, et tient un atelier d'héliographie au moment où la guerre éclate<sup>225</sup>. Au début de l'année 1941, les Allemands, ayant visité son atelier, décident de l'utiliser afin de réaliser l'impression des plans de leurs positions sur la côte atlantique. Si Henri Brunet refuse tout d'abord de travailler pour les Allemands, il comprend ensuite le parti qu'il peut tirer d'une telle position, et décide de se mettre à leur service<sup>226</sup>. D'abord en contact avec le groupe de Robert Jeanne, qui est rattaché au SR Air, Henri Brunet est recruté en octobre 1942 comme agent P1 et informateur par Bernard Lauvray, et intégré au sous-réseau Noé<sup>227</sup>. Il reproduit alors, dans le cadre de son travail, tous les plans allemands des défenses côtières de la Mer du Nord et de la Manche qui passent entre ses mains<sup>228</sup>, et en fournit régulièrement les doubles à Bernard Lauvray, malgré la surveillance de soldats allemands. Soupçonné puis arrêté en novembre 1942, il est jugé par un tribunal militaire allemand, et condamné à la peine de mort sous l'inculpation d'espionnage, le 17 mai 1943. Henri

---

<sup>224</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 2.

<sup>225</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 94968.

<sup>226</sup>GR 28 P 4-184, dossier 1, Correspondances de Mme PA. Brunet, 3 novembre 1944 et 1<sup>er</sup> juillet 1946.

<sup>227</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-17, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution de la Croix de guerre à titre posthume en faveur de Henri Brunet, 10 décembre 1946.

<sup>228</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 94968. Le dossier de justice militaire allemande relatif à Henri Brunet estime que près de « 4000 plans très secrets de l'armée allemande sont passés entre ses mains », avril 1943.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

Brunet est fusillé au fort d'Ivry le 20 septembre 1943<sup>229</sup>, symbolisant le caractère à la fois effacé mais mortifère de l'action d'agent de renseignement.

### *b. Francine Matuchet*

Engagée au réseau Arc-en-Ciel en septembre 1943, Francine Matuchet, souvent présentée dans les archives comme étant André Matuchet<sup>230</sup>, est d'abord « agent de SR » sous les ordres directs de Paul Fromont à Paris<sup>231</sup>. Elle se fait embaucher comme secrétaire industrielle à la firme Szkely, qui travaille pour le compte de l'organisation Todt et de la Wehrmacht pour de nombreux ouvrages de la région parisienne. À ce poste, elle fournit dans un premier temps, en tant qu'agent informateur, tous les plans d'ouvrages et de chantiers qu'elle peut subtiliser au sein de la firme, et établit des contacts avec les ingénieurs allemands lui permettant d'obtenir de nombreux renseignements sur les effectifs des troupes, les fortifications et les constructions. Dans le cadre de son travail, et sur ordre de Fromont, elle est ensuite envoyée à Barfleur sur les différents chantiers dépendants de la firme Szkely : elle fait alors pénétrer des agents du réseau sur les chantiers, et son activité intense la fait nommer cheffe de ce secteur par Fromont, chargée, désormais en tant qu'agent principal, de centraliser les renseignements des agents introduits sur les chantiers ennemis.

En février 1944, à l'arrestation du chef de la firme parisienne, elle s'engage à Cherbourg dans une entreprise de transport travaillant pour les Allemands, où elle continue son activité de renseignement. Arrêtée en mai 1944, elle est déportée puis rapatriée<sup>232</sup>. Affirmant elle-même être « affiliée à l'organisation Turma », elle est néanmoins liquidée, à la Libération, au sein du sous-réseau Arc-en-Ciel qui est alors reconnu indépendamment de Turma. Exemple de femme ayant pratiqué de manière active le recueil d'informations

---

<sup>229</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 94968, « Certificat de validation des campagnes et blessures des déportés et internés de la Résistance ». La mention de Mort pour la France lui est attribuée officiellement en 1954.

<sup>230</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, États nominatifs des agents du réseau Arc-en-Ciel ».

<sup>231</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-189, dossier 407.

<sup>232</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-189, dossier 406, témoignage de Jean-Pierre Lehmann, agent de Francine Matuchet.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

en territoire occupé, elle est représentative des différents types d'agents de renseignement, de l'informateur à l'agent principal, et de la multiplicité des formes de renseignement au sein de Turma.

### *c. René Mann*

René Mann, enfin, s'il est également adjoint du sous-réseau Ulysse, est, d'abord et avant tout, « un excellent agent de renseignement<sup>233</sup> », à seulement 20 ans. Engagé dès le mois de décembre 1942 au réseau Turma comme agent P1, alors qu'il est interprète à la préfecture de Police de Paris, il procure tout d'abord au réseau un nombre important de faux papiers et cachets authentiques, dans le cadre du métier qu'il exerce<sup>234</sup>. Parlant couramment l'allemand, il entre ensuite en contact avec des officiers et des soldats de l'armée d'occupation lui permettant de donner des informations directes et de première importance, et remet chaque semaine un courrier précis d'une grande importance, comme la liste d'agents de la Gestapo, et des éléments français travaillant pour son compte. Travaillant sans relâche, il forme ensuite autour de lui tout un groupe d'informateurs qu'il charge d'infiltrer les organisations allemandes, dont il centralise et contrôle les renseignements. Démasqué en juin 1943, il quitte la préfecture de Police, passe à la clandestinité totale, et se voit alors confier la charge d'adjoint de Jean Lux au sous-réseau Ulysse. « Agent de qualité exceptionnelle », il est arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943 lors du coup de filet qui décapite Turma<sup>235</sup>. Évacué sur l'Allemagne vers Buchenwald, il parvient à s'évader du train et reprend son travail d'agent de renseignement jusqu'à la Libération, en lien avec d'autres organisations<sup>236</sup>. René Mann est titulaire de la Croix de guerre avec citation à

---

<sup>233</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-14, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Légion d'honneur en faveur de René Mann, 23 octobre 1948.

<sup>234</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 237, acte d'engagement de René Mann, mai 1943.

<sup>235</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295539, Citation à l'ordre de la Division par décision 975 du 25 juillet 1945.

<sup>236</sup>Il travaille en particulier en lien avec les services spéciaux de l'armée d'Alger en Suisse à partir de mai 1944.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

l'ordre de la division<sup>237</sup>, de la médaille de la Résistance<sup>238</sup>, ainsi que de la médaille des évadés<sup>239</sup>.

### 3. Les agents du renseignement : portraits

Intervenant chronologiquement après ces différentes sortes d'agents de renseignement, les agents du renseignement exercent une activité tout aussi importante, qu'il s'agisse des agents de liaison, comme Suzanne Cailleaux, des secrétaires comme Gabriel Thiébaud, ou des dessinateurs comme Jacques Debord.

#### *a. Suzanne Cailleaux*

Exemple parfait de la femme résistante, Suzanne Cailleaux, née en 1924, est l'agent de liaison d'Albert Carraz, chef de secteur au sous-réseau Le Foc<sup>240</sup>. Engagée dès le 1<sup>er</sup> août 1941 comme agent P1, son activité s'exerce dans les environs de Tours<sup>241</sup>. Carraz étant employé sur le terrain d'aviation de Parçay Meslay, à Tours, Suzanne Cailleaux s'y rend chaque jour afin de recueillir, à travers les barbelés, les documents, lettres, plans et photos que lui remet son chef. Une fois par mois, Albert Carraz l'envoie à Saint-Nazaire afin de récupérer les renseignements concernant les travaux de la base maritime, mais elle se charge également des liaisons entre les différents agents de Carraz à Tours, Port de Pile et même Paris<sup>242</sup>. Arrêtée sur dénonciation en février 1944, elle est internée à Tours puis hospitalisée à la suite des interrogatoires qu'elle subit. Elle est décorée de la Médaille de la Résistance, par décret du 14 juin 1946<sup>243</sup>.

---

<sup>237</sup>Par décision 975 du 25 juillet 1945.

<sup>238</sup>*Journal officiel* du 17 mai 1946.

<sup>239</sup>*Journal officiel* du 14 mars 1948.

<sup>240</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 79.

<sup>241</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 100805, Attestation d'appartenance au FFC de Suzanne Cailleaux.

<sup>242</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Résumé d'activité de Suzanne Cailleaux.

<sup>243</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillée de la Résistance de Suzanne Cailleaux.

## Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

### ***b. Gilbert Thiébaud***

Connu des membres de Turma sous le pseudonyme de *Cardinal*, Gilbert Thiébaud, au début de la guerre, est frère scolastique des Oblats de Marie-Immaculée, étudiant en théologie<sup>244</sup>. Entré à Turma en mai 1943, et consacrant d'emblée tout son temps au réseau comme agent P2, *Cardinal* est secrétaire de Turma pour la branche parisienne du réseau.

Chargé de dépouiller et mettre en ordre les informations provenant des diverses antennes du réseau, *Cardinal* « passe les trois quarts de son temps dans le métro pour rencontrer, aux quatre coins de la capitale, les agents de liaison qui lui remettaient leur moisson de documents<sup>245</sup> ». Après le couvre-feu, *Cardinal* épluche les courriers ramassés dans la journée, et s'occupe de les trier suivant un ordre logique très rigoureux, et en extrait les informations qu'il classe ensuite en deux catégories : les informations urgentes, à envoyer dès le lendemain à la centrale pour chiffrement, et les autres, destinées à intégrer le courrier mensuel. « Tard dans la nuit, *Cardinal* lisait, classait, tapait sur sa machine<sup>246</sup> ».

*Cardinal* est arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943 avec Jean Lux, lors d'un rendez-vous avec Raymond Fresnois, l'agent de liaison de la centrale, au cours duquel ils devaient tous deux remettre le courrier qu'ils avaient traité. Interrogé par Masuy et durement torturé par ses équipes, il est interné à Fresnes puis déporté à Buchenwald, d'où il est libéré en mai 1945<sup>247</sup>.

### ***c. Jacques Debord***

Sous les ordres de Paul Bouchet, archiviste mais également chef du bureau de dessin du réseau, Jacques Debord occupe le poste de dessinateur à la centrale de Turma<sup>248</sup>. D'abord membre du réseau Abbé Louis en tant qu'agent P1 à partir de novembre 1942<sup>249</sup>, Jacques Debord, né en 1923, rejoint la centrale de Turma en août 1943, date à laquelle il

---

<sup>244</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 187, dossier 259.

<sup>245</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombre*, p. 17.

<sup>246</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombre*, p. 17.

<sup>247</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 70.

<sup>248</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 186, dossier 112.

<sup>249</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Sous-réseau Abbé Louis ».

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

devient agent permanent du réseau. À la centrale, il occupe les fonctions de « calquiste » et dessinateur<sup>250</sup>, étudiant les renseignements fournis par les agents et les croquant afin de les joindre aux rapports du réseau. Il décrit ainsi son travail comme « la mise au point des plans, le calquage des cartes d'état-major, l'établissement des plans de défenses côtières, grâce aux renseignements pris par les agents sur place et sur carnet<sup>251</sup> », étape centrale du traitement de l'information. Une fois ce travail effectué, il le remet à l'agent de liaison de la centrale, Raymond Fresnois, qui le transmet à son tour à Pierre Mallez ou Jean-Marie Charbonneaux. Trahi par cet agent de liaison, Debord est arrêté le 2 octobre 1943 lors de la rafle qui décapite Turma, interné puis déporté à Buchenwald d'où il est rapatrié en mai 1945<sup>252</sup>. Jacques Debord est titulaire de la médaille de la Résistance<sup>253</sup>, et est officier de la Légion d'honneur<sup>254</sup>.

Ainsi, soldat d'une nouvelle sorte, l'agent de renseignement résistant peut être défini comme un combattant inédit, dont le large panel des fonctions rend complexes les approches que l'on peut en avoir. Recouvrant une première distinction interne, qui sépare indicateurs, informateurs, et agents principaux mais également agents mobiles, fixes et spécialisés, le terme même d'agent de renseignement intérieur renvoie également à un second groupe d'acteurs tout aussi essentiels : les agents du renseignement, à savoir tous les auxiliaires indispensables participant, d'une manière ou d'une autre, à l'élaboration du renseignement.

Par conséquent, figure complexe aux visages multiples, l'agent de renseignement se situe à l'origine du réseau de renseignement qui apparaît alors comme l'addition, et non la

---

<sup>250</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ 0844-10, dossier 1, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité dans la Résistance de Jacques Debord.

<sup>251</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ 0844-17, dossier 2, La Contemporaine, Résumé d'activité de Jacques Debord, 2 octobre 1953.

<sup>252</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 22.

<sup>253</sup>*Journal officiel* du 17 mai 1946.

<sup>254</sup>Il reçoit cette décoration lors de la prise d'armes du 30 octobre 1946.

#### Chapitre IV. L'apparition nécessaire d'un nouveau combattant

somme de chacune des individualités le composant, combattant inédit d'une guerre clandestine.





## Chapitre V. Renseigner en France occupée

« Ici, l'exaltation de l'assaut au coude à coude est inconnue. L'ennemi n'est plus en face de soi, il est tout autour de soi ; le compagnon que l'on considère comme son meilleur camarade est peut-être un espion qui attend patiemment l'heure la plus favorable pour anéantir l'organisation dans laquelle il a pu s'immiscer. L'information dont tu seras si fier, parce que tu l'auras arrachée au prix des plus grands périls, ne vaut peut-être rien ; si elle vaut quelque chose, il n'y a pas une chance sur dix pour que tu le saches jamais, et pas une sur mille que son utilisation te soit jamais connue ; si tu es capturé, tu devras te dire que ceux de tes camarades dont l'affection t'était la plus chère te rejeteront hors de leur mémoire, chassant d'eux-mêmes ton image comme si sa simple évocation était contagieuse. Si, étant soumis à diverses formes de torture, ta nature défaille, t'obligeant à balbutier un nom, une adresse, tu seras honni par ceux là-mêmes qui étaient tes amis. Tu ne pourras espérer d'autre satisfaction que celle d'avoir accompli ton devoir<sup>1</sup> ».

Ainsi s'adresse le colonel Rémy – « l'agent secret n° 1 de la France libre<sup>2</sup> » – à un jeune Français, résumant parfaitement en quelques lignes la vie clandestine telle qu'elle est vécue et ressentie par les agents de renseignement.

Renseigner en France occupée, c'est d'abord apprendre à vivre hors-la-loi pour des agents, hommes et femmes, que rien n'avait préparés à cela. C'est ensuite des modalités de recueil et de traitement de l'information, s'échelonnant et se complétant au fur et à mesure de la chaîne du réseau, qui placent ainsi l'agent à l'origine du réseau, au cœur du renseignement. Tout au long des étapes de cette chaîne, l'agent de renseignement apparaît alors véritablement comme l'artisan originel et indispensable du renseignement résistant. C'est enfin, pour tous ces combattants anonymes, des résultats, la « satisfaction du devoir accompli ».

---

<sup>1</sup>C. Rémy, « À un jeune Français », dans *Réseaux d'ombres*, p. 345.

<sup>2</sup>G. Perrier, *Rémy, l'agent secret...*, 1999.

## A. Vivre hors la loi

### 1. Solitude mais solidarité : la clandestinité

#### a. *Un univers codé : la clandestinité*

En s'engageant à Turma, c'est-à-dire en choisissant de participer à une lutte de nature clandestine, l'agent de renseignement plonge tout d'abord dans un univers complètement nouveau, caractérisé par des habitudes, des comportements et des codes spécifiques<sup>3</sup>, ce que Julien Blanc qualifie d'« *habitus* résistant », et qu'il décrit comme cette « façon d'être qui définit l'appartenance à la société clandestine<sup>4</sup> ».

Le premier élément constitutif de l'expérience clandestine est l'adoption d'un pseudonyme sous lequel chacun est désormais connu de tous<sup>5</sup>. Défini tantôt comme un faux nom destiné à masquer l'identité<sup>6</sup>, tantôt comme un « nom de guerre<sup>7</sup> », le pseudonyme est surtout un signe de reconnaissance, « révélateur de la personnalité, des références ou des affinités culturelles et politiques de celui qui le porte<sup>8</sup> ». Il est ainsi le symbole du combat clandestin, secret et irrégulier, par lequel se forge une identité particulière.

Et si la nécessité d'adopter un pseudonyme, synonyme d'effacement, est imposée par la nature même du combat clandestin, son choix est en général un acte libre au travers

---

<sup>3</sup>JM. Binot, B. Boyer évoquent ainsi « la clandestinité avec son vocabulaire, ses codes et ses pseudos ».  
JM. Binoy, B. Boyer, *Nom de code Brutus...*, p. 140.

<sup>4</sup>J. Blanc, *Au commencement...*, p. 23.

<sup>5</sup>Le témoignage de Jean Lemoine, recueilli par A. Aglan en 1991, en est évocateur : « On se connaissait par des surnoms, par des prénoms ou des surnoms, mais je ne connaissais personne par le nom en général. C'est après la guerre, lorsque nous avons fait la liquidation, qu'on a connu le nom ». A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 216.

<sup>6</sup>D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 203 : « Ces noms d'emprunt étaient conçus pour déguiser l'identité ».

<sup>7</sup>R. Vailland, *Drôle de jeu*, p. 7.

<sup>8</sup>C. Vast, « La clandestinité », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 215-220.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

duquel chacun s'individualise<sup>9</sup> : Gilbert Thiébaut par exemple, secrétaire de Turma, est, pour tous, *Cardinal*, en référence à son appartenance à un ordre religieux<sup>10</sup>.

À l'échelle collective, le pseudonyme apparaît, à Turma du moins, comme une affirmation d'identité, et un moyen de renforcer l'esprit spécifique du réseau<sup>11</sup>. Certains membres se voient ainsi attribuer un pseudonyme par leur supérieur, et Jean-Marie Charbonneaux semble être à l'origine des différents pseudonymes liés à l'histoire grecque attribués à certains agents de Turma : *Priam* pour Adrien Bories, secrétaire, *Ulysse* pour Jean Lux, chef de sous-réseau, *Achille* pour Jacques Tassel, agent de Lauvray, et *Narcisse* pour Bernard Lauvray. Adrien Bories rapporte ainsi son baptême de clandestin : « Vous, dit *Cumulo* en me désignant, vous serez *Priam* et, désignant Jacques Tassel, vous serez *Achille*<sup>12</sup> ».

Tantôt imposé par le chef de réseau ou par Londres, tantôt choisi par les agents eux-mêmes, le pseudonyme est sujet à changement : Adrien Bories évoque les nombreux pseudonymes sous lesquels évolue Victor Dupont, variant souvent « en raison du fait qu'il était en permanence recherché par la Gestapo<sup>13</sup> ».

L'entrée en matière dans cet univers à la fois codé et normé, passe ensuite par l'apprentissage nécessaire de pratiques et d'un style de vie tout à fait différents du quotidien classique. Julien Blanc évoque ces pratiques, « qui sont autant de gages de survie », en soulignant qu'elles « ne sont pas innées, mais s'acquièrent au prix d'une éducation résistante qui se fait toujours sur le tas<sup>14</sup> ». Par conséquent, se met en place, au cœur de la vie du réseau, tout un système de reconnaissance et de communication propres à la vie clandestine, qu'il s'agisse des mots de passe, largement utilisés à Turma, qui « permettent de s'assurer la fiabilité de l'interlocuteur qu'on doit rencontrer<sup>15</sup> », ou des modalités de rendez-vous et de rencontres qui rythment quotidiennement l'existence du

---

<sup>9</sup>HR. Kedward, « Pseudonymes », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 972.

<sup>10</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 159.

<sup>11</sup> Cf. Annexes, Document 3, « Les pseudonymes des agents de Turma, dictionnaire biographique », p. 539.

<sup>12</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 7.

<sup>13</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 10.

<sup>14</sup>J. Blanc, *Au commencement...*, p. 383.

<sup>15</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 298.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

clandestin<sup>16</sup>. L'abbé Villien, dans le presbytère duquel est installée la centrale de Turma, évoque ainsi le mot de passe avec lequel « se présente Jean-Marie<sup>17</sup> », ainsi que tous les agents ayant besoin d'y accéder<sup>18</sup>. Pierre Mallez, de son côté, décrit les signaux de reconnaissance employés par des agents ne se connaissant pas, quand il raconte son premier contact avec Bernard Lauvray : « Il attendra sur le trottoir, en face de Ruc<sup>19</sup>, la revue *Signal* bien en évidence à la main gauche<sup>20</sup>.

La plongée dans la vie clandestine s'illustre enfin par la multiplication des rendez-vous et la variété de leurs modalités. Souvent fixés dans des restaurants ou des bars, ils se déplacent, au fur et à mesure de la guerre, en plein air, et prennent souvent la forme de rencontres mobiles pour des raisons de sécurité : Pierre Mallez rencontre ainsi *Dominique* devant l'église Saint François-Xavier à Paris<sup>21</sup>, et plusieurs chefs de sous-réseaux sont capturés par la Gestapo lors d'un rendez-vous que leur avait fixé l'agent de liaison traître, Raymond Fresnois, place Saint-Michel, à Paris également<sup>22</sup>. Changés à chaque fois pour des raisons de sécurité, ces rendez-vous ont durablement marqué la mémoire collective des membres des réseaux<sup>23</sup>.

---

<sup>16</sup>Dans *Réseaux d'ombres*, le colonel Rémy développe, à propos de *Cardinal*, tout le système de prises de contact mis en place pour la transmission des courriers de la province jusqu'à Paris, qui repose le plus souvent sur l'échange d'un double mot de passe sous forme d'une question et d'une réponse. C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 15-16.

<sup>17</sup>Il s'agit de Jean-Marie Charbonneaux, pseudonyme *Cumulo*, chef adjoint de Turma.

<sup>18</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 14, Témoignage de l'abbé Villien recueilli par Jeanne Patrimonio, 16 mars 1946, « Compléments fournis par écrit au témoignage de l'abbé Villien ».

<sup>19</sup>Il s'agit d'un café situé gare Saint-Lazare à Paris.

<sup>20</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 8.

<sup>21</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 23.

<sup>22</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Les arrestations à Turma ».

<sup>23</sup>« On se donnait rendez-vous à l'extérieur, rapporte Claude Bourdet, dans une rue, sur un certain trottoir et à peu près à la hauteur de tel ou tel numéro, ou sur un quai... Il fallait être très précis pour ne pas manquer l'interlocuteur ». C. Bourdet, *L'aventure incertaine...*, p. 124.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

### *b. Une règle imposée : la solitude*

Cette dimension quelque peu légendaire de l'univers secret qui plonge d'emblée le résistant au cœur de la vie clandestine, s'accompagne de règles plus strictes auxquelles l'agent doit se soumettre, qui sont partie intégrante de son travail quotidien.

Tout résistant en général, et tout agent de renseignement en particulier, est en effet contraint à la règle du cloisonnement – dont l'utilisation du pseudonyme est une conséquence – qui consiste, pour toute nouvelle recrue, à ne connaître « ni le chef ni les articulations, ni les bureaux, ni aucun autre membre que celui qui le recrute, et ceux avec lesquels son travail le met en contact immédiat, dont le nombre ne doit pas dépasser trois pour un agent simple, cinq ou six pour un chef de région ou de secteur, une douzaine pour un chef de réseau<sup>24</sup> ». Absolument nécessaire pour la sécurité des agents et la survie du réseau, le cloisonnement limite les contacts et diminue ainsi les chances, pour un agent arrêté, de dévoiler la structure de son réseau au cours de son interrogatoire<sup>25</sup>. Les consignes envoyées par Londres à Victor Dupont, en réponse au premier courrier de Turma, explicitent cette nécessité :

« La sécurité, c'est d'abord le bon sens [...]. C'est ensuite la connaissance de certains axiomes :

- tout homme pris parle. Quel que soit son courage, tôt ou tard, il est amené à dire tout ce qu'il sait.
- Un agent qui est en contact avec dix autres agents est en contact avec un mouchard : chaque membre du réseau ne peut être sûr que de trois ou quatre amis au maximum<sup>26</sup> ».

Et si, à certains niveaux, ce cloisonnement est respecté<sup>27</sup>, il est très difficilement applicable dans les faits, ne serait-ce que par les modalités du recrutement, qui s'appuient

---

<sup>24</sup>Arch. nat., 171 MI 1, *Livre blanc du BCRA*, Partie II, Chapitre 14, Le renseignement en novembre 1942.

<sup>25</sup>L. Douzou, *La Résistance française...*, p. 65 : « Le combat souterrain exige un cloisonnement étanche entre mouvements ainsi qu'entre membres d'un même mouvement ».

<sup>26</sup>Arch. nat., 171 MI 33, dossier 2, « TUR 1, pour le chef de réseau ».

<sup>27</sup>À cet égard, les « Déclarations » des membres des réseaux de renseignement conservées au Service hist. Défense, sont intéressantes. Chaque agent doit reconstituer le réseau auquel il appartenait en Résistance, d'après ce qu'il en connaissait : la plupart des agents de Turma ne peuvent citer que les deux

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

la plupart du temps sur les cercles familiaux, amicaux ou professionnels. L'étanchéité recommandée et nécessaire entre les organisations de renseignement et d'action, ainsi qu'entre les réseaux et mouvements, « règle impossible à respecter<sup>28</sup> », est également très peu appliquée à Vengeance où chaque réseau agit en interaction avec l'autre.

Il découle néanmoins de cet état de fait que le quotidien de l'agent de renseignement est marqué par une solitude que ne manquent pas de souligner tous ceux qui l'ont vécue. François Wetterwald, parlant au nom du mouvement, résume ainsi les conditions de vie des agents de Vengeance, quand il rend hommage à tous les clandestins morts dans l'ombre :

« La vie d'un résistant, dans la période de clandestinité, était bien différente de celle d'un soldat combattant au grand jour : toujours seul, au cours de ses missions par les villes et la campagne, seul vers des rendez-vous avec un homme qui pouvait être un ennemi, seul lors de son arrestation, de la torture, seul malgré la foule, quand il était entassé nu dans des wagons vers un camp de déportation, seul pour mourir<sup>29</sup> ».

Théorisée par Sébastien Albertelli comme un « combat anonyme et solitaire<sup>30</sup> », la clandestinité apparaît ainsi, dans la fiction imaginée par Roger Vailland, comme « une longue promenade solitaire avec toutes sortes de pensées, de souvenirs, de projets qu'on remâche sempiternellement, entre les rendez-vous d'une minute, entre deux signaux, entre deux messages attendus huit jours et qu'il faut aussitôt brûler...<sup>31</sup> ».

---

ou trois noms des personnes avec qui ils ont été contact, le plus souvent l'agent recruteur, un agent de liaison, et leur supérieur hiérarchique.

Ainsi, par exemple, Louis Dufour ne peut citer que le nom de son chef direct, *Sorel* : « Je ne connais pas le nom de l'organisation. Mon chef : *Sorel*, puis Mrazovitch. J'étais agent de renseignement et recruteur de *Sorel* ». Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 128.

<sup>28</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...* p. 318.

<sup>29</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-2, dossier 5, La Contemporaine, « Allocution de François Wetterwald » lors de l'inauguration de la stèle du mouvement au cimetière du Père-Lachaise.

<sup>30</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 98.

<sup>31</sup>R. Vailland, *Drôle de jeu*, p. 40.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

### *c. Solidarité : un réseau de confiance*

Bien que travaillant quotidiennement de manière solitaire, le clandestin s'inscrit néanmoins dans une activité qu'il sait le dépasser, et s'il n'a pas toujours conscience d'appartenir à une organisation particulière, il ressent néanmoins la singularité collective au sein de laquelle la clandestinité le plonge<sup>32</sup>.

L'exemple du pseudonyme témoigne bien de la dualité contradictoire qui constitue le quotidien de l'agent, entre solitude et solidarité : « Les clandestins se cachent derrière des pseudonymes, dont l'usage dit à la fois la nécessité du secret qui entoure leur action, et la complicité entre camarades de combat, seuls capables de se reconnaître<sup>33</sup> ». Cette complicité se situe en fait au cœur des relations résistantes, à tel point que Julien Blanc l'identifie à des liens fraternels, et suggère l'idée d'une « famille adoptive choisie<sup>34</sup> ». Fondamentale, c'est-à-dire au fondement de toute organisation résistante, Victor Dupont évoque cette même solidarité lorsqu'il définit Vengeance comme « l'œuvre d'une équipe<sup>35</sup> », et François Wetterwald le rejoint quand, en retraçant l'historique du mouvement, il fonde l'existence de ce dernier et toute son activité sur la complicité qui en unissait les membres, et « la valeur de l'esprit d'équipe » qui y régnait. « C'est parce qu'il y a eu, dans la Résistance, des équipes, c'est-à-dire des hommes mettant en commun toutes leurs ressources aussi bien matérielles que leurs ressources intellectuelles, leur désespoir, comme leurs illusions et leur courage, que l'on a pu créer, véritablement, les mouvements de Résistance<sup>36</sup> ».

Dans les faits, si cette solidarité collective est ressentie en premier lieu par les clandestins, conscients de n'être pas les seuls à mener une lutte souterraine, elle apparaît également de manière concrète à différents stades du travail clandestin. Pour les agents de renseignement, elle se manifeste lors de la transmission des informations, qui témoigne de l'existence d'un échelon supérieur, nous le verrons, mais également, plus

---

<sup>32</sup>François Marcot définit ainsi la solidarité comme « une valeur de la Résistance ».

<sup>33</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 293.

<sup>34</sup>J. Blanc, *Au commencement de la Résistance...*, p. 331.

<sup>35</sup>« Paroles d'une équipe », dans *L'Agent de liaison*, 20 mars au 5 avril 1947.

<sup>36</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.



## Chapitre V. Renseigner en France occupée

ponctuellement, par l'aide qu'ils trouvent tout au long de leur existence clandestine. Adrien Bories, secrétaire de la centrale, note la solidarité dont font preuve l'abbé Villien et les différentes personnes chez qui il loge pour mener à bien ses missions : « Ces gens, pas plus que l'abbé Villien, écrit-il, ne me demandèrent jamais de payer quoi que ce soit pour les repas ou le logement. Tous risquaient leur vie, leurs biens, mais le faisaient de façon tout à fait désintéressée<sup>37</sup> ».

### 2. Espionnage et transgression : apprendre l'illégalité

#### a. *Le renoncement à soi*

L'engagement dans la clandestinité, en effet, pousse inévitablement les résistants à vivre dans l'illégalité, autre caractéristique fondamentale de l'agent.

« Qui êtes-vous ? demande la Nation aux hommes de la Résistance. Êtes-vous de ceux qui arrêtent des innocents et qui les fusillent sans jugement ? [...] Êtes-vous les intolérants qui accusent de trahison tous ceux qui ne pensent pas comme eux ? [...] La Nation interroge. La Nation s'inquiète. La Nation juge.

À toutes ces questions angoissées, nous répondons : « Ce que nous sommes ? Nous sommes les rebelles [...]. Mais, Français, ces rebelles, nous voulons que vous les compreniez, pour les aimer, pour les suivre. Français, écoutez les rebelles !<sup>38</sup> ».

Ainsi défini comme un rebelle, le résistant, et plus particulièrement le clandestin, entre dans un monde qui se superpose à celui de la "simple" clandestinité, le monde de l'illégalité, le plus propice, selon le colonel Rémy, à la guerre souterraine : « Si l'on se jette à corps perdu dans la lutte secrète, le meilleur moyen de se tirer d'affaire est de devenir une ombre, qui change d'identité comme de chemise (et parfois plus souvent), loge ici et là dans des gîtes de fortune, et, s'il le faut, à la belle étoile, en prenant toujours garde à ne

---

<sup>37</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 10.

<sup>38</sup>Indomitus, *Nous sommes les rebelles*, p. 11.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

laisser aucune trace derrière soi<sup>39</sup> », résumant ainsi parfaitement les conditions de vie des agents dans l'illégalité.

« Devenir une ombre », telle est la première nécessité pour l'illégal. Dès son entrée dans le réseau, nous l'avons vu<sup>40</sup>, l'agent doit se dépersonnaliser, renoncer à soi-même<sup>41</sup>. Et si cet effacement au sein du réseau est indispensable, il renvoie également à l'obligation, pour le clandestin, de se cacher, de voiler sa véritable identité pour en adopter des fictives lui garantissant une meilleure sécurité. Il se voit contraint d'abandonner son moi véritable et tout ce qui pourrait permettre de le reconnaître. Adrien Bories, alors séminariste, rapporte que, en même temps que des habits civils, il revêt « une nouvelle identité. Je n'étais plus Adrien Bories, continue-t-il, mais Lefrançois Pierre, Jean-Paul, né le 11 avril 1925 à Lille [...]. Je devais m'habituer à ce nom ainsi qu'aux prénoms, lieu de naissance et lieu de domicile<sup>42</sup> », qui constituent alors son identité officielle, la seule qui ait désormais lieu d'exister.

Ces « identités d'emprunt », comme les qualifie Douglas Porch<sup>43</sup>, ont en réalité un impact considérable sur les agents, tant au point de vue physique que psychologique<sup>44</sup>. Ainsi, si certains ont recours à des modifications de physionomie<sup>45</sup> (lunettes, moustache...)<sup>46</sup>, cet aspect exige surtout des résistants un « penser-double », théorisé par Pierre Laborie, comprenant « des vies doubles, des journées doubles, des identités doubles », que l'on

---

<sup>39</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombre*, p. 42-43.

<sup>40</sup>Se reporter au Chapitre II de ce travail, « L'effacement de l'agent, une double nécessité ».

<sup>41</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 86, p. 401.

<sup>42</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 6.

<sup>43</sup>D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 268.

<sup>44</sup>« Les clandestins étaient souvent forcés de jouer un rôle ou de modifier leur apparence. Ils s'efforçaient d'éliminer tout signe particulier qui aurait pu les faire reconnaître ».

MC. Weitz, *Les combattantes de l'ombre*, p. 309.

<sup>45</sup>D. Cordier, « Préface : documents d'un service secret », dans S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 9.

<sup>46</sup>Douglas Porch souligne cependant l'amateurisme des résistants et Français libres dans ce domaine, rejoint en cela par Henri Noguères : « Les résistants, dans l'ensemble, étaient lamentablement dépourvus d'imagination ». Henri Noguères cite également le journal *Candide* qui publie un dessin représentant le portrait-robot du résistant, « réduit à trois accessoires effectivement très répandus dans la Résistance : une paire de lunettes fumées, un collier de barbe et une petite valise ».

D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 269.

H. Noguères, *La vie quotidienne...*, p. 54.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

retrouve porté à son extrême avec Marcelle Poinsignon, cheffe du sous-réseau Dominique. Elle se dote d'un pseudonyme pouvant également désigner un homme, mais surtout d'une identité masculine prêtant à confusion qu'elle choisit d'entretenir après la guerre : lors de la liquidation du réseau, elle signe elle-même le compte-rendu d'activité de son sous-réseau de son identité d'emprunt, Marc Le Guillerme<sup>47</sup>.

Devenu une ombre, l'agent dans l'illégalité se voit également contraint de mener une vie de nomade, caractérisée par l'obligation de changer fréquemment de domicile, et d'user de force précautions dans chacun de ses déplacements<sup>48</sup>. À la suite des deux tentatives d'arrestations dont il est victime à la fin de l'année 1942, Victor Dupont oblige ainsi les membres de sa famille à déménager, et se voit lui-même contraint de changer à de nombreuses reprises de domicile<sup>49</sup>. De la même manière, Adrien Bories relate avec de force détails les nombreux moyens détournés employés par *Cumulo* pour déménager la centrale de Turma du boulevard Saint-Michel au presbytère de la Trinité, à l'été 1943, dévoilant ainsi toutes les facettes de cette vie d'illégal :

« Un après-midi, *Cumulo* vint me chercher [...], il me donna ses instructions. Il sortait le premier de l'immeuble, les mains dans les poches et m'attendrait une centaine de mètres plus loin. Laisant les deux valises sous le porche, je devais quelques minutes après lui, sortir sur le trottoir, les mains libres. Si tout allait bien, en me voyant, *Cumulo* s'acheminerait tranquillement vers la station de métro. Reprenant mes deux valises, je le suivrais à petite distance sans m'occuper de lui, tout au moins apparemment. Le but définitif de notre "randonnée", était la station de métro "Trinité", sans que j'en sache davantage. Deux ou trois changements de métro étaient nécessaires que nous mettrions à profit pour voir si l'un ou l'autre de nous était suivi. Bien entendu, nous étions dans deux voitures de métro différentes et je

---

<sup>47</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, « Compte-rendu d'activité » manuscrit.

<sup>48</sup>« Wagons bourrés, places introuvables, couloirs où l'on stationne accoudé à la barre d'appui, engorgement de malheureux endormis à même le plancher, parmi les valises, les paquets, l'odeur de crasse, les courants d'air glacés ou brûlants. C'est la véritable maison du clandestin ! ». MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 81.

<sup>49</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 12, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Odette Merlat, 19 décembre 1945, p. 7.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

devais me tenir assez loin des valises tout en les surveillant étroitement. Dire que j'étais à mon aise serait totalement faux, je savais ce qu'il y avait dans ces valises et sans arrêt des soldats allemands et des civils, allemands eux aussi, reconnaissables à leur conversation et parfois à leurs vêtements, les côtoyaient et butaient sur elles. À la station de métro Trinité, scénario rituel : Cumulo marchait à une vingtaine de mètres devant moi. Parfois il s'arrêtait brusquement pour relacer sa chaussure, regardait une affiche, s'intéressait à quelque chose... mais en même temps il glissait un regard rapide tout autour de lui. Je le dépassais sans aucun signe et peu après, il reprenait place à l'avant. Après le trajet dans la rue, nous sommes entrés dans l'église de la Trinité et sommes ressortis par une porte de côté après quelques instants de recueillement simulé pour faire le point sur un suiveur éventuel<sup>50</sup> ».

Cette description très vivante, tout en dévoilant les habitudes des agents et les précautions mises en œuvre par le réseau Turma, et en exposant également le danger permanent au sein duquel évoluent les agents de renseignement, synthétise en fait le sentiment quotidien de ces agents : aventure et adrénaline côtoient en permanence danger et peur. Tous ces éléments font qu'un grand nombre de clandestins ont le sentiment permanent de jouer un jeu :

« “Jouer un rôle”, c'est une des expressions qui revient de façon frappante dans la bouche des résistantes, analyse Margaret Weitz au sujet des femmes en Résistance. Les événements donnent souvent à ces femmes l'occasion d'exercer des talents cachés d'actrices<sup>51</sup>. Changer d'identité sous-entend changer de personnage. Pour échapper à la capture, à une situation difficile, ou simplement pour accomplir une mission, elles adoptent des personnalités ou des apparences diverses<sup>52</sup> ».

Georges Loustaunau-Lacau conseille ainsi à Marguerite-Marie Fourcade de « s'habituer à paraître ce qu'elle n'est pas<sup>53</sup> », et il faut relever la justesse de ces mots que Roger Vailland

---

<sup>50</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 8.

<sup>51</sup>On se souvient de Claude Bourdet, pour qui le travail de renseignement « demande toujours une grande habileté et parfois des dons de comédiens ». C. Bourdet, *L'Aventure incertaine...*, p. 32.

<sup>52</sup>MC. Weitz, *Les combattantes de l'ombre...*, p. 291.

<sup>53</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 30.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

fait dire à son héros<sup>54</sup> : « J'ai, n'est-ce pas l'air "emprunté" ? Une expression merveilleusement trouvée ! Être dans soi-même comme dans quelqu'un d'autre... Je me sens depuis ce matin, gêné aux entournures, dans un moi de "confection"<sup>55</sup> ». Le titre même du roman, que Vailland décrit comme une pure fiction créant de toutes pièces la clandestinité résistante, est parfaitement révélateur de cette vie ambiguë et biforme que mènent les illégaux : *Drôle de jeu*.

### ***b. Frauder au quotidien***

Ce double jeu, ou drôle de jeu, est inséparable de l'obligation de frauder au quotidien, par le truchement de faux papiers desquels dépendent la sécurité, la survie, et parfois même la vie des clandestins. Condamnable à la fois pénalement et moralement, le recours aux faux papiers se développe au fur et à mesure des nécessités, jusqu'à se répandre dans toute la Résistance<sup>56</sup>. À cet égard, les « Déclarations » des agents des réseaux faites aux services spéciaux sont riches en informations, révélant que la plupart agissent en fait sous fausse identité. Ainsi Paul Martelet, agent de René Mann<sup>57</sup>, possède des faux papiers au nom de Pierre Mauduit<sup>58</sup>, Guy Jager, alias *Magnum*, adjoint du sous-réseau Bretagne et agent P2 de Turma, prend la fausse identité de Jean Boulan<sup>59</sup>, et Jean de Camaret, agent de renseignement à Arc-en-Ciel, change quatre fois d'identité entre 1942 et 1944<sup>60</sup>.

Réalisés avec l'aide d'employés de mairie solidaires ou par l'intermédiaire du service interne au réseau<sup>61</sup>, les faux papiers des agents de Turma ne se réduisent pas à la

---

<sup>54</sup>Ce dernier, *Marat*, apparaît d'ailleurs plus comme un anti-héros.

<sup>55</sup>R. Vailland, *Drôle de jeu*, p. 202.

<sup>56</sup>L. Douzou, « Faux papiers », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.) *Dictionnaire historique...*, p. 659.

<sup>57</sup>René Mann est l'adjoint au chef du sous-réseau Ulysse, Jean Lux.

<sup>58</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 4, « Déclarations » de Paul Martelet, 6 janvier 1945.

<sup>59</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 3, « Déclarations » de Guy Jager, 3 janvier 1945.

<sup>60</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 80, « Déclarations » de Jean-Louis de Camaret, 17 octobre 1944.

<sup>61</sup>Une « Note sur les faux papiers » établie en 1944 présente les diverses méthodes de fabrication des faux papiers : fausse carte établie à un nom imaginaire, double d'une carte réelle, fausse carte mais enregistrée officiellement, fausse carte enregistrée avec une identité vraie d'une personne morte... Arch. nat., 171 MI 8, dossier 1, « Note sur les faux papiers ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

simple pièce d'identité, en cette période d'Occupation. Il faut également se procurer un certificat de travail, pour échapper au STO, des papiers militaires de démobilisation datant de 1940 pour les hommes, des cartes d'alimentation se déclinant en cartes de tabac, de textiles, etc., bref, tout un panel de documents établis au faux nom dont le manque attire irrémédiablement les soupçons<sup>62</sup>.

### *c. Un métier ingrat*

Ainsi situés à la frontière de deux mondes, jonglant entre deux identités sous la double tension permanente de la clandestinité et de l'illégalité, les agents de renseignement mènent à bien leurs missions dans un quotidien harassant. « Quelle que soit la forme de l'engagement, la vie clandestine, parfois monotone et répétitive, souvent compartimentée, constitue une existence épuisante, physiquement et nerveusement », constatent de concert Sébastien Albertelli, Julien Blanc et Laurent Douzou<sup>63</sup>. Qu'ils soient indicateurs ou informateurs, agents de liaison, secrétaires ou dactylo, tous les agents du renseignement ont en commun ce harcèlement permanent qui est inséparable de l'expérience clandestine. Pierre Mallez, en soulignant la coupure opérée entre l'univers des clandestins et le monde réel, rapporte ainsi dans ses mémoires :

« Cher papa, il persiste à penser que je ne suis resté à Paris que pour m'amuser. Il ne peut évidemment pas se douter que ma fatigue est plus noble : mes allées et venues incessantes dans Paris, un entraînement à ne faire qu'un repas, le soir, pour gagner du temps, faire des économies en prévision de périodes difficiles où il faudrait tenir le coup, le ventre creux, toute une journée<sup>64</sup> ».

---

<sup>62</sup>MC. Weitz, *Les combattantes de l'ombre*, p. 63.

« Les ménagères durent se munir de portefeuilles particulièrement accueillants tant était grande la quantité de coupons et de tickets nécessaires à l'achat de toutes sortes d'articles : tickets d'alimentation, tickets pour le vin, l'ersatz de tabac, coupons pour les vêtements de travail et même les maillots de bain. Dans son *histoire de l'Occupation*, Henri Amouroux observe que les coupons étaient indispensables à l'achat de chaussures, de détergents, de savons, d'ustensiles ménagers en fonte aussi bien que de fournitures scolaires ».

<sup>63</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 299 ?

<sup>64</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 22.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Cette dimension apparaît le plus souvent sous la forme des kilomètres parcourus à bicyclette par les membres des réseaux<sup>65</sup>. Aimé Charpentier, jeune informateur permanent du sous-réseau Noé âgé de seulement 16 ans, parcourt ainsi « une moyenne de 100 kilomètres par jour et en vélo » afin de recueillir des informations sur les champs d'aviation, les DCA allemandes ainsi que les différents réseaux routiers<sup>66</sup>. Mais cette caractéristique n'est pas propre aux informateurs et indicateurs : les agents du renseignement, qu'ils accomplissent les liaisons ou travaillent à la centrale, partagent également ce quotidien harassant. À cet égard, le cas de Georges Troualen, agent permanent du sous-réseau Wucher<sup>67</sup>, est très intéressant : si Troualen figure sur les états nominatifs du sous-réseau comme agent de liaison, le questionnaire signalétique établi à son nom lors de son engagement porte, au n°19 relatif à la fonction occupée par l'agent au sein du réseau, la mention de « coureur cycliste<sup>68</sup> », les kilomètres parcourus prenant ici le pas de manière comique sur une activité en réalité épuisante. Adrien Bories, de son côté rapporte dans ses souvenirs qu'à la centrale, il lui arrive « plusieurs fois de dormir sur le petit divan du bureau improvisé, n'ayant terminé le classement que fort tard après l'heure du couvre-feu ». Parfois, continue-t-il, « nous ne sortions même pas pour déjeuner<sup>69</sup> ».

Harassant, le quotidien des agents est paradoxalement répétitif, et jugé par la plupart comme de peu d'intérêt. Margaret Weitz relève ainsi le témoignage d'Annie Kriegel :

« La Résistance n'avait rien de "romanesque". Le souvenir qu'elle en conserve est une écrasante impression de contrainte mêlée à une tristesse bouleversante. Rigueur, monotonie caractérisent des tâches qui prennent, en outre, un temps infini [...]. On exige des agents qu'ils laissent s'écouler une heure entre la fin d'une mission et le

---

<sup>65</sup>Le colonel Rémy imagine d'ailleurs de donner un blason à la Résistance, devant « inclure un vélo, un quartier de lune, et une chasse d'eau ».

C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 97.

<sup>66</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-17, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur en faveur d'Aimé Charpentier.

<sup>67</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 9.

<sup>68</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 2, La Contemporaine, Questionnaire signalétique de Georges Troualen.

<sup>69</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 11.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

moment fixé pour le rendez-vous suivant. Il leur faut occuper cette heure à marcher, car ils ne sont pas autorisés à se réfugier dans un café ou un cinéma [...]. D'ailleurs les lieux choisis pour les rencontres sont répétitifs et réclament une attention méticuleuse. Il n'a pas du tout ce caractère d'aventure extraordinaire qu'on lui prête parfois<sup>70</sup> ».

Cette remarque, applicable à tous les clandestins, l'est particulièrement en ce qui concerne les agents de renseignement au sens large, qui n'ont aucune visibilité sur l'efficacité voire l'utilité de leur travail.

« Ceux du Renseignement [...] ont eu le sentiment d'accomplir une tâche nécessaire mais dépourvue de tout ce que l'on pourrait appeler l'attrait romantique de la Résistance. Évoquant le « travail bureaucratique » considérable que devait accomplir son réseau, Dominique Ponchardier ajoute : « C'était le côté odieux de ce métier qui nous donnait, par ailleurs, la sensation enivrante d'être un peu pour quelque chose dans la marche de la guerre. »

Cette sensation enivrante, le moins que l'on puisse en dire est qu'elle était trop rare pour faire partie de la vie quotidienne des gens du renseignement. Sans doute n'en fut-elle que plus grisante encore pour ceux qui l'ont éprouvée. Autant il était rare, pour ceux du renseignement, de mesurer ainsi l'efficacité de leur action, autant cette satisfaction était monnaie courante pour les gens de l'action<sup>71</sup> ».

Harassant et répétitif, le travail de l'agent de renseignement est enfin ingrat. Évoquant une journée au premier domicile de la centrale à Paris, rue d'Aumale, Adrien Bories raconte les conditions de travail rebutantes dans lesquelles il est contraint d'opérer :

« Je devais faire le moins de bruit possible, ne jamais me mettre à la fenêtre pour regarder dans la rue ou alors le faire de façon très discrète et rapide. Il fallait donner l'impression que cet appartement était inoccupé, au moins vu de la rue. Si je sortais, je devais à mon retour passer plusieurs fois devant la porte pour m'assurer qu'il n'y

---

<sup>70</sup>MC. Weitz, *Les combattantes de l'ombre...*, p. 16.

<sup>71</sup>H. Noguères, *La vie quotidienne...*, p.



## Chapitre V. Renseigner en France occupée

avait personne de suspect qui pourrait m'attendre à l'intérieur... Je ne devais ouvrir la porte de l'appartement à personne. Lui<sup>72</sup>, avait une clef. Pour manger, il m'apportait pain et beurre : ce fut le seul menu de mes repas pendant plusieurs jours, au point que je fus dégoûté du beurre pendant pas mal de temps<sup>73</sup> ».

Entre arpentage quotidien du métro parisien, multiples rendez-vous et infinité de précautions, le travail de l'agent nécessite, pour se maintenir dans la durée, un courage permanent autant qu'un mental de fer. « Comme mes rendez-vous sont souvent pris huit-dix jours à l'avance, comme j'en ai huit à douze par jour, je suis un agenda vivant. [...] Je ne suis même pas un homme, rien qu'un conspirateur, c'est-à-dire un agenda », remarque laconiquement *Marat*, qui semble ne plus trouver de sens au combat qu'il mène<sup>74</sup>.

En outre, petit maillon d'une chaîne bien plus grande, l'agent n'a, le plus souvent, pas assez de recul pour apprécier l'importance et la nécessité de la petite information qu'il transmet à son supérieur, et connaît rarement l'usage qui en est fait<sup>75</sup>. « Il n'est pas de tâche plus ingrate ni plus obscure, note ainsi le colonel Rémy. Nombreux sont les nôtres qui ont trouvé la mort dans les prisons, dans les camps ou devant le poteau d'exécution, pour avoir procuré aux Alliés des informations que, pour des raisons diverses, nul ne s'est jamais soucié d'utiliser<sup>76</sup> ». Le même désarroi apparaît dans une lettre que *Noé* écrit-il à un destinataire qu'il n'a pas été possible d'identifier :

« Je te transmets une partie des renseignements demandés. Je dois d'ailleurs te dire que, en ce qui concerne pas mal d'entre eux, ils seront erronés au moment où ils auraient besoin d'avoir toute leur valeur. J'avoue ne pas saisir pour certains leur utilité<sup>77</sup> ».

---

<sup>72</sup>Il s'agit de Jean-Marie Charbonneaux.

<sup>73</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 7.

<sup>74</sup>R. Vailland, *Drôle de jeu*, p. 56.

<sup>75</sup>« Soudain, l'inanité de notre action secrète me saisit », s'écrit Marie-Madeleine Fourcade.

MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 95.

<sup>76</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 11.

<sup>77</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 2, La Contemporaine, Lettre de *Noé* « à son cher ami ».

### 3. « Une sanglante et merveilleuse aventure<sup>78</sup> »

#### a. *Une vie sous tension*

Bref, la vie menée par les clandestins et les illégaux est constamment sous tension<sup>79</sup>. « Souffrances morales, souffrances physiques, c'est de cela qu'était faite la vie du résistant, résume ainsi Marie Granet, et il fallait un courage sans défaillance pour la mener pendant des mois et des années<sup>80</sup> ». À la merci d'un simple contrôle d'identité, d'un barrage imprévu, ou d'un hasard malheureux<sup>81</sup>, « irrégulier dans son propre pays<sup>82</sup> », l'agent de renseignement vit en permanence dans la crainte de l'arrestation.

« Que dire de la vie clandestine que nous avons menée ? résume ainsi François Wetterwald. Pas de fanfare, de grands éclats ou de longs discours, mais des rencontres hasardeuses, et toujours, dans nos pensées, le danger qui pouvait se manifester, brusquement, un jour...<sup>83</sup> ».

Les témoignages des survivants sont explicites à ce sujet : chaque nouvelle journée porte en elle la secrète appréhension du coup de sonnette matinal annonçant tristement la Gestapo. Évoquant le travail de secrétaire de Gilbert Thiébaud au réseau Turma, le colonel Rémy détaille ainsi : « *Cardinal* lisait, tapait, classait sur sa machine. Puis, n'en pouvant plus, il se jetait sur son lit, dormait pendant quelques heures avec au cœur une angoisse secrète, faite de l'attente confuse de cette Gestapo dont il savait qu'elle aimait se présenter à l'aube [...]. L'aube venait. Ce n'était pas encore pour cette fois-ci<sup>84</sup> ».

---

<sup>78</sup>J. Bingen, cité dans S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 290.

<sup>79</sup>« Ce n'est pas la gloire, l'héroïsme et le pittoresque qui ont marqué pour nous ce temps-là, mais une tension dont le souvenir me devient physiquement présent dès que j'essaie de reconstituer les événements : les luttes éprouvantes, les difficultés, quasi insurmontables, et qu'il fallait pourtant surmonter, les malentendus, la suspicion ». C. Bourdet, *L'Aventure incertaine...*, p. 11.

<sup>80</sup>M. Granet, *Cohors-Asturians...*, p. 86

<sup>81</sup>« Nous étions en permanence à la merci d'un barrage de police allemand ou français. Ces genres de barrages était établi par les Boches avec une rapidité surprenante », souligne Adrien Bories.

<sup>82</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 6.

<sup>83</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, Discours de François Wetterwald lors de l'inauguration de la plaque dédiée à *Cumulo*, 22 avril 1988.

<sup>84</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 16-17.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

« Attente, angoisse silence, voilà quels étaient les fils [...] de ce que nous appelions notre réseau<sup>85</sup> », résume ainsi le colonel Rémy, en trois mots, la vie clandestine<sup>86</sup>.

C'est bien l'ombre de la mort qui constitue l'unique compagne de l'agent solitaire se débattant dans « les souterrains de la guerre<sup>87</sup> », constamment sur ses gardes, et prêt à affronter la mort à chaque instant. « *John* nous fournit du poison pour s'en servir en cas de passage à la chambre des aveux spontanés de l'ennemi », peut-on lire dans l'historique d'activité d'un groupe dépendant du commandant Henri Bouteiller, chef régional du sous-réseau Arc-en-Ciel<sup>88</sup>. Chacun est doté d'une pilule de cyanure, ou à défaut, « au moins d'une épingle pour se piquer la nuque en cas d'arrestation. C'était le moyen le plus radical d'être à jamais muet comme une tombe devant ses tortionnaires<sup>89</sup> ». Adrien Bories raconte ainsi les mesures drastiques établies par *Cumulo* pour assurer la survie du réseau en cas de découverte de la centrale par les Allemands : « *Cumulo* avait prévu de nous doter d'une ou deux grenades qu'en cas d'arrivée de la Gestapo, nous ne devons pas hésiter à faire sauter près de la porte d'entrée (nous en fîmes le simulacre plusieurs fois), et d'une pastille de cyanure<sup>90</sup> ».

### ***b. Une aventure unique : un sentiment partagé***

Mais à côté de ce sentiment de traque, ou plutôt en contrepartie de ce sentiment, les clandestins sont également plongés au cœur d'une vie inédite dont le côté aventureux et libérateur compense l'omniprésence de l'ombre de la mort. François Wetterwald dédie ainsi son livre à tous ses camarades et ses frères de combat, afin qu'ils y retrouvent « le souvenir de leur vie clandestine, de leurs angoisses comme de leurs satisfactions

---

<sup>85</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 10.

<sup>86</sup>« Nous ne voulons pas évoquer, ce soir-là les dangers dont nous sentons bien que le filet se resserre autour de nous. Comment échapper pendant des mois, peut-être des années, aux investigations de la Gestapo, aux conséquences de la moindre erreur, à la fatigue physique sinon morale qui pèse sur nous ? Ce qu'il faut, c'est se dépouiller de toute imagination, vivre dans l'heure qui passe en se gardant d'aller à la découverte de l'avenir ». C. Pineau, *La simple vérité*, p. 275.

<sup>87</sup>C. Pineau, *La simple vérité*, p. 316.

<sup>88</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 3, la Contemporaine, « Historique de l'activité du groupe Brie et France commandé par le commandant Henri Bouteiller ».

<sup>89</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 10.

<sup>90</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 11.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

profondes<sup>91</sup> ». Ces sentiments apparemment antinomiques, angoisses et satisfactions profondes, constituent la contradiction d'une vie menée sur le fil du rasoir mais paradoxalement libératrice, au point que Stéphane Hessel évoque une « liberté dans le clandestin<sup>92</sup> ».

Ainsi, entre clandestinité et illégalité, entre angoisse et aventure, il ressort de la vie clandestine qu'elle reste, pour chacun de ceux qui l'ont expérimentée, une expérience unique et intransmissible, à l'origine d'une identité spécifique<sup>93</sup>. « La Résistance française a été l'œuvre d'une poignée d'hommes<sup>94</sup> », d'une minorité ; mais elle a surtout été le fait « d'une élite<sup>95</sup> », une période inoubliable. « Oublier ? Que pourrais-je oublier jamais ? écrit Marie-Madeleine Fourcade. C'était inoubliable, cette camaraderie, cet entrain, cette fureur de vouloir à tout prix être chez soi en France<sup>96</sup> ».

Renseigner en France occupée, c'est donc d'abord apprendre à vivre hors-la-loi, acquérir des réflexes et des habitudes liés à la vie clandestine et au monde de l'illégalité. C'est ensuite un travail exigeant de recueil de l'information et d'élaboration du renseignement, à l'origine duquel se trouve l'agent.

---

<sup>91</sup>F. Wetterwald, Avant-propos, *Vengeance...*, p. 7.

<sup>92</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 116.

<sup>93</sup>« L'expérience de la Résistance crée le sentiment d'une identité propre », affirme Cécile Vast.

C. Vast, *L'identité de la Résistance*, p. 18.

<sup>94</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 12, Compte-rendu du 1<sup>er</sup> congrès du CFV, 25 mai 1946.

<sup>95</sup>F. Wetterwald, Avant-propos, *Vengeance...*, p. 7.

<sup>96</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé...*, p. 447.

## B. De l'information brute au renseignement stratégique : l'agent au cœur du processus de renseignement

### 1. Quelle information recueillir ?

#### a. Un renseignement de guerre

Dans le colloque consacré à l'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis des années 1930 aux années 1960, Paul Paillole<sup>97</sup>, appelé à donner son témoignage sur les années de la seconde Guerre mondiale, s'adresse en ces termes aux organisateurs du colloque : « L'expression "renseignement militaire" que vous avez donnée à ce programme est peut-être impropre [...]. Elle apparaît restrictive. L'expression qui me paraît plus opportune [...] serait plutôt *le renseignement d'intérêt militaire et national*, car c'était bien ce que nous recherchions avec des moyens dérisoires<sup>98</sup> ». Cette rectification peut s'appliquer au travail fourni par les réseaux de renseignement résistants, tant la variété des informations recueillies par leurs agents est grande.

Si Sébastien Albertelli délimite le champ de recherches à trois grands ensembles – les renseignements militaires, les renseignements politiques et économiques et les renseignements sur les personnes<sup>99</sup> – un document du réseau Turma, intitulé « Recherche de renseignements », destiné « aux agents régionaux », afin de les orienter dans la collecte d'informations, permet d'appréhender le travail de renseignement des agents de Turma tel qu'il est effectué au cœur même du réseau<sup>100</sup>. Les renseignements à recueillir sont ainsi divisés en quatre grandes catégories : « Les renseignements d'ordre strictement militaire, les renseignements d'ordre civil et administratif, les renseignements d'ordre

---

<sup>97</sup>Grande figure du renseignement d'avant-guerre, Paul Paillole, chargé du contre-espionnage allemand, met en place en 1940 une double structure de contre-espionnage, l'une officielle, menant la lutte contre toutes les menées antinationales (BMA), l'autre clandestine, camouflée au sein des Travaux Ruraux (TR), qui poursuit une activité anti-allemande. P. Paillole, *Services spéciaux : 1935-1945*, 1978.

<sup>98</sup>P. Paillole, « Témoignage », dans O. Forcade, J. Frémeaux, GH. Soutou (dir.), *L'exploitation du renseignement...*, p. 123.

<sup>99</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 139-146.

<sup>100</sup> Cf. Pièces justificatives, Document 4, « La recherche de renseignements : former l'agent », p. 510.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

industriel, et les renseignements concernant la circulation et les communications<sup>101</sup> ». Pour chacune de ces catégories, est ensuite détaillé l'ensemble des éléments à recueillir pour fournir un renseignement complet.

Les renseignements militaires, tout d'abord, concernent les troupes stationnées dans la région – leur identification, leur armement et matériel, les lieux de cantonnement, les différents dépôts qui leur sont rattachés – mais également tous les éléments relatifs aux diverses installations allemandes, que ce soit la présence et la nature de fortifications, les positions des poste radio, et à l'administration des troupes d'occupation<sup>102</sup>. Cette première catégorie des renseignements militaires, présentée ici volontairement de manière très générale, se divise en réalité en une multitude d'éléments spécifiques relatifs aux trois armes que sont l'armée de terre (la *Wehrmacht*), l'armée de l'air (la *Luftwaffe*), et la marine (la *Kriegsmarine*)<sup>103</sup>.

Un compte-rendu sur l'activité de Turma dans la Nièvre présente ces renseignements militaires comme prenant « évidemment la plus grande place », et distingue par exemple deux grandes catégories en leur sein : les renseignements relatifs aux troupes et diverses positions allemandes, et les renseignements concernant les transports militaires, qu'ils soient physiques ou « immatériels », applicable aux trois armées<sup>104</sup>.

Les renseignements politiques et économiques, ensuite, constituent également une part importante du travail de recherche des agents des réseaux. D'utilité moindre au début de la guerre, ils prennent de plus en plus de place en perspective d'un débarquement allié et d'un rétablissement de l'autorité républicaine en France, et permettent au BCRA de mesurer et suivre, tout au long du conflit, l'opinion française et la situation économique

---

<sup>101</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, « Recherche de renseignements, destiné aux agents régionaux ».

<sup>102</sup>Ces éléments, présents dans le document adressé aux agents régionaux, se retrouvent également dans les directives envoyées de Londres : Arch. nat., 171 MI 11, dossier 5, « Considérations générales sur la recherche des renseignements », BCRA, Londres, 3 avril 1943.

<sup>103</sup>Un plan de travail envoyé au réseau Phalanx mentionne ainsi l'envoi d'un « questionnaire général s'étendant à l'armée, à la marine, l'aviation... ». Arch. nat., 171 MI 1, *Livre blanc du BCRA*, Chapitre II, Annexe 2, « Plan de travail du réseau Phalanx ».

<sup>104</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 6, La Contemporaine, Compte-rendu sur Turma dans la Nièvre.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

sur le territoire métropolitain<sup>105</sup>. Le même rapport sur le renseignement dans la Nièvre en explicite par exemple un but parmi d'autres : « Il s'agissait de savoir quelles étaient les possibilités de noyautage des administrations françaises (préfectures, gendarmeries, postes...)»<sup>106</sup>. Inclus dans cette catégorie, se retrouvent donc aussi les renseignements d'ordre industriel, d'ordre civil et administratif, et concernant la circulation évoquée plus haut, qui constituent une large part du travail quotidien des agents de renseignement.

Enfin, une troisième catégorie de renseignements regroupe les renseignements « sur les personnes », c'est-à-dire essentiellement les informations devant servir, à Londres, à la section de Contre-Espionnage créée en décembre 1941<sup>107</sup>. Ce sont « les renseignements dits de Police » évoqués par le chef départemental de Turma dans la Nièvre, destinés à assurer la sécurité des membres des réseaux en dénichant les collaborateurs et anticipant les descentes de la Gestapo<sup>108</sup>. Un important document, intitulé « Renseignements sur l'état-major français de Todt » est ainsi fourni à Londres par le réseau Turma, contenant des indications nombreuses, fournies et précises sur le personnel dirigeant de cette organisation, pour toute la France<sup>109</sup>.

Ainsi, mêlant quotidiennement ces grandes catégories de renseignement, se subdivisant elles-mêmes en une quantité de sous-parties également compartimentées, c'est plus généralement un renseignement de guerre que pratiquent les agents des réseaux de Résistance, tout renseignement, en temps de guerre, et plus particulièrement de guerre larvée et souterraine, revêtant un caractère militaire<sup>110</sup>.

---

<sup>105</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 142.

<sup>106</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 6, La Contemporaine, Compte-rendu sur Turma dans la Nièvre.

<sup>107</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Création de la section de Contre-Espionnage », 16 décembre 1941.

S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 145.

<sup>108</sup>Arch. nat., 171 MI 7, « Note sur la présentation des renseignements concernant des individus », SR, 16 décembre 1941.

<sup>109</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 21b, « Renseignements sur l'état-major français de Todt ».

Un autre dossier recense en outre une « Liste des services d'occupation », pièce 21c.

<sup>110</sup>Le *Livre blanc du BCRA* note ainsi que tout renseignement économique et politique a sa valeur dans la mesure seulement où les faits politiques et économiques ont une influence directe sur le cours de la guerre. Arch. nat., 171 MI 1, Partie II, Chapitre 12, Le montage du réseau Phratricie.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

### *b. Des besoins multiples : les différents niveaux de renseignement*

À cette première catégorisation des renseignements, se superpose ensuite une différence d'échelle du renseignement, que l'on peut classer en renseignements tactiques, stratégiques ou opérationnels suivant leur objet<sup>111</sup>, et qui suit en réalité le cours de la guerre<sup>112</sup>. Ainsi, les agents recueillent en premier lieu un renseignement de combat dans la lutte qui oppose les Britanniques à la *Luftwaffe* lors de la campagne d'Angleterre<sup>113</sup>. On se souvient que c'est elle qui suscite l'émergence de l'agent de renseignement intérieur comme figure inédite et la création, depuis Londres, de réseaux de renseignement sur le territoire national, qui ont alors pour but primitif le recueil d'informations sur les aérodromes et ports français<sup>114</sup>, afin de faire pencher le combat en faveur de l'Angleterre<sup>115</sup>.

Cette victoire acquise, le renseignement entre ensuite dans une ère de masse, destiné à influencer sur le cours, non plus d'un combat, mais de l'ensemble de la guerre. À partir de ce moment-là, il se diversifie afin de fournir à l'état-major de la France libre, et plus largement au commandement allié, toutes les informations concernant la situation en zone occupée. Sébastien Albertelli écrit ainsi : « Le renseignement n'est pas une fin en soi [...]. Les renseignements industriels et militaires permettent au BCRA d'élaborer études et plans<sup>116</sup> », et la préparation d'un débarquement allié sur le territoire

---

<sup>111</sup>F. Guelton distingue ainsi plusieurs niveaux de renseignement en temps de guerre, allant « du global à l'individuel », avec des renseignements tantôt stratégiques, opérationnels et tactiques selon le niveau auquel il est pratiqué et l'échelle d'influence qui dépend de lui : influence sur le cours de la guerre, de la campagne, d'une bataille décisive, du combat ou du combat individuel. F. Guelton, *Pourquoi le renseignement...*, p. 23.

<sup>112</sup>O. Forcade, « Techniques du Renseignement », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...* p. 755. Y est relevé « l'apport omniprésent des réseaux de renseignement sur le plan tactique et opérationnel, et parfois déterminant dans l'exécution des plans stratégiques d'intoxication ».

<sup>113</sup>J. de l'Espinois, « Bataille d'Angleterre », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 34.

<sup>114</sup>Ces derniers sont les points de départ des unités allemandes bombardant l'Angleterre.

<sup>115</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 140.

<sup>116</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 158.



## Chapitre V. Renseigner en France occupée

métropolitain, imaginée dès le début de l'année 1942 à Londres<sup>117</sup>, ne fait que confirmer l'impérieuse nécessité d'un renseignement désormais stratégique.

Sur le terrain, enfin, le renseignement revêt une dimension purement opérationnelle, et c'est plus particulièrement le cas avec l'exemple de Turma, réseau de renseignement agissant en contact étroit avec les corps francs de Vengeance ou la section spéciale. Si l'essentiel des informations recueillies par Turma intéressent les commandements français libre et allié d'un point de vue stratégique, un certain nombre sont recueillies dans le cadre d'une lutte immédiate et quotidienne. Les renseignements de personne, par exemple, s'ils présentent un intérêt aux yeux de l'état-major londonien, dans le vaste cadre du noyautage des administrations, sont, au sein du réseau, un moyen de repérer, pour les organismes d'action, les collaborateurs dangereux à éliminer. C'est le cas du « traître » Brière<sup>118</sup>, repéré par des membres du sous-réseau Arc-en-Ciel comme Fernand Arsène<sup>119</sup>, qui est abattu au début du mois de mai 1944<sup>120</sup>. De la même manière, *Dominique*, cheffe de sous-réseau, ayant repéré en novembre 1943 le traître *Vitry* au sein de son organisation, fournit ce renseignement à la section spéciale et aux corps francs, afin qu'ils se chargent de l'éliminer<sup>121</sup>. Un compte-rendu des corps francs mentionne cette interactivité, et l'utilisation immédiate des renseignements à Turma : « Visite d'une femme du SR, *Dominique*. Un traître s'est glissé dans l'organisation. Il s'agit du dénommé Vitry. Le conseil de guerre des corps francs Vengeance l'a condamné à mort<sup>122</sup> ».

---

<sup>117</sup>Ainsi, selon S. Albertelli, le BCRA crée en mars 1942 une section d'études (A/EC) afin de « préparer l'action destinée à soutenir le débarquement allié ». S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 195.

<sup>118</sup>Il s'agirait du chef de la Gestapo française de Caen et sa région.

<sup>119</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 40, Rapport, Fernand Arsène, 2 août 1944. « Avec le groupe Arc-en-Ciel, nous monterons l'affaire qui permettra d'abattre le traître Brière ».

<sup>120</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 186, « Déclarations », de Jean Héron, 2 septembre 1944.

<sup>121</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité du sous-réseau Dominique, Marc Le Guillerme.

<sup>122</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-5, dossier 6, La Contemporaine, « Activité des corps francs de Lagny ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Ainsi, simultanément stratégique, tactique ou opérationnel, le renseignement de guerre revêt, à tous les niveaux, une importance décisive par l'influence qu'il exerce sur le cours du conflit<sup>123</sup>.

### *c. Le temps court et le temps long de la guerre*

Recoupant enfin cette deuxième distinction, le renseignement s'appréhende en fonction de son usage, qu'il soit différé ou immédiat, c'est-à-dire qu'il soit général – stratégique –, ou urgent – tactique ou opérationnel<sup>124</sup>. Le règlement J des corps francs Vengeance, relatif au renseignement, distingue ainsi « les renseignements généraux, dont la recherche est plus spécialement confiée au SR<sup>125</sup> », et les renseignements militaires à double but, « but immédiat, afin d'effectuer des coups de main dès maintenant », et « but plus lointain, en vue de l'action décisive<sup>126</sup> ». Et si cette distinction est établie ici en séparant SR (Turma) et 2<sup>e</sup> bureau des corps francs, dont les membres, dans les faits, sont les mêmes, la réponse londonienne au premier courrier de Turma la relève également pour le seul réseau de renseignement : « Turma ne se servira de télégrammes que pour les renseignements à exploitation immédiate [...]. Toutes autres informations, documents et comptes-rendus seront assemblés en courriers numérotés<sup>127</sup> ». De nombreux télégrammes comme d'importants rapports, présents dans les fonds de Turma témoignent d'ailleurs de ce double emploi, de cette double facette du renseignement, à but tantôt immédiat, tantôt différé. Un télégramme non daté réclame ainsi « Nécessaires renseignements sur troupes dans les îles de la Manche. Prière identifier troupes Saint-Malo, Quimperlé, Hennebont, Redon et Rennes<sup>128</sup> », tandis que le rapport fourni par *Dominique* au terme de son enquête

---

<sup>123</sup>O. Forcade, SY. Laurent, *Secrets d'État...*, p. 32 : « On distingue les niveaux de renseignement opérationnels et tactiques s'appliquant à une zone de front voire une région entière du renseignement stratégique ».

<sup>124</sup>Dès le 28 avril 1941, le colonel Passy théorise cette distinction entre l'activité à résultats immédiats et l'activité à résultats différés dont son SR a la charge. C. Passy, *Mémoires du chef...*, Mémorandum remis au général de Gaulle sur l'activité du SR, 28 avril 1941.

<sup>125</sup>L'expression SR désigne ici le réseau Turma.

<sup>126</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 7, La Contemporaine, « Règlement J relatif à la recherche des renseignements militaires ».

<sup>127</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef de réseau ».

<sup>128</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, Télégrammes Ploermel.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

à la LVF expose dans le détail la vie, les effectifs, le fonctionnement et le moral des membres de la légion<sup>129</sup>.

Ainsi, l'agent de renseignement, sur le terrain, est chargé de recueillir tout ce qui, de près ou de loin, parfois même de très loin, concerne le cours de la guerre. Il a en fait recours à un renseignement qui se doit d'être à la fois permanent, et précis. « Ce qui vous paraîtra négligeable, confie ainsi le général Lee, grand organisateur des réseaux de renseignement en Europe, à Christian Pineau à Londres<sup>130</sup>, par exemple la description d'une unité allemande transitant dans une gare, un certain jour à une certaine heure, nous donne des indications précieuses sur les mouvements de l'ennemi<sup>131</sup> ». Dans le contexte de la seconde guerre mondiale, tout renseignement recueilli revêt alors une valeur considérable, à condition qu'il réponde à certains critères fondamentaux. Ce faisant, il place l'agent au cœur de la lutte que mènent les Alliés contre les forces de l'Axe, à l'origine du processus de renseignement résistant.

## 2. L'agent et l'information

### *a. Des directives et des adjuvants*

*Des consignes strictes* – Dès sa création en effet, le service de renseignement de la France libre donne une définition stricte du renseignement conditionnant sa valeur. Une note du 10 décembre 1941 sur la section de renseignement du SR est très explicite à ce sujet :

« Tout renseignement communiqué doit pouvoir obéir à la règle suivante. Il faut : des sources, des faits, des dates, des lieux.

---

<sup>129</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « LVF », 14 mai 1943.

<sup>130</sup>C. Pineau, *La simple vérité...*, p. 175.

<sup>131</sup>Joseph Campana, chef de sous-réseau à Jade-Fitzroy, apporte un témoignage exemplaire à ce sujet : « Il y a l'histoire du cheminot qui nous donnait tous les relevés de tout ce qui se passait sur la ligne France-Italie. C'était utile, mais qu'est-ce que ça m'embêtait ! Parce qu'il fallait taper, chaque mois, les rapports avec un doigt ou deux. C'était un truc extraordinaire ! On aurait été des professionnels, on aurait vendu des sommes folles un truc comme ça. C'était vital avec ça parce qu'avec le numéro des wagons, on savait exactement ce que les trains pouvaient transporter, si c'étaient des chevaux ou des hommes ». A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 110.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Tout renseignement qui ne correspond qu'à une partie de ces quatre éléments est un renseignement incomplet qui perd totalement sa valeur. Une information qui ne précise pas la valeur de la source doit être assimilée à un ragot. Une information sans date ne vaut rien<sup>132</sup> ».

Le plan de travail du réseau Phalanx, établi en 1942 lors de la venue à Londres de Christian Pineau, reprend également ces directives : « Toute information doit répondre aux questions où, quand, qui, quoi, et comment. Elle doit comporter des dates, des sources, des lieux, des faits<sup>133</sup> ».

L'exactitude et la précision sont ainsi les deux principaux critères sur lesquels se fondent la valeur d'une information. Distinguant les agents d'action et de renseignement, une note londonienne établit justement cette différenciation sur la précision : les agents d'action sont habitués à concevoir les choses dans leur ensemble, plus qu'à examiner le détail, « alors que seuls les détails et les précisions intéressent le renseignement<sup>134</sup> ». C'est donc uniquement dans cette optique que les agents de renseignement sont invités à travailler par Londres : « Tout agent devra donc se pénétrer de la nécessité première de la précision », lit-on dans un autre texte du BCRA. « Un renseignement, même ayant une grande portée, devra, s'il reste vague, être recoupé et précisé. Il n'aura pas en lui-même un intérêt immédiat<sup>135</sup> ». Ainsi, bien loin de recueillir simplement une information, l'agent de renseignement doit effectuer un travail méticuleux, exigeant si besoin de revenir aux sources de chaque information pour en donner le détail le plus précis possible. La note de renseignement de Turma adressée aux agents régionaux, déjà évoquée, reprend à son compte ces directives de Londres qu'elle impose aux agents de Turma : « Dans l'établissement des rapports, la plus grande précision est indispensable<sup>136</sup> ». Et le colonel Bernis, ancien du renseignement, lors d'un entretien avec Marie-Madeleine Fourcade,

---

<sup>132</sup>Arch. nat., 171 MI 7, « Note sur la section de renseignement », Londres, SR, 10 décembre 1941.

<sup>133</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Plan de travail du réseau Phalanx ».

<sup>134</sup>Arch. nat., 171 MI 8, « Note sur les missions », BCRAM, SR, 9 juin 1942.

<sup>135</sup>Arch. nat., 171 MI 11, « Considérations générales sur la recherche de renseignements », BCRA, A/EC, Londres, 3 avril 1943.

<sup>136</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, « Recherche de renseignements, destiné aux agents régionaux ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

souligne l'importance de la précision dans le processus de recueil des renseignements, qu'il définit comme « des parcelles de certitude », grâce auxquelles on peut arriver « à communiquer la Certitude avec un grand C, *the strong evidence* des Anglais, indispensable à l'utilisation du Renseignement par le chef de guerre<sup>137</sup> ».

Ces directives très générales sur la nature même du renseignement sont complétées, sur le terrain, par de nombreuses consignes fournies à chaque réseau et chaque agent, ainsi que des conseils d'amélioration apportés en réponse à chacun des courriers et rapports transmis par le chef de réseau. C'est le cas par exemple, nous l'avons vu, de la réponse de Londres au premier courrier de Turma, mais il est intéressant de constater qu'en juin 1943, c'est cette fois le réseau lui-même qui demande au commandement des directives afin d'améliorer son action. « Nous n'avons pas reçu la moindre critique, ni la moindre orientation », peut-on lire dans un « rapport concernant le fonctionnement du SR Turma<sup>138</sup> ».

*Des questionnaires précis* – Et si le réseau peut ainsi compter sur les directives et consignes envoyées par Londres, l'agent, de son côté, est également orienté dans son action par l'intermédiaire de questionnaires de renseignement très détaillé, produits à tous les niveaux de la chaîne du renseignement.

L'agent, dans sa quête d'informations, peut ainsi s'appuyer sur des questionnaires généraux comme spécialisés, produits à Londres par les 2<sup>e</sup> bureaux français libres de chaque arme, et transmis aux chefs de réseau par l'intermédiaire du BCRA<sup>139</sup>. « Un questionnaire général s'étendant à l'armée, à la marine, l'aviation, l'économie, la politique et l'administration sera remis au chef du réseau et conservé par lui<sup>140</sup> », tandis que des questionnaires précis sont à répartir en fonction des secteurs. C'est le cas par exemple des questionnaires Marine, très détaillés, dont les plus intéressants sont le « Questionnaire à

---

<sup>137</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 48.

<sup>138</sup>Arch. nat., 171 Mi 33, « Rapport concernant le fonctionnement du SR Turma, du groupement Ceux de la Libération », LIBE 37/1, 5 juin 1943.

<sup>139</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 142.

<sup>140</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Plan de travail du réseau Phalanx ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

l'usage de l'informateur<sup>141</sup> », et le « Guide côtier de l'informateur<sup>142</sup> ». Le but de ces questionnaires est de permettre l'orientation dans la recherche du renseignement – orientation qui est la première étape du cycle du renseignement – et la vérification qu'aucune information n'a été négligée<sup>143</sup>. Évoquant les instructions reçues de la France libre, Victor Dupont précise ainsi que le réseau reçoit, à chaque courrier, des « questionnaires détaillés en plusieurs exemplaires, questionnaires variables portant sur : SNCF, aviation, mouvements de troupes, agents de l'ennemi<sup>144</sup> ».

Adaptés à l'informateur, à l'agent principal comme au chef de réseau, les questionnaires généraux visent un objectif plus grand :

« Le but de ce questionnaire est triple, résume l'introduction de l'un d'entre eux. En premier lieu, il doit indiquer aux chefs de réseaux de renseignement l'orientation générale à apporter à leurs recherches, et les priorités des informations à obtenir. En second lieu, il doit orienter les chefs de région avec le plus de précision possible sur la manière de faire faire des recherches par leurs agents, afin que ceux-ci transmettent des renseignements complets.

En dernier lieu, il doit permettre aux agents locaux d'effectuer avec le plus de précision et d'exactitude possible les enquêtes dont les chargent leurs chefs et les comptes-rendus réguliers qu'ils leur envoient sur le secteur où ils travaillent<sup>145</sup> ».

Ainsi, s'ils sont un moyen d'obtenir un rendement plus qualitatif, les questionnaires sont établis en premier lieu afin de venir en aide aux agents, qui apparaissent ici comme les premiers destinataires de ces orientations, au cœur du renseignement. Cet élément, s'il peut sembler anodin, n'en est pas moins révélateur de l'enjeu majeur que représente l'agent de renseignement au sein de la guerre secrète, en tant qu'élément déclencheur de la chaîne que devient ensuite le réseau de renseignement. Au questionnaire précité en

---

<sup>141</sup>Arch. nat., 171 MI 11, « Questionnaire à l'usage de l'informateur » et « Guide côtier de l'informateur ».

<sup>142</sup>M. Lacousse, « Archives du 2<sup>e</sup> bureau de l'état-major de la Marine, 1939-1945 », dans O. Forcade, J. Frémeaux, GH. Soutou (dir.), *L'exploitation du renseignement...*, p. 49-62.

<sup>143</sup>Arch. nat., 171 MI 11, « Questionnaire à l'usage de l'informateur ».

<sup>144</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, « Commission d'homologation des FFC, Turma-Vengeance », 17 février 1958.

<sup>145</sup>Arch. nat., 171 MI 11, « Questionnaire ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

effet, la France libre joint un « fascicule pour agent local comprenant les principales questions à poser à un agent qui se trouverait à même d'observer l'ennemi dans l'une des positions ci-dessous : localité occupée, gare, port, zone côtière, usine, centrale...<sup>146</sup> ».

À l'échelle de Turma, des questionnaires sont également établis par la centrale afin d'orienter les recherches des agents. Albert Rabine, agent de renseignement évoluant entre Turma et Vengeance-action<sup>147</sup>, évoque ainsi « un questionnaire établi par le mouvement Vengeance, sur lequel figurait de nombreuses demandes de renseignements<sup>148</sup> », et Étienne Pétrovitch, membre du sous-réseau Le Foc, mentionne également « des listes de renseignements à fournir » que lui remettaient ses chefs<sup>149</sup>. Roger Teyssou, du sous-réseau Noé, indique quant à lui que, « suite à une circulaire de juillet 1943 concernant les *Kommandanturen*, Gestapo, *Feldgendarmarie*, etc. », il transmet les adresses exactes de ces administrations, avec mention de leurs effectifs. Il aurait aussi fait parvenir à son chef un courrier au sein duquel « se trouvait une réponse à un questionnaire aviation<sup>150</sup> ». Le règlement J du mouvement, relatif à la recherche de renseignements militaires, est ainsi un exemple abouti de questionnaire interne à destination de l'agent, qui expose dans le détail les renseignements à recueillir<sup>151</sup>. Ainsi, à l'échelle de Turma comme de chacun de ses sous-réseaux, l'agent est accompagné et orienté dans le recueil de l'information dont il a la charge.

Par conséquent, l'agent de renseignement, peut s'appuyer sur une quantité de directives, de conseils, d'orientations et de demandes de renseignements dans la recherche

---

<sup>146</sup>Un fascicule détaillé est établi pour chacun de ces sujets : Fascicule A (localité occupée), D (dépôt), F (port), G (gare), N (centrale électrique ou thermique) K (zone côtière), U (usine), Z (aérodrome). Arch. nat., 171 MI 11, Fascicules.

<sup>147</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 286.

<sup>148</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, Rapport d'activité complet, Albert Rabine, 9 avril 1945.

<sup>149</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, « Résumé de mon activité dans la Résistance », Étienne Pétrovitch, 19 septembre 1945.

<sup>150</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 258, Rapport sur l'activité de Roger Teyssou alias *Victor*.

<sup>151</sup> Cf. Pièces justificatives, Document 2, « Orienter les agents : un règlement interne témoin d'une spécificité », p. 502.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

d'informations qu'il initie, et de laquelle dépend toute la chaîne du renseignement résistant.

### *b. Le recueil de l'information*

« Tous les subterfuges sont bons pour recueillir des renseignements, écrit avec justesse Alya Aglan. Cela peut aller des trajets de repérage à bicyclette jusqu'à l'embauche sur un chantier de l'organisation Todt<sup>152</sup> ». De l'observation directe à l'infiltration, en passant par l'utilisation de sources inconscientes, les agents de renseignement de Turma ont recours à des méthodes variées pour parvenir à leurs fins.

Tout d'abord, les historiens du renseignement soulignent l'importance du renseignement humain dans la conduite des opérations de la seconde Guerre mondiale, accordant ainsi à l'agent de renseignement toute la place qui lui est due<sup>153</sup>. RV. Jones, chef des services scientifiques de Grande-Bretagne au cours du conflit, affirme après la guerre : « Si l'on prend en compte l'immense effort de la Résistance en Europe occupée, il faut admettre que la majeure partie du renseignement dépend encore de l'observation humaine<sup>154</sup> ». L'omniprésence du vélo dans l'imaginaire de la Résistance en est d'ailleurs un bon témoignage<sup>155</sup>. Adrien Bories, secrétaire de la centrale de Turma, puis agent de renseignement du sous-réseau Noé en 1944, enfourche ainsi sa bicyclette, non seulement pour recueillir les renseignements auprès de ses différents indicateurs, mais aussi afin de rechercher lui-même l'information à chaque nouvelle demande de renseignement. Chargé, en mai 1944, de déceler un terrain d'aviation camouflé de chasseurs allemands, voici comment il s'y prend pour mener à bien sa mission : « Je me mis à prospecter la campagne aux alentours des villages de Miserey, Le Vieil Évreux, Saint-Luc... je fouillai les bois, la

---

<sup>152</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 59.

<sup>153</sup>O. Forcade, SY. Laurent, *Secrets d'État...*, p. 112 : « La collecte humaine de renseignement est demeurée indispensable tout au long du conflit ».

O. Forcade, « Techniques du renseignement », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), p. 755 : « C'est ici l'intensité et la permanence du renseignement humain dans la Résistance française qui frappent ».

<sup>154</sup>D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 260.

<sup>155</sup>On se souvient du jeune Aimé Charpentier, qui n'hésite pas à faire en moyenne 100 km par jour afin de recueillir tous les renseignements qu'il peut.



## Chapitre V. Renseigner en France occupée

plaine, rien. Un soir, alors que je remontai la vallée d'Eure, à la sortie du village de Sassey, je repérai un poste de DCA18 camouflé en bordure de la route dans un champ de blé ». En suivant les fils électriques partant de ce poste, Adrien Bories parvient à trouver la base, camouflée dans un tunnel artificiel<sup>156</sup>.

Une autre méthode fréquemment utilisée par les agents pour le recueil du renseignement, et complémentaire de l'observation directe, est celle de l'infiltration au sein des zones à prospector, car « il n'y a pas d'espionnage sans accès<sup>157</sup> ». Si pour certains, recrutés à l'intérieur même de ces zones alors qu'ils y occupent déjà une fonction, le travail consiste en une observation directe simple, d'autres agents n'hésitent pas à infiltrer l'objectif afin de se trouver au plus près du renseignement. Ainsi, Robert Laurent, agent P1 du sous-réseau Arc-en-Ciel<sup>158</sup>, profite de son emploi de représentant d'extincteurs dans une grande entreprise parisienne, pour « s'introduire auprès de quantité de personnages allemands et de Français suspects sans attirer l'attention<sup>159</sup> », tandis qu'Alphonse Pasco, membre important du sous-réseau Noé<sup>160</sup>, après de nombreuses missions, prend « sur ordre la position d'interprète d'un détachement de la division SS Adolf Hitler sur les arrières du front de Normandie » en 1944, accomplissant ainsi « un travail de renseignement important<sup>161</sup> ».

La pénétration directe de l'objectif, qui demande plus d'audace encore, est également employée par les agents de Turma. François Murielle par exemple, du sous-réseau Arc-en-Ciel, entre dans les *Soldatenheim*<sup>162</sup> habillé en uniforme allemand, obtenant ainsi de

---

<sup>156</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 25.

<sup>157</sup>A. Dulles, *La technique du renseignement...*, p. 81.

<sup>158</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P1 du réseau Turma-Vengeance ; feuillet 61. Robert Laurent est un des rares agents du sous-réseau Arc-en-Ciel à être reconnu au sein de Turma.

<sup>159</sup>Il fournit ainsi des renseignements sur les membres du Majestic, les casernes militaires de Paris... Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 3, La Contemporaine, Rapports concernant l'activité de Robert Laurent.

<sup>160</sup>« Un des plus remarquables résistants de l'Eure. Agent de SR particulièrement doué et entreprenant, fournit d'une manière constante des renseignements précieux ».

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur portant concession de la Médaille militaire en faveur de Alphonse Pasco, 24 octobre 1948.

<sup>161</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution de la Médaille de la Résistance en faveur de Alphonse Pasco.

<sup>162</sup>Il s'agit des casernes de soldats allemands.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

précieux renseignements sur les mouvements de troupe comme sur les nouvelles armes<sup>163</sup>, et Alphonse Pasco, encore lui, réussit, « déguisé en ouvrier, à pénétrer dans les centraux téléphoniques de la *Luftwaffe* en Normandie<sup>164</sup> », et en rapporte les plans des appareils de transmission en code après avoir détourné les télégrammes destinés aux aérodromes du secteur.

Mais Sébastien Albertelli souligne très justement que « la recherche de renseignements n'implique pas systématiquement l'espionnage<sup>165</sup>, et l'agent de renseignement dispose également d'autres moyens d'observation, comme « la conversation, ou l'étude de la presse<sup>166</sup> ». Une note sur la section de renseignement du SR, de décembre 1941, précise ainsi qu'un renseignement peut être de source directe, « c'est-à-dire vu par l'agent lui-même », ou « reçu par intermédiaire », auquel cas c'est la valeur de l'intermédiaire qui mesure la valeur du renseignement<sup>167</sup>. L'agent peut donc avoir recours à des sources, conscientes ou non de l'emploi qui est fait d'elles, l'amenant à fournir des informations « de deuxième ou de troisième main<sup>168</sup> » qu'il doit vérifier, et le cas échéant, compléter. Il peut enfin s'appuyer sur la presse locale, et compter particulièrement sur l'appareil de propagande allemande, qui en dit bien souvent plus qu'il ne devrait<sup>169</sup>. Le BCRA attire ainsi l'attention de ses informateurs « sur l'intérêt que présentent souvent des circulaires ou documents dont le texte lui-même est de peu d'importance », qui ne sont donc pas cachées soigneusement aux civils. « Par exemple, la liste seule des destinataires d'une circulaire banale indiquant la date d'une représentation théâtrale ou autre peut

---

<sup>163</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-14, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution de la Croix de guerre avec citation à l'ordre de la brigade en faveur de François Muriell.

<sup>164</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Médaille de la Résistance en faveur de Alphonse Pasco.

<sup>165</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 129.

<sup>166</sup>M. Lacousse, « Archives du 2<sup>e</sup> bureau de l'état-major de la Marine, 1939-1945 », dans O. Forcade, J. Frémeaux, GH. Soutou (dir.), *L'exploitation du renseignement...*, p. 57.

<sup>167</sup>Arch. nat., 171 MI 7, « Note sur la section de renseignement », Londres, SR, 10 décembre 1941.

<sup>168</sup>Arch. nat., 171 MI 11, « Considérations générales sur la recherche des renseignements », Londres, BCRA, A/EC, 3 avril 1943.

<sup>169</sup>« Pour effectuer leurs recherches de renseignements, les agents acquièrent un petit fascicule officiel (vendu dans une librairie du quartier latin), sur lequel étaient consignées toutes les descriptions des uniformes, écussons et grades portés dans les trois armes de l'armée allemande ». J. Médrala, *Les réseaux de renseignement...*, p. 65.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

fournir des indications très utiles<sup>170</sup> ». De la même manière, tous les agents de renseignement de la Résistance, et ceux de Turma avec eux, ont utilisé les dépliants édités par Chassany & Cie au 50 quai de Jemmapes, à Paris, « pour se familiariser avec les uniformes et insignes des troupes allemandes », comme en témoigne Roger Teyssou<sup>171</sup>.

« Comment reconnaître un chasseur d'un bombardier en piqué ? Un uniforme de l'artillerie antiaérienne d'un uniforme de l'artillerie côtière ? Un véhicule d'État-major de la *Wehrmacht* de son équivalent de la SS ? À ce titre, les très démonstratifs services de propagande du régime nazi se révèlent de précieux adjouvants. Leur documentation prolifique, soignée et facile à obtenir, est très appréciée par les espions improvisés<sup>172</sup> ».

### *c. Un travail ardu*

La récolte du renseignement, quelle que soit les formes qu'elle prend, n'en demeure pas moins un travail difficile, dans lequel il n'est pas donné à tout le monde d'exceller. Jean Lemoine, interrogé par Alya Aglan, explique ainsi que, contrairement à la guerre traditionnelle, le renseignement exige un certain nombre de qualités de l'agent. « Moi, dit-il, j'étais pour le renseignement, pour l'espionnage proprement dit. La bagarre à coups de pistolet ou de fusils-mitrailleurs, c'est celui qui a le plus de munitions ou d'armes qui va gagner, alors que nous, c'est le type qui est le plus malin qui va réussir à rouler l'autre, à avoir l'autre<sup>173</sup> ».

Exigeant effectivement des qualités de ruse, d'audace et de courage, le renseignement, s'il est présent en chaque infime évènement dans un contexte de guerre totale, représente une entreprise ardue, l'agent devant s'effacer devant l'information recueillie, nous le verrons. « Les renseignements, témoigne Joseph Campana, du réseau Jade-Fitzroy, c'est très dur à obtenir, et il faut s'empêcher d'interpréter les renseignements. La personne qui renseigne

---

<sup>170</sup>Arch. nat., 171 MI 11, « Considérations générales sur la recherche des renseignements », Londres, BCRA, A/EC, 3 avril 1943.

<sup>171</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 258, Rapport sur l'activité de l'agent Teyssou alias *Victor*.

<sup>172</sup>E. Debruyne, *C'était Tégal...*, p. 115.

<sup>173</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 227.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

vous donne toujours son appréciation du renseignement. Or, ce n'est pas ça qui compte<sup>174</sup> ». Le recueil du renseignement constitue en effet la première étape d'une chaîne bien plus longue que l'agent active, mais qu'il doit ensuite respecter.

### 3. L'élaboration du renseignement

« Sur le plan opérationnel, les réseaux résistants se caractérisent par une spécialisation de leur fonction de renseignement au regard des services spéciaux traditionnels. Ils n'assument qu'une partie du "cycle" du renseignement<sup>175</sup>», qui se découpent généralement en quatre grands ensembles, à savoir l'orientation, la recherche de l'information, son traitement, enfin son exploitation « incluant sa diffusion<sup>176</sup> ». Si cette affirmation n'est pas totalement fautive, il convient néanmoins de ne pas oublier que le réseau assume en grande partie les différentes étapes de ce cycle, par l'intervention de nombreux agents.

#### *a. De l'indicateur à la centrale*

De l'indicateur, à l'origine de toute information, à la centrale, le chemin suivi par l'information témoigne en effet d'un perfectionnement constant de l'information recueillie. À l'image d'un service de renseignement, défini par Alexandre de Marenches comme « un immense tamis dans lequel on jette des milliers d'informations, pour en tirer la substantifique moelle ou les quelques gouttes qui comptent<sup>177</sup> », les différents intervenants du réseau à Turma, tous indispensables, contribuent à l'élaboration de l'information.

Partant d'un indicateur ou d'un informateur, cette dernière, qui n'est alors qu'une information brute, parvient ensuite à l'agent immédiatement supérieur. Celui-ci

---

<sup>174</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 103.

<sup>175</sup>O. Forcade, « Techniques du renseignement », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 755.

<sup>176</sup>O. Forcade, SY. Laurent, *Secrets d'État...*, p.

<sup>177</sup>A. de Marenches, *Dans le secret...*, cité dans F. Guelton, *Pourquoi le renseignement*, p. 14.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

centralise également les informations d'autres indicateurs ou informateurs évoluant dans le même secteur. Par conséquent, cette première étape, incarnée par l'agent centralisateur, est l'occasion d'une première confrontation nécessaire entre les différentes sources, d'un premier recoupement destiné à garantir la valeur de l'information. D'information brute, elle devient ainsi information élaborée, ébauche de renseignement.

Adrien Bories, agent d'un petit secteur normand dépendant de Louis Maury, du sous-réseau Noé, rapporte ainsi dans ses mémoires qu'il organise chaque semaine une tournée à Évreux et ses alentours, afin de centraliser les renseignements recueillis par les informateurs qu'il a établis dans la région. « À Vernon, M. Thorel et le vicaire de la collégiale me tenaient informé de tout. À Beaumont-le-Roger, c'était M. Paul. À Saint-André de l'Eure, M. Tournatory, etc. » Après avoir visité chacun de ces informateurs, il établit « un rapport écrit » qu'il porte ensuite chez Maury, « lequel le transmettait vers un central de réseau que j'ignorais complètement<sup>178</sup>». Autrement dit, apparaissent ici deux grandes étapes du perfectionnement de l'information : à l'échelle du secteur tout d'abord, Adrien Bories centralise, confronte et synthétise les informations reçues de ses agents, dans un rapport envoyé chaque semaine à la centrale du sous-réseau. Cette dernière, centralisant à son tour les rapports de tous les secteurs de son ressort, effectue ensuite le même travail de compilation et de synthèse, avant d'en transmettre le fruit à la centrale de Turma. L'exemple de *Cardinal*, défini par Rémy comme « le jalon entre cet homme [qui lui remet les renseignements] et la centrale » témoigne de cette intervention d'un échelon encore supérieur dans le processus d'élaboration de l'information.

« Notre ami passait les trois quarts de son temps dans le métro pour rencontrer, aux quatre coins de la capitale, ses hommes qui lui remettaient leur moisson de documents. Le soir, il s'asseyait dans le secret de sa petite chambre devant sa machine à écrire portative. Devant lui s'étalaient tous ces papiers qu'il fallait lire ligne par ligne, puis classer selon un ordre logique très rigoureux, avant d'en extraire les

---

<sup>178</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 17.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

informations qui devaient être réparties en deux catégories : celles qui présentaient un caractère urgent [...] et les autres<sup>179</sup> ».

Une fois classées, triées et compilées, ces informations sont transmises par *Cardinal* à la centrale de Turma, où un dernier travail les attend.

Par conséquent, avec le recueil de l'information, c'est l'agent de renseignement à proprement parler, échelon le plus bas de la lutte clandestine, qui active le réseau en effectuant l'étape constitutive de la chaîne du renseignement résistant. Et si son travail quotidien mélange monotonie, lassitude, et activité intense, il prend néanmoins tout son sens à la lumière de la chaîne du renseignement, et donne, alors seulement, au cœur de la clandestinité et du combat souterrain, son identité totale au réseau de renseignement. Ainsi, élément de base du réseau, l'agent en est surtout l'initiateur et le fondement.

### ***b. Le rôle primordial de la centrale***

L'information brute, est déjà devenue information élaborée. Les agents du renseignement que sont les membres de la centrale réalisent ensuite le travail lui permettant de devenir, enfin, renseignement à proprement parler. Victor Dupont, dans le rapport sur Raymond Fresnois qu'il ébauche après la guerre, en décrivant le travail de cet agent de liaison, mentionne « l'ensemble du courrier de Turma mis au point par la centrale », que *Raymond* est chargé de porter à la centrale de transmission Parsifal<sup>180</sup>. Ces quelques mots, « mis au point par la centrale », résume en fait de manière tout à fait concise l'important travail effectué par les membres de la centrale, dont le processus est reconstitué dans les souvenirs de chacun de ses acteurs.

Dès réception du courrier des six sous-réseaux, déjà trié, travaillé et recoupé par la centrale de chaque sous-réseau, et transmis chaque semaine par l'intermédiaire de Raymond Fresnois, les informations sont dépouillées, lues « ligne par ligne », et Pierre

---

<sup>179</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 17.

<sup>180</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1, La Contemporaine, « Rapport sur Raymond Fresnois par Victor Dupont ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Mallez, chef de la centrale, aidé d'Adrien Bories, qui en est le secrétaire, procèdent au tri puis au classement des informations. Selon une instruction de Londres datée de 1942, enjoignant aux chefs de réseau de classer le courrier « par spécialité<sup>181</sup> », Adrien Bories se charge ensuite de les répartir en plusieurs chapitres, qu'il énumère ainsi : « Aviation, arme blindée, effectifs, ordre de bataille, voies ferrées, résultats de bombardements aériens... », et dont *Cumulo* lui a fourni le plan<sup>182</sup>. Bref, un premier écrémage des informations est effectué par thème afin d'en clarifier le traitement : sont ainsi supprimées toutes les informations répétitives, et ne sont « jamais retransmis les ragots subjectifs, sans preuves précises », ou les rumeurs « sur les sentiments pronazis de tel commerçant ou notabilité d'un patelin<sup>183</sup> ». Premier stade de l'analyse, « acte singulièrement technique de classement, de statistique, d'élimination de redondances<sup>184</sup> », ce tri permet ensuite de procéder à « l'exploitation du courrier des réseaux<sup>185</sup> ».

C'est le travail d'analyse proprement dit, qui consiste pour l'agent à étudier, confronter, et recouper toutes les informations préalablement classées, afin d'extraire « un courrier présentable des rapports souvent informes qui proviennent des agences<sup>186</sup> », c'est-à-dire afin de retirer l'essentiel des centaines d'informations venues des différents sous-réseaux. À ce stade, certains « trous<sup>187</sup> » apparaissent par la confrontation des renseignements, que les membres de la centrale sont chargés de combler ou de faire combler. Paul Bouchet, alias *Dolmen*, se rend par exemple lui-même « faire un relevé de plan des défenses ennemies en forêt de Villers-Cotterets, pour préciser un point vague » d'une information fournie<sup>188</sup>. D'une importance capitale, l'analyse permet ainsi, par l'intervention nécessaire de ces agents du renseignement, le passage d'une information

---

<sup>181</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Plan de travail du réseau Phalanx ».

<sup>182</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 8.

<sup>183</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 18.

<sup>184</sup>F. Guelton, *Pourquoi le renseignement...*, p. 15.

<sup>185</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 18.

<sup>186</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 240.

<sup>187</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 262.

<sup>188</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-9, dossier 3, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Médaille de la Résistance, en faveur de Paul Bouchet, présenté par Victor Dupont.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

élaborée au renseignement proprement dit, du fait de l'enrichissement dont elle est alors l'objet.

« Mettre au point » le courrier signifie l'ajuster, le mettre à jour, le compléter : *Dolmen* procède ainsi à la mise à jour « des croquis des agents selon les règles de la cartographie », et réalise en parallèle, sur demande de Pierre Mallez, des « agrandissements » de points stratégiques se trouvant sur ces croquis, ce qui se révèle un travail minutieux de professionnel<sup>189</sup>.

Jacques Debord de son côté, également dessinateur-cartographe à la centrale, effectue aussi des « mises au point », c'est-à-dire qu'il ajuste des plans, réalise des calquages des cartes d'état-major, mais il est également chargé « d'établir des plans de défenses côtières », à partir des « renseignements pris par les agents sur place et sur carnet<sup>190</sup> ». Par conséquent, l'intervention du secrétaire, qui procède à un classement intellectuel de l'information, comme celle des dessinateurs, chargés de reconstituer la réalité à partir de rapports, constituent en réalité un profond travail sur l'information qui justifie pleinement leur définition comme agents du renseignement, comme agents de renseignement à part entière. Ainsi améliorée et complétée par le travail d'agents divers, l'information est désormais renseignement, un renseignement en effet, n'étant « rien d'autre qu'une information enrichie<sup>191</sup> ».

La dernière étape du traitement de l'information par les membres de la centrale n'est pas des moindres. Elle consiste en effet en un traitement scientifique et intellectuel de l'ensemble des informations recoupées, dont Frédéric Guelton souligne la difficulté. Son but étant de valoriser intellectuellement les résultats obtenus, elle « exige de la part de ceux qui l'opèrent une intelligence et un sens critique<sup>192</sup> » remarquables, que ne manquent pas de souligner ceux qui ont eu à la pratiquer. René Rémond, membre du

---

<sup>189</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité dans la Résistance de Paul Bouchet.

<sup>190</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-17, dossier 2, La Contemporaine, Résumé d'activité de Jacques Debord.

<sup>191</sup>O. Forcade, SY. Laurent, *Secrets d'État...*, p. 10.

<sup>192</sup>F. Guelton, *Pourquoi le renseignement*, p. 15.



## Chapitre V. Renseigner en France occupée

réseau Jade-Fitzroy, estime ainsi que faire des rapports est bon « pour les intellectuels<sup>193</sup> », et les instructions londoniennes soulignent également la nécessité de posséder « des facultés de synthèse et de présentation<sup>194</sup> », que Jean-Marie Charbonneaux et Pierre Mallez, tous deux élèves à HEC, réunissent l'un et l'autre.

De cette synthèse scientifique et intellectuelle des nombreux rapports reçus, les dactylos de la centrale font ensuite un courrier tapé que Pierre Mallez se charge de vérifier, de normer, puis de chiffrer avant sa transmission<sup>195</sup>. Enfin, « le soir à son retour, *Cumulo* lit tout le courrier » avant son transfert à la centrale de transmission<sup>196</sup>.

Alors seulement, le travail certes collectif du réseau, mais qui nécessite l'intervention individuelle indispensable de chaque agent de et du renseignement, touche à sa fin, avant que n'entre en jeu l'état-major londonien.

### *c. Les supports de l'information*

Tout au long de la chaîne de l'élaboration du renseignement, l'information connaît enfin un grand nombre de supports plus ou moins normés au moyen desquels chaque agent peut réaliser sa tâche.

Les renseignements bruts revêtent en premier lieu la forme de rapports, dont on trouve de bons exemples dans les fonds relatifs au réseau Turma. Réglementés par Londres tant au niveau de la forme que du contenu, ils sont le premier support de l'information brute.

Sur le fond tout d'abord, les consignes faites aux agents exigent que quatre éléments soient au cœur de tous leurs rapports, on s'en souvient : des sources, des faits, des dates et des lieux. Si un seul de ces éléments vient à manquer, le renseignement est incomplet et perd toute sa valeur : « une information ne précisant pas la valeur de la source doit être assimilée

---

<sup>193</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 306.

<sup>194</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Le renseignement en novembre 1942 ».

<sup>195</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur en faveur de Pierre Mallez, 6 octobre 1953.

<sup>196</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 8.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

à un ragot », et « une information sans date ne vaut rien », peut-on lire dans une note sur la section de renseignement datée de 1941. « Les faits doivent être transmis sans aucun essai d'interprétation », et « il est indispensable de préciser l'endroit où les faits ont pris place, en faisant surtout très attention à l'orthographe des noms », quitte à préciser le lieu en donnant ses coordonnées géographiques<sup>197</sup>. Les autres instructions londoniennes insistent toutes sur ces différents caractères, mais plus particulièrement sur la nécessité, pour les agents, de ne rien interpréter de ce qu'ils voient : des sources, des faits, des dates, des lieux, voilà tout ce qu'ils doivent transmettre. « L'agent ne doit rapporter que ce qu'il a vu et ne pas interpréter les faits », sous peine de dénaturer l'information, de la déformer, de la « désinformer<sup>198</sup> », mais il doit également être le plus précis possible<sup>199</sup> dans les informations qu'il transmet. « Les faits précis sont sans prix, éviter les déductions personnelles » : ainsi débute une note sur les rapports militaires, au sein de laquelle deux exemples sont donnés de bons et de mauvais rapports.

« Mauvais rapport : de nombreuses troupes allemandes sont passées récemment à Amiens en direction de la Pologne.

Bon rapport : le 12 avril 1941, source A a remarqué un train chargé de soldats armés en gare d'Amiens. Ils portaient le n° 12 avec passepoils blancs. Le chef de gare a dit à source que le train venait de Nancy se dirigeant vers Abbeville. Les hommes étaient âgés de 20 ans environ. La source a entendu un officier dire à un autre officier, à la gare, que le Général Schumacher devait les passer en revue demain<sup>200</sup> ».

La forme du rapport rendu par les agents en est également réglementée. La « recherche de renseignement destinée aux agents régionaux », à l'échelle de Turma, impose la nécessité d'un rapport qui soit écrit. « La transmission orale n'a pas de valeur. Chaque agent doit remettre des rapports écrits, accompagnés, quand cela est nécessaire, de plans

---

<sup>197</sup>Arch. nat., 171 MI 7, Notes sur la section de renseignement, SR, Londres, 10 décembre 1941.

<sup>198</sup>O. Forcade, SY. Laurent, *Secrets d'État...*, p. 48.

<sup>199</sup>La Contemporaine, FA Res 844-5, dossier 1, « Recherche de renseignements destiné aux agents régionaux. « Dans l'établissement des rapports, la plus grande précision est indispensable. Tous les détails ont leur importance [...]. Il n'importe d'affirmer que ce dont on est sûrs, ce qu'on a vu ou ce que des témoins dignes de foi ont vu ou entendu. Tout renseignement suspect ou insuffisamment précis devra être contrôlé et vérifié soigneusement ».

<sup>200</sup>Arch. nat., 171 MI 11, « Rapports militaires ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

et de références à la carte d'état-major<sup>201</sup> ». Il doit également signer chacun de ses rapports de son matricule ou de son pseudonyme, et préciser la valeur de la source dont il tire son information : de première ou de seconde main, son degré de fiabilité<sup>202</sup>... « Tous ces agents, répartis dans plusieurs régions de France, avaient des pseudonymes et des numéros de code qu'ils devaient reporter en tête de leur rapport pour identification<sup>203</sup> », raconte Adrien Bories, chargé de dépouiller ces rapports. Le chercheur dispose pour Turma, d'exemple de rapports de renseignement datant de la clandestinité<sup>204</sup>.

Ainsi, les informations fournies par *Élan*, pseudonyme de Georges Bourguignon du sous-réseau Le Foc, ou par *Ébroic*, pseudonyme de Jean-Marie Charbonneaux, sont d'une précision extrême. Le 28 mai 1943, *Élan* transmet par exemple un renseignement SNCF sous cette forme, à propos d'un train circulant en direction de Tours, vers Chatellerault :

« Type des wagons = TCO. Groupe ne portant pas d'insigne sur le matériel, passepoil jaune, wagons de poteaux télégraphiques et environ vingt voitures dont une quinzaine de petites voitures métalliques. Cinq projecteurs paraissant être de gros modèle. Dix voitures blindées peintes en gris fer<sup>205</sup> ».

Les informations transmises, si elles le sont, le plus souvent, dans des rapports écrits, peuvent également être accompagnées de croquis et de plans, ainsi que de dessins. « Un petit croquis vaut mieux qu'un long discours », lit-on ainsi dans les consignes de Londres pour établir les rapports militaires<sup>206</sup>. Pour les renseignements à usage immédiat, induisant la destruction d'une usine ou le bombardement de tel ou tel lieu stratégique, ils n'ont de valeur « que s'ils sont accompagnés d'un plan ou d'un croquis », dont les

---

<sup>201</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, « Recherche de renseignements, destiné aux agents régionaux ».

<sup>202</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 144.

Arch. nat., 171 MI 7, « Valeur de l'information ». « A = Sûr. B = moins sûr. C = Douteux. Ces lettres sont ajoutées à des chiffres, de 1 à 4, précisant la valeur de l'information. A1 = très sûr. A2 = sûr mais pas vu par l'agent qui en garantit l'authenticité. A3 = pas garanti par l'agent sûr, à confirmer, rumeur ».

<sup>203</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 7.

<sup>204</sup> Cf. Pièces justificatives, Document 5, « Le support de l'information : un rapport de renseignement », p. 518.

<sup>205</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, Renseignements SNCF.

<sup>206</sup>Arch. nat., 171 MI 11, « Rapports militaires ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

indications doivent être assez détaillées pour permettre de trouver le lieu même de nuit<sup>207</sup>. Les dessins, reproduisant insignes et totems, sont enfin d'une importance capitale pour situer les unités militaires allemandes<sup>208</sup>.

À Turma, en plus de son travail comme dessinateur à la centrale, Paul Bouchet n'hésite pas à produire lui-même des plans précis permettant « à l'aviation alliée de repérer les endroits à bombarder » et les positions allemandes. C'est le cas par exemple des plans de la défense allemande du Vieux Blanc-Mesnil qu'il fournit en 1944 aux troupes alliées, leur permettant de surprendre l'ennemi et d'éviter un grand nombre de pertes françaises<sup>209</sup>.

### C. Renseignements et efficacité : un bilan

En 1943, « les réseaux de renseignement avaient trouvé une formule à la fois économique et efficace, des secteurs rattachés à une centrale fortement organisée, chargée de recueillir les informations, de les apprécier, de les trier, de les classer, de les reproduire, de les chiffrer, et d'en constituer des télégrammes en cas d'urgence, et des courriers périodiques. Les télégrammes étaient remis, par boîte aux lettres, à un réseau radio. Les courriers également déposés à une boîte aux lettres où le réseau d'opérations venait les prendre et où, quelques jours plus tard, il déposerait le courrier et les fonds venus de Londres », résumant en quelques lignes les auteurs du *Livre blanc du BCRA*<sup>210</sup>.

En effet, si l'information est élaborée, traitée, puis enrichie par les différents acteurs du renseignement, dont les membres de la centrale sont les derniers, elle prend ensuite la forme d'un courrier normé au contenu varié, avant d'être envoyée à Londres qui détermine alors sa valeur, et utilise, ou non, les renseignements transmis par Turma.

---

<sup>207</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-3, dossier 1, La Contemporaine, « Note préliminaire au questionnaire action des troupes secrètes ».

<sup>208</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 150.

<sup>209</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-9, dossier 3, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Médaille de la Résistance, en faveur de Paul Bouchet, présenté par Victor Dupont.

<sup>210</sup>Arch. nat., 171 MI 2, « Le plan Proffra, régionalisation ».

## 1. Les courriers de Turma

### a. Qu'est-ce qu'un courrier ?

Synthèse scientifique et enrichie de toutes les informations reçues des divers sous-réseaux, le courrier est la forme finale que prend le renseignement résistant<sup>211</sup>. Rassemblant tous les rapports confrontés des sous-réseaux, il obéit à certaines règles de présentation dictées par l'état-major londonien : « Une formule standard s'applique à la présentation optimale des courriers, leur numérotage et les correspondances entre textes et croquis et plans », informe ainsi son correspondant au chef du réseau Turma<sup>212</sup>. « C'est le classement, le numérotage, la mise en valeur des différentes informations qui permet l'utilisation de chacune en un temps de plus en plus court<sup>213</sup> », et tout au long de la guerre, différentes consignes sont envoyées aux chefs de réseau sur l'évolution de cette présentation du renseignement, si importante pour son exploitation. Le courrier, rédigé en code B spécifiquement français<sup>214</sup>, doit ainsi être numéroté et comporter un bordereau récapitulatif des différentes pièces le composant<sup>215</sup>. Il se découpe en six grandes parties réparties comme suit : un compte-rendu général d'activité présentant les nouveaux contacts et antennes de renseignement, les renseignements sur les faits n'ayant pas fait l'objet de câbles, les renseignements sur les personnes, la documentation et le budget du réseau (terrains s'il y a lieu, dépenses...), un rapport général sur le moral français, et des remarques et suggestions destinées à améliorer les services de Londres<sup>216</sup>. Le tout est enfin accompagné de photographies, brochures, journaux, plans, croquis et cartes<sup>217</sup>.

Pierre Mallez, chef de la centrale de Turma, évoque bien le travail fastidieux de la « mise au propre standard » du courrier, ainsi que « sa codification avant envoi à Londres », qu'il

---

<sup>211</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 18.

<sup>212</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef de réseau ».

<sup>213</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Les liaisons France-Londres en 1942 ».

<sup>214</sup>C. Passy, *Mémoires du chef...*, p. 82.

Arch. nat., 171 MI 7, « Prescriptions à observer pour l'emploi des codes A et B ».

Le code A est déchiffré par les Britanniques puis transmis aux FFL, tandis que le code B est déchiffré par les FFL puis transmis aux Britanniques.

<sup>215</sup>Arch. nat., 171 MI 33, Sommaire des courriers Turma 2, 3 et 4.

<sup>216</sup>Arch. nat., 171 MI 7, Note sur la section de renseignement, SR, Londres, 10 décembre 1941.

<sup>217</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 154.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

effectue lui-même<sup>218</sup>, et définit ainsi le courrier de Turma dont il a la charge : « Le courrier destiné à Londres est une synthèse des renseignements parvenus des réseaux, triés, reclassés, et en principe codifiés, tapés à la machine, dont un double est déposé à nos archives [...]. Je dis “en principe codifié” parce que le code ne nous est parvenu que fin septembre 1943. Le courrier était donc tapé en clair jusque-là ».

Des indicatifs sont également fournis à chaque réseau, qui doivent figurer sur chacun des courriers. Le colonel Rémy affirme ainsi que « les informations que reproduisent les rapports sont uniformément précédées d'un indicatif de classement, de leur date, et de leur source<sup>219</sup> », et Adrien Bories témoigne de cet état de fait au réseau Turma : « ce réseau avait comme indicatif “Turma-5”, lequel devait être reporté sur tous les feuillets du courrier qui était ensuite tapé à la machine à écrire<sup>220</sup> ». Du début de l'année 1943, date de l'envoi du premier courrier de Turma au BCRA, à la fin de l'année 1944, Londres dote le réseau d'indicatifs pour ses courriers départ et arrivée. Ainsi, jusqu'au 31 décembre 1943, tous les courriers départ portent l'indicatif TUR, et les courriers arrivée MAT. À compter de cette date, ils sont remplacés par PSY pour les courriers départ et ZSG pour les courriers arrivée<sup>221</sup>.

Réservé aux informations non urgentes, le courrier est parfois précédé de câbles, pour les renseignements immédiats. « Turma ne se servira de télégrammes que pour les renseignements à exploitation immédiate, à l'exclusion des questions administratives du réseau, à moins que celles-ci ne revêtent un caractère exceptionnel d'urgence<sup>222</sup> », telles sont les consignes londoniennes transmises à Victor Dupont. Numérotés également, ces câbles doivent être un énoncé simple et précis de l'information pour améliorer leur efficacité<sup>223</sup>.

---

<sup>218</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, Activité de Pierre Mallez pendant la guerre.

<sup>219</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 490.

<sup>220</sup>A. Bories, *Souvenirs...*, p. 8.

<sup>221</sup>Arch. nat., 171 MI 19, Indicatif des courriers arrivée et départ des réseaux et leurs changements.

Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef du réseau » : « Les indicatifs du réseau Turma seront, pour les courriers France-Londres : MAT, pour les courriers Londres-France : TUR ».

<sup>222</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef du réseau ».

<sup>223</sup>Arch. nat., 171 MI 8, Instructions sur l'utilisation et la rédaction des câbles.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Étape finale et aboutie du renseignement, le courrier revêt tout au long du conflit une importance à la fois stratégique et symbolique forte, tant pour le réseau par rapport au BCRA que pour le BCRA par rapport aux Alliés. À son retour à Londres, au début de l'année 1942, le colonel Rémy, assisté de Passy, rencontre ainsi André Manuel, l'adjoint de ce dernier. « Vous êtes mon pain quotidien, me dit-il, formule fleurie d'où je déduis qu'il assure le dépouillement des courriers que j'envoie de France », relate Rémy dans ses mémoires<sup>224</sup>. Cette image du pain quotidien du BCRA que sont en fait les renseignements des réseaux de Résistance, se retrouve dans le *Livre blanc du BCRA* : « Pour le renseignement, les courriers de France représentent la matière essentielle, la substance même de son activité ». Atout stratégique majeur, intermédiaire nécessaire pour la poursuite de la lutte sur le territoire métropolitain, le renseignement recueilli par le simple agent prend alors toute sa valeur, et revêt par là même une importance fortement symbolique : « En fait, les courriers sont la monnaie des services français [...]. Ils sont le plus bel argument du BCRA auprès de l'*Intelligence Service* pour obtenir plus de postes, plus d'avions, plus d'armes<sup>225</sup>», et, partant, plus de crédibilité donc de légitimité.

### *b. Turma, un état des lieux*

Sébastien Albertelli, pour l'ensemble des réseaux de renseignement, note une évolution profonde du volume de télégrammes et de courriers échangés entre la section R et les réseaux. De 700 à 920 télégrammes en 1941 et 1942, et 42 courriers dont le volume double de 1 145 à 2 360 pages pour la même période, le nombre des télégrammes passe ensuite à 3 000 pour la seule année 1943, et plus de 8 000 au début de l'année 1944<sup>226</sup>. Côté courriers, la section R en reçoit 167 pour 1943 et 168 pour les huit premiers mois de l'année 1944<sup>227</sup>.

S'agissant spécifiquement du réseau Turma, le nombre de courriers envoyés et reçus est difficile à établir, en raison des lacunes archivistiques. Si Victor Dupont

---

<sup>224</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 367.

<sup>225</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Les liaisons France-Londres en 1942 ».

<sup>226</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 159.

<sup>227</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 153.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

mentionne, dans le questionnaire devant servir à l'homologation du réseau, « environ soixante courriers envoyés au BCRA, sans compter les messages passés par radio<sup>228</sup> », et si Adrien Bories comme Pierre Mallez évoquent la transmission hebdomadaire de courriers à la centrale londonienne<sup>229</sup>, la trace de seulement dix courriers reçus de Turma est retrouvée dans les archives du BCRA, sous les deux indicatifs mentionnés plus haut<sup>230</sup>, entre le 20 mars 1943 et le 9 février 1944<sup>231</sup>. Dans le sens Londres-France, mention précise a été trouvée de seulement cinq réponses envoyées aux courriers de Turma<sup>232</sup>, ce qui est sûrement inférieur à la réalité, comme en témoigne le courrier adressé à Noé en janvier 1944, qui porte l'indicatif TUR 9<sup>233</sup>.

### *c. Teneur des courriers*

Qu'il s'agisse des courriers France-Londres, des courriers Londres-France, ou des courriers centrale-sous-réseaux, il est possible pour chacun de se faire une idée de la teneur précise de leur contenu en termes de renseignements et d'informations fournis.

Il est tout d'abord possible de cerner le contenu des courriers adressés par Turma à Londres, par l'intermédiaire du sommaire des courriers 2, 3 et 4 de Turma, parvenus à Londres avec le courrier de la centrale de transmission Prométhée. Au sein du courrier de cette dernière, les rapports de Turma sont numérotés à la file, précédés de l'indicatif du réseau, et pour chacun, la date y est précisée. Si la plupart des rapports sont de nature purement militaire, concernant par exemple les mouvements de troupes, les dépôts allemands, ou les résultats de bombardements, – les rapports 223 à 226 sont ainsi consacrés aux Défenses contre avions (DCA) de divers secteurs –, et parfois illustrés par

---

<sup>228</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, « Commission d'homologation des FFC, Réseau Turma-Vengeance », Victor Dupont, 17 février 1958.

<sup>229</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 8 : « Une fois par semaine, le mercredi je crois, le courrier était acheminé vers Londres ».

<sup>230</sup>Arch. nat., 171 MI 19, Enregistrement du courrier en provenance des réseaux R.  
Arch. nat. 171 MI 33, Courrier ZSG/1, 9 février 1944.

<sup>231</sup>Arch. nat., 171 MI 14, Courrier expédié par les réseaux R.

<sup>232</sup>Arch. nat., 171 MI 17, « Note pour les chefs des sections », objet : courrier en partance, 22 février 1943.

<sup>233</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 9 ».



## Chapitre V. Renseigner en France occupée

des croquis<sup>234</sup>, on y trouve également des renseignements de contre-espionnage, ou des informations sur le moral des Français. Divers plans accompagnent enfin ces rapports, énumérés au numéro 101 : plans des gares de Dunkerque, de Soissons, d'Armentières, plans de Maubeuge, Roubaix, Laon et leurs abords<sup>235</sup>.

Le sommaire de ces trois courriers de Turma fait état de plus de 130 rapports, mais est sûrement incomplet – la numérotation commençant ainsi au chiffre 100. Adrien Bories, chargé du secrétariat de la centrale, se souvient en effet que « chaque courrier représentait environ une centaine de feuillets en moyenne, mais son volume était très variable, car parfois des plans volumineux étaient joints<sup>236</sup> ».

Pour ce qui est des courriers Londres-France, ils se décomposent généralement en deux grandes parties, le plus souvent respectées par la section R : « La première comporte des textes traitant de l'administration et de la sécurité des réseaux. La deuxième se compose des demandes de renseignement et d'instructions générales traitant des diverses branches sur lesquelles se porte l'activité de la section R<sup>237</sup> ». Le premier courrier de Londres pour Turma correspond à ce schéma, se divisant en deux grands ensembles de remarques. Le premier porte sur « l'organisation intérieure du réseau Turma », « les liaisons avec le bloc Aède et avec Londres », et « les prévisions pour le développement ultérieur du réseau Turma », et le second traite de « la présentation des courriers », et « des questionnaires et demandes d'informations<sup>238</sup> ». Selon Pierre Mallez, les différents courriers de Londres se composent « d'instructions, d'argent, et de cartes d'alimentation à répartir entre les agents complètement dans la clandestinité<sup>239</sup> ».

Enfin, le courrier adressé par la centrale aux divers sous-réseaux, par l'intermédiaire de Raymond Fresnois, répercute les instructions de Londres et leur donne les instructions du chef de réseau ainsi que les différents questionnaires établis par

---

<sup>234</sup>Rapport 131, « Croquis des modifications apportées au FZ 190 ».

<sup>235</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « Sommaire des courriers Turma 2, 3 et 4 ».

<sup>236</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 8.

<sup>237</sup>Arch. nat., 171 MI 15, Compte-rendu semestriel au 1<sup>er</sup> janvier 1943, BCRA, SR.

<sup>238</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef du réseau ».

<sup>239</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, La Contemporaine, Activité de Pierre Mallez pendant la guerre.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Londres et la centrale. Il « comporte également des demandes de précisions sur des renseignements antérieurs, des demandes de résultats sur les opérations récentes de bombardements, des mouvements de troupes etc. ». Chaque début de mois enfin, il comprend aussi « la distribution des cartes d'alimentation et d'argent pour les clandestins sans identité et sans ressources<sup>240</sup> ».

### 2. Le lien avec Londres

#### *a. Des transmissions organisées*

Les courriers et télégrammes de Turma, en provenance comme à destination de Londres, passent par l'intermédiaire d'une centrale de transmission dont le nom évolue en fonction de ses différents chefs : Prométhée, Parsifal, Périclès, puis Phidias, au moyen d'opérations essentiellement aériennes<sup>241</sup>. Mais à côté de ces centrales, la mission Arquebuse-Brumaire, outrepassant par là les buts qui lui sont originellement fixés, organise également deux blocs opératoires destinés à organiser spécifiquement les opérations aériennes<sup>242</sup>. C'est le cas du bloc Aède, mentionné dans la réponse au premier courrier de Turma. Le but de ce bloc, « chargé des transmissions et des opérations de liaison aériennes », tout en simplifiant et centralisant le trafic du renseignement, est de permettre aux réseaux ne disposant pas des moyens humains et techniques pour assurer directement les liaisons avec Londres par air comme par radio, de confier au bloc « le soin de transmettre leurs télégrammes et de monter des opérations qui assurent l'enlèvement de leurs courriers et l'acheminement des instructions pour eux<sup>243</sup> ». Les liaisons avec ce bloc et centrale sont rigoureusement organisées : Raymond Fresnois a ainsi rendez-vous avec l'agent de liaison de Parsifal chaque semaine, le mercredi, afin de lui remettre le courrier mis au point des sous-réseaux de Turma, et « le bloc Aède avertit Turma de la date

---

<sup>240</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 18.

<sup>241</sup>Se reporter au C. du Chapitre II.

<sup>242</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 266.

<sup>243</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef du réseau ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

limite de remise du courrier, et se charge de l'expédition de tous les documents remis à la boîte aux lettres convenue avant cette date<sup>244</sup> ».

### *b. Le traitement du courrier à Londres*

Une fois parvenu à Londres, le courrier de Turma suit un autre parcours au sein du BCRA, qu'il est plus difficile de reconstituer<sup>245</sup>, le but étant, dans l'idéal, « l'utilisation de chaque information en un temps de plus en plus court ». Ainsi, « 48 heures après l'arrivée des courriers, il faut que l'amirauté, que les RAF *Headquarters* aient en mains les principaux éléments d'exploitation<sup>246</sup> ».

Une note de service datant de mai 1943 explique tout d'abord que les courriers des réseaux de renseignement arrivent par la section R, laquelle est chargée de les diviser en trois grands ensembles, le premier traitant de l'administration propre du réseau, « à reproduire et diffuser par la section elle-même », le deuxième relatif aux renseignements militaires, « à transmettre à la section Courrier militaire » qui doit en effectuer la reproduction et en préparer la diffusion, et le troisième traitant des questions non militaires, à remettre à la section N/M qui en assure également la reproduction et la diffusion<sup>247</sup>.

Au sein de la section R, le bureau courriers s'occupe donc du courrier relatif à l'administration et à la vie interne du réseau. Il se compose d'une dizaine de personnes, civiles ou militaires, parmi lesquelles quatre officiers se voient chacun confier la gestion de cinq ou six réseaux de renseignement. Le lieutenant Col est ainsi responsable des réseaux de zone Sud Gallia, Marco-Polo, Ker, Brutus, et Yves, tandis que le lieutenant Frantz s'occupe des réseaux Phalanx, Phratrie, Électre et Lyre. En ce qui concerne Turma, le lieutenant Hessel est chargé de traiter ses courriers et de suivre au jour le jour

---

<sup>244</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1, pour le chef du réseau ».

<sup>245</sup>M. Ducoudray explique ainsi qu'après avoir été triés entre renseignements politiques et militaires, les derniers sont confiés à la section Courriers. Au-delà de cela, il est difficile selon elle de suivre le cheminement de l'information à son arrivée à Londres.

<sup>246</sup>Arch. nat., 171 MI 1, « Les liaisons France-Londres ».

<sup>247</sup>Arch. nat., 171 MI 5, « Attribution des sections Courrier », note de service, 19 mai 1943.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

l'évolution du réseau<sup>248</sup>, ensuite remplacé par le lieutenant Barras<sup>249</sup>. On peut donc supposer que les différents courriers reçus par Victor Dupont de Londres sont l'œuvre de l'un puis l'autre de ces officiers.

Une fois reçu le courrier du réseau qui dépend de lui, chaque officier opère donc un premier classement en deux ensembles : les « pièces particulièrement confidentielles, plus tous les documents concernant le fonctionnement du réseau », et « tous les autres renseignements politiques ou militaires », qui sont transmis à la section Courrier<sup>250</sup>. Tout un travail est ensuite effectué sur les pièces confidentielles et les documents d'administration du réseau, de leur enregistrement à leur diffusion, étapes entre lesquelles le lieutenant est chargé d'assurer la reproduction, la frappe et le tirage des différents rapports composant le courrier. Il est enfin responsable du traitement et de la diffusion des renseignements relatifs au réseau dont il a la charge.

La section du Courrier militaire, de son côté, est chargée de traiter les courriers spécifiquement militaires des réseaux. Son objectif principal est de « diffuser les courriers dans le minimum de temps possible, sous la forme la plus immédiatement assimilable, et dans l'ordre d'urgence des informations<sup>251</sup> ». Au fur et à mesure du dépouillement des courriers, est ainsi proposé au commandement l'envoi de télégrammes aux réseaux pour la confirmation ou la complétion de renseignements dont la nature suppose une utilisation immédiate. Au terme du dépouillement, ensuite, la section Courrier remet un rapport à la section de Commandement du BCRA faisant ressortir entre autres les éléments importants, les qualités et défauts du courrier, et les suggestions à apporter pour améliorer le rendement des réseaux. Enfin, elle remet au commandement des suggestions pour améliorer la qualité autant que la présentation du renseignement<sup>252</sup>. La section de Commandement, au sommet de la hiérarchie du renseignement, exploite en dernier lieu

---

<sup>248</sup>Arch. nat., 171 MI 2, « Organisation de la section R du BCRA », 4 avril 1943.

<sup>249</sup>Arch. nat., 171 MI 14, « Centrale Parsifal ».

<sup>250</sup>Arch. nat., 171 MI 2, « Organisation de la section R du BCRA », 4 avril 1943.

<sup>251</sup>Arch. nat., 171 MI 2, « Rapport sur l'organisation rationnelle de la section du Courrier militaire », par Roulier (C. Rémy), 16 juillet 1943.

<sup>252</sup>Arch. nat., 171 MI 5, « Attribution des sections Courrier », note de service, 19 mai 1943.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

les renseignements militaires qui lui parviennent, pour la conduite des opérations de guerre.

Le courrier départ enfin, à destination, depuis Londres, de Turma et plus largement des réseaux de renseignement, est mis au point par le bureau courrier de la section R. Préparé par chaque officier responsable, en fonction des besoins internes du réseau mais aussi des demandes de renseignement produites par la section du Courrier militaire, il se compose d'une partie administration du réseau et d'une autre plus spécifiquement consacrée aux renseignements. Ainsi, avant chaque envoi de courrier à destination des réseaux, le chef de la section R adresse une note aux chefs des autres sections du BCRA, afin de recueillir toutes les demandes d'informations qu'ils ont à adresser au réseau en question. « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les prévisions de la section R pour le mois d'avril. Un départ est prévu pour les courriers suivants [...]: Turma 1 – militaire. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir à la section R tous documents que vous désiriez joindre à ces courriers sous les indicatifs et n° correspondants<sup>253</sup> ».

Parvenue en France, la réponse de Londres est ainsi perçue par le chef de réseau non seulement comme une sorte de conclusion du renseignement qu'il a contribué à élaborer, mais aussi comme un moyen d'améliorer le rendement de ses agents, et de relancer la chaîne du renseignement que constitue désormais son réseau.

### *c. Valeur des courriers*

Lors du traitement du courrier des réseaux, les différents intervenants du BCRA émettent donc à la fois des avis et des critiques sur les rapports qui leur parviennent. Il est ainsi possible d'entrevoir la valeur accordée aux courriers de Turma par les officiers londoniens. Une demande d'information revenant sur un des rapports du courrier MAT 8 signale ainsi que « ce rapport est d'une valeur considérable<sup>254</sup> ». Le courrier MAT 1,

---

<sup>253</sup>Arch. nat., 171 MI 17, « Note pour les chefs des sections », objet : courrier en partance, 22 février 1943.

<sup>254</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, « Demande d'information ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

composé de « renseignements militaires et politiques », est considéré comme un « courrier peu important » en terme quantitatif, tandis que MAT 2 contient « de très bonnes informations, en particulier sur le nord et la Belgique ». Enfin, survenant après la première vague d'arrestations qui décapite Turma, le contenu du courrier MAT 10, qui aurait été enregistré par la section R le 18 novembre 1943, est jugé d'importance « faible<sup>255</sup> ». Prenant directement la suite, le premier courrier de Turma en tant que Salamine, daté de février 1944, est en revanche d'un contenu précieux.

Ainsi, tantôt stratégique et important, tantôt de volume faible et d'intérêt moindre, le courrier du réseau Turma trouve cependant bien sa place au sein de l'histoire du BCRA, initiant des opérations à la fois stratégiques et opérationnelles.

### 3. Des renseignements décisifs ?

#### *a. Un apport général important*

Il est couramment accepté que l'apport français en termes de renseignements militaires est le point fort du BCRA au cours du second conflit mondial<sup>256</sup>. Dans un rapport qu'il adresse en août 1943 au général de Gaulle, le colonel Passy affirme ainsi : « Il est hors de doute que nous fournissons actuellement au moins 75% du total obtenu sur la France par tous les SR<sup>257</sup> ». Sébastien Albertelli abonde en ce sens quand il écrit, à propos de cette affirmation de Passy : « Les rares évaluations anglo-saxonnes confirment que la proportion fut écrasante et constitua un facteur majeur de la légitimité du BCRA auprès des services alliés : 80% des renseignements sur lesquels le débarquement en Normandie fut basé sont dus au BCRA<sup>258</sup> », c'est-à-dire aux réseaux du renseignement intérieur et leurs agents.

---

<sup>255</sup>Arch. nat., 171 MI 14, « Arrivée des courriers ».

<sup>256</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 159.

<sup>257</sup>Arch. nat., 171 MI 2, Rapport personnel du lieutenant-colonel Passy à Monsieur le général de Gaulle, 16 août 1943.

<sup>258</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 160.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

À l'échelle de Turma, dont les courriers ont été évalués plus haut, chacun de ses sous-réseaux semblent avoir été actifs autant qu'efficaces. Le sous-réseau Arc-en-Ciel, étendu sur toute la zone Nord, fournit en particulier « toute la topographie côtière, de Cherbourg à Saint-Pierre Église », et « tous les renseignements militaires sur la région de Normandie<sup>259</sup> ». Philippe Pierret, agent de l'AST de Paris infiltré à Arc-en-Ciel, rend un bel hommage à ce sous-réseau de valeur mais travaillant sans le savoir pour les Allemands, au cours de son interrogatoire à la Libération. Évoquant son travail de traître, il témoigne ainsi :

« Des informations complètes de l'Arc-en-Ciel concernant les mouvements de troupes, les bombardements, les usines de production, les dépôts d'armes, d'essence de la région du nord, de la Bretagne et de la Normandie, nous étaient fidèlement transmises. C'est ainsi qu'à trois reprises différentes, nous fumes à même d'intercepter les plans de bases des V1 derrière Boulogne et le plan complet, élaboré par la section des officiers, des fortifications de la Manche, à l'échelle employée par le GQG et toutes indications quant à la position des batteries et défenses ; travail remarquable devons-nous dire<sup>260</sup> ».

Le sous-réseau Noé, ensuite, « fournit chaque semaine un courrier important<sup>261</sup> », et Dominique un courrier « comptant un certain nombre de renseignements utiles<sup>262</sup> », dont le chercheur peut se faire une idée précise<sup>263</sup>. Jean Lux, chef du sous-réseau Ulysse, contribue de son côté à faire de son sous-réseau « un des meilleurs de Turma », obtenant des renseignements « importants et précis, autant que réguliers<sup>264</sup> ». Le sous-réseau Pierre

---

<sup>259</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-18, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Médaille de la Résistance en faveur de Paul Fromont, présenté par Raymond Baud, 18 octobre 1945.

<sup>260</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, Interrogatoire de M. Philippe Pierret, agent de l'AST de Paris.

<sup>261</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-13, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Légion d'honneur en faveur de Bernard Lauvray.

<sup>262</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Mémoires de proposition pour diverses décorations en faveur de Marcelle Poinignon, 1945-1946.

<sup>263</sup> Cf. Pièces justificatives, Document 5, « Le support de l'information : un rapport de renseignement », p. 518.

<sup>264</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-14, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution du grade de chevalier de la Légion d'honneur en faveur de Jean Lux.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Deux enfin, sous la direction de Pierre Duverne, transmet « de semaine en semaine un courrier régulièrement croissant », et fournit des renseignements extrêmement précis : par l'intermédiaire d'un de ses contacts à la gare Saint-Lazare, il connaît par exemple tous les ordres allemands transmis à la SNCF de la région parisienne<sup>265</sup>.

### *b. Renseignement opérationnel et stratégique : des réussites révélatrices*

L'importance et la valeur de ces renseignements peuvent se mesurer aux effets dont ils sont, ou non, suivis. À cet égard, les nombreuses destructions de rapports et courriers pendant la clandestinité, comme la perte d'un grand nombre de ces documents après la guerre laissent très peu d'indices sur le lien entre renseignements fournis et réalisations alliées effectives et efficaces. On en trouve néanmoins trace dans les comptes-rendus et témoignages qui sont parvenus jusqu'à nous.

Du point de vue stratégique tout d'abord, une grande réussite est à attribuer à Turma par l'intermédiaire de son sous-réseau Arc-en-Ciel. Il s'agit du bombardement par l'aviation alliée de l'importante gare de triage de Vaires, le 29 mars 1944. Repérant un important rassemblement d'éléments allemands dans cette gare, dont trois trains de troupes, un train de munitions et un train d'essence, par l'intermédiaire de plusieurs de ses agents dont Lucien Cornillon<sup>266</sup>, Paul Fromont décide de transmettre ce renseignement en urgence. Le soir même, à 21h30, « un bombardement intense anéantit les trains stationnant sur les voies de la gare. Le train de munitions explose [...]. Le train d'essence brûle entièrement, et plus de 2 500 Allemands sont tués », résume François Wetterwald<sup>267</sup>. Il est intéressant de noter que cette réussite stratégique survient dans le secteur dirigé par Henri Bouteiller assisté de Maurice Lacoste, secteur particulièrement

---

<sup>265</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-18, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution de la Légion d'honneur à titre posthume en faveur de Pierre Duverne.

<sup>266</sup>« La précision de ses plans et la clarté de ses renseignements ont permis aux Alliés de détruire la gare de triage de Vaires », peut-on lire dans le mémoire de proposition pour l'attribution de la Médaille de la Résistance, présenté en sa faveur le 11 novembre 1945.

<sup>267</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 216.



## Chapitre V. Renseigner en France occupée

actif et important d'Arc-en-Ciel, qui fournit à lui seul hebdomadairement plus de quarante rapports<sup>268</sup>.

Adrien Bories évoque dans ses souvenirs une autre réussite stratégique imputable cette fois-ci au sous-réseau Bretagne :

« Un jour, un pli urgent fut remis à un agent de liaison. Le responsable de la région Bretagne<sup>269</sup> nous faisait savoir qu'un important groupe d'avions de chasse allemands (des chasseurs de nuit) était arrivé sur un terrain d'aviation des environs de Saint-Malo. Compte-tenu du danger que faisaient courir aux bombardiers alliés, ces avions très agressifs et pilotés par du personnel très qualifié, *Cumulo* décida de faire une communication urgente, par radio, aux services de Londres. La semaine suivante, une autre missive, du même agent, nous apprit que le champ d'aviation où était stationnée cette escadrille, avait été bombardé et que les avions n'ayant pu décoller à temps, avaient été détruits au sol dans leur grande majorité <sup>270</sup> ».

Les diverses sources à la disposition du chercheur, en particulier les réponses des agents aux interrogatoires menés par les services secrets après-guerre dans le but de reconstituer l'ordre de bataille résistant<sup>271</sup>, témoignent de la précision des renseignements recueillis par chaque agent, qu'il soit simple indicateur ou agent centralisateur. Ainsi, à l'échelle de Turma, les plans des installations allemandes sur les côtes de Normandie, subtilisés par Henri Brunet et transmis à Bernard Lauvray sont d'une importance stratégique pour les Alliés, s'inscrivant ainsi dans le temps long de la guerre<sup>272</sup>.

Après le débarquement, le renseignement à utilisation immédiat prend le pas sur le renseignement stratégique. Les résultats sont alors davantage sensibles, car exploités immédiatement : nombreux sont ainsi les agents de Turma se mettant, à la Libération, à

---

<sup>268</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-13, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution de la Légion d'honneur en faveur de Maurice Lacoste.

<sup>269</sup>Il pourrait s'agir de Hubert de Marin, pseudo *Simbad*, Guy Jager, pseudo *Magnum*, ou Victor Olivaux, pseudo *Thomas*.

<sup>270</sup>A. Bories, *Souvenirs*, p. 8.

<sup>271</sup>Ces interrogatoires, intitulés « Déclarations », obligent par différentes rubriques l'agent à revenir point par point sur chaque détail de son activité résistante.

<sup>272</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 184, dossier 1. Il remet, entre autres personnes, à Bernard Lauvray, les plans des constructions allemandes de Cherbourg à Dunkerque.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

la disposition des troupes alliées pour les guider dans leur avancée et les renseigner sur les mouvements de troupes allemands<sup>273</sup>.

### *c. L'agent et son renseignement*

Si Turma et les réseaux de renseignement ont ainsi activement participé à la poursuite de la lutte, puis à la Libération du territoire, il ne faut cependant pas oublier d'établir quelques limites à cet état de fait. Un grand nombre de renseignements n'ont pas par exemple pas pu être utilisés, par absence de liaisons ou manque de rapidité des liaisons existantes. On se souvient ainsi du rapport remis par CDLL à Londres sur le fonctionnement du SR Turma au nom de son chef, en juin 1943, qui en dit long :

« Nous n'avons jamais eu les moyens de transmissions rapides, indispensables dans certains cas, pour porter à la connaissance de l'état-major un renseignement urgent. Exemple : itinéraire d'un train de torpilles marines se rendant à Cherbourg [...]. Nous voulons contribuer effectivement à la guerre, et ne voulons pas continuer à jouer cette comédie. En disant cela, nous pesons nos mots. Nous employons des agents, des informateurs, des ramasseurs de courriers, ces gens courent des risques graves<sup>274</sup> ».

Une note adressée aux chefs de réseau, sûrement établie par Pierre Mallez, chef de la centrale de Turma, souligne ensuite les limites des renseignements fournis par les agents, qui ne sont pas toujours, loin de là, aussi précis et détaillé qu'il faudrait : « Je dois constater que les demandes de renseignements que nous transmettons restent très souvent lettres mortes et que les agents bien placés pour y répondre continuent à nous envoyer des rumeurs sans vraisemblance ou des dénonciations politiques sans intérêt<sup>275</sup> ».

---

<sup>273</sup>L'exemple d'Alphonse Pasco, déjà évoqué plus haut, reste le plus parlant de tous. Ce dernier s'engage comme interprète au sein de la division SS Adolf Hitler sur le front de Normandie afin de renseigner les troupes alliées.

<sup>274</sup>Arch. nat., 171 Mi 33, « Rapport concernant le fonctionnement du SR Turma, du groupement Ceux de la Libération », LIBE 37/1, 5 juin 1943.

<sup>275</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « Note pour les chefs de réseau ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Cette note amène enfin à se poser la question du rapport de l'agent de renseignement à l'information qu'il recueille. Petit maillon d'une chaîne bien plus grande, l'agent n'a pas toujours conscience de l'importance que revêt le moindre détail, et des conséquences que peut avoir la plus petite négligence. Le rédacteur de la note précitée continue en effet :

« Je suis frappé du fait que la plupart des agents signalent toujours une installation ennemie ou utile à l'ennemi comme objectif de bombardement. C'est un point de vue beaucoup trop étroit, et qui les fait passer à côté de bien des renseignements qui pourraient être intéressants pour nous. Il faut que vos agents soient persuadés que tout renseignement a une valeur en soi, même s'il n'entraîne pas une action alliée immédiate<sup>276</sup> ».

C'est bien tout le paradoxe de l'action et de la vie clandestine de l'agent de renseignement. À l'origine de toute information, initiateur du réseau et son élément central tout au long de la chaîne de l'information, l'agent ne connaît que rarement l'avenir qui est donné à l'information qu'il a patiemment recueillie. Les rares agents ayant eu l'opportunité de visualiser l'emploi qui était fait de leurs informations, traduisent contradictoirement, par leur enthousiasme, le besoin et le manque que ressent tout agent de renseignement. « Pour la première fois, raconte ainsi Marie-Madeleine Fourcade à propos de son voyage à Londres, j'avais la vision des choses vues d'en face. Le renseignement n'était plus cette entité floue que nous livrions en signes mystérieux, au hasard des ondes et des courriers. Il prenait corps, il faisait mouche. Il devenait une arme palpable<sup>277</sup> ».

Ces remarques, si elles posent ainsi des limites à la qualité des renseignements recueillis par les agents de Turma, laisse surtout entrevoir la contradiction fondamentale, inhérente à la vie de l'agent de renseignement, que présente la relation qu'il entretient avec le réseau, en tant que structure collective.

---

<sup>276</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « Note pour les chefs de réseau ».

<sup>277</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé*, p. 461.

#### 4. L'agent et le réseau

##### *a. L'agent : cœur du renseignement, origine du réseau*

Présent à toutes les étapes de la chaîne que constitue le réseau en effet, l'agent sous toutes ses formes, qu'il soit agent à proprement parler ou acteur du renseignement, constitue bien la figure centrale de la lutte souterraine menée par les services secrets français depuis Londres. Du recueil de l'information à l'élaboration du renseignement, les différentes étapes conduisant à la transmission, la diffusion puis l'exploitation du renseignement par les états-majors français et alliés sont incarnées par le travail de ces agents de renseignement, combattants certes inédits mais indispensables sans lesquels aucun travail ne serait possible sur le territoire métropolitain.

Au cœur du processus résistant, par l'intermédiaire des courriers qu'il contribue à élaborer tout au long de la chaîne du renseignement, l'agent est, aux yeux de la France libre, le meilleur argument de la participation française à la lutte face aux gouvernements alliés, et la preuve que le gouvernement français libre doit être pris en compte dans les différents projets élaborés par les Alliés : enjeu de légitimité en tant qu'élément clé des différentes étapes d'élaboration du renseignement, l'agent se situe alors au cœur de la stratégie politique et militaire menée par la France libre. Les différentes missions envoyées en France par le BCRA au début de l'année 1943 afin d'unifier la Résistance et rattacher les différents réseaux à la France libre sont assez significatives de l'importance politique et du poids croissant pris par les réseaux tout au long de la guerre<sup>278</sup>.

À l'origine de tout renseignement, du recueil de l'information brute à son élaboration, l'agent de renseignement apparaît également comme l'élément déclencheur du réseau qui, sans l'action originelle de l'agent et tant qu'elle n'est pas réalisée, n'existe pas en tant que tel. C'est bien le recueil de l'information par l'agent qui entraîne l'activation d'une chaîne qui, alors seulement, le dépasse complètement. Et chaque étape suivie par l'information, sa transmission par les agents de liaison, son premier

---

<sup>278</sup>Se reporter à l'ouvrage de S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

recoupement par l'agent centralisateur comme son transfert à la centrale du sous-réseau puis du réseau et son analyse, nécessite l'intervention d'acteurs du renseignement tout autant nécessaires les uns que les autres, et n'est rendue possible que par la participation individuelle de chacun d'entre eux. Ainsi, créateur du renseignement, l'agent est également l'essence même du réseau et sa raison d'être, et le réseau apparaît ainsi comme l'addition nécessaire d'individus à prendre en compte dans leur unicité et leur diversité, et non seulement comme la somme collective et impersonnelle de ces individualités. À cet égard, l'analyse faite par Alya Aglan du réseau Jade-Fitzroy présente un intérêt capital dans l'appréhension de l'agent comme élément constitutif d'un réseau, qu'il devient ainsi impossible de définir comme structure uniquement collective : « L'histoire du réseau n'est pas une histoire continue, chronologique, écrit-elle, mais se présente comme une chaîne discontinue d'histoires individuelles enchevêtrées, mêlées les unes aux autres », qui, seules, permettent de comprendre l'essence de tout réseau, et d'en reconstituer la trame<sup>279</sup>.

### *b. Agent et conscience du réseau : un néant ?*

Le lien entre l'agent et son réseau est d'ailleurs un bon révélateur de ce qu'est réellement, dans le quotidien de la clandestinité, le réseau de renseignement, présenté le plus souvent comme une organisation structurée et rationalisée. L'étude des dossiers individuels des agents permet en effet de donner un aperçu des relations qu'entretiennent ses membres avec le réseau auquel ils appartiennent officiellement : le plus souvent, les agents ne savent pas qu'ils travaillent pour une organisation, ou, quand ils en ont conscience, n'en connaissent ni le nom, ni le but, ni l'organisme de rattachement. Fernande Delclaud, qui occupe le poste de secrétaire de Georges Mrazovitch au Comité directeur de Vengeance, témoigne ainsi, en 1944, de cette méconnaissance effective du réseau : « Je ne sais pas exactement de quelle organisation je fais partie, ceux qui

---

<sup>279</sup>A. Aglan, « Le réseau Jade-Fitzroy, de l'*Intelligence Service* au BCRA », dans CHED, *Il n'est point de secrets...*, p. 149.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

pourraient me fixer sur ce point étant tous arrêtés<sup>280</sup> ». De la même manière, Louis Dufour, agent de Turma à Paris, écrit, dans la partie réservée à un « tableau schématique de l'organisation » du questionnaire proposé aux agents par les services de renseignement à la fin de la guerre : « Je ne connais pas le nom de l'organisation<sup>281</sup> ». Sur les 400 dossiers individuels d'agents de renseignement du réseau Turma disponibles au Service historique de la Défense, très peu sont d'ailleurs les agents à même de remplir cette partie. La plupart la laissent vide, témoignant indirectement de l'inconscience de l'agent d'appartenir à une structure organisée.

Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre au réseau Turma, et le travail d'homologation entrepris par le gouvernement à la fin de la guerre révèle ainsi des surprises à certains agents de réseaux travaillant pour des puissances étrangères. C'est le cas par exemple des membres français du réseau franco-polonais F2<sup>282</sup> :

« Les combattants français du réseau qui découvraient leurs chefs, apprirent que le grand réseau dans lequel ils avaient milité pour la Libération de leur pays était un réseau polonais. Pour certains, [...], la découverte de cette appartenance constitua une réelle déception. D'autres s'indignèrent de l'opacité et du cloisonnement qui avaient existé dans le réseau, qui ne leur avaient pas permis de découvrir son origine polonaise<sup>283</sup> ».

Marie-Madeleine Fourcade, de son côté, soutient cette idée quand elle évoque le « réseau fantôme » qui, pour les membres d'Alliance, ne devient réalité qu'au moment de sa liquidation<sup>284</sup>, et le même phénomène est observé chez les membres de Jade-Fitzroy, pour qui le cloisonnement « ne permet pas de savoir pour quelle organisation ils travaillent

---

<sup>280</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 115, « Déclarations » de Fernande Delclaud, 6 novembre 1944.

<sup>281</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 128, « Déclarations » de Louis Dufour, 16 novembre 1944.

<sup>282</sup>Les réseaux de renseignement franco-polonais sont parmi les premiers réseaux de renseignement créés sur le territoire français à l'initiative du gouvernement polonais de Londres.

<sup>283</sup>J. Médrala, *Les réseaux de renseignement...*, p. 321-322.

<sup>284</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé...*, p. 679 : « C'était donc vrai ? Le réseau fantôme devenait réalité ».

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

réellement ». Alya Aglan affirme que « certains ne se posèrent d'ailleurs même pas la question » de savoir s'ils appartenaient à un réseau<sup>285</sup>.

Dans ces conditions, il est possible de s'interroger sur la légitimité à accorder au réseau : au sein de la clandestinité, le réseau existe-t-il vraiment ? Nombreux sont les historiens et acteurs de la Résistance ayant souligné l'anachronisme du terme « réseau », qui, dans le quotidien des agents, n'existait, pour ainsi dire, aucunement. Robert Deglane, agent de Turma, témoigne ainsi après la guerre : « Alors que les mots “réseau résistant” n'existaient pas encore dans le sens qu'ils eurent par la suite, nous décidâmes de nous unir et de fonder un groupe de renseignements<sup>286</sup> ». Il est rejoint en cela par Julien Blanc qui souligne, dans son ouvrage consacré au réseau du musée de l'Homme, que le mot “réseau” ne fait pas partie du vocabulaire résistant pendant la guerre<sup>287</sup>. Par conséquent, alors même que le réseau n'est rien sans l'existence ni l'action des agents qui le composent, il n'est à l'inverse, aucunement au centre de l'activité et des préoccupations de ces mêmes agents. Cette affirmation conduit à un constat : comment le réseau peut-il exister en tant que tel, alors même que la conscience du réseau n'est pas présente en chacun des membres qui en constituent le maillage ? Est-il légitime d'ériger le réseau en structure collective rationalisée, quand il n'existe pas dans l'intention et l'intellect de ceux qui en sont l'essence ? Certes, chaque agent qui renseigne le fait en conscience : il est alors résistant et agent de renseignement à part entière, mais l'absence de conscience globale, à chaque étape de la chaîne du réseau, réduit considérablement l'importance de la notion de réseau. Alya Aglan peut ainsi écrire très justement : « *A priori*, le réseau n'existe pas, tant le cloisonnement est important<sup>288</sup> », ou encore, évoquant le réseau dans la clandestinité : « le réseau n'existe pas en tant que tel<sup>289</sup> ».

---

<sup>285</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 53.

<sup>286</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-1, dossier 7, La Contemporaine, Rapport de Robert Deglane sur son activité dans la Résistance.

<sup>287</sup>J. Blanc, *Au commencement de la Résistance...*, p. 124. À cet égard, Julien Blanc prend à témoin le rapport d'activité de Jean Moulin, qui n'emploie pas une seule fois le terme, remettant ainsi en question l'utilisation qui en est faite aujourd'hui.

<sup>288</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 20.

<sup>289</sup>A. Aglan, « Le réseau Jade-Fitzroy, de l'*Intelligence Service* au BCRA », dans CHED, *Il n'est point de secrets...*, p. 149.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

### *c. Le réseau : lien nécessaire, univers restreint*

En réalité, toute la complexité de la figure de l'agent comme celle de la notion de réseau réside en fait dans ce lien qui les unit l'un à l'autre, lien nécessaire et obligé, qu'il est impossible de délimiter clairement : élément essentiel et fondamental du réseau, c'est-à-dire aux fondements du réseau et intrinsèquement nécessaire à son fonctionnement générale, l'agent de renseignement ne prend cependant tout son sens et toute son identité que dans l'appréhension de son activité par rapport à celle des autres éléments individuels du réseau. Il ne peut être défini comme tel que dans la mesure où son action s'inscrit dans celle plus large de la chaîne du renseignement, qui est irrémédiablement incarnée par le réseau. Lien le plus souvent méconnu, inconnu, voire inexistant, le rapport de l'agent à son réseau est cependant nécessaire, c'est-à-dire à la fois indispensable et imposé. « Tu es, garçon, le maillon d'une chaîne [...]. Cette chaîne supporte actuellement une rude tension, et si tu flanches, si toi, le dernier maillon, tu ne peux supporter cette tension, c'est toute la chaîne qui est à jamais rompue », déclare ainsi Jean Bariou, membre de Vengeance, en 1942<sup>290</sup>.

Est-il possible, dès lors, d'avoir une idée de la manière dont est finalement perçu le réseau par les agents qui le composent ?

René Rémond, du réseau Jade-Fitzroy, livre ainsi son témoignage à Alya Aglan, en 1991 :

« Nous ignorions tout de la désignation de ce réseau. On ne savait rien, parce qu'il faut bien voir qu'on travaillait comme des taupes dans un tunnel. Dans la Résistance, on ne connaît que ceux qui vous ont contactés, et ceux que l'on contacte, et puis c'est tout [...]. Il faudrait remonter en fait de fil en aiguille, alors qu'aujourd'hui, on a souvent la démarche inverse, on part des responsables et on descend. Les responsables supérieurs ne savaient pas qui était à la base<sup>291</sup> ».

---

<sup>290</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 1, La Contemporaine, journal local *L'Équipe*, mai 1945.

<sup>291</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 303.



## Chapitre V. Renseigner en France occupée

Tout d'abord, ce témoignage souligne bien le fait que certes, les dirigeants ont conçu leur organisation selon un plan rationnel, mais qu'ils n'en connaissent que le fonctionnement central : ils ignorent le fonctionnement réel, à l'échelle de l'agent, du réseau véritable. Il évoque ensuite ce qu'est, dans le quotidien de la clandestinité, le réseau pour l'agent de renseignement. Les dossiers individuels des membres du réseau Turma confirment l'affirmation de René Rémond : pour l'agent de base, c'est-à-dire pour l'agent lambda qui constitue en même temps le socle de tout réseau, ce dernier se résume à un cercle restreint de personnes : celles qui le contactent, et celles qu'il est chargé de contacter<sup>292</sup>. Loin de le percevoir comme un grand réseau étendant largement ses ramifications, l'agent le réduit, dans les faits, à son univers quotidien. Maurice Bertheaux, du sous-réseau Arc-en-Ciel, présente ainsi le tableau schématique du réseau tel qu'il l'a perçu dans la clandestinité : « Je n'étais en relation qu'avec *Jean-Marie*<sup>293</sup> qui me transmettait les consignes et à qui je remettais les informations recueillies. J'ai appris par les déclarations qui m'ont été faites par *Jean-Marie* que nous travaillons pour un réseau nommé Arc-en-Ciel<sup>294</sup> ».

De la même manière, Jean Grosvalet, agent de Turma travaillant en lien avec *Simbad*, ne peut citer que cinq personnes connues de lui dans le tableau schématique du réseau, qu'il ne connaît de surcroît que sous leurs pseudonymes : ses différents supérieurs hiérarchiques, *Simbad* (Hubert de Marin), puis *Ulysse* (Jean Lux), ainsi que les autres agents avec qui il est en rapport<sup>295</sup>. Confirmant cet état de fait, Jean de Camaret, également membre du sous-réseau Arc-en-Ciel livre ce témoignage : « Étant agent de renseignement, je n'étais en relation qu'avec Paul Fromont, responsable du groupe, Vouillard son second, Héron responsable région Ouest, Lucien, Paulette Leconte, agent de renseignement et agent de liaison<sup>296</sup> ».

---

<sup>292</sup>« Horizontalement, les différents éléments de la pyramide s'ignorent entre eux et ne connaissent, verticalement, que le niveau immédiatement supérieur et leurs propres subalternes directs ». E. Debruyne, *C'était Tégal...*, p. 38.

<sup>293</sup>*Jean-Marie* est un des pseudonymes de Paul Fromont, chef du sous-réseau Arc-en-Ciel.

<sup>294</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-189, dossier 405, « Déclarations » de Maurice Bertheaux, 7 septembre 1944.

<sup>295</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 185, dossier-35, « Déclarations » de Jean Grosvalet.

<sup>296</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 185, dossier-80, « Déclarations » de Jean de Camaret.

## Chapitre V. Renseigner en France occupée

*Cardinal* enfin, secrétaire à Turma, chargé à ce titre de traiter les rapports de nombreux agents du réseau, n'est en contact qu'avec un très petit nombre de membres du réseau. Des agents dont il exploite les rapports, « *Cardinal* ne sait rien. Le renseignement qui leur est dû se trouve accompagné d'un nombre impersonnel, pour déterminer sa "source". Ombre lui-même, notre ami n'a affaire qu'à des ombres<sup>297</sup> » : tel est l'environnement quotidien des agents, telle est leur perception réelle du réseau de renseignement, qui ne se réduit, la plupart du temps qu'au renseignement qu'il fournit, qu'il étudie, qu'il transmet, qu'il exploite ou qu'il met en forme.

Présent à toutes les étapes de la chaîne du renseignement résistant, l'agent de renseignement, qu'il soit informateur, agent en tant que tel, ou dessinateur, constitue ainsi l'essentiel du cycle du renseignement, du recueil de l'information à son élaboration, et de son traitement à sa transmission. Le travail de chacun d'entre eux mis bout à bout constitue, alors seulement, le réseau, plaçant ainsi l'agent au cœur du processus de renseignement.

---

<sup>297</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres...*, p. 15.



## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

Point de départ du réseau, à l'origine de tout renseignement, en un mot combattant secret indispensable, l'agent est donc, pour tous, un élément clé du second conflit mondial. Gage d'efficacité de son réseau auprès de Londres pour le chef de réseau, il est surtout, pour la France libre, le fondement de la légitimité que le général de Gaulle tente d'acquiescer auprès des Alliés. Évoluant au sein d'un réseau dont il ne connaît que très peu de choses, l'agent ne prend conscience de l'existence de celui-ci, paradoxalement, qu'au moment de sa chute : il revêt alors, aux yeux de l'ennemi qui le traque, une importance stratégique majeure, en tant qu'individu membre d'une structure à détruire dans son intégralité. Destins croisés, destins tragiques, qui conduisent l'agent de la traque à l'arrestation, de la torture à la déportation, et, le plus souvent, à une mort héroïque mais anonyme.

### A. L'agent de renseignement, l'ennemi n°1

#### 1. Un danger pour le Reich, une menace pour Vichy

##### *a. Un danger pour le Reich*

Dès l'installation des troupes d'Occupation en France, en juin 1940, une des premières formes de Résistance à leur présence passe par ce que les Allemands qualifient d'espionnage, et qui consiste, pour les agents de Turma, à rechercher tous les renseignements utiles sur les services allemands, leurs intentions, et leur évolution. Dès 1940 aussi, les Allemands perçoivent le danger que représentent ces espions volontaires, d'autant plus efficaces qu'ils agissent par patriotisme, sur un territoire qu'ils maîtrisent mieux que la puissance victorieuse, et pour se libérer du joug de cette dernière. Et si, jusqu'en 1942, les Allemands ne se sentent pas menacés en tant que tels, ces manifestations de Résistance étant encore inorganisées et embryonnaires, des mesures

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

fortes sont prises dès le début de l'occupation, afin de lutter contre les "espions"<sup>1</sup>. L'exemple d'Honoré d'Estienne d'Orves, chef du réseau de renseignement Nemrod vendu aux Allemands par son radio, Alfred Gaessler, en est le symbole<sup>2</sup>. Premier résistant de la France libre fusillé, il est exécuté le 29 août 1941, suite à une condamnation à mort le 26 mai 1941, sous l'inculpation d'espionnage<sup>3</sup>. « Selon les lois en vigueur, les accusés condamnés pour espionnage n'avaient à attendre que la peine de mort », peut-on lire dans le préambule à la séance tenue par le tribunal militaire. Afin que ce premier grand procès d'espionnage serve d'exemple, des grandes affiches sont apposées sur les murs de la capitale, le 29 août, portant le nom de chacun des accusés, suivi de l'inscription : « Condamnés à mort à cause d'espionnage. Ils ont été fusillés aujourd'hui<sup>4</sup> ».

Célébré en France comme un héros de la France libre, et l'un des premiers martyrs de la Résistance, Honoré d'Estienne d'Orves incarne également le symbole de l'ambivalence de la figure de l'agent de renseignement, voire de sa contradiction. Considéré par les Allemands comme terroriste<sup>5</sup> ou espion, les mesures de répression les plus dures lui sont appliquées. En effet, défini par le paragraphe 91 du code pénal allemand (*RstGB*), le crime d'intelligence avec l'ennemi « est en principe puni de la peine capitale ou de la réclusion à perpétuité (article 1)<sup>6</sup> ». Ainsi, les ordonnances *KssVO* et *KstVO*, ordonnances pénales de guerre datant d'août 1938, entrées en application en août 1939, et complétées à de nombreuses reprises jusqu'en 1945, offrent tous les instruments pour accélérer les procédures judiciaires militaires et donnent un contenu de plus en plus idéologique au droit pénal militaire<sup>7</sup>. Au sein de ces ordonnances, est prévue la condamnation pour espionnage de tous ceux qui, « clandestinement [...], recueillent ou cherchent à recueillir des renseignements à l'intérieur du territoire d'opérations de

---

<sup>1</sup>O. Wiewiorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 442.

<sup>2</sup>É. de Montéty, *Honoré d'Estienne...*, p. 239.

<sup>3</sup>Arrêt de la cour martiale de Paris, 26 mai 1941.

<sup>4</sup>É. de Montéty, *Honoré d'Estienne...*, p. 14.

<sup>5</sup>JF. Muracciole, *Histoire de la Résistance...*, p. 103.

<sup>6</sup>Gaël Eismann, « L'escalade d'une répression à visage légal : les pratiques des tribunaux du *Militärbefehlshaber in Frankreich*, 1940-1944 », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 96.

<sup>7</sup>Gaël Eismann, « L'escalade d'une répression à visage légal : les pratiques des tribunaux du *Militärbefehlshaber in Frankreich*, 1940-1944 », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 94. T. Fontaine, *Déporter : politiques de déportation...*, p. 277.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

l'armée allemande ou d'une armée alliée, et ceci dans l'intention de les communiquer à l'ennemi ou à un tiers, au bénéfice de l'ennemi<sup>8</sup> ». Cette loi pénale, énoncée au paragraphe 2 de la *KssVO*, en appliquant le droit pénal allemand, l'étend surtout à l'ensemble de la zone occupée, considéré comme « territoire d'opérations de l'armée allemande ». Par conséquent, espion en son propre pays, l'agent de renseignement, ennemi n°1, apparaît comme la principale cible à éliminer, la seule punition prévue pour l'espionnage étant alors la peine de mort<sup>9</sup>. « Chacun sait ce qu'il risque en se lançant dans le renseignement, constate ainsi Emmanuel Debruyne. Militaires surpris à épier sans uniforme ou civils se mêlant d'une guerre à laquelle ils sont théoriquement censés ne pas participer, les espions sont fusillés. C'est une règle connue de tous<sup>10</sup> ». Nombreux sont ainsi les agents de Turma qui, quand ils sont jugés, sont condamnés pour espionnage et intelligence. C'est le cas par exemple de René Michel, membre du sous-réseau Arc-en-Ciel, arrêté par la Gestapo en juillet 1944, et interné à Fresnes pour intelligence avec l'ennemi avant d'être déporté au camp de Dora<sup>11</sup>, et Gilbert Thiébaud, secrétaire à Turma, est arrêté en octobre 1943 sous le motif d'espionnage, en tant qu'« agent de l'ennemi<sup>12</sup> ».

Ainsi, conséquence d'une situation de guerre inédite, l'agent de renseignement devient espion, dans son propre pays, d'une armée étrangère occupante. L'importance du dispositif de répression mis en place par cette dernière à l'aube de l'occupation témoigne bien que l'agent de renseignement représente un danger réel pour le Reich.

### ***b. Une menace pour Vichy***

Danger pour le Reich, il est également, aux yeux de Vichy, une menace pesant sur son action, son efficacité, et sa crédibilité aux yeux des Allemands. « Coupables à traquer

---

<sup>8</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 94968, dossier 1, Dossier individuel d'Henri Brunet, dossier de Justice Militaire du Commandant du Grand Paris, Justice militaire, année 1943.

<sup>9</sup>É. Montéty, *Honoré d'Estienne...*, p. 276.

<sup>10</sup>E. Debruyne, *C'était Tégal...*, p. 58.

<sup>11</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 387, *Curriculum Vitae* de René Michel.

Service hist. Défense, GR 16 P 417473, fiche de renseignements concernant René Michel.

<sup>12</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 259, Questionnaire concernant Gilbert Thibéaut.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

et punir<sup>13</sup> », les agents sont ainsi également victimes, dans leur propre pays, de « l'intransigeance répressive de l'État français qui n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser ces traîtres, ces déserteurs<sup>14</sup> », qui choisissent, contre Vichy, la voie de la « dissidence<sup>15</sup> ». Et si le régime de Vichy mène, à l'égard des résistants et des agents des réseaux, une politique ambiguë pouvant parfois porter à la clémence, il n'en demeure pas moins que les agents de renseignement peuvent être jugés selon les termes des articles 75 et suivants du Code pénal, sur l'espionnage, la trahison, et l'atteinte à la sûreté extérieure de l'État<sup>16</sup>. Les peines alors encourues sont généralement de deux, cinq, ou dix ans d'emprisonnement ou de travaux forcés, mais peuvent aller jusqu'à la peine de mort<sup>17</sup>.

Si les peines appliquées contre les résistants ne vont pas toujours jusqu'à cette extrémité, elles témoignent néanmoins de la menace que représentent, pour Vichy, les agents de renseignement. Leur action trouble en effet l'ordre public supposé garanti par Vichy, entravant par-là la Révolution nationale. Par leur activité d'espionnage, ils soutiennent une puissance « étrangère », mais, en s'opposant plus ou moins ouvertement à Vichy, ils tendent surtout à décrédibiliser l'efficacité du régime face à l'occupant. La participation vichyste à la politique répressive de l'occupant n'en est que renforcée, afin de lutter contre cet ennemi intérieur, ce traître, ce déserteur<sup>18</sup>. Christian Pineau, arrêté à Narbonne en septembre 1942 par les forces de Vichy, souligne l'ambiguïté de l'État français qu'il découvre à la prison de Montpellier : « Curieux assemblage de détenus ! Il y a les espions, c'est-à-dire ceux que Vichy a fait arrêter comme agissant pour le compte d'une puissance étrangère. Ainsi, se trouvent mélangés des agents qui travaillent les uns pour les Anglais, les autres pour les Allemands<sup>19</sup> ».

---

<sup>13</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-2, dossier 1, La Contemporaine, *Le Déporté*, supplément au n° 406, 1986.

<sup>14</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 30.

<sup>15</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 22.

<sup>16</sup>Décret-loi du 29 juillet 1939.

<sup>17</sup>S. Kitson, *Vichy et la chasse...*, p. 154.

<sup>18</sup>O. Wieviorka, *Histoire de la Résistance...*, p. 442.

<sup>19</sup>C. Pineau, *La simple vérité...*, p. 251.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

### *c. Une figure centrale*

Patrice Miannay résume ainsi les risques courus par les agents des réseaux : « Le découpage du territoire français en zone occupée et zone non occupée, donne un sort différent aux résistants selon qu'ils subissent les règles de l'occupant ou celles du régime de Vichy. En zone occupée, ils risquent la mort en permanence, et sont sous le coup de la loi martiale allemande. Mais ils sont aussi la cible des polices spécialisées françaises, qui, en cas d'arrestation, les livrent aux Allemands<sup>20</sup> ».

Ainsi, alors qu'il représente dès 1940, aux yeux de la France libre, l'essence même du réseau de renseignement, alors qu'il est pour elle le cœur de son activité sur le territoire métropolitain, combattant inédit et indispensable, en parallèle, logiquement mais contradictoirement tout à la fois, l'agent de renseignement est l'espion, le déserteur, le traître, en un mot l'ennemi n° 1, contre qui s'acharnent les services de répression tant français qu'allemands.

Intermédiaire nécessaire pour des Français libres et des Alliés autrement aveugles, l'agent de renseignement apparaît en fait comme le point de cristallisation de la lutte que se mènent, par agents interposés, forces alliées et forces de l'Axe. La répression menée par ces dernières en effet, n'est pas une fin en soi : son but est d'anéantir toute possibilité d'intervention alliée sur le territoire français. De la même manière, les agents de renseignement ne sont pas une finalité pour les forces alliées : ils sont un moyen, mais le seul moyen, de connaître les intentions allemandes, et faire participer les Français à la lutte puis la Libération du territoire. C'est ce qui explique la lutte acharnée dont ils sont les victimes. Traqués par les Allemands, mais conseillés et soutenus par la France libre, espions à éradiquer, mais héros à glorifier, les agents de renseignement sont l'intermédiaire, autant que le symbole, de la guerre clandestine opposant Alliés et Allemands.

---

<sup>20</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents...*, p. 17.



## 2. Les acteurs de la répression

### a. Un appareil d'Occupation complexe

Les armistices de juin 1940 ne mettant pas fin à la souveraineté du gouvernement dirigé par le maréchal Pétain, cette dernière continue, théoriquement, de s'exercer sur tout le territoire. En réalité, la zone nord est vite traversée par des divisions politiques et militaires imposées, contre lesquelles le maréchal Pétain ne réagit pas. Ainsi, si la zone nord, en principe, doit être administrée uniquement par le Commandement militaire en France (*MBF*), dans les faits, il n'en est rien. Le Nord et le Pas de Calais sont administrés par le Commandement militaire de Belgique, et l'Alsace-Moselle sont annexées *de facto* aux territoires du Reich. Si l'armistice prévoit la séparation de la France en deux zones séparées par une ligne de démarcation, les Allemands étendent enfin peu à peu leur influence, par la constitution de zones interdites, situées essentiellement sur les côtes françaises<sup>21</sup>.

Ces situations très diverses expliquent la complexité du système d'Occupation et de répression mis en place par les Allemands en France. À la fin de l'année 1941, les seules troupes de sécurité et de maintien de l'ordre représentent 100 000 hommes, contre 300 000 en 1943, auxquelles il faut ajouter les troupes d'opérations, qui comptent 400 000 hommes en 1942-1943, et un million d'hommes en 1944<sup>22</sup>.

L'appareil d'occupation installé en 1940, composé de services militaires et civils, est centralisé à Paris, et s'étend au secteur administratif du commandant du Grand Paris, comme aux structures territoriales de l'administration militaire de la zone Nord. En parallèle à l'organisation administrative française, des *Kommandanturen* sont installées au siège de chaque préfecture, et l'ambassade d'Otto Abetz occupe également une grande place dans la gestion des questions politiques des deux zones : telle est la structure initiale

---

<sup>21</sup>N. Beaupré, H. Rousso (dir.), *Les grandes guerres...*, p. 806.

<sup>22</sup>C. Vast, *L'identité de la Résistance...*, p. 302.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

de l'appareil d'occupation allemand, profondément bouleversé en 1942 par la montée en puissance du parti nazi, et l'invasion de la zone Sud<sup>23</sup>.

Et si le terme de Gestapo est souvent employé pour qualifier la répression allemande sur le territoire, en réalité, l'architecture des forces répressives est complexe<sup>24</sup>, et repose en grande partie sur le principe de mise en concurrence des différents services détenteurs de pouvoirs que sont l'armée, la SS, l'ambassade d'Abetz ou même le gouvernement français de Vichy<sup>25</sup>, qui explique la complexité et la variété des méthodes de répression mises en œuvre par les autorités occupantes.

Il faut enfin souligner la complexité de la politique mise en œuvre par le gouvernement de Vichy dans le cadre de la répression<sup>26</sup>. Jean-Pierre Azéma soulève cette question dans son introduction au colloque international de décembre 2005 consacré à la répression : « Si l'essentiel du propos de ce colloque est consacré à la répression nazie, il convient de ne pas passer totalement sous silence les complicités vichyssoises, notamment policières... Non seulement l'État français devint le complice avéré de la déportation des Juifs de France, mais, réduit à un état milicien en 1944, il finit en régime spécifiquement policier<sup>27</sup> ». En quatre ans, le gouvernement de Vichy aurait ainsi condamné 135 000 personnes et interné 70 000 personnes. Menant en 1940 et 1941 une politique ambiguë envers les résistants, incarnée par exemple par l'action de ses services secrets, le régime s'enfonce ensuite de plus en plus dans la collaboration<sup>28</sup>.

### ***b. Les services répressifs ennemis***

Du point de vue allemand, le *MBF*, commandement militaire en France, constitue, dans un premier temps, l'acteur répressif principal en zone Nord, sorte de gouvernement

---

<sup>23</sup>A. Meyer, *L'occupation allemande...*, p. 25.

<sup>24</sup>J. Blanc, *Au commencement de la Résistance...*, p. 386

<sup>25</sup>N. Beaupré, H. Rousso (dir.), *Les grandes guerres...*, p. 808.

<sup>26</sup>Se reporter aux différents ouvrages de Jean-Marc Berlière. JM. Berlière, D. Pechanski (dir.), *La police française...*, 2000.

JM. Berlière, *Policiers français sous l'Occupation...*, 2009.

<sup>27</sup>JP. Azéma, « Introduction », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 7.

<sup>28</sup>Se reporter à l'ouvrage de R. Paxton, *La France de Vichy*, 1973.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

militaire devant assurer le contrôle et la surveillance de l'administration et de l'économie du pays occupé, mais surtout le maintien de la sécurité et de l'ordre, objectif essentiel aux yeux du *MBF*<sup>29</sup>. Sous ses ordres, opèrent les forces de police, la *Feldgendarmarie* et la *Geheime Feldpolizei* : cette dernière, police secrète militaire, est concrètement chargée des enquêtes judiciaires importantes, surtout celles contre la Résistance<sup>30</sup>, dans les cas de sabotage et d'espionnage<sup>31</sup>. Théoriquement, la lutte contre l'espionnage et le sabotage revient au service de contre-espionnage militaire allemand, l'Abwehr, qui se sert en réalité de la *GFP* comme « d'un organe exécutif<sup>32</sup> ». En pratique, l'Abwehr se limite alors aux activités de renseignement, laissant à la *GFP* les missions de sécurité policière. C'est donc l'Abwehr qui est le plus engagée dans la lutte contre les réseaux<sup>33</sup>.

À compter du 1<sup>er</sup> juin 1942, un grand changement est opéré à la tête de l'administration militaire avec la démission d'Otto von Stülpnagel, qui signe « l'échec du MBF à s'imposer comme relais efficace de la politique hitlérienne en France occupée<sup>34</sup> ». Himmler, Reichführer-SS, se sert de ce prétexte pour installer, à la tête de la répression en France, un commandant supérieur de la SS et de la Police, le HSSPF, fonction occupée par Carl Oberg<sup>35</sup>. Dans les faits, la répression passe alors par l'intermédiaire du Sipo-SD, organe de sécurité du parti nazi, qui s'appuie sur une partie des éléments de l'Abwehr avant de l'absorber<sup>36</sup>.

De leur côté, les zones d'occupation se trouvant sous domination italienne sont dominées, dès 1940, mais surtout à compter de 1942, par l'action de l'OVRA, ensemble des services secrets de police politique de l'État fasciste<sup>37</sup>. La nature de la violence répressive

---

<sup>29</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de déportation...*, p. 273.

<sup>30</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de déportation...*, p. 275.

<sup>31</sup>RM. Delacor, « L'évolution de la politique répressive pendant l'occupation allemande en France », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 61.

<sup>32</sup>RM. Delacor, « L'évolution de la politique répressive pendant l'occupation allemande en France », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 61.

<sup>33</sup>JP. Azéma, *La France des années...*, p. 368.

<sup>34</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de déportation...*, p. 485.

<sup>35</sup>RM. Delacor, « L'évolution de la politique répressive pendant l'occupation allemande en France », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 63.

<sup>36</sup>Pour un exposé détaillé et précis des organes de répression du Reich au cours de la Seconde Guerre mondiale, se reporter à la thèse très complète de Thomas Fontaine.

<sup>37</sup>C. Vast, « La clandestinité », dans JF. Muracciole, *Encyclopédie...*, p. 216.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

mise en œuvre par les Italiens à l'encontre des résistants puis des populations civiles diffère cependant radicalement des méthodes perpétrées en zone d'occupation allemande : elle est avant tout la conséquence directe de leur faiblesse militaire, tandis que la répression menée par l'Allemagne nazie est « la conséquence d'un fort appareil militaro-policié, tout autant que d'objectifs idéologiques raciaux<sup>38</sup> ».

### *c. Les services de Vichy*

Si la répression des réseaux comme de la Résistance gaulliste reste, pour l'essentiel, le domaine des différents services allemands, comme l'Abwehr puis le SD, Vichy participe également à la lutte contre ceux qu'il qualifie, de façon méprisante, les dissidents<sup>39</sup>. L'ambiguïté du gouvernement de Vichy, désireux du maintien d'un État souverain en France, repose en premier lieu sur la Révolution nationale, mais surtout sur une collaboration réussie avec le Reich, dont le maintien de l'ordre est le terrain par excellence<sup>40</sup>. À cet égard, l'instrument essentiel du dispositif répressif de Vichy passe par ses différentes polices, qui connaissent au cours de la période un profond remaniement<sup>41</sup>. Les polices des grandes villes sont ainsi étatisées en avril 1941, et placées sous la direction de préfets régionaux. Au niveau central, les directions sont réorganisées avec la création, en juin 1941, de la direction générale de la Police nationale, placée sous l'autorité du secrétaire général à la Police et qui contrôle trois directions : la Police judiciaire, les Renseignements généraux et la Sécurité publique<sup>42</sup>. Ces deux premiers éléments sont mis au service de la répression politique, et sur le terrain, les Brigades mobiles sont responsables de la lutte<sup>43</sup>. Il faut néanmoins souligner la spécificité de la situation parisienne, au sein de laquelle la Préfecture de Police échappe à tout remaniement,

---

<sup>38</sup>D. Rodogno, « Répression et représailles de l'Italie fasciste dans les territoires européens occupés en 1941-1943 : buts et méthodes », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 13.

<sup>39</sup>JM. Berlière, « Les polices de l'État français : genèse et construction d'un appareil répressif », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 123.

<sup>40</sup>MO. Baruch, *Servir l'État français...*, p. 365.

<sup>41</sup>JM. Berlière, *Policiers français sous l'Occupation...*, p. 2009.

<sup>42</sup>JM. Berlière, D. Pechanski (dir.), *La police française...*, 2000.

<sup>43</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de déportation...*, p. 291.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

s'appuyant dans son action répressive sur les brigades spéciales, chargées de la lutte anticommuniste et antiterroriste.

Si cette organisation apparaît rationalisée, de nombreuses sections spécialisées sont créées au sein de ces différents services. L'appareil répressif français, par conséquent, manié et remanié tout au long de la période, par sa profusion et son émiettement, présente une complexité que ne manquent pas de souligner les spécialistes du sujet. « Service de police anticommuniste (SPAC), service de répression des menées antinationales (SRMAN), brigades régionales de police de sûreté, police de sûreté, brigades mobiles, [...]»<sup>44</sup>, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de services qui sont créés par le gouvernement de Vichy entre 1940 et 1944 pour assurer le maintien de l'ordre et la lutte contre les dissidents et les traîtres, d'après les travaux de Jean-Marc Berlière<sup>45</sup>.

Il convient enfin d'ajouter à ce panorama répressif les « Bureaux d'action et de renseignement de la zone Nord<sup>46</sup> », organes collaborationnistes parisiens travaillant en lien avec la Gestapo et l'Abwehr, dont les plus tristement célèbres sont la « bande de la rue Lauriston », dirigée par Henri Lafont<sup>47</sup>, et celle de Georges Delfanne, alias *Masuy*, installée avenue Henri Martin. « Gestapo françaises<sup>48</sup> », ces officines apparaissent en première ligne de la répression contre les réseaux de renseignement, dont *Turma* est un témoignage exemplaire<sup>49</sup>.

---

<sup>44</sup>JM. Berlière, « Les polices de l'État français : genèse et construction d'un appareil répressif », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 123.

<sup>45</sup>JM. Berlière, *Policiers français sous l'Occupation...*, p. 2009.

JM. Berlière, D. Pechanski (dir.), *La police française...*, 2000.

<sup>46</sup>Arch. nat., 171 MI 2, « La contre-offensive allemande », *Livre blanc du BCRA*.

<sup>47</sup>« Gestapo de la rue Lauriston » : la bande Lafont-Bonny », dans JM. Berlière, *Police des temps noirs...*, p. 487.

<sup>48</sup>« Gestapo françaises », dans JM. Berlière, *Police des temps noirs...*, p. 496.

<sup>49</sup>A. Aglan, « Comment meurent les réseaux », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 234.

### 3. Chronologie de la répression

#### a. Une chronologie générale...

Alors que la France représente, en 1940, une spécificité et une exception dans le processus de répression mis en place en Europe par les autorités nazies, Hitler souhaitant, dans un premier temps, ménager cette ancienne puissance, l'évolution de la guerre comme la montée en puissance des forces de la Résistance permettent de dessiner une chronologie générale de la répression en France, au sein de laquelle Turma s'inscrit parfaitement<sup>50</sup>.

Ainsi, la première période, qui s'étend de l'été 1941 au début de l'été 1942, dominée par la tutelle des militaires en zone occupée, est marquée par la mise en place d'une « administration de surveillance », au sein de laquelle le *MBF* fait en fait reposer l'essentiel des tâches répressives sur les autorités françaises de Vichy. Il s'agit alors de laisser agir autant que possible les services français, pour ménager du même coup le régime de Vichy, mais en les plaçant sous une tutelle étroite, qui implique une ingérence croissante dans les affaires françaises, surtout celles concernant des « gaullistes », à compter du printemps 1941<sup>51</sup>. Le *MBF*, au cours de cette première période, choisit de privilégier une répression à visage légal, en s'appuyant pour l'essentiel sur des tribunaux militaires chargés de juger les personnes arrêtées, appliquant en zone occupée le droit pénal allemand<sup>52</sup>. Ainsi, dans les premières années d'occupation, la répression est avant tout une « répression judiciaire légale, répondant à des règles codifiées<sup>53</sup> ».

En parallèle de cette répression à visage légal, le *MBF* a recours à une autre forme de répression, extrajudiciaire cette fois, en recourant à des détentions administratives préventives, codifiées par le décret sur « la détention administrative de sûreté » de décembre 1940. Ce dernier vise les personnes agissant contre le Reich et ses intérêts et

---

<sup>50</sup>JP. Azéma, « Introduction », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 7 : « Pour la répression en France, il y a une chronologie propre. Au début, Hitler souhaite ménager la France pour des raisons géopolitiques ».

<sup>51</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de répression...*, p. 275.

<sup>52</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p.

<sup>53</sup>T. Fontaine, « Les politiques répressives en France occupée : l'exemple du camp allemand installé au fort de Romainville, 1940-1944 », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 70.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

constituant une menace pour l'ordre public. Un camp d'internement est mis en place à cet effet, au fort de Romainville<sup>54</sup>.

La répression commence à se radicaliser à l'été 1941, conséquence directe de l'opération *Barbarossa* lancée par les Allemands à l'Est et du basculement massif des communistes dans la dissidence. Cette accentuation de la répression est symbolisée non seulement par la pratique des exécutions massives d'otages civils et par le début des déportations, mais aussi par l'aggravation de la répression judiciaire et la radicalisation des condamnations<sup>55</sup>. L'intervention des plus hautes autorités militaires du Reich face aux actions terroristes menées par la Résistance à partir de l'été 1941 conduit en outre, en septembre 1941, à la mise en place d'un Code des otages, prévoyant l'exécution sommaire de prisonniers pour tout attentat effectué contre les troupes d'occupation, renforcé en juillet 1942 par un décret désignant comme otages tous les proches des « terroristes en fuite ».

Parallèlement, la lutte contre la Résistance est renforcée par l'adoption du célèbre décret *NV* de décembre 1941, sur la demande personnelle de Hitler, « autre outil essentiel de la radicalisation répressive<sup>56</sup> ». Ce décret repose sur trois primats : « le primat des condamnations à mort rapides », « le transfert en Allemagne pour les inculpés ne pouvant pas être jugés en ce sens », et « le secret qui doit présider à cette déportation ». Devant l'échec de la politique des otages, l'administration militaire du MBF décide parallèlement de ménager l'opinion française en recourant, en remplacement des exécutions sommaires, à la déportation, en laquelle il voit un moyen « d'appliquer sa politique de terreur en dehors du pays<sup>57</sup> ». Ainsi, par ces deux biais, dès la fin de l'année 1941, est théorisée ce que Thomas Fontaine définit comme la déportation de répression, phénomène bien distinct

---

<sup>54</sup>T. Fontaine, « Les politiques répressives en France occupée : l'exemple du camp allemand installé au fort de Romainville, 1940-1944 », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 75.

<sup>55</sup>Se reporter à l'ouvrage de Gaël Eismann, *Occupation et répression militaire allemandes...*, 2007.

G. Eismann, « L'escalade d'une répression à visage légal : les pratiques des tribunaux du *Militärbedehlshaber in Frankreich*, 1940-1944 », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 97.

<sup>56</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de répression...*, p. 444.

<sup>57</sup>A. Meyer, *L'occupation allemande...*, p. 94.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

de la déportation raciale<sup>58</sup>, et qui donne aux autorités occupantes carte blanche dans leur lutte implacable contre la Résistance.

Tout au long de cette première période, le gouvernement de Vichy participe activement à la répression en stigmatisant Juifs, communistes et étrangers, en rejetant de manière radicale les dissidents, et en initiant une collaboration dans la répression et la persécution, qui passe par une participation de la police de la Préfecture de Police de Paris à la traque des résistants<sup>59</sup>.

À compter de juin 1942, la répression passe sous le contrôle des policiers des services de sécurité du parti nazi qui s'appuient dans un premier temps sur les mesures mises en place par le *MBF* avant eux. Cette période, qui s'étend en 1942 et 1943, est marquée par une plus grande implication du gouvernement de Vichy dans la prise en main de la répression, incarnée par la signature, en août 1942, des accords entre René Bousquet, nommé secrétaire général de la police par Pierre Laval à son retour au pouvoir, et Oberg, qui accordent une forte indépendance à la police française en terme de lutte contre les terroristes, et qui ont pour conséquence une efficacité accrue de la lutte contre les résistants<sup>60</sup>.

À partir de la fin de l'année 1942, et dans un contexte d'occupation totale du territoire français et d'adaptation de la politique répressive à l'ensemble des deux zones, s'impose la nécessité des représailles sans otages, qui passe par un recours à des déportations de répression massives. Du côté de Vichy, la création de la Milice, en janvier 1943, incarne la fuite en avant du gouvernement du maréchal Pétain dans la politique de collaboration. L'année 1943 est marquée par la lutte acharnée que s'opposent réseaux de Résistance et forces d'occupation<sup>61</sup>.

Enfin, dans la dernière période, les procédures de répression se radicalisent dans le cadre de la guerre totale que mène désormais le Reich, et qui s'étend tout au long de

---

<sup>58</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de répression...*, p. 445.

<sup>59</sup>D. Peschanski, « Systèmes d'Occupation et pouvoirs », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 23.

<sup>60</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de répression...*, p. 499.

<sup>61</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de répression...*, p. 765.



## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

l'année 1944. Cette dernière étape est marquée par un retour des militaires au sein de l'appareil répressif allemand, qui sont cette fois des troupes opérationnelles et non d'Occupation, par un recours croissant et constant, jusqu'au mois de décembre, à la déportation de répression en convois désormais massifs et généralisés, et par la mise en pratique, après le débarquement du 6 juin 1944, d'une politique de terreur s'appliquant, en dehors de tout cadre à visage légal désormais, non seulement aux résistants, mais également à la population civile, dans un but d'intimidation et de dissuasion<sup>62</sup>. L'évolution de la politique répressive française suit le même schéma : la Milice, placée volontairement sous le contrôle de la SS, sert ainsi la guerre totale dans laquelle sont engagés les Allemands<sup>63</sup>. En janvier 1944, sont instaurées les cours martiales, porteuses d'une politique de terreur, témoignages de la double radicalisation milicienne et nazie mise en œuvre tout au long de l'année 1944, et dont l'été semble être le paroxysme<sup>64</sup>. Ainsi, de territoire où s'exerce une répression d'abord spécifique, la France se voit appliquer une répression de plus en plus radicale puis terroriste, reproduisant le schéma répressif appliqué depuis plus longtemps par les troupes allemandes à l'Est.

### *b. ... dans laquelle s'inscrit Turma*

La répression qui touche le réseau Turma possède une chronologie qui lui est propre, mais qui s'inscrit dans le cadre plus global de la répression menée en zone Nord. À la merci des différentes organisations allemandes comme des services français, le réseau Turma est marqué par deux grandes vagues d'arrestations qui ne sont aucunement dues au hasard, mais qui sont le résultat de la longue et très professionnelle chasse à l'homme menée par les services allemands contre les réseaux de renseignement.

---

<sup>62</sup>T. Fontaine, *Déporter : politiques de répression...*, p. 982.

À cet égard, les massacres perpétrés à Tulle ou Oradour sur la population civile sont des exemples tristement célèbres.

<sup>63</sup>« Milice française », dans JM. Berlière, *Polices des temps noirs...*, p. 600.

<sup>64</sup>D. Peschanski, « Systèmes d'Occupation et pouvoirs », B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 26.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

La première vague d'arrestations touche Turma au début du mois d'octobre 1943, que François Wetterwald qualifie de « mois sombre<sup>65</sup> », car il provoque la décapitation du réseau. Sont en effet arrêtés au cours de ce mois son chef, Victor Dupont<sup>66</sup>, le chef de la centrale, Pierre Mallez<sup>67</sup>, ainsi que trois chefs de sous-réseaux, Jean Lux, chef de Ulysse et son adjoint René Mann<sup>68</sup>, Raymond Baud<sup>69</sup>, chef d'Arc-en-Ciel, et *Dominique*<sup>70</sup>. Les arrestations ont en fait commencé dès la fin du mois de septembre avec celle de Raymond Baud. Pour la direction de Turma, elles prennent cependant fin en décembre 1943 qui marque alors le début d'une reprise de l'activité du réseau, par l'intermédiaire de Bernard Lauvray et Georges Mrazovitch.

Dès janvier 1944 cependant, l'arrestation d'un grand nombre de dirigeants, due cette fois encore à l'infiltration d'un agent allemand, marque le début d'une seconde vague d'arrestations, dont les effets se font sentir jusqu'au mois d'avril 1944. Touchant le mouvement Vengeance dans son ensemble, elles s'étendent également au réseau Turma, où les derniers chefs de sous-réseaux survivants sont arrêtés à leur tour. C'est le cas de Bernard Lauvray, arrêté dès le 15 janvier, puis de Pierre Duverne, dont l'arrestation, le 23 mars 1944, marque la fin de l'activité officielle du réseau.

À côté de ces deux grandes vagues d'arrestations qui touchent durablement le réseau, entre 1942 et 1944, ce sont environ 120 agents occasionnels, à moitié clandestins ou permanents, qui tombent sous le coup de la répression nazie, soit près de 20 % des agents homologués à Turma. Si 1943 est l'année au cours de laquelle Turma enregistre le plus d'engagements en son sein, elle est aussi marquée par une hausse sans précédent des arrestations : environ 40% des agents arrêtés le sont en 1943, les mois d'octobre et

---

<sup>65</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 98.

<sup>66</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Rapport sur l'arrestation de *Sorel Pèllérin* ». Victor Dupont est arrêté le 9 octobre 1943 à la Gare Montparnasse, du fait de la trahison de *Raymond*, agent de liaison de la Centrale.

<sup>67</sup>Pierre Mallez est arrêté le 3 octobre 1943 par *Raoul*, agent allemand infiltré à Arc-en-Ciel, et *Masuy*.

<sup>68</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 50-51.

Jean Lux et René Mann sont arrêtés en même temps le 1<sup>er</sup> octobre 1943, par *Masuy*.

<sup>69</sup>Raymond Baud est arrêté le 30 septembre 1943 par *Masuy* et son agent de liaison traître, Bernard Fallot, alias *Raoul*.

<sup>70</sup>L'arrestation de Dominique, en novembre 1943, moins liée aux précédentes, est également le fait du travail d'un agent double du nom de Vitry. Elle marque la fin de la première vague d'arrestations à Turma.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

novembre regroupant à eux seuls près de la moitié de ces arrestations. Dans la droite ligne du passage à une guerre totale qui s'opère en 1944, la répression à Turma entre alors dans une ère de masse : un peu moins de 60% des arrestations du réseau surviennent au cours de cette année 1944, dont les mois de janvier et mai sont les plus meurtriers<sup>71</sup>. Par conséquent, il est possible de distinguer que, après une première forte vague d'arrestations à la fin de l'année 1943, le réseau parvient à se restructurer, et reprend de l'activité, avant de subir une nouvelle fois la répression au début de l'année 1944. Se relevant une seconde fois, Turma se reconstruit alors de janvier au printemps 1944, moment à compter duquel la répression vient à bout de Turma en tant que structure collective.

À la merci des différentes politiques répressives étudiées plus haut, le réseau de renseignement Turma est le théâtre exemplaire du raffinement des méthodes répressives au quotidien. Traqués, arrêtés, torturés, la plupart de ses membres sont destinés à une mort certaine, destins tragiques de héros anonymes.

### B. Destins croisés

- « - Ainsi, vous allez repartir ?
- Oui, mon Général.
- Eh bien ! Vous allez vous faire pincer.
- J'espère que non, mon Général !
- Mais si, mais si, affirme de Gaulle avec bonhomie. On se fait toujours pincer, dans ce métier-là<sup>72</sup> ».

---

<sup>71</sup> Cf. Annexes, Document 5, « La répression : des arrestations massives », p. 555.

<sup>72</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent...*, p. 420.

## 1. Une chasse à l'homme

### a. *Le sentiment de la traque*

Si, comme tous les résistants et comme tous les clandestins, l'agent de renseignement mène une vie placée sous le signe d'une tension constante et de la peur<sup>73</sup>, cette affirmation est d'autant plus vraie pour ce résistant poussé au plus haut degré, ce clandestin de l'extrême qu'est en réalité tout agent de renseignement. L'image qui revient souvent pour qualifier le quotidien de ces hommes et femmes, et qui constitue le titre de l'ouvrage de Fabrice Grenard, est celle de la traque des résistants. Très intéressante, cette image est parlante car, comme le souligne Christian Ingrao, elle renvoie à celle de la chasse, à l'image du braconnier traquant autant qu'il le faut le roi de la forêt. « Le braconnier est le romantisme de la chasse : ne pas tuer à l'arrêt, ou par surprise, mais tuer quand la bête court, pour lui infliger une blessure plus grande encore<sup>74</sup> ». La chasse à l'homme du renseignement à laquelle se livrent les services de répression, tant allemands que français, au cours du second conflit mondial, suit exactement le parcours et l'objectif du braconnier avide de tuer en beauté, faisant de l'agent de renseignement le « roi » de la guerre secrète, la bête à traquer par excellence.

À cet égard, l'importance de l'agent de renseignement en tant qu'individu prend tout son sens et toute sa réalité. En effet, si la répression cherche à atteindre un réseau dans son ensemble, c'est par l'intermédiaire de chaque individu, pris un à un, qu'elle veut y parvenir, c'est en remontant la chaîne, maillon par maillon, qu'elle veut démanteler le réseau à abattre. Autrement dit, l'agent de renseignement, dans la chasse à l'homme qui l'oppose aux différents services répressifs, est traqué non pas en tant que simple résistant ou clandestin isolé, non pas même en tant que membre d'un réseau collectif, mais bien en tant qu'individu, c'est-à-dire en tant qu'agent de renseignement. Il est, pour les services répressifs, le point de départ d'une chaîne qu'ils savent plus longue, l'élément nécessaire sur lequel se base l'entière de leur enquête, et l'unique moyen pour eux d'atteindre plus

---

<sup>73</sup>Se reporter au Chapitre V, A., 3, « Une vie sous tension ».

<sup>74</sup>C. Ingrao, « Chasse, sauvagerie, cruauté : la *Sondereinheit Dirlewanger* en Biélorussie », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 97.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

largement le réseau. Par conséquent, élément central du processus de renseignement résistant dans la clandestinité, l'agent apparaît également comme l'élément clé de la répression des réseaux de renseignement, et les acteurs de la répression sont tout à fait conscients de son importance primordiale. La lutte qu'ils mènent contre les réseaux ne prend donc en aucun cas un aspect collectif, mais s'incarne bien dans la traque, l'arrestation et la manipulation, une à une, de chacun des agents les composant, permettant, à terme, de mettre à terre l'architecture complète des réseaux. Si elle est donc souvent méconnue, il est intéressant de noter que l'importance stratégique de la figure de l'agent de renseignement est très finement perçue par les services répressifs, dont les techniques de destruction s'améliorent et se raffinent tout au long de la clandestinité.

Du fait même de cette position centrale qu'ils tiennent aux yeux de la répression, les agents de renseignement vivent donc dans l'omniprésence de la menace, dans l'ombre permanente de la mort. « Notre existence aventureuse, résume ainsi le colonel Rémy, était entremêlée d'une peur constante », peur d'une lutte qu'ils savent inégale, et que François Wetterwald décrit comme « des mois de lutte contre un ennemi plus fort, nous demandant lesquels d'entre nous seraient encore à leur poste après ces quelques mois<sup>75</sup> ». Peur de l'arrestation, ensuite, qui peut survenir à chaque instant, à laquelle Victor Dupont échappe par deux fois à la fin de l'année 1942<sup>76</sup>. Peur de la mort, enfin, qui « occupe quotidiennement l'univers mental de tous les résistants<sup>77</sup> ».

Sous la menace constante de l'arrestation et de la mort, c'est bien une existence traquée qu'ont le sentiment de vivre ces clandestins des réseaux.

« Pourquoi cet homme stationne-t-il devant ma porte ? Pourquoi la fenêtre est-elle ouverte ? Pourquoi est-elle fermée ? Pourquoi ma concierge avait-elle un drôle d'air en me disant bonjour ? J'ai déjà vu cette femme dans le métro... elle me suit, le garçon

---

<sup>75</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 101.

<sup>76</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 12, Témoignage du lieutenant-colonel Victor Dupont, recueilli par Odette Merlat, 19 décembre 1945, 1<sup>er</sup> avril 1946. Il est victime de deux tentatives d'arrestation, dont une le 11 novembre 1942 à l'hôpital de la Salpêtrière, où il est alors interne.

<sup>77</sup>J. Blanc, *Au commencement de la Résistance...*, p. 461.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

de café écoute notre conversation, il est de la Gestapo [...]. L'intolérable, c'est d'être perpétuellement dans l'attente d'un grand danger sournois<sup>78</sup> ».

Ce sentiment de traque est en fait le symbole et la marque de ces combattants inédits qu'a fait naître la guerre secrète, et qui contrairement aux soldats conventionnels et traditionnels, sont en première ligne en permanence<sup>79</sup>. Du fait même de leur travail par essence clandestin, nécessairement permanent pour être efficace, les agents de renseignement ne peuvent ni se reposer sur les autres, ni s'écarter un temps du danger. Denis Johnson, agent de l'OSS en France, écrit ainsi dans un rapport qu'il adresse à ses supérieurs : « Continuellement sur le qui-vive, nous étions tendus en permanence. Contrairement aux autres soldats, nous n'avions aucune possibilité de nous reposer derrière les lignes. Nous étions toujours sur le front, sans jamais savoir de quel côté viendrait l'attaque ennemie<sup>80</sup> ». Exposés en permanence au travail des services de répression, les agents de renseignement vivent donc dans l'angoisse et dans l'attente, dans un sentiment de traque permanent. Eugénie Hellstern<sup>81</sup>, membre de Vengeance opérant à la fois à Turma et au service de faux papiers de Vengeance, se souvient de cette expérience : « C'était fort désagréable ; se demander, chaque fois que l'ascenseur s'arrêtait : est-ce que ce sont eux<sup>82</sup> ? ». Par conséquent, du fait même de la nature de leur combat, s'exerçant au quotidien, les réseaux sont la cible première et les premiers touchés par les services de contre-espionnage<sup>83</sup>, et leurs agents les premiers tombés sous le coup de la répression<sup>84</sup>.

---

<sup>78</sup>R. Vaillant, *Drôle de jeu*, p. 94-95.

<sup>79</sup>A. Aglan, « Comment meurent les réseaux », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien, *La répression en France...*, p. 237 : « La fragilité des réseaux, maintes fois soulignée, tient à la nature de leurs activités, plus exposées à la répression puisqu'il s'agit d'un travail quotidien sur un terrain mouvant ».

<sup>80</sup>F. Calvi, *OSS, la guerre secrète...*, p. 454.

<sup>81</sup>Service hist. Défense, GR 28P 4-186, dossier 174, Résumé d'activité de Eugénie Hellstern.

<sup>82</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 13, Témoignages de Mme Hellstern et d'Alice Goret, recueillis par Odette Merlat et Jeanne Patrimonio, 17 décembre 1945.

<sup>83</sup>« Les réseaux ont été les premières organisations mobilisées dans la lutte contre l'occupation allemande, mais aussi les premières à être démantelées par le contre-espionnage ». T. Pouty, « Les fusillés en France occupée, 1940-1944 », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 213.

<sup>84</sup>« L'armée des ombres n'était pas celle de Verdun, témoigne ainsi MM. Fourcade. La première ligne se trouvait partout, et le front commençait devant sa propre porte, puisque l'ennemi et ses complices, les

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

### ***b. La lutte contre les réseaux : des méthodes raffinées***

D'abord confrontées à une situation d'un genre nouveau, les troupes d'Occupation, dans un premier temps, frappent vite et dur, dans la lutte qui les oppose aux espions des réseaux. Néanmoins, au fur et à mesure de la guerre, la traque des agents devient une véritable chasse à l'homme faite de ruses travaillées, de feintes et de finesses. Un document produit par la France libre en octobre 1943 sur les méthodes de la police ennemie relève ainsi que « la Gestapo a des méthodes lentes, mais consciencieuses ». Désormais, « son système est de laisser les organisations prendre corps et travailler, avant d'opérer les principales arrestations<sup>85</sup> ». Et si les armes désormais traditionnelles, comme « la terreur, la dénonciation<sup>86</sup> », ou encore la filature, continuent d'être employées par les services répressifs, la fin de l'année 1942 et le début de l'année 1943 voient se développer deux piliers sur lesquels s'appuie désormais la répression allemande : l'infiltration des réseaux, et la trahison<sup>87</sup> : pour Steffen Prauser, la répression au quotidien fut ainsi marquée « par des infiltrations, des arrestations, l'emploi de la torture, et des retournements de résistants<sup>88</sup> », qu'il est possible d'étudier dans le détail à partir de l'exemple de Turma.

L'infiltration, tout d'abord, est l'arme la plus dangereuse et la plus efficace des organes répressifs. Définie comme « une technique et un procédé de combat ayant pour but d'introduire au sein d'un dispositif ennemi un agent, en évitant d'être repéré<sup>89</sup> », l'infiltration d'agents au sein des réseaux de renseignement a plusieurs finalités. La première est de connaître le fonctionnement interne d'un réseau, d'en approcher le plus de membres, et d'atteindre, autant que possible, le cœur du réseau pour l'anéantir dans son ensemble et mettre une fin définitive à son activité. La seconde, plus spécifique, qui n'est pas employée dans la répression appliquée au réseau Turma, mais que l'on rencontre

---

collaborateurs, étaient partout ». MM. Fourcade, « Les réseaux », dans J. Meyer (dir.), *Vie et mort...*, p. 327.

<sup>85</sup>Arch. nat., 171 MI 8, « Méthodes de la police ennemie », 12 octobre 1943.

<sup>86</sup>Arch. nat., 171 MI 2, « La contre-offensive allemande ».

<sup>87</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 239.

<sup>88</sup>S. Prauser, « Refus et répression en Europe », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 1102-1108.

<sup>89</sup>JP. Brunet, *Dictionnaire du renseignement...*, p. 442-443.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

par exemple avec le réseau Nemrod<sup>90</sup> et qu'il convient d'évoquer ici rapidement, vise à contrôler les réseaux afin de les utiliser contre les Alliés dans une manœuvre d'intoxication, et découvrir leurs projets stratégiques<sup>91</sup>.

Le système de l'infiltration, très perfectionné au cours de l'année 1943, s'appuie sur ce que les Allemands qualifient de *V-Mann*, c'est-à-dire littéralement des hommes de confiance, dont la mission est précisément de pénétrer les groupes ayant une activité clandestine<sup>92</sup>. Imaginé dès 1939 par Himmler, ce système repose en grande partie sur le recrutement d'hommes indigènes, devant être passionnés et intelligents pour avoir un rendement maximal. En territoire du Reich, ils ne sont que des indicateurs, mais en dehors du territoire spécifique du Reich, ils deviennent des agents provocateurs actifs, la « partie la plus secrète des services spéciaux allemands<sup>93</sup> ». Opérant sous les ordres des principaux organismes répressifs allemands, l'Abwehr, l'ambassade d'Otto Abetz, puis le SD, les *VM* signent un engagement et sont rémunérés pour leur activité.

La méthode d'infiltration mise en œuvre à Turma par le *VM* Bernard Fallot suit en fait un schéma classique employé par la plupart des *VM*. Se faisant passer pour un dissident cherchant à participer à la lutte contre l'occupant, l'agent infiltré se met en quête d'une cible, c'est-à-dire d'un membre d'une organisation clandestine. Une fois la prise de contact établie, il se présente ensuite comme un agent à la fois disponible et dévoué, et s'acquiert la confiance des dirigeants du réseau par diverses mises à l'épreuve, et surtout par la fourniture de renseignements paraissant importants, qui lui permet de retenir l'attention du chef de réseau<sup>94</sup>. Parvenu au cœur de l'organisation, il s'arrange alors pour toucher le maximum de personnes, en décrochant, le plus souvent, une fonction d'agent de liaison

---

<sup>90</sup>Le radio de Honoré d'Estienne d'Orves, après avoir trahi son chef, met son poste à la disposition des Allemands. Depuis Londres, la supercherie n'est découverte que six mois après l'arrestation des membres de Nemrod.

<sup>91</sup>A. Aglan, « Comment meurent les réseaux », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 235.

<sup>92</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents doubles...*, p. 17.

<sup>93</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents doubles...*, p. 25.

<sup>94</sup>C'est ainsi que procède Bernard Fallot, agent infiltré au sous-réseau Arc-en-Ciel, entraîne la chute d'une grande partie du réseau Turma, nous le verrons.



## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

entre plusieurs groupes importants<sup>95</sup>. Quand il estime en savoir assez sur le réseau dans son ensemble, alors seulement, le coup de filet s'abat. D'une efficacité redoutable, ces agents infiltrés sont les premiers piliers de la politique de destruction voulue par les Allemands dans le cadre de la lutte contre les réseaux.

La seconde méthode sur laquelle s'appuient ensuite les services de répression est la trahison. Définie par Patrice Miannay comme « un changement de camp, c'est toujours une déloyauté<sup>96</sup> », et, dans le contexte complexe de l'Occupation et de la collaboration, elle revêt, aux yeux des Allemands, diverses formes, qui vont de la simple dénonciation volontaire au retournement d'agents, en passant par l'instrumentalisation des interrogatoires subis par les clandestins.

Julien Blanc distingue ainsi les agents d'occasion, qui se situent au premier niveau de délation et sont des agents occasionnels ou informels, des agents stipendiés, qui perçoivent avantages et argent en échange de leurs services, comme c'est le cas pour les différents traîtres opérant à la destruction de Turma<sup>97</sup>. Ces agents rémunérés correspondent à plusieurs catégories. Ils peuvent être de simples membres d'un réseau contactés par un agent provocateur et acceptant de travailler pour lui. Mais la plupart du temps, comme *Raymond* à Turma, il s'agit d'agents de réseau arrêtés, interrogés et torturés ou non par les Allemands, qui acceptent de se mettre à leur service, de renouer le contact avec les membres de leur réseau, et d'y reprendre une place afin de renseigner de l'intérieur les organes répressifs pour lesquels ils travaillent. Élie Simon, membre actif du réseau Turma<sup>98</sup>, rapporte ainsi après la guerre, qu'agent de renseignement infiltré sur les fortifications allemandes dans la région de Nantes, son activité est dépiquée en mai 1943. « Découvert par les services du contre-espionnage allemand, témoigne-t-il, ceux-ci

---

<sup>95</sup>Philippe Pierret, agent de l'AST de Paris infiltré au sous-réseau Arc-en-Ciel, propose ainsi, en se faisant passer pour un agent de l'*Intelligence Service*, à Fromont, coupé de tout contact à la suite des arrestations, de le mettre en contact avec l'*Intelligence Service*.

<sup>96</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents doubles...*, p. 15.

<sup>97</sup>J. Blanc, *Au commencement de la Résistance...*, p. 388-389.

<sup>98</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 20, « Déclarations » de Élie Simon.  
Service hist. Défense, GR 16 P 549130, « Attestation d'appartenance aux FFC » n° 81891, 6 décembre 1946.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

voulurent faire de moi un agent double<sup>99</sup> ». Si cela ne fonctionne pas avec un agent de la trempe de Simon, l'inverse est cependant vérifiable en la personne de Raymond Fresnois, agent de liaison de la centrale de Turma retourné par les services de *Masuy*.

Une autre modalité de la trahison passe enfin par l'exploitation maximale des interrogatoires réalisés sur chacun des agents arrêtés<sup>100</sup>. Par des pressions tant physiques que psychologiques, les tortionnaires allemands ou français tentent d'arracher à chacun la moindre information, le moindre nom ou pseudonyme pouvant permettre l'identification d'un membre du réseau, ou simplement une petite avancée de l'enquête destructrice. Ce faisant, ils comptent sur l'individualité de chaque agent, et espèrent ainsi briser le lien fondamental qui unit un agent aux autres membres du réseau.

### *c. Inverser la logique du réseau*

Ainsi, par ces deux principaux piliers de la répression, qui ont des conséquences tragiques sur la vie du réseau Turma, les services ennemis misent en fait sur la rupture du lien constitutif du réseau, qui est la confiance<sup>101</sup>. Fonctionnant à rebours du processus de construction des réseaux de renseignement, basé avant tout sur la loyauté et la solidarité qui constituent une des forces des réseaux, les systèmes destinés à anéantir les réseaux parient justement sur cette force qui, dans le cadre de la répression, apparaît comme la plus grande faiblesse des réseaux. « L'extrême fragilité de toute organisation clandestine vient de ce qu'elle repose sur la loyauté et la fermeté de chacun de ses membres », affirme ainsi le colonel Rémy<sup>102</sup>. Alya Aglan va même jusqu'à imputer la chute des réseaux à cet élément, quand elle écrit : « La mort des réseaux se présente comme la

---

<sup>99</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 549130, « Activités dans la Résistance sous l'occupation allemande de Élie Simon ».

<sup>100</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 124.

<sup>101</sup>« Les Allemands font de la trahison l'un des éléments de base de leur stratégie visant à infiltrer les organisations résistantes pour pouvoir les démanteler », note ainsi Fabrice Grenard. F. Grenard, *La traque des résistants...*, p. 10.

<sup>102</sup>C. Rémy, *Réseaux d'Ombres...*, p. 110.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

conséquence irréparable de la rupture du lien essentiel, érigé en loi tacite, qui se noue entre les individus dans la clandestinité : la confiance<sup>103</sup> ».

Par conséquent, la logique mise en œuvre dans la répression est totalement l'inverse de celle qui a poussé à la création du réseau. Alors que ce dernier se base essentiellement, c'est-à-dire dans son essence même, sur la solidarité et la confiance, la répression compte en grande partie sur la trahison. À cet égard, un rapport du ministère de l'Intérieur datant de mai 1941 souligne que 80% des agents de l'Allemagne arrêtés depuis l'armistice sont français, ce qui donne tristement raison au pari allemand de se baser essentiellement sur la trahison<sup>104</sup>. « La répression, quelle que soit sa forme, travaille précisément ce lien dont la destruction entraîne la disparition des organisations secrètes<sup>105</sup> ». Et c'est pour cette raison qu'il est possible d'affirmer que, pour l'agent comme pour la répression, le réseau n'apparaît et n'existe vraiment qu'au moment de sa destruction. Revenant sur la trahison dont son réseau fait l'objet, Victor Dupont la ressent comme une blessure d'autant plus profonde qu'il a voulu fonder son organisation sur la confiance et la solidarité : « Raymond Fresnois est coupable de la plus ignoble des trahisons<sup>106</sup> ». Et si c'est bien *Raymond* qui permet la plupart des arrestations effectuées au sein de Turma, la traque des agents du réseau est bien antérieure à sa trahison.

## 2. Turma, un réseau à détruire

### a. Un agent infiltré

Le coup de filet que réussit la répression sur l'ensemble du réseau Turma trouve en effet son origine dans l'infiltration d'un *VM* à Arc-en-Ciel, Bernard Fallot. Sa mère, employée à la RATP, devient la maîtresse de Georges Delfanne, plus connu sous le nom de

---

<sup>103</sup>A. Aglan, « Comment meurent les réseaux », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 236.

<sup>104</sup>S. Kitson, *Vichy et la chasse...*, p. 36.

<sup>105</sup>A. Aglan, « Comment meurent les réseaux », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 236.

<sup>106</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Rapport sur Raymond Fresnois par Victor Dupont.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

*Masuy*, à qui elle présente son fils, Bernard Fallot en septembre 1941<sup>107</sup>. Recruté comme agent au service de l'Abwehr, il est chargé de dénicher des organisations clandestines, puis de les infiltrer de l'intérieur. Pour ce faire, à partir d'une lettre de dénonciation accusant Monique Marquely d'espionnage, Fallot prend sur ordre de *Masuy* contact avec cette dernière, et, par son intermédiaire, rencontre *Claude Béziers*, c'est-à-dire Raymond Baud, chef du sous-réseau Arc-en-Ciel de Turma<sup>108</sup>.

Après un court entretien avec lui, Raymond Baud décide de l'engager au réseau, d'abord comme chargé de l'établissement des faux papiers nécessaires aux membres du groupe, puis, satisfait de ses services, comme son agent de liaison personnel, sous le pseudonyme de *Raoul*<sup>109</sup>. À ce poste, il est chargé d'accomplir les liaisons avec la centrale de Turma, par l'intermédiaire de l'agent de liaison de cette dernière, Raymond Fresnois, à qui il remet, chaque semaine, le courrier du sous-réseau, et de qui il reçoit consignes et directives<sup>110</sup>. En contact quotidien avec *Masuy*, *Raoul* établit en parallèle chaque jour un compte-rendu de ses activités et des personnes rencontrées. En septembre 1943, *Masuy* décide d'enclencher un coup de filet destiné à arrêter tous les membres d'Arc-en-Ciel connus de *Raoul*, dont le point de départ serait l'arrestation de Raymond Baud et *Cumulo* lors d'un rendez-vous fixé à la fin du mois. C'est finalement Raymond Fresnois qui se présente au rendez-vous, en remplacement de *Cumulo* dont il est également l'agent de liaison personnel<sup>111</sup>.

---

<sup>107</sup>P. Miannay, *Dictionnaire des agents...*, p. 121-123.

<sup>108</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 386, Interrogatoire de Bernard Fallot.

<sup>109</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 373, « Rapport établi par un co détenu de Marival et résumant les renseignements verbaux donnés par Marival lui-même », MUR/3, Ceux de la Résistance, 19 février 1944.

<sup>110</sup>« Je devais ramasser et distribuer le courrier déposé dans les boîtes aux lettres... Claude me rendait visite fréquemment pour me donner ses instructions et me remettre le courrier à porter aux boîtes aux lettres. C'est dans ces conditions que j'ai fait la connaissance de Raymond Fresnois, agent de liaison entre le groupe Turma, dont le chef était *Cumulo*, et le sous-groupe Arc-en-Ciel, et quatre sous-groupes identiques que je ne connaissais pas ».

Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 386, Interrogatoire de Bernard Fallot.

<sup>111</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 386, Interrogatoire de Bernard Fallot.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

### *b. La trahison : un agent double*

Arrêtés par *Masuy* et *Raoul*, Raymond Baud et Fresnois sont conduits avenue Henri Martin où ils sont fouillés et interrogés. Les sources s'accordent sur le fait que Raymond Fresnois, dont le pseudonyme est *Raymond*, est arrêté avec un carnet sur lequel figurent les rendez-vous qu'il doit avoir avec les différents chefs de sous-réseaux et éléments de la centrale de Turma, mais aussi avec la somme d'argent à remettre à chacun<sup>112</sup>. Le rapport de *Périclès* transmis au BCRA en fait foi : « *Raymond*, agent de liaison de *Sorel*, s'est fait filer puis arrêter avec un carnet de rendez-vous (toujours la même chose)<sup>113</sup> ». Ayant avoué lors de son interrogatoire son appartenance à Turma, *Raymond* accepte alors de devenir agent double contre de l'argent<sup>114</sup> : François Wetterwald remarque ainsi que, entre son arrestation et sa réapparition au sein du réseau, il « s'habille de neuf, et paraît n'avoir pas perdu à cette opération<sup>115</sup> », et Pierre Mallez souligne que « argent, voiture, vie facile convainquent facilement sans caractère de suivre ses nouveaux maîtres<sup>116</sup> ».

Élément clé du réseau, en tant qu'agent de liaison de *Cumulo*, adjoint de Victor Dupont chargé de l'administration de Turma, mais aussi en tant qu'agent de liaison de la centrale, *Masuy* choisit en effet d'utiliser tout le potentiel que représente *Raymond* en étendant le coup de filet à l'ensemble du réseau Turma. En contact avec les principaux chefs du réseau et des six sous-réseaux, mais aussi avec les agents de liaison des responsables du mouvement Vengeance, desquels il centralise les renseignements recueillis, Raymond Fresnois apparaît en fait comme le pivot du fonctionnement général de Turma, et présente, à ce titre, un intérêt fondamental pour *Masuy*. Acceptant, après avoir été frappé mais non torturé, de trahir son réseau et de se mettre au service de *Masuy*, il se rend à tous

---

<sup>112</sup>Selon le témoignage de Paul Bouchet, dessinateur à la Centrale et archiviste du réseau, il aurait été arrêté porteur d'une somme de 200 000 francs, et d'une liste des rendez-vous où il devait remettre ces fonds. Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 71, « Déclarations » de Paul Bouchet.

<sup>113</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 130, « Rapport de Périclès ».

<sup>114</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948 : « Il fut arrêté par Masuy qui lui offrit de l'argent. Fresnois ne sut pas résister ».

<sup>115</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 71, « Déclarations » de Paul Bouchet.

<sup>116</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Rapport de Pierre Mallez sur son agent de liaison Raymond Fresnois », 20 février 1980.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

les rendez-vous notés sur son carnet, permettant, en moins d'un mois, la capture des éléments dirigeants de Turma<sup>117</sup>, et exerçant ainsi, pendant trois semaines, la fonction d'agent double<sup>118</sup>.

Si Pierre Mallez, chef de la centrale, constate dès la fin septembre un comportement anormal chez son agent de liaison, qui lui remet le courrier des réseaux dans des enveloppes ouverte et qui passe beaucoup de temps avec *Raoul*, agent de liaison d'Arc-en-Ciel dont Mallez se méfie, il ne se doute aucunement de la double activité que mène en réalité son agent de liaison<sup>119</sup>. Ainsi, dès le 3 octobre, sont arrêtés Jean Lux, René Mann, et Pierre Mallez, lors de différents rendez-vous<sup>120</sup>. Le 4, ce sont Henri Avenel et Jean-Marie Charbonneaux, chef adjoint de Turma, qui sont arrêtés – ce dernier est abattu par *Raoul* alors qu'il tente de prendre la fuite – ainsi que les agents de liaison généraux de Vengeance. Le 9 octobre enfin, le coup de filet s'achève de manière grandiose par la prise de Victor Dupont à la gare Montparnasse<sup>121</sup>.

Il est intéressant de noter que *Raymond* ne se contente pas d'accompagner Masuy aux différentes rencontres, mais qu'il participe activement ensuite à la traque de ses anciens frères d'armes, assistant même les tortionnaires « en tant qu'aide » dans le supplice dit de la baignoire. Dans le cas de l'arrestation de Victor Dupont, ce dernier se trouve, début octobre, en Bretagne pour son passage en Angleterre, où il est convoqué par le colonel Passy. De retour à Paris après le triple échec de l'opération maritime, il demande à *Raymond* de le retrouver, pensant, par lui, pouvoir atteindre son adjoint *Cumulo*, dont il n'a plus de nouvelles. Plutôt que de le prévenir, *Raymond* joue le jeu et se rend au rendez-vous

---

<sup>117</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 374, Interrogatoire de Raymond Fresnois.

<sup>118</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948 : « Il fut agent double pendant deux à trois semaines, puis il livra ses camarades ».

<sup>119</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Rapport de Pierre Mallez sur son agent de liaison Raymond Fresnois », 20 février 1980.

P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 23.

<sup>120</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 25.

P. Mallez, *Les membres de Turma...*

Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Notes d'Hubert Cloix.

Ainsi que les dossiers individuels (GR 16 P et GR 28 P 4) des agents arrêtés.

<sup>121</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Rapport sur l'arrestation de *Sorel Pellerin* ».

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

fixé par Dupont, procédant ainsi à son arrestation<sup>122</sup>. Cette dernière opérée, il conduit lui-même *Masuy* et ses hommes au domicile de Victor Dupont afin qu'il soit perquisitionné. Par conséquent, la position du triple jeu qu'il prétend avoir pratiqué et qu'il défend dans son procès, après la guerre, ne tient pas debout<sup>123</sup>.

### *c. Infiltrations et trahisons à répétition*

Si l'infiltration de Bernard Fallot et la trahison de Raymond Fresnois sont à l'origine de la plupart des arrestations des agents de Turma, et représentent la grande affaire à l'origine de la chute de Turma, elles ne sont malheureusement pas les seuls exemples de la traque opérée par les services répressifs allemands. Ainsi, sont également infiltrés les sous-réseaux Arc-en-Ciel et Dominique, et, à l'échelle du mouvement, l'organisation des corps francs Vengeance.

Au mois d'octobre 1943, après les arrestations ayant touché les principaux chefs de Turma et de ses sous-réseaux, Philippe Pierret, étudiant en médecine et agent de l'Ast de Paris, rencontre Paul Fromont, qui vient de prendre la suite de Raymond Baud à la tête du sous-réseau Arc-en-Ciel, et se fait passer auprès de lui pour un agent de l'*Intelligence Service* capable de lui procurer de nouvelles liaisons avec Londres. Gagnant ainsi la confiance de Fromont, Pierret, sous son pseudonyme *Philippe*, détourne ainsi les renseignements fournis par les agents d'Arc-en-Ciel durant de longs mois, et, par son intermédiaire, les fiches signalétiques d'une centaine de membres du sous-réseau sont remises aux Allemands au début de l'année 1944, provoquant la destruction d'Arc-en-Ciel<sup>124</sup>. De la même manière, à l'automne 1943, le sous-réseau Dominique est infiltré par Michel Vitry, agent de la Gestapo, qui provoque l'arrestation de sa cheffe et de ses membres, à la fin du mois de novembre<sup>125</sup>. Enfin, au mois de janvier 1944, Turma est touché indirectement par

---

<sup>122</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, La Contemporaine, Rapport sur Raymond Fresnois établi par Victor Dupont.

<sup>123</sup> Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 374, « Interrogatoire » de Raymond Fresnois.

<sup>124</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, Interrogatoire de Philippe Pierret, agent de l'Ast de Paris.

<sup>125</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-15, dossier 1, La Contemporaine, Activité de Marcelle Poinignon.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

les arrestations provoquées, au sein de CDLL et de Vengeance, par l'intermédiaire de l'agent de la Gestapo Max Dumas, alias *Jacques*<sup>126</sup>. Ce dernier, infiltré au mouvement CDLL, gagne la confiance de François Lenormand, chef du groupement, dont il devient l'agent de liaison et par lequel il parvient à toucher Vengeance, et provoquer de nombreuses arrestations, dont celle de François Wetterwald, le 15 janvier à Paris<sup>127</sup>.

### 3. L'arrestation : enjeux et réactions

#### *a. Les réactions du réseau face à l'arrestation*

Ainsi, le réseau Turma dans son ensemble est fortement touché par la répression. Si violente et efficace soit-elle, cette dernière n'est cependant pas subie de part en part par les agents et le réseau, qui, au fur et à mesure de la clandestinité, se parent et se protègent de ses coups. La règle du cloisonnement et la décentralisation, mise en place par la France libre au cours de l'année 1944, constituent différents moyens d'enrayer la répression<sup>128</sup>.

Orientés dans leur résistance à la répression par les services de Londres, les réseaux de renseignement établissent ainsi, tout au long du conflit, des règles strictes destinées à limiter les dégâts en cas d'arrestation. Dans la réponse, adressée par Londres à Victor Dupont, au premier courrier du réseau, apparaissent ainsi les différentes mesures de sécurité mises en pratique par le réseau : changer régulièrement les lieux de rendez-vous, les abris, les centres d'activité du réseau, respecter le cloisonnement entre les agents<sup>129</sup>... De la même manière, le courrier adressé à Noé après l'hécatombe d'octobre 1943 lui conseille de ne reprendre contact avec aucun des éléments rescapés du réseau, et de se

---

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité du sous-réseau Dominique, Marc Le Guillaume.

<sup>126</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « Affaire Raymond Richard ».

Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, « Affaire Lenormand ».

<sup>127</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-9, dossier 1, La Contemporaine, Attestation de Victor Dupont en faveur de François Wetterwald, 5 juin 1950.

<sup>128</sup>« Face à la répression, la Résistance ne reste pas passive, renforçant les règles de sécurité et offrant à ses membres les moyens de vivre dans la clandestinité. Les résistants changent de comportement, les communications et rendez-vous s'entourent de précautions ». F. Grenard, *La traque...*, p. 14.

<sup>129</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1 pour le chef de réseau ».



## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

concentrer non plus sur l'extension géographique du réseau, mais sur une amélioration de la qualité et de la sécurité des agents non inquiétés<sup>130</sup>.

Les premières arrestations entraînent en outre une réaction des membres du réseau rescapés du désastre. Le colonel Rémy livre ainsi un témoignage intéressant, rapportant qu'après chaque arrestation, il se réunit avec ses principaux adjoints, et couche sur le papier le nom de l'agent pris, ainsi que celui de tous ceux ayant potentiellement été en contact avec lui : « S'il parle, voici quelle sera l'hécatombe probable<sup>131</sup> ». De la même manière, à Turma, des mesures de sécurité sont mises en place dès l'annonce du désastre. Ne voyant pas revenir *Cumulo* à la centrale comme chaque jour, et averti par la femme de ce dernier des arrestations ayant frappé Turma, Adrien Bories, secrétaire de la centrale, rejoint aussitôt le presbytère de la Trinité où, aidé de l'abbé Villien, il détruit la majeure partie des documents qui s'y trouvent en les brûlant, ne conservant que ce qui lui paraît essentiel<sup>132</sup>. « Après deux bonnes heures de travail acharné, rapporte-t-il, nous avons confectionné un petit paquet d'archives essentielles que l'abbé glissa sous son bras et descendit cacher dans les sous-sols de l'église<sup>133</sup> ». Après ce long travail, « toute trace du réseau a disparu de l'appartement<sup>134</sup> ». C'est encore Adrien Bories qui sauve les documents du réseau, en janvier 1944, lors de l'arrestation de Bernard Lauvray, « avec beaucoup de courage et de sang-froid<sup>135</sup> ».

À l'échelle du mouvement ensuite, le comité directeur de Vengeance, à la suite des arrestations d'octobre, se réunit en urgence afin de « changer les codes et tous les pseudonymes », et décision est prise de mettre en sommeil toutes les liaisons du mouvement, afin de laisser passer l'alerte. Une réunion postérieure met en place un

---

<sup>130</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 9 ».

<sup>131</sup>C. Rémy, *Le Refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 299.

<sup>132</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 14, Témoignage de l'abbé Villien, recueilli par Jeanne Patrimonio, 16 mars 1946.

<sup>133</sup>A. Bories, *Souvenirs...*, p. 14.

<sup>134</sup>A. Bories, *Souvenirs...*, p. 14.

<sup>135</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillé de la Résistance d'Adrien Bories, Mémoire de proposition établi en faveur d'Adrien Bories le 10 août 1946. Adrien Bories est décoré de la Médaille de la Résistance par décret du 31 mars et publication au *Journal Officiel* du 13 juillet 1947.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

nouveau système de liaison, « plus perfectionné que le précédent<sup>136</sup> ». Toutes ces mesures permettent ainsi la remise sur pied, prudente mais efficace du réseau Turma, dont l'activité se poursuit jusqu'au printemps 1944. Dans leur ouvrage collectif consacré à la lutte clandestine en France, les auteurs soulignent cette contradiction propre à la Résistance, qui, dans sa fragilité, réussit à tenir et se développer en dépit des coups de plus en plus forts qui lui sont portés par la répression. « Si redoutable et efficace qu'elle soit, la machine répressive échoue souvent à éradiquer l'action clandestine [...]. Cette capacité de rebond [...] est une donnée essentielle de la Résistance [...]. Dans ce combat inégal, la messe n'est pas dite<sup>137</sup> », concluent-ils.

### ***b. Le réseau et l'agent arrêté : un lien nouveau ?***

Et si, face à la répression, le réseau ne reste pas inactif, l'arrestation d'un de ses agents constitue un moment charnière dans la relation que, structure collective, il entretient avec l'individu qu'est l'agent. Si ce dernier constitue bien l'élément de base du réseau collectif au cœur de chacune des étapes du processus de renseignement, il n'est cependant pas considéré en tant qu'individualité au sein de ce dernier, nous l'avons vu. Autrement dit, dans le quotidien clandestin, le réseau collectif ne prend pas en compte l'agent en tant qu'individu.

Paradoxalement, au moment de sa traque et de son arrestation précisément en tant qu'individu par les services de répression, l'agent devient alors, pour le réseau collectif, un élément central, et il n'apparaît dans son individualité à ses yeux qu'au moment où, arrêté, il rompt la chaîne du réseau, et ne lui appartient techniquement plus.

Présentant à compter de ce moment un danger pour le réseau en tant que structure collective, il est alors considéré dans son individualité, certes, mais pour mieux l'écarter ensuite du réseau. Ainsi, si le colonel Rémy écrit : « Le réseau se prolongeait jusque dans les prisons : ceux de nos camarades qui s'y trouvaient jetés tenaient notre sort entre leurs

---

<sup>136</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 97-98.

<sup>137</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 68-70.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

maines. Il dépendait d'eux, et uniquement d'eux, que notre organisation continuât d'exister ou qu'elle fût anéantie à brève échéance<sup>138</sup> », il continue d'emblée : « Si l'un des nôtres était pris, notre devoir était de le retrancher de notre souvenir, et de considérer comme pestiférés les lieux qu'il fréquentait comme tous ceux de nos camarades qu'il approchait le plus souvent<sup>139</sup> ».

Les consignes envoyées par Londres à Bernard Lauvray après les différentes arrestations ayant décapité Turma à la fin de l'année 1943, témoignent de la coupure réalisée entre le réseau et son agent, à compter de son arrestation : « Nous insistons particulièrement auprès de vous pour que vous ne cherchiez pas à reprendre des contacts qui, à la suite de l'interruption causée par les arrestations, risqueraient d'être dangereux ou surveillés<sup>140</sup> ». Ainsi, paradoxalement, le réseau ne considère l'agent comme individu que quand, arrêté il représente à danger, et, cette reconnaissance s'accompagne immédiatement d'une condamnation et d'un oubli nécessaires de l'agent arrêté.

### C. Destins tragiques

#### 1. Tortures et interrogatoires : le passage obligé

##### *a. Le « calvaire<sup>141</sup> » de l'agent arrêté*

Si, pour le réseau, la vie reprend ensuite son cours petit à petit, il n'en est pas de même pour l'agent arrêté, jeté dans l'engrenage de l'appareil répressif ennemi, dont la première étape, l'arrestation, le plonge dans l'univers du criminel auquel rien ne l'a préparé, auquel rien ne le destinait. Face à l'arrestation, les agents réagissent différemment : pour certains, elle est une honte, car elle est le symbole de l'échec face à la répression. « Pour une résistante, écrit ainsi Marie-José Chombard de Lauwe, être arrêtée, c'est un échec, une souffrance, être exclue du combat, la honte de s'être laissée

---

<sup>138</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres...*, p. 260.

<sup>139</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres...*, p. 259.

<sup>140</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 9, pour Noé ».

<sup>141</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 68-70.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

piéger<sup>142</sup> ». Jean-Marie Charbonneaux, pour les mêmes raisons, préfère choisir la mort plutôt que d'être pris : « Je ne serai jamais pris vivant<sup>143</sup> », confie-t-il, déterminé, quelques semaines seulement avant sa mort.

Pour d'autres, plus pragmatiques, l'arrestation est un terme à la longue vie de traque et d'angoisse qu'ils ont menée au sein du réseau. François Wetterwald, dans le témoignage qu'il laisse après-guerre, souligne ainsi le « soulagement » qu'il ressent lors de son arrestation<sup>144</sup>. De la même manière, le colonel Rémy, évoquant la nuit suivant la première arrestation de l'un de ses amis, rapporte que ce n'est alors pas la peur qui le tient éveillé : « J'ai l'impression que mon cœur ne bat plus, que je suis désossé, vidé de mes viscères. Et je me surprends à dire tout haut, dans l'obscurité de cette chambre menacée : *et tant mieux s'ils viennent*<sup>145</sup> ! ».

Pour la plupart, l'arrestation est synonyme de peur, la peur de l'inconnu, la peur de parler, et, se dessinant dangereusement au loin, la peur de la mort. Robert Ayrat traduit ce sentiment, qu'il ressent d'une force inouïe, à plusieurs reprises dans le témoignage qu'il laisse. « Trois Allemands en civil entrèrent, et là, je commençai à avoir peur, mais peur comme je n'ai jamais eu de ma vie. Je tremblais de tout mon corps [...]. Une peur horrible, vraiment affreuse, s'empara de moi<sup>146</sup> ».

Pour tous, « l'incarcération est d'abord un choc d'une violence inouïe, un basculement brutal dans un univers inconnu, prenant au dépourvu des individus que rien n'avait préparés à vivre ce genre d'expérience<sup>147</sup> ». Marquée d'abord par la lutte contre la peur, et l'abattement, l'arrestation est ensuite pour chacun, « une conquête de soi, laissant apparaître le véritable soi », qui se laisse aller à l'abattement, ou au contraire, connaît un

---

<sup>142</sup>MJ. Chombard de Lauwe, « Les Françaises à Ravensbrück, témoignages et réflexions », dans M. Gilzmer, C. Lévisse-Touzé, S. Martens (dir.), *Les femmes dans la Résistance...*, p. 313.

<sup>143</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΛ Res 0937-1, dossier 1, « Paroles d'une équipe » dans *L'Agent de liaison...*

<sup>144</sup>F. Wetterwald, *Les morts...*, p. 7.

<sup>145</sup>C. Rémy, *Le refus, Mémoires d'un agent secret...*, p. 213.

<sup>146</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 8, Récit de son évasion par Robert Ayrat, remis à Mme Granet.

<sup>147</sup>J. Blanc, *Au commencement de la Résistance...*, p. 414.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

sursaut insoupçonné. François Wetterwald, s'il est dans un premier temps soulagé que prenne fin la vie de traque qu'il menait, ressent ensuite ce sursaut, ce besoin de survivre :

« Ce qui va suivre est facile à imaginer ; en impressions rapides, kaléidoscopiques, passent des visages : la famille, les amis chers, que l'on écarte vite ; les camarades dont on suppute les chances de liberté et... de silence. Mais ce qui domine, c'est la force soudaine de l'instinct de conservation, qui vous aiguise l'esprit ; c'est l'imagination prodigieuse qui s'empare de vous et vous fait inventer, en quelques minutes, une vie, toute une vie nouvelle, terriblement logique, où les événements s'enchaînent de façon implacable, une vie dont il s'agit dorénavant de retenir avec soin, pour les jours à venir, les moindres détails<sup>148</sup> ».

Cette première étape du processus répressif, si elle est ressentie différemment par les agents, présente cependant un danger dont chacun a conscience, mais qui est davantage sensible pour les agents dont la preuve d'espionnage est irréfutable. À cet égard, l'importance du papier et de l'écrit comme preuve accablante apparaît comme une constante en ce qui concerne le réseau Turma. Alors même que son interlocuteur londonien, résumant les mesures de sécurité élémentaires à faire appliquer dans son réseau, écrit à Victor Dupont, au printemps 1943 : « Un carnet d'adresses est un crime contre ses camarades ; ne jamais avoir que le minimum d'indications et de manière à pouvoir les détruire à tout instant<sup>149</sup> », l'agent de liaison de sa propre centrale se fait arrêter, portant sur lui un carnet d'adresses où sont inscrits tous les rendez-vous qu'il doit avoir avec des éléments centraux du réseau. Victor Dupont lui-même, lors de sa propre arrestation, a sur lui un rapport remis par Gustave Salomon, un papier portant des renseignements SNCF, une feuille où est notée l'adresse de Bernard Lauvray, et un papier de François Wetterwald dont il ignore le contenu<sup>150</sup>. De la même manière, Pierre Mallez, le 2 octobre 1943, fixant un rendez-vous à *Dominique* à 14h à Saint-François-Xavier, « note bêtement sur son carnet DSFX14 », ce qu'il « ne fait jamais<sup>151</sup> ». Arrêté dès le lendemain,

---

<sup>148</sup>F. Wetterwald, *Les morts inutiles...*, p. 8.

<sup>149</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « TUR 1 pour le chef de réseau ».

<sup>150</sup>La Contemporaine, FA Res 844-21, dossier 2, Rapport sur l'arrestation de Sorel Pellerin.

<sup>151</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 23.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

cette maladresse lui coûte cher lors des interrogatoires qu'il subit, et il est capturé avec, dans les poches de son imperméable, « les instructions et l'argent des réseaux<sup>152</sup> ». Si Victor Dupont parvient à se débarrasser de ses papiers compromettants, en les avalant, Pierre Mallez juge inutile de chercher à s'en défaire, estimant qu'il est déjà confondu par *Raoul* et *Raymond*, et que ces documents n'apprendront rien aux services allemands.

### ***b. L'importance stratégique de l'agent : l'interrogatoire***

Alors même qu'il est traqué en tant qu'agent de renseignement, c'est-à-dire en tant que point d'entrée dans le réseau, l'agent arrêté revêt ensuite une importance stratégique considérable aux yeux de ses interrogateurs. Désormais entre leurs mains, il n'est que le maillon d'une chaîne bien plus longue qu'il s'agit maintenant de faire sortir de l'ombre, morceau par morceau, agent par agent. Autrement dit, alors que, dans le processus de chasse à l'homme, c'est en tant qu'individu qu'il est intéressant, une fois trouvé, une fois arrêté, une fois possédé, il n'a de valeur que dans la mesure où il est détenteur d'une parcelle de l'histoire du réseau, que le rôle du tortionnaire est de découvrir.

« Faire parler », tel est le but de l'interrogatoire, des sévices et des tortures subies par l'agent interné. Et s'il n'est alors, effectivement, qu'un simple maillon d'une chaîne plus longue présentant désormais tout l'intérêt, il en est cependant un maillon nécessaire, c'est-à-dire que pour retracer l'histoire et l'armature du réseau, le tortionnaire est obligé d'en passer par lui. L'importance de parler ou plutôt la nécessité de ne pas parler, selon le point de vue abordé, témoignent, dans les archives comme dans les témoignages, de la responsabilité presque stratégique qu'endosse l'agent arrêté.

Ainsi Joseph Heller, agent de renseignement à Turma arrêté en mai 1944, se trouve, rue des Saussaies, « en face de tout le courrier fourni depuis des mois ». Malgré les tortures, il ne se « laisse pas identifier », ne permettant pas le rapprochement entre son activité et le courrier, gardant ainsi le secret de son activité et sauvant ceux qui, en liberté, continuent

---

<sup>152</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 25.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

la lutte<sup>153</sup>. L'échange violent qui oppose *Masuy* à Pierre Mallez, dès le 3 octobre, et alors que ni Victor Dupont, chef du réseau, ni son adjoint, *Cumulo*, ne sont encore arrêtés, témoigne précisément de l'importance de l'agent en tant que détenteur d'une parcelle du réseau. À la question : « Tu vas parler ? », que lui pose à de nombreuses reprises Masuy, Pierre Mallez oppose un silence entêté mais efficace, qui lui vaut d'être sévèrement torturé. « Les questions se succèdent, sur les réseaux, sur mon rôle. Elles me semblent anodines, mais je me méfie... Je pense surtout qu'ils ont épluché mes papiers, et notamment mon calepin avec carnet d'adresses. Je tremble à l'idée qu'ils aient pu découvrir le nom et l'adresse de Jean Charbonneaux<sup>154</sup>... ». Tout est mis en œuvre par Masuy pour tenter de reconstituer l'ordre de bataille du réseau, et compléter les pièces manquantes du puzzle qui commence à prendre forme. À l'inverse, une fois *Cumulo* abattu et Victor Dupont capturé, les interrogatoires violents cessent pour Pierre Mallez qui ne présente alors plus qu'un intérêt moindre.

Et si un grand nombre d'agents « tiennent » sous la torture, un nom irrémédiablement prononcé peut avoir des conséquences tragiques, témoignant ainsi de la position centrale qu'occupe l'agent, même, et surtout, une fois arrêté. Un seul mot peut alors entraîner des arrestations en chaîne, exactement selon le plan souhaité par la Gestapo. Par exemple, par l'intermédiaire de *Raymond*, agent de liaison de la centrale de Turma, *Masuy* parvient à atteindre l'agent de liaison de la centrale de transmission Parsifal, *Geyer*, dont l'arrestation le conduit ensuite à *Parsifal* lui-même<sup>155</sup>. Parsifal, laissant échapper, lors de ses interrogatoires, le nom de *Tilden*, chef du service radio de la CND qui est donc arrêté au début du mois de novembre, provoque indirectement la chute de ce grand réseau de renseignement : « Le 20 novembre, tout était fini. Notre réseau, qui depuis trois ans avait résisté à toutes les atteintes, s'était effondré, tout ça à cause du nom

---

<sup>153</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Rapport sur son activité dans la Résistance effectué par Joseph Heller, 2 avril 1946.

<sup>154</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 30.

<sup>155</sup>*Parsifal*, vrai nom Robert Tainturier, est arrêté le 6 octobre.

Arch. nat., 171 MI 2, « Les grands réseaux de renseignement » : « Le 6 octobre, *Parsifal* fut arrêté. La Gestapo avait introduit dans un réseau un agent double ».

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

de *Tilden* prononcé par *Parsifal*<sup>156</sup> ». Évoquant ailleurs le travail de secrétaire de Turma de *Cardinal*, Rémy analyse le lien qui l'unit aux différents agents de liaison de Turma qu'il rencontre, et aux conséquences qu'il y aurait en cas d'arrestation de l'un d'eux : « Si, à bout de forces, l'agent de liaison laissait échapper un premier nom, d'autres suivaient inmanquablement, et les nombres impersonnels qui correspondaient aux "sources" prenaient soudain une réalité terriblement vivante, faite de chair et d'os qui seraient bientôt broyé à leur tour<sup>157</sup> ».

### *c. Le « chemin de croix » de l'agent : la torture*

Là est donc, pour *Masuy*, tout le but de l'interrogatoire qu'il fait subir aux agents de Turma : obtenir un nom, une indication, une précision lui permettant de combler, un à un, les trous de l'enquête qu'il mène en secret depuis le début de l'année 1943. Cette volonté cruelle de mener la lutte jusqu'à l'hallali, sans rien épargner du réseau, transparait dans les mémoires de Pierre Mallez : « D'emblée, il me met au courant de ce qu'il sait déjà par *Raoul* et *Raymond* du réseau. Il me montre un organigramme, et me demande si c'est bien ainsi ». « Probablement, lui répond-il, vous en savez plus que moi<sup>158</sup> ! ». Autrement dit, alors qu'il connaît déjà quasiment l'intégralité de la structure de Turma, *Masuy* s'acharne néanmoins de manière à anéantir toute trace du réseau : « Ce qui intéresse *Masuy*, c'est l'organisation de mon activité ». Victor Dupont, arrêté quelques jours plus tard, rapporte également ce besoin de *Masuy* de connaître dans leur intégralité la structure et le fonctionnement du réseau, dont il « semble, d'ailleurs, savoir, hélas, beaucoup de choses<sup>159</sup> ». Dans ces conditions, tel est le but crucial de l'interrogatoire, accordant à l'agent une importance stratégique considérable.

Pour l'agent, l'interrogatoire représente à l'inverse le lieu où il risque sa peau certes, mais surtout son honneur, mettant en jeu sa vie même. Et si la règle couramment émise est de

---

<sup>156</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres*, p. 92.

<sup>157</sup>C. Rémy, *Réseaux d'ombres...*, p. 16.

<sup>158</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 29.

<sup>159</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948 et 1<sup>er</sup> décembre 1948.



## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

tenir 48h sans parler après son arrestation, l'interrogatoire reste, pour tous les agents, une hantise permanente de leur vie en prison.

L'interrogatoire s'accompagne en effet, le plus souvent, à la fois de sévices physiques et de tortures psychologiques. À cet égard, les témoignages des survivants évoquent puissamment la violence inouïe mise en œuvre par les services de répression pour parvenir à leurs fins. *Mahot*, chef du corps franc et du SR SNCF, est ainsi « torturé d'une façon abominable et exposée afin de servir d'exemple, rue Mallet-Stevens<sup>160</sup> » : il aurait alors subi six heures de baignoire en quatre fois<sup>161</sup>. Ces pratiques sont d'ailleurs appliquées aussi bien aux hommes qu'aux femmes, aucun traitement de faveur n'étant alors réservé aux femmes. Élisabeth Bouquet des Chaux, membre du sous-réseau Arc-en-Ciel arrêtée à la fin du mois de janvier 1944, subit par exemple « rue des Saussaies, un interrogatoire qui dure trois jours et trois nuits. Malgré les coups et les passages à la baignoire glacée, elle ne livre rien de ce qu'elle sait<sup>162</sup>... ». De la même manière, Suzanne Cailleaux, agent de liaison d'Albert Carraz, est hospitalisée à la suite des interrogatoires qu'elle subit en février 1944<sup>163</sup>.

Parallèlement à ces sévices physiques, les agents sont soumis à des tortures psychologiques, parfois plus efficaces. À cet égard, la définition donnée par le *Dictionnaire historique de la Résistance* témoigne de l'étendue des pratiques que recouvrent le terme de torture. Elle y est décrite comme n'étant pas seulement physique, mais reposant sur de nombreux éléments comme la solitude ou la promiscuité permanente, le chantage touchant amis et membres de la famille, la rencontre calculée d'un camarade torturé<sup>164</sup>... Pierre Mallez est ainsi torturé sous les yeux de son frère d'armes Henri Avenel, et Marius

---

<sup>160</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 463905, « Rapport sur les arrestations de Ceux de la Libération-Vengeance, du mois de janvier 1944 ».

<sup>161</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, Résumé d'activité de Jean Lavenan.

<sup>162</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillée de la Résistance de Élisabeth Bouquet des Chaux. Élisabeth Bouquet des Chaux est décorée de la médaille de la Résistance par décret du 11 mars et publication au *Journal officiel* du 27 mars 1947.

<sup>163</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillée de la Résistance de Suzanne Cailleaux. Suzanne Cailleaux est décorée de la médaille de la Résistance par décret du 14 juin et publication au *Journal officiel* du 11 juillet 1946.

<sup>164</sup>G. Piketty, « Torture », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 985.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

Charlot, alias *Daniel*, voyant les tortures infligées à *Mahot*, choisit de parler sans même être torturé<sup>165</sup>. « Je souffre physiquement, moralement, intellectuellement. Il faut pourtant que je tienne », témoigne enfin Pierre Mallez<sup>166</sup>.

### 2. L'agent : une conscience tardive et contradictoire du réseau

#### a. L'arrestation : l'apparition du réseau

Le raffinement de la traque dont l'agent est l'objet comme la violence des interrogatoires et tortures qu'il subit après son arrestation, font prendre tardivement autant que tragiquement conscience à l'agent de son appartenance à un réseau qui le dépasse complètement. Inconnu ou méconnu mais irréductible dans le quotidien clandestin de l'agent, on s'en souvient, ce lien avec le réseau se révèle de manière à la fois inattendue et contradictoire au moment où, traqué, il est arrêté par les services de répression, c'est-à-dire au moment où son activité au sein du réseau en tant qu'agent de renseignement s'achève.

« L'un des paradoxes de l'identité historique des réseaux, constate ainsi Alya Aglan, tient au fait que celle-ci se constitue, à proprement parler, à partir de leur menace de disparition. Seule la catastrophe fait apparaître comme un tout une organisation morcelée de manière multiple et dont le cloisonnement demeure le maître mot<sup>167</sup> ».

Ainsi, présence invisible, insensible et inconnue tout au long du combat caché que mènent les agents, le réseau ne devient tangible et réel qu'au moment de l'arrestation d'un ou plusieurs agents, qui fait alors « apparaître soudain le réseau comme un tout, un ensemble structuré<sup>168</sup> ».

Existence contradictoire donc, conscience tardive, dont l'agent doit cependant subir les conséquences. Certes parfois arrêté par hasard, il l'est cependant le plus souvent

---

<sup>165</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 121350.

<sup>166</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 31.

<sup>167</sup>A. Aglan, « Comment meurent les réseaux », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression...*, p. 342.

<sup>168</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 20.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

du fait de son activité au sein d'un réseau, dont le long travail d'enquête des services répressifs permet, agent par agent, de reconstituer la trame. On se souvient d'Albert Carraz, chef de secteur au sous-réseau Le Foc, dénoncé par l'une de ses informatrices, Simone Millouet, qui, arrêtée, donne aux Allemands le nom de son chef sans même avoir été battue ni torturée<sup>169</sup> : l'agent appartient, qu'il le veuille ou non, consciemment ou non, à une chaîne qui le dépasse, dont il dépend volontairement ou non, et dont il ne peut mesurer l'étendue.

De l'arrestation d'un membre, d'un simple nom prononcé, peut donc dépendre la survie de dizaines d'individus ne se connaissant pas, mais reliés, dans la nuit, par l'invisible lien du réseau, au sein duquel la vie de tout agent dépend de celle des autres. L'arrestation de Jean-Pierre Lehmann, du sous-réseau Arc-en-Ciel, est ainsi perçue par les services répressifs « comme la clôture de la longue enquête des services allemands chargés de dépister les agents FFC », menée au sein de Turma et Arc-en-Ciel, entre autres, par Philippe Pierret, qui permet, d'un agent à un autre, d'un contact à un autre, de remonter toute la chaîne du réseau afin de l'anéantir<sup>170</sup>.

Par conséquent, seul dans son combat quotidien, l'agent arrêté endosse une responsabilité collective à laquelle rien ne l'a préparé. Vincent Thévenon, chef du sous-réseau Noé-Vincent, fait l'expérience de cette dépendance non choisie à un réseau, donc aux hommes qui le composent : « Arrêté le 15 janvier 1944, peut-on lire dans le mémoire de proposition établi à son nom pour la médaille de la Résistance, il a à la Gestapo une conduite irréprochable, devant faire face à une situation particulièrement difficile, du fait des aveux de certains agents du réseau arrêtés également<sup>171</sup> ». Autrement dit, indépendamment de sa volonté, Vincent Thévenon doit prendre en compte les aveux de ses agents, et en subir les conséquences au cours de ses propres interrogatoires.

---

<sup>169</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 3, La Contemporaine, « Compte-rendu d'arrestation » d'Albert Carraz.

« Prise sur le fait, elle avoua aussitôt remettre ces documents à M. Carraz ».

<sup>170</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 357927, Correspondance entre l'officier liquidateur d'Arc-en-Ciel et le Bureau Résistance, 17 février 1952.

<sup>171</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillé de la Résistance de Vincent Thévenon, décoré par décret du 15 octobre et publication au *Journal officiel* du 20 octobre 1945.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

Mais, découvrant malgré lui, dans un premier temps, l'existence d'un réseau et d'autres agents comme lui de qui dépendent son propre sort et à qui sont dues, volontairement ou non, sa propre arrestation, l'agent découvre dans un second temps son appartenance à un réseau quand il comprend qu'il ne doit rien révéler de ce qu'il sait à l'ennemi, et que la moindre négligence peut coûter très cher. Apparaît alors, pour chacun, le poids de la responsabilité de la vie de l'autre. Christian Pineau, fondateur du mouvement Libération-Nord et des réseaux de renseignement Phalanx et Cohors, expérimente cette situation au moment de son arrestation :

« Une idée, une seule, m'envahit soudain, chasse toutes les autres. Ils vont chercher à me faire parler. *Il ne faut pas que je parle*. Ma confession serait un désastre ; je connais trop de choses, non seulement le nom de mes agents, mais ceux des principaux chefs de la Résistance et des grands réseaux [...]. Je ne dois pas, je ne peux pas parler<sup>172</sup> ».

Et si pour le simple agent cette responsabilité est moindre, chaque membre est néanmoins détenteur d'une parcelle de la connaissance du réseau, qui, dès lors, le responsabilise.

### ***b. La torture : l'omniprésence du réseau***

Révlée au moment de son arrestation, la conscience du réseau devient en effet omniprésente au cours de l'interrogatoire violent que l'agent subit, la plupart du temps. Destiné à lui faire livrer la moindre information, cet interrogatoire est d'une importance capitale pour la survie du réseau. Les nombreux mémoires de proposition en faveur des agents du réseau Turma en sont un bon témoignage : le fait de ne pas révéler ce qu'ils savent est souvent un critère démarquant les agents à décorer. Ainsi, Henri Avenel, agent de renseignement précieux puis chef du sous-réseau Normand, « a à la Gestapo une conduite remarquable et ne parla jamais, évitant ainsi l'arrestation de ses camarades<sup>173</sup> ». De la même manière, Jean Garcelont, agent de liaison personnel de Victor Dupont, « garde le silence absolu donnant toute latitude à son chef pour sa défense », en dépit de son jeune

---

<sup>172</sup>C. Pineau, *La simple vérité...*, p. 15.

<sup>173</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 24352, Texte de la citation à l'ordre de la Division en faveur de Henri Avenel, 16 juin 1947.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

âge<sup>174</sup> et de sa santé fragile<sup>175</sup>. Ne pas parler constitue alors l'obsession de tout agent pris et interrogé : « J'avais l'impression que je n'y résisterais pas, témoigne ainsi Robert Ayrat, membre du Bureau des Opérations Aériennes (BOA) travaillant avec des membres de Vengeance. J'allais parler, tout raconter..., tout, et tous seraient pris.... Et torturés eux aussi... et fusillés eux aussi... Des camarades allaient mourir à cause de moi... et moi aussi, j'allais mourir<sup>176</sup> ». Tragiquement, se dévoile alors toute la chaîne du réseau dont chaque agent est responsable.

À cet égard, la responsabilité des têtes dirigeantes est considérable. Pierre Mallez, chef de la centrale de Turma, « alors qu'il connaît tous les rouages du réseau, exprime d'emblée sa volonté de se taire. Affreusement torturé pendant trois jours, il tient parole [...] forçant l'admiration de ses compagnons de détention et le respect de ses tortionnaires<sup>177</sup> ». Le récit qu'il donne dans ses mémoires de son interrogatoire par *Masuy*, qu'il qualifie humblement de « musclé » et qui le laisse pour mort, témoigne de l'impérieuse nécessité de ne pas parler : « - Tu vas parler ? - Non ! Les coups pleuvent durement, à la tête, dans les côtes, au ventre<sup>178</sup>... ». L'obsession de livrer un nom fatal l'accompagne au long de ses nombreux interrogatoires. « J'ai peur de faiblir sous la torture, dans quatre ou cinq jours, et de donner le nom de mon ami<sup>179</sup> », confie-t-il ainsi à Jean Lux<sup>180</sup> entre deux séances de torture<sup>181</sup>.

La règle des 48h, qui s'impose au cours du conflit afin de sécuriser les réseaux, enjoint tout agent pris à tenir sans parler pendant deux jours, pour sauver la vie d'agents qui lui

---

<sup>174</sup>Jean Garcelont est né en 1920.

<sup>175</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 242359, Fiche de renseignements concernant Jean Garcelont, par Victor Dupont.

<sup>176</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 8, Récit de son évasion par Robert Ayrat, remis à Mme Granet et Mme Péry.

<sup>177</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-12, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, en faveur de Pierre Mallez, 6 octobre 1953.

<sup>178</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 27.

<sup>179</sup>Il s'agit de Jean-Marie Charbonneaux, alias *Cumulo*, chef de Turma adjoint à Victor Dupont.

<sup>180</sup>Jean Lux est le chef du sous-réseau Ulysse.

<sup>181</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 32.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

sont le plus souvent inconnus, et assurer la survie d'un réseau dont il n'a conscience qu'au moment où il disparaît<sup>182</sup>.

Ainsi, l'agent et son réseau, entre lien nécessaire, ambiguë et contradictoire, connaissent des destins croisés, fondamentalement et irrémédiablement liés, dont toute l'étendue n'apparaît, paradoxalement, qu'au moment de la chute, une chute le plus souvent fatale. Le réseau ne considère l'agent dans son individualité qu'au moment de son arrestation pour s'en séparer, et à l'inverse, l'agent ne prend conscience de l'ampleur du réseau auquel il appartient qu'au moment où, traqué, arrêté, puis torturé, il doit ne pas parler au nom d'un réseau dont il ne connaît même pas le nom. L'analyse de sa vie par un agent du réseau de renseignement belge Tégat résume bien, à cet égard, les sentiments des clandestins face au réseau. Il la décrit comme une « sale vie de cache-cache, sans jamais voir les résultats de ce qu'ils font, sans connaître leurs vrais chefs, sans jamais recevoir de remerciements ». Telle est la vie de l'agent, au sein d'un réseau fantôme, travaillant anonymement dans l'ombre et luttant pour sa survie, mais connaissant, le plus souvent, un destin tragique.

### 3. Une seule sentence : la mort

#### *a. Condamnation et internement*

En effet, si quelques agents de Turma, après leurs interrogatoires, passent devant un tribunal militaire, jugés, on s'en souvient, selon le droit pénal allemand, la plupart sont cependant internés puis déportés sans qu'aucune procédure judiciaire n'ait été enclenchée. Ainsi, si Henri le Guennec, membre important de Vengeance en Bretagne, tant du point de vue du renseignement que de l'action, arrêté en janvier 1944, est condamné à mort selon une procédure judiciaire légale<sup>183</sup>, tout comme Eugénie Hellstern,

---

<sup>182</sup>M. RD. Foot, *Des Anglais...*, p. 113.

<sup>183</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Résumé d'activité dans la Résistance de Henri Le Guennec.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

dont le dossier porte « la mention “espionnage”<sup>184</sup> », un grand nombre d’agents ne font pas l’objet d’un jugement. C’est le cas par exemple d’Éliane Lenoir, agent de Turma, déportée à Ravensbrück sans avoir été jugée<sup>185</sup>, mais également de Pierre Mallez, qui n’est « pas jugé ni condamné », interné à Fresnes puis Compiègne, avant d’être déporté à Auschwitz puis Buchenwald<sup>186</sup>.

Jugés ou non, les agents découvrent ensuite l’internement et la vie carcérale. Pour ce qui est des agents de Turma, il est possible de s’appuyer sur les recherches effectuées par Pierre Mallez dans les années 1980, aux archives du ministère des anciens combattants à Caen et à Val de Fontenay. Sur une centaine de membres explicites de Turma arrêtés recensés par Pierre Mallez dans son travail, près de la moitié passent par Fresnes après leur arrestation et avant d’être déportés<sup>187</sup>. Il s’agit essentiellement des agents arrêtés à Paris et ses environs, ou d’agents dont l’activité trop importante nécessite une intervention proportionnée des services allemands, comme c’est le cas pour Henri Brunet<sup>188</sup>. Pour les agents n’évoluant ni à Paris, ni en région parisienne, les lieux d’internement changent en fonction des régions où ils sont arrêtés. Albert Carraz et ses agents, situés dans le secteur de Tours, sont d’abord internés à Tours, puis à Angers, avant de passer par Compiègne, point de départ pour la déportation<sup>189</sup>. La famille Le Guennec, très active dans le secteur de Quimper, arrêtée le 20 janvier 1944, est d’abord internée à Quimper, puis transférée à Rennes, la mère, Hélène, étant ensuite internée à Tours puis déportée vers Ravensbrück, tandis que ses fils, passés par Compiègne, sont envoyés à

---

<sup>184</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 13, Témoignages de Mme Hellstern et d’Alice Goret, recueillis par Odette Merlat et Jeanne Patriomonio, 17 décembre 1945.

<sup>185</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 213, « Questionnaire à utiliser pour les internés et déportés civils rentrant en France ».

<sup>186</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Enquête de la Fondation pour la Mémoire et la Déportation.

<sup>187</sup>Pierre Mallez le précise lui-même, ses recherches sont cependant incomplètes. Les chiffres permettent néanmoins de se faire une idée approximative du phénomène.

<sup>188</sup>Tous les agents arrêtés à Paris à l’issue du coup de filet monté par Raymond Fresnois sont ainsi internés à Fresnes. Les mémoires de Pierre Mallez témoignent d’ailleurs de leurs « retrouvailles » en prison.

<sup>189</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...* p. 15.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

Neuengamme<sup>190</sup>. Louis Maury, du sous-réseau Noé évoluant en Normandie, est interné, de son côté, à Évreux, avant de passer également par Compiègne.

Dans ces lieux d'internement, les agents arrêtés découvrent donc l'univers carcéral et la vie de prison. Les éléments considérés comme les plus dangereux, en vertu du décret *NN* de décembre 1941, sont « mis au secret », c'est-à-dire qu'ils sont isolés individuellement du reste des détenus, et connaissent un traitement très dur<sup>191</sup>. Jean Lux, arrêté le 2 octobre 1943, est ainsi mis au secret à Fresnes durant trois mois et demi<sup>192</sup>, avant d'être déporté, et Pierre Mallez raconte, dans ses mémoires, ce qu'il appelle « la descente au purgatoire », sa « mise au secret le plus total<sup>193</sup> ». Évoquée dans leurs souvenirs par les survivants, cette expérience carcérale est marquée par la solitude, le silence et la peur. Christian Pineau revient ainsi sur son internement : « Ceux qui n'ont pas connu la cellule, ne sauront jamais à quel point l'action, si dangereuse soit-elle, est plus aisée à supporter que l'attente, et le silence<sup>194</sup> ». Et François Wetterwald, insistant sur la symbolique de la nuit dans *Les morts inutiles*, exprime les souffrances de l'internement :

« Et c'est la nuit.  
Dors-tu, compagnon ?  
Ressasses-tu tes arguments ?  
Essaies-tu de renouer les fils des mensonges que tu as débités pour sauver ta peau ?  
Rêves-tu, compagnon ?  
Ou bien, écrasé par la faim, la fatigue (et la peur ?), es-tu tombé dans le sommeil, petit frère de la mort<sup>195</sup> ? »

Pierre Mallez se souvient également de son passage à Fresnes, du 4 octobre 1943 au 21 mars 1944, dont il décrit le déroulement d'une journée type, qu'il découpe en rangement,

---

<sup>190</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...* p. 46.

<sup>191</sup>« Contrairement aux autres prisonniers, les espions sont soumis au régime du secret, ils sont internés à part, souvent plusieurs mois, et ont droit à des visites très limitées et à un courrier contrôlé ». S. Kitson, *Vichy et la chasse...*, p. 149.

<sup>192</sup>La Contemporaine, FΔ 844-14, dossier 1, Mémoire de proposition pour l'attribution de la médaille e la Résistance, en faveur de Jean Lux.

<sup>193</sup>P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 37, p. 43.

<sup>194</sup>C. Pineau, *La simple Vérité*, p. 114.

<sup>195</sup>F. Wetterwald, *Les morts inutiles*, p. 14.



## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

marches d'un bout à l'autre de sa cellule, repas, et qui sont ponctuées par les contrôles réguliers du gardien au judas de la porte, et la lutte contre les punaises qui envahissent le lit des détenus<sup>196</sup>.

Le cas le plus emblématique de la répression mise en œuvre par les Allemands est celui d'Henri Brunet, travaillant, sous les ordres de Robert Jeanne, à la fois pour le SR de l'armée de l'Air de Vichy, et pour Bernard Lauvray, à qui il transmet les reproductions des plans des défenses côtières, qu'il est chargé de réaliser pour les Allemands. Arrêté en novembre 1942, après plusieurs perquisitions de l'atelier d'héliographie qu'il tient à Caen, son activité est découverte par l'intermédiaire d'un agent allemand infiltré, un certain Rocher se faisant passer pour un agent du SR gaulliste. Il est incarcéré à Rouen avant d'être transféré à Fresnes pour son jugement par la Cour martiale du grand Paris. Considérée comme « l'affaire d'espionnage n° 1 », les Allemands auraient estimé son cas et celui de l'équipe de Robert Jeanne comme étant « de la plus haute importance<sup>197</sup> ». Le dossier de justice militaire établi pour cette affaire en mai 1943 témoigne effectivement de l'importance attachée à la condamnation stricte des espions jugés. Contrevenant à la loi pénale énoncée dans la *KssVO*, c'est selon elle qu'Henri Brunet est jugé, et condamné à mort pour espionnage, le 11 mai 1943<sup>198</sup>. Il est effectivement fusillé le 20 septembre 1943, place Balard, à Paris<sup>199</sup>.

L'étude approfondie de ce dossier de justice militaire donne un aperçu très intéressant de la vision des Allemands sur l'agent de renseignement intérieur, ainsi que de la façon dont les tribunaux militaires mènent la répression en ce printemps 1943. Sont ainsi condamnés, selon le droit pénal allemand, tous ceux qui recueillent des informations sur l'armée allemande, et ceci dans l'intention de les communiquer à l'ennemi, l'espion jugé

---

<sup>196</sup>P. Mallez, *Je suis un espion*, p. 36-43.

<sup>197</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 1, Correspondance en anglais concernant Mme Henri Brunet, 8 juillet 1944.

<sup>198</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 94968, Dossier de justice militaire allemande, Commandant du Grand Paris, Justice militaire, 17 mai 1943.

<sup>199</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 94968, Certificat de validation des services, campagnes et blessures des déportés et internés de la Résistance. La mention « Mort pour la France » lui est accordée par décision du 16 juin 1954.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

comme tel devant avoir conscience de son acte. L'agent est jugé en fonction de son degré de responsabilité et de conscience seulement, la nature et l'importance du renseignement recueilli n'influant en rien sur le jugement<sup>200</sup>.

Henri Brunet, « parfaitement informé sur la qualité du destinataire auquel vont ces renseignements, et conscient du danger qu'il court par son activité », est donc jugé en tant qu'espion à part entière, méritant alors la peine de mort. Demandant un recours en grâce pour cause de maladie, Henri Brunet se le voit refuser, car il a « nui dans une telle mesure aux forces d'occupations, qu'il mérite la peine de mort, même si l'on tient compte » de sa maladie<sup>201</sup>.

### ***b. Exécution et déportation de répression***

En application du droit pénal allemand, en effet, les agents arrêtés puis condamnés sous l'inculpation d'espionnage sont passibles de la peine de mort, on s'en souvient. Il est ainsi possible de recenser quelques cas d'agents de Turma effectivement fusillés, dans le cadre d'une exécution de répression, et non comme conséquence de la politique des otages<sup>202</sup> : c'est le cas par exemple de Yves Le Goff, agent du sous-réseau Arc-en-Ciel<sup>203</sup>, qui est arrêté le 22 mai 1944, interné à Caen, condamné à mort puis fusillé dans cette même prison le 6 juin 1944<sup>204</sup>.

Cependant, la plupart des agents arrêtés ne sont ni jugés ni condamnés, à la fois du fait de la surcharge des services répressifs, mais aussi en raison de la radicalisation du système de répression dont l'année 1944 est le paroxysme. Pierre Mallez, écrivant à ses parents lors de sa libération de Buchenwald, leur confie ainsi avoir échappé à la condamnation à mort

---

<sup>200</sup>« La nature des renseignements que l'espion recueillie n'a aucune importance. Dans une guerre totale, toutes les indications d'ordre politique, militaire ou économique ont de l'importance pour l'ennemi ».

<sup>201</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 94968, Dossier de justice militaire allemande, Commandant du Grand Paris, Justice militaire, 17 mai 1943.

<sup>202</sup>T. Pouty, « Les fusillés en France occupée, 1940-1944 », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 212.

<sup>203</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 207, Fiche concernant Yves Le Goff.

<sup>204</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-10, La Contemporaine, Compte-rendu d'activité d'Yves Le Goff.

P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 46.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

« parce que la Gestapo était surchargée de boulot, et n'arrivait plus à suivre toutes les affaires<sup>205</sup> ».

Effectivement, la quasi-totalité des membres de Turma arrêtés par la Gestapo sont envoyés, sans jugement, vers les camps de concentration, transitant pour ce faire par le fort de Compiègne pour les hommes surtout, à partir de 1943, et celui de Romainville pour les femmes, qui joue le rôle d'annexe de Compiègne et devient officiellement camp de transit pour celles-ci à partir du début de l'année 1944<sup>206</sup>. Par conséquent, bien loin de s'achever au moment de son arrestation, ou après son internement, l'engagement de l'agent de renseignement se poursuit au travers du calvaire concentrationnaire auquel son activité d'espion le condamne, mais auquel rien ni personne n'aurait pu le préparer. À cet égard, les témoignages des rescapés de l'horreur expriment les souffrances atroces et l'expérience inimaginable que constitue la découverte des camps, de leur fonctionnement et de leur finalité. Certes détruits physiquement et moralement par la torture à laquelle ils ont été soumis lors de leurs interrogatoires, mais considérés alors comme des individus importants, les déportés se voient désormais traités comme des bêtes, exclus de toute condition humaine, réduits uniquement aux bras et jambes qui leur servent pour travailler, et supprimés quand ces derniers, trop affaiblis, refusent de les porter<sup>207</sup>.

« Enfin tondus, lavés, dépouillés, témoigne ainsi François Wetterwald, à son arrivée à Mauthausen, nous voici couverts d'une chemise et d'un caleçon à rayures, chaussés de socques en bois. Alors, voilà, c'est fini ; comprends, mais comprends donc que tu n'es plus rien ; pas même un esclave, sans recours devant aucun code ; te voici livré aux lois

---

<sup>205</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Correspondance de Pierre Mallez à ses parents, 7 mai 1945.

<sup>206</sup>T. Fontaine, « Les politiques répressives en France occupée : l'exemple du camp allemand installé au fort de Romainville, 1940-1944 », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 69-90.

<sup>207</sup>« Tout se passe comme si les SS avaient voulu nous dépouiller de notre personnalité passée, nous montrer que, toute vie individuelle étant désormais exclue, nous faisons partie d'un troupeau soumis à la seule volonté de ses bergers », témoigne ainsi C. Pineau au sujet de son arrivée à Buchenwald. C. Pineau, *La simple vérité*, p. 23.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

des besoins élémentaires, et il ne te reste plus, comme richesses, que tes richesses intérieures<sup>208</sup> ».

Les conditions de vie dans lesquels évoluent les déportés, la promiscuité, la faim et la tyrannie des besoins vitaux élémentaires s'ajoutent à un quotidien rythmé par les appels interminables dans le froid, la concurrence et la rivalité entre détenus, et surtout, par l'extermination au moyen du travail<sup>209</sup>. Victor Dupont se souvient ainsi que, ce qui domine au camp de Buchenwald, c'est « la lutte pour la vie ». Le dixième seulement des détenus peut survivre, selon lui, et chacun lutte pour en faire partie. « Et terribles étaient les efforts faits pour cela, passionnées les intrigues pour obtenir les postes où l'on avait des chances de sauver sa vie<sup>210</sup> ».

Déportés essentiellement dans les principaux camps de travail allemands<sup>211</sup>, certains agents de Turma, ainsi que des membres de Vengeance, font cependant partie du « Convoi des Tatoués » du 27 avril 1944, à destination d'Auschwitz-Birkenau, camp d'extermination raciale. Composé de déportés résistants, et non raciaux, ce convoi aurait été envoyé à Auschwitz afin de servir d'avertissement punitif devant la radicalisation de la dissidence en France. 65 membres de Vengeance font partie de ce convoi, dont Pierre Mallez, Jacques Depanis, agent de renseignement à Turma, Jean Garcelont, agent de liaison de Victor Dupont, ou Georges Mrazovitch. Marqués au bras du numéro matriculaire, destiné à empêcher le détenu racial de se soustraire au destin tragique de la chambre à gaz, lors de leur arrivée à Auschwitz, ils prennent le nom des « tatoués »<sup>212</sup>. Achille Crosnier porte ainsi le matricule 185362, et Pierre Mallez le 185996. Ce convoi est finalement dirigé sur Buchenwald, quinze jours plus tard.

---

<sup>208</sup>F. Wetterwald, *Les morts inutiles*, p. 38.

<sup>209</sup>A. Postel-Vinay, J. Prévotat, dans JP. Azéma, F. Bédarida (dir.), *La France des années noires...*, p. 445.

<sup>210</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, Pièce 10, témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 au 21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948.

<sup>211</sup>Se reporter à Pierre Mallez pour en connaître le détail pour les membres de Vengeance. Pierre Mallez a établi, à partir de ses recherches, une liste des déportés de Turma-Vengeance par premier camp et par date d'arrivée. P. Mallez, *Les membres de Turma...*

<sup>212</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 10.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

### *c. Avoir le dernier mot*

Si tous les agents arrêtés sont victimes de la barbarie nazie, qu'elle passe par la torture, l'exécution, ou la déportation, les agents arrêtés tentent jusqu'au bout, envers et contre tout, d'avoir le dernier mot. Autrement dit, ils ne sont pas simples acteurs passifs des mesures répressives qui leur sont appliquées, mais se débattent jusqu'au bout pour la survie. On se souvient de Jean-Marie Charbonneaux qui, tentant le tout pour le tout lors de son arrestation, le 4 octobre, réussit à prendre la fuite, et, au terme d'une lutte avec *Masuy* et *Raoul*, est abattu d'une balle dans la tête par ce dernier<sup>213</sup>. De la même manière, de nombreux cas d'évasion sont recensés parmi les membres de Turma, qu'il s'agisse par exemple de René Bazin, agent du sous-réseau Arc-en-Ciel qui réussit à s'enfuir avant d'être fouillé, sauvant ainsi les plans et notes qu'il a sur lui<sup>214</sup>, ou encore d'Anne Derriénic, cheffe de Turma pour la région vendéenne, qui parvient à s'évader après plusieurs jours d'interrogatoires et de torture, lors du transfert qui doit la conduire de la prison de La Roche-sur-Yon à Nantes<sup>215</sup>. L'exemple le plus intéressant, car le plus dangereux, est enfin, parmi de nombreux autres, celui de René Mann, agent de renseignement de Turma puis adjoint au chef du sous-réseau Ulysse, qui réussit à sauter du train le conduisant de Compiègne à Buchenwald, à la fin du mois de janvier 1944<sup>216</sup> : il reçoit, pour cet exploit que très peu ont tenté et réussi, la médaille des Évadés<sup>217</sup>.

Si le suicide ou l'évasion sont donc un moyen pour l'agent d'avoir le dernier mot, la plupart n'ont cependant pas l'occasion de les mettre en œuvre : la victoire de l'agent passe alors par le fait de « tenir », et de ne pas parler, c'est-à-dire de résister à la torture et à la barbarie, pour la survie du réseau. François Jacquemin, agent de liaison de Vengeance

---

<sup>213</sup>Le récit de la mort de Jean-Marie Charbonneaux est connu par les différents rapports qu'en ont fait Henri Avenel ou Pierre Mallez, qui le tiennent eux-mêmes du récit que leur en a fait Masuy à son retour de l'arrestation de Charbonneaux.

<sup>214</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-9, dossier 3, La Contemporaine, Citation à l'ordre de la Division en faveur de René Bazin, 18 mars 1946.

<sup>215</sup>Ordre de la Libération, dossier de médaillée de la Résistance d'Anne Derriénic, Motif ayant entraîné la proposition d'Anne Derriénic, par Victor Dupont, 28 décembre 1945. Elle est médaillée de la Résistance par décret du 24 avril et publication au *Journal officiel* du 17 mai 1946.

<sup>216</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295539, Motif de la proposition établie en faveur de René Mann pour l'attribution de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, par Victor Dupont, 18 octobre 1948.

<sup>217</sup>*Journal officiel de la République française* du 14 mars 1948.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

évoluant en lien avec Turma, présente ainsi son silence et celui de ses camarades comme une de ses plus grandes victoires : « Après trois jours et trois nuits d'interrogatoire, de coups, de fatigues et de jeûnes, la nouvelle de notre départ pour la prison nous semble une victoire : on a tenu, on a résisté, ceux qui continuent à se battre pour la Liberté, ne sont pas démasqués<sup>218</sup> ».

Par conséquent, de son arrestation au sort final qui lui est destiné, la mort, l'agent lutte pour ne pas parler, pour ne pas uniquement subir les effets de la cruauté ennemie : il lutte jusqu'au bout « pour avoir le dernier mot<sup>219</sup> ».

### *d. L'agent de renseignement, un héros anonyme*

En première ligne de la répression, du fait de l'importance stratégique du travail qu'il accomplit comme de la nature même du combat souterrain qu'il mène, l'agent de renseignement est, par conséquent, le premier à tomber sous le coup de la répression. Les différents bilans de cette répression sont assez révélateurs du prix qu'ont payé les réseaux clandestins.

Si les membres des réseaux représentent une minorité des fusillés dits de la répression, avec seulement 18% des 81% de fusillés pour leur appartenance à la Résistance<sup>220</sup>, ils apparaissent comme les premières victimes de la déportation de répression. L'enquête menée par la Fondation pour la mémoire de la déportation dénombre ainsi quelques 164 000 déportés<sup>221</sup>. Sur ces 164 000 déportés, 88 195 le sont dans le cadre de la déportation de répression, les 75 721 autres étant déportés en tant que Juifs. 41 593, soit 47,2% sont rentrés de déportation, pour plus de 35 200 (40%) qui ont trouvé la mort dans les camps, et 6 358 portés disparus, sûrement décédés dans les différents convois de

---

<sup>218</sup>F. Jacquemin, *De la Résistance...*, p. 7.

<sup>219</sup>H. Noguères, *La vie quotidienne...*, p. 123.

<sup>220</sup>T. Pouty, « Les fusillés en France occupée, 1940-1944 », dans B. Garnier, J.L. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 205-212. Ces statistiques sont calculées à partir d'un échantillon représentatif de 1000 fusillés.

<sup>221</sup>Se reporter au *Livre-mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression*, publié par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation en 2004, au terme de dix ans d'enquêtes et de recherches.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

déportation. Sur un échantillon d'un peu moins de 1 000 éléments, Jean Quellien parvient à distinguer trois grands ensembles au sein d'une typologie des déportés, parmi lesquels la Résistance organisée représente 44% des déportés. En son sein, 35% sont membres d'un réseau, 37% sont résistants communistes, et 28% sont issus des mouvements, ce qui témoigne bien du fait que la répression contre les réseaux a été la plus violente<sup>222</sup>. À cet égard, les pertes dénombrées par les grands réseaux de renseignement sont très représentatives : le réseau Confrérie Notre-Dame compte ainsi plus de 170 morts, dont 48 fusillés et 130 disparus<sup>223</sup>, Jade-Fitzroy plus de 200 arrestations sur les 708 agents homologués, et le réseau Manipule aurait perdu le tiers de ses effectifs du fait de la répression<sup>224</sup>.

En ce qui concerne plus particulièrement le mouvement Vengeance, Pierre Mallez, au terme d'une enquête poussée menée dans les années 1980 dans les principaux centres d'archives concernés, aboutit à un chiffre total de 947 membres du mouvement arrêtés par la Gestapo ou la police française, dont 76 ont été fusillés, 785 ont été déportés, parmi lesquels 405 seulement sont rentrés, portant à plus de 500 le nombre de combattants connus de Vengeance<sup>225</sup>. Des différentes listes établies par le liquidateur pour les besoins de l'homologation à la fin de la guerre, il ressort que les chiffres spécifiquement relatifs au réseau Turma sont également élevés. Pour le réseau de renseignement en effet, sur un peu moins de 120 agents arrêtés au total, quelques 95 connaissent la déportation, et un tiers d'entre eux y laissent la vie. Le réseau dans son ensemble enregistre un taux de pertes de près de 10% d'agents décédés.

Par conséquent, le général de Gaulle n'a pas totalement tort quand, s'adressant au colonel Rémy repartant pour la France, il l'assure qu'« on se fait toujours pincer dans ce métier-là<sup>226</sup> ». Au terme d'un combat souterrain le plaçant au cœur de la guerre clandestine

---

<sup>222</sup>J. Quellien, « Motifs d'arrestation et de déportation », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 163-171.

<sup>223</sup>Y. Chanier, *Le réseau CND...*

<sup>224</sup>A. Aglan, « Comment meurent les réseaux », dans B. Garnier, JL. Leleu, J. Quellien (dir.), *La répression en France...*, p. 163-171.

<sup>225</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, Bilan.

<sup>226</sup>C. Rémy, *Le refus, Mémoires d'un agent...*, p. 420.

## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

en tant qu'élément indispensable, l'agent de renseignement, soldat solitaire dont le destin croise tragiquement celui du réseau, doit donc supporter sans faiblir les plus atroces souffrances et les plus dures humiliations, du fait même de son activité de renseignement. Dans le silence des prisons, dans l'horizon immense et solitaire des camps, ce « soldat du silence<sup>227</sup> » se pare ainsi d'un héroïsme anonyme dont nul ne peut mesurer l'étendue exacte. Traversant, la plupart du temps sans faillir, la torture, les sévices psychologiques, la cruauté et la déportation, certains vont même jusqu'au sacrifice suprême, accomplissant ainsi dans le sang l'engagement qu'ils ont pris en entrant dans le réseau. « La mort dans les services secrets me semble tellement plus dure que sur un champ de bataille, par tout ce qu'elle comporte de volontaire, de solitaire et d'anonyme », écrit ainsi Passy en avril 1943, résumant par-là la dimension sacrificielle de l'engagement des agents<sup>228</sup>. Le 11 novembre 1943, « fête des martyrs », le journal *Défense de la France* s'adresse ainsi aux Français, témoignant d'une manière poignante de l'héroïsme solitaire, anonyme, clandestin des membres des réseaux :

« Oh Français, rassurez-vous ! Tous ces héros ne vous demanderont aucun tribut, surtout ceux qui sont morts. Et les autres, s'ils survivent, n'importuneront personne du récit de leurs souffrances. Ils garderont leur douleur comme un trésor inviolable. Ils ne la profaneront pas en la faisant valoir. Ils n'ont que faire des louanges : ils sont au-dessus de la gloire<sup>229</sup> ».

Ainsi, travaillant au quotidien de manière solitaire, l'agent de renseignement entretient avec le réseau auquel il appartient une relation ambiguë et complexe, voire même contradictoire. Puisant certes sa légitimité dans le réseau, l'agent en constitue l'essence même. Et paradoxalement, alors qu'il est, dans la clandestinité, un combattant à considérer dans son individualité à chaque échelon du réseau, certes indispensable, mais effacé et anonyme, il devient, arrêté, à la fois individu central de qui dépend la survie du

---

<sup>227</sup>L'expression est empruntée au titre du deuxième tome des mémoires du colonel Rémy.

<sup>228</sup>Cité dans S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 98.

<sup>229</sup>Indomitus, *Nous sommes les rebelles*, p. 37.



## Chapitre VI. Destins croisés, destins tragiques

réseau, et élément dangereux à rayer du réseau clandestin. Suivant la même logique, alors que le réseau, dans le quotidien ardu de l'agent, ne se résume qu'à un renseignement recueilli puis transmis, ne se réduit qu'à un cercle restreint pour l'agent qui en est l'élément essentiel, de la même manière, il n'apparaît dans sa grandeur, dans son importance, et dans sa totalité pour l'agent, qu'au moment où, arrêté, son activité en son sein prend fin. Paradoxe fondamental de la vie de l'agent que ces destins liés, ces destins croisés.

Et c'est précisément cette position centrale que l'agent occupe au cœur du réseau, c'est justement ce lien contradictoire mais indéfectible les reliant l'un à l'autre qui orientent la répression mise en œuvre par les différents services ennemis. Pressentant tout à fait le rôle fondamental du réseau, unique intermédiaire sur lequel peuvent s'appuyer, sur le territoire métropolitain, les services de la France libre comme les forces alliées, les organes de la répression perçoivent tout à la fois très finement l'importance stratégique, au sein de ce même réseau, de la personne de l'agent de renseignement qui l'incarne. Par conséquent, dès l'aube de l'Occupation, ils recourent à tous les moyens nécessaires pour traquer un à un les membres des réseaux clandestins, ne cherchant, de l'arrestation d'un agent au démantèlement du réseau, qu'à anéantir jusqu'au bout ces symboles de la lutte clandestine.

Ne prenant pas fin à l'entrée en prison, l'engagement de l'agent se poursuit alors jusqu'au cœur de l'interrogatoire, lorsque, face à la torture, il se trouve confronté au choix de ne pas subir et de ne pas dévoiler ce qu'il sait de son réseau, mais également jusqu'à la déportation et la mort, qui lui sont infligées au nom de son activité au sein du réseau, en fonction de son statut d'espion, c'est-à-dire d'agent de renseignement intérieur.

## Deuxième partie. À l'origine du réseau, au cœur du renseignement : l'agent

Considérée dans son individualité, la figure de l'agent de renseignement intérieur dévoile ainsi, au terme de cette partie, une diversité de fonctions et une complexité qui ne font que souligner sa richesse. Tantôt simple source, tantôt agent informateur ou centralisateur, tantôt agent de liaison ou secrétaire, l'agent de renseignement résistant tel qu'il apparaît dans les sources renvoie en fait à chacun des acteurs de la chaîne du renseignement sur le territoire métropolitain, dont l'addition une à une de l'individualité et du rôle spécifique de chacun, constitue, seule, ce qui a pris le nom de réseau. C'est le travail mis bout à bout de chacun de ces acteurs, de chacun de ces agents, mené au sein d'une vie à la fois de clandestin et d'illégal, qui donne naissance au réseau. Ainsi, à l'origine du réseau, l'agent se situe également au cœur du renseignement et de la chaîne de l'information qui, de l'indicateur à la centrale, nécessite à chaque étape son intervention.

L'acharnement et l'importance du processus mis en œuvre par les services répressifs dans le cadre de la lutte contre les réseaux replacent ainsi l'agent au cœur du réseau, permettant par conséquent de percevoir et souligner la place prépondérante prise par cette figure au sein de la lutte opposant France libre et ennemi allemand ou vichyste. Combattant inédit à la fois indispensable et isolé, interface stratégique de la guerre larvée et indirecte que se font états-majors londoniens et parisiens, l'agent de renseignement résistant apparaît alors comme le point de cristallisation et le symbole de la lutte clandestine. Dénaturé en tant qu'espion, humilié en tant que traître, traqué en tant qu'agent, il conduit, seul, un combat anonyme mais héroïque le conduisant, de son engagement, aux portes de la mort.

Ainsi défini à partir de son quotidien clandestin et selon ce qu'il a été au cœur de la clandestinité, est-il cependant possible et légitime d'assimiler l'agent intérieur à un agent de renseignement à part entière, à un soldat traditionnel ? Quel sort est réservé à ce combattant silencieux et inédit, à ce soldat civil, interné ou déporté, à ce héros d'un genre nouveau dont le service de la France est allé jusqu'au sacrifice suprême ?



Troisième partie : Soutiers de la gloire, oubliés de la victoire ?

## **TROISIÈME PARTIE – SOUTIERS DE LA GLOIRE, OUBLIÉS DE LA VICTOIRE ?**

### Troisième partie : Soutiers de la gloire, oubliés de la victoire ?

Dès la fin de l'année 1944, des structures sont créées et mises en place afin d'intégrer officiellement aux armées françaises libres tous les combattants de l'ombre ayant constitué l'essentiel de la Résistance intérieure, et, petit à petit, de mettre fin à l'engagement qu'ils ont pris afin de régulariser la situation de ces soldats d'un nouveau genre. La liquidation réalisée à cet effet, ayant pour but l'homologation des réseaux comme des agents, pose alors la question du caractère inédit de ces derniers : en reconnaissant officiellement leurs actions au service de la France et en leur accordant, par conséquent, un statut militaire à part entière, prend-elle néanmoins en compte la spécificité de leur identité clandestine ?

La reconnaissance administrative attribuée au réseau Turma et à ses agents, si elle est bien nécessaire, réelle, et efficace, s'accompagne-t-elle d'une reconnaissance historique du caractère inédit de ces deux éléments centraux de la lutte clandestine que sont l'agent et le réseau ? Est-il réellement possible et légitime d'assimiler les acteurs du renseignement intérieur à des agents et soldats traditionnels.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Alors que les combats pour la Libération de la France sont déjà bien entamés, après le débarquement des troupes alliées sur les plages de Normandie le 6 juin 1944, le travail clandestin des réseaux de renseignement s'en trouve considérablement modifié, et leur rôle passe au second plan, remplacés en première ligne par les organisations armées FFI, qui soutiennent l'avancée des forces alliées par des opérations de harcèlement et de guérilla sur les arrières de l'ennemi<sup>1</sup>.

Au printemps 1944, le réseau Turma, démantelé dans son ensemble après les nombreuses arrestations d'octobre 1943 et de janvier 1944, n'a plus d'activité de renseignement collective en tant que telle<sup>2</sup>. Alors que certains de ses sous-réseaux et de ses secteurs, comme le sous-réseau Vincent, continuent de fonctionner à l'échelle locale et de manière décentralisée<sup>3</sup>, la plupart de ses membres s'engagent au sein des FFI, se chargeant alors de recueillir un renseignement purement opérationnel et ponctuel, destiné à guider et orienter, jour après jour, les troupes alliées dans leur combat contre les Allemands<sup>4</sup>. À cet égard, si le renseignement continue d'avoir une importance stratégique qu'il n'est pas

---

<sup>1</sup>À cet égard, la proportion entre le nombre de courriers et de télégrammes reçus par le BCRA est évocatrice du passage au second plan du réseau tel qu'il a existé jusque là : les données s'inversent, et si les courriers de l'été 1944 sont importants, le nombre des télégrammes quotidiens explose.

Arch. nat., 171 MI 3, *Livre blanc du BCRA*, Les réseaux de renseignement jusqu'à la Libération. S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 322.

<sup>2</sup>Les archives du BCRA mentionnent ainsi une activité du réseau Turma-Salamine jusqu'au mois d'avril 1944, date à partir de laquelle il n'est plus trouvée trace du réseau.

Arch. nat., 171 MI 15, Comptes-rendus d'activité lacunaires, avril et juillet 1944.

<sup>3</sup>Le BCRA prévoit ainsi la mise en place d'une décentralisation massive et une régionalisation des réseaux de renseignement ne devant désormais plus fonctionner qu'à une échelle locale. La création d'Unités Combattantes de Renseignements (UCR) et de Centres d'antennes est ainsi destinée à adapter le renseignement à l'immédiateté de son utilisation qui est désormais nécessaire dans le contexte de l'avancée des troupes alliées. À cet égard, la Mission Gréco menée par le lieutenant Hessel à partir d'avril 1944 joue un grand rôle dans le travail de réadaptation des réseaux.

Arch. nat., 171 MI 2, « La réorganisation du renseignement, note sur le fonctionnement régional du renseignement en zone Nord ».

Arch. nat., 171 MI 2, *Livre blanc du BCRA*, Le renseignement au printemps 1944

<sup>4</sup>De nombreux exemples en existent au réseau Turma. C'est ainsi le cas d'Adrien Bories, qui poursuit son activité de renseignement, mais sous une forme bien différente, ou de René Mann, qui « continue son travail d'agent de renseignement » lors des combats de la Libération.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

nécessaire de souligner, le réseau en tant que chaîne de l'information, tel qu'il a été considéré au chapitre V de ce travail, n'existe plus en tant que tel, chaque agent rescapé des arrestations se mettant à la disposition des formations alliées de son secteur. Dans ce contexte de fin d'activité, dès l'été 1944, le gouvernement du général de Gaulle imagine et met en place les structures destinées à libérer les agents de l'engagement qui les lie à lui en reconnaissant leurs services, de manière à mettre un terme officiel à l'activité des réseaux.

Finir la guerre est donc l'objectif de la liquidation organisée par le pouvoir, dont le fonctionnement complexe s'effectue en grande partie en faveur des agents, ce dont témoigne la production documentaire importante qu'elle engendre, à tous les échelons du processus.

### A. Finir la guerre

#### 1. Une nécessité commune

##### *a. Une démarche politique : nécessité pour le pouvoir*

Alors même que la guerre n'est pas encore terminée, mais que l'horizon de la Libération se fait plus proche, la liquidation apparaît bien vite comme une impérieuse nécessité. Dès le mois d'août 1944, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)<sup>5</sup> réinstallé dans une capitale libérée, ressent ainsi le besoin et la nécessité de procéder à un état des lieux des forces de la Résistance intérieure, dans un double objectif. D'une part, unifier, rationaliser, et par conséquent, contrôler les nombreuses organisations issues de longues années de lutte clandestine, et d'autre part reprendre en main un pays occupé depuis quatre ans, et réorganiser un territoire, une société, une armée, des services secrets.

---

<sup>5</sup>Le Gouvernement provisoire de la République française est créé par ordonnance du 3 juin 1944. Il succède au Comité Français de Libération Nationale (CFLN), qui succède lui-même à la France libre en juin 1943, issu de la fusion des services de Londres et de ceux d'Alger.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

S'inscrivant non seulement dans le contexte de la Libération, mais surtout dans celui d'une guerre qui n'est pas encore achevée<sup>6</sup>, la liquidation est ainsi un moyen de réunifier les différentes troupes rattachées à la France libre, qui prennent alors le nom de FFI, qu'elles soient traditionnelles, comme les FFL à proprement parler<sup>7</sup>, ou inédites, comme les troupes de l'AS ou les différentes formations d'action comme les corps francs Vengeance. Profitant du climat d'union sacrée, « le nouveau pouvoir joue de la fermeté et du compromis pour rétablir l'autorité de l'État, et garantir la position de la France dans la phase finale de la guerre<sup>8</sup> ». Ainsi, c'est dans ce contexte d'unification que naît et se comprend la liquidation, qui passe en effet par une reprise en main des réseaux de Résistance jusqu'ici livrés à eux-mêmes, néanmoins tournée vers la poursuite de la lutte. La liquidation des réseaux, en induisant leur reconnaissance administrative et officielle, apparaît surtout comme le moyen d'assimiler formellement les organisations résistantes aux troupes de la France libre.

### ***b. Un processus militaire : nécessité pour le réseau***

Nécessité politique pour un pouvoir qui vient tout juste de réintégrer le territoire national, la liquidation est également un processus militaire qui permet, à terme, la reconnaissance des réseaux comme des unités combattantes à part entière. Unifier les troupes françaises et chercher à les contrôler revient en effet à recenser dans leur totalité les multiples organisations clandestines, ce qui nécessite de reconstituer leur ordre de bataille respectif. Donnant corps et redonnant vie à des réseaux le plus souvent désorganisés, démantelés, voire anéantis, la liquidation est par conséquent le moyen pour ces derniers d'affirmer l'étendue de leur activité, d'exister enfin en tant que structure collective et hiérarchisée, et de se découvrir dans leur intégralité. De ce fait, elle est le moment précieux au cours duquel est reconnue aux réseaux, organisations composées de

---

<sup>6</sup>F. Muracciole, « Libération de la France », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 723-725.  
La Libération de la France, symbolisée par celle de Paris en août 1944, se poursuit cependant tout au long de l'année 1944, et s'achève en février 1945, avec celle des villes de l'Est.

<sup>7</sup>F. Cochet, « Armée de terre française », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 60-63.

<sup>8</sup>JM. Guillon, « Résistance et action politique », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 573.



## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

civils et d'amateurs, leur identité militaire. Victor Dupont ne cesse de le souligner dans les différents témoignages qu'il laisse après la guerre : Turma est une organisation uniquement militaire, et c'est ainsi qu'il désire qu'elle soit reconnue<sup>9</sup>.

Ressuscitant au grand jour l'identité clandestine des réseaux, la liquidation est donc l'outil nécessaire par lequel les réseaux reconquièrent leur histoire. Germaine Tillion, chargée de mener la liquidation au réseau du musée de l'Homme, souligne ce caractère indispensable que revêt, pour les réseaux, le processus d'homologation : « Dès la Libération, écrit-elle, s'est imposée la nécessité d'une mise en ordre du chaos que représentaient les débris de nos organisations. Œuvre ardue, à cause de la disparition des principaux témoins ; œuvre indispensable, parce qu'il fallait assurer de quoi vivre aux familles des victimes<sup>10</sup> ».

### *c. Un besoin identitaire : nécessité pour les agents*

Présentant la liquidation comme une reconquête nécessaire de son histoire par le réseau, Germaine Tillion évoque aussi l'importance de ce processus pour « les familles de victimes », laissant deviner celle qu'elle revêt aux yeux des agents du réseau eux-mêmes.

Combattants silencieux, ils sont, au même titre que les militaires des armées françaises libres se battant à ciel ouvert, des soldats ayant consacré le temps de la clandestinité à servir leur pays. Cette identification entre soldats traditionnels et nouveaux combattants atteint son paroxysme pour ceux qui, allant jusqu'au suprême sacrifice, ont donné leur vie pour la Libération de la France. « Bataille en plein soleil ou indomptable ténacité de l'ombre, qu'importe ! France combattante ou Résistance française, c'est bien là le même souffle, la même volonté, le même amour<sup>11</sup> ». Par conséquent, après quatre ans vécus, pour les plus anciens, dans la clandestinité voire l'illégalité la plus totale, le

---

<sup>9</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, Témoignage du docteur Victor Dupont, recueilli par Marie Granet, 14-21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948 : « En terminant, Victor Dupont insiste sur le caractère purement militaire et patriotique de son réseau ».

<sup>10</sup>G. Tillion, « Première Résistance en zone occupée. Du côté du réseau "musée de l'Homme-Hautet-Vildé", dans *Esprit*, février 2000, p. 106-124.

<sup>11</sup>*Indomitus, Nous sommes les rebelles...*, 20 mai 1943, p. 23.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

processus d'homologation est, pour les agents, la première étape indispensable et essentielle du « passage de l'ombre à la lumière » évoqué par Julien Blanc<sup>12</sup>, qui leur confère le statut de soldat à part entière, et, bien loin de la discrimination dont ils ont été victimes au cours du conflit, leur accorde une reconnaissance identitaire. Pour la majorité des agents, la Libération correspond alors à un passage de l'ombre à la lumière, elle s'identifie à un passage, du statut de combattant effacé et anonyme, à celui de guerrier reconnu, du statut de terroriste et d'espion, à celui de soldat héroïque, du statut de clandestin à celui de soldat français. En l'intégrant à la France combattante, la liquidation, pour l'agent, représente ainsi un accès à la légalité sans précédent, lui accordant le droit à « la reconnaissance officielle et aux honneurs<sup>13</sup> ». Avec elle, de la soute, il parvient à la gloire.

### 2. Des objectifs déterminés

#### *a. Honorer un engagement*

Répondant à de multiples besoins au moment de la Libération, la liquidation est, d'abord et avant tout, la conséquence directe de l'engagement réciproque qu'ont pris l'un envers l'autre, tacitement ou non, l'agent et la France libre au moment de l'entrée du premier au sein d'un réseau, mais elle est également le moyen de réaliser pleinement cet engagement réciproque.

En effet, si la France libre organise dès le mois de juillet 1942 les modalités d'engagement des agents de la Résistance intérieure en son sein<sup>14</sup>, la mise en œuvre effective de ces procédures est, sur le terrain, une entreprise ardue et dangereuse : certains agents signent ainsi un acte d'engagement les liant officiellement à la France libre<sup>15</sup>, mais la plupart, au

---

<sup>12</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast, L. Douzou (dir.), *Chercheurs en Résistance...*, p. 136.

<sup>13</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast, L. Douzou, *Chercheurs...*, p. 136.

<sup>14</sup>Décret n° 366 du 25 juillet 1942.

<sup>15</sup>Ces procédures d'engagement sont évoquées à de nombreuses reprises dans les fonds relatifs au réseau Turma. « Je fais partie des FFC, témoigne ainsi Pierre Mallez. Par la suite, Jean me fait signer un engagement sous forme de quelques lignes écrites de ma main ». P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 10.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

cœur de la clandestinité, ne peuvent ou ne veulent pas, pour des raisons de sécurité, remplir cette formalité administrative<sup>16</sup>. Par conséquent, la liquidation se veut d'abord une mise à jour des engagements de tous les membres de chaque réseau au sein de la France combattante, et un établissement précis des services de chacun, entraînant, ensuite seulement, l'attribution de droits et de reconnaissances pour les agents. Peut-être un peu artificielle, cette étape de mise à jour *a posteriori* est cependant fondamentale, car elle incarne la lutte menée quotidiennement par les agents dans la clandestinité, et conditionne la reconnaissance officielle des agents, « la reconnaissance des services précédant l'ouverture des droits<sup>17</sup> ». Guy Jager, agent important de Turma en Bretagne engagé au réseau dès le mois de mars 1943<sup>18</sup>, ne signe ainsi son acte d'engagement en tant qu'agent permanent que le 11 décembre 1944, soit près d'un an et demi après le début effectif de ses services à Turma<sup>19</sup>, et Adrien Bories le remplit également à la fin de la guerre<sup>20</sup>.

La signature de l'engagement, qu'elle ait lieu en plein cœur du combat clandestin ou au moment de la Libération, est fondamentale car elle lie l'un à l'autre l'agent et le service de la France libre. La note d'application du décret n° 366 est claire à ce sujet, l'agent engagé selon ses termes doit respecter plusieurs obligations : les volontaires occasionnels (agents O) et semi-permanents (agents P1), sans être incorporés en tant que tels aux Forces françaises combattantes (FFC), doivent néanmoins reconnaître le général de Gaulle comme seul chef, et venir en aide aux membres des FFC. Les agents engagés de façon permanente au sein d'un réseau (agents P2), ont quant à eux des obligations plus

---

De la même manière un certain nombre d'agents de Turma mentionnent, dans leur rapport d'activité, la signature de cet « engagement dans les FFC ».

<sup>16</sup>On se souvient des fiches d'engagement des membres du sous-réseau Arc-en-Ciel, tombées aux mains des Allemands et ayant entraîné l'arrestation d'une centaine d'agents.

<sup>17</sup>J. Blondet, « 1944-1945 : interroger les agents des réseaux », dans *Dans les archives secrètes...*, p. 48.

<sup>18</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 4, « Déclarations » de Guy Jager, 3 janvier 1945.

<sup>19</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 305055, Acte d'engagement de Guy Jager, 11 décembre 1944.

<sup>20</sup> Cf. Pièces justificatives, Document 6, « La liquidation, une mise à jour des services : le QS rempli par l'agent », p. 520.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

strictes : soumis à une discipline militaire totale, ils sont considérés comme « engagés inconditionnellement » au sein des FFC<sup>21</sup>.

La déclaration spéciale d'adhésion pour les agents occasionnels et semi-permanents, et l'acte d'engagement pour les agents permanents, qui concrétisent l'intégration volontaire des agents à la France combattante, matérialisent surtout les devoirs auxquels sont astreints les engagés selon cette procédure. Ainsi, dans la déclaration spéciale d'adhésion, l'agent O ou P1 déclare « reconnaître le général de Gaulle » comme seul représentant qualifié des Français combattants, et « s'engage à leur donner, en toutes circonstances, un appui actif, fidèle, et discipliné, dans la lutte contre la Libération de la France<sup>22</sup> », tandis que les agents P2 déclarent « s'engager à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les Forces Françaises Libres, pour la durée de la guerre actuellement en cours, plus trois mois<sup>23</sup> ». Par ces deux intermédiaires, tout agent du renseignement intérieur devient membre du BCRA.

Ainsi engagé officiellement à la France combattante, sous réserve de « l'acceptation des engagements par le général de Gaulle », l'agent est donc soumis à des devoirs, mais il devient du même coup éligible à un certain nombre de droits : le but premier de la liquidation, à savoir l'homologation, est d'honorer les engagements pris en retour par la France combattante en faveur des agents qui lui sont incorporés. Il est intéressant de remarquer que, alors que les obligations dues par l'agent à la FC sont énumérées et détaillées au sein de la note d'application du décret, les droits auxquels ils peuvent prétendre constituent le cœur du décret lui-même :

« Article 2 – Les volontaires participant, soit de façon permanente, soit de façon occasionnelle, à la lutte contre l'ennemi sur le territoire non encore libéré ont droit, en cas d'arrestation, pour eux et leur famille, à un dédommagement périodique ou forfaitaire. En cas d'invalidité consécutive à un acte de résistance ou en cas

---

<sup>21</sup>Arch. nat., 171 MI 5, Note d'application du décret n° 366 du 25 juillet 1942, fixant les règles d'intégration aux FFC du personnel stationné en territoires non libres ou soumis à l'autorité du gouvernement de Vichy, 27 juillet 1942.

<sup>22</sup>Arch. nat., 171 MI 5, Déclaration spéciale d'adhésion aux Forces françaises combattantes.

<sup>23</sup>Arch. nat., 171 MI 5, Acte d'engagement aux Forces françaises combattantes.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

d'arrestation, les volontaires ou leurs ayants-droits bénéficieront du régime des pensions militaires. Leurs descendants directs mineurs seront, de droit, pupilles de la Nation.

Article 3 – Les distinctions honorifiques qui peuvent être accordées aux volontaires sont celles réservées aux combattants<sup>24</sup> ».

Ainsi, la mise à jour et la concrétisation des engagements de tous les agents du réseau à la Libération a pour objectif premier, au sein de la liquidation, de reconnaître, c'est-à-dire d'authentifier, l'engagement pris par chaque agent au sein de la France combattante, permettant, dans un second temps, de l'honorer par la reconnaissance entraînant l'attribution d'un certain nombre de droits.

### ***b. Terminer la guerre***

Parallèlement, en authentifiant les services des agents et en leur reconnaissant, au terme de la lutte clandestine, le statut de combattant leur ouvrant alors les droits auxquels ils peuvent prétendre, la liquidation a pour objectif principal de mettre fin à ces mêmes services. C'est là tout l'intérêt de la reconstitution de l'ordre de bataille des réseaux et de la mise à jour des engagements de chacun, qui servent en réalité de base à la démobilisation de ces nombreux soldats inédits, qu'il s'agit désormais de rendre à la vie civile. « Retrouver et identifier les volontaires<sup>25</sup> » à la fin de la guerre, à partir de leurs actes d'engagement, de leurs fiches signalétiques et des papiers d'identification, tels sont en effet également les objectifs de la procédure d'engagement détaillée dans le décret n° 366, destinés à faciliter leur reconnaissance après-guerre. Cet objectif apparaît nettement dans un document daté de mars 1944, émanant des services de Londres, soulignant « à quel point il est indispensable que les agents soient incorporés selon la formule préconisée par le décret 366 », pour « leur identification en cas de débarquement<sup>26</sup> ».

---

<sup>24</sup>Décret n° 366 du 25 juillet 1942.

<sup>25</sup>M. Blondan, « Le décret 366 du 25 juillet 1942 », dans *Dans les archives secrètes...*, p. 40.

<sup>26</sup>Arch. nat., 171 MI 2, « Le problème de la centralisation et régionalisation des activités de renseignement en France », mars 1944.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Effectivement, la mise à jour des actes d'engagement des agents apparaît comme la première étape nécessaire pour la démobilisation, d'un point de vue purement juridique. Comment démobiliser sinon des agents n'ayant jamais été incorporé ? Les différentes attestations fournies, à la fin de la guerre, aux agents par les services de la DGER<sup>27</sup>, sont révélatrices de cette mise en œuvre de la liquidation en vue de la démobilisation : « Le colonel Dulac, chef du service de la France combattante, certifie que M. Mrazovitch est lié au service en vertu du décret 366, qu'il appartient à la DGER en qualité de chef de mission de 2<sup>e</sup> classe, et que son dossier a été consulté en vue de son homologation pour être soumis à la commission », peut-on par exemple lire pour Georges Mrazovitch<sup>28</sup>. De la même manière, Paul Bouchet, s'adressant au chef de la France combattante, sollicite « la résiliation de son engagement au réseau Turma, selon les prescriptions de la note de service qui [lui] a été remise<sup>29</sup> ».

### *c. Préparer l'avenir*

Par conséquent, la liquidation a pour but final, comme son nom l'indique, de « liquider le passé », afin de préparer l'avenir<sup>30</sup>.

« Cette Résistance, qu'au cours de l'avance des armées, il s'est agi d'identifier, de réutiliser, de réunir aux camarades en armes, résume ainsi *Le livre blanc du BCRA*, maintenant, après la bataille, il va falloir lui ménager un chemin de retour à la vie civile et pacifique. Les innombrables hommes et femmes qui ont juré, en signant leur acte d'engagement dans les Forces Françaises, de se vouer sans réserve à la lutte clandestine, il faut les démobiliser, les aider, les dédommager, en partie du moins des sacrifices que leur a imposé leur généreux dévouement ».

---

<sup>27</sup>La DGER est le service de renseignement français succédant à la DGSS, elle-même résultant de la fusion du BCRA de Londres et des services d'Alger.

<sup>28</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295580.

<sup>29</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 77209, Correspondance de Paul Bouchet au colonel dirigeant la France Combattante, 8 juillet 1945.

<sup>30</sup>Arch. nat., 171 MI 3, *Livre blanc du BCRA*, « La DGER liquide le passé ».

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Ainsi, initiée par la recherche puis l'identification des innombrables membres de la Résistance intérieure, la liquidation a pour but, en mettant fin à leur activité, de les renvoyer à la vie civile tout en réorganisant les services de renseignement du nouveau gouvernement sur des bases plus réduites et plus saines<sup>31</sup>.

### 3. La mise en place de la liquidation

#### *a. Une procédure administrative*

Ces objectifs fixés, la liquidation se définit alors comme une procédure purement administrative, destinée à valider et reconnaître officiellement l'activité menée par des résistants dans le cadre d'organisations clandestines à identifier et définir, pour permettre, à terme, aux membres survivants et à leurs ayants-droits de percevoir pensions, décorations et autres titres de reconnaissance<sup>32</sup>. Autrement dit, mise en œuvre en fonction du décret 366 définissant les devoirs et droits des agents engagés à la France combattante, l'homologation aboutit à l'intégration effective des agents au sein de cette dernière, tout en provoquant la dissolution des réseaux auxquels ils ont appartenu.

#### *b. Une mise en place volontariste*

Cerner l'activité de ces milliers de membres rattachés à des organisations clandestines de nature très diverses présente, dès l'origine, une complexité que l'homologation s'efforce de réduire en procédant, le 31 octobre 1944, à la dissolution des structures résistantes, et en créant ensuite cinq catégories de résistants se répartissant en FFC, RIF, FFL, FFI, et DIR<sup>33</sup>. Pour chacune de ces cinq catégories, une Commission nationale d'homologation est mise en place et chargée de liquider les organisations et agents de son ressort<sup>34</sup>.

---

<sup>31</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 504-505.

<sup>32</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine en France*, p. 378.

<sup>33</sup>S. Longuet, N. Genet-Rouffiac (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 13.

<sup>34</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 379.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Les Forces françaises combattantes (FFC) regroupent ainsi les réseaux strictement militaires et tous leurs membres<sup>35</sup> ; la Résistance intérieure française (RIF), les mouvements ayant eu une activité étendue à caractère politique et leurs adhérents ; les Forces françaises libres (FFL), les hommes et femmes engagés en dehors du territoire métropolitain, ou ayant contracté un engagement au BCRA avant juillet 1943, et les Forces françaises de l'intérieur (FFI) les structures intégrées aux FFL et ayant pris une part active aux combats de la Libération. La cinquième catégorie, celle des Déportés et internés de la Résistance (DIR) se surimpose aux quatre premières et se compose de tous les résistants ayant connu plus de trois mois d'internement ou la déportation.

C'est donc dans ce cadre juridique qu'est menée la liquidation collective des organisations clandestines, puis individuelle des résistants.

## B. Un fonctionnement complexe

### 1. Des structures et des hommes

#### *a. Des organes liquidateurs*

Afin de procéder à la « tâche primordiale » que constitue la démobilisation et le dédommagement des membres de la Résistance clandestine, la DGER crée, dès le mois d'octobre 1944<sup>36</sup>, un organisme en son sein, la France combattante, chargé « de se pencher sur tous les cas individuels, d'étudier les moyens de secourir les familles, de récompenser les héros et d'assister tous ceux qui ont tout perdu<sup>37</sup> ». Cet organisme prend le nom de « Commission spéciale de la France combattante », et se compose de trois services liquidateurs répartis en service FFL, FFC et FFI. En février 1946, ces trois organismes sont intégrés et regroupés comme administration militaire, tandis que la Commission spéciale, par arrêté du 22 janvier 1946, devient Commission supérieure des Forces

---

<sup>35</sup>Un réseau peut être réseau de renseignement, d'action ou d'évasion, ce qui lui confère son caractère militaire.

<sup>36</sup>N. Genet-Rouffiac, S. Longuet (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 12.

<sup>37</sup>Arch. nat., 171 MI 2, *Livre blanc du BCRA*, La DGER liquide le passé.



## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

françaises combattantes de l'intérieur, et ne dépend plus de la DGER, mais du cabinet militaire du ministre des Armées<sup>38</sup>.

Le rôle de l'organe liquidateur des Forces françaises combattantes est fondamental dans le processus de liquidation des réseaux et de leurs membres. Chargé d'orienter et d'accompagner les réseaux dans la réalisation de leurs demandes, le service de la France combattante désigne, pour chacun, un officier liquidateur responsable de l'établissement des dossiers, assisté dans cette tâche par des officiers liquidateurs régionaux, départementaux et locaux. Les dossiers de chaque réseau établis, la FC est chargée de vérifier les liens des réseaux avec la France libre et les Alliés, et d'enquêter, à partir des archives du BCRA conservées par la DGER, sur les activités de Résistance dont se prévalent les réseaux. Du point de vue de l'homologation individuelle, ce sont les services de la France combattante qui établissent, sur demande des agents, les attestations reconnaissant leurs services, nous le verrons.

Ainsi, via les enquêtes menées au sein des archives, la FC a un rôle de conseil dans l'authentification ou le rejet des activités de Résistance individuelles et collectives, son travail permet de reconstituer l'ordre de bataille des réseaux dont elle a la charge, et à terme, en homologuant les agents, de leur ouvrir la porte aux droits auxquels ils peuvent prétendre<sup>39</sup>.

Quant à la liquidation purement individuelle, elle fait également intervenir les services de la Direction de la Sécurité Militaire, également rattachée à la DGER, chargée, dès la Libération, de procéder aux interrogatoires des anciens agents des réseaux de renseignement, afin de faciliter l'identification de ces derniers dans le cadre de la liquidation, mais aussi afin de vérifier qu'aucun ennemi, traître ou usurpateur ne s'est introduit au sein des services de renseignement français<sup>40</sup>. Établis dans chaque région

---

<sup>38</sup>N. Genet-Rouffiac, S. Longuet (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 13.

<sup>39</sup>N. Genet-Rouffiac, S. Longuet, (dir.) *Les réseaux de Résistance...*, p. 13.

<sup>40</sup>Un peu à part au sein du processus de liquidation, ces services jouent un grand rôle pour l'avenir des agents de renseignement des réseaux, qui est étudié au Chapitre VIII de ce travail. Néanmoins, les dossiers individuels établis par ces services étant précieux, il convient de les mentionner dès maintenant.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

militaire<sup>41</sup>, ces services recueillent dans un premier temps les déclarations des agents dans un questionnaire détaillé, à partir desquelles des officiers de renseignement procèdent dans un second temps à l'interrogatoire des agents<sup>42</sup>.

### ***b. Le rôle central de la Commission nationale d'homologation des FFC***

Au-dessus des différents organes liquidateurs, et en dernière instance, se situent ensuite les Commissions nationales d'homologation (CNH). La Commission nationale d'homologation des Forces françaises combattantes (CNH FFC), chargée d'homologuer plus particulièrement les réseaux et leurs membres, se trouve à l'origine et au terme du processus d'homologation les concernant. Après la Libération, elle réalise puis adresse à tous les chefs de réseaux ou se prétendant tels, un questionnaire « réseau » destiné à dresser un panorama complet de la vie et des activités de chacun d'entre eux au cours de la clandestinité. Ce questionnaire, une fois complété par le chef de réseau, est adressé ensuite au service liquidateur qui en étudie les sections et en vérifie les informations. Au terme de cette enquête, il est enfin soumis à la CNH qui décide alors, d'après les renseignements transmis par le chef de réseau et en fonction du résultat de l'enquête, s'il y a lieu ou non d'homologuer le réseau au sein des Forces françaises combattantes.

Par conséquent, la commission nationale joue le rôle à la fois d'organe de réflexion initiateur de la liquidation, mais aussi d'instance suprême pour les réseaux de son ressort. De ce fait, organe central de la liquidation, c'est d'elle seule que dépend, en dernier recours, l'homologation<sup>43</sup>.

Fonctionnant jusqu'en 1970, la CNH FFC, présidée par le général Lormeau et composée de résistants reconnus, est ensuite fondue au sein d'une commission unique, la Commission nationale consultative de la Résistance (CNCR), qui réunit les commissions

---

<sup>41</sup>J. Blondet, « 1944-1945, interroger les agents des réseaux », dans *Dans les archives secrètes...*, p. 48.

<sup>42</sup>Ces déclarations d'agents sont conservées dans la sous-série GR 28 P 4 du Service historique de la Défense.

<sup>43</sup>Elle est la « seule instance habilitée à décerner les labels “réseau” et “mouvement” ».

J. Blanc, *Au commencement...*, p. 452.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

des différentes catégories de la Résistance et est chargée de toutes les questions relatives à la Résistance militaire.

### *c. La figure de l'officier liquidateur*

Les interlocuteurs principaux de ces différents organes et commissions sont les liquidateurs de réseau. « Personnalité reconnue » et d'abord proposée « par les rescapés de son organisation », le liquidateur est ensuite officiellement nommé par le service de la France combattante qui le charge des procédures d'homologation<sup>44</sup>. Souvent chef de réseau, l'officier liquidateur se prévaut d'un charisme indéniable exercé tout au long de la clandestinité, et que la liquidation continue de faire rayonner. Laurent Douzou s'attarde sur cette articulation entre l'individuel et le collectif au sein de la clandestinité, et souligne l'importance du charisme du chef de réseau. Ce dernier apparaît alors, au moment de la liquidation, comme le trait d'union entre l'individu, c'est-à-dire l'agent de base, et le réseau, c'est-à-dire l'addition des agents, dont il est le garant, et dont il devient, partant, le symbole<sup>45</sup>.

S'adressant à Marie-Madeleine Fourcade, cheffe du réseau Alliance, Sir Claude Dansey lui rappelle le rôle fondamental qu'elle occupe au sein de son réseau, et la responsabilité qu'elle aura à son égard, après la guerre : « Vous aurez un rôle de mère à jouer auprès de votre réseau ; tous vont avoir besoin de vous après la guerre<sup>46</sup> ». Le dépouillement des dossiers individuels et collectifs du réseau Turma confirme d'ailleurs la symbolique du chef portée par Victor Dupont aux yeux de ses agents : « À son retour [de déportation], le 24 avril 1945, [Victor Dupont] s'est, sans repos ni trêve, consacré à la liquidation de ses effectifs, qui se sont regroupés avec ferveur autour de lui dans l'esprit d'amicale et

---

<sup>44</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast, L. Douzou (dir.), *Chercheurs...*, p. 137.

<sup>45</sup>L. Douzou, « La Résistance : aventure individuelle et collective », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 63.

<sup>46</sup>MM. Fourcade, *L'Arche de Noé...*, p. 598.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

patriotique fraternité qui les guidait dans la clandestinité », peut-on ainsi lire dans un mémoire de proposition établi à son nom<sup>47</sup>.

Revêtu d'une lourde responsabilité quand il a la charge de la liquidation de son réseau, l'officier liquidateur se voit conférer une autorité et des pouvoirs considérables, qui sont une force certes, mais qui peuvent également révéler de grandes limites. Julien Blanc évoque cette potentielle faille dans le processus de liquidation. Ainsi, si Germaine Tillion, chargée de la liquidation du réseau du musée de l'Homme, s'en acquitte de manière scientifique, du fait de sa formation d'ethnologue, tel n'est pas le cas de tous les chefs de réseaux, qui peuvent donc faire cela bien, « ou très mal<sup>48</sup> ». Responsable vis-à-vis des hommes dont il a la charge, et du réseau dont il est le représentant, la figure du liquidateur devient alors centrale.

Dans le cas de Turma, les deux cas de figure se présentent, avec d'une part le liquidateur charismatique, représenté par Dupont, et d'autre part, le liquidateur contesté. Une correspondance datant d'avant avril 1945 des « chefs de sous-réseaux faisant partie du réseau Turma-Vengeance » au service de la France combattante en témoigne : « Considérant que l'attitude du capitaine Le Foc est préjudiciable aux intérêts bien compris du réseau en particulier et de ses membres en général, estimant au surplus qu'il cherche à tirer des profits personnels du poste qu'il occupe, [les chefs de sous-réseaux] sollicitent de M. le directeur de la DGER le remplacement du capitaine Le Foc par un membre plus qualifié<sup>49</sup> ».

Figure charismatique ou personnage controversé, il n'en demeure pas moins que le rôle tenu par l'officier liquidateur est fondamental et essentiel dans la constitution et la reconstitution de l'histoire de tout réseau après la guerre. Julien Blanc souligne ainsi, à partir de l'exemple de Germaine Tillion, la nécessité, pour le liquidateur, de revêtir trois

---

<sup>47</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-11, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour la Croix de Compagnon de la Libération, en faveur de Victor Dupont, présenté par Patrice Thominet, Gustave Salomon et Charles Couderc.

<sup>48</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast, L. Douzou (dir.), *Chercheurs...*, p. 147.

<sup>49</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 22, Correspondance des chefs de sous-réseau au service de la France combattante.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

identités bien distinctes. Les diverses missions qui sont attribuées au liquidateur en effet, le poussent à agir suivant trois logiques : celle du témoin, tout d'abord, qui est primordiale quand le liquidateur s'avère être le chef de réseau. Fondateur du réseau et garant de sa bonne marche, l'apport du liquidateur en tant que chef peut alors être considérable, car il tient tous les fils de l'évolution du réseau<sup>50</sup>. Témoin, le liquidateur doit ensuite se révéler un administrateur, la liquidation étant avant tout une démarche administrative dont le but est l'homologation, à des fins administratives. Enfin, chargé d'établir un compte-rendu cohérent de l'activité du réseau, le liquidateur se doit d'être historien, c'est-à-dire prêt à mener des enquêtes, et volontaire pour tenter de reconstituer, le plus fidèlement possible, ce qu'a été la vie de son réseau<sup>51</sup>.

Ces trois dimensions évoquées par Julien Blanc, si elles permettent de souligner l'importance fondamentale de la figure de l'officier liquidateur, en font également ressortir la responsabilité profonde, vis-à-vis de ses hommes, de son réseau, et de l'histoire. « Insistons sur ce point essentiel, les prérogatives de l'officier liquidateur sont considérables puisque c'est lui seul qui détermine *in fine* les contours de son réseau en accordant, ou pas, la certification<sup>52</sup> ». Par conséquent, il est possible d'affirmer que toute la liquidation, de celle du réseau à celle de chacun de ses membres, dépend en grande partie de l'ardeur, du sérieux et de la rigueur de l'officier liquidateur qui en a la charge.

---

<sup>50</sup>À l'inverse, un liquidateur ne pouvant pas se parer d'être le chef originel d'une organisation accomplit un travail moins complet et ne peut pas avoir un regard d'ensemble sur l'activité de son réseau. Le cas de Jean Héron, chef puis liquidateur du sous-réseau Arc-en-Ciel, entré à Arc-en-Ciel à la fin de l'année 1943 seulement, en est un bon exemple : Service hist. Défense, GR 17 P 78, Historique du réseau Arc-en-Ciel. Difficulté d'en faire un historique car : « Les premiers dirigeants sont morts, l'actuel chef (Héron), n'est entré qu'en décembre 1943 dans l'organisation et n'a pris les fonctions de chef de réseau qu'en mai 1944 ».

<sup>51</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast, L. Douzou, *Chercheurs...*, p. 143.

<sup>52</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast, L. Douzou, *Chercheurs...*, p. 140.

## 2. Principes généraux

### a. Qui est homologué ?

Si la liquidation concerne l'ensemble des organisations résistantes, toutes ne sont cependant pas homologuées au terme du travail des organes liquidateurs. Autrement dit, si liquidation et homologation sont souvent assimilées l'une à l'autre, il s'agit en réalité de deux processus complémentaires mais distincts, toute liquidation n'entraînant pas forcément une homologation.

S'agissant des réseaux liquidés par le service de la France combattante, un certain nombre de critères sont ainsi à remplir pour obtenir la reconnaissance officielle, que le questionnaire envoyé par la CNH au réseau tend à faire ressortir. Chaque réseau doit présenter le caractère militaire de son activité, et doit faire preuve d'une allégeance aux Alliés, ainsi que de l'existence de liaisons réelles et continues, dans les deux sens, avec Londres ou Alger<sup>53</sup>. Les réseaux militaires sont divisés, suivant la nature de leur activité principale, en réseau de renseignement, spécialisé dans la recherche et la transmission de renseignements militaires, réseau d'évasion, dont l'activité principale repose sur l'hébergement, le convoyage et l'évasion des militaires alliés, et réseau d'action, dont l'activité porte sur le sabotage, la réception des parachutages, et le départ et la réception des avions<sup>54</sup>.

Certaines organisations, ne pouvant prouver l'existence d'un lien avéré avec Londres ou Alger en raison, par exemple, de leur petite taille, et ne remplissant pas, de ce fait, les critères prérequis, n'ont pas droit à la reconnaissance individuelle, et sont alors assimilées à des réseaux plus importants avec lesquels elles ont été en contact dans la clandestinité<sup>55</sup>.

---

<sup>53</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast, L. Douzou, *Chercheurs...*, p. 137.

<sup>54</sup>« Réseaux homologués de la France Combattante », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 1081.

<sup>55</sup>C'est le cas pour le sous-réseau évasion de Vengeance, fonctionnant dès 1941 en lien avec Turma, qui n'est pas homologué en tant que tel, mais qui est intégré au réseau de renseignement.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Ainsi, « certains réseaux ayant fonctionné sous un nom pendant la guerre, peuvent avoir été liquidés administrativement avec un autre réseau<sup>56</sup> ».

Du point de vue individuel, les agents, pour être reconnus comme combattants, doivent avoir appartenu pendant trois mois, consécutifs ou non, à une des organisations préalablement homologuées unités combattantes selon les critères énumérés plus haut, et le caractère militaire de leur activité résistante doit être prouvé au sein de cette même organisation. Autrement dit, liquidation individuelle survient donc après liquidation collective, et chaque agent, pour être reconnu, doit être rattaché à une organisation résistante précise, et elle-même reconnue.

### ***b. L'homologation***

À l'échelle nationale, la liquidation repose donc sur un double principe : la reconnaissance collective, à partir de laquelle est ensuite menée la reconnaissance individuelle. Elle se déroule alors en deux temps, pour aboutir, à terme, à l'homologation du réseau, puis celle des agents, la première précédant chronologiquement la seconde. Initiée par l'envoi à tous les chefs de réseau du questionnaire mentionné plus haut, l'homologation du réseau consiste en une reconstitution, par le chef de réseau, de l'activité de son organisation durant la clandestinité, en en détaillant la nature, les différents jalons chronologiques, et les liens entretenus avec la France libre ou les Alliés. Après enquête, une liste de tous les réseaux homologués est publiée en novembre 1946 par la Commission nationale d'homologation, attribuant à chacun un nom correspondant plus ou moins avec celui utilisé dans la clandestinité<sup>57</sup>, et mentionnant pour chaque organisation, ses dates de début et de fin d'activité officielles, qui correspondent en fait à la période durant laquelle elle est reconnue comme unité combattante à part entière, c'est-à-dire comme unité militaire<sup>58</sup>.

---

<sup>56</sup>N. Genet-Rouffiac, S. Longuet (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 13.

<sup>57</sup>Le réseau du musée de l'Homme, par exemple, n'a jamais porté ce nom dans la clandestinité.

<sup>58</sup>« Réseaux homologués de la France Combattante », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 1081.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Dans un second temps, une fois son réseau homologué, le chef de réseau, qui devient alors officier liquidateur en tant que tel, est chargé de fournir une liste de tous les membres de son organisation, répartis selon les différentes catégories édictées dans le décret 366, en agents O, P1 et P2, ainsi qu'une liste des déportés et des décédés du réseau<sup>59</sup>. Établies uniquement par le chef de réseau, ces listes sont ensuite déposées au service de la France combattante, qui, sans contre-enquête, les authentifie et les conserve.

L'homologation individuelle enfin, repose sur le même principe que celle du réseau, et dépend en grande partie de cette dernière. Remplissant d'abord, par l'intermédiaire de l'agent liquidateur, un questionnaire sur son activité, l'agent retrace son parcours dans la Résistance en détaillant autant que possible les différentes fonctions qu'il a occupées et les actions qu'il a menées dans la clandestinité. L'homologation consiste en fait à établir l'authenticité de l'appartenance de l'agent à la Résistance militaire, à vérifier la véracité des informations concernant son activité, et à lui attribuer un grade correspondant à l'importance de cette même activité au cœur du réseau. Ce travail d'évaluation et de reconstitution des services est mené par l'officier liquidateur, et complété par les interrogatoires et déclarations des agents effectués auprès des services de la DGER. Une fois le dossier de l'agent accepté, la validation des services militaires accomplis par lui est effectuée par la Commission nationale d'homologation des FFC, au moyen d'une attestation d'appartenance aux Forces françaises combattantes, lui ouvrant alors l'accession aux droits auxquels il peut prétendre, en fonction de la catégorie à laquelle il appartient, et du grade qui lui est reconnu.

### 3. Mise en œuvre de la liquidation

#### *a. La liquidation à Vengeance : un contexte inédit*

Ainsi organisée à l'échelon national, la mise en œuvre de la liquidation présente, à Vengeance, un caractère particulier, lié à l'identité même du mouvement, spécifiquement militaire et composé de plusieurs organisations à la fois distinctes et fondamentalement

---

<sup>59</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États des agents du réseau Turma-Vengeance.



## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

liées. Si Vengeance est bien dirigé par un seul chef, Victor Dupont, et s'il correspond bien à une organisation unique, les nécessités de la liquidation conduisent néanmoins à homologuer de manière séparée les trois principales composantes de Vengeance. À cet égard, une circulaire interne, sûrement établie par le liquidateur pour présenter son travail, présente les principes sur lesquels se fondent la liquidation à Vengeance :

« Notre liquidation militaire est faite selon trois catégories, par trois voies différentes :

I -) Les agents qui étaient spécialement affectés au réseau de renseignement Turma-Vengeance sont liquidés à la France combattante sous la responsabilité de Victor Dupont.

Ces agents sont divisés en trois catégories :

a) P2 (permanent n°2), c'est-à-dire les agents qui étaient à la disposition complète du réseau, qui n'avaient de ce fait conservé aucune occupation civile et qui étaient entièrement à la charge du réseau.

P1 (permanents n°1), c'est-à-dire ceux qui, bien qu'à la disposition complète du réseau, avaient cependant conservé leurs occupations civiles et n'étaient pas à la charge du réseau.

O (occasionnels), c'est-à-dire ceux auxquels le réseau faisait appel d'une façon non permanente, et qui, du fait de leur activité, ont été arrêtés, fusillés ou déportés.

b) P1, dont nous venons de donner la définition.

c) O, dont nous venons de donner la définition.

Tous ces agents sont membres de Turma-Vengeance et ont de ce fait droit à une attestation spéciale mentionnant leur activité dans le réseau de renseignement, seuls les agents P2 ont droit au pécule, exception faite pour ceux qui appartenaient à une administration publique qui doit leur verser intégralement leur traitement pour la durée de leur arrestation, de leur déportation, ou de leur interruption de travail pour affectation au réseau en vertu d'un engagement militaire en règle.

II -) Les agents qui étaient spécialement affectés aux sections de parachutages ou qui faisaient partie des Sections Spéciales de Vengeance, sont également liquidés liquidés à la France combattante, ils font partie de Vengeance-Action. Leur liquidation s'effectue sous la responsabilité de Vic Dupont.

Les agents de Vengeance-Action se divisent également en trois catégories P2, P1, O. Ils ont dans leur catégorie les mêmes droits que les membres de Turma-Vengeance.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

III - ) Les membres de Vengeance qui faisaient partie de l'organisation des corps francs, et qui n'étaient pas spécifiquement affectés à Turma-Vengeance ni à Vengeance-Action, mais qui étaient plus spécialement destinés aux combats de la Libération [...] sont liquidés à la Résistance intérieure française, sous la responsabilité de Salomon.

Cette catégorie est la plus nombreuse de Vengeance. Elle comprend, comme les deux premières, des agents P2, P1, O<sup>60</sup> ».

Ainsi, en appliquant strictement les consignes envoyées aux liquidateurs par les services de la France combattante, Victor Dupont organise la liquidation à Vengeance sur une base rationnelle, distinguant chaque réseau en fonction de ses activités.

Contrairement aux autres organisations, homologuées comme mouvement ou comme réseau unique, Vengeance se distingue par cette reconnaissance multiple dont il fait l'objet, et qui contraint son chef, Victor Dupont, à scinder son organisation unique en trois structures homologuées chacune indépendamment des autres. Autrement dit, homologué à la fois comme un réseau et comme un mouvement, mais de manière séparée, sa spécificité n'est pas conservée par le processus de liquidation. Ainsi, si Turma est reconnu comme unité combattante des Forces françaises combattantes de la fin de l'année 1942 au 30 septembre 1944, Vengeance est homologué à la Résistance intérieure française, également comme unité combattante, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 1941 au 1<sup>er</sup> mai 1944<sup>61</sup>. Par conséquent, la liquidation au sein de Vengeance connaît un fonctionnement propre, nécessitant trois procédures distinctes, et lui retirant son caractère spécifique de mouvement militaire.

Entre 1944 et 2004, date de la dissolution de l'amicale du réseau, le mouvement connaît plusieurs officiers liquidateurs. Si dans un premier temps, de la fin de l'année 1944 au mois de mai 1945, la liquidation de Turma est prise en main par *Marival*<sup>62</sup> et

---

<sup>60</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-18, dossier 2, La Contemporaine, « Liquidation militaire des résistants de Vengeance ».

<sup>61</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 143, Mouvements de la Résistance intérieure françaises homologués unités combattantes.

<sup>62</sup>Il s'agit du pseudonyme de Pierre Pellenc, qui aurait été l'adjoint de Georges Mrazovitch à la tête du réseau après l'arrestation de Victor Dupont.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Georges Mrazovitch<sup>63</sup>, sans que cela puisse être clairement établi<sup>64</sup>, l'ensemble du processus est repensé avec le retour des camps de concentration des principaux dirigeants du mouvement. Victor Dupont, à son retour en avril 1945, prend alors en charge la liquidation des réseaux de la France combattante, tandis que Gustave Salomon se voit confier celle des corps francs Vengeance à la Résistance intérieure française<sup>65</sup>. Tous deux occupent cette fonction le premier jusqu'à la date de son décès, survenu en 1977, et le second jusqu'à sa mort en 1981. De 1977 à 1981, Gustave Salomon occupe donc la fonction de liquidateur national pour Vengeance RIF et Turma FFC. En 1982, il est remplacé pour Turma par Pierre Mallez, qui se charge alors d'achever la liquidation<sup>66</sup>.

Les archives du mouvement Vengeance permettent d'entrevoir la manière dont a été réalisée, dans la pratique, la liquidation à Turma.

### *b. Mise en œuvre à Turma*

À l'échelle du réseau tout d'abord, il est possible d'avoir un aperçu de ce qu'elle a pu être, par l'intermédiaire d'un rapport précis d'activité adressé par *Marival*, liquidateur intérimaire du réseau en attendant le retour de déportation de Victor Dupont, à la DGER. Si, dans les faits, la liquidation n'a pas été continuée sous cet aspect par Dupont, autrement dit si le fond n'est pas toujours exact<sup>67</sup>, ce document laisse néanmoins entrevoir

---

Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 22, « Rapport complet sur l'activité du réseau Turma-Vengeance depuis l'arrestation de Victor Dupont dit Sorel », Marival, 3 septembre 1945.

<sup>63</sup>Une note manuscrite ajoutée au rapport de Marival évoque ainsi la nécessité de « confronter avec les renseignements fournis par Georges ».

<sup>64</sup>Une « note pour le colonel chef du service de la France Combattante » rédigée par le lieutenant Guillet, mentionne « la situation particulière de ce réseau que prétendent représenter deux personnes concurrentes ». Il faut également mentionner Le Foc, qui semble également avoir exercé la fonction de liquidateur avant le retour des camps de Victor Dupont.

Service hist. Défense, GR 16 P 129051, « Note pour le colonel chef du service de la France Combattante », 24 avril 1945.

<sup>65</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 269.

Service hist. Défense, GR 16 P 532793, Attestations d'appartenance FFC au réseau Turma, et au réseau Action-Vengeance.

<sup>66</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 532793, « Fiches sur les liquidateurs du mouvement Vengeance et du réseau Turma-Vengeance », 18 novembre 1980.

<sup>67</sup>Certains points de la liquidation effectuée par *Marival* sont ensuite contredits et corrigés par Victor Dupont.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

la manière dont est entamé le processus de liquidation, et la situation que trouve Victor Dupont lorsqu'il reprend ensuite le travail à son retour de déportation. À la date du 10 janvier 1945, d'après les estimations de *Marival*, « tous les contacts avec tous les sous-réseaux sont maintenant établis. Il est donc possible de donner un compte-rendu pour chaque sous-réseau<sup>68</sup> ». À partir de ces comptes-rendus, le chercheur peut se faire une idée du travail effectué par l'officier liquidateur, qui consiste, dans un premier temps, à trouver et établir les contacts avec les différents sous-réseaux, ce qui n'est pas toujours chose aisée après avoir vécu dans la clandestinité. S'appuyant sur les chefs de sous-réseaux à cette fin, *Marival* mentionne également l'envoi d'agents dans les diverses régions d'implantation des sous-réseaux, « afin de prendre d'autres contacts », et de régulariser et officialiser ceux déjà établis.

S'il n'a été trouvé, en revanche, aucune trace d'un semblable rapport d'activité par Victor Dupont, il est néanmoins possible, d'après les archives du mouvement, de reconstituer les bases sur lesquelles la liquidation a ensuite été faite. Il ne semble pas qu'homologation individuelle et collective aient été nettement séparées dans les faits, mais plutôt accomplies l'une en fonction de l'autre.

Une double logique est mise en œuvre dans le processus d'homologation, liée à la spécificité de Vengeance nécessitant, pour un seul mouvement, de procéder à trois liquidations différentes. La première, spécifique à Turma tout d'abord, réalise la liquidation à partir des différents sous-réseaux<sup>69</sup>. Pour chacun d'entre eux, le chef de sous-réseau, qui est également liquidateur de son sous-réseau sous la responsabilité de Victor Dupont, établit, à la demande de Victor Dupont, un compte-rendu détaillé de l'activité de son organisation tout au long de la clandestinité, accompagné généralement d'une liste des agents l'ayant composée. Il est ainsi possible de retracer le parcours relativement

---

<sup>68</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, « Rapport précis d'activité », lieutenant *Marival* à la DGER, 10 janvier 1945.

<sup>69</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, La Contemporaine, Les différents réseaux de Turma.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

précis et complet des sous-réseaux Noé-Vincent<sup>70</sup>, Dominique<sup>71</sup>, et Normand<sup>72</sup>, pour lesquels les différents liquidateurs ont établi un compte-rendu manuscrit détaillé de la manière dont ils ont organisé leur sous-réseau et dont il a fonctionné, au cœur de la clandestinité<sup>73</sup>. Parallèlement, chaque chef de sous-réseau fait parvenir à Victor Dupont une liste des membres de son réseau, en précisant le plus souvent leurs dates d'entrée au réseau et de fin de service, la fonction occupée au sein du groupe, et le sort connu : déportation, internement, décès... Ces listes d'agents sont ainsi disponibles pour chacun des sous-réseaux de Turma, excepté le sous-réseau Dominique, dont il est, par conséquent, ardu de reconstituer la structure et l'ordre de bataille.

Conjointement à cette liquidation effectuée selon une logique structurelle, le processus d'homologation à Vengeance suit également une logique purement géographique, s'appuyant à cet égard sur des liquidateurs départementaux, dont Louis Maury, du sous-réseau Noé, liquidateur pour le département de l'Eure, constitue un exemple parmi d'autres<sup>74</sup>. La structure même du fonds privé du mouvement Vengeance témoigne de cette démarche géographique<sup>75</sup>, et les multiples rapports d'activité par secteur en sont également une preuve. Les différents responsables locaux ont ainsi établi des comptes-rendus d'activité pour les régions de Normandie, de Bretagne, ou encore de la Nièvre, donnant ainsi à voir le travail de liquidation à l'échelle locale, mais surtout le fonctionnement du réseau à cette même échelle. Accomplis dans le cadre plus large de la liquidation de Vengeance dans ses trois composantes, ces comptes-rendus d'activité par

---

<sup>70</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, « Rapport sur l'activité du réseau Vincent I et Vincent II de mars 1943 à la Libération », par Jean Gleyroux.

<sup>71</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, « Réseau Dominique », par Marc Le Guillaume.

<sup>72</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Réseau Normand (Avenel) », par Henri Avenel.

<sup>73</sup>Excepté pour le sous-réseau Arc-en-Ciel, qui est un cas à part de la liquidation à Turma, il n'a pas été trouvé trace de compte-rendu d'activité des trois autres sous-réseaux par leurs chefs respectifs, aussi explicite que pour Noé, Dominique et Normand. Néanmoins, les renseignements fournis au travers d'autres documents par ces chefs de sous-réseaux permettent d'en reconstituer les grandes lignes.

<sup>74</sup>Louis Maury apparaît à plusieurs reprises comme « liquidateur départemental du réseau Turma-Vengeance », Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 1, La Contemporaine, Certificat d'appartenance décernée par Louis Maury à Henri Clamens.

<sup>75</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1 à 0844-5, La Contemporaine : les cinq premiers cartons du fonds sont ainsi organisés par région.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

secteur géographique sont intéressants dans la mesure où ils témoignent de la confusion des activités, à l'échelle locale. Un même responsable départemental est ainsi à même de présenter l'activité du réseau de renseignement Turma comme celle des corps francs. Si Lucien Delance, liquidateur départemental de la Nièvre, expose, « à la demande de Vic Dupont », les conditions d'organisation et de fonctionnement du SR Turma-Vengeance dans le département de la Nièvre<sup>76</sup>, dans l'optique spécifique de la liquidation du réseau de renseignement, le rapport de Maurice Lacoste sur le département de Seine-et-Marne, qui est membre du sous-réseau Arc-en-Ciel<sup>77</sup> et des corps francs Vengeance, porte quant à lui sur l'activité du mouvement dans son ensemble au sein de ce département<sup>78</sup>.

Les différents témoignages provenant de François Wetterwald, adjoint de Victor Dupont à la tête du mouvement, témoignent d'ailleurs du caractère central de cette logique géographique dans la mise en œuvre de la liquidation. Dans l'avant-propos de son ouvrage consacré à Vengeance, il précise que ce dernier a été rédigé à l'aide des « rapports adressés sur l'activité des sections<sup>79</sup> », et l'historique présenté lors du premier congrès de Vengeance, en mai 1946, fait également référence à ces rapports, certains départements ayant fait parvenir « des rapports parfaitement complets », d'autres, comme ceux de Bretagne par exemple, n'en ayant fourni que de très incomplets<sup>80</sup>. De la même manière, la recension des décédés et déportés du réseau s'effectue à partir d'enquêtes menées à l'échelon départemental, et centralisées ensuite par la commission des déportés et internés rattachée au comité directeur de Vengeance. Ainsi, pour l'établissement du « fichier complet des déportés et internés de Vengeance », « chaque département doit faire le recensement complet des déportés et internés de Vengeance, ceux qui sont morts dans

---

<sup>76</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-4, dossier 6, La Contemporaine, Compte-rendu sur Turma dans la Nièvre.

<sup>77</sup>Il possède une attestation d'appartenance aux FFC comme agent P2 du réseau Arc-en-Ciel, et un certificat d'appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur comme agent P2 également.

<sup>78</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-1, dossier 1, La Contemporaine, Rapport de Maurice Lacoste.

<sup>79</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 8.

<sup>80</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946, p. 22.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

les prisons ou fusillés, ceux morts en déportation, et ceux revenus vivants », à transmettre ensuite à l'échelon central<sup>81</sup>.

À partir de ces rapports, qu'ils soient liés à un sous-réseau ou à un secteur géographique particulier, le liquidateur national, après les avoir centralisés, revoit et unifie les informations issues des différents comptes-rendus, avant de procéder à la constitution des états généraux du réseau dans son ensemble. À cet égard, il est difficile de préciser la chronologie de l'établissement de ces états. S'il existe bien des états nominatifs d'agents pour chacun des sous-réseaux, il est cependant compliqué de savoir s'ils ont été établis par le liquidateur du sous-réseau ou par Victor Dupont. Le plus souvent en effet, ces états nominatifs sont accompagnés de documents individuels, retraçant brièvement l'activité de chaque membre du sous-réseau, à partir desquels semblent être construits, dans un second temps, les états nominatifs<sup>82</sup>.

### *c. Une homologation individuelle ?*

Dans ces conditions, il semblerait que la liquidation individuelle soit fondamentalement liée à celle du réseau. Certes, ce dernier est homologué en premier du point de vue chronologique, mais il n'est alors qu'un cadre général devant se composer d'agents. Chaque chef de réseau est ainsi tenu de fournir, avant la fin de l'année 1949<sup>83</sup>, des états nominatifs précis et définitifs de tous les membres de son réseau, répartis selon les catégories en vigueur, et dont l'essentiel de l'activité est énoncé pour chacun. Afin de remplir ces états nécessaires, chaque réseau et chaque département est chargé d'établir une liste de ses membres, on s'en souvient, mais il est possible de discerner également une démarche s'adressant directement à l'individu.

---

<sup>81</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946, p. 36.

<sup>82</sup>La liste des agents du réseau Noé est ainsi accompagnée des questionnaires signalétiques de chacun des agents mentionnés dans la liste (Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-4, dossier 3, La Contemporaine), celle du sous-réseau Patrick d'un compte-rendu détaillé de l'activité de chaque membre (Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine).

<sup>83</sup>Cette forclusion, impossible à respecter, est reportée à plusieurs reprises.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

À partir de la fin de l'année 1944, une procédure individuelle est ainsi menée par la Direction de la Sécurité militaire qui dépend de la DGER, qui s'incarne par l'interrogatoire et le recueil des déclarations des agents des réseaux, afin de reconstituer les services dans la Résistance de chacun<sup>84</sup>. Parallèlement à cette activité des services spéciaux, qui s'accompagne d'une enquête poussée destinée à prouver l'authenticité des activités de Résistance et à identifier traîtres et faux résistants<sup>85</sup>, le liquidateur du réseau est chargé, en interne, de synthétiser les données sur ses agents afin d'en faire ressortir l'essentiel. En étudiant les rapports d'activité d'agents qu'il réclame à ses chefs de sous-réseaux, il détermine ainsi quel grade mérite chacun d'entre eux, et dans quelle catégorie, agent permanent, semi-permanent ou occasionnel, il juge légitime de répartir chacun. Pour ce faire, le liquidateur national peut également s'appuyer sur les questionnaires signalétiques remplis par chaque agent au moment de son engagement officiel au sein des Forces françaises combattantes, qui survient le plus souvent, nous l'avons vu, à la fin de l'année 1944.

À partir de l'année 1946, date à laquelle le service de la France combattante dépend désormais du ministère des Armées<sup>86</sup>, une autre procédure semble mise en œuvre, centrée davantage sur l'établissement précis des services de chaque agent. Le 20 mars 1946, le secrétaire général de Vengeance envoie ainsi une circulaire à tous les membres du mouvement, leur enjoignant de faire parvenir au secrétariat un compte-rendu individuel d'activité complet : « La France combattante étant rattachée au ministère de la Guerre, il nous est demandé pour tous nos agents un résumé d'activité complet [...]. Faute d'avoir ces renseignements, la France combattante se verra contrainte de vous rayer de ses listes et de ce fait, vous perdrez tous vos avantages<sup>87</sup> ». Ainsi, l'intervention individuelle de l'agent n'apparaît qu'au terme d'un premier processus à finalité collective. Pour l'agent, l'homologation individuelle se réalise en fait par l'intermédiaire de l'officier liquidateur

---

<sup>84</sup>Plus de 400 dossiers d'agents du réseau Turma sont établis entre la fin de l'année 1944 et la fin de l'année 1945, conservés au Service historique de la Défense dans la sous-série GR 28 P 4.

<sup>85</sup>J. Blondet, « 1944-1945 : interroger les agents des réseaux », dans *Dans les archives secrètes...*, p. 48.

<sup>86</sup>Par arrêté du 20 janvier 1946.

<sup>87</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Correspondance du secrétaire général du mouvement Vengeance, 20 mars 1946.



## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

qui, après avoir établi les états des agents de son réseau, certifie, après enquête, leur appartenance<sup>88</sup>. L'attestation d'appartenance aux Forces françaises combattantes, produite par le service liquidateur de la France combattante, intervient, en dernier recours, sur demande individuelle de chacun des agents, et sous réserve de son acceptation par la Commission nationale d'homologation.

### C. Production documentaire : l'agent au cœur de l'homologation

À chaque étape du processus complexe de la liquidation, sont produits des documents et des dossiers dits d'homologation, que Julien Blanc qualifie de « cadre rassurant » et de « planche de salut » pour le chercheur, et qui présentent en effet une richesse dans le contexte de pénurie documentaire pour les organisations de Résistance<sup>89</sup>. Ces documents, tout en incarnant de manière plus concrète le travail de liquidation, témoignent de la place et du rôle conférés, en son sein, à l'agent lui-même.

#### 1. Le travail des liquidateurs : typologie documentaire

##### *a. Les services liquidateurs nationaux*

Dans un premier temps, les dossiers collectifs d'homologation des organisations résistantes établis par les services liquidateurs de la France combattante, s'ils se composent essentiellement des documents officiels entérinant la reconnaissance du réseau, qui sont étudiés à la fin de ce chapitre, peuvent également comporter de documents témoignant du travail d'enquête mené par le service de la France combattante. C'est le cas par exemple du dossier d'homologation du sous-réseau Arc-en-Ciel, réunissant

---

<sup>88</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-9, La Contemporaine : cette certification prend la forme d'une attestation, au sein de laquelle Victor Dupont, « chef des réseaux Turma et Vengeance », certifie que chaque agent est membre reconnu du réseau.

<sup>89</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, L. Douzou, C. Vast, *Chercheurs en Résistance...*, p. 141.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

un dossier d'enquête tendant à éclaircir les faits et établir la vérité sur les différentes affaires de trahison ayant ponctué la vie du sous-réseau<sup>90</sup>.

De la même manière, à l'échelle individuelle, différentes investigations menées par la France combattante, et destinées à prouver la véracité des actes de Résistance de chacun ont laissé des traces. Ces enquêtes interviennent la plupart du temps pour les agents ayant eu une activité ambiguë, c'est-à-dire s'étant engagés, par exemple, dans des organisations allemandes ou collaboratrices afin d'obtenir des renseignements, mais aussi afin de déterminer si l'arrestation et l'internement des agents est bien lié à une activité de Résistance<sup>91</sup>. Dans ces conditions, les services liquidateurs procèdent à des enquêtes dont les résultats prennent le plus souvent la forme de procès-verbaux et de comptes-rendus synthétisant les principaux détails de l'affaire. Le cas de Pierre Pellenc, alias *Marival*, personnage important de Turma, est exemplaire à cet égard. Soupçonné de trahison à la fin de la guerre par ses camarades de réseau<sup>92</sup>, une enquête est menée par les services de la France combattante en 1946 sur ses activités dans la Résistance, aboutissant à une synthèse, soumise ensuite au jury d'honneur de la Commission nationale d'homologation, à son tour chargé de délibérer sur ce cas et de déterminer s'il y a lieu de lui accorder la reconnaissance de la France combattante. Tenue le 14 avril 1947 au terme d'une enquête très poussée, la séance du jury d'honneur de la commission nationale estime que « les accusations portées contre Pierre Pellenc sont sans consistance, et ne reposent sur aucune preuve », qu'il y a donc lieu d'établir *Marival* dans ses droits<sup>93</sup>.

---

<sup>90</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, « Historique du réseau Arc-en-Ciel », accompagné de divers documents d'enquêtes.

<sup>91</sup>C'est le cas par exemple de Lucien Aude, agent de liaison, d'action, puis de renseignement du sous-réseau W 854, sur l'arrestation duquel est menée une enquête auprès du chef de réseau et de ses camarades de clandestinité. Au terme de cette enquête, son arrestation apparaît comme indéniablement liée à ses activités de Résistance, entraînant pour Lucien Aude l'accession aux droits auxquels peuvent prétendre les internés de la Résistance. Service hist. Défense, GR 16 P 21756, « Audition de Georges Troualen », 22 janvier 1954, « Audition de Édouard Wucher », « Résultat d'enquête sur son activité et son arrestation », 20 février 1954.

<sup>92</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 185, dossier 22, « Commission d'enquête des agents Turma-Vengeance », 3 juillet 1945.

<sup>93</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 463905, « Séance du jury d'honneur de la Délégation générale FFCI », 14 avril 1947.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

En complément de ce travail, effectué essentiellement par le service liquidateur de la France combattante dans le cadre de l'homologation individuelle des agents, la production documentaire issue du travail de la Direction de la Sécurité Militaire dès la fin de l'année 1944 est essentielle au sein du processus de liquidation en lui-même. À cet égard, l'étude du questionnaire "Déclarations" soumis à l'agent par la DGER est intéressante<sup>94</sup>.

L'objectif de ce questionnaire est explicité dès la première page :

« Le présent interrogatoire est destiné à identifier aussi précisément que possible les membres de la Résistance, afin de permettre en particulier l'établissement du dossier exact de la Résistance. Vous êtes prié de remplir ce formulaire avec soin, exactitude et loyauté, pour faciliter le travail des officiers de renseignement. Toute information de mauvaise foi exposerait son auteur à des sanctions administratives<sup>95</sup> ».

Et si tel n'est pas son seul but, nous le verrons, ce questionnaire participe d'abord et avant tout à la reconstitution de l'ordre de bataille de la Résistance, et à l'identification des agents « susceptibles de bénéficier des dispositions du décret 366<sup>96</sup> ». Se composant de quinze pages et divisé en dix-huit sous-parties allant de A à R, il porte, dans un premier temps, sur l'état civil, la situation familiale, la scolarité et l'activité professionnelle de l'agent, ainsi que sur son parcours militaire jusqu'à la campagne de 1940 (A à E). Les questions F à R sont ensuite exclusivement consacrées à l'activité détaillée de l'agent dans la Résistance, d'une manière bien plus poussée que les simples questionnaires et états signalétiques, conférant à la déclaration une valeur précieuse. Ainsi, les questions F, G et H sont consacrées à l'entrée en Résistance : l'agent a-t-il appartenu à une organisation de Résistance en général<sup>97</sup>, et à un réseau de renseignement en particulier<sup>98</sup> (F), quelles sont les dates et les circonstances dans lesquelles il est entré en contact avec cette organisation (G), et quels sont tous les noms et pseudonymes de son premier recruteur (H) ?

---

<sup>94</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 184 à 189 : dossiers individuels des agents du réseau Turma.

<sup>95</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 184, Questionnaire Déclarations, « Observation très importante ».

<sup>96</sup>J. Blondet, « 1944-1945 : interroger les agents des réseaux », dans *Dans les archives secrètes...*, p. 48.

<sup>97</sup>L'agent doit répondre par oui ou par non.

<sup>98</sup>L'agent doit également répondre simplement par oui ou par non.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Les rubriques I et J, ensuite, sont consacrées à un « résumé succinct » de l'activité de l'agent jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1944, en précisant la nature, les régions où elle s'est exercée, et les dates précises (I), et à un « exposé aussi détaillé que possible » de son activité depuis le 1<sup>er</sup> mars 1944 (J). L'espace dédié aux réponses à ces deux éléments est révélateur du degré de précision attendu par les officiers de renseignement, et de l'importance attachée à l'activité même de chaque agent au cœur de la clandestinité. De la même manière, une page entière est dévolue à la réalisation d'un « tableau schématique de [votre] organisation ou de [votre] réseau dans son dernier état connu de vous », dont la confrontation avec les déclarations des autres agents permet, à terme pour les services de renseignement, de se faire une idée précise de l'organigramme de chaque réseau (K). En complément, l'agent doit également fournir les noms et pseudonymes complets de tous les membres de son organisation qu'il a connus et avec lesquels il a été en contact au cours de la guerre (L), ainsi que ceux des personnes arrêtées, en précisant autant que possible les dates et circonstances de chacune des arrestations connues de lui (M). La rubrique N concerne ensuite les traîtres ou agents de l'ennemi ayant agi au sein du réseau.

Plus spécifiques, les questions O et P intéressent moins la liquidation proprement dite, et se rapportent à des agents pouvant servir au-delà des lignes ennemies ou à des renseignements de première importance sur la Résistance que pourrait détenir l'agent. Enfin, les rubriques Q (Renseignements d'identification : noms, pseudonymes, indicatifs et faux papiers sous lesquels a opéré l'agent, pour son réseau et pour Londres), et R, intitulée « Renseignements de vérification », au sein de laquelle l'agent doit indiquer précisément l'objet des renseignements qu'il a recueillis, sont destinées à faciliter l'identification de l'agent et à authentifier ses activités de Résistance.

### ***b. L'officier liquidateur : une documentation propre au réseau***

Outre ce document primordial, mais extérieur au réseau, il est enfin possible d'établir, à l'échelle du réseau, une typologie des différents documents produits par le travail même de liquidation, de l'agent à l'officier liquidateur.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

À l'échelle la plus basse, celle de l'agent du réseau, et destiné à compléter le questionnaire signalétique, le rapport d'activité est un élément essentiel dans le travail réalisé par la suite par le chef de réseau<sup>99</sup>. Il est aussi celui qui fait le plus souvent défaut, ou qui est le moins complet, du fait du peu d'importance qu'attachent souvent les agents à leur activité<sup>100</sup>. S'agissant de Turma, le rapport d'activité individuel est cependant organisé sur des bases rationnelles à compter du mois de mars 1946, date à laquelle le secrétaire général du mouvement fait parvenir à chaque agent un modèle<sup>101</sup>. Il est divisé en deux parties, la première sert à l'identification de l'agent, et la seconde à un compte-rendu détaillé de son action au sein du réseau, mentionnant la date et la nature de son activité. Si certains agents avaient déjà effectué un rapport d'activité antérieurement, cette correspondance du secrétaire général est à l'origine de la plupart des comptes- rendus établis par les agents de Turma<sup>102</sup>.

À partir de ces rapports d'activité détaillés, les liquidateurs de Turma produisent ensuite des comptes- rendus d'activité synthétisés, où ne sont conservées que les informations essentielles : renseignements d'identité, différentes dates marquant l'activité (entrée au réseau, déportation), catégorie au sein de laquelle se trouve l'agent, et fonction au sein du réseau<sup>103</sup>.

---

<sup>99</sup>M. Ducoudray, *Ceux de Manipule...*, p. 14.

<sup>100</sup>Julien L'Huillier par exemple, agent à la fois de Turma et du réseau Jade-Fitzroy finalement liquidé par ce dernier réseau, écrit ainsi, dans le « résumé de mon activité dans la Résistance au réseau Turma-Vengeance » : « J'avoue franchement que si je ne me suis pas occupé de vous faire parvenir quoi que ce soit de mon activité au réseau c'est que celle-ci m'a paru quelque peu négligeable ne méritant, à mon avis, qu'une faible attention ».

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 3, La Contemporaine, « Résumé de mon activité dans la Résistance au réseau Turma-Vengeance », 15 avril 1946.

<sup>101</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 2, La Contemporaine, Correspondance du secrétaire général du mouvement Vengeance, 20 mars 1946.

<sup>102</sup>Ces résumés d'activité des agents de Turma sont consultables en grand nombre à Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8.

<sup>103</sup>Ces comptes-rendus synthétisés sont conservés à La Contemporaine, FA Res 844-10, dossier 10.

À titre d'exemple, alors que le résumé d'activité réalisé par Julien L'Huillier fait plus d'une page, le « résumé d'activité de Monsieur L'Huillier » ne compte que trois lignes, et son activité au réseau est décrite ainsi : « Entré au réseau en avril 1943. Agent P2 à cette date. Agent de renseignement. Arrêté le 17 décembre 1943. Déporté, rapatrié le 5 mai 1945. Recruté par M. Briand ».

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Enfin, la dernière étape de ce travail du liquidateur de réseau s'incarne dans les états nominatifs internes d'agents, réalisés à partir des comptes- rendus d'activité synthétisés des agents, et destinés à préparer ou compléter les états officiels que le liquidateur est chargé de remettre pour l'ensemble de son réseau et de ses sous-réseaux. S'il est difficile de déterminer qui, du liquidateur de sous-réseau ou du liquidateur national, est à l'origine de ces états internes, il est néanmoins indiscutable qu'ils constituent la base sur laquelle s'appuie le liquidateur national pour réaliser les états nominatifs définitifs exigés par les services liquidateurs.

### 2. Les documents officiels de la reconnaissance

#### *a. Questionnaires et engagement*

À ces documents rythmant le travail des différents échelons liquidateurs et propres à chacun d'eux, que l'on pourrait par conséquent qualifier d'internes, correspondent ensuite des documents officiels, à compléter obligatoirement pour tout réseau comme pour tout agent désirant accéder à la reconnaissance.

L'homologation collective, tout d'abord, repose sur la complétion préalable du questionnaire « réseau » communiqué par la CNH, et organisé de telle manière qu'il soit possible de déterminer s'il y a lieu d'homologuer ou non le réseau<sup>104</sup>. Ce questionnaire se compose de cinq grandes parties divisées en identification, organisation et activité, liaisons, financement, et questions diverses<sup>105</sup>.

La partie identification se subdivise elle-même en sept sous-parties destinées à reconstituer l'identité du réseau : la nature de son activité militaire (renseignements dans le cas de Turma) ; les noms successifs du réseau au cœur de l'activité clandestine ; l'identité des différents chefs de réseaux avec date de prise de fonction. La quatrième question, en revenant sur l'origine du réseau, est destinée à déterminer si le réseau a été créé « par

---

<sup>104</sup>Pour Turma, on retrouve différentes versions de ce questionnaire dans les sous-séries GR 17 P 230, GR 13 P 128, service hist. Défense.

<sup>105</sup>N. Genet-Rouffiac, S. Longuet (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 13.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

ordre ou initiative particulière ». Le liquidateur doit ensuite présenter les bornes chronologiques encadrant l'activité de son réseau, et citer les « représentants officiels français ou alliés » avec lesquels le réseau a été en contact pendant la clandestinité. Fondamentale, cette première partie pose en fait les deux principaux critères selon lesquels la commission nationale homologue un réseau ou non.

La deuxième partie, intitulée "Organisation et activité", a pour but de définir le fonctionnement général du réseau, en détaillant tour à tour ses missions générales, ses différentes implantations géographiques, sa composition interne et l'énumération de ses sous-réseaux s'il y a lieu, le nombre de courriers envoyés et reçus de Londres, ainsi que les instructions reçues de la France libre ou de l'état-major allié, enfin la spécialisation du réseau dans une branche du renseignement, et le nombre des agents que comptent le réseau, répartis selon les catégories énoncées par le décret 366. Cette deuxième partie complète en fait les renseignements fournis dans la première, en les détaillant et en explicitant la nature de l'activité et surtout la nature des liaisons avec Londres.

Ces dernières sont ensuite exposées dans le détail au sein d'une troisième section, au travers de questions plus précises, sur les organismes précis avec lesquels le réseau est entré en contact, sur les moyens de liaison déployés entre le réseau et ces organes, qu'il s'agisse de moyens radio, maritimes ou aériens. Cette troisième partie permet en fait à la commission nationale d'effectuer un second tri entre les réseaux pouvant bénéficier d'une reconnaissance, et ceux ne pouvant justifier de liaisons précises et détaillées avec Londres.

La section suivante permet ensuite au liquidateur de présenter la manière dont il a financé les activités de son réseau, et la répartition des sommes à l'intérieur du réseau (en général, elles sont destinées à l'appointement des agents P2 clandestins). La dernière partie, enfin, est consacrée aux agents P2 du réseau, et aux diverses décorations attribuées aux membres du réseau.

Imaginé dès l'après-guerre par la commission nationale d'homologation des FFC pour faciliter le travail d'homologation, ce questionnaire réseau est en fait le point de départ du processus de liquidation.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

Du point de vue individuel, se retrouve également un questionnaire similaire à remplir par chaque agent des Forces françaises combattantes ou par celui qui l'a recruté, qui reprend en fait la formule du questionnaire signalétique nécessaire à l'engagement en vertu du décret 366<sup>106</sup>. Il se compose de vingt-cinq renseignements à fournir, qui peuvent se répartir en identification, situations militaire, professionnelle puis familiale, situation financière, et fonction dans le réseau<sup>107</sup>. Les questions une à cinq sont ainsi relatives à l'identité de l'agent, sa date de naissance etc., et les questions six à dix à sa situation militaire, le plus souvent non remplies par l'agent qui est la plupart du temps simple civil, si ce n'est la question dix, relative à la date de rattachement aux Forces françaises combattantes. Les questions onze à dix-sept sont ensuite destinées à identifier la situation personnelle de l'agent : le métier qu'il occupe, sa famille ascendante et descendante s'il y a lieu, et le nombre des personnes qu'il a à sa charge. Davantage centrées sur l'activité de l'agent au sein du réseau sont les questions dix-huit à vingt et vingt-trois. L'agent ou son chef doit y détailler son « emploi dans le service », la catégorie et l'assimilation de grade à laquelle il est proposé, ainsi qu'un résumé détaillé des services successifs de l'agent depuis son rattachement. Enfin, les questions restantes sont consacrées à son mode de rétribution, à la date d'établissement du questionnaire, et au nom de l'agent ou du chef ayant établi le questionnaire<sup>108</sup>.

Repris par la commission nationale d'homologation, ce questionnaire est parfois complété ou remplacé par un « état signalétique et des services » de chaque agent, reprenant sensiblement les mêmes catégories, mais détaillant davantage chacun des points

---

<sup>106</sup>À titre d'exemple, si les questionnaires signalétiques des membres du sous-réseau Noé sont remplis et signés par les agents eux-mêmes en février 1945 (Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 3), ceux des agents du sous-réseau Le Foc le sont par Le Foc lui-même (Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine), au mois de mars 1945.

<sup>107</sup>Arch. nat., 171 MI 5, Questionnaire signalétique, Annexe A au décret n° 366 du 25 juillet 1942.

Cf. Pièces justificatives, Document 3, « S'engager selon le décret 366 : le questionnaire signalétique », p. 508.

<sup>108</sup>La plupart de ces questionnaires signalétiques se retrouvent dans les dossiers individuels d'homologation de chaque agent, conservés dans la sous-série GR 16 P, Service hist. Défense.



## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

précités<sup>109</sup>. Il constitue, avec le rapport d'activité effectué théoriquement par chaque agent, l'élément de base du dossier individuel d'homologation des agents de la Résistance.

### *b. Les preuves de la reconnaissance*

Résultats directs de ces questionnaires collectifs ou individuels, et preuves que l'homologation a bien été prise en compte par les services de la France combattante, les états nominatifs d'agents au niveau collectif et les certificats et attestations d'appartenance du point de vue individuel, sont ensuite les documents officiels authentifiant les services et officialisant la reconnaissance.

Les états nominatifs, à l'échelle du réseau, recensent tous les membres ayant appartenu à l'organisation pendant la clandestinité, et sont séparés en états des agents occasionnels, des agents P1, et des agents P2<sup>110</sup>. Les renseignements relatifs aux agents occasionnels fournis dans les états sont peu nombreux. Dans le cas de Turma, ne sont mentionnés pour ces derniers que leurs noms et prénoms, date et lieu de naissance, adresse, et dates d'engagement et de fin de service<sup>111</sup>. Les états nominatifs des agents P1 reprennent les mêmes informations, mais la catégorie "observations", déjà présente sur les états occasionnels mais non remplie, est cette fois enrichie d'informations très intéressantes sur la fonction occupée par chaque agent P1 dans le réseau : agent de renseignement, secrétaire, agent de liaison etc.<sup>112</sup>. Enfin, les états nominatifs des agents P2 sont les plus détaillés. Ils recensent les noms et prénoms de l'agent, son grade réel, sa fonction exercée au sein du réseau (le plus souvent « A de SR »), le grade d'assimilation auquel il a droit, ses dates d'entrée dans le réseau, d'arrestation, et de rapatriement, et enfin sa situation familiale ainsi que son adresse. Une catégorie "observations" permet de

---

<sup>109</sup>On retrouve également ces états signalétiques et des services dans les dossiers individuels constitués pour l'homologation de chaque agent.

M. Ducoudray, *Ceux de Manipule...*, p. 226.

<sup>110</sup> Cf. Pièces justificatives, Document 7, « Authentifier l'homologation : l'état nominatif des agents P2 », p. 523.

<sup>111</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, État nominatif des agents occasionnels du réseau Turma-Vengeance », 25 feuillets, par Victor Dupont, 7 juillet 1947, « fiché le 3 septembre 1949 ».

<sup>112</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, « États nominatifs des agents P1 du réseau Turma-Vengeance », 15 feuillets dont le 13<sup>e</sup> est manquant, par Victor Dupont, 7 juillet 1947.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

préciser le sort connu par l'agent : déportation, exécution, ainsi que tout autre information particulière<sup>113</sup>.

Éléments sur lesquels se basent les services de la France combattante pour délivrer leurs attestations aux agents, ces états, en recensant et permettant d'identifier chaque agent de manière synthétique, se trouvent au cœur du processus de liquidation tant collective qu'individuelle<sup>114</sup>. Nécessaire pour l'homologation du réseau, ils sont également l'outil indispensable à l'homologation individuelle.

À l'échelle individuelle en effet, l'homologation est sanctionnée officiellement par la délivrance d'une attestation d'appartenance accordée par les services de la France combattante. S'appuyant uniquement sur les états nominatifs fournis par le liquidateur, sans procéder à une vérification de l'authenticité des services de l'agent, la France combattante remet à ceux qui en font la demande une attestation d'appartenance correspondant à chacune des catégories des états nominatifs, en fonction des services de chacun, mentionnant d'une manière plus synthétique encore que sur les états, les services rendus par chaque agent<sup>115</sup>.

Pour un agent occasionnel, l'attestation d'appartenance aux FFC mentionne seulement que l'agent « a participé à la Résistance comme agent occasionnel des Forces françaises combattantes », pour la période s'étendant de telle à telle date, en lien avec tel réseau. L'attestation concernant les semi-permanents témoigne de leur implication plus marquée : l'agent « a servi en qualité d'agent P1 », pour telle période, « au réseau Turma-Vengeance des Forces françaises combattantes ». Le cas échéant, est précisé le grade d'assimilation auquel l'agent a été homologué.

Enfin, l'attestation d'appartenance concernant les agents P2 souligne le caractère militaire de l'engagement pris par ces derniers : l'agent « a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du 25 juillet 1942 au réseau Turma-Vengeance ». Sont ensuite

---

<sup>113</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États P2 Turma-Vengeance,

<sup>114</sup>Leur nom complet est explicite : État nominatif des agents devant servir à l'homologation des grades ».

<sup>115</sup>Ces attestations se retrouvent dans les dossiers individuels des agents conservés essentiellement en sous-série GR 16 P.

## Chapitre VII. Assimiler de nouveaux combattants : la liquidation

mentionnées, le cas échéant, les dates d'arrestation et de rapatriement. « Les services accomplis comme agent P2 comptent » pour toute la période d'engagement de l'agent, en fonction du grade d'assimilation qui lui est attribué par son chef, ouvrant pour l'agent les mêmes droits que les officiers de l'armée régulière<sup>116</sup>.

Un agent pouvant être successivement P1 puis P2, deux attestations sont alors établies à son nom. C'est le cas par exemple de Élie Simon, agent de renseignement à Turma, qui sert en tant que P1 du 1<sup>er</sup> août 1942 au 30 avril 1943, puis devient P2 en plongeant dans la clandestinité la plus totale du 1<sup>er</sup> mai 1943 au 30 septembre 1944<sup>117</sup>.

Arrivant au terme du processus de la liquidation, les états nominatifs définitifs d'agents à l'échelle collective et l'attestation d'appartenance à la France combattante à l'échelle individuelle permettent de reconnaître officiellement les services rendus respectivement par le réseau et, en son sein, par les agents lui étant rattachés. Cette homologation, qui est le but primitif de la liquidation, en établissant officiellement les services de chacun, permet ainsi la reconnaissance et l'établissement de droits auxquels chaque agent peut désormais prétendre.

---

<sup>116</sup>Cet aspect est évoqué dans le chapitre VIII de ce travail.

<sup>117</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 549130, Attestations d'appartenance aux FFC P1 et P2 de Élie Simon n° 81891, 20 décembre 1949.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

Ainsi organisée, la liquidation a pour but, à terme, l'homologation des organisations résistantes et de chacun de leurs membres. Elle représente un travail considérable, tant à l'échelle nationale qu'à celle du mouvement Vengeance puis du réseau Turma, qui aboutit à la reconnaissance officielle des organisations, et en leur sein, d'un certain nombre d'agents. L'homologation en tant que telle constitue en fait, au terme de la liquidation visant à les établir précisément, la reconnaissance d'un certain nombre de droits, et précède ainsi, en les définissant, l'ouverture des avantages auxquels chaque agent peut prétendre en fonction de son activité reconnue. Théoriquement, ces droits prévus par l'homologation, tant matériels qu'honorifiques, permettent d'affirmer qu'en un sens, la liquidation est efficace et atteint son but originel : c'est le cas pour les membres homologués de Turma, qui accèdent à une reconnaissance inédite. La mise en œuvre de la liquidation, dans la pratique, conduit cependant à se demander si cette reconnaissance administrative ne connaît pas des limites.

### A. L'aboutissement de la liquidation : l'homologation

#### 1. Un travail considérable

##### *a. Une chronologie serrée*

Si une première liste des réseaux et mouvements de résistance homologués relevant des FFC et de la RIF est publiée au *Journal Officiel de la République française* le 16 novembre 1946<sup>1</sup>, la forclusion officielle de la reconnaissance des unités, réseaux et mouvements des FFI, des FFC et de la RIF est fixée par décret du 19 juillet 1948. Ainsi, à compter de la fin de l'année 1948, l'homologation des organisations résistantes est considérée comme achevée<sup>2</sup>. En ce qui concerne les homologations individuelles, le décret du 5 septembre

---

<sup>1</sup>Décision portant homologation définitive des réseaux des Forces françaises combattantes, 7 novembre 1946.

<sup>2</sup>Décret n° 48-1159 du 19 juillet 1948 portant forclusion en matière de reconnaissance des unités, réseaux ou mouvements des FFI, des FFC et de la RIF.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

1949 fixe de son côté au mois de décembre 1949 la date limite de dépôt et de modification des états nominatifs d'agents fournis par le liquidateur<sup>3</sup>. Par conséquent, passée cette date, si les attestations d'appartenance aux FFC peuvent encore être délivrées pour les agents figurant sur les états nominatifs officiels, elles ne sont plus établies pour ceux qui ne sont pas recensés sur ces contrôles. Très difficile à respecter dans les faits par les liquidateurs, ces forclusions connaissent néanmoins une exception pour les agents engagés selon le décret 366 de juillet 1942, auxquels elles ne sont pas applicables<sup>4</sup>. Ainsi, si la procédure d'homologation des réseaux est théoriquement achevée à la fin de l'année 1949, le traitement des dossiers individuels des agents se poursuit encore sur de longues années<sup>5</sup>, et le travail des services liquidateurs n'en est pas pour autant achevé : les attestations d'appartenance étant établies sur demande de chaque agent, il n'est pas rare que certains les demandent très tardivement. L'attestation d'appartenance concernant Jacques Tassel, membre du sous-réseau Noé, est établie, par exemple, seulement le 9 mars 1961<sup>6</sup>.

### *b. Des résultats généraux*

Selon les procès-verbaux de ses séances, la commission nationale d'homologation des Forces françaises combattantes se réunit près de deux cents fois entre les années 1946 et 1962 afin de procéder à l'homologation<sup>7</sup>. À la fin de l'année 1949, au terme de la procédure concernant les réseaux, 268 réseaux sont définitivement reconnus, réseaux de renseignement, d'action et d'évasion confondus<sup>8</sup>, et sur les quelques 600 000 dossiers

---

<sup>3</sup>Décret du 5 septembre 1949 relatif à la délivrance des attestations d'appartenance aux membres des FFC, article 1 : « Les contrôles nominatifs des réseaux homologués des FFC seront arrêtés à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la publication du présent décret ».

<sup>4</sup>Décret du 5 septembre 1949, article 2 : « À partir de cette date, les attestations d'appartenance à ces réseaux ne pourront être délivrées qu'aux personnes figurant sur lesdits contrôles ou immatriculées au BCRA ».

<sup>5</sup>N. Genet-Rouffiac, S. Longuet (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 15.

<sup>6</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 562670, Attestation d'appartenance aux FFC n° 107 506, en faveur de Jacques Tassel, 9 mars 1961. Cet exemple en est un parmi d'autres : François Wetterwald possède ainsi une attestation d'appartenance à Turma en date du 6 janvier 1956.

<sup>7</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3 198, procès-verbaux des séances de la Commission nationale d'homologation des Forces Françaises Combattantes.

<sup>8</sup>JP. Azéma, *De Munich...*, p. 250.

C. Vast, « Le phénomène résistant », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 1141.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

individuels de résistants instruits par les différentes commissions nationales<sup>9</sup>, plus de 150 000 sont traités et reconnus par la commission des FFC.

### 2. Les résultats de la liquidation à Vengeance

#### *a. Une appréciation générale complexe*

S'agissant de Vengeance dans son ensemble, l'estimation des effectifs homologués est plus complexe, en raison de la nature particulière du mouvement nécessitant plusieurs homologations distinctes. En ce qui concerne l'organisation homologuée à la Résistance intérieure française, c'est-à-dire reconnue comme mouvement de la Résistance intérieure, les effectifs de Vengeance s'élèveraient entre 5 et 8 000 membres, regroupant tous les éléments n'ayant été homologués ni au sein des Forces françaises combattantes, ni au sein des Forces françaises de l'intérieur<sup>10</sup>. Vengeance est reconnu officiellement comme mouvement de la Résistance intérieure française par décret publié au *Journal officiel de la République française* du 16 novembre 1946, comme unité combattante pour la période du 1<sup>er</sup> mars 1941 au 1<sup>er</sup> mai 1945. Si une partie des membres des corps Francs Vengeance est également homologuée au sein des FFI<sup>11</sup>, les réseaux Vengeance Action, Vengeance Évasion, et le réseau de renseignement Turma sont quant à eux rattachés aux FFC, permettant d'évaluer les effectifs reconnus de Vengeance de 15 à 30 000 membres<sup>12</sup>.

#### *b. Des pertes considérables*

Le dernier document issu indirectement de la liquidation est un mémorial produit en 2001 par Pierre Mallez, le secrétaire général de l'amicale du réseau, intitulé « Les

---

N. Genet-Rouffiac, S. Longuet (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 10.

<sup>9</sup>Service hist. Défense, GR 16 P, dossiers individuels du bureau Résistance.

<sup>10</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 143, « Vengeance », 28 janvier 1957.

<sup>11</sup>Il s'agit, le plus souvent, de compagnies de corps francs ayant formé des maquis lors des combats de la Libération. C'est le cas dans le Cher, l'Eure, mais aussi le Finistère, le Loiret, la Marne, la Nièvre, l'Orne, et les départements de la Seine.

<sup>12</sup>À ce stade de la recherche, centrée essentiellement sur Turma, il n'est pas possible d'établir de chiffre précis des effectifs de Vengeance, simplement d'en donner une évaluation.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

membres de Turma-Vengeance arrêtés ou morts au combat ». Dans ce travail, issu d'une longue enquête menée dans les archives des Anciens combattants et victimes de guerre à Caen, Pierre Mallez évoque pour l'ensemble du mouvement quelques 30 000 membres, et recense parmi eux un total de 524 décédés du fait du conflit, toutes branches confondues<sup>13</sup>. 947 membres du mouvement au total auraient été arrêtés au cours de la guerre, dont 785 ont ensuite été déportés. Sur ces 785 membres déportés, 380 ont perdu la vie au cours de leur déportation, et 405 seulement sont rentrés des camps<sup>14</sup>.

### 3. Turma et ses agents

#### *a. La reconnaissance du réseau*

Le réseau Turma, de son côté, est homologué en novembre 1946, et reconnu comme unité combattante pour la période de ses services en lien avec Londres, c'est-à-dire officiellement du 1<sup>er</sup> décembre 1942 au 30 septembre 1944, date de dissolution de toutes les organisations de Résistance. Cette homologation à la France combattante, indépendante de celle du mouvement mais tout aussi complexe, porte également à confusion. Si un seul dossier est en effet établi au nom du réseau, présenté uniquement comme réseau de renseignement, il rassemble également les états nominatifs des réseaux action et évaison, et il semble que, même si deux homologations distinctes ont été menées par Victor Dupont à la France combattante, entre Turma et Vengeance-Action, – le réseau évaison étant rattaché à Turma dès novembre 1942 – action et renseignement aient été fusionnés en Turma-Vengeance<sup>15</sup>. L'état général des agents du réseau recense alors 1592 agents, dont 666 agents occasionnels, 472 agents P1 et 454 agents P2. La hiérarchie du

---

<sup>13</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 1.

<sup>14</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2.

<sup>15</sup>À cet égard, les sources ne sont pas claires : Victor Dupont, dans les différents rapports qu'il rédige au cours de la liquidation, distingue ainsi nettement réseaux d'action et de renseignement, qu'il présente comme étant reconnus séparément, et les états nominatifs séparent aussi les effectifs des deux organisations, mais le tout semble être reconnu au sein d'une seule structure.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

réseau compte une quinzaine de chefs de mission, 468 chargés de mission répartis entre agents P1 et P2, et 1112 agents sans grade, dont la plupart sont des agents occasionnels<sup>16</sup>.

Les différents comptes- rendus établis par les liquidateurs permettent de suivre les différentes étapes de la liquidation, tout en soulignant sa complexité : si à la fin de l'année 1947, 480 agents P2, plus de 460 agents P1 et plus de 750 agents occasionnels ont leurs dossiers transmis au service de la France combattante<sup>17</sup>, ce chiffre, à la fin de l'année 1949, est porté à 510 pour les agents P2, plus de 730 pour les agents P1, et près de 900 pour les agents occasionnels<sup>18</sup>. Par conséquent, alors que Victor Dupont et ses officiers liquidateurs présentent plus de 2 100 dossiers individuels à la commission nationale, environ 500 ne sont finalement pas ratifiés par cette dernière, soit près de 25%. Ces dossiers refusés sont généralement ceux de personnes dont les droits ont déjà été établis au sein d'une autre organisation, ou ceux dont les services ne suffisent pas à justifier une reconnaissance.

À partir de ces états généraux, il est possible de déterminer le nombre de membres du réseau Vengeance-Action, qui se répartissent en 247 agents P2, 275 agents P1, et 265 agents occasionnels, pour un total de 787 agents rattachés au réseau Action<sup>19</sup>. Les états nominatifs du réseau évaison recensent quant à eux près de 200 agents, répartis en 52 agents P2, 24 agents P1, et 121 agents occasionnels, représentant ainsi un peu moins d'un quart des effectifs du réseau de renseignement Turma<sup>20</sup>. Les membres du réseau évaison, incorporé dans les faits dès la fin de l'année 1942 au réseau de renseignement Turma, mènent jusqu'à la Libération une double activité d'évasion et de recueil d'informations, ce qui leur confère un statut particulier au sein même de Turma, en tant qu'agents de renseignement qui ne le sont en fait qu'à demi.

---

<sup>16</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, État général des agents du réseau Turma-Vengeance.

<sup>17</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Rapport d'activité.

<sup>18</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 844-21, dossier 5, La Contemporaine, Compte-rendu du 3<sup>e</sup> congrès national de Vengeance, 26 novembre 1949.

<sup>19</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États du réseau Vengeance Action.

<sup>20</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États du réseau évaison incorporé à Turma.



## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

### *b. La reconnaissance individuelle*

Le réseau de renseignement Turma en tant que tel, enfin, réunit pour sa part 608 agents, dont 155 sont reconnus P2, 173 homologués comme P1, et 280 reconnus occasionnels<sup>21</sup>. En y ajoutant les membres du réseau évacion qui lui sont incorporés, les effectifs totaux du réseau se chiffrent à 805 agents répartis en 207 P2, 197 P1 et 401 occasionnels. Plus de 210 agents de renseignement permanents ou semi permanents de Turma reçoivent alors un grade d'assimilation.

Ainsi, ce sont au total plus de 600 agents de renseignement qui sont rattachés à Turma et reconnus comme combattants volontaires par les services de la France combattante au terme de l'homologation. Cependant, à cette première homologation, il convient d'en ajouter une seconde, menée cette fois à l'échelle individuelle seulement, et qui consiste, uniquement pour les agents ayant été arrêtés pour faits de Résistance, à faire reconnaître leurs droits en termes d'internement et de déportation. Le statut de déporté et interné de la Résistance est officiellement défini et créé par la loi du 6 août 1948<sup>22</sup>. Chaque agent arrêté interné ou déporté pendant plus de trois mois doit remplir un dossier individuel à faire parvenir à la commission nationale d'homologation, et, une fois son statut reconnu par décision portant attribution du titre de déporté ou interné, et sanctionné par un certificat de validation des services et campagnes, il peut prétendre aux mêmes droits que les agents P2 et est reconnu au même titre que ces derniers. Pour le seul réseau de renseignement, le nombre d'agents pouvant bénéficier de ce statut particulier et de cette homologation spécifique s'élève à 95 déportés, qui ont, le plus souvent, été également internés avant la déportation, et à 13 agents uniquement internés sur le territoire national. Les agents ayant la double identité d'évasion et de renseignement comptent dans leur rang 32 agents déportés ainsi que 13 internés, portant à plus de 150

---

<sup>21</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États du réseau Turma-Vengeance.

<sup>22</sup>Loi du 6 août 1948, établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

le nombre total des agents reconnus de Turma pouvant bénéficier du titre de déportés et internés de la Résistance.

### *c. Une reconnaissance FFL*

Le réseau dans son caractère collectif comme certains de ses agents au niveau individuel bénéficient enfin du statut de Français libres. Ce statut, accordé par la commission supérieure des Forces françaises combattantes de l'intérieur, est attribué, à partir de l'année 1946, aux réseaux des Forces françaises combattantes répondant à un certain nombre de critères<sup>23</sup> : les organisations ayant droit à la reconnaissance de la qualité FFL doivent avoir été créées avant le 1<sup>er</sup> août 1943, date de la dissolution officielle de la France libre, et dépendre exclusivement des services secrets de la France libre. L'attribution de ce statut est reconnue à plus de 250 des 268 réseaux homologués à la France combattante. Le réseau Turma, dont le début d'activité est reconnu au 1<sup>er</sup> décembre 1942, devient ainsi Français libre par décision du 10 décembre 1953<sup>24</sup>.

Ce statut est également attribuable à tous les agents P1 et P2 membres d'une organisation reconnue française libre, selon les mêmes critères : l'activité individuelle doit être antérieure au 1<sup>er</sup> août 1943. Sébastien Albertelli estime qu'environ 5 800 agents, P1 et P2 engagés avant la fin du mois de juillet 1943 au sein d'une unité combattante reconnue française libre, peuvent se prévaloir, après-guerre, du titre de Français libres, sans être sortis de France<sup>25</sup>. Sur l'ensemble des agents P1 et P2 reconnus comme membres de Turma renseignement et évaison, plus de 270, c'est-à-dire près de 70%, sont engagés avant le 1<sup>er</sup> août 1943. Ainsi, ce sont au total environ 35% des 805 agents de Turma qui peuvent prétendre au titre de Français libres, en vertu de leur engagement précoce.

---

<sup>23</sup>Décret du 4 avril 1946.

<sup>24</sup>N. Genet-Rouffiac, S. Longuet (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 769.

<sup>25</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 98.

## B. Honorer ses soldats : l'accession à des droits

### 1. L'agent, un combattant comme les autres

#### a. L'attribution de grades

Le but de la liquidation étant l'établissement des droits de chacun, en vue de leur reconnaissance puis de leur ouverture, le travail des chefs de Vengeance, à la Libération, « consiste essentiellement à défendre les intérêts des victimes, à faire valoir les droits des camarades et à obtenir pour eux les légitimes récompenses qu'ils ont bien méritées<sup>26</sup> ». L'homologation prévoit en effet, en fonction des services rendus par chacun, l'accession à un certain nombre de droits et avantages contribuant, en distinguant l'agent, à l'intégrer et en faire un combattant.

La catégorisation des agents en occasionnels (O), permanents ayant conservé une activité professionnelle (semi-permanents : P1), et permanents (P2) par le chef de réseau, exigée au sein du processus de liquidation, sert en fait à l'homologation de chacun en fonction de ces services, et à la reconnaissance de droits propres à chaque catégorie. Ainsi, les actions des agents occasionnels, qui sont ponctuelles et non suivies, ne supposant pas un engagement à la France combattante, sont considérées comme de simples actes de Résistance, et l'attestation d'appartenance qui leur est délivrée le mentionne : « Les services accomplis comme agent occasionnel ne constituent qu'un acte de résistance, et ne peuvent compter comme services militaires actifs<sup>27</sup> ». À l'inverse, les services des agents P2 engagés inconditionnellement en vertu du décret 366, sont considérés comme services militaires actifs, et entraînent leur intégration officielle au sein des Forces françaises combattantes<sup>28</sup>, ce dont témoignent le modèle des attestations d'appartenance qui leur est délivré : « Les services accomplis en qualité d'agent P2, conformément aux dispositions du Décret 366 du 25 juillet 1942, comptent comme services militaires actifs<sup>29</sup> ». Une

---

<sup>26</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 291.

<sup>27</sup>Attestation d'appartenance aux Forces françaises combattantes pour un agent occasionnel.

<sup>28</sup>Note d'application du décret 366 du 25 juillet 1942, Préambule.

<sup>29</sup>Attestation d'appartenance aux Forces françaises combattantes pour un agent P2.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

instruction ministérielle en date du 17 avril 1947 accorde plus tardivement ces mêmes droits aux agents P1, dont les services accomplis en tant que P1 comptent, à partir de cette date, également « comme services militaires actifs<sup>30</sup> ». Par conséquent, il est intéressant de remarquer que les droits des agents O et P1 sont définis, en réalité, par rapport à la catégorie des agents P2 : ils ne sont pas considérés en tant que tels, mais bien en regard et en fonction des services rendus par les agents P2<sup>31</sup>. À cet égard, la dernière phrase du modèle d'attestation fourni aux agents occasionnels est significative : les actes ne comptent *que* comme acte de Résistance et ne peuvent en aucun cas compter comme service militaire actif, contrairement à ceux des P2.

Par conséquent, si tous les agents du réseau sont reconnus, à un degré plus ou moins élevé, au sein des Forces françaises combattantes, seuls ceux dont l'activité est permanente et qui ont vécu dans la clandestinité la plus totale, se voient attribuer un grade et intégrés aux FFC au sens plein du terme. En un mot, qu'ils aient signé leur acte d'engagement au moment même de leur passage à la clandestinité ou à la Libération en tant qu'engagés certes volontaires mais inconditionnels, tous les clandestins à temps plein, participant « d'une manière active<sup>32</sup> » à la lutte contre l'ennemi, bénéficient de l'intégration officielle aux FFC.

À cet égard, le décret 366 du 25 juillet 1942, qui définit le statut des agents du renseignement intérieur, c'est-à-dire des membres des réseaux jaillis directement sur le territoire national, par intervention de Londres ou non, prévoit l'intégration des agents intérieurs « dans le corps des assimilés spéciaux<sup>33</sup> ». Créé quelques mois plus tôt, par décret du 11 avril 1942, le corps des assimilés spéciaux est mis en place, à l'origine, afin d'accorder un statut spécifique aux volontaires français de Londres envoyés en « missions spéciales » sur le territoire national, mais qui ne sont pas à proprement parler engagés

---

<sup>30</sup>Instruction ministérielle n° 407, 17 avril 1947.

<sup>31</sup>A. Aglan, « Le réseau Jade-Fitzroy : de l'*Intelligence Service* au BCRA », dans CEHD, *Il n'est point de secrets...*, p. 151.

<sup>32</sup>Note d'application du décret du 25 juillet 1942, Préambule.

<sup>33</sup>Note d'application du décret du 25 juillet 1942, Article 1.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

selon les normes classiques, et sont encore moins des militaires traditionnels<sup>34</sup>. Les assimilés spéciaux bénéficient ainsi, pour la durée de leur mission, d'un certain nombre de droits et de l'attribution de grades correspondant à leur niveau d'activité, équivalents aux grades ayant cours au sein des FFL, et répartis en chargés de mission de 3<sup>e</sup>, de 2<sup>e</sup> et de 1<sup>ère</sup> classe, et en chefs de mission de 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> classe<sup>35</sup>.

Prenant en compte la seconde spécificité que constituent ensuite, après ces volontaires recrutés à Londres, les agents du renseignement intérieur, le gouvernement de Londres, tout en leur créant un statut propre qu'il définit clairement, prévoit donc leur intégration au « corps des assimilés spéciaux », obligeant par-là les chefs de réseau à évaluer chacun de leurs hommes afin de leur accorder un grade<sup>36</sup>. Si le décret prévoit cette évaluation dès la période de la clandestinité, le contexte même de la guerre souterraine n'en permet pas l'application immédiate dans de nombreux cas. L'attribution des grades, en théorie applicable uniquement aux agents P2, est alors étendue, à la Libération, aux agents P1 ayant exercé des responsabilités de P2, et constitue, dans les faits, l'un des principaux enjeux de la liquidation des réseaux<sup>37</sup>.

Le réseau Turma-Vengeance dans sa triple composante action, évocation et renseignement, au terme de la liquidation, compte ainsi, pour l'ensemble des P2 qui se voient tous attribuer un grade, deux chefs de mission de 1<sup>ère</sup> classe, neuf chefs de mission de 2<sup>e</sup> classe, 51 chargés de mission de 1<sup>ère</sup> classe, 45 chargés de mission de 2<sup>e</sup> classe, 345 chargés de mission de 3<sup>e</sup> classe et cinq chargés de mission de 4<sup>e</sup> classe<sup>38</sup>. Sur 472 agents P1 en

---

<sup>34</sup>Le décret du 11 avril 1942 définit le statut du personnel utilisé pour « l'exécution de missions spéciales » sortant du cadre des missions traditionnelles de l'Armée, et qu'il s'agit, dès 1942, de réglementer.

<sup>35</sup>Décret 221 du 11 avril 1942.

<sup>36</sup>« Dès réception de la présente note, les chefs responsables établiront un classement par catégorie des membres de leur organisation », lit-on ainsi dans la Note d'application du décret 366 du 25 juillet 1942, Article 1.

<sup>37</sup>Rappelons que ces mesures concernent spécifiquement les organisations rattachées aux FFC, c'est-à-dire à celles qui sont liquidées par le service de la France combattante.

<sup>38</sup>Le grade d'assimilation de CM4, sûrement ajouté à la fin de la guerre, constitue le dernier échelon de la hiérarchie.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

revanche, seuls 26 reçoivent un grade d'assimilation, portant à 480 le nombre des agents de Turma bénéficiant d'une homologation avec grade d'assimilation<sup>39</sup>.

En ce qui concerne plus spécifiquement le réseau Turma, les 207 agents P2 recensés sont homologués avec un grade, mais neuf agents P1 « faisant un travail de P2<sup>40</sup> » se voient également attribuer un grade, exceptionnellement et au même titre que les P2. Tous ces agents sont répartis en deux chefs de mission de 1<sup>ère</sup> classe, Victor Dupont et François Wetterwald<sup>41</sup>, trois chefs de mission de 2<sup>e</sup> classe, dont Jean Charbonneaux et Georges Mrazovitch, et 209 chargés de mission, parmi lesquels 25 CM1, 30 CM2, 149 CM3, et 5 CM4.

Le grade est attribué par le chef en fonction du rôle et des responsabilités tenus par chacun au sein du réseau. Dans le cas de Turma, il est possible de distinguer la stratégie d'attribution mise en œuvre par les liquidateurs : au sommet de la hiérarchie, les grades de chefs de mission ne sont attribués qu'au cercle dirigeant, composé des fondateurs du réseau pour les chefs de mission 1, et de leurs trois adjoints à Turma pour les chefs de mission 2.

Les chargés de mission de 1<sup>ère</sup> classe, ensuite, sont, pour l'essentiel, les chefs des sous-réseaux et leurs adjoints, comme Bernard Lauvray, Georges Viaud, Pierre Duverne, André Thévenon ou Jean Lux pour les chefs, et Jean Gleyroux ou René Mann pour les adjoints, mais aussi les chefs des secteurs importants. C'est le cas par exemple de Louis Maury à Évreux, de Victor Olivaux en Bretagne, ou Robert Laurent en Seine-et-Marne, ce dernier ayant d'ailleurs la particularité d'être le seul agent P1 reconnu comme CM1. À ceux-là s'ajoutent également des agents de renseignement très actifs, ayant de surcroît connu un sort tragique, pour lesquels l'homologation à ce grade est effectuée dans le but d'obtenir à leurs familles des droits plus importants : Henri Brunet, fournisseur des plans des défenses côtières de Normandie, fusillé pour espionnage en 1943, ou Louis Cormerais,

---

<sup>39</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230, État général des agents du réseau Turma-Vengeance.

<sup>40</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, État nominatif des agents P1 du réseau Turma, feuillet 66.

<sup>41</sup>Attestations d'appartenance aux FFC de Victor Dupont et François Wetterwald.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

agent envoyé espionner en Allemagne, arrêté puis décédé en déportation, en sont deux exemples<sup>42</sup>.

En descendant dans la hiérarchie, le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe est ensuite attribué à tous les agents ayant une activité de renseignement très importante, mais n'occupant pas de postes à responsabilité à proprement parler, c'est-à-dire n'ayant pas vraiment d'hommes sous leurs ordres : ce sont essentiellement les agents principaux ou centralisateurs, qui n'opèrent pas de commandement. On retrouve cependant à ces grades certains chefs importants comme Pierre Mallez, chef de la centrale, Marcelle Poinignon, cheffe du sous-réseau Dominique, Henri Avenel, chef du sous-réseau Normand, ou René Mann, adjoint au chef du sous-réseau Vincent, sans qu'il y ait de raison apparente à cette classification : ces quatre chefs, en plus d'avoir eu une activité très fournie, ont tous les quatre été arrêtés puis déportés pour faits de Résistance, ce qui justifierait doublement qu'ils soient homologués au grade de chargés de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

Les chargés de mission de 3<sup>e</sup> classe sont les plus nombreux à Turma, et sont, dans l'ensemble, les agents de renseignement à proprement parler qui ont été contraints, pour une raison ou pour une autre, de basculer dans la clandestinité totale. Ils représentent à eux seuls près de 70% des grades attribués, et 20% de la totalité des agents occasionnels, P1 et P2 de Turma. Quatre agents P1 sont homologués à ce grade, afin de signifier l'importance de leur activité : Simone Dupont, épouse et agente de liaison de Victor Dupont, et l'Abbé Villien, dont le presbytère accueille la centrale du réseau, sont des exemples d'agents P1 homologués en tant que CM3.

Enfin, le grade de chargé de mission de 4<sup>e</sup> classe, accordé pour l'ensemble de Turma-Vengeance à cinq personnes seulement, toutes homologuées à Turma, est attribué à trois agents permanents ayant eu une activité réduite, et deux agentes P1 dont l'activité, bien que pas totalement clandestine, équivaut à celle d'un agent P2.

---

<sup>42</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents du réseau Turma-Vengeance, additifs et rectificatifs des états.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

Dessinait au grand jour une hiérarchie qui n'existait pas, ou du moins pas sous cette forme dans la clandestinité, l'attribution des grades permet à tous les bénéficiaires d'obtenir une reconnaissance plus ou moins proportionnée aux services qu'ils ont rendu. À terme, l'homologation de ces grades effectuée par la commission nationale pour chaque assimilé aboutit à la reconnaissance du grade correspondant officiel dans l'armée à titre fictif<sup>43</sup>, et l'admission à l'honorariat de ce grade d'assimilation au titre des Forces françaises combattantes<sup>44</sup>. Ainsi, Victor Dupont et François Wetterwald, dont les services comptent en qualité de chefs de mission de 1<sup>ère</sup> classe, sont homologués par la CNH en tant que lieutenants-colonels à titre fictif, et pour la durée de leur service<sup>45</sup>.

Par conséquent, au cours de la guerre comme à la Libération, les différents gouvernements du général de Gaulle mettent tout en œuvre afin de reconnaître la spécificité des agents du renseignement, d'abord par la création de catégories spécifiques, permettant de distinguer occasionnels et permanents, ensuite en les intégrant au corps particulier des assimilés spéciaux, créé pour répondre aux besoins toujours plus nouveaux d'une guerre inédite. Outil indispensable de cette reconnaissance spécifique, la liquidation se trouve alors au cœur de sa réalisation effective.

### *b. Des droits matériels*

Concrètement, pour les agents de Turma ainsi reconnus, l'homologation et, pour les agents permanents, l'attribution d'un grade, entraînent l'octroi d'un certain nombre d'avantages, qui contribuent, après avoir souligné leur spécificité, à faire d'eux de véritables combattants.

---

<sup>43</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 20, Arrêté du ministère de la Guerre portant homologation d'officiers et de sous-officiers à titre posthume, réseau Turma-Vengeance, 17 février 1947. Bernard Lauvray, Robert Guillet et Victor Oliveaux se voient attribuer le grade de capitaine à titre posthume, et André Berthier, Pierre Hébert, Albert Laumonier, Marcel Mouget et Jules Trémel celui de sous-lieutenants à titre posthume.

<sup>44</sup>Loi du 23 juillet 1948, portant admission à l'honorariat de leur grade les officiers titulaires d'un grade d'assimilation au titre FFC.

<sup>45</sup>Attestations d'appartenance aux FFC de Victor Dupont et François Wetterwald.



## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

Tout d'abord, les agents permanents (P2) ayant signé un engagement en vertu du décret 366, perçoivent, en théorie dès la période de la clandestinité et jusqu'au 30 septembre 1944, date de fin officielle de tous les engagements des agents, une solde allouée en fonction du grade d'assimilation qui leur est attribuée<sup>46</sup>. Si le paiement des soldes de ces agents clandestins est mentionné dès la période clandestine en ce qui concerne Turma<sup>47</sup>, la plupart des agents, dans les faits, touchent ce qui leur est dû en arriéré de solde, à la Libération, au moment où leurs droits sont clairement définis<sup>48</sup>. À la fin de l'année 1942, Victor Dupont établit, en fonction des moyens qu'il reçoit de Londres, un barème strict de solde, allant de 1 500 francs pour les moins gradés des clandestins, à 3 000 francs pour les chefs de réseau, chiffre qui augmente au cours de l'année 1943, atteignant jusqu'à 7 000 francs pour les chefs de mission<sup>49</sup>. À la fin de la guerre, il est possible d'établir un barème confirmant celui de Victor Dupont des soldes versées aux différents chargés de mission, s'étendant de 4 750 à 6 500 francs<sup>50</sup>. L'abbé Louis, chef de sous-réseau, touche ainsi, en tant que chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe, 6 500 francs de solde. Paul Bouchet, archiviste du réseau et secrétaire à la centrale de Turma, perçoit 5 500 francs de solde en tant que chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe, et Edmond Sallé, chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe au sous-réseau Pierre Deux, touche 4 750 francs<sup>51</sup>.

---

<sup>46</sup>Le décret 366 prévoit que les agents P2 « bénéficieront de tous les avantages matériels accordés aux militaires traditionnels », incluant soldes et pensions.

Note d'application du décret 366 du 25 juillet 1942, Devoirs, obligations et droits de chaque catégorie

<sup>47</sup>Dans ses Mémoires, Pierre Mallez évoque ainsi, au début de chaque mois, la réception d'argent de Londres, destiné « aux clandestins comme *Cumulo* et [moi], sans identité et sans ressources ».

P. Mallez, *Je suis un espion...*, p. 18.

Un rapport sur les arrestations de Turma confirme cet état de fait en précisant que *Raymond*, agent de liaison traître de la centrale de Turma, est arrêté avec 300 000 francs qu'il était chargé de répartir entre les sous-réseaux, pour le paiement des clandestins. Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, MUR/3, 19 février 1944 : « On a pris 300 000 francs que *Raymond* transportait pour Turma ».

<sup>48</sup>« Reconnu à la DGER et à la France Combattante comme agent de renseignement, je touche, fruit de tous mes efforts et de toutes mes souffrances, mes soldes arriérées ». Arch. nat., 72 AJ 2421, Correspondance de Jean Boelen, membre du sous-réseau Arc-en-Ciel, 9 août 1945.

<sup>49</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 10, témoignage de Victor Dupont recueilli par Marie Granet, 14 et 21 mai 1948, 1<sup>er</sup> décembre 1948, p. 4, « financement du réseau ».

<sup>50</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 1, La Contemporaine, Réseau Turma-Vengeance, traitements de novembre et décembre 1944.

<sup>51</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 1, La Contemporaine, Réseau Turma-Vengeance, traitements de novembre 1944.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

En plus des soldes dues aux militaires de la France combattante, les agents permanents perçoivent également des pensions et indemnités liées à leur vie clandestine et leur situation familiale : contrairement aux agents P1, qui gardent une activité professionnelle en parallèle de leur engagement au réseau, les agents P2 n'ont rien pour subsister. Ainsi, les agents de Turma ont droit, en plus de leur solde, à des « indemnités logement », des « indemnités nourritures », et des allocations spéciales pour ceux qui sont mariés et ont une famille. L'indemnité nourriture est la même pour tous, et s'élève à 1 500 francs. L'indemnité résidence est adaptée au profil de chacun : les agents célibataires perçoivent 660 francs, les agents mariés 750, et ceux qui ont des enfants touchent de 850 à 920 francs d'indemnités en fonction du nombre d'enfants. Enfin, les allocations, spécifiques aux agents mariés, varient de 1 200 à 2 000 francs en fonction de l'existence d'enfants et de leur nombre.

Toutes ces sommes assemblées permettent ainsi aux agents clandestins de subsister, considérés comme engagés au service de la France et financés, à ce titre, par les services de Londres, puis les services de liquidation<sup>52</sup>.

À la Libération, ces agents, incorporés aux Forces françaises combattantes, ont également droit à des traitements particuliers, comme l'avance sur solde pour ceux dont l'homologation tarde à être effective, ou le secours immédiat. Les agents P2 et leurs ayants-droits peuvent ainsi se voir allouer des avances sur pécule, et des avances sur délégation de solde, et les agents P1 et O, des secours d'urgence, des avances sur délégation de solde, ou des indemnités forfaitaires. Guy Jager, agent permanent de Turma, effectue ainsi une « demande d'avance sur pécule » en attendant sa reconnaissance officielle<sup>53</sup>, et nombreuses sont les demandes de secours immédiat effectuées par les chefs de réseau en faveur des

---

<sup>52</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 1, La Contemporaine, Réseau Turma-Vengeance, traitements de novembre et décembre 1944.

<sup>53</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 305055, Demande d'avance sur pécule de Guy Jager, avis très favorable de Victor Dupont, 30 mai 1945.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

familles d'agents blessés, arrêtés ou décédés, en vertu du décret 366<sup>54</sup>. Aide de première urgence, le secours immédiat permet ainsi de venir en aide aux familles en détresse<sup>55</sup>.

Les agents P1 et O, s'ils ne perçoivent pas de solde à proprement parler, ont cependant droit à des indemnités, liées par exemple aux frais de déplacement dans le cadre de leur activité clandestine. En cas d'arrestation, ils ont droit, ainsi que leurs ayants-droits, à un « dédommagement matériel, périodique ou forfaitaire » nous l'avons vu, et bénéficient en dernier lieu du régime des pensions militaires en cas d'invalidité consécutive à un fait de résistance, ou d'exécution de l'agent<sup>56</sup>.

Le cas des déportés et internés de la Résistance est enfin spécifique. Tout agent occasionnel ou semi-permanent arrêté puis interné et/ou déporté pendant plus de trois mois, est automatiquement considéré comme P2. L'attribution du titre de déporté ou interné résistant entraîne en effet la reconnaissance comme service militaire actif du temps passé en internement et déportation, l'homologation des blessures de guerre ou maladies contractées pour les déportés seulement, pendant leur déportation, et l'octroi d'un grade d'assimilation attribué en fonction des services rendus dans la Résistance avant l'arrestation, pour ceux ne bénéficiant pas déjà d'un grade au titre des FFC<sup>57</sup>.

Ainsi, après avoir effectué sa demande de reconnaissance du titre de déporté ou d'interné auprès de la commission DIR, l'agent doit faire la demande, auprès de la commission des FFC, d'un certificat validant les services ainsi accomplis pendant la détention. François Wetterwald par exemple, chef adjoint de Vengeance, obtient son titre de déporté résistant par décision du 2 août 1951, et son certificat de validation des services campagnes et blessures par décision du 5 février 1952. Interné de janvier à avril 1944, puis déporté jusqu'en mai 1944, le grade qui lui est attribué est celui « notifié au titre des FFC », c'est-à-dire chef de mission de 1<sup>ère</sup> classe, et ses services sont comptés comme services militaires

---

<sup>54</sup>Note d'application du décret 366 du 25 juillet 1942, article 2 : « Lorsque l'activité du volontaire est suspendue par suite de blessures, emprisonnement, ou toutes autres causes consécutives à son activité, le chef responsable est habilité pour lui faire parvenir, ainsi qu'à sa famille, en cas de nécessité, un secours de première urgence ».

<sup>55</sup>Service hist. Défense, GR 16 P, « Demandes de secours immédiat ».

<sup>56</sup>Décret 366 du 25 juillet 1942, article 2.

<sup>57</sup>Instruction ministérielle 2397 du 3 février 1950.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

actifs pour toute la durée de son internement et de sa déportation, soit un an, dix mois et neuf jours<sup>58</sup>. Il est considéré comme blessé de guerre à compter de la date de sa déportation, et touche à ce titre pensions et solde de captivité<sup>59</sup>.

Ainsi, à la sortie de guerre, les agents du renseignement intérieur ne semblent pas délaissés par le pouvoir en place, qui, au contraire, fait montre d'un volontarisme et d'une certaine largesse à l'égard de ces engagés volontaires. La renommée même du titre FFC attribué aux membres des réseaux est révélatrice du caractère spécifique, exceptionnel, et presque élitiste, en tout cas prestigieux, conféré à ceux qui en sont les détenteurs. « Pour les survivants des organisations, constate ainsi Julien Blanc, l'homologation "réseau" est très recherchée, car une des plus avantageuses : elle ouvre systématiquement droit à l'obtention de grades et pensions militaires<sup>60</sup> ».

### 2. Distinguer, récompenser, consacrer

Et si la reconnaissance des réseaux au sein des Forces françaises combattantes confère à leurs membres un prestige incomparable, accompagné du sentiment d'appartenance à une élite spécifique, entre grades et pensions, elle aboutit également, pour les agents homologués, à l'accession aux honneurs et distinctions, tant traditionnels qu'inédits. Il convient de préciser que le caractère à la fois lacunaire et fermé des archives ne permet pas d'établir de données précises pour le réseau Turma<sup>61</sup>, ce que soulignent déjà en leur temps les liquidateurs pourtant chargés de l'établissement des dossiers de

---

<sup>58</sup>François Wetterwald est considéré comme P2 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1941. À ce titre, il bénéficie des droits accordés aux P2 "traditionnels" jusqu'à la date de son arrestation, puis touche la solde de captivité pour la période de sa détention.

Service hist. Défense, GR 16 P 295761, Attestation d'appartenance aux FFC de François Wetterwald, 4 mars 1949.

<sup>59</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295761, décision portant attribution du titre de déporté résistant, 2 août 1951. Demande d'attribution de grade d'assimilation, de validation des services et campagne et homologation de blessures de guerre. Certificat de validation des services, campagnes et blessures, 5 février 1952.

<sup>60</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast (dir.), *Chercheurs en Résistance...*, p. 137.

<sup>61</sup>La consultation d'un grand nombre de dossiers individuels est soumise à dérogation, ce qui, dans le contexte actuel, n'a pas permis de consulter l'intégralité des dossiers d'agents homologués. Ceux qui ont pu l'être sont parfois lacunaires.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

proposition<sup>62</sup>, mais il est néanmoins possible de discerner certains grands traits du système de reconnaissance appliqué aux résistants, en s'appuyant notamment sur le groupe des agents P2 de Turma.

### *a. Une reconnaissance du temps de guerre*

Dès leur engagement en effet, et en vertu du décret 366 selon lequel ils adhèrent à la France combattante, ces engagés volontaires, assimilés spéciaux, sont assurés que, en échange des devoirs qu'ils acceptent d'assumer, le gouvernement de Londres ne les oublie pas. « Les distinctions honorifiques qui peuvent être accordées aux volontaires sont celles réservées aux combattants<sup>63</sup> », lit-on ainsi à l'article 3 du décret. Tous les agents, cette fois sans exception, sont éligibles aux honneurs : les agents occasionnels et P1, en plus des indemnités forfaitaires et des dédommagements dont ils peuvent bénéficier, et les agents P2, en plus des soldes et pensions diverses, sont éligibles à différentes « distinctions honorifiques : citations, décorations...<sup>64</sup> », explicitées ensuite en « Croix de guerre, Médaille militaire, croix de la Libération...<sup>65</sup> ». Dans le contexte inédit de la seconde guerre mondiale et de la Résistance, une « nouvelle vie est ainsi donnée aux distinctions décernées pour comportement exceptionnel », qui sont désormais accordées à un grand nombre de personnes<sup>66</sup>. Guillaume Piketty souligne la remise à l'honneur de décorations telles que la Légion d'honneur, la Médaille militaire et la Croix de guerre, sur lesquelles s'appuie le gouvernement londonien afin de distinguer les plus méritants, et ce, dès la période même du conflit, en plein cœur de la bataille<sup>67</sup>.

---

<sup>62</sup> « Il nous est très difficile de dénombrer les médailles qui nous ont été accordées », constatent ainsi les membres du comité directeur en 1955 au sujet des médailles de la France libérée. Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 5, Compte-rendu du comité directeur du 3 octobre 1955.

<sup>63</sup> Décret 366 du 25 juillet 1942, Article 3.

<sup>64</sup> Note d'application du décret 366 du 25 juillet 1942, Article 1.

<sup>65</sup> Note d'application du décret 366 du 25 juillet 1942, Article 3.

<sup>66</sup> G. Piketty, « Économie morale de la reconnaissance », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 1083-1088.

<sup>67</sup> Dès la fin de l'année 1942, la France libre légifère en termes de décorations, qu'il s'agisse de la Croix de guerre, avec le décret du 30 septembre 1942 instituant une citation à l'ordre des FFL, ou de la Médaille militaire, dont les conditions d'attribution sont fixées par décret du 28 octobre 1942.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

Georges Viaud, alias *Le Foc* ou *Jusant*, évacué en Angleterre à l'été 1943, écrit ainsi depuis Londres à Victor Dupont, alias *Sorel* : « Nos collaborateurs peuvent être récompensés. Je fais proposition pour *Sorel*, Jean-Marie<sup>68</sup>, *Jusant* et *Le Vallon*<sup>69</sup>. Nous envoyer par courrier suite propositions, suivant décret 366<sup>70</sup> », et les états nominatifs des membres du réseau en août 1943 qu'il établit par la suite, exposent les différentes récompenses demandées par *Le Foc* à Londres en faveur d'une dizaine de ses camarades restés en France<sup>71</sup>. Effectivement, Victor Dupont fait l'objet d'une première citation à l'ordre de l'armée dès le mois d'octobre 1943, comportant l'attribution de la croix de guerre, et reçoit la Médaille de la Résistance<sup>72</sup>, créée à peine huit mois plus tôt, au mois d'octobre également<sup>73</sup>.

À la Libération, ces décorations traditionnelles que sont Légion d'honneur, médaille militaire ou croix de guerre sont attribuées en masse, connaissant un renouveau sans précédent du fait des nombreux actes de courage à distinguer, mais aussi du grand nombre de déportés et décédés, auxquels la législation prévoit d'attribuer d'office certaines distinctions. Sont ainsi accordées aux morts de la Résistance, essentiellement les déportés et internés, la Légion d'honneur à titre posthume pour les officiers, les officiers assimilés, et les médaillés militaires, ou la médaille militaire dans les autres cas, et la croix de guerre ainsi que la médaille de la Résistance à l'ensemble des décédés de la Résistance<sup>74</sup>. À ce stade de la recherche, une étude sur les agents P2 de Turma permet d'évaluer le nombre de décorés de la Légion d'honneur à une cinquantaine, dont une vingtaine le sont à titre posthume, et sur une soixantaine de croix de guerre décernées, quinze le sont à titre à posthume<sup>75</sup>. S'agissant du mouvement Vengeance, l'exemple de la

---

<sup>68</sup>Il s'agit de Jean-Marie Charbonneaux, alias *Cumulo*, adjoint de Victor Dupont pour le réseau de renseignement Turma.

<sup>69</sup>*Le Vallon* est le pseudonyme de Georges Bourguignon, adjoint de Georges Viaud dans la clandestinité.

<sup>70</sup>Arch. nat., 171 MI 33, « Jusant à Chartreux (Sorel) ».

<sup>71</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Réseau SR Air Turma (BCRAL) », états du réseau en août 1943.

<sup>72</sup>Victor Dupont reçoit ensuite le titre d'Officier de la Résistance, avec remise de la médaille de la Résistance française avec rosette, par décret du 31 mars 1947. Ce titre est créé par ordonnance du 2 novembre 1945, et est destiné à établir une hiérarchie au sein des individus décorés de la médaille de la Résistance.

<sup>73</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 202042, Fiche de renseignements concernant Victor Dupont.

<sup>74</sup>Décret du 23 septembre 1950.

<sup>75</sup>Ce chiffre est donné à titre indicatif, et reflète l'état actuel de la recherche. Il faut souligner que les archives sont parfois lacunaires, ne permettant pas de chiffrer précisément tous ces éléments.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

prise d'armes du 15 novembre 1947, qui se tient aux Invalides et au cours de laquelle près de 400 membres, toutes branches confondues, sont décorés, est révélateur de la place prépondérante prise par les morts de la Résistance dans le système de récompense d'après-guerre : près de 20% le sont à titre posthume, et parmi eux, 20% sont des agents de Turma<sup>76</sup>.

### *b. L'invention d'une reconnaissance spécifique*

À côté des décorations traditionnelles, le gouvernement éprouve rapidement le besoin de créer de nouvelles décorations, non seulement pour démarquer la France libre du gouvernement de Vichy, et mais aussi pour adapter le système de reconnaissance à la situation complètement inédite que traverse le pays. La première de ces créations, l'Ordre de la Libération, institué par ordonnance du 16 novembre 1940, ne concerne pas les membres de Turma : si des dossiers de proposition sont établis en vue de la reconnaissance de Victor Dupont et François Wetterwald<sup>77</sup>, leur candidature n'est pas retenue par le conseil de l'Ordre, qui privilégie les compagnons de route du Général ayant rendu des services exceptionnels : seuls 1 038 individus sont faits compagnons de la Libération<sup>78</sup>.

Moins exigeante est en revanche l'attribution de la médaille de la Résistance française, instituée par l'ordonnance du 9 février 1943, qui prévoit de récompenser « les actes remarquables de foi et de courage qui ont contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et ses complices », sous toutes les formes de Résistance, qu'elle se soit exercée en France, dans l'Empire ou à l'étranger<sup>79</sup>. Par conséquent, avec cette création inédite, le général de Gaulle crée un groupe auquel il confère une identité propre, réunissant tous les résistants actifs au sein d'une même communauté de décorés<sup>80</sup>.  
Peuvent ainsi recevoir la médaille de la Résistance française toutes les personnes ayant

---

<sup>76</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA 0844-12, dossier 4, La Contemporaine, Prise d'armes des Invalides, 15 novembre 1947.

<sup>77</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-13, dossier 1, Mémoires de proposition pour Compagnons de la Libération en faveur de Victor Dupont et François Wetterwald.

<sup>78</sup>Se reporter, entre autres, au *Dictionnaire des compagnons de la Libération* de Vladimir Trouplin.

<sup>79</sup>Ordonnance du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française.

<sup>80</sup> *La Médaille de la Résistance...*, Association nationale des médaillés de la Résistance française, 2002.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

pris une part « effective et exemplaire » à la résistance contre l'envahisseur, ainsi que celles ayant joué un rôle éminent dans l'action des organisations de la France combattante, effaçant la distinction entre Français de Londres et résistants de l'intérieur. Certes attribuée de manière plus libérale que l'Ordre de la Libération, la médaille de la Résistance n'en apparaît pas moins comme une création réservée à une certaine élite et attribuée raisonnablement, puisqu'elle n'est plus attribuée à partir du 1<sup>er</sup> avril 1947, à l'exception des déportés et internés de la Résistance, des décédés et des morts pour la France à qui elle est conférée à titre posthume. Après seulement quatre ans d'existence, près de 64 000 médailles sont attribuées dont 20 000 à titre posthume. En l'état actuel de la recherche, sur les 155 agents de renseignement permanents de Turma, plus de la moitié sont titulaires de la médaille de la Résistance, dont près d'une trentaine le sont à titre posthume.

Sont ensuite mises en place, plus tardivement, un grand nombre de décorations spécifiques, destinées à récompenser et distinguer les différentes formes de l'engagement. Ainsi, l'engagement volontaire des membres des organisations résistantes est matérialisé par la définition du statut des Combattants volontaires de la Résistance (CVR) en mars 1949, qui prévoit la création d'une médaille commémorative spécifique<sup>81</sup>. Cette dernière est finalement remplacée, en 1954, par une croix du combattant volontaire de la Résistance<sup>82</sup>, attribuée à tout individu homologué ayant appartenu pendant un minimum de trois mois aux FFI, à une organisation homologuée des FFC, ou à la Résistance intérieure française<sup>83</sup>. Purement honorifique, elle consacre néanmoins l'engagement particulier des résistants en rappelant à tous le caractère spontané, bénévole et inédit du combat qu'ils ont mené, et présente un atout de taille lors de l'examen des dossiers de candidature pour la Croix du combattant volontaire au titre de la guerre 1939-1945, et pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur<sup>84</sup>.

---

<sup>81</sup>Loi du 25 mars 1949 relative au statut et droit des combattants volontaires de la Résistance.

<sup>82</sup>Loi du 15 avril 1954.

<sup>83</sup>Loi du 25 mars 1949 relative au statut et droit des combattants volontaires de la Résistance, article 2.

<sup>84</sup>Si le liquidateur doit établir des attestations valables pour chaque agent prétendant au titre de combattant volontaire de la Résistance, les demandes d'attribution de CVR sont effectuées par l'agent lui-même, à



## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

Si la croix du combattant volontaire de la Résistance n'est pas un titre de guerre en tant que tel, ses récipiendaires peuvent cependant prétendre à la croix du combattant volontaire 1939-1945, instituée en février 1953<sup>85</sup>. Cette croix qui s'accompagne pour chaque bénéficiaire de la remise d'un diplôme, ne concerne cette fois que les titulaires de la carte du combattant volontaire de la Résistance ayant servi effectivement au sein d'une unité combattante, exception faite pour les déportés et internés, les blessés de guerre et les résistants ayant reçu la croix de guerre<sup>86</sup>.

Les combattants de Turma bénéficient enfin de la création, en 1946, de la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre, concédée en même temps que le statut de Français libres à tous les agents ayant contracté un engagement avant la fin du mois de juillet 1943. L'attribution de cette médaille, qui s'accompagne de la remise d'une carte d'identité FFL ainsi que d'un diplôme signé du général de Gaulle<sup>87</sup>, n'est mentionnée que pour une quarantaine des 130 agents P2 entrés au réseau avant le 1<sup>er</sup> août 1943<sup>88</sup>. Ainsi, soldat volontaire des Forces françaises combattantes, l'agent, en vertu de son engagement et de son lien avec Londres, est intégré aux FFL et reconnu comme tel à la Libération, symbolisant la reconnaissance des services rendus à Londres depuis le territoire métropolitain.

Aux récompenses traditionnelles qui sont remises à l'honneur à la faveur du second conflit mondial, s'ajoute donc tout un système de reconnaissance spécifique, destiné à distinguer les résistants des combattants traditionnels, et, en leur sein, à prendre en compte les spécificités du combat de chacun<sup>89</sup>. En ce qui concerne Vengeance, à la fin de

---

l'échelon départemental. Les archives de Vengeance permettent néanmoins de deviner que des demandes collectives sont également faites par l'intermédiaire de l'amicale du mouvement.

<sup>85</sup>Loi du 4 février 1953 relative à la création de la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945.

<sup>86</sup>Décret du 19 novembre 1955 fixant les conditions d'attribution de la croix du CV 1939-1945.

<sup>87</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 100805, Carte d'identité FFL et diplôme de la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre de Suzanne Cailleaux. Elle est un exemple parmi d'autres.

<sup>88</sup>Les dossiers individuels sont néanmoins souvent incomplets, ou non consultables, ce qui ne permet pas d'établir ce chiffre avec certitude.

<sup>89</sup>Sont également créées après la guerre de nombreuses décorations spécifiques, dont ont sûrement bénéficié les agents de Turma, mais dont très peu de traces ont été retrouvées dans les archives du réseau consultées. C'est le cas pour plusieurs médailles, comme la médaille de la France libérée, accordée à tous les ressortissants pouvant démontrer avoir contribué à la libération des territoire, instituée en 1947, et pour laquelle près de 500 dossiers ont été établis à Vengeance, et de la médaille de la déportation et de

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

l'année 1947, pour plus de 2 000 dossiers d'homologation transmis aux services liquidateurs, dont 80% concernent Turma et Vengeance-Action, et le reste les décédés ou déportés et internés de la RIF, les liquidateurs établissent quelques 1 500 dossiers de proposition dont un millier sont acceptés par les services liquidateurs, parmi lesquelles 45 Légions d'honneur, 10 médailles militaires, plus de 570 croix de guerre et près de 400 médailles de la Résistance<sup>90</sup>. À la fin de l'année 1949, alors que la « liquidation est virtuellement terminée pour le réseau de renseignement Turma », près de 1 200 dossiers de proposition sont également acceptés<sup>91</sup>. S'agissant des agents P2 de Turma, la trace a ainsi été retrouvée de plus de 300 distinctions accordées, toutes catégories confondues, chiffre bien inférieur à la réalité mais déjà révélateur de la reconnaissance dont sont l'objet les agents du renseignement intérieur<sup>92</sup>.

### 3. La consécration : amateurs ou professionnels ?

#### *a. Les interrogatoires de la DGER*

Le système des pensions et grades comme celui des distinctions et honneurs, s'ils permettent de reconnaître de manière spécifique et symbolique l'engagement résistant, n'en demeure pas moins commun à un grand nombre de résistants, et n'est pas spécifique au groupe des agents de renseignement intérieur. Au sein même des Forces françaises combattantes, et visant plus particulièrement les agents de renseignement, les interrogatoires menés par la Direction de la Sécurité militaire, intégrée à la DGER, déjà évoqués dans le cadre de la liquidation des réseaux, contribuent quant à eux à une reconnaissance plus officielle, c'est-à-dire plus professionnelle, voire une reconnaissance historique du statut et de la qualité des agents de renseignement intérieur, participant de

---

l'internement pour faits de Résistance, créée en août 1948, à laquelle ont droit d'office les titulaires de la carte et du titre de déporté ou d'interné résistant.

Une médaille commémorative de la guerre 1939-1945 est également créée en 1946.

<sup>90</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Rapport d'activité.

<sup>91</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Compte-rendu du 3<sup>e</sup> congrès national de Vengeance, 26 novembre 1949.

<sup>92</sup>Cette estimation se base sur les dossiers individuels qui ont pu être consultés ainsi que sur les archives privées du mouvement, et est destinée à être complétée par la suite.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

ce fait à la consécration de l'agent de renseignement comme figure centrale du second conflit mondial.

Dès la fin de l'année 1944 et dans le cadre de la liquidation, les interrogatoires menés par la DSM ont en effet une triple finalité. Destinés à reconstituer l'ordre de bataille de la Résistance, tout en identifiant les faux résistants et les traîtres, ils sont surtout un moyen de recruter, parmi le vivier résistant, les meilleurs agents des réseaux au sein de la DGER, en profitant de l'expérience acquise sur le terrain par ces espions de fortune : liquider le passé et préparer l'avenir, tel est l'objectif que se fixe le colonel Passy à la fin de la guerre<sup>93</sup>. Par conséquent, en recueillant dans le détail l'activité résistante des agents des réseaux, les officiers de renseignement procèdent en parallèle à un repérage, puis à un recrutement des éléments qu'ils jugent intéressants<sup>94</sup>. Le 4 novembre 1944, une note de service parvient ainsi aux responsables de Turma, adressée en fait à tous les liquidateurs de réseau : « Les chefs de réseau fourniront, pour le 15 novembre, la liste par région de leurs agents susceptibles de servir dans les cadres sédentaires régionaux ou de direction de la DGER, d'être utilisés à titre d'information CE<sup>95</sup> ou économiques dans le cadre de l'organisme de la DSR<sup>96</sup> ». Dans ces conditions, sont interrogés par les services de la DGER des dizaines d'agents de Turma et de ses sous-réseaux<sup>97</sup>. Ces interrogatoires, visant uniquement les membres des réseaux, participent cette fois à une reconnaissance purement spécifique du travail de l'agent de renseignement intérieur, et sont le vecteur d'une reconnaissance professionnelle du travail accompli par les agents de Turma.

### *b. Un avenir dans le renseignement ?*

Après avoir rempli un questionnaire détaillé de déclarations, chaque agent de Turma est interrogé par un officier de renseignement, chargé de vérifier la véracité de ces déclarations, et de déterminer, au terme de l'interrogatoire, s'il y a lieu de le recruter au

---

<sup>93</sup>S. Albertelli, *Les services secrets du Général...*, p. 505.

<sup>94</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 75.

<sup>95</sup>Contre-espionnage.

<sup>96</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-22, dossier 1, La Contemporaine, Note de service, DGER, 4 novembre 1944.

<sup>97</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 184-189, dossier 1 à 407.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

sein de la DGER. Un visa est donné par l'officier interrogateur, en fonction de l'intérêt à porter à chaque agent. Le visa 1, synonyme d'entière confiance, signifie que l'agent peut être employé dans un service secret. Le visa 1a est donné à un élément non douteux mais qui n'a pas les capacités pour un service secret. Le visa 2 est réservé aux agents non douteux mais d'origine étrangère, le visa 2b aux agents douteux et suspects, tandis que le visa 3 est appliqué aux agents auxquels aucune confiance n'est faite<sup>98</sup>.

Bien que lacunaires et incomplets, ces questionnaires permettent néanmoins de déterminer la valeur des agents de Turma à la lumière des appréciations qui leur sont attribuées par les officiers de renseignement. Après son interrogatoire, Adrien Bories obtient ainsi le visa 1<sup>99</sup>, et Jean Gleyroux, exprimant son désir « d'entrer à la Préfecture de Police au service des Renseignements Généraux », voit sa candidature fortement appuyée par l'officier interrogateur qui perçoit en lui de grandes capacités, car il est un « agent très courageux et très dévoué<sup>100</sup> ». Chaque profil intéressant est ainsi redirigé vers les différents services de renseignement auxquels il correspond le mieux : Jean Bariou, interrogé en juin 1945 par l'officier de la Sécurité militaire, « semble avoir été un excellent élément de son réseau », et son dossier est « transmis à la section Renseignement », avec le visa 1<sup>101</sup>. En un mot, nombreux sont les agents de Turma auxquels la DGER rend hommage en reconnaissant la qualité de leurs services. Sur la cinquantaine de dossiers d'agents P2 de Turma interrogés par les services de la sécurité militaire, près de la moitié obtient le visa 1, les déclarations n'étant de surcroît pas disponibles ou remplies par chaque agent<sup>102</sup>.

Ainsi, amateurs pour lesquels un statut est créé en plein cœur du conflit, les agents de renseignement des réseaux, par l'expérience acquise sur le terrain, apparaissent comme un vivier de recrutement de premier plan pour les services de renseignement qui sont

---

<sup>98</sup>J. Blondet, « 1944-1945 : interroger les agents des réseaux », dans *Dans les archives secrètes...*, p. 48.

<sup>99</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-189, dossier 393, Compte-rendu d'interrogatoire, 8 mai 1945.

<sup>100</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 17, Déclarations de Jean Gleyroux, 13 septembre 1944.

<sup>101</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 54, Déclarations de Jean Bariou, 26 juin 1945.

<sup>102</sup>De nombreuses destructions ayant touché les différents fonds issus des services de renseignement, ce chiffre est avancé, pour les agents P2 de Turma, à partir des déclarations qui ont pu être consultées seulement. Par ailleurs, les déclarations ne sont pas présentes dans chaque dossier, soit qu'elles n'aient pas été remplies par tous les agents, soit qu'elles aient été égarées ou détruites sans pouvoir parvenir jusqu'à nous.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

alors en plein remaniement, et qui ont besoin d'agents, aussi bien en France qu'en Allemagne, pour des missions de renseignements comme de contre-espionnage<sup>103</sup>. Par conséquent, d'amateurs volontaires et patriotes nécessaires pour la France libre, les agents de renseignement intérieur accèdent, à la Libération, à une reconnaissance officielle de leurs services certes, mais surtout à une reconnaissance professionnelle du travail qu'ils ont accompli tout au long de la guerre secrète, qui les consacre alors comme agents de renseignement à part entière, et leur accorde une légitimité sans précédent<sup>104</sup>.

### C. Des ombres au tableau ?

En un sens, la liquidation, par les multiples créations dont elle s'accompagne, parvient donc à la finalité qui est la sienne, c'est-à-dire l'établissement puis la reconnaissance des droits dont peuvent bénéficier les membres de la Résistance. Reconnus comme soldats, décorés et honorés comme combattants, et consacrés comme agents de renseignement, les membres du réseau, par la liquidation puis l'homologation, peuvent véritablement accéder de l'ombre à la lumière. Ce sont là des résultats indiscutables et des faits indéniables, l'homologation est synonyme de reconnaissance particulière et d'avantages importants pour les agents des réseaux de la France combattante reconnus comme tels. Il faut néanmoins nuancer ce propos, car, si, dans la théorie, l'ensemble de ces droits et avantages sont attribuables aux agents, la liquidation s'accompagne d'un lot de difficultés, de lacunes et de limites, dans ses objectifs, dans sa réalisation comme dans ses résultats, qui en réduisent l'effet autant que l'efficacité.

« Avec la Libération, moment tant attendu et espéré, les résistants atteignent le but qu'ils s'étaient tous fixés. Et pourtant, se mêlent alors des sentiments contradictoires. Les clandestins sortent de l'ombre [...], éprouvent le bonheur du devoir accompli. Mais ils éprouvent aussi une forme de tristesse, voire de mélancolie [...]. Victoire et

---

<sup>103</sup>J. Blondet, « 1944-1945 : interroger les agents des réseaux », dans *Dans les archives secrètes...*, p. 48.

<sup>104</sup>Ce phénomène, observable pour les agents de Turma, l'est également pour les membres d'autres réseaux de renseignement. C'est le cas par exemple, entre autres, pour le réseau Brutus.

JM. Binot, B. Boyer, *Nom de code...*, p. 368.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

Libération peuvent avoir un goût amer », constatent ainsi les auteurs collectifs de *La lutte clandestine en France*<sup>105</sup>.

### 1. Une lourdeur administrative

#### a. Une mise en place précoce

Organisée dès la fin de l'année 1944 en effet, la liquidation est mise en œuvre par le colonel Passy parallèlement à une réorganisation de ses services : « liquider le passé » et « préparer l'avenir », lit-on ainsi dans le *Livre Blanc du BCRA*, et il semble que la liquidation du passé soit mise en œuvre pour préparer l'avenir, pour mettre un terme à la situation inédite de la guerre clandestine, et construire un futur sur les ruines du passé liquidé<sup>106</sup>. Dans ces conditions, le déclenchement du système de liquidation, dès la fin de l'année 1944<sup>107</sup>, revêt un caractère quelque peu précoce et expéditif, impression ressentie en premier lieu par les hommes chargés de le mettre en œuvre. La correspondance adressée par Pierre Pellenc (alias *Marival*) à la DGER au sujet de la liquidation du réseau Turma, en janvier 1945, en témoigne. Exposant les avancées de son travail liquidateur, *Marival* dénonce indirectement la précocité de la liquidation, et le caractère inadapté de sa mise en œuvre alors même que la guerre n'est pas terminée. Au sujet du sous-réseau Pierre Deux, il écrit : « Les contacts ont été établis. Deux agents seulement ont actuellement leur situation régularisée. Pour les autres, nous sommes obligés d'attendre le retour du secrétaire de ce réseau, engagé dans les Forces françaises combattantes<sup>108</sup> ». De la même manière, la déportation de la plupart des chefs de réseaux, dont Victor Dupont et ses chefs de sous-réseaux<sup>109</sup> apparaît comme un frein à la réalisation efficace de la liquidation à partir de l'hiver 1944-1945. Négligeant d'attendre le retour des chefs, qui sont

---

<sup>105</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 352.

<sup>106</sup>Arch. nat., 171 MI 3, *Livre blanc du BCRA*.

<sup>107</sup>On se souvient que les organisations résistantes sont considérées comme dissoutes à la date du 31 octobre 1944.

<sup>108</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, « Rapport précis d'activité », lieutenant *Marival* à la DGER, 10 janvier 1945.

<sup>109</sup>Raymond Baud, Bernard Lauvray, Marcelle Poinson, et Jean Lux sont ainsi déportés.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

théoriquement les mieux placés pour la mettre en œuvre, l'administration réalise la liquidation dans un contexte de fin de guerre, à un moment où la plupart des membres du réseau sont soit en déportation, soit engagés dans les unités FFI, soit intégrés aux armées traditionnelles.

Chronologiquement trop précoce, la liquidation s'inscrit enfin à un moment où personne n'est prêt à se consacrer à des démarches administratives. Ainsi, lors d'une cérémonie commémorant la mort de onze membres des corps francs, exécutés par les Allemands, le commandant Bouteiller, chef de secteur pour Arc-en-Ciel puis chef FFI, prononce un discours au cours duquel il souhaite rappeler l'essentiel :

« Tout est mis en œuvre pour hâter les homologations, et la remise des diplômes aux familles. Qui étaient-ils ? [...] Des aventuriers, des terroristes qui ont sauvé notre honneur, soulagé nos consciences, et qui, avec l'aide de nos alliés, ont finalement libéré la France. Ces aventuriers, ces terroristes, se sont révélés être des guerriers<sup>110</sup> ».

En témoignant de l'état d'esprit des résistants face aux opérations de liquidation, le commandant Bouteiller invite tous les participants à revenir, au-delà de l'homologation formelle, de la reconnaissance officielle, au cœur de ce qu'était le combat clandestin. Il appelle ainsi à un sentiment de recueillement et d'hommage, au milieu des « homologations hâtives ».

### ***b. Un combat permanent***

En incitant son auditoire à se recueillir sur le sentiment de l'engagement, au-delà des homologations, le commandant Bouteiller fait référence, indirectement, aux lourdeurs administratives accompagnant la liquidation. Supposée clarifier les choses, cette dernière est, dans les faits, un poids pour ses acteurs comme pour ses bénéficiaires. Victor Dupont en témoigne à plusieurs reprises, et de nombreux liquidateurs également, la liquidation est, d'abord et avant tout, une tâche considérable, écrasante et fastidieuse pour les chefs

---

<sup>110</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-11 dossier 3, La Contemporaine, « Cérémonies commémoratives sur le lieu où sont tombés, assassinés par la Gestapo, onze membres FFI des corps francs vengeance », discours du commandant Bouteiller, chef des FFI de Seine-et-Marne, 25 août 1945.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

de réseau<sup>111</sup>. En 1947, établissant un rapport sur l'activité liquidatrice du comité directeur de Vengeance depuis la Libération, Victor Dupont écrit ainsi :

« Au total, 2 035 dossiers ont été établis, transmis, défendus et acceptés. Si nous ajoutons qu'ils ont dû être refaits au moins deux ou trois fois, vous vous ferez une idée du travail que les quelques phrases que je viens de vous dire résument. Mais ce n'est pas tout. Avant de pouvoir procéder à un tel triage, il nous a fallu collecter dans tous nos secteurs des demandes d'attestations. 10 000 de nos éléments ont été retrouvés, leurs dossiers ont été établis, analysés et classés<sup>112</sup> ».

Le simple établissement des dossiers représente donc, dans un premier temps, un travail considérable pour le liquidateur. Au-delà d'une tâche ardue et laborieuse, Victor Dupont définit la liquidation en expliquant à son sujet : « C'est là un phénomène propre aux lendemains, c'est là un bien pénible écho qui prolonge encore les douleurs pourtant suffisamment cruelles<sup>113</sup> ».

Lourde administrativement dans son principe même, nécessitant une activité très conséquente, la liquidation apparaît ensuite, dans sa réalisation, comme un combat permanent avec les services liquidateurs, pour obtenir, entre justice et rigueur, le plus de droits pour les agents du réseau. Chaque étape du processus d'homologation est un véritable parcours du combattant administratif, qu'Albert Georges, agent de renseignement du sous-réseau Noé et secrétaire général de Vengeance après la guerre<sup>114</sup>, décrit ainsi dans le détail :

« Cette liquidation qui peut sembler toute simple, toute facile, a été bien au contraire une tâche extrêmement ardue, représentant une présence constante au milieu de tous les obstacles [...]. Il faut que vous sachiez que pour chaque agent de Vengeance, il a

---

<sup>111</sup>Germaine Tillion, par exemple, témoigne de la lourdeur administrative que représente la liquidation, quand elle évoque les difficultés qu'elle a rencontrées pour faire homologuer son noyau de renseignement, rattaché dans un premier temps au réseau Manipule, puis reconnu de manière indépendante après une seconde procédure d'homologation.

<sup>112</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Rapport d'activité.

<sup>113</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, note préparatoire à l'article « Paroles d'une équipe ».

<sup>114</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 251446.



## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

fallu remplir un minimum de cinq dossiers, ceux-ci s'égarant d'une part et étant de plus soumis à la loi de l'ordre et du contre-ordre. Au Ministère, une fois les dossiers transmis sur la formule indiquée qui était différente de la première, on apprenait au moment où tout était prêt que la première formule était la bonne. Sans compter les dossiers retournés, conformes quant au fond, mais non recevables quant à la forme, on vous indiquait de vous reporter à tel décret, formule B, modifié par tel autre décret, et il faut savoir que ce dossier une fois transmis, il fallait le défendre<sup>115</sup> »

Par conséquent, tout au long du processus d'homologation, les officiers liquidateurs se trouvent confrontés au caractère purement administratif et instable de cette démarche, empêchant une reconnaissance totale et digne. Victor Dupont en viendrait même à reprocher aux membres de Vengeance d'être des internés, des déportés, des décédés quand il écrit : « Une grande tristesse nous oppresse devant la complexité et la lenteur de certaines formalités, par lesquelles nos déportés et nos morts apparaissent bien nombreux, bien lourds, bien coûteux<sup>116</sup> ».

### *c. Une démarche fastidieuse*

Ces formalités, complexes pour les officiers liquidateurs, se traduisent, à l'échelle de l'agent, par des démarches fastidieuses qui prennent une grande partie de sa liberté enfin retrouvée. Après quatre ans de clandestinité pour les plus anciens, après des jours d'internement ou de déportation pour la plupart, la liquidation, qu'ils perçoivent dans le même temps comme une nécessité à la fois identitaire et financière, est ressentie par tous comme un poids. Une fois interrogés à la DGER, et après avoir rempli questionnaires et rapports d'activité souvent à plusieurs reprises, les agents doivent effectuer eux-mêmes chaque demande de titre ou d'attestations. On se souvient des déportés et internés de la Résistance devant d'abord se faire reconnaître comme tels, puis effectuer une demande de validation de leurs services auprès du ministère de la Guerre pour accéder, finalement,

---

<sup>115</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, Troisième congrès national de Vengeance, 26 novembre 1949.

<sup>116</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, « Paroles d'une équipe », dans *L'agent de Liaison...*, Victor Dupont, avril 1947.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

aux droits dont ils peuvent bénéficier, procédures qui s'ajoutent à celles qu'ils doivent effectuer en parallèle pour leur homologation par les services de la France combattante. Nécessaires à l'ouverture de leurs droits, ces titres et attestations doivent donc être réclamés l'un après l'autre, par chaque agent dont le retour à la vie normal s'avère ainsi fastidieux, lent, et complexe<sup>117</sup>.

### 2. Une mise en œuvre lacunaire

#### a. La problématique du témoin

À ces limites intrinsèques au processus même de liquidation, s'ajoute ensuite la question de la valeur à concéder aux documents et résultats qui en découlent. À cet égard, l'importance accordée aux acteurs de la liquidation, de l'agent à la commission nationale d'homologation, qui se compose de résistants reconnus, nécessite de remettre en question la place accordée au témoignage, du début à la fin du processus<sup>118</sup>. « La mémoire, contrairement à l'histoire, effectue une reconstruction affective, une recomposition partisane du passé », constate ainsi Christian Amalvi<sup>119</sup>. Et si le témoignage des acteurs de la guerre secrète est fondamental en ce qui concerne l'histoire de la seconde guerre mondiale, il s'avère aussi trompeur, réducteur, et constitue une partie des limites du processus de liquidation.

La place primordiale accordée à la figure du chef, de l'officier liquidateur, permet de soulever ces limites au sein de la liquidation. Ainsi, les listes d'agents établies par Georges Mrazovitch en juin 1945, avec l'aide de Victor Dupont, sont réalisées à partir de

---

<sup>117</sup>L'amicale de Turma comme celle de Vengeance, créées en 1945 et 1946, sont destinées à pallier ces difficultés, et accompagner les agents dans l'établissement de leurs dossiers, nous le verrons au Chapitre IX.

<sup>118</sup>A. Aglan évoque ainsi, à propos du réseau Jade-Fitzroy, la difficulté que représentent les témoignages des survivants, « masse d'informations en partie contradictoires », dont chaque récit est une interprétation. La répétition des anecdotes du réseau, échangées entre les différents membres du réseau, aboutit à une mémoire de groupe, ce qu'Alya Aglan qualifie de « sorte d'objectivité subjective », qui constitue, à terme, l'histoire du réseau.

A. Aglan, « Le réseau Jade-Fitzroy : de l'*Intelligence Service* au BCRA », dans CEHD, *Il n'est point de secrets...*, p. 148.

<sup>119</sup>C. Amalvi, « Objets de mémoire : 1940-2015 », dans JF. Muracciole, F. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 894-899.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

ce que lui-même connaît personnellement du réseau : « État des agents SR déportés ou fusillés connus de moi », ou encore « État des agents P2 (SR) à assimiler, connus en partie seulement par moi<sup>120</sup> » peut-on lire sur ces contrôles. Par conséquent, le liquidateur a beau être chef de réseau ou de sous-réseau, il ne connaît pas pour autant chaque maillon, chaque agent, chaque indicateur, dont l'activité est pourtant la clé de voûte du fonctionnement du réseau. Pire, il n'a parfois même pas conscience de la multiplicité comme de la nature des cellules dépendant de lui dans la clandestinité. *Le Foc*, liquidateur et chef du sous-réseau éponyme, note ainsi, à la fin des états des agents P2 du réseau à l'été 1943 : « État de mon réseau en août 1943. Je n'ai indiqué sur ce tableau que les chefs de secteur et principaux agents, ne connaissant pas tous les sous-agents de mes chefs de secteur<sup>121</sup> ».

De la même manière, la plupart du temps déportés, comme c'est le cas pour Turma, les officiers liquidateurs sont dans l'impossibilité de reconstituer les faits survenus au cours de leur déportation. François Wetterwald, présentant, lors du premier congrès de Vengeance, un historique du mouvement, reconnaît ainsi devant ses camarades, au sujet de l'année 1944 : « Je suis très mal placé pour vous en parler<sup>122</sup> », « étant moi-même arrêté à partir du 15 janvier 1944<sup>123</sup> ». Par conséquent, chargé de reconstruire le parcours de chacun, à partir de rapports d'activité eux-mêmes reconstitués par un témoignage parfois faussé, le liquidateur accomplit un travail à la fois lacunaire et trompeur. À propos de Lucien Mayer-Berger, membre du réseau Vengeance-Action, ayant eu une activité résistante antérieure à son entrée à Vengeance<sup>124</sup>, Victor Dupont écrit : « Dans la liquidation, j'ai fait remonter l'activité de Mayer-Berger à 1941, me basant sur ses dires et sur les témoignages de divers militaires », et il le fait figurer sur les états du réseau comme

---

<sup>120</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 3, La Contemporaine, « Réseau Turma-Vengeance, listes de Mrazovitch avec les assimilations à faire corriger par Vic Dupont », 18 mai 1945.

<sup>121</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « État août 1943, réseau Le Foc, SR Air, Turma (BCRAL) ».

<sup>122</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946, p. 15.

<sup>123</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946, p. 22.

<sup>124</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 406703.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

étant P2 avant même son entrée à Vengeance, alors qu'une enquête menée sur lui aboutit finalement au retrait de tous ses titres de Résistance<sup>125</sup>.

Par conséquent, unique et ultime décideur, l'officier liquidateur, qui détermine *in fine* les contours de son réseau<sup>126</sup>, le façonne selon la perception qu'il en a ou qu'il veut en avoir, selon son souvenir, ou selon l'image qu'il s'en fait après coup, qui ne correspond pas forcément à la réalité. Les divergences opposant ainsi Georges Mrazovitch et Victor Dupont sur certains points de la liquidation témoignent du fait que chacun reconstruit le réseau à sa manière, renforçant ainsi le caractère lacunaire de la liquidation<sup>127</sup>.

### ***b. Un récit reconstruit et incomplet***

Cette dernière s'appuie ainsi en grande partie sur les témoignages, récits reconstruits par chacun de son activité dans la Résistance, certes, mais également récits incomplets, les agents pouvant en dire trop autant que pas assez. Cette reconstruction est d'ailleurs totalement perçue par les agents de Turma, et apparaît dans les différents rapports individuels ou collectifs remis au chef de réseau. Charles Rémy<sup>128</sup>, membre des corps francs SNCF pratiquant autant le renseignement pour Turma que l'action pour les corps francs<sup>129</sup>, rapporte ainsi :

« La présente note a pour objet de faire un compte- rendu *a posteriori* de l'activité de l'intéressé dans la Résistance. Elle est sûrement incomplète car, après un recul de 18 mois à deux ans, il n'est plus possible de rapporter maintes actions effectuées dans le

---

<sup>125</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 406703, Correspondance adressée par Victor Dupont au lieutenant Charbonnier, 17 mai 1946.

<sup>126</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée, les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast (dir.), *Chercheurs...*, p. 138.

<sup>127</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-185, dossier 23, Correspondances entre Victor Dupont et Georges Mrazovitch, mai 1945. « Je ne suis pas d'accord avec la liquidation telle qu'elle paraît se faire rue de la Faisanderie, par des personnes n'étant pas à même de juger les agents qu'ils ignorent », écrit ainsi Georges Mrazovitch à Georges Dupont, 30 mai 1945.

<sup>128</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 504538.

<sup>129</sup>« Le travail dans la Résistance comprend : le service de renseignements, l'action civile, la constitution des corps francs et les opérations d'action immédiate [...] ».

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Compte-rendu du travail dans la Résistance de M. Rémy, inspecteur divisionnaire de 1<sup>ère</sup> classe de l'exploitation à la SNCF, région Est ».

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

sabotage clandestin. Les comptes-rendus de ces actions faits en leur temps à l'état-major ainsi que de nombreux travaux effectués avec plans et canevas de travaux sont à peu près entièrement disparus<sup>130</sup> ».

À l'échelle du sous-réseau, le même constat ressort de la lecture du compte-rendu adressé par Marcelle Poinsignon, cheffe du sous-réseau Dominique, au colonel Victor Dupont. « Ce rapport est très incomplet : l'activité, notamment de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne manque par défaut de mémoire et bien d'autres agents sont oubliés, aucun document n'ayant été retrouvé », reconnaît-elle auprès de son chef<sup>131</sup>. Par conséquent, à l'échelle de l'agent, puis du chef de sous-réseau, puis du réseau, c'est un réseau reconstruit et imprécis que génère la liquidation.

### 3. L'éternelle inachevée

#### *a. Une double liquidation ?*

Processus à la fois lent, complexe et lacunaire, la liquidation aboutit ainsi à un double extrême, entre agents figurant doublement sur les états et agents oubliés, dont Marcelle Poinsignon soulève le second, quand elle évoque ceux qu'elle n'a pas su retrouver. Le premier consiste en la double liquidation. Certains agents ayant appartenu à plusieurs réseaux, font par exemple l'objet de dossiers dans chacun des réseaux ou organisations auxquels ils ont appartenu, de leur propre chef, ou du fait du travail mené par les officiers liquidateurs des différentes structures au sein desquelles ils ont évolué. S'il semble que la règle qui prévale dans ces conditions soit celle du rattachement de l'agent à son dernier réseau d'appartenance, il n'est cependant pas rare que des agents figurent sur les états de plusieurs réseaux.

---

<sup>130</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 1, La Contemporaine, « Compte-rendu du travail dans la Résistance de M. Rémy, inspecteur divisionnaire de 1<sup>ère</sup> classe de l'exploitation à la SNCF, région Est ».

<sup>131</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, « Réseau Dominique », compte-rendu d'activité manuscrit signé Marc Le Guillerme.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

Victor Dupont, à qui le problème se pose d'autant plus fortement que les membres de Vengeance peuvent appartenir autant à Turma qu'aux corps francs, évoque ce problème dans une correspondance, dans laquelle il explique que, selon l'avis du colonel Dulac, chef du service de la France combattante, « les éléments rattachés tardivement à nous ne perdent pas pour cela les bénéfices de leur activité antérieure dans d'autres réseaux », sous-entendant par-là que le dernier réseau d'appartenance a la charge de l'entièreté de l'action de l'agent<sup>132</sup>. C'est également la thèse soutenue par Julien Blanc, pour qui « une règle est établie qui impose que les demandes d'homologation soient traitées par la dernière organisation d'appartenance<sup>133</sup> ». Ainsi, Julien L'Huillier figure, dans un premier temps, sur les états du réseau Turma et sur ceux du réseau Jade-Fitzroy, avant d'être finalement liquidé par ce dernier<sup>134</sup>. Élément plus spécifique à Vengeance, il arrive également qu'un agent soit présenté à la fois comme membre de Turma ou de Vengeance-Action, à la France combattante, et comme membre des corps francs, liquidés pour certains à la RIF et pour certains aux FFI. C'est le cas de l'agent Albert Phalip reconnu dans un premier temps comme membre de Turma, dont les services à la France combattante sont finalement annulés car déjà « homologués à l'organisation Vengeance de la RIF » : il n'est pas possible de figurer au sein de deux familles de Résistance<sup>135</sup>.

### *b. Les oubliés de la liquidation*

À l'inverse, le principe même de la liquidation conduit à l'absence de reconnaissance pour un certain nombre de structures, comme d'individus. Du point de vue collectif, les critères fixés par la commission nationale d'homologation conduisent certains réseaux à en intégrer d'autres, afin de satisfaire à toutes les conditions requises

---

<sup>132</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 406703, Correspondance adressée par Victor Dupont au lieutenant Charbonnier, 17 mai 1946.

<sup>133</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée, les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast (dir.), *Chercheurs...*, p. 137.

<sup>134</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États des agents P2 du réseau Turma-Vengeance.

<sup>135</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 473810.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

pour la reconnaissance. C'est le cas, dans une moindre mesure, du réseau Évasion de Vengeance, intégré dans les faits à Turma dès le début de l'année 1943<sup>136</sup>.

Mais le plus souvent, ce sont les agents en tant qu'individus qui sont les oubliés de la liquidation, ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pu réclamer leur homologation.

Le premier cas de figure de ces oubliés, évoqué plus haut, dépend de l'action de l'officier liquidateur, de son volontarisme comme du contact qu'il a su et pu conserver avec les différents échelons de son réseau. Georges Viaud, chef du sous-réseau Le Foc de Turma en lien avec le SR Air, déplore ainsi dans une correspondance datée de 1948 « la négligence volontaire des liquidateurs » :

« Vous me faites savoir que vous attendez les états P2 du SR Air, écrit-il en 1948 au délégué général des Forces françaises combattantes de l'intérieur (FFCI). Je pense que vous ne les aurez jamais, en tout cas jamais complets, parce que le liquidateur, que je connais trop bien, s'en fiche éperdument, d'abord, ensuite parce qu'il ne connaît pas ou peu les agents<sup>137</sup> ».

Ainsi, à la négligence volontaire des liquidateurs, s'ajoute également la méconnaissance des agents par ces derniers, due en grande partie au cloisonnement effectif au sein de la clandestinité. Félix Brunau, liquidateur au réseau Saint-Jacques, rejoignant en cela Marcelle Poinsignon qui avoue à Victor Dupont son impuissance face aux agents dont elle a perdu la trace, souligne cette profonde contradiction inhérente à la vie des agents de renseignement : « L'implacable *incognito* auquel s'est astreint le chef du sous-réseau lui-même, et en forçant ses agents à s'y envelopper, n'a pas permis, après la Libération, de retrouver trace de tous ceux qui luttèrent avec lui<sup>138</sup> ». Par conséquent, obéissant à la règle stricte, essentielle certes, mais dure, du cloisonnement, qui ne leur laissaient pas même percevoir qu'ils appartenaient à un réseau, les agents sont ensuite lésés par ce même cloisonnement qui ne leur permet pas, à la Libération, de retrouver leur réseau. « Le

---

<sup>136</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, État nominatif des agents du réseau Évasion rattaché à Vengeance.

<sup>137</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 592497, correspondance de Georges Viaud au colonel Josset, délégué général FFCI, 23 janvier 1948.

<sup>138</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 148, « Sous-réseau Nardan. Mémoire historique succinct », Félix Brunau, octobre 1958.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

cloisonnement, la disparition de certains cadres rendent la mission ardue, voire impossible, ce qui explique pour partie l'absence de plusieurs agents et de nombreux occasionnels sur les listes officiels<sup>139</sup> », notent également les auteurs de la monographie consacrée au réseau Brutus. Ainsi Adrien Bories, coupé de Turma au cours de l'année 1944, s'engage au sein d'une unité FFI<sup>140</sup>, et ignore, jusqu'au début de l'année 1945, la possibilité de son assimilation aux FFC, date à laquelle il demande sa mutation :

« Ayant fait partie du réseau de renseignements Turma-Vengeance, et ayant signé au début août 1943 un engagement pour la durée de la guerre dans les FFC, sous le pseudonyme *Priam*, matricule 11, j'ai l'honneur de vous demander appui en vue d'une mutation [...]. À la libération, n'ayant aucun contact avec Turma-Vengeance, par suite de l'arrestation de mes chefs en février 1944, j'ai pris un engagement dans un bataillon FFI, ignorant la validité de mon engagement FFC, contracté dans la clandestinité entre les mains des chefs directs du réseau. De ce fait, mon engagement FFI doit être frappé de nullité, et je pense que l'on doit m'accorder cette mutation<sup>141</sup> ».

À ce premier cas de figure, qui intervient du fait du chef de réseau comme du cloisonnement, s'en ajoute un second, lié cette fois à la déportation ou au décès des agents eux-mêmes. Les déportés, tout d'abord, ne rentrent en France, la plupart du temps, qu'à la fin du printemps et au début de l'été 1945. La liquidation, déjà bien enclenchée, ne les prend donc pas en compte directement, et ce sont souvent les familles des déportés qui remplissent à leur place questionnaires et déclarations, incapables, le plus souvent, d'exposer avec précision le détail du parcours du déporté. C'est ce dont témoigne le dossier individuel d'Henri Brunet, agent du sous-réseau Noé interné puis fusillé par les Allemands pour espionnage, dont la femme tente, tant bien que mal, de reconstituer les services secrets effectués dans la clandestinité la plus totale, elle-même étant ignorante des activités de son mari<sup>142</sup>. De la même manière, les services accomplis par les personnes

---

<sup>139</sup>JM. Binot, B. Boyer, *Nom de code...*, p. 359.

<sup>140</sup>A. Bories, *Souvenirs...*, p. 43.

<sup>141</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 1, La Contemporaine, Correspondance d'Adrien Bories au colonel Debesse, commandant des FFC, 24 janvier 1945.

<sup>142</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-184, dossier 1, lettre de Mme PA. Brunet, 1<sup>er</sup> février 1945 : « Mon mari protesta, mais surprit la famille, qui connaissait ses sentiments antiallemands, en se soumettant avec



## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

décédées pour faits de Résistance ou au cœur de la clandestinité, tombent bien souvent dans l'oubli : « Connus seulement par leurs pseudonymes, du fait même de leur disparition, leur identité véritable ne peut être précisée<sup>143</sup> », et Pierre Mallez, secrétaire général de Vengeance après la guerre, rencontre cette difficulté dans la réalisation d'un mémorial du mouvement, les agents déportés et décédés ayant laissé très peu de trace de leur parcours résistant<sup>144</sup>.

Bref, agents inconnus de leurs chefs, déportés, décédés, c'est-à-dire agents tombés dans l'oubli malgré eux, un grand nombre de membres du réseau ne sont pas pris en compte par la liquidation. Julien Blanc, à partir de l'exemple du réseau du musée de l'Homme, évoque en ces termes les oubliés de la liquidation :

« Pour qu'un dossier individuel soit constitué et une attestation délivrée, les résistants ou leurs familles devaient d'abord en formuler la demande. Il y a donc des trous, des oublis lorsque personne ne s'est manifesté. De ce fait, il arrive que certains résistants ne soient homologués nulle part. Il y a là un biais social majeur lorsque l'on sait combien la quête de la reconnaissance nécessite des ressources inégalement partagées. Pour le dire autrement, tout le monde ne part pas sur un pied d'égalité lorsqu'il s'agit d'entreprendre des démarches administratives complexes<sup>145</sup> ».

### *c. L'effacement de l'agent : la liquidation en question*

Par conséquent, quand ils ne sont pas inconnus, déportés, ou décédés, une dernière catégorie d'oubliés de la liquidation apparaît enfin : il s'agit des discrets et des humbles, c'est-à-dire de ceux qui pour une raison ou une autre, n'ont pu ou voulu se manifester

---

une entière docilité. Comment mon mari est parvenu à entrer en contact avec le quartier général allié n'a pas été confirmé, puisque tous ses amis ont été fusillés comme lui ».

<sup>143</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 148, « Sous-réseau Nardan. Mémoire historique succinct », Félix Brunau, octobre 1958.

<sup>144</sup>P. Mallez, *Les membres de Turma...*, p. 2. Il estime à 524 le chiffre des décédés du mouvement Vengeance dans son ensemble, mais précise qu'il s'agit uniquement des « membres connus ».

<sup>145</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée, les dossiers d'homologation des résistants », dans J. Blanc, C. Vast (dir.), *Chercheurs...*, p. 146.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

auprès des organes liquidateurs. Ceux-ci sont d'ailleurs bien plus nombreux qu'on ne le pense, achevant ainsi de porter une ombre au tableau de la liquidation.

Dans cette catégorie, se retrouvent à la fois ceux évoqués par Julien Blanc, qui n'ont pas les moyens d'engager des procédures administratives complexes, mais aussi ceux qui, après le combat, refusent ce qu'ils considèrent comme une course aux honneurs indignes des morts. Georges Viaud, profondément déçu par la liquidation, affirme ainsi avoir l'intention de ne plus rien réclamer aux services liquidateurs<sup>146</sup>, et on se souvient du mot du commandant Bouteiller, « tout est fait pour hâter les homologations et la remise de diplôme aux familles<sup>147</sup> ».

Enfin, pour beaucoup d'agents, leur rôle au sein du réseau n'a rien eu d'exceptionnel, et, à cet égard, ils n'effectuent aucune démarche pour obtenir titres et droits. Marie Ducoudray, au terme d'enquêtes orales nombreuses, insiste sur cette dimension, affirmant qu'elle est très, voire trop fréquente au sein de la société résistante. Ainsi, beaucoup estiment « leur action répétitive et sans intérêt<sup>148</sup> », alors même que celle-ci est le point de départ d'une chaîne bien plus grande dont ils ont été les maillons indispensables<sup>149</sup>. Eugénie Hellstern, qui s'occupe du ravitaillement et des faux papiers à Vengeance, « essaie toujours modestement de diminuer son rôle<sup>150</sup> », et Jean Héron, agent de renseignement puis chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, témoigne ainsi n'avoir fait « que du renseignement<sup>151</sup> ».

---

<sup>146</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 592497, correspondance de Georges Viaud au colonel Josset, délégué général FFCI, 23 janvier 1948.

<sup>147</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-11 dossier 3, La Contemporaine, « Cérémonies commémoratives sur le lieu où sont tombés, assassinés par la Gestapo, onze membres FFI des corps francs vengeance », discours du commandant Bouteiller, chef des FFI de Seine-et-Marne, 25 août 1945.

<sup>148</sup>M. Ducoudray, *Ceux de Manipule...*, p. 14.

<sup>149</sup>Cet élément se retrouve chez un grand nombre de résistants. Se reporter par exemple à l'ouvrage de MC. Weitz, *Les combattantes de l'ombre...*, 1997.

<sup>150</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 13, témoignage de Mme Hellstern et d'Alice Goret, recueilli par Odette Merlat et Jeanne Patrimonio, 17 décembre 1945.

<sup>151</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-186, dossier 186, Déclarations de Jean Héron, 22 septembre 1944.

## Chapitre VIII. Une reconnaissance inachevée ?

En définitive, la totalité du processus de liquidation, s'il a bien pour objectif primitif l'homologation, c'est-à-dire l'attribution théorique de droits et avantages certes conséquents aux agents, tend finalement et de manière contradictoire, à l'effacement de l'agent, voire à son éviction du processus d'homologation. Les attestations d'appartenance et titres divers, nécessaires à l'ouverture de la plupart des droits, ne sont établis que sur demande explicite et démarche personnelle de l'agent, qui se retrouve alors bien seul face à un processus administratif complexe, et termine ainsi isolé, agent effacé et oublié de la liquidation. Par conséquent, si la liquidation représente pour beaucoup une démarche administrative nécessaire, et présente des résultats satisfaisants et gratifiants, sa mise en œuvre, à la fois lourde et limitée, est perçue par la plupart comme inachevée.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

La liquidation, si elle aboutit à l'homologation d'un grand nombre d'agents du réseau Turma, est donc un processus fastidieux et lacunaire. Inachevée du fait même de sa complexité et du caractère inédit de la Résistance française, elle apparaît également, entre histoire et mémoire, comme inadaptée à la spécificité du combat clandestin : certes destiné à reconnaître leurs droits aux combattants spécifiques de la guerre secrète, ce processus est en effet mis en œuvre à partir de modèles préexistants, et fondé sur le principe de l'assimilation et de l'intégration au collectif. Il aboutit, par conséquent, à des résultats trompeurs : la reconnaissance administrative, certes efficace et avantageuse pour ceux qui en bénéficient, s'accompagne-t-elle alors d'une reconnaissance historique de l'originalité que constituent le réseau et ses agents ? Les conséquences mémorielles de l'homologation, pour les agents et résistants qui en sont les destinataires originels, provoquent au sein du mouvement Vengeance comme du réseau Turma un sursaut identitaire, révélateur du caractère spécifique de la guerre souterraine des combattants de l'ombre, comme du sentiment d'abandon ressenti finalement par ces oubliés de la victoire.

### A. Le refus de distinguer

#### 1. La clandestinité trahie

##### *a. Vengeance, un mouvement éclaté*

Jamais achevée, ou incomplète, l'homologation, quand elle aboutit, donne lieu à un résultat artificiel et trompeur. À cet égard, le mouvement Vengeance, structure aux organisations multiples mais fortement unifiées du temps de la clandestinité, apparaît comme victime de la liquidation, et devient un mouvement éclaté en différentes entités cloisonnées.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Si le mouvement Vengeance homologué à la RIF ne correspond qu'à une petite partie des corps francs, la confusion est souvent faite avec un mouvement traditionnel, à tel point que Turma apparaît parfois comme le « service de renseignement » de Vengeance<sup>1</sup>. Autrement dit, en rationalisant la Résistance et en répartissant chaque individu dans une catégorie spécifique du combat résistant, la liquidation puis l'homologation, détruisent en fait l'unité fondamentale qui constitue à la fois la spécificité et l'essence même de Vengeance. Par conséquent, Vengeance étant homologué comme mouvement à la Résistance intérieure française, il est légitime de s'interroger sur la nature que recouvre Vengeance s'agit-il uniquement de ce que Victor Dupont fait correspondre aux corps francs Vengeance non FFI au sein de son travail de liquidation<sup>2</sup> ? Renvoie-t-il à l'ensemble du mouvement Vengeance tel qu'il a été imaginé puis mis sur pied par Victor Dupont entre le début de l'année 1941 et le début de l'année 1943 ? Si la première réponse est la bonne, l'homologation qui est faite de Vengeance porte cependant à la confusion, et confère de manière impropre aux corps francs l'identité totale du mouvement.

« Le mouvement Vengeance, est-il écrit dans l'historique de Vengeance, a été créé par Vic Dupont en janvier 1941. Une partie de ses membres a été homologuée aux FFC et l'autre aux FFI. En effet, le service renseignement a été reconnu Réseau Turma-Vengeance et un certain nombre d'agents des corps francs ont été liquidés au titre des FFI. Toutefois, 2 000 d'entre eux n'ayant que huit jours de combat ont préféré voir leur situation réglée à la RIF plutôt qu'aux FFI<sup>3</sup> ».

Le statut à accorder à Vengeance homologué comme tel et la nature de ses effectifs sont ici nets, mais transparait aussi la conséquence de l'homologation sur Vengeance : elle en fait un mouvement éclaté. La liquidation, en fournissant des cadres préétablis auxquels chaque organisation doit s'efforcer de correspondre, en refusant de distinguer et prendre en compte les spécificités, aboutit à une confusion, qui apparaît dans les divers titres

---

<sup>1</sup>Service hist. Défense, GR 13 P 143, historique du mouvement Vengeance.

<sup>2</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Liquidation militaire des résistants de Vengeance ».

<sup>3</sup>Service hist. Défense, F 13 P 143, Historique du mouvement Vengeance.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

revêtus par Victor Dupont : tantôt « chef des réseaux Turma et Vengeance Action<sup>4</sup> », « chef de Vengeance », ou « chef du réseau de renseignement Turma<sup>5</sup> », Victor Dupont est contraint d'adopter l'identité de liquidateur multiple pour correspondre aux exigences d'une liquidation cloisonnée.

Ce cloisonnement pose d'ailleurs des problèmes aux différents liquidateurs du réseau, qui se voient contraints de répartir leurs hommes entre réseaux d'action ou de renseignement et mouvement, alors même que, dans leur quotidien, ces activités étaient mêlées. *Marival*, dans le compte-rendu de liquidation qu'il adresse à la DGER au début de l'année 1945, expose cette difficulté, à propos de plusieurs sous-réseaux :

« Nous procédons activement à la régularisation des agents. Ce sous-réseau pose un problème très particulier du fait qu'il était composé d'éléments SR, mais aussi de nombreux éléments Action (évasion-sabotage). Une question de principe se pose, à savoir dans quelle mesure nous devons également faire le nécessaire pour ces éléments action<sup>6</sup> ».

Désirant faire valoir l'activité des agents dans l'une comme dans l'autre branche de l'action résistante, le liquidateur est finalement obligé de scinder la liquidation, au niveau individuel, chaque agent ne se voyant alors reconnaître officiellement qu'une partie de son activité. *Marival* évoque ainsi, au sein des sous-réseaux dont il a la charge, « l'existence de nombreux éléments action déjà enregistrés aux FFC », certes, mais pour lesquels il désire « faire également quelque chose », leur participation en termes de renseignement ayant été tout aussi importante<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-8, dossier 1, La Contemporaine, Rapport concernant Georges Julien, Victor Dupont, 21 février 1946.

<sup>5</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-18, dossier 1, La Contemporaine, État signalétique et des services de Victor Dupont.

<sup>6</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, « Rapport précis d'activité », lieutenant *Marival* à la DGER, 10 janvier 1945.

<sup>7</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 3-128, « Rapport précis d'activité », lieutenant *Marival* à la DGER, 10 janvier 1945.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

En raison de l'éclatement des structures de Vengeance en organisations distinctes, la liquidation porte donc à confusion, et aboutit à un résultat trompeur, au niveau collectif comme au niveau individuel.

### *b. Étude de cas : le réseau Arc-en-Ciel*

Le réseau Turma en lui-même, tel qu'il est couramment retenu par la liquidation, présente également de nombreuses incohérences et limites, entre sous-réseaux officiellement reconnus comme tels ou au contraire absents des historiques généraux, entre rationalisation et simplifications. À cet égard, l'exemple du sous-réseau Arc-en-Ciel présente un cas de figure complexe. Les documents officiels de la liquidation de Turma en effet, font état d'un réseau central composé de six sous-réseaux, parmi lesquels Arc-en-Ciel figure en bonne place<sup>8</sup>. Largement représenté au sein des archives de Turma, tant du point de vue collectif qu'individuel<sup>9</sup>, ce sous-réseau opère, tout au long de la clandestinité, en liaison étroite et effective avec la centrale et les chefs de Turma<sup>10</sup>. Cependant, il est recensé sur la « liste des réseaux reconnus à la France combattante<sup>11</sup> » le 16 novembre 1946, et bénéficie, à la Libération, d'une homologation propre, le présentant, certes, comme un sous-réseau de Turma<sup>12</sup>, mais reconnu indépendamment de lui comme unité combattante pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 1942 au 30 septembre 1944<sup>13</sup>. Si les liquidateurs mentionnés pour ce sous-réseau sont Jean Héron, qui en est le chef à la Libération, et Victor Dupont, chef du réseau Turma, Arc-en-Ciel est cependant reconnu de manière

---

<sup>8</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, Questionnaire du réseau Turma-Vengeance, Commission d'homologation des FFC, 17 février 1958.

<sup>9</sup>En témoignent les nombreux résumés d'activité individuels comme les états nominatifs d'agents des membres du sous-réseau Arc-en-Ciel, Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844, La Contemporaine.

<sup>10</sup>La première vague d'arrestations est due à l'agent de liaison principal d'Arc-en-Ciel, Bernard Fallot, par l'intermédiaire de Raymond Fresnois, agent de liaison de la centrale de Turma avec lequel il est en contact hebdomadaire.

<sup>11</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-22, dossier 5, La Contemporaine, Liste des réseaux reconnus à la France combattante.

<sup>12</sup>N. Genet-Rouffiac, S. Longuet (dir.), *Les réseaux de Résistance...*, p. 153.

<sup>13</sup>« Réseaux homologués de la France combattante », dans B. Leroux, C. Levisse-Touzé, F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique...*, p. 1082.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

officielle et indépendante, pouvant, par conséquent, prétendre au titre de réseau à part entière<sup>14</sup>.

Et si la distinction officielle est nette sur le papier, elle l'est beaucoup moins au sein des archives de la liquidation : Arc-en-Ciel est-il sous-réseau de Turma ou réseau indépendant ? Une correspondance adressée par Madeleine Aubry, cheffe d'un sous-secteur d'Arc-en-Ciel, à Victor Dupont en tant que liquidateur d'Arc-en-Ciel, semble apporter un élément de compréhension :

« Je m'étonne que le réseau Arc-en-Ciel, qui a su utiliser au maximum la petite organisation que nous avons montée, ait ignoré ensuite tous mes agents sauf moi, ce qui me met dans une position délicate vis-à-vis des gens qui m'ont fait confiance<sup>15</sup> ».

La réponse adressée par Victor Dupont à cette lettre qui dévoile en même temps les manques et les limites de la liquidation, est encore plus révélatrice de la situation particulière de ce sous-réseau :

« Je n'ai jamais été le liquidateur d'Arc-en-Ciel, écrit-il, qui en 1943 était un sous-réseau de Turma, dont je suis le responsable. Ce sous-réseau a tenu à prendre son autonomie sur le plan de la liquidation et de l'amicale, ce qui était son droit le plus strict. Je n'ai jamais eu à prendre de responsabilité quelle qu'elle soit. Pour la liquidation, comme sous-réseau de Turma, j'ai été amené à signer les états, à discuter quelques fois les listes qui m'étaient soumises, mais je n'ai jamais eu les archives d'Arc-en-Ciel<sup>16</sup> ».

Cette réponse peut se comprendre de diverses manières. Soit Arc-en-Ciel, dont l'appartenance comme sous-réseau est ici indéniable et clairement explicite, a pris son indépendance et est donc homologué seul pour toute la durée de son existence, soit il possède la double identité, c'est-à-dire qu'il est homologué à la fois comme sous-réseau de Turma et comme réseau de renseignement indépendant. Les deux cas de figure sont

---

<sup>14</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, dossier général du réseau Arc-en-Ciel.

<sup>15</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, lettre « À monsieur Dupont, liquidateur du réseau Arc-en-Ciel », adressée par Madeleine Aubry, cheffe d'un sous-secteur d'Arc-en-Ciel, 17 mars 1949.

<sup>16</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-6, dossier 2, La Contemporaine, lettre adressée par Victor Dupont à Madeleine Aubry, 11 avril 1949.



## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

envisageables, mais quelques zones d'ombre demeurent quant au rôle joué par Victor Dupont, et quant à la place d'Arc-en-Ciel au sein de Turma. La lettre de Dupont est en effet explicite, il ne s'est en rien occupé de la liquidation d'Arc-en-Ciel dont il a juste, parfois, signé les états<sup>17</sup>. Comment expliquer alors qu'il ait non seulement signé ces papiers, mais qu'il soit aussi le signataire de nombreuses propositions de décorations pour les membres d'Arc-en-Ciel, dont précisément celle de Madeleine Aubry<sup>18</sup> ? Une lettre adressée par le secrétaire de la FARFC<sup>19</sup> à Paul Fromont en tant que membre du réseau Turma-Vengeance en 1945, fait également état d'une liquidation d'Arc-en-Ciel au sein de Turma : « Arc-en-Ciel est-il reconnu par la France combattante, et a-t-il effectué sa liquidation sous couvert de votre réseau [Turma]<sup>20</sup> ? »

Par conséquent, si Arc-en-Ciel bénéficie bien d'une homologation indépendante, certains de ses agents sont rattachés à deux réseaux, c'est-à-dire à Turma et à Arc-en-Ciel, tandis que d'autres ne dépendent que du sous-réseau Arc-en-Ciel<sup>21</sup>. Ainsi, en refusant de prendre en compte la spécificité que présentent Turma et Arc-en-Ciel, la liquidation aboutit à une image à la fois tronquée et éclatée de ce qu'était la réalité clandestine de ces deux organisations, en les dissociant. Les membres d'Arc-en-Ciel peinent à s'y retrouver, et se voient contraints de choisir un organisme de rattachement. Jean Héron lui-même, chef et liquidateur d'Arc-en-Ciel, adhère ainsi dans un premier temps à l'amicale du réseau Turma, avant de la quitter, « le réseau Arc-en-Ciel, duquel il fait partie, ayant constitué une amicale<sup>22</sup> ».

Ces deux exemples, en soulignant la complexité de la liquidation, sont révélateurs, à l'échelle de Vengeance comme à celle de Turma, de la volonté de rationalisation et

---

<sup>17</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, « Agents P1 et agents PO du réseau Arc-en-Ciel reconnus SR sous la responsabilité de Victor Dupont et Jean Héron », 25 juin 1948.

<sup>18</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-16, dossier 2, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour l'attribution de la Croix de Guerre avec citation à l'ordre de la division, présenté par Victor Dupont en faveur de Madeleine Aubry.

<sup>19</sup>Fédération des Amicales de Réseaux de la France combattante, qui devient par la suite FARREFC.

<sup>20</sup>Arch. nat., 72 AJ 2421, correspondance du « secrétaire général de la FARFC au capitaine Fromont, réseau Turma-Vengeance »,

<sup>21</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, « Agents P1 et agents PO du réseau Arc-en-Ciel reconnus SR sous la responsabilité de Victor Dupont et Jean Héron », 25 juin 1948.

<sup>22</sup>Arch. nat., 72 AJ 2421, correspondance de Jean Héron au secrétaire général de Turma, 28 août 1945.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

d'uniformisation de l'homologation, qui ne prend pas en compte les situations particulières ainsi que les identités spécifiques, et aboutit, pour les agents qui en sont les bénéficiaires, à un résultat faussé et tronqué, scindant action et renseignement, sous-réseau et réseau, négligeant les dépendances multiples, trahissant la clandestinité.

### *c. Le réseau reconstruit : l'institutionnalisation d'un cadre trompeur*

Ainsi, les exemples de Vengeance et du sous-réseau Arc-en-Ciel mettent en lumière une limite majeure de la liquidation, qui, en homologuant ou non les réseaux, en ratifiant, d'après un schéma préétabli, telle organisation interne plutôt que telle autre, fait du réseau de renseignement un cadre administratif trompeur. En simplifiant à outrance une organisation par essence lâche, floue et mouvante, la liquidation recrée des réseaux n'ayant jamais existé sous cette forme. Nombreux sont encore les membres de Vengeance et de Turma subissant un rattachement artificiel donc faussé à un réseau n'ayant pas existé ainsi dans la clandestinité. Georges Viaud par exemple, chef du sous-réseau Le Foc, témoigne du démembrement dont est l'objet le sous-réseau qu'il est chargé de liquider, et, indirectement, de la reconstruction inévitable qui est ensuite réalisée au sein de chaque réseau homologué. Il explique ainsi que les agents de son sous-réseau « doivent être liquidés soit en accord avec moi par ma secrétaire au titre du réseau Samson, soit par Turma auquel j'ai repassé mes anciens agents non absorbés par Samson<sup>23</sup> ». Autrement dit, plutôt que de conserver l'unité du sous-réseau, les besoins de la liquidation contraignent Georges Viaud à le démembrer, afin que chaque agent soit reconnu. Cet éclatement du réseau, que l'on retrouve à Vengeance comme à Turma, aboutit donc, à terme, à une reconstruction administrative des organisations résistantes.

Julien Blanc, évoquant la liquidation mise en œuvre par Germaine Tillion au sein du réseau du musée de l'homme, constate qu'elle « a été amenée à reconstruire, voire à fabriquer une organisation hiérarchisée, qui n'avait parfois que peu de rapport avec la réalité éclatée, mouvante et insaisissable » du réseau dans la clandestinité. « Il y a eu des

---

<sup>23</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 592497, correspondance de Georges Viaud au colonel Josset, délégué général des FFCI, 23 janvier 1948.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

rattachements historiquement discutables, mais administrativement – et humainement – nécessaires<sup>24</sup> ».

En reconstruisant ainsi les organisations résistantes pour des besoins administratifs, la liquidation aboutit, à terme, à l'institutionnalisation du réseau de renseignement comme cadre administratif trompeur, de sorte que chaque réseau est retenu comme ayant une structure qui n'a pas été la sienne, une histoire qu'il n'a pas vécue, une identité qu'il n'a pas eue. À plusieurs reprises dans les fonds d'archives du réseau, il est possible de constater, au sujet d'agents de Turma engagés dès sa création en janvier 1941, que leur dossier n'est pas recevable, leur date d'engagement étant « très antérieure à la formation du réseau Turma<sup>25</sup> ». Certes Turma n'est reconnu par Londres qu'à partir de la fin de l'année 1942, date retenue pour l'homologation du réseau, mais cette remarque est révélatrice de l'institutionnalisation du réseau gommant les caractères de chacun, et négligeant les spécificités que présente chaque organisation résistante, car les bases de Turma sont jetées dès le début de l'année 1941 par Victor Dupont.

### 2. L'intégration au collectif

#### *a. "L'assimilation" de l'agent : une inadaptation des structures*

Ce refus de distinguer la spécificité se retrouve également à l'échelle individuelle. Certes l'agent se voit attribuer droits, avantages et honneurs, mais il s'avère en fait qu'aucune structure adaptée n'est créée pour reconnaître la spécificité du combat clandestin. Les agents du réseau, surtout les permanents, sont intégrés aux Forces françaises combattantes selon un statut particulier, défini par le décret 366, mais ce statut est-il créé en fonction de l'identité des agents du renseignement intérieur, ou ces derniers sont-ils adaptés à ce statut ? Alors même que le caractère inédit du réseau et que la spécificité des agents intérieurs sont imaginés et reconnus à Londres par le colonel Passy

---

<sup>24</sup>J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation de résistants », dans J. Blanc, C. Vast (dir.), *Chercheurs en Résistance...*, p. 145.

<sup>25</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-187, dossier 227, correspondance de Mme Vaudreuil, 25 avril 1945.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

dès 1940, cette conscience du caractère inédit des réseaux n'entraîne pas la création de structures adaptées, mais à l'inverse l'adaptation de ceux-ci aux structures préexistantes.

Les dossiers de la liquidation en sont révélateurs : à chaque réseau, est en fait appliquée une structure qui n'est pas sans rappeler celle des formations régimentaires traditionnelles. Tous les agents permanents, engagés volontaires en vertu du décret 366 du 25 juillet 1942 renvoyant au décret 221 du 11 avril 1942, intègrent ainsi le corps des assimilés spéciaux répartis en cinq catégories, on s'en souvient. Et si cette création semble inédite, et adaptée au contexte spécifique de la lutte clandestine, chaque agent étant réparti en chargés de mission de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> classe, ou en chefs de mission de 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> classe, ces titres constituent en réalité le décalque exact de la hiérarchie régimentaire<sup>26</sup>. Ainsi, les chargés de mission de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> classe sont les équivalents des sous-lieutenants, lieutenants et capitaines, et les chefs de mission de 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> classe constituent le sommet de la hiérarchie, correspondant respectivement aux grades de commandant et lieutenant-colonel<sup>27</sup>. Par conséquent, la qualification des agents du réseau ne présente aucune originalité, et n'est qu'une simple adaptation de la structure régimentaire<sup>28</sup>. Les différents termes employés pour qualifier ces grades sont d'ailleurs très explicites : grades d'assimilation ou grades fictifs sont ceux qui reviennent le plus souvent, témoignant de l'inadaptation des structures au cas particulier des agents des réseaux : « Les volontaires qui ne sont pas soumis aux obligations militaires seront incorporés à titre de requis civil [...] et pourront recevoir une assimilation dans le corps des assimilés spéciaux<sup>29</sup> ».

« Très vite, écrit Sébastien Albertelli, les volontaires sont qualifiés d'agents », qu'il s'agisse des volontaires français à Londres comme des volontaires présents sur le territoire métropolitain<sup>30</sup>. Nombreux sont alors les membres de la Résistance soulignant, après la

---

<sup>26</sup>Décret 221 du 11 avril 1942.

S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 97.

<sup>27</sup>Décret 221 du 11 avril 1942.

<sup>28</sup>« Le cadre normatif de la liquidation a été conçu en se fondant sur le modèle plus tardif du réseau militaire classique », explique J. Blanc.

J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation », dans J. Blanc, C. Vast (dir.), *Chercheurs en Résistance...*, p. 150.

<sup>29</sup>Note d'application du décret 366 du 25 juillet 1942.

<sup>30</sup>S. Albertelli, *Les services secrets de la France...*, p. 97.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

guerre, la nature fondamentalement spécifique de leur engagement, et les limites de cette « assimilation » qui, en les professionnalisant, les dénature<sup>31</sup>. « Nous n'étions pas des espions formés, en temps de paix, dans le cocon des écoles spécialisées<sup>32</sup> », rappelle ainsi Marie-Madeleine Fourcade, soutenue en cela par Henri Frenay quand il déclare, à propos du général de Gaulle : « Parce que nous n'étions pas des chargés de mission, mais des hommes libres, acceptant librement son autorité, nous lui apportions le support de la France captive, mais combattante<sup>33</sup> ».

L'agent de renseignement intérieur, en particulier les agents de Turma, réseau créé sur initiative particulière, n'est aucunement un chargé de mission, mais bien un volontaire, dont l'action est spontanée et que le gouvernement récupère, après la guerre, afin de « l'assimiler » et de l'intégrer au collectif. Certes, il est un soldat à part entière, du fait de son activité clandestine quotidienne. Mais contrairement à son homologue des FFL par exemple, il est un soldat dispersé, isolé, sans frères d'armes. « Soldats de l'armée sans uniforme, il leur fallait être aussi soldats sans noms, se dépouiller même de toute personnalité, être disponibles à tout moment pour accomplir, souvent seuls, sans le réconfort du coude à coude, des missions modestes et sans gloire, mais toujours dangereuses<sup>34</sup> ». Militaires d'une autre trempe, guerriers de la nuit, maîtres d'œuvre d'une guerre nouvelle et inédite, leur spécificité n'est pas reconnue en tant que telle, et le processus de liquidation, en les assimilant à des combattants traditionnels, est mis en œuvre au moyen de structures inadaptées<sup>35</sup>.

---

<sup>31</sup> « Dans l'armée clandestine, des impondérables jouent, la cote d'amour, la discipline librement consentie », répond ainsi MM. Fourcade à Sir Claude Dansey lui rappelant que son rôle en tant que cheffe est « de commander, pas d'expliquer ». MM. Fourcade, *L'Arche de Noé...*, p. 473.

<sup>32</sup> MM. Fourcade, *L'Arche de Noé...*, p. 367.

<sup>33</sup> H. Frenay, « De Gaulle et la Résistance, *Preuves*, n° 70, décembre 1956, cité dans L. Douzou, *La Résistance française...*, p. 104.

<sup>34</sup> Service hist. Défense, GR 13 P 148, réseau Saint-Jacques, Sous-réseau Nardan, mémoire historique succinct, octobre 1958.

<sup>35</sup> « Le processus d'homologation tire la Résistance vers ce qui s'apparente à des formes de professionnalisation et de fonctionnarisation (avec grade, qualité, arrêté de nomination, date d'entrée en service ».

J. Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation de résistants », dans J. Blanc, C. Vast (dir.), *Chercheurs en Résistance...*, p. 150.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Ainsi, adaptant le modèle traditionnel à cette armée des ombres d'un nouveau genre, assimilant ces soldats silencieux à des militaires classiques, l'homologation préfère l'intégration au collectif, la rationalisation et l'uniformisation, à la reconnaissance spécifique. Cette superficialité de la liquidation, relevée par Julien Blanc au sujet du réseau du musée de l'Homme, apparaît clairement dans les attestations d'appartenance aux FFC délivrées aux agents des réseaux<sup>36</sup>. Selon ces dernières, François Wetterwald par exemple, aurait signé un contrat en vertu du décret 366 daté de 1942, lors de son entrée au réseau en janvier 1941, soit plus d'un an avant l'entrée en vigueur de ce décret, révélant l'artificialité du processus mis en œuvre par le gouvernement français<sup>37</sup>.

À titre de comparaison, le statut accordé aux agents de renseignement des réseaux belges, s'il accorde, dans les faits, les mêmes droits qu'aux agents français, ne les assimile aucunement à des militaires traditionnels<sup>38</sup>. « Le gouvernement en exil, peu avant la Libération, a accordé aux agents un statut particulier dans l'armée, ainsi qu'un grade particulier d'ARA (agent de renseignement et d'action) n'ayant rien à voir avec un éventuel grade militaire classique », explique par exemple Emmanuel Debruyne à propos des agents du réseau Tégal<sup>39</sup>. Ainsi, contrairement au système français, les agents du renseignement intérieur belges obtiennent un statut qui reconnaît non seulement leur identité spécifique, mais aussi la nature mêlée de leur activité.

### *b. Les soutiers de la Gloire*

Et s'il est vrai que les agents de renseignement français bénéficient pour leur part de la carte et de la croix du combattant volontaire de la Résistance (CVR), qui fait ressortir

---

<sup>36</sup>Julien Blanc évoque le dossier individuel d'Agnès Humbert, et son attestation d'appartenance aux FFC, sur laquelle figure un certain nombre d'informations. Mais elle n'a pas signé de contrat lors de son entrée en Résistance en 1940, et encore moins selon un décret qui n'est paru qu'en 1942. Qualifiée d'agent P2, elle ne touche aucune solde jusqu'à son arrestation, et l'expression chargée de mission est vide de sens, dans la mesure où son engagement est spontané et ne répond à aucune directive extérieure.  
S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 380.

<sup>37</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295761, Attestation d'appartenance aux FFC de François Wetterwald, 4 mars 1949 et 13 juin 1958.

<sup>38</sup>« Ces reconnaissances ne sont pas honorifiques puisqu'elles donnent droit par exemple à une pension d'invalidité ou de veuve de guerre ». E. Debruyne, *C'était Tégal...*, p. 152.

<sup>39</sup>E. Debruyne, *C'était Tégal...*, p. 151.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

le caractère spontané de leur engagement, cette distinction ne leur est en rien spécifique, tout comme l'entière du système de reconnaissance mis en place par le gouvernement qui, certes, récompense et honore leur combat, mais qui est commun à l'ensemble des résistants rattachés à un réseau ou à un mouvement. Par conséquent, au sentiment partagé de l'absence de distinctions propres, s'ajoute également le sentiment d'une injustice et d'un oubli de ces soldats de l'ombre ayant lutté, jour après jour, dans la solitude et les difficultés, pour la Libération de la France.

Présentant aux membres de Vengeance un rapport d'activité sur l'avancée de la liquidation en 1947, Victor Dupont fait le bilan des récompenses obtenues pour l'ensemble du mouvement. Sur 1 568 dossiers de proposition établis, toutes catégories confondues<sup>40</sup>, 1 057 sont acceptés par le ministère de la Guerre, et plus de 500 sont rejetés, décision que Victor Dupont conteste :

« Parmi les propositions n'ayant pas abouti, il faut honnêtement reconnaître qu'il y en a un certain nombre auxquelles notre commission tenait particulièrement et que les services du ministère de la Guerre ont cependant refusées. L'autorité définitive leur appartient évidemment, toutefois nous estimons en toute équité être les plus aptes à juger des mérites des nôtres<sup>41</sup> ».

Pour Victor Dupont, seuls les chefs d'organisation sont légitimes pour arbitrer en la matière, juger qui mérite ou non d'être décoré, et c'est à eux, en dernier ressort, de décider à qui, individuellement et au cas par cas, la Patrie doit manifester sa reconnaissance, comme un devoir, et non une possibilité dépendant uniquement du contingent annuel plus ou moins important de décorations réservé aux résistants. Marie-Madeleine Fourcade exprime le même sentiment d'injustice vis-à-vis des services liquidateurs, quand elle écrit, au terme des mémoires retraçant l'histoire de son réseau :

« J'ignorais, en commençant le pieux travail des récompenses, que les services officiels me feraient observer : "vous exagérez, vous en avez trop, nous vous prions de choisir parmi ceux qui vous tiennent le plus au cœur..." ». Les nazis, eux, avaient ordonné

---

<sup>40</sup>Il s'agit ici de Légions d'honneur, médailles militaires, croix de guerre, et médailles de la Résistance.

<sup>41</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Rapport d'activité.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

l'anéantissement de *tous* les membres de l'Alliance, condamné la Résistance à disparaître dans la nuit et le brouillard. Comment différencier alors, en étalonnant les rubans, les actions des uns de celles des autres ? N'étaient-ils pas tombés au même poteau, ceux qui en avaient fait beaucoup et ceux qui en avaient fait moins ?<sup>42</sup> ».

Là résident en fait à la fois le défi que présente la liquidation pour le pouvoir en place, et la difficulté qu'il y a de distinguer, dans leur individualité, l'ensemble des volontaires de la Résistance. Par l'ampleur inédite qu'il revêt, le phénomène résistant présente une complexité sans précédent, qui contraint finalement le pouvoir à uniformiser et généraliser, dans le domaine honorifique comme au cœur même de la liquidation. « Commémorer la clandestinité au grand jour et pour tous est difficile », constatent les auteurs collectifs de *La lutte clandestine en France*, qui remarquent également que la vie politique, à la Libération, ne fait pas la part belle aux instances nées de la clandestinité<sup>43</sup>. Ainsi, la liste des compagnons de la Libération est close dès le mois de janvier 1946, sans que les candidatures de Victor Dupont ni celle de François Wetterwald soient retenues<sup>44</sup>, laissant très peu de place aux agents du renseignement intérieur jaillis de manière spontanée sur le territoire métropolitain<sup>45</sup>.

Par conséquent, s'il est indéniable qu'un système de reconnaissance et d'indemnisation est mis en place à la fin de la guerre, il apparaît cependant comme inachevé, et ressenti par les bénéficiaires comme un échec, car, purement administratif, il ne s'accompagne d'aucune reconnaissance historique de la spécificité des agents du réseau. L'économie morale de la reconnaissance est définie par Bruno Cabanes comme « l'ensemble des rituels grâce auxquels les anciens combattants sont assurés que la collectivité reconnaît sa dette, et que les années de souffrance, inscrites dans leur chair et

---

<sup>42</sup>MM. Fourcade, *L'arche de Noé...*, p. 706.

<sup>43</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 367.

<sup>44</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-3, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour compagnon de la Libération concernant le colonel Victor Dupont.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-11, dossier 1, La Contemporaine, Mémoire de proposition pour compagnon de la Libération concernant François Wetterwald.

<sup>45</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 371.



## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

leur esprit, reçoivent un sens<sup>46</sup> ». Condition fondamentale pour la réintégration du combattant dans la vie en temps de paix, cette reconnaissance est cependant perçue, par les survivants de la guerre souterraine, comme inachevée, injuste, et inadaptée<sup>47</sup>. Paul Bouchet, agent P2 de Turma, se voit ainsi attribuer un grade différent de celui sous lequel il s'est engagé et a servi au sein du réseau, entérinant le sentiment d'une liquidation bâclée<sup>48</sup>, et Jean Boelen, agent du sous-réseau Arc-en-Ciel, dénonce les fausses accusations portées contre les résistants arborant grades et décorations, accusations qui témoignent du lien rompu entre combattants de l'ombre et population. À un jeune homme lui demandant ironiquement si ses galons lui ont coûté cher, Boelen répond mélancoliquement : « Il suffit de risquer sa peau pour les gagner<sup>49</sup> ».

Ainsi, en se percevant comme exclus de la société, les agents du renseignement intérieur, « soutiers de la gloire<sup>50</sup> », signent l'échec d'une reconnaissance collective ne prenant en compte aucune spécificité, et refusant de distinguer, au sein même de la population résistante, les engagements particuliers.

### 3. L'agent de la liquidation : un résultat artificiel

#### *a. Des classifications sans valeur ?*

En reconstruisant le réseau et en refusant d'intégrer ses membres avec leur spécificité, la liquidation marque d'une empreinte durable mais faussée l'appréhension que le chercheur a de la figure de l'agent de renseignement.

En raison même de l'inadaptation des structures à la spécificité clandestine, l'homologation, malgré les avantages qu'elle confère, apparaît comme artificielle, voire

---

<sup>46</sup>B. Cabanes, cité dans G. Piketty, « Économie morale de la reconnaissance », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 1083-1088.

<sup>47</sup>G. Piketty, « Économie morale de la reconnaissance », dans JF. Muracciole, G. Piketty (dir.), *Encyclopédie...*, p. 1083-1088.

<sup>48</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 77209, correspondance de Paul Bouchet adressée au colonel dirigeant la France combattante, 8 juillet 1945.

<sup>49</sup>Arch. nat., 72 AJ 2421, correspondance de Jean Boelen, 9 août 1945.

<sup>50</sup>P. Brossolette, discours radiodiffusé du 22 septembre 1942.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

superficielle, et ce, tout d'abord, dans la catégorisation des agents édictées par Londres dès juillet 1942.

Alya Aglan, évoquant la classification en agents O, P1 et P2, en souligne l'aspect purement administratif et en dénonce le caractère inadapté et arbitraire : « L'établissement des catégories met en place une hiérarchie administrative qui succède à la camaraderie égalitaire des combats, substituant au courage, à la ténacité et à l'esprit d'initiative, grades d'assimilation et propositions de décorations<sup>51</sup> ». Et effectivement, la mise à l'honneur des agents P2, telle qu'elle a été étudiée au Chapitre VIII, pour nécessaire qu'elle soit, tend à réduire la part pourtant active prise également par les P1 au sein de la lutte clandestine. Considérés par Londres uniquement comme des engagés inconditionnels, ce qui est le cas pour certains P2 qui choisissent de consacrer tout leur temps au réseau, comme Jean-Marie Charbonneaux, les agents P2 rassemblent également tous ceux qui ont été contraints, pour des raisons de sécurité, de passer à la clandestinité la plus totale : Victor Dupont lui-même, ayant échappé à deux tentatives d'arrestation à la fin de l'année 1942, devient, alors seulement, agent permanent.

Le décret 366 est d'ailleurs très clair à ce sujet : ce qui distingue les agents P1 des agents P2 n'est pas la nature de leur activité, mais le maintien ou non d'une occupation professionnelle leur procurant des ressources. Les agents P1 sont ainsi les « membres ayant une activité continue » mais exerçant leur métier, les agents P2 consacrant de leur côté « l'intégralité de leur temps au service ». À cet égard, il est intéressant de remarquer que certains chefs à responsabilité sont de « simples » P1, comme Pierre Duverne ou Louis Maury, devenus P2 par la suite uniquement du fait de leur déportation : les services rendus par ces deux chefs n'en sont pas moins importants que ceux de Georges Viaud ou de Bernard Lauvray, autres chefs P2 d'origine<sup>52</sup>. De la même manière, l'activité des agents P1, qui opèrent sous la meilleure des couvertures, à savoir leur propre identité, n'est qualitativement pas moins importante que celle fournie par les agents P2. En définitive,

---

<sup>51</sup>A. Aglan, « Le réseau Jade-Fitzroy : de l'*Intelligence Service* au BCRA », dans CEHD, *Il n'est point de secrets...*, p. 152.

<sup>52</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230, Rectificatifs aux originaux des états nominatifs des agents P2 de Turma-Vengeance.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

tout cela n'est donc qu'une question purement matérielle, les agents P2 bénéficiant d'un grade uniquement pour percevoir les avantages dus habituellement aux militaires de ce grade, mais les limites de la liquidation résident justement dans le fait qu'elle crée une hiérarchie du mérite et de l'activité, à des fins pécuniaires, qui ne correspond en rien à la réalité clandestine, et établit des distinctions entre agents portant irrémédiablement à confusion : pour beaucoup, les véritables et uniques agents de renseignement de la Résistance sont les P2, car ils sont complètement clandestins et assimilés intégralement à des soldats en activité.

Le cas des déportés et internés de la Résistance, pourtant, souligne plus fortement encore la perte de valeur des classifications mises en place par Londres puis par la liquidation. On se souvient qu'un statut propre, se superposant aux familles de Résistance que sont les FFC, la RIF, les FFI..., est créé pour distinguer, au sein de la diversité résistante, toutes les victimes de la répression nazie. Selon ce statut, tout résistant recevant le titre de déporté ou interné de la Résistance, c'est-à-dire ayant plus de trois mois de déportation ou d'internement, devient automatiquement P2, et peut bénéficier des mêmes droits que les agents P2. Ainsi, la période de détention de l'agent est considérée comme service militaire actif, ce qui confère des avantages considérables, mais du point de vue de la définition des agents, cette classification perd toute sa valeur : elle n'est véritablement plus qu'une catégorie administrative, et les grades ne correspondent plus à l'activité fournie par chacun, mais sont uniquement un barème, un moyen de fixer le montant des indemnités à accorder à chacun en fonction du préjudice subi. Sur les 155 agents du réseau Turma dans sa seule composante renseignement, environ 70 deviennent P2 du fait de leur arrestation, et trois le sont par leur décès pour fait de Résistance. La moitié seulement des agents de Turma catégorisés P2 le sont en raison de leur activité clandestine : pour une soixantaine, l'entrée au réseau a été dès l'origine synonyme de clandestinité totale, tandis qu'une vingtaine d'entre eux sont des agents P1 devenus P2 par la suite du fait de leur activité à temps plein.

***b. Les états nominatifs, passage obligé mais trompeur ?***

Dans ces conditions, indirectement, l'homologation qui est faite au terme de la liquidation contribue à donner une image faussée du réseau comme des agents de renseignement, dont les états nominatifs sont l'incarnation parfaite.

Élément indispensable pour tout chercheur souhaitant travailler sur un réseau en effet, les états nominatifs ne reflètent que très partiellement la réalité clandestine, en la travestissant et en la remodelant. Si l'on se limite aux critères exigés par la liquidation et retenus par l'homologation, n'est agent et reconnu comme tel que celui qui figure explicitement sur les états nominatifs d'un réseau de renseignement homologué au sein des Forces françaises combattantes, et dont les services sont reconnus et homologués comme tels au sein de ce même réseau<sup>53</sup> : seuls les agents figurant sur les états nominatifs du réseau peuvent obtenir les attestations permettant l'ouverture des droits. Très limitative, cette définition de l'agent, certes édictée originellement à de simples fins administratives, conduit néanmoins à une généralisation de cet état de fait, et contribue à faire de l'agent l'oublié de la victoire.

Dans le cas d'un mouvement comme Vengeance, composé de structures distinctes mais profondément liées et interactives et, en son sein, d'un réseau comme Turma, la liquidation telle qu'elle est mise en œuvre après la guerre aboutit, pour les agents eux-mêmes, à un résultat trompeur, impropre, et réducteur. Loin de refléter la réalité clandestine, elle tend au contraire à la reconstruire selon des critères immuables auxquels chaque individu et organisation doit se conformer, comme en témoignent les nombreux exemples d'agents de renseignement et d'action homologués dans une seule de ces branches, ou les agents travaillant pour deux réseaux ne se voyant reconnaître qu'au sein de l'un d'entre eux, ce qui aboutit parfois à des situations soulignant la complexité comme les limites de la liquidation.

---

<sup>53</sup>A. Aglan, *Mémoires résistantes...*, p. 44.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Le cas de Louis Maury, « chef de SR » à Turma et de sa femme, Yvette Maury, figurant dans un premier temps sur les états P2 de Turma en tant qu'agent de liaison, en témoigne<sup>54</sup> : tous deux sont membres actifs de la Résistance dans le secteur d'Évreux, appartenant simultanément au réseau d'évasion Marie-Odile, et au sous-réseau de renseignement Noé de Turma. Si le premier, Louis, du fait de son activité de premier plan au sein de Turma, est bien homologué dans ce réseau, sa femme Yvette, en revanche, est rayée des contrôles car « liquidée P2 par Marie-Odile<sup>55</sup> ». Ainsi, scindant Vengeance en organisations distinctes, éclatant les agents de Turma entre Arc-en-Ciel ou Vengeance-Action, la liquidation sépare même, au niveau individuel, les activités de Résistance pourtant effectuées en famille.

La même remarque est valable pour Albert Carraz, « chef de secteur SR<sup>56</sup> » engagé à Turma dès la fin de l'année 1941, dont l'activité au sein du réseau est importante jusqu'à l'été 1943, date à laquelle, coupé de son chef, il travaille également pour la CND<sup>57</sup>. La liquidation, retenant pour chaque agent le dernier réseau d'appartenance, le raye donc des contrôles de Turma, tandis que sa femme, qui est son agente tout au long de la clandestinité, est maintenue à Turma. Suzanne Cailleaux, agent de liaison personnelle de Carraz, arrêtée en même temps que lui en février 1944, est également homologuée à Turma, comme agent de liaison d'un chef de secteur qui n'appartient formellement plus au réseau<sup>58</sup>. Et si ce choix de liquider Albert Carraz à la CND se justifie par l'exigence de l'homologation au sein du dernier organisme d'appartenance, humainement et fonctionnellement parlant, ce rattachement n'a aucun sens, et contribue à fausser un peu plus l'aperçu du réseau qu'en donnent les états.

---

<sup>54</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance.

<sup>55</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 7.

<sup>56</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 2.

<sup>57</sup> Cf. Pièces justificatives, Document 7, « Authentifier l'homologation : l'état nominatif des agents P2 », p. 523.

<sup>58</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 2.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Les catégories au sein desquelles sont classés les agents, donnent également à voir un réseau strictement hiérarchisé et rationalisé, ce dont témoigne également l'attribution des grades effectuée par Victor Dupont, établissant une hiérarchie entre chefs de réseau, de sous-réseaux, et agents, qui ne réfère en rien à la réalité de la vie clandestine, il n'est nul besoin d'y revenir.

Mais la principale limite qu'induisent les états nominatifs, outre l'éclatement et la reconstruction du réseau qu'ils opèrent, est qu'ils excluent, sans possibilité de retour en arrière, tous ceux qu'ils ne recensent pas. Par conséquent, les agents du 2<sup>e</sup> bureau des corps francs ou les membres de Vengeance-Action passant de nombreux renseignements à Turma, mais aussi les agents liquidés au sein d'autres organisations, et enfin des agents décédés, discrets ou oubliés ne sont officiellement pas reconnus comme agents de renseignement, et sont donc exclus tacitement de la chaîne du renseignement que formait le réseau dans la clandestinité. Par conséquent, l'image du réseau que donne à voir la liquidation contribue à fausser la perspective historique de cette organisation, trahissant de ce fait la vie même du réseau qui se basait alors, pour fonctionner, sur l'ensemble de ces agents agissant de concert.

Enfin, l'agent de renseignement lui-même, au sein de cette perceptive historique faussée, se retrouve avec une identité simplifiée, un rôle uniformisé et une figure totalement désincarnée. En gommant la responsabilité spécifique et nécessaire tenue par chaque agent au sein de la chaîne de l'information, la liquidation détruit ce qui faisait sa spécificité et qui le créait agent du renseignement intérieur, pour le faire agent O, agent P1 ou agent P2, au sein d'un réseau hiérarchisé bien loin de la chaîne profondément humaine qu'il était dans la clandestinité.

Par conséquent, en accordant des statuts administratifs aux agents des réseaux, nécessaires pour leur reconnaître des droits, la liquidation contribue à donner d'eux une définition stricte et figée, de la même manière qu'elle participe à l'institutionnalisation du réseau de renseignement. En définitive, son objectif premier étant le dédommagement de chacun des combattants volontaires de la Résistance, la liquidation cherche uniquement à y parvenir, et alors même que les agents sont donc ses bénéficiaires, elle

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

tend à les évincer en ne prenant pas en compte leurs particularités. Gagnants du point de vue administratif, c'est-à-dire reconnus comme soldats, dédommagés, et même décorés, les agents de renseignement sont en fait uniquement insérés dans des réseaux nécessaires pour encadrer leur homologation. Ce n'est pas en tant qu'individu que l'agent de renseignement est alors considéré, mais uniquement en tant que soldat à démobiliser et dédommager. Et cette reconnaissance, purement administrative, ne s'accompagne aucunement d'une reconnaissance historique de la spécificité des soldats du silence.

Ainsi, ce refus de distinguer, tant à l'échelle collective du mouvement puis du réseau, qu'à celle individuelle de chaque agent, assimilé au sein de structures impropres, contribue à renvoyer une image faussée et trahie de la clandestinité.

### **B. Envers et contre tout : se souvenir**

En réaction à ce sentiment de trahison ressenti par les agents et les membres des réseaux, au sein même de Vengeance et à l'intérieur de Turma, les survivants choisissent de perpétuer l'esprit spécifique de la clandestinité, de le célébrer, afin de pallier les manques d'une reconnaissance collective impersonnelle. À cet égard, ils s'inscrivent dans un mouvement plus large de fragmentation de la mémoire résistante, que Julian Jackson qualifie de « mémoires divergentes<sup>59</sup> », qu'il considère comme le symbole des liens distendus entre la Résistance et la Nation, qui témoignent en réalité de l'échec du système de reconnaissance collectif officiel. « Contrairement aux monuments aux morts de la guerre 1914-1918, beaucoup de monuments de la Résistance ne sont pas au centre des localités, mais à la périphérie<sup>60</sup> » : la mémoire de la seconde guerre mondiale en France n'est pas conservée sous forme de mémoriaux uniques au cœur des localités, mais « elle est dispersée et fragmentée<sup>61</sup> », propre à chaque groupe résistant.

---

<sup>59</sup>J. Jackson, *La France...*, p. 704.

<sup>60</sup>J. Jackson, *La France...*, p. 724.

<sup>61</sup>J. Jackson, *La France...*, p. 701.

## 1. Perpétuer la clandestinité

### *a. Une priorité, les agents : Turma, un réseau pionnier*

Dès le mois d'octobre 1945, moins de six mois après le retour de camp de Victor Dupont, chef du réseau, est créée une amicale du réseau Turma, intégrée à la Fédération des amicales des réseaux de la France combattante (FARFC) mise en place en janvier 1945, qui devient rapidement la Fédération des amicales des réseaux Renseignement et évasion de la France combattante (FARREFC).

La déclaration de constitution d'association de Turma, datée du 22 octobre 1945 et signée par Victor Dupont, qui devient alors son président, présente les buts de l'amicale du réseau :

« Cultiver entre les membres de l'amicale du réseau Turma-Vengeance les liens d'amitié noués par une collaboration étroite pendant la période de lutte commune contre l'ennemi en territoire occupé, et d'une manière générale, honorer la mémoire des fusillés, venir en aide à leurs familles et défendre leurs droits, enfin préparer le retour de camarades déportés et faire profiter ses adhérents de son appui matériel et moral<sup>62</sup> ».

Présidée par Victor Dupont assisté de François Wetterwald, l'amicale de Turma se compose des personnes ayant appartenu effectivement au réseau dans la clandestinité, des agents déportés qui en font partie de droit, ainsi que des agents disparus, qui y sont représentés de droit également par leur plus proche parent, après approbation de l'amicale<sup>63</sup>. Divisée entre membres adhérents et membres bienfaiteurs, l'amicale est dirigée par un comité directeur, composé de dix à trente membres, qui se réunit une fois par mois afin d'étudier les dossiers individuels d'admission, et a tout pouvoir pour radier de ses rangs les membres ne s'étant pas acquittés de leur cotisation ou ayant un

---

<sup>62</sup>Arch. nat., 72 AJ 2421, « Déclaration de constitution d'association », réseau Turma-Vengeance, 22 octobre 1946.

<sup>63</sup>Arch. nat., 72 AJ 2421, « Déclaration d'association », réseau Turma-Vengeance, article IV.



## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

comportement pouvant nuire à la mémoire du réseau<sup>64</sup>. Tous les membres de l'amicale sont convoqués, une fois par an, en assemblée générale par le président, afin de désigner les membres du comité, afin de connaître l'activité de l'amicale au cours de l'année passée, et d'échanger sur les changements à apporter. À partir de la fin de l'année 1945, le comité dirigeant se compose, outre Victor Dupont et François Wetterwald, du colonel Mayer-Berger<sup>65</sup>, nommé secrétaire général, d'Edmond Sallé<sup>66</sup>, trésorier général, ainsi que de Pierre Frilet<sup>67</sup> et Gustave Salomon<sup>68</sup>. Son siège se situe dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris, au 18, rue Favart<sup>69</sup>.

L'amicale du réseau Turma présente ceci de particulier que, contrairement aux états nominatifs et à l'homologation, elle ne distingue pas les agents de renseignement rattachés à Turma ou ceux appartenant à Vengeance-Action ou Vengeance selon les classifications officielles. Ainsi, les listes des adhérents à l'amicale de Turma mêlent agents reconnus à Turma, comme Hubert de Marin (alias *Simbad*), Henri Lamy, Jean Gleyroux ou Aimé Charpentier<sup>70</sup>, des agents reconnus au sein des corps francs, comme François Jacquemin ou Georges Brulé<sup>71</sup>, mais également des agents homologués en dehors de Turma et de Vengeance, comme des membres du réseau Arc-en-Ciel, réseau qui possède

---

<sup>64</sup>Pierre Pellenc, alias *Marival*, un des dirigeants du réseau après l'arrestation de Victor Dupont, est ainsi exclu de l'amicale du réseau, son attitude portant préjudice au réseau. Soupçonné d'avoir travaillé pour les Allemands, l'enquête menée par la commission d'enquête du réseau ne parvient pas à prouver sa culpabilité, mais décide de l'exclure de l'amicale.

Service hist. Défense, GR 16 P 463905, « Commission d'enquête des agents de Turma-Vengeance », 3 juillet 1945.

<sup>65</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 406703. Lucien Mayer-Berger, membre de Vengeance-Action et du réseau de renseignement, est finalement exclu de l'amicale du réseau pour sa conduite jugée douteuse lors de ses interrogatoires et en déportation.

<sup>66</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 532383. Edmond Sallé est membre du sous-réseau Pierre Duverne, et agent de renseignement à Turma.

<sup>67</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 235583. Pierre Frilet fait partie de l'état-major des corps francs Vengeance, au côté de François Wetterwald. Il prend ensuite la direction de l'amicale du réseau jusqu'à sa dissolution, en 2004.

<sup>68</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 532793. Membre important de Vengeance comme de Turma, il fait partie du comité directeur de Vengeance dès la période de la clandestinité.

<sup>69</sup>Fonds de David Roussier, FA Res 1880-209, La Contemporaine, « Rue Favart ».

<sup>70</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma. Hubert de Marin, Henri Lamy, Jean Gleyroux et Aimé Charpentier sont homologués comme agent P2 à Turma.

<sup>71</sup>François Jacquemin et Georges Brulé sont agents P2 des corps francs Vengeance.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

pourtant sa propre amicale. C'est le cas de Henri Bouteiller ou Robert David<sup>72</sup>, qui figurent, au même titre que tous les autres, sur la liste des adhérents de l'amicale de Turma. Par conséquent, alors que la liquidation contraint les liquidateurs à séparer administrativement renseignement et action, à trahir l'activité clandestine de chaque membre en la divisant et en stigmatisant chacun au sein d'une branche précise, l'amicale créée par Victor Dupont tend à gommer ses différences pour revenir à l'esprit même de la clandestinité, pour donner au réseau sa réalité retrouvée. Sont ainsi mêlés des noms étroitement séparés et cloisonnés sur les états nominatifs officiels, mais que les archives du mouvement dans son ensemble présentent également comme agissant de concert.

Au début de l'année 1946, l'amicale compte plus de 600 membres réels, sans compter les ayants-droits des déportés et décédés, qui représentent respectivement plus de 80 et de 250 adhérents chacun<sup>73</sup>.

Dès sa création, l'amicale du réseau Turma s'inscrit dans un cadre mémoriel plus large, en adhérant à la FARREFC<sup>74</sup>. Cette fédération, qui rassemble les réseaux de renseignement puis d'évasion de la France combattante, permet, à l'échelle plus grande des réseaux de renseignement, de mettre en avant la spécificité du combat clandestin qu'ils ont mené côte à côte, et témoigne du fait que le malaise ressenti par les agents de Turma à l'issue de la liquidation est commun à la plupart des réseaux de renseignement.

L'origine même de la création de la fédération en témoigne : convoqués au siège de la DGER par le service de la France combattante boulevard Suchet, au début de l'année 1945, les différents chefs des réseaux de renseignement, après avoir attendu en vain durant près de deux heures la réunion avec le chef du service, et constatant le désintérêt des services officiels pour leurs réseaux, décident de créer une fédération destinée à pallier les manques des structures liquidatrices, et « lutter contre l'inertie des organismes officiels » : « Quelques instants plus tard, l'idée d'une fédération était née. La leur tant

---

<sup>72</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, États nominatifs des agents du réseau Arc-en-Ciel. Robert David est agent P2 du réseau Arc-en-Ciel pour la région parisienne, et Henri Bouteiller est reconnu comme chef de région du réseau Arc-en-Ciel.

<sup>73</sup>Arch. nat., 72 AJ 2421, Liste des adhérents de l'amicale du réseau Turma.

<sup>74</sup>Arch. nat., 72 AJ 2421, Statuts de l'amicale du réseau Turma-Vengeance, article 1.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

espérée venait de s'allumer dans des cœurs désabusés », lit-on ainsi dans un historique de la fédération<sup>75</sup>. Par conséquent, ses objectifs sont clairs et prévoient d'accompagner, à la place des services liquidateurs, les réseaux et leurs membres, surtout déportés, dans le processus de liquidation, tout en permettant de nouer des liens entre des réseaux de renseignement similaires, ayant participé de manière commune à la lutte contre l'ennemi en territoire occupé<sup>76</sup>. Administrée par un conseil d'une trentaine de membres, elle se compose à l'échelon central de plusieurs commissions, qui sont des organismes d'étude, de services administratifs, et crée un journal, *L'Agent de liaison*, organe chargé de faire connaître les amicales des différents réseaux qui la composent, et d'aider chaque réseau<sup>77</sup>. Sont membres de la FARREFC tous les réseaux de renseignement puis d'évasion ayant une amicale.

Si l'amicale de Turma décide, à la fin de l'année 1947, de quitter cette fédération, qui ne répond plus aux objectifs qu'elle s'était fixée, Victor Dupont continue néanmoins de lutter pour que l'esprit de la clandestinité et le caractère particulier des réseaux de renseignement soient perpétués. Ainsi, il participe à la création du Comité des anciens chefs de réseaux des FFC, le 2 décembre 1947, destiné à maintenir les liens nés dans la Résistance. Cet organisme, réunissant les chefs de la plupart des réseaux reconnus à la France combattante<sup>78</sup> et travaillant en lien étroit avec la commission nationale d'homologation des FFC, a surtout un rôle d'assistant et de conseiller des services officiels, et ses prérogatives sont étendues. Divisé en plusieurs commissions d'études, comme la commission d'homologation des agents ou la commission d'arbitrage, ce comité apparaît comme le résultat de la décision des chefs de réseaux de participer à l'homologation, et d'avoir leur mot à dire dans sa mise en œuvre<sup>79</sup>. Il est intéressant de remarquer que Victor

---

<sup>75</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-22, dossier 5, Compte-rendu du congrès des 23 et 24 mars de la FARREFC, 23 et 24 mars 1946.

<sup>76</sup>Statuts de la FARREFC, article 2.

<sup>77</sup>Arch. nat., 72 AJ 2421, correspondance de A. Crémieux, secrétaire général de la FARREFC, au colonel Dupont, 15 février 1947.

<sup>78</sup>C'est le cas par exemple de Turma-Vengeance, mais aussi de réseaux comme la Confrérie Notre-Dame, Alliance, Ajax, Brutus, et bien d'autres encore.

<sup>79</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, Statuts du comité des anciens chefs de réseaux des Forces françaises combattantes.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Dupont, au sein du comité, est le président de la commission des décorations<sup>80</sup> : on se souvient que, dans son rapport d'activité daté de l'année 1947, Victor Dupont déplore les nombreux rejets de décorations concernant les membres de Vengeance<sup>81</sup>. Il est désormais président de la commission des décorations au sein de ce comité, prouvant la nécessité de pallier les manques des services officiels<sup>82</sup>.

Cette création cependant, survenue dans le contexte de « désagrégation de la Résistance observé particulièrement dans le secteur des réseaux », ne correspond pas totalement aux attentes de Victor Dupont : « Il nous apparut, écrit-il, qu'elle ne concernait en aucune façon la masse des agents, pour laquelle elle n'était pas conçue<sup>83</sup> ». C'est pourquoi, à cette première création inédite, s'en ajoute une seconde, sur l'initiative de Victor Dupont et plusieurs chefs de réseaux<sup>84</sup>, à la fin de l'année 1950, qui prend le nom de « l'Entente des réseaux », comprise alors « pour regrouper et servir la masse des agents », afin de ranimer une Résistance devenue inconsistante autant qu'impuissante, et d'aider et soutenir chaque agent dans l'établissement de ses dossiers et leur défense. Le siège de l'amicale de Turma, le 18 rue Favart, devient alors le siège de l'Entente des réseaux, qui se compose des réseaux officiels reconnus par la France combattante, mais également des agents de réseaux isolés<sup>85</sup>.

Par conséquent, si le réseau Turma crée sa propre amicale, il s'inscrit surtout de manière pionnière et volontariste dans la volonté de conquête ou de reconquête de l'identité propre des réseaux de renseignement intérieurs, et de la figure spécifique de

---

<sup>80</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, Décorations examinées par la commission remises au colonel Lormeau, 15 décembre 1948.

<sup>81</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Rapport d'activité.

<sup>82</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, Commissions d'études du Comité des anciens chefs de réseaux des Forces françaises combattantes.

<sup>83</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « L'Entente », historique manuscrit, Victor Dupont.

<sup>84</sup>On y retrouve les chefs des réseaux Béarn, Bourgogne, Darius, F2, réseau polonais, mais aussi Gallia, Shelburn ou Thermopyles.

<sup>85</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, Statuts du Comité d'entente des réseaux de la France combattante.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

l'agent de renseignement, que ces diverses créations tendent à remettre au centre des préoccupations.

### *b. Le mouvement Vengeance*

Sur le modèle de l'amicale de Turma, et en reprenant les mêmes éléments dirigeants, est créé officiellement, en mars 1946, un mouvement Vengeance, dont les objectifs sont les mêmes que ceux de l'amicale du réseau<sup>86</sup>. Groupant, sous une forme fédérative, « tous ceux qui ont appartenu aux corps francs Vengeance, au réseau d'action Vengeance, et au service de renseignement Turma », c'est-à-dire tous les membres du mouvement que l'homologation a distingués et séparés, il a également pour but « d'entretenir l'esprit de camaraderie et de solidarité entre les membres », en un mot, de perpétuer la clandestinité, en dévoilant tous ces liens au grand jour, ce qui semble être la préoccupation première des anciens de Vengeance. La création du mouvement prévoit en outre le développement d'un service social organisé, destiné à venir en aide « à tous ceux atteints par l'adversité », qui a pour objectif d'aider les agents à régler leur situation militaire, de les récompenser, et d'honorer les morts<sup>87</sup>. Composé de groupements départementaux et régionaux, ainsi que de deux sections particulières regroupant essentiellement l'organisation SNCF, tant corps francs que Turma, son siège est également le 18, rue Favart.

Si le mouvement prévoit donc de réunifier ce que l'homologation a séparé, il respecte néanmoins les organisations et groupements spécifiques qu'il rassemble, qui « conservent, en sous-titre, leur dénomination d'origine, précédée du titre fédéral "Mouvement de Résistance Vengeance"<sup>88</sup> ». Par conséquent, tout en distinguant et respectant l'identité propre de chacun, cette fédération est un moyen, pour Vengeance, d'en revenir à son identité première.

---

<sup>86</sup>Déclaration d'association du mouvement Vengeance, *Journal Officiel*, 25 et 26 mars 1946.

<sup>87</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-21, dossier 6, La Contemporaine, Statuts du mouvement de Résistance Vengeance, mars 1946, article 3.

<sup>88</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-21, dossier 6, La Contemporaine, Statuts du mouvement de Résistance Vengeance, mars 1946, article 5.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Réunis en assemblée nationale une fois par an, sous la forme de congrès, chaque groupement doit y envoyer un délégué le représentant. Au cours de cette assemblée nationale, le secrétaire général du mouvement est chargé d'établir un rapport moral sur l'avancée de la liquidation, et le trésorier un rapport financier, chaque délégué pouvant ensuite intervenir et exposer son avis ainsi que les améliorations à apporter dans le fonctionnement du mouvement<sup>89</sup>. À cet égard, le premier congrès de Vengeance, tenu le 25 mai 1946, fait figure de symbole aux yeux de tous. Réunissant plus de 200 délégués, il est le premier grand rassemblement du mouvement depuis la période clandestine et la Libération, et est l'occasion de mettre en place les grands traits de l'organisation du mouvement. Pour la première fois, un historique succinct du mouvement y est présenté par François Wetterwald<sup>90</sup>.

Le mouvement, à l'échelon central, se compose d'un conseil d'administration, réuni deux fois par an, chargé d'émettre les directives et d'organiser la propagande et les diverses manifestations du mouvement à l'échelon national, et d'un bureau fédéral, organe de contrôle du conseil. Étant défini comme un mouvement strictement apolitique, les membres de l'ensemble du mouvement n'ont en aucun cas le droit d'utiliser leurs titres à des fins politiques ou religieuses, renouant par là avec l'apolitisme originel de Vengeance dans la clandestinité<sup>91</sup>. Le comité directeur de Vengeance, existant dans la clandestinité, se perpétue à la tête du mouvement de Vengeance, au moins jusqu'au début des années 1960, réunissant les principaux chefs des différentes branches afin d'échanger sur les actualités du mouvement, prévoir la vie du mouvement tout au long de l'année, et en préparer les congrès<sup>92</sup>. Ces réunions au sommet traitent également de la vie extérieure du

---

<sup>89</sup>« L'activité du bureau du mouvement doit être portée à votre connaissance et soumise à vos critiques ». Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-21, dossier 5, La Contemporaine, Compte-rendu du 3<sup>e</sup> congrès de Vengeance, 26 novembre 1949.

<sup>90</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 5, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>91</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, Statuts du mouvement de Résistance Vengeance, mars 1946, article 28.

<sup>92</sup>Les fonds conservés à la Contemporaine font état de réunions du comité directeur pour les années 1947, 1949, 1954, 1955 et 1961.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

mouvement, et des mesures, à l'échelle nationale, à faire remonter par les chefs de réseaux<sup>93</sup>.

Au sein du mouvement, le service social occupe une place prépondérante, et témoigne de l'importance accordée, cette fois-ci, à l'agent lui-même, au milieu des procédures de liquidation. Lors du premier congrès de Vengeance, réuni le 25 mai 1946, le service social expose ainsi les buts qu'il poursuit :

« Venir en aide aux agents du réseau par tous les moyens possibles, leur fournir l'aide nécessaire à l'établissement des dossiers leur permettant de recevoir les sommes qui leur sont dues, veiller à ce qu'ils ne perdent pas leurs droits militaires, aider les familles nécessiteuses en les dirigeant sur les services compétents, et particulièrement, en leur procurant des vêtements et objets de première nécessité, leur trouver une situation ou du travail, [...] leur offrir des secours d'argent ou des prêts d'honneur, les soutenir moralement et les faire bénéficier de notre expérience et de tout notre dévouement<sup>94</sup> ».

Par conséquent, loin d'être une simple fédération amicale regroupant les membres du mouvement, Vengeance met en place, après la guerre, un système d'entraide, de conseil, et d'assistance très développé en faveur de ses membres, les replaçant ainsi au cœur des préoccupations. Pour la région parisienne, entre mars et mai 1946, plus de 120 visites sont ainsi faites aux agents du réseau, et près de 200 visites d'agents sont reçues au service social, dans le but de leur venir en aide.

### *c. Combattants de l'Idéal*

Autrement dit, Vengeance comme Turma font preuve, après la guerre, d'un véritable volontarisme visant à redonner à l'agent la place centrale qu'il occupait dans la

---

<sup>93</sup>Ainsi, lors du comité directeur du 18 décembre 1954, les participants rédigent une notice dénonçant le réarmement de l'Allemagne.

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Compte-rendu du comité directeur du 19 décembre 1954.

<sup>94</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 844-21, dossier, La Contemporaine, Compte-rendu du 1<sup>er</sup> congrès de Vengeance, 25 mai 1946, Annexe A, « Compte-rendu du service social ».

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

clandestinité, et à lui accorder les attentions spécifiques que son statut particulier réclame. L'incarnation de cette volonté de perpétuer la clandestinité en faisant ressortir la spécificité de chacun prend, pour l'ensemble du mouvement, la forme d'un journal, le *Combattant de l'Idéal*, décrit comme le « Trait d'Union des anciens de Vengeance<sup>95</sup> ». Paraissant tous les mois, ce journal permet effectivement de maintenir le lien entre les différentes fédérations de Vengeance, et traite de sujets variés, abordant tantôt les grandes figures du mouvement, tantôt les événements politiques. Une rubrique y est également consacrée aux démarches à suivre pour ses membres, ainsi qu'à une mise à jour fréquente des décrets et lois concernant les décorations auxquels chacun peut prétendre<sup>96</sup>. Le titre du journal laisse explicitement comprendre l'unique objectif des chefs de Vengeance et des survivants : perpétuer, envers et contre tout, la clandestinité<sup>97</sup>. « Le *Combattant de l'Idéal* est notre agent de liaison et paraîtra tous les mois. Le Bureau départemental espère que ce bulletin, véritable trait d'union entre nous tous, nous permettra de faire revivre et d'entretenir l'esprit de la clandestinité », lit-on ainsi dans une circulaire interne du mouvement<sup>98</sup>.

## 2. S'adouber soi-même

### a. L'appartenance à un groupe spécifique

Dans les faits, cet objectif se traduit, concrètement, par la mise en place d'un système interne et spécifique destiné à marquer l'appartenance à un groupe spécifique, et à se démarquer de l'ensemble de la collectivité résistante. Les statuts du mouvement Vengeance prévoient ainsi la délivrance d'une « carte de Résistance du mouvement Vengeance à chaque membre reconnu comme authentique résistant, après examen de son

---

<sup>95</sup>Cette description est le sous-titre du journal *Combattant de l'idéal*. Son prix est de 5 francs.

<sup>96</sup>Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 937-1, dossier 1, *Le combattant de l'Idéal*.

<sup>97</sup>Les fonds d'archives relatifs à Turma mentionnent une diffusion de ce journal de l'année 1946, date de sa création, à l'année 1957. Il n'est pas trouvé de trace de publication postérieure du journal.

<sup>98</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-1, dossier 4, « Circulaire du bureau départemental aux responsables de secteur », 17 novembre 1946.



## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

dossier<sup>99</sup> ». Une enquête poussée sur le demandeur est réalisée avant chaque octroi de carte, afin de lui conserver une valeur propre, et s'assurer qu'elle n'est concédée qu'à une élite peut être nombreuse, mais authentique. Cette carte est ainsi créée pour « regrouper, après un triage sévère, ceux qui furent d'indiscutables résistants de Vengeance, en vue de défendre dans l'avenir comme dans le passé nos idéaux de la clandestinité ». Elle est attribuée à tous les membres dont l'activité résistante est prouvée, et dont l'engagement est antérieur au 1<sup>er</sup> mai 1944<sup>100</sup>, moyennant une cotisation variant d'année en année<sup>101</sup>. Le modèle de la carte porte en guise de titre « Vengeance, mouvement de Résistance fondé en 1941 », et précise : « Cette carte est exclusivement réservée à ceux ayant fait partie de Vengeance dans la clandestinité », puis indique l'identité de son détenteur, son adresse, et son activité au sein du mouvement, signée par Victor Dupont<sup>102</sup>. Ainsi, alors que les services liquidateurs reconnaissent l'ensemble des structures de Vengeance comme effectives seulement à compter de la fin de l'année 1942 ou du début de l'année 1943, la mention bien précisée de 1941 comme date de création est révélatrice du besoin identitaire ressenti par tous et du sursaut mémoriel nécessaire pour le mouvement. Dans le rapport d'activité qu'il expose, sûrement en 1947, Victor Dupont signale que sur plus de 10 000 membres de Vengeance retrouvés, 5 500 cartes ont été établies après établissement, analyse et classement de leurs dossiers<sup>103</sup>.

Des cérémonies et fêtes sont ensuite organisées par le mouvement afin de matérialiser la solidarité et la camaraderie dont il se prévaut. « La vitalité du mouvement est assurée par des fêtes, bals, ventes, représentations théâtrales », permettant de réunir concrètement les différents adhérents, mais aussi par des œuvres de solidarité, comme

---

<sup>99</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, Statuts du mouvement de Résistance Vengeance, mars 1946, article 3.

<sup>100</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, Statuts du mouvement de Résistance Vengeance, mars 1946, article 5.

<sup>101</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, Schéma d'organisation du mouvement Vengeance, 1946. Le prix moyen de la cotisation s'élève, en moyenne à 100 francs.

<sup>102</sup>La carte de résistant de Vengeance appartenant à Pierre Mallez mentionne par exemple : « Adjoint du chef du réseau Turma (Renseignements) ».

Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, documents de Pierre Mallez.

<sup>103</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Rapport d'activité.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

des ventes de charité<sup>104</sup>. Tous les ans une « grande fête annuelle de Vengeance » est ainsi prévue au « Cercle Militaire<sup>105</sup> », afin de récolter des fonds pour soutenir le travail du service social<sup>106</sup>.

### *b. Symboles et reconnaissances internes*

Par la carte du mouvement et les manifestations, est donc offerte aux résistants jadis dans l'ombre, la possibilité de réaliser leur appartenance à un groupe spécifique. Mais afin de pallier le manque de reconnaissance ressenti par les membres de Vengeance, le mouvement met en place dès l'année 1946 un système permettant, au sein du mouvement lui-même, de distinguer tous ceux qui méritent de l'être, sans qu'il y ait, cette fois-ci, de restrictions.

Ainsi, tous les membres de Vengeance, sans exception, ont droit au port de l'insigne du mouvement, imaginé et dessiné en son sein, représentant une « étoile noire aux cinq branches avec panthère feu », l'inscription « Vengeance » traversant l'ensemble<sup>107</sup>. Symbole de l'espoir dans la nuit, et de la ferveur clandestine qui animait chaque membre du mouvement dans la guerre souterraine, le nom de Vengeance figurant en bonne part, cet insigne apparaît comme l'incarnation même du mouvement, et la réalisation la plus aboutie de la mémoire de Vengeance. Un grand insigne, dit « insigne des cadres », est réservé aux seuls cadres de la clandestinité<sup>108</sup>, et exceptionnellement aux déportés et internés du mouvement dont « la conduite de résistant est jugée satisfaisante<sup>109</sup> ». Cet insigne, cher aux membres qui le portent, est présenté par les chefs du mouvement comme « une décoration privée », destinée à récompenser les résistants dont les titres ne sont pas

---

<sup>104</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, Schéma d'organisation du mouvement Vengeance, 1946.

<sup>105</sup>L'actuel Cercle national des Armées, situé place Saint-Augustin, à Paris.

<sup>106</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-22, dossier 3, *Le Combattant de l'Idéal*, 1953.

<sup>107</sup>Cet insigne figure, à partir des années 1980, sur les documents officiels de l'amicale et du mouvement. Il est également repris sur la pucelle de la promotion Capitaine Hamacek de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1989-1992).

<sup>108</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, « Liquidation militaire des résistants de Vengeance ».

<sup>109</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 4, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

suffisants pour obtenir une décoration, et dont les dossiers de proposition ont été injustement rejetés<sup>110</sup>.

À côté de cet insigne, porteur d'une symbolique forte et concrétisation de l'esprit clandestin, le mouvement a également recours, pour distinguer les plus méritants d'entre ses membres, au sein même de l'élite créée par le port de l'insigne, à la remise de diplômes, accompagnée d'une citation à l'ordre du mouvement<sup>111</sup>. Établies à l'échelle nationale ou à l'échelle régionale, ces distinctions reprennent, certes, le système officiel, mais procurent aux membres de Vengeance le sentiment d'une reconnaissance spécifique de leur combat, par rapport aux résistants en général, mais aussi par rapport aux autres membres de Vengeance<sup>112</sup>. En 1947, quelques 1 229 diplômes sont ainsi délivrés<sup>113</sup>.

Parallèlement à ces distinctions individuelles, de nombreuses cérémonies militaires sont organisées, dont l'objectif est tantôt mémoriel, tantôt symbolique. Ainsi, chaque année, la date du 1<sup>er</sup> octobre est attribuée au mouvement pour une cérémonie commémorative à l'Arc de Triomphe, ainsi que pour le ravivage de la flamme du Soldat inconnu<sup>114</sup>, tandis que chaque congrès national se termine par un défilé sous l'Arc de Triomphe des membres de Vengeance, guidés par le drapeau du mouvement<sup>115</sup>.

Mouvement purement militaire dans la clandestinité, par ses activités de renseignement et d'action, Vengeance conserve cet aspect guerrier après la guerre, qui s'incarne par de grandes prises d'armes prenant place aux Invalides, au cours desquels des centaines de membres reçoivent leurs distinctions officielles. Le deuxième congrès de Vengeance est ainsi précédé, le 15 novembre 1947, d'un « hommage rendu aux camarades les plus

---

<sup>110</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 4, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>111</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 4, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>112</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-1, dossier 4, La Contemporaine, « Circulaire du bureau départemental aux responsables de secteur », 17 novembre 1946.

<sup>113</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-22, dossier 3, La Contemporaine, Compte-rendu du deuxième congrès de Vengeance, 15 novembre 1947.

<sup>114</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-4, dossier 3, La Contemporaine, *Le Combattant de l'Idéal*, n° 39, 1957.

<sup>115</sup>Ce dernier a été déposé en 2004 à la Fondation de la Résistance par Hubert Cloix et est présent, chaque année, le 27 mai, lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme commémorant la séance constitutive du CNR.

Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-2, dossier 4, La Contemporaine, Correspondance du directeur général de la Fondation de la Résistance à Pierre Mallez, 13 janvier 2005.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

méritants et aux familles des morts », dans la cour d'honneur des Invalides, prise d'armes « solennelle uniquement réservée à Vengeance » au cours de laquelle près de quatre-cents membres de Vengeance, dont de nombreux agents de renseignement, surtout du sous-réseau Arc-en-Ciel<sup>116</sup>, reçoivent Légions d'honneur<sup>117</sup>, médailles militaires, croix de guerre<sup>118</sup>, ou médailles de la Résistance<sup>119</sup>, devant une foule de plus de mille personnes<sup>120</sup>.

### 3. Symboliser la guerre souterraine

#### *a. Un volontarisme mémoriel*

Pour le réseau Turma comme pour le mouvement Vengeance, ces différents processus de reconnaissance, s'ils apparaissent comme nécessaires voire indispensables, s'accompagnent également d'un désir de reconnaissance historique de leur identité particulière, et d'une volonté d'expansion de cette reconnaissance historique. À cet égard, l'histoire du mouvement Vengeance, écrite très tôt par les survivants, sous la plume de François Wetterwald, est au cœur des préoccupations du mouvement. Le choix même de François Wetterwald pour réaliser l'historique de Vengeance est symbolique : « Personne mieux que lui n'était qualifié pour écrire un tel ouvrage [...]. Nul mieux que lui ne pouvait faire revivre l'esprit de Vengeance qu'il sut toujours incarner », et c'est en tant que dépositaire de cet esprit de Vengeance qu'il est chargé d'en retracer l'histoire<sup>121</sup>.

---

<sup>116</sup>Raymond Baud et Jean Héron sont ainsi faits Chevaliers de la Légion d'honneur avec attribution de la croix de guerre avec palme.

<sup>117</sup>Albert Georges, agent P2 et chargé de mission de 1<sup>er</sup> classe au réseau Turma, est fait chevalier de la Légion d'honneur et reçoit la croix de guerre avec palme.

<sup>118</sup>Marcelle Poinson, « dite Marc le Guillaume », cheffe du sous-réseau Dominique, est décorée de la croix de Guerre avec palme, Georges Fouassier, agent P2 de Turma, reçoit la croix de guerre avec étoile de Vermeil et citation à l'ordre du corps d'armée à titre posthume, Henri Avenel, chef du sous-réseau Normand, reçoit la croix de guerre avec étoile d'argent et citation à l'ordre de la division, et Monique le Guennec, P2 à Turma du fait de son internement, la croix de guerre avec étoile de bronze et citation à l'ordre de la brigade. Ces exemples en sont quelques-uns parmi de nombreux autres.

<sup>119</sup>Jean-Marie Charbonneaux est décoré de la Médaille de la Résistance avec rosette à titre posthume, Jean Bariou, Roland Ébran, ou encore Paul Gouy, agents de Turma, reçoivent la médaille de la Résistance.

<sup>120</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-22, dossier 3, Compte-rendu du 2<sup>e</sup> congrès de Vengeance, 15 novembre 1947.

<sup>121</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Rapport d'activité.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Parlant dans son ouvrage au nom de ceux qu'il appelle ses « frères de combat<sup>122</sup> », François Wetterwald perçoit la mission qui lui est confiée comme « la consécration de tous leurs efforts », et le moyen d'incarner l'action multiple et mêlée de chaque branche du mouvement<sup>123</sup>. À cet égard, il recueille auprès de chaque individu, chaque section, et chaque organisation, tous les rapports et comptes-rendus lui permettant de « refléter l'histoire du mouvement, de ses actes et de ses hommes<sup>124</sup> ». Mais l'historique qu'il réalise a aussi un objectif plus large que mémoriel, celui d'étendre la renommée de Vengeance, et de faire connaître à tous l'histoire de ce mouvement inédit, et le combat unique mené par chacun de ses membres, au sein de chacune de ses branches.

« Nous avons fait connaître l'histoire de Vengeance dans l'*Agent de liaison*<sup>125</sup>, organe des réseaux de la France combattante, nous avons voulu une fois pour toutes marquer la place que nous avons tenu. Vous n'avez pas oublié ces belles pages, où tous les vivants se sont effacés devant nos glorieux morts, et devant notre action dans les trois domaines du renseignement, de l'évasion et de l'action proprement dite<sup>126</sup> ».

Concluant le premier congrès de Vengeance, Victor Dupont en appelle à tous les adhérents du mouvement afin de reconstituer, au-delà même de Vengeance, l'esprit de la clandestinité : « Ainsi pourrions-nous enfin faire entendre notre voix qui fut jusqu'à présent couverte, et défendre notre idéal jusqu'à présent trahi<sup>127</sup> ».

### *b. Glorifier les sacrifiés*

Et si l'ambition de Victor Dupont est de faire vivre et survivre son mouvement, les membres décédés n'en sont pas oubliés pour autant. L'adoubement des vivants s'accompagne en effet d'une mise à l'honneur des morts, rappelant à tous qu'ils ne sont

---

<sup>122</sup>F. Wetterwald, *Vengeance...*, p. 8.

<sup>123</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 3, La Contemporaine, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>124</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-22, dossier 3, Compte-rendu du deuxième congrès de Vengeance, 15 novembre 1947.

<sup>125</sup>« Amicale Turma-Vengeance », dans *L'agent de Liaison*, 20 mars au 5 avril 1947, p. 12-13.

<sup>126</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 5, La Contemporaine, Rapport d'activité.

<sup>127</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 3, La Contemporaine, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

que des survivants. De nombreuses « cérémonies du souvenir » sont ainsi organisées afin de rendre hommage aux sacrifiés de Vengeance, de maintenir vivante leur mémoire, et, à travers eux, de renouer avec la clandestinité perdue. « Dernier refuge des identités mutilées, sanctuaire où la force de la parole qui témoigne au nom des absents impose le respect, la mémoire est un long dialogue avec les morts, par-delà la mort<sup>128</sup> ». Ainsi, à l'initiative du mouvement, chaque section départementale doit « reconnaître les endroits où sont morts les martyrs, faire élever des monuments de reconnaissance à la mémoire des meilleurs d'entre nous aux endroits mêmes où ils sont tombés pour notre pays<sup>129</sup> ». Et ces monuments, s'ils participent à la fragmentation de la mémoire de la Résistance évoquée par Julian Jackson, n'en sont pas moins, pour les survivants, un besoin identitaire nécessaire.

L'expression la plus aboutie de ce besoin de s'approprier une mémoire collective trop impersonnelle se réalise pleinement, pour le mouvement Vengeance comme pour le réseau Turma, par l'édification d'un « monument aux morts de Turma-Vengeance », se situant symboliquement au cimetière du Père-Lachaise, réceptacle de la mémoire parisienne et dépositaire de la mémoire française<sup>130</sup>. Lors de l'inauguration de cette stèle, le 18 mai 1985, Renée Aubry, prenant la parole au nom du secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, souligne l'importance de son édification au sein du cimetière parisien :

« Le Père-Lachaise occupe une place qui n'est qu'à lui dans la mémoire collective des Parisiens, et j'ai la certitude que nombreux seront celles et ceux qui viendront, dans le silence, se recueillir et se souvenir que la liberté dont ils jouissent leur a été acquise grâce à des hommes de courage et de détermination<sup>131</sup> ».

---

<sup>128</sup>P. Laborie, *Les Français...*, p. 50.

<sup>129</sup>Arch. nat., 72 AJ 81, dossier 5, pièce 4, Compte-rendu du premier congrès de Vengeance, 25 mai 1946.

<sup>130</sup>La stèle de Turma-Vengeance se trouve au cimetière du Père-Lachaise, 95<sup>e</sup> division, allée Gréphule.

Cf. Illustration 1, « Honorer les morts du mouvement », p. 458.

<sup>131</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-2, dossier 5, La Contemporaine, « Allocution de Mme Renée Aubry, chargée de mission auprès de M. Jean Laurain, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et victimes de guerre, pour l'inauguration du monument aux morts du réseau Turma-Vengeance », 18 mai 1985.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Par conséquent, tout en rendant hommage aux sacrifiés de Vengeance, le monument aux morts du mouvement est également un moyen d'incarner ces combattants de l'ombre et, d'une certaine manière, de leur redonner vie, près de quarante ans après leur disparition. « Ce n'est pas à une simple commémoration destinée à perpétuer un souvenir que nous procédons », continue de son côté Paul Violet, adjoint à Jacques Chirac alors maire de Paris<sup>132</sup>, mais bien un hommage, à travers les morts, à tous les membres du mouvement, et, au-delà, à l'ensemble des résistants qui ont eu le cran de dire non<sup>133</sup>.

Le monument aux morts de Turma-Vengeance se présente sous la forme d'une stèle surmontée d'une croix de Lorraine, et porte la mention : « Le mouvement de Résistance Turma-Vengeance à ses combattants fusillés, morts en déportation, tombés dans les combats de la Libération », les dates 1940-1945 entourant l'insigne de Vengeance placé au centre de la stèle. Au sol, un « V », symbole autant de Vengeance que de la Victoire, réunit, dans la mort, le mouvement et la Nation. Hommage à tous les membres de Vengeance ayant perdu la vie au cours du conflit, qu'ils soient agents de renseignement, membres des sections spéciales ou combattants des corps francs, ce monument, « passionnément voulu » par François Wetterwald pour « réparer l'injustice » qu'il ressent vis-à-vis de l'ensemble du mouvement<sup>134</sup>, apparaît comme l'aboutissement du combat pour la reconnaissance mémorielle et historique commencé par Victor Dupont dès son retour de déportation, unissant dans la mort tous les combattants de Vengeance.

« Ces volontaires, ces héros de Turma-Vengeance, qui s'appelaient Claude Lerude, chef du Loiret, mort trois jours après la libération de son camp, Bernard Chevignard, chef des sections spéciales, fusillé au Mont Valérien, Henri Le Guennec, mort en déportation, Marie-Louise Georges, agent de liaison morte à Bergen-Belsen, Jean-

---

<sup>132</sup>Fonds Mallez Pierre, FA 0Res 937-2, La Contemporaine, dossier 5, allocution de M. Paul Violet, adjoint au maire de Paris, 18 mai 1985.

<sup>133</sup>Renée Aubry souligne son trait dans la conclusion de son allocution : « La Résistance, on ne lui rendra jamais assez hommage, parce qu'elle regroupait des volontaires de la liberté qui avaient refusé l'abdication et l'abaissement de la France. Pour une France, terre de liberté, de tolérance et de fraternité, les Résistants répondront toujours présents ».  
Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-2, dossier 5, La Contemporaine, Allocution de Mme Renée Aubry, 18 mai 1985.

<sup>134</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-2, dossier 5, La Contemporaine, Allocution de François Wetterwald, 18 mai 1985.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Marie Charbonneaux, adjoint de Vic Dupont pour le réseau de renseignement et chef des six sous-réseaux, tué en se battant encore à la Gestapo, Bernard Lauvray, fondateur du réseau de l'Eure, et Pierre Duverne, chef du sous-réseau Pierre Deux, morts en déportations [...], et tant d'autres, moins célèbres ou même tout à fait obscurs, dont les ombres font escorte aux ombres de ces héros. C'est à eux que l'assistance adresse ses pensées, et rend un dernier hommage en leur consacrant ce monument<sup>135</sup> ».

### *c. Incarner l'héroïsme de l'agent*

Si l'hommage funéraire rendu aux sacrifiés de Vengeance ne se veut pas qu'une simple commémoration, sa portée reste néanmoins limitée, car ce monument aux morts n'est finalement qu'une tombe parmi les tombes. Plus dynamique, plus symbolique et plus spécifique est en revanche l'hommage rendu à tous les agents de renseignement, au travers du souvenir de la mort de Jean-Marie Charbonneaux, alias *Cumulo*. Figure centrale du réseau de renseignement Turma, adjoint de Victor Dupont pour le réseau, administrateur de la centrale parisienne et chef direct des six sous-réseaux composant Turma, Jean-Marie Charbonneaux trouve la mort le 4 octobre 1943, face à Masuy et *Raoul*, trahi par son propre agent de liaison, Raymond Fresnois, et abattu au terme d'une lutte acharnée par *Raoul*. Incarnant, dans la guerre secrète comme au moment de son sacrifice, l'agent de renseignement de Turma par excellence, l'amicale du réseau décide, par son entremise, de célébrer de manière plus spécifique tous les agents du réseau, vivants et morts, après avoir rendu un hommage collectif aux sacrifiés de Vengeance.

Ainsi, à peine trois ans après l'inauguration du monument du Père-Lachaise<sup>136</sup>, François Wetterwald, chef du mouvement, et Pierre Mallez, secrétaire de l'amicale et ancien adjoint

---

<sup>135</sup>F. Jacquemin, « Le réseau Turma-Vengeance honore ses morts », dans *Le journal des Combattants*, 8 juin 1985, p. 5.

<sup>136</sup>Les démarches pour l'apposition de la plaque sont lancées dès l'année 1988 par Pierre Mallez. Ainsi, une première demande est adressée à la société civile de gestion immobilière responsable de l'immeuble du 4 de la rue Francisque Sarcey, le 8 mars 1988, son accord est obtenu le 30 mars. Les démarches sont ensuite effectuées auprès de la ville de Paris et du préfet de la Seine, qui donne son accord au projet par arrêté du 29 novembre 1988.

Fonds Mallez Pierre, FΔ Res 0937-2, La Contemporaine, Correspondances diverses de Pierre Mallez, 1988-1989.



## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

de *Cumulo* à la tête de Turma, décident d'apposer une plaque au nom de Jean-Marie Charbonneaux au 4, rue Francisque Sarcey, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sur les murs du bâtiment au sein duquel il a trouvé la mort, abattu d'une balle dans la tête. En 1989, est mise en place une plaque de marbre portant l'inscription : « Dans cet immeuble, le 4 octobre 1943, fut abattu par la Gestapo, à l'âge de 25 ans, Jean Charbonneaux, alias "*Cumulo*", chef adjoint du réseau de renseignements Turma des Forces françaises combattantes<sup>137</sup> ».

Le 22 avril 1989, la plaque est inaugurée en présence du maire du 16<sup>e</sup> arrondissement, d'une centaine d'agents encore en vie, représentés par le drapeau du réseau, et de la veuve de Jean Charbonneaux<sup>138</sup>. Une cérémonie modeste mais symbolique s'y déroule, hommage silencieux et simple rendu à ce chef de réseau, à tous les agents qu'il commandait au sein de la guerre secrète, et qu'il incarne désormais dans la mort<sup>139</sup>. Cette cérémonie, tout en rendant hommage à un seul homme, est néanmoins d'une portée à la fois spécifiquement identitaire, en symbolisant l'agent de renseignement de Turma, mais aussi d'une portée collective et nationale, car chaque passant qui, encore aujourd'hui, lit ces quelques lignes, s'il ne connaît pas précisément le réseau de renseignement Turma, l'identifie néanmoins à l'ensemble de la population résistante.

« Il faut qu'il y ait des lieux symboliques dans la mémoire, qui marquent le sacrifice, qui marquent les engagements, le souvenir des réseaux qui, par leur action, ont permis aux alliés d'avoir des renseignements, et de créer derrière l'armée allemande, un état qui ne pouvait que le gêner et, le jour du débarquement, le mettre en difficulté<sup>140</sup> ».

---

<sup>137</sup> Cf. Illustration 2, « La mémoire de l'agent de renseignement », p. 459.

<sup>138</sup> « Le 22 avril 1989, nombreux étaient les camarades de Turma-Vengeance venus avec leurs drapeaux, rendre hommage à Jean-Marie Charbonneaux, devant le 4 de la petite rue Francisque Sarcey, et ce, malgré une pluie parfois diluvienne ».

Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Compte-rendu de l'inauguration de la plaque apposée rue F. Sarcey à la mémoire de JM Charbonneaux.

<sup>139</sup> Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-2, dossier 5, La Contemporaine, « Inauguration de la plaque à la mémoire de Jean Charbonneau ».

<sup>140</sup> Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Discours de Pierre Tainttinger, maire du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 22 avril 1989.

## Chapitre IX. L'agent de renseignement, entre histoire et mémoire

Symbole du travail souterrain de renseignement, cette plaque est ainsi aboutissement identitaire et support de souvenir, accordant enfin à l'ensemble des agents du renseignement intérieur, soutiers de la gloire et oubliés de la victoire, la reconnaissance nationale spécifique que leur activité secrète leur mérite :

« Nous sommes ensemble pour dire à Jean-Marie Charbonneaux, à tous ses amis, aux membres de son réseau, que nous sommes restés fiers et fidèles à ce qu'il avait fait pendant la guerre. [...] Paris est fier aujourd'hui de leur rendre cet hommage, et, du fond du cœur, de leur dire merci<sup>141</sup> ».

Ainsi, par son apposition tardive, par sa discrétion en même temps que son universalité, cette plaque incarne totalement la figure de l'agent du renseignement intérieur, combattant inédit, effacé, et sacrifié du second conflit mondial.

---

<sup>141</sup>Fonds Mallez Pierre, FA Res 0937-1, dossier 1, La Contemporaine, Discours de Pierre Tainttinger, maire du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 22 avril 1989.

### Troisième partie : Soutiers de la gloire, oubliés de la victoire ?

Dès la Libération, et dans l'immédiat après-guerre, l'agent de renseignement intérieur se trouve au cœur des préoccupations gouvernementales : démobiliser ces combattants inédits, dédommager ces héros anonymes, et reconnaître la spécificité de leur combat clandestin est une des priorités de la liquidation. S'inscrivant néanmoins dans le contexte plus large de la reconnaissance de multiples formes de Résistance, le processus de liquidation, purement administratif, s'il permet aux agents d'accéder enfin de l'ombre à la lumière, ne met pas en valeur leur engagement spécifique, et la reconnaissance administrative dont ils font l'objet ne s'accompagne pas d'une reconnaissance historique de leur identité particulière, contribuant au contraire à la recréation d'une caste d'agents répartis en catégories et grades ne correspondant en rien à la réalité du renseignement tel qu'il était mis en œuvre sur le terrain. Par conséquent, c'est là toute la contradiction que porte en elle la liquidation, en aboutissant à l'homologation administrative de réseaux uniformisés, et, en leur sein, d'agents aux attributions limitées et à l'identité gommée, la liquidation contribue, certes, à faire connaître et reconnaître les agents du renseignement intérieur, mais à les faire connaître sous une forme impropre, d'une manière inexacte, qui trahissent finalement l'essence même de la clandestinité. Ainsi, entre histoire et mémoire, s'opposent agents reconnus officiellement et désincarnés, et agents non reconnus en tant que tels ou mal reconnus, mais ayant tout autant constitué, au cœur même de la guerre secrète, l'essence même du réseau ; s'opposent réseau hiérarchisé, organisé et cloisonné reconnu par la liquidation, et réseau profondément humain, solidaire, mais effacé de la clandestinité.

Reconquérir cette véritable identité clandestine, et faire survivre son héritage, tel est le moyen employé par Turma pour survivre, envers et contre tout, aux ravages de l'homologation.

## CONCLUSION

Émergeant dès les prémises de la Seconde Guerre mondiale, la figure de l'agent de renseignement intérieur, théorisée par le colonel Passy dès l'été 1940 et à partir de laquelle il fonde dès cette époque la notion même de réseau de renseignement, apparaît dès l'origine comme une figure inédite. Réalisant un travail quotidien par essence clandestin et secret, l'agent des réseaux tel qu'il évolue dans le contexte particulier de la Seconde Guerre mondiale et de l'Occupation, se présente en effet comme un civil, amateur, et patriote, espionnant dans son propre pays une puissance occupante et ses acolytes français, au profit d'un gouvernement français dissident recréé en dehors du territoire national : loin du professionnalisme prôné par les Britanniques, loin aussi de l'expérience acquise peu à peu par les agents du BCRA, l'agent de renseignement intérieur, qui dans le cas de Turma se construit seul, est un volontaire qui, tout en occupant les fonctions et en effectuant les missions d'un espion, ne peut en aucune manière être défini comme tel.

Se situant néanmoins à la croisée de perceptions multiples autant que contradictoires, l'agent de renseignement reste longtemps une figure méconnue du second conflit mondial, du fait de son caractère clandestin, qui ne facilite pas sa connaissance, de son intégration à un réseau, qui tend à effacer son individualité, et de l'influence de la liquidation administrative, qui en fait un soldat indéterminé. Au terme de ce travail, il est cependant possible de dégager certains traits permettant d'élaborer une première définition de l'agent de renseignement intérieur.

### *Turma, vecteur d'une approche renouvelée de l'agent*

Dans le cas du réseau Turma en effet, l'agent de renseignement émerge de manière spontanée, c'est-à-dire que, par l'intermédiaire du chef de réseau Victor Dupont qui choisit sur initiative personnelle, dès la fin de l'année 1940, de procéder au recueil de renseignements pouvant intéresser la poursuite de la guerre, l'agent de renseignement de Turma est, d'abord et avant tout, un volontaire que le patriotisme et l'amour de la France

## Conclusion

poussent à entrer en « dissidence<sup>1</sup> ». L'étude des différentes structures de renseignement de Turma, qui permet de replacer l'agent dans le contexte plus général du réseau, tout en présentant le fonctionnement et l'organisation de celui-ci, dessine le cadre d'évolution indispensable de l'agent dans la clandestinité, et donne à voir le réseau, structure collective au sein de laquelle l'agent apparaît tout d'abord comme un membre effacé et discret. Replaçant l'agent dans le quotidien qui est le sien, cette étude détaillée met néanmoins en avant le caractère parfois imprécis de l'organisation du réseau, et la diversité des structures de renseignements dépendant de Turma ou transitant autour de ce réseau, invite le chercheur, au-delà du réseau collectif, à se pencher, pour comprendre le fonctionnement du réseau, sur la figure individuelle de l'agent de renseignement.

À cet égard, le réseau Turma est un cas exemplaire du fait de son appartenance au mouvement Vengeance : l'appréhension de Turma, en effet, n'est complète qu'en prenant en compte les autres éléments composant Vengeance, qu'il s'agisse des corps francs, de la section spéciale, ou des différentes structures créées en lien avec Turma, car dans les faits, c'est en interaction permanente avec ces branches que le réseau agit, les mêmes hommes pouvant exercer des fonctions d'action comme de renseignement. Par conséquent, l'étude de l'appareil de renseignement de Turma, effectuée à partir des fonds privés du mouvement, contraint le chercheur à évoquer également Vengeance dans son ensemble, mais ce faisant, elle permet surtout de nuancer la définition du réseau comme structure collective invitant à aborder la figure de l'agent de renseignement de manière décloisonnée et élargie.

Considérée dans son individualité au cœur du combat clandestin, la figure de l'agent de renseignement, combattant foncièrement nouveau du second conflit mondial, apparaît alors dans toute sa complexité. Recouvrant une multitude de fonctions et une grande diversité de réalités, elle est perçue par tous comme l'élément central de la guerre souterraine qui fait rage sur le territoire métropolitain.

---

<sup>1</sup>S. Albertelli, J. Blanc, L. Douzou, *La lutte clandestine...*, p. 22.

## Conclusion

### *L'agent de renseignement intérieur : de l'amateur au combattant indispensable*

Par conséquent, au terme de cette étude et au fur et à mesure de la démarche qui a été la nôtre en son sein, l'agent de renseignement peut être défini à plusieurs égards.

Du point de vue purement fonctionnel tout d'abord, est agent de renseignement résistant toute personne participant de manière indispensable à la chaîne de l'information. Autrement dit, loin de se limiter au seul agent recueillant le renseignement, ce terme, appliqué à la Résistance, renvoie à une activité protéiforme, et caractérise chaque maillon discret mais indispensable de la chaîne du renseignement. Ainsi, à l'agent de renseignement en tant que tel, qui se décline en indicateur, informateur, agent principal, ou chef de secteur, de sous-réseau ou de réseau, et dont la tâche principale consiste à recueillir, – de manière occasionnelle (O), continue (P1) ou permanente (P2) –, un renseignement de guerre, correspondent également des agents *du* renseignement qu'il est nécessaire d'inclure dans l'appellation plus indéterminée d'"agent de renseignement", et qui participent, d'une manière différente mais tout aussi indispensable, à l'élaboration du renseignement. Sont agents de renseignement à part entière les boîtes aux lettres, agents de liaison, secrétaires, dessinateurs et dactylographes dont l'intervention, qu'elle soit également occasionnelle, continue ou permanente, est obligatoire au cours du processus de renseignement.

Cette première définition de l'agent aboutit alors, à partir de l'exemple de Turma, à la nécessité de redéfinir le réseau tel qu'il a existé dans la clandestinité non pas comme une structure collective constitué de la somme de plusieurs agents, mais comme la chaîne profondément humaine du renseignement, constitué de l'addition nécessaire de chaque agent de renseignement dans son individualité.

À cette approche fonctionnelle, se superpose ensuite une détermination plus générale de l'agent de renseignement intérieur. L'agent peut et doit, tout d'abord, être présenté et défini dans un premier temps comme membre nécessairement effacé du réseau, dans la mesure où son activité n'est pas une fin en soi, et où elle ne prend son sens qu'en tant qu'elle est reliée à celle de l'ensemble des agents du réseau. À ce titre, qu'il soit de ou *du* renseignement, l'agent a conscience de n'être qu'un lien, un liant entre deux

## Conclusion

composantes du même réseau qu'il ne connaît peut-être pas, mais dont il perçoit plus ou moins clairement l'existence. Mais s'il apparaît alors comme une simple étape du processus de renseignement qui caractérise le réseau, il en est cependant une étape indispensable. Par conséquent, membre certes effacé du réseau, il est plutôt, d'abord et avant tout, le combattant indispensable qui se trouve à l'origine du réseau, l'élément déclencheur de la chaîne de l'information et son relais indispensable, tout au long du processus de renseignement. À l'origine du réseau, au cœur du renseignement, l'agent est donc le seul à pouvoir créer et concrétiser le réseau sur le territoire national, représentant par là un enjeu majeur pour la France libre et les Alliés.

Du fait même de cette position fondamentale qu'il occupe dans la mise en œuvre de la chaîne du renseignement qu'est le réseau, l'agent, traqué par les services de répression ennemis précisément en tant qu'agent de renseignement, apparaît parallèlement comme la cible à détruire la plus dangereuse. Traqué, arrêté, interrogé et torturé, puis exécuté ou déporté, il devient alors, victime de son activité, un héros anonyme, combattant sans uniforme ni étendard, « dont les sacrifices et les batailles ne s'inscrivent point en lettre d'or dans le frémissement de la soie, mais seulement dans la mémoire fraternelle et déchirée de ceux qui survivent<sup>2</sup> ».

En tant précisément qu'élément central du réseau, l'agent de renseignement se trouve ainsi au cœur d'un conflit de perceptions qui tend à complexifier encore sa figure, mais permet également d'en donner une définition plus complète. Combattant nécessaire d'une guerre menée à distance par la France libre, unique intermédiaire entre le territoire métropolitain et les services de Londres, l'agent de renseignement intérieur est parallèlement stigmatisé dès 1940 par les autorités d'Occupation comme traître et espion, considéré d'emblée comme l'ennemi n°1 à traquer et détruire, en tant qu'outil des Alliés<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup>Pierre Brossolette, discours radiodiffusé à la BBC, 22 septembre 1942.

<sup>3</sup>« Si l'on prend en compte l'immense effort de la Résistance en Europe occupée, il faut admettre que la majeure partie du renseignement dépendait encore de l'observation humaine », écrit ainsi RV. Jones, cité dans D. Porch, *Histoire des services secrets...*, p. 260.

## Conclusion

Par conséquent, en cristallisant et portant sur ses épaules le poids de la lutte que se mènent, à travers eux, par agents interposés, les Alliés et les Allemands sur le territoire métropolitain, l'agent de renseignement apparaît comme un élément stratégique décisif de la Seconde Guerre mondiale, et comme le symbole de la guerre opposant, entre 1940 et 1945, Alliés et forces de l'Axe.

### *Conflits de mémoire, reconquête d'une histoire*

Paradoxalement à la Libération, alors que la plupart des agents de Turma, arrêtés, déportés, ou décédés peuvent être qualifiés de héros anonymes, le système administratif mis en place pour les démobiliser et les rendre à la vie civile et légale, s'il apparaît comme un moyen pour eux d'accéder de l'ombre à la lumière, s'accompagne également d'une profonde déception. La liquidation, destinée à reconnaître leurs droits à ces combattants inédits et ces soldats de la nuit, ne s'accompagne en effet d'aucune reconnaissance historique de la spécificité de leur combat et du caractère inédit de la lutte qu'ils ont menés, seuls, envers et contre tout. Bien plus, en les figeant au sein d'un réseau désincarné et devenu cadre administratif strict et institutionnalisé, la liquidation tend à donner une définition limitée de l'agent comme du réseau de renseignement. Ne sont ainsi reconnus comme réseaux que les organisations répondant à un certain nombre de critères, et comme agents de renseignement uniquement ceux dont les noms figurent sur les contrôles d'un réseau reconnu.

Par conséquent, défini par la liquidation et d'après elle, l'agent de renseignement se voit réduit, après la guerre, à un nom et un grade lui accordant, certes, honneurs et avantages réservés aux combattants, mais qui trahit considérablement l'identité historique de l'agent et contribue à l'indétermination dont il est victime, entre histoire et mémoire.

Soldats reconnus mais oubliés, les agents de Turma consacrent alors l'après-guerre à une reconquête de leur spécificité. À cet égard, la « cérémonie de la Brosse-Montceaux », organisée le 27 juillet 1952 par l'Entente des réseaux – suscitée par Victor Dupont qui estime que toutes les institutions créées jusqu'alors ne prennent pas assez en compte « la



## Conclusion

masse des agents »<sup>4</sup> – fait figure de symbole. Mise en place afin d'honorer convenablement la mémoire des agents, cette journée est dédiée aux « morts des réseaux », au scolasticat de la Brosse-Montceaux.

Ce lieu choisi pour la célébration de l'héroïsme de l'agent des réseaux, hautement significatif, est plus symbolique encore pour le réseau Turma. Il est l'endroit d'où, pendant des mois de lutte souterraine et de travail ingrat, l'agent de renseignement de Turma Gilbert Thiébaut, alias *Cardinal*, opère secrètement, sous couvert de son habit religieux, et où quatre de ses frères en religion sont abattus sauvagement par la Gestapo, le 24 juillet 1944, pour faits de Résistance : « Le chef de la Gestapo de Melun, William Korf, de sinistre mémoire, sait. Il sait que des pères et des frères oblats font partie des réseaux de la Résistance<sup>5</sup> ».

Ainsi, arrêté pour son activité de renseignement et exécutés pour leur appartenance aux réseaux, les frères de la communauté de la Brosse-Montceaux symbolisent l'ensemble des figures revêtues par l'agent du renseignement intérieur : indispensable par son activité, mais discret par son identité même, traqué en tant qu'agent de renseignement, et sacrifié comme victime d'une répression impitoyable. Soldats nécessaires, combattants effacés, héros anonymes, les moines de la Brosse-Montceaux cristallisent l'ensemble des visages de l'agent de renseignement, et incarnent jusqu'au plus haut point son combat spécifique. À ce titre, ils représentent, pour Victor Dupont, un moyen de célébrer l'agent de renseignement de Turma en honorant son humilité comme son importance stratégique, et de donner à une cérémonie privée un caractère national, à la mémoire des agents du renseignement intérieur.

« Victor Dupont, délégué par le Comité d'Entente des Réseaux, rend visite le 3 avril au supérieur de la Brosse Montceaux, pour lui demander que le 27 juillet, l'office célébré pour les martyrs de son Ordre le soit en même temps pour l'ensemble des martyrs des

---

<sup>4</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-21, dossier 6, La Contemporaine, « L'Entente », historique manuscrit, Victor Dupont.

<sup>5</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-21, dossier 6, La Contemporaine, Discours de Rémy Roure, 27 juillet 1952.

## Conclusion

réseaux, et pour que cette cérémonie, dans un petit village de France simple et silencieux, ait ainsi une portée nationale<sup>6</sup> ».

Nombreux sont ainsi les officiels conviés à cet hommage, comme le général de Gaulle, le Maréchal de Lattre de Tassigny ou Henri Frenay. Et si peu d'entre eux se rendent réellement sur place, le 27 juillet 1952, il n'en demeure pas moins que cette cérémonie, à portée nationale, annoncée dans les milieux politique et militaire comme telle, et réalisée à la Brosse-Montceaux comme telle, célèbre pour la première fois l'agent de renseignement dans son identité propre<sup>7</sup>.

Ainsi, par la spécificité de son action tout au long de la clandestinité, par son intégration à Vengeance, qui permet une approche diversifiée de l'agent, et par le volontarisme historique et mémoriel dont il fait preuve en faveur des agents de renseignement après la guerre, le réseau Turma permet de donner des premières définitions de l'agent de renseignement authentique, au-delà des simplifications effectuées par la liquidation, mais en tenant compte, entre histoire et mémoire, des différents héritages et perceptions dont il est porteur.

Alors est-il un « déserteur », un « soutier de la gloire », « un inconnu » ? Est-il un traître, un espion, un héros ? Combattant effacé mais nécessaire, héros anonyme, puis soldat oublié, l'agent de renseignement est tout cela à la fois. Il cristallise en son sein l'ensemble des perceptions que l'on a de lui, ce qui fait sa particularité, et, ce faisant, il apparaît comme la figure centrale du second conflit mondial, et le symbole de la lutte clandestine pour la Libération de la France.

---

<sup>6</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-21, dossier 6, La Contemporaine, Tract du Comité d'Entente des réseaux.

<sup>7</sup>Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Invitations officielles ».



## ÉTAT DES SOURCES

### Sources manuscrites

#### Archives nationales

**171 Mi : Bureau central de renseignement et d'action (BCRA)<sup>1</sup>**

171 Mi 1-3 : *Livre blanc du BCRA.*

171 Mi 5 : BCRA, organisation, notes générales de service.

171 Mi 7 : BCRA, organisation par sections.

171 Mi 8 : BCRA, préparation des volontaires.

171 Mi 9-10 : BCRA, indicatifs des courriers envoyés et reçus par le BCRA.

171 Mi 11 : BCRA, questionnaires et demandes de renseignements émanant des différentes sections.

171 Mi 14 : Section R (Renseignements), historique, renseignements sur des agents.

171 Mi 15 : Section R, comptes-rendus.

171 Mi 16 : Section R, comptes-rendus journaliers.

171 Mi 17 : Section R, courriers à l'arrivée.

171 Mi 18 : Section R, courriers au départ.

---

<sup>1</sup>Ces archives ont été consultées sous forme de microfilms. Il s'agit de la sous-série AG 3 (2), Bureau central de renseignement et d'action, et les cotes correspondantes consultées sont les suivantes : AG 3 (2) 1 à AG 3 (2) 3, AG 3 (2) 7 à AG 3 (2) 18, et AG 3 (2) 19 à AG 3 (2) 52.

## État des sources

171 Mi 19 : Section R, Enregistrement du courrier en provenance des réseaux R, missions SR.

171 Mi 33 : Section R, Réseau Turma-Vengeance.

**72AJ : Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, fonds divers**

***72 AJ 35-72 AJ 89 : Archives du comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale***

72 AJ 42 : Résistance intérieure, Ceux de la Libération (CDLL).

72 AJ 81 : Résistance intérieure, Corps francs Vengeance.

***72 AJ 2334- 72 AJ 2432 : fonds de la FARREFC***

72 AJ 2363 : Fichier alphabétique par nom d'amicale de réseau, M-Z.

72 AJ 2365 : Registres des amicales des réseaux, G-Z.

72 AJ 2421 : Relations avec les amicales de réseaux de Résistance, S-Z.

## La Contemporaine

**FΔ Res 0844 : Fonds privés du réseau Turma-Vengeance**

FΔ Res 0844-1 : Région II (Paris et la Seine), Région III (Seine et Marne).

FΔ Res 0844-2 et 844-3 : Région IV (la Seine et Oise).

FΔ Res 0844-4 : Région V (Eure), Région VII (Nièvre).

FΔ Res 0844-5 : Région VIII (Loiret, Cher, Loir et Cher, Bretagne Sud).

FΔ Res 0844-6 : Les différents réseaux de Turma Vengeance.

## État des sources

FΔ Res 0844-7 à 0844-10 : Listes, rapports, et comptes rendus des activités des membres du réseau.

FΔ Res 0844-11 et 0844-12 : Homologations et décorations des membres de Turma-Vengeance.

FΔ Res 0844-13 à 0844-17 : Homologations et décorations des membres de Turma-Vengeance. Documents portant sur les diverses propositions de décorations de médailles militaires des membres des corps francs Vengeance, partie 1 à 5.

FΔ Res 0844-18 : Homologations et décorations des membres de Turma-Vengeance. Documents portant sur les diverses propositions de décorations de médailles militaires des membres des corps francs Vengeance. 6e partie. Demandes d'homologation individuelle FFI et de régularisations de situations personnelles. Lieux divers.

FΔ Res 0844-19 : Région du Nord.

FΔ Res 0844-20 : Secteur 130. Département de la Marne. Région de Reims.

FΔ Res 0844-21 : Historique, fonctionnement, statut et relations extérieures.

FΔ Res 844-22 : Documents divers.

FΔ Res 0844-23 à 0844-28: Demandes d'attestation d'état de services dans le département de la Seine, lettres A à W.

FΔ Res 0844-29 à 0844-31: Demandes d'attestation d'état de services dans le département de la Seine et Oise, lettres A à Z.

FΔ Res 0844-32 et 0844-33 : Demandes d'attestation d'état de services dans le département de la Seine et Marne, lettres A à Z.

FΔ Res 0844-34 : Demandes d'attestation d'état de services dans le département de la Seine inférieure et du Loiret.

FΔ Res 0844-35 à 0844-38: Demandes d'attestation d'état de services dans les départements du Finistère et du Morbihan.

## État des sources

FΔ Res 0844-39 : Demandes d'attestation d'état de services dans les départements du Cher, de la Nièvre, de la Marne et du Nord.

FΔ Res 0844-40 : Demandes d'attestation d'état de services dans les départements du Loiret et de l'Orne.

FΔ Res 0844-41 : Demandes d'attestation d'état de services dans le département de l'Eure.

FΔ Res 0844-42 : Demandes d'attestation d'état de services dans les départements de Loire Inférieure, de la Marne, et de la Sarthe.

### **FΔ Res 0937 : Fonds privés de Pierre Mallez**

FΔ Res 0937-1 : Documents divers sur Turma-Vengeance.

FΔ Res 0937-2 : Revues et journaux, déportation, Turma-Vengeance national.

FΔ Res 0937-3 : Région parisienne, Normandie, Centre, Nièvre.

FΔ Res 0937-4 : Bretagne, Meurthe-et-Moselle, Turma-Vengeance, divers.

### **FΔ Res 1880 : Fonds privés de David Rousset**

FΔ Res 1880-209 : Dossier « Rue Favart ».

## **Ordre de la Libération**

L'Ordre de la Libération conserve les dossiers individuels des Compagnons de la Libération, mais également ceux des médaillés de la Résistance, la médaille de la Résistance française étant placée sous la tutelle de l'Ordre de la Libération. Ne s'y trouvent

## État des sources

que les dossiers des personnes ayant effectivement été décorées, et seuls un très petit nombre possèdent actuellement une cote.

La plupart des dossiers se composent du mémoire de proposition établi en faveur de l'individu concerné, parfois accompagné de documents administratifs comme des attestations d'appartenance aux FFC ou aux DIR, et de correspondances diverses. Près de 300 dossiers individuels de médaillés de Turma-Vengeance ont été consultés dans le cadre de ce travail.

### **Service historique de la Défense**

#### **GR 13 P : Résistance**

GR 13 P 143 : Mouvement Vengeance.

GR 13 P 148 : Réseau SR CDLL.

GR 13 P 148 : Réseau Turma-Vengeance.

#### **GR 16 P : Dossiers individuels du bureau Résistance**

Le Service historique de la Défense conserve plus de 600 000 dossiers individuels de résistants, issus du travail administratif des services liquidateurs puis du bureau Résistance. Ces dossiers concernent des personnes dont les services de Résistance ont été homologués ou non au titre des Forces françaises libres (FFL), des Forces françaises de l'intérieur (FFI), des Forces françaises combattantes (FFC), des déportés et internés résistants (DIR), ou de la Résistance intérieure française (RIF).

Le contenu des dossiers des agents reconnus au titre des FFC est totalement variable d'un individu à l'autre : certains dossiers sont vides ou ne se composent que d'une ou deux



## État des sources

pièces, tandis que d'autres regorgent de documents et d'informations sur le parcours du résistant. Les principaux documents rencontrés sont des états signalétiques et de service, des attestations d'appartenance aux FFC ou des certificats de DIR, quelques actes d'engagement, ainsi que des mémoires de proposition pour diverses décorations établis au nom du résistant. Ce sont essentiellement des documents administratifs, permettant néanmoins de reconstituer de façon plus ou moins complète le parcours résistant de chacun.

Dans le cadre de ce travail, plusieurs centaines de dossiers individuels de membres de Turma ont été consultés. Ils n'ont cependant pas pu l'être dans leur intégralité, en raison de la crise sanitaire, mais aussi du fait des procédures de dérogation nécessaires à la consultation de nombre d'entre eux, considérablement enrayées par la situation sanitaire.

### **GR 17 P : Dossiers collectifs des réseaux**

GR 17 P 78 : Arc-en-Ciel.

GR 17 P 217 : SR du CDLL.

GR 17 P 230-1 : Turma-Vengeance.

GR 17 P 230-2 : Turma-Vengeance.

### **GR 28 P : Services de renseignement**

#### ***GR 28 P 3 : Dossiers généraux des missions, réseaux et mouvements***

GR 28 P 3 128 : Réseau Turma et sous-réseau Arc-en-Ciel.

#### ***GR 28 P 4 : Dossiers individuels des agents des réseaux et des mouvements***

GR 28 P 4 184 : Dossiers individuels des agents du réseau Turma-Vengeance, 1 à 20.

## État des sources

GR 28 P 4 185 : Dossiers individuels 21 à 102.

GR 28 P 4 186 : Dossiers individuels 103 à 198.

GR 28 P 4 187 : Dossiers individuels 199 à 309.

GR 28 P 4 188 : Dossiers individuels 310 à 387.

GR 28 P 4 189 : Dossiers individuels 388 à 407.

## Sources imprimées

### Articles et écrits contemporains

AMICALE de Vengeance, *Le Combattant de l'Idéal*, journal de l'amicale du mouvement Vengeance, 1946-1957.

FARREFC, *L'agent de liaison*, journal de la Fédération des amicales des réseaux de renseignement et d'évasion de la France combattante, 1945-1999.

FRENAY Henri, « de Gaulle et la Résistance », dans *Preuves*, n° 70, décembre 1956.

JACQUEMIN François, « Une école militaire clandestine », dans *Journal des Combattants*, n° 1969, décembre 1985, p. 5-6.

JACQUEMIN François, « Le réseau Turma-Vengeance honore ses morts », dans *Le journal des Combattants*, juin 1985, p. 5.

« Les Inconnus », *Combat*, janvier 1943.

« Maury & Cie, sauveteurs de l'Air », dans *Le Figaro*, n° 537, juin 1946, p. 2.

*La loi nazie en France*, Paris, G. Authier, 1974.

*Textes officiels publiés par les autorités allemandes pendant l'Occupation*, Réunis par Joseph Sivadjan, Paris (15e), J. Sivadjan, 41, rue Brancion, s. d.

### Mémoires

ARAGON Charles d', *La Résistance sans héroïsme*, Genève, édition établie et présentée par Guillaume Piketty, Genève, Éditions du Tricorne, 2001.

BENOUVILLE Pierre de, *Le Sacrifice du matin*, Paris, Robert Laffont, 1983.

## État des sources

BEZY Jean, *Le S.R. air*, Paris, Éditions France Empire, 1979.

BLECOURT André, *De la résistance au bagne*, Paris, Nathan, 1945.

BORIES Adrien, *Souvenirs*, 1987.

BOURDET Claude, *L'aventure incertaine : de la Résistance à la restauration*, Paris, Éditions du Félin, 1998.

CASSOU Jean, *La mémoire courte*, Paris, Mille et une nuits, 2001.

CHURCHILL Peter, *Missions secrètes en France, 1941-1943*, Paris, Presses de la Cité, 1967.

COLONEL PASSY, *Mémoires du chef des Services secrets de la France libre*, Paris, Odile Jacob, 2001.

–, *On m'appelait Rémy : avec 29 illustrations hors texte*, Paris, Plon, 1951.

–*Réseaux d'ombres*, Paris, France-Empire, 1960.

–, *Mémoires d'un agent secret de la France libre*, 3 tomes, Paris, France-Empire, 1998.

DURET Serge, *Agent de liaison sous l'Occupation*, Le Bec-Hellouin, les Ateliers du Bec, 1989.

FOURCADE Marie-Madeleine, *L'Arche de Noé*, Paris, Fayard, 1968.

FRENAY Henri, *La nuit finira : mémoires de résistance, 1940-1945*, Paris, Robert Laffont, 1973.

GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre, Mémoires d'espoir*, Paris, Plon, 2016.

GROUSSARD Georges, *Service secret, 1940-1945*, Paris, la Table ronde, 1964.

HENTIC Pierre, *Agent de l'ombre : mémoires*, Paris, La Martinière, 2012.

HUMBERT Agnès, *Notre guerre : souvenirs de Résistance, Paris 1940-1941 – le Bagne – Occupation en Allemagne*, Paris, Tallandier, 2004.

LEMOINE Henri, *La Liberté ou la mort*, Rennes, PL Maillet, 1986.

LOUSTAUNAU-LACAU Georges, *Mémoires d'un Français rebelle : 1914-1948*, Biarritz, J. et D, 1994.

## État des sources

MALLEZ Pierre, *Je suis un espion ou les tribulations d'un élève HEC de 1941 à 1945*, À compte d'auteur, Paris, 1996.

MARSHALL Bruce, *Le lapin blanc*, Paris, Gallimard, 1953.

MASSON Robert, *Mes missions au clair de lune : S.R. Air (1940-1944)*, Paris, Éditions de la Pensée moderne, 1975.

NAVARRE Henri, *Le Service de renseignements : 1871-1944*, Paris, Plon, 1978.

PAILLOLE Paul, *Services spéciaux : 1935-1945*, Paris, Robert Laffont, 1975.

PINEAU Christian, *La simple vérité : 1940-1945*, Genève, 2 tomes, Éditions de Crémille, 1972.

SOUSTELLE Jacques, *Envers et contre tout. Souvenirs et documents sur la France libre*, 2 tomes, Paris, Robert Laffont, 1947 et 1950.

VERINES Guy, *Mes souvenirs du réseau Saint-Jacques*, Paris, Lavauzelle, 1990.

VILDE Boris, *Journal et lettres de prison, 1941-1942*, Paris, Allia, 1997.

VISTEL Alban, *La Nuit sans ombre, histoire des mouvements unis de Résistance, leur rôle dans la libération du Sud-Est*, Paris, Fayard, 1970.

WETTERWALD François, *Les morts inutiles*, Luneray, Bertout, 1991.

## Recueils de textes

BROSSOLETTE Pierre, *Résistance, (1927-1943)*, textes rassemblés et présentés par Guillaume Piketty, Paris, Odile Jacob, 1998.

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Ici Londres : les voix de la liberté, 1940-1944*, 5 volumes, Paris, la Documentation française, 1975.

GAULLE Charles de, *Discours et messages*, Paris, Plon, 1970.

GAULLE Charles de, *Lettres, notes et carnets*, Paris, 3 tomes, Paris, Plon, 1981, 1982, 1983.

## État des sources

INDOMITUS, *Nous sommes les rebelles*, Paris, Entreprise de presse, 1945.

MUSEE DE LA RESISTANCE NATIONALE (dir.), *Les résistants : 1940-1945, récits, témoignages et documents inédits du Musée de la Résistance nationale*, Paris, Belin, 2015.

PIKETTY Guillaume (dir.), *Français en Résistance : carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, Paris, Robert Laffont, 2009.

RIVET Louis, *Carnets du chef des services secrets, 1936-1944*, édition établie et annotée par Olivier Forcade et Sébastien-Yves Laurent, Paris, Nouveau monde Éditions, 2010.

## Illustrations

Photographie de la plaque apposée à la mémoire de Jean-Marie Charbonneaux, au 4, rue Francisque Sarcey, XVI<sup>e</sup> arrondissement, Paris.

Photographie de la stèle funéraire du mouvement Turma-Vengeance, cimetière du Père-Lachaise, Paris, collection Claude Richard, Musée de la Résistance en ligne, sd.



## BIBLIOGRAPHIE

### 1 – Instruments de travail

#### Atlas et catalogues d'exposition

ALBERTELLI Sébastien, LEVASSEUR Claire, *Atlas de la France libre : de Gaulle et la France libre, une aventure politique*, Paris, Autrement, 2010.

AUMAGE Xavier, BAFFET Julie, *Mémoires d'objets, histoires de Résistants*, Rennes, Éditions « Ouest-France », 2016.

LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean (dir.),

LEVISSE-TOUZE Christine, VEILLON Dominique, *Résister sous l'Occupation : Libération-Nord, 1940-1944 [exposition, Paris, Musée du général Leclerc de Hauteclouque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin, 28 septembre 2012-27 janvier 2013]*, « Cahiers de la Résistance », Paris, la Documentation française Fondation de la Résistance, Musée du général Leclerc de Hauteclouque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin, 2013.

*Comme en 40... : [exposition Comme en 40... organisée par le musée de l'Armée du 1<sup>er</sup> avril au 26 juillet 2020]*, Christophe Bertrand (dir.), Paris, Gallimard, 2020.

*Guerres secrètes [exposition, Paris, Musée de l'armée, 12 octobre 2016-29 janvier 2017]*, Christophe Bertrand (dir.), Paris, Somogy éditions d'art, 2016.

*La France pendant la seconde guerre mondiale : atlas historique*, Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quellien (dir.) Fayard/ Ministère de la Défense, 2010.

*La Résistance, la France libre, les réseaux britanniques en France [exposition, Oxford, 12-30 novembre 1968]*, Oxford, Maison française, 1968.

*Le secret de l'État : surveiller, protéger, informer*, [exposition, Paris, Archives nationales, 4 novembre 2015- 28 février 2016], Sébastien-Yves Laurent (dir.) Paris, Archives nationales/ Nouveau monde Éditions, 2015.



## Bibliographie

### Dictionnaires et encyclopédies

BERLIERE Jean-Marc, *Polices des temps noirs : France, 1939-1945*, Paris, Perrin, 2018.

BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges, MURACCIOLE Jean-François (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, Paris, Robert Laffont, 2010.

BRUNET Jean-Paul, *Dictionnaire du renseignement et de l'espionnage : français-anglais*, La Maison du Dictionnaire, 2000.

COINET Michèle, COINET Jean-Paul, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Tallandier, 2000.

GENET-ROUFFIAC Nathalie, LONGUET Stéphane, *Les réseaux de résistance de la France combattante : dictionnaire historique*, Paris, Service historique de la défense/ Economica, 2013.

MIANNAY Patrice, *Dictionnaire des agents doubles dans la Résistance*, Paris, le Cherche midi, 2005.

MOUTOUH Hugues, POIROT Jérôme, *Dictionnaire du renseignement*, Paris, Perrin, 2018.

TROUPLIN Vladimir, *Dictionnaire des Compagnons de la Libération*, Bordeaux, Elytis, 2010.

*Dictionnaire De Gaulle*, Claire Andrieux, Philippe Braud, Guillaume Piketty (dir.), Paris, Robert Laffont, 2006.

*Dictionnaire de la Seconde guerre mondiale*, Philippe Masson (dir.), 2 tomes, Paris, Larousse, 1980.

*Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France libre*, François Marcot, Christine Levisse-Touzé, Bruno Leroux (dir.), Paris, Robert Laffont, 2006.

*Encyclopédie de la Seconde guerre mondiale*, « Bouquins », Jean-François Muracciole, Guillaume Piketty (dir.), Paris, Robert Laffont/ Ministère de la défense, 2015.

## Bibliographie

### Autres

DREYFUS-ARMAND Geneviève, « La recherche à la BDIC. Les archives privées et quelques autres sources primaires », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 37, no 1, 1995, p. 50-54.

DOUZOU Laurent, *La Résistance française, une histoire périlleuse : essai d'historiographie*, « L'histoire en débats », Paris, Éditions du Seuil, 2005.

LAURENT Sébastien-Yves, *Archives « secrètes », secrets d'archives ? : l'historien et l'archiviste face aux archives sensibles*, « CNRS histoire », Paris, CNRS éd, 2003.

MICHEL Henri, *Bibliographie critique de la Résistance*, « Catalogues, répertoires et bibliographies », Paris, Institut pédagogique national Service d'édition et de vente des publications de l'Éducation nationale, 1964.

PIKETTY Guillaume, *Résister : les archives intimes des combattants de l'ombre*, Paris, Textuel, 2011.

*Chercheurs en Résistance : pistes et outils à l'usage des historiens*, Julien Blanc, Cécile Vast (dir.), « Histoire », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

« Dans les archives secrètes de la seconde Guerre mondiale », *Les Chemins de la Mémoire*, numéro spécial, Paris, Ministère de la Défense, décembre 2015.

*La Seconde guerre mondiale : guide des sources conservées en France 1939-1945*, Brigitte Blanc, Henry Rousso (dir.), Paris, Archives nationales, 1994.

## 2 – Ouvrages généraux

### La Seconde Guerre mondiale

AZEMA Jean-Pierre, *De Munich à la Libération : 1938-1944*, « Nouvelle histoire de la France contemporaine », Paris, Éditions du Seuil, 1979.

## Bibliographie

BEAUPRE Nicolas, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, Belin, 2014.

BLOCH Marc, *L'Étrange défaite [Écrits clandestins] : témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, 1990.

GRANDHOMME Jean-Noël, *La Seconde guerre mondiale en France*, Rennes, Éditions « Ouest-France », 2009.

KEEGAN John, *La Deuxième guerre mondiale*, Paris, Perrin, 1990.

LEFRANC Pierre, *La France dans la guerre : 1940-1945 jour après jour*, Paris, Plon, 1990.

LEVISSE-TOUZE Christine, *L'Afrique du Nord dans la guerre : 1939-1945*, Paris, Albin Michel, 1998.

LOPEZ Jean, WIEVIORKA Olivier, *Les mythes de la Seconde guerre mondiale*, Jean Lopez, Olivier Wiewiorka (dir.), Paris, Perrin, 2017.

*Histoire militaire de la France*, Hervé Drévilion, Olivier Wiewiorka (dir.), Paris, Perrin/ ministère des Armées, 2018.

*Histoire militaire de la France, 4 : De 1940 à nos jours*, André Martel (dir.) « Histoire militaire de la France », Paris, Presses universitaires de France, 1994.

*Les armées françaises pendant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945 [colloque international... Paris, du 7 au 10 mai 1985]*, Institut d'histoire des conflits contemporains (dir.) Paris, IHCC, 1986.

### Résistance et France libre

- La Résistance

ALBERTELLI Sébastien, *Histoire du sabotage : de la CGT à la Résistance*, Paris, Perrin, 2016.

ALBERTELLI Sébastien, BLANC Julien, DOUZOU Laurent, *La lutte clandestine en France : une histoire de la Résistance, 1940-1944*, « La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », Paris, Éditions du Seuil, 2019.

## Bibliographie

- AZEMA Jean-Pierre, *Jean Moulin : le politique, le rebelle, le résistant*, Paris, Perrin, 2003.
- BEDARIDA François, « L'histoire de la Résistance. Lectures d'hier, chantiers de demain », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 11, no 1, 1986, p. 75-90.
- DELPERRIE DE BAYAC Jacques, *La Guerre des ombres*, Paris, Fayard, 1974.
- DOUZOU Laurent, FRANK Robert, PESCHANSKI Denis, *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent. La résistance et les Français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1995.
- DOUZOU Laurent, *La Résistance française, une histoire périlleuse : essai d'historiographie*, « L'histoire en débats », Paris, Éditions du Seuil, 2005.
- GUILLOIN Jean-Marie, LABORIE Pierre, *Mémoire et histoire, la Résistance*, « Bibliothèque historique Privat », Toulouse, Privat, 1995.
- GRANET Marie, *Ceux de la Résistance : (1940-1944)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.
- KEDWARD Harry Roderick, *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy : 1940-1942 idées et motivations*, Seyssel, Champ Vallon, 1989.
- LORMIER Dominique, *Histoire de la France militaire et résistante*, Monaco, Éditions du Rocher, 2000.
- MICHEL Henri, *Histoire de la Résistance en France : 1940-1944*, « Que sais-je ? », n° 429, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
- MURACCIOLE Jean-François, *Histoire de la Résistance en France*, 5e éd. mise à jour, « Que sais-je ? », n° 429, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- NOGUERES Henri, *Histoire de la Résistance en France : de 1940 à 1945*, Édition revue et complétée, Genève, Famot diffusion F. Beauval, 1981.
- , *La vie quotidienne des Résistants, de l'armistice à la Libération : 1940-1945*, « La Vie quotidienne », Paris, Hachette, 1984.
- MARCOT François, *La Résistance et les Français : lutte armée et maquis [colloque international de Besançon, 15-17 juin 1995]*, Université de Franche-Comté, université de Bourgogne (dir.),

## Bibliographie

« Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté », n° 13, Paris, les Belles lettres, 1996.

PIKETTY Guillaume, *Français en Résistance : carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, Paris, Robert Laffont, 2009.

PROST Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, « Collection Mouvement social », Paris, les Éditions de l'Atelier-Éditions ouvrières, 1997.

SEMELIN Jacques, « Qu'est-ce que résister ? », in *Esprit*, n° 198, janvier 1998, p. 50-53.

VAST Cécile, *L'identité de la Résistance : être résistant de l'Occupation à l'après-guerre*, thèse soutenue à l'université de Payot, Paris, 2010.

WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance : 1940-1945*, Paris, Perrin, 2012.

- La France libre

AUDIGIER François, LACHAISE Bernard, LAURENT Sébastien-Yves, *Les gaullistes : hommes et réseaux*, Paris, Nouveau monde édition, 2013.

BRANCA Éric, COSTELLE Daniel, CLARKE Isabelle, *De Gaulle et les Français libres*, Paris, Albin Michel/ Fondation Charles de Gaulle, 2010.

BROCHE François, *L'épopée de la France libre : 1940-1946*, Paris, Pygmalion, 2000.

CASALIS André, *La mémoire des Français libres : hommes et combats...*, Paris, Fondation de la France libre, 2003.

CORNIL-FERRONT Sylvain, OULMONT Philippe et al, *Les Français libres et le monde : actes du colloque international au Musée de l'armée, [Paris], 22 et 23 novembre 2013*, Paris [Paris], Nouveau monde éditions/ Fondation de la France libre, 2015.

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 2014.

—, *De Gaulle, la République et la France libre : 1940-1945*, Paris, Perrin, 2014.

JACKSON Julian, *De Gaulle : une certaine idée de la France*, Paris, Éditions du Seuil, 2019.

## Bibliographie

LE MAREC Bernard, *Les Français libres et leurs emblèmes*, Panazol, Lavauzelle, 1994.

MICHEL Henri, *Histoire de la France libre*, « Que sais-je ? », n° 1078, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres : l'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009.

PIERRE-BLOCH Jean, *Londres, capitale de la France libre / Pierre-Bloch*, Paris, Carrère, 1986.

PIKETTY, Guillaume, « La Mission Arquebuse-Brumaire », in *Espoir*, n° 135, juin 2003.

SAINT HILLIER Bernard, *Les premiers soldats du général de Gaulle : les origines de la 1<sup>ère</sup> Division française libre*, Paris, les Éditions la Bruyère, 2000.

*La France libre [actes du colloque international, Assemblée nationale, Paris, 15 et 16 juin 2004]*, Fondation de la France libre, Fondation Charles de Gaulle (dir.), Panazol, Lavauzelle, 2010.

*Pour une histoire de la France libre : [acte du colloque, Saint-Brieuc, 9 juin 2010]*, Patrick Harimendy, Erwan Le Gall (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

### 3 – Occupation et répression

#### L'occupation

- La France de Vichy

AZEMA Jean-Pierre, BEDARIDA François, *La France des années noires*, « L'univers historique », Paris, Seuil, 1993.

BARUCH Marc-Olivier, *Le régime de Vichy : 1940-1944*, Éditions Tallandier, 2017.

FISCHMAN Sarah, DOWNS Laura-Lee, et al, *La France sous Vichy : autour de Robert O. Paxton*, « Histoire du temps présent », Bruxelles, Éditions Complexe IHTP-CNRS, 2004.

FONTAINE Thomas, PESCHANSKI Denis, *La Collaboration : Vichy, Paris, Berlin, 1940-1945*, Paris, Tallandier Archives nationales/ Ministère de la défense, 2018.

## Bibliographie

PAXTON Robert, *La France de Vichy : 1940-1944*, « L'univers historique », Paris, Éditions du Seuil, 1997.

PESCHANSKI Denis, *Les années noires, 1938-1944*, Paris, Hermann, 2012.

- Les Français sous l'occupation

AMBRIERE Francis, *Vie et mort des Français, 1939-1945*, Paris, Hachette, 1971.

AMOUROUX Henri, *La Vie des Français sous l'Occupation*, Paris, A. Fayard, 1963.

—, *La grande histoire des Français après l'Occupation*, Paris, Robert Laffont, 1991.

BEAUPRE Nicolas, *Les Français dans la guerre : 1939-1945*, Paris, Belin, 2015.

BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande : 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

JÄCKEL Eberhard, MEUNIER Denise, GROSSER Alfred, *La France dans l'Europe d'Hitler*, Paris, Fayard, 1968.

JACKSON Julian, *La France sous l'Occupation : 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2004.

LABORIE Pierre, *Les Français des années troubles : de la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Seuil, 2003.

- Le système d'occupation

AZEMA Jean-Pierre, EISMANN Gaël, MARTENS Stefan, *Occupation et répression militaire allemandes : la politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée, 1939-1945*, « Collection Mémoires », n° 127, Paris, Éditions Autrement, 2006.

BARUCH Marc-Olivier, *Servir l'État français : l'administration en France de 1940 à 1944*, « Pour une histoire du XX<sup>e</sup> siècle », Paris, Fayard, 1997.

EISMANN Gaël, *Hôtel Majestic : ordre et sécurité en France occupée, 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2010.

## Bibliographie

MEYER Ahlrich, *L'occupation allemande en France*, « Bibliothèque historique universelle Privat », Toulouse, Privat, 2002.

### La répression

BERLIERE Jean-Marc, LEVY René, *Histoire des polices en France : de l'Ancien régime à nos jours*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.

BERLIERE Jean-Marc, PESCHANSKI Denis, *La police française, 1930-1950 : entre bouleversements et permanences*, institut des hautes études de la sécurité intérieure, institut d'histoire du temps présent (dir.), « La sécurité aujourd'hui », Paris, la Documentation française, 2000.

FONTAINE Thomas, *Déporter : politiques de déportation et répression en France occupée : 1940-1944*, Thèse de doctorat, soutenue à l'université Paris 1, 2013.

GARNIER Bernard, LELEU Jean-Luc, QUELLIEN Jean et al, *La répression en France, 1940-1945 [actes du colloque international, 8, 9 et 10 décembre 2005, Mémorial de Caen]*, « Seconde guerre mondiale », n° 7, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2007.

GRENARD Fabrice, *La traque des résistants*, Paris, Éditions de Noyelles, 2020.

KITSON Simon, *Vichy et la chasse aux espions nazis : 1940-1942, complexités de la politique de collaboration*, « Collection Mémoires », n° 110, Paris, Éditions Autrement, 2003.

## 4 – Renseignements et services secrets

### Histoire et technique du renseignement

AUMALE Geoffroy d', FAURE Jean-Pierre, *Guide de l'espionnage et du contre-espionnage : histoire et techniques*, « Collection Documents », Paris, le Cherche-Midi éditions, 1998.



## Bibliographie

FORCADE Olivier, SOUTOU Georges-Henri, FREMEAUX Jacques, *L'exploitation du renseignement : en Europe et aux États-Unis des années 1930 aux années 1960* [actes du colloque international tenu aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan... les 3 et 4 juin 1998], centre de recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, centre Histoire de l'Europe et des relations internationales, centre d'histoire de l'Islam contemporain (dir.), « Hautes études militaires », n° 15, Paris, Commission française d'histoire militaire Institut de stratégie comparée Economica, 2000.

CHOUET Alain, *La sagesse de l'espion*, « Sagesse d'un métier », Paris, l'Oeil neuf éd, 2010.

COUSSERAN Jean-Claude, HAYEZ Philippe, *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*, Paris, Odile Jacob, 2015.

—, *Leçons sur le renseignement*, Paris, Odile Jacob, 2017.

DEWERPE Alain, *Espion : une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, « Bibliothèque des histoires », Paris, Gallimard, 1994.

DULLES Allen, *La technique du renseignement*, « L'histoire que nous vivons », Paris, Robert Laffont, 1964.

FORCADE Olivier, LAURENT Sébastien, *Secrets d'État : pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, « L'histoire au présent », Paris, Armand Colin, 2005.

—, *Dans le secret du pouvoir : l'approche française du renseignement, XVIIe-XXI<sup>e</sup> siècle*, [actes du colloque international organisé les 4 et 5 mars 2016], archives nationales, université Paris-Sorbonne (dir.) « Le grand jeu », Paris, Nouveau monde éditions, 2019.

—, « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », in *Histoire, économie et société*, février 2012, p. 99-110.

GUELTON Frédéric, *Pourquoi le renseignement ? : de l'espionnage à l'information globale*, Paris, Larousse, 2004.

LACOSTE Pierre, *Le renseignement à la française*, Paris, Economica, 1998.

## Bibliographie

LAURENT Sébastien, « Pour une autre histoire de l'État. Le secret, l'information politique et le renseignement », in *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 2004, n° 83, p. 173-184.

MERCIER-BERNADET Fabienne, *1939-1945, la guerre des intelligences*, « Renseignement et guerre secrète », Panazol, Lavauzelle, 2002.

MICHEL Henri, *La Guerre de l'ombre, la Résistance en Europe*, Paris, B. Grasset, 1970.

VAÏSSE Maurice (dir.), « *Il n'est point de secrets que le temps ne révèle* » : études sur l'histoire du renseignement, centre d'études d'histoire de la défense (dir.), Panazol, Lavauzelle, 1998.

WARUSFEL Bertrand, *Contre-espionnage et protection du secret : histoire, droit et organisation de la sécurité nationale en France*, Panazol, Lavauzelle, 2000.

—, *Le renseignement : guerre, technique et politique XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, centre d'études d'histoire de la défense (dir.), « Renseignement, histoire & géopolitique », Panazol, Lavauzelle, 2007.

### Les services de renseignement

- Généralités

ABZAC-ÉPEZY Claude d', « Les services de renseignement clandestins, l'exemple du SR Air », in *Revue Historique des Armées*, n° 195, juillet 1994.

ARBOIT Gérard, *Au cœur des services secrets : idées reçues sur le renseignement*, « Idées reçues », Paris, le Cavalier bleu éditions, 2012.

—, *Des services secrets pour la France : du Dépôt de la guerre à la DGSE, 1856-2013*, Paris, CNRS éditions, 2014.

FALIGOT Roger, GUISEL Jean, KAUFFER Rémi, *Histoire politique des services secrets français : de la Seconde guerre mondiale à nos jours*, « Cahiers libres », Paris, la Découverte, 2012.

FORCADE Olivier, *La République secrète : histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008.

## Bibliographie

—, *Le secret et la puissance : les services spéciaux et le renseignement aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Amiens, Encrage, 2007.

PORCH Douglas, *Histoire des Services secrets français, 1 : De l'affaire Dreyfus à la fin de la Seconde guerre mondiale*, « Histoire des Services secrets français. », Paris, Albin Michel, 1997.

- Les services de renseignement de la France libre

ALBERTELLI Sébastien, *Les services secrets du général de Gaulle : le BCRA, 1940-1944*, thèse soutenue à l'université de Paris, le Grand livre du mois, 2009.

—, *Les services secrets de la France libre : le bras armé du général de Gaulle*, Paris, Nouveau monde éditions/ ministère de la Défense, DMPA-DGSE, 2012.

—, *Les services secrets de la France libre*, Paris, Nouveau monde éditions, 2017.

—, *Les officiers du BCRA, Londres, 1940-1944 : essai d'étude prosopographique*, DEA d'histoire, Jean-Pierre Azéma (dir.), Paris, 1999.

—, « Le BCRA, service de renseignement de la France libre », in *Revue Historique des Armées*, n° 195, juillet 1994.

BONNET Yves, *Les services secrets français dans la Seconde guerre mondiale*, « Collection Espionnage », Rennes, Éditions « Ouest-France », 2013.

CALVI Fabrizio, *OSS : la guerre secrète en France 1942-1945, les services spéciaux américains, la Résistance et la Gestapo*, Paris, Hachette, 1990.

FOOT Michael Richard Daniell, *Des Anglais dans la Résistance : le service secret britannique d'action (SOE) en France, 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2008.

GARDER Michel, *La Guerre secrète des services spéciaux français, 1935-1945*, Paris, Plon, 1967.

LE PAUTREMAT Pascal, *Les agents secrets de la France libre : le Bureau central de renseignements et d'action, 1940-1944*, « Résistance », Paris, Histoire & collections, 2013.

## Bibliographie

PERRIER Guy, *Le colonel Passy et les services secrets de la France libre*, Paris, Hachette littératures, 1999.

—, *Rémy : l'agent secret n ° 1 de la France libre*, Paris, le Grand livre du mois, 2001.

PIKETTY Guillaume, *Pierre Brossolette : un héros de la Résistance*, Paris, Odile Jacob, 1998.

## 5 – Études particulières

### Réseaux et mouvements de la Résistance intérieure française

- Les mouvements

CALMETTE Arthur, *L'« O.C.M. » : Organisation civile et militaire, histoire d'un mouvement de résistance de 1940 à 1946*, Paris, Presses universitaires de France, 1961.

DOUZOU Laurent, *Le mouvement de résistance Libération-Sud (1940-1944)*, Thèse d'État, soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1993.

—, *La désobéissance : histoire d'un mouvement et d'un journal clandestins, Libération-Sud, 1940-1944*, Paris, Odile Jacob, 1995.

GRANET Marie, MICHEL Henri, *Combat : histoire d'un mouvement de résistance, de juillet 1940 à juillet 1943*, « Esprit de la Résistance », Paris, Presses universitaires de France, 1957.

VEILLON Dominique, *Le « Franc-tireur » : un journal clandestin, un mouvement de Résistance : 1940-1944*, Paris, Flammarion, 1977.

VIRIEUX Daniel, *Le front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France : un mouvement de résistance. Période clandestine (mai 1941-août 1944)*, Thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Paris VIII, 1996.

## Bibliographie

- Les réseaux

AGLAN Aya, *Mémoires résistantes : histoire du réseau Jade-Fitzroy, 1940-1944*, « l'Histoire à vif », Paris, les Éditions du Cerf, 1994.

—, « Un réseau français de l'« Intelligence Service »: Jade-Fitzroy», in *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 40, no 2, 1993, p. 289-302.

BINOT Jean-Marc, BOYER Bernard, *Nom de code, Brutus : histoire d'un réseau de la France libre*, Paris, Fayard, 2007.

BLANC Julien, *Au commencement de la Résistance : du côté du musée de l'Homme, 1940-1941*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

CHANIER Yves, *Le Réseau CND Castille: 1940-1945*, mémoire de maîtrise d'histoire, soutenu sous la direction de Jean-Jacques Becker et Danièle Zeraffa-Dray, 1995.

DEBRUYNE Emmanuel, *C'était Tégal : un réseau de renseignements en Belgique occupée, 1940-1944*, Bruxelles, Labor, 2003.

—, *La guerre secrète des espions belges : 1940-1944*, Bruxelles, Racine, 2008.

DUCOUDRAY Marie, *Ceux de Manipule : un réseau de renseignement dans la Résistance en France*, « Ces oubliés de l'histoire », Paris, Éditions Tirésias, 2001.

GRANET Marie, DEBU-BRIDEL Jacques, *Cohors-Asturien : histoire d'un réseau de résistance, 1942-1944*, Bordeaux, Édition des Cahiers de la Résistance, 1974.

MEDRALA Jean, *Les réseaux de renseignements franco-polonais : 1940-1944 Réseau F, Marine, Famille-Interallié, Réseau F2, Étoile, PSW-Afrique, Enigma-Équipe 300, Suisse 3*, Paris, l'Harmattan, 2005.

MEYSSONNIER Jean-Philippe, AZEMA Jean-Pierre, *Le réseau Gallia : 1943-1944*, mémoire de DEA d'histoire du XX<sup>e</sup> siècle Paris, 1994.

MONTETY Étienne de, *Honoré d'Estienne d'Orves : un héros français*, Paris, Perrin, 2005.

ROMON François, *Les écoutes radio dans la Résistance française : 1940-1945*, Paris, Nouveau monde éditions, 2017, 511 p.

## Bibliographie

RUBY Marcel, *La Guerre secrète : les réseaux Buckmaster*, Paris, France-Empire, 1985.

TILLION Germaine, « Première Résistance en zone occupée. Du côté du réseau “musée de l’Homme-Hauet-Vildé” », in *Revue d’Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 30, avril 1958, p. 6-22 ; réédition in *Esprit*, février 2000, p. 106-124.

*Des réseaux et des hommes : contribution à l’histoire du renseignement [recueil des communications, années 1999-2000]*, centre d’études d’histoire de la défense (dir.) « Culture du renseignement », Paris, l’Harmattan, 2000.

*Les Réseaux action de la France combattante*, Amicale des réseaux de la France combattante (dir.), Paris, Amicale des réseaux action de la France combattante diffusion France Empire, 1986.

### Vengeance

AFOUMADO, Diane, « Archives du réseau “Turma-Vengeance” 1941-1945 », in *Matériaux pour l’Histoire de notre temps*, vol. 24, n° 1, 1991, p. 8.

BERTRAND-CHAUD Sophie, *Turma-Vengeance : un mouvement de résistance apolitique en zone Nord (1940-1946)*, Thèse de doctorat, soutenue à l’Université Jean Monnet, 2004.

PERFETTA Roland, *Turma-vengeance : fonctionnement, vie et relations d’un réseau au sein de la résistance*, Mémoire soutenu à l’École spéciale militaire de Saint-Cyr sous la direction d’Olivier Forcade, 2002.

WETTERWALD François, *Vengeance : histoire d’un corps franc*, Paris, Mouvement Vengeance, 1946.

## Bibliographie

### Autres études

- Les femmes, la guerre et la Résistance

ALBERTELLI Sébastien, *Elles ont suivi de Gaulle : histoire du Corps des volontaires françaises, 1940-1946*, Paris, Perrin/ ministère des Armées, 2020.

BAECHLER Jean, TREVISI Marion (dir.), *La guerre et les femmes : [actes des journées d'études, 13-14 janvier 2016]*, Académie des sciences morales et politiques (dir.), « L'homme et la guerre », Paris, Hermann, 2018.

CAPDEVILA Luc, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle, *Sexes, genre et guerres : France, 1914-1945*, Paris, Payot & Rivages, 2010.

LE GAC Julie, VIRGILI Fabrice, *L'Europe des femmes, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle : recueil pour une histoire du genre en VO*, Paris, Perrin, 2017.

WEITZ Margaret Collins, *Les combattantes de l'ombre : histoire des femmes dans la Résistance, 1940-1945*, Paris, A. Michel, 1996.

GILZMER Mechtild, LEVISSE-TOUZE Christine, MARTENS Stefan (dir.), *Les femmes dans la Résistance en France [actes du colloque international de Berlin, 8-10 octobre 2001]*, Musée du général Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin, Paris, Tallandier, 2003.

- Médailles et décorations

CHEFDEBIEN Anne de, GALIMARD FLAVIGNY Bertrand, *La légion d'honneur : un ordre au service de la Nation*, Paris, Gallimard, 2017.

DOUIN Jean-Philippe, *Les décorations françaises*, Paris, Trésor du patrimoine, 2004.

GENET-ROUFFIAC Nathalie, *Les compagnons de l'ombre : les services spéciaux face à l'Histoire, 1940-1945*, Histoire & Collections, Paris, 2021.

## Bibliographie

MIQUEL Pierre, *Compagnons de la Libération*, Paris, Denoël, 1995.

NOTIN Jean-Christophe, *1061 Compagnons : histoire des Compagnons de la Libération*, Paris, Perrin, 2000.

SOUYRIS-ROLLAND André, *Le Guide français des ordres, décorations et médailles. Guide des ordres et décorations de la résistance et de la libération*, Paris, Public-réalisation, 1985.

WEILL Henri, *Les Compagnons de la Libération : résister à 20 ans*, Toulouse, Privat, 2006.

*La Légion d'honneur : deux siècles d'histoire [actes du colloque du bicentenaire, Paris, 2002]*, Jean Tulard, Olivier Échappé (dir.), Paris, Perrin, 2004.

*La médaille de la Résistance française*, Association nationale des médaillés de la Résistance française (dir.), Panazol, Lavauzelle, 2002.

- Images de la Résistance

LANGLOIS Suzanne, *La Résistance dans le cinéma français, 1944-1994 : de « La libération de Paris » à « Libera me »*, Paris, l'Harmattan, 2001.

LINDEPERG Sylvie, *Les écrans de l'ombre : la Seconde guerre mondiale dans le cinéma français, 1944-1969*, Paris, CNRS éditions, 1997.

STEEL James, *Littératures de l'ombre : récits et nouvelles de la Résistance 1940-1944*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991.

VAILLAND Roger, *Drôle de jeu : roman...*, Paris, Corrèa, 1955.





## TABLE DES MATIÈRES – TOME PREMIER

REMERCIEMENTS .....	5
INTRODUCTION.....	7
PARTIE PREMIÈRE – L’EFFACEMENT DE L’AGENT DANS DES STRUCTURES COLLECTIVES.....	23
CHAPITRE PREMIER. LE MOUVEMENT VENGEANCE, HISTOIRE D’UNE SPECIFICITE RESISTANTE.....	25
A. Des réseaux devenus mouvement .....	26
1. Les jalons d’une histoire foisonnante .....	26
a. <i>Les balbutiements : genèse d’un mouvement (1940-1942)</i> .....	26
b. <i>L’apogée (1943-1944)</i> .....	28
c. <i>Vie et survies (1944-1945)</i> .....	30
2. Géographie résistante .....	31
a. <i>Des secteurs stratégiques</i> .....	31
b. <i>Un mouvement de zone nord</i> .....	31
3. Trois structures principales .....	32
a. <i>Renseignement, évaison, action</i> .....	33
b. <i>Le comité directeur</i> .....	35
B. Une identité propre .....	36

## Tables des matières

1. Des symboles du mouvement .....	36
<i>a. L'École des cadres</i> .....	36
<i>b. La section spéciale</i> .....	38
<i>c. Les corps francs Vengeance SNCF</i> .....	39
2. Des figures centrales essentielles.....	40
<i>a. Vengeance : des chefs charismatiques</i> .....	40
<i>b. Turma : une figure symbolique</i> .....	43
<i>c. Corps francs Vengeance : une figure héroïque</i> .....	44
3. Liberté chérie : une indépendance durement acquise.....	44
<i>a. Ceux de la Libération (CDLL)</i> .....	44
<i>b. Coopération : des accords</i> .....	45
<i>c. La rupture</i> .....	47
C. Une spécificité résistante .....	48
1. Un contresens historique.....	48
2. Une identité trahie ? .....	48
3. Vengeance, entre identité spécifique et continuité mémorielle.....	49
CHAPITRE II. TURMA, UN RESEAU CENTRAL .....	53
A. Le réseau de renseignement : une structure fondamentalement collective ? .....	54
1. Une conception inédite du renseignement .....	54
<i>a. Le Service de Renseignement de la France libre</i> .....	54
<i>b. Révolution du travail de renseignement</i> .....	56
<i>c. L'agent : redéfinition fondamentale d'une figure</i> .....	58

## Tables des matières

2. Une nécessité : l'émergence de la notion de réseau de renseignement.....	60
<i>a. L'aveugle et le paralytique : un chaînon manquant.....</i>	60
<i>b. Le volontarisme des services de Londres.....</i>	62
<i>c. L'effacement de l'agent : une double nécessité.....</i>	63
3. Une acception courante du terme "réseau de renseignement".....	66
B. Turma, une « usine à renseignements » .....	67
1. Une histoire mouvementée .....	67
<i>a. Les débuts (1940-1942) .....</i>	68
<i>b. 1943, année glorieuse, année tragique.....</i>	69
<i>c. De 1944 à la Libération .....</i>	71
2. Une structure hiérarchisée .....	72
<i>a. Un réseau principal.....</i>	72
<i>b. Des composantes variées.....</i>	73
<i>c. Les grands hommes du renseignement .....</i>	74
3. Un fonctionnement rationalisé.....	76
<i>a. Une centrale fonctionnelle.....</i>	76
<i>b. Des services annexes .....</i>	78
<i>c. Fonctionnement interne du réseau .....</i>	80
C. Un réseau de renseignement de la France libre .....	82
1. Un réseau baptisé et ratifié par Londres.....	82
<i>a. Turma, un réseau issu d'un mouvement ?.....</i>	82
<i>b. Un réseau baptisé par Londres .....</i>	84
<i>c. Un réseau reconnu .....</i>	85

## Tables des matières

2. Turma, un réseau intégré à la France libre.....	86
3. Un réseau de renseignement exemplaire ?.....	87
<i>a. Un réseau sur le modèle imaginé par Passy</i> .....	87
<i>b. Une application du schéma-type de Passy</i> .....	88
CHAPITRE III. DES STRUCTURES DE RENSEIGNEMENT MULTIPLES.....	91
A. Sous-réseaux et structure collective.....	92
1. Six sous-réseaux .....	92
<i>a. Les sous-réseaux d'une structure collective</i> .....	92
<i>b. Structures individuelles : trois sous-réseaux importants</i> .....	93
<i>c. Structures individuelles : les trois autres sous-réseaux</i> .....	102
2. Une paternité contestable ? .....	105
<i>a. Une création antérieure ou extérieure à Turma</i> .....	105
<i>b. Des rattachements naturels ?</i> .....	107
<i>c. Des rattachements artificiels</i> .....	108
3. Un entrelacs complexe .....	111
<i>a. Recoupements et confusions</i> .....	111
<i>b. Le niveau local : une confusion inévitable mais révélatrice</i> .....	112
<i>c. Une existence indépendante hors du collectif ?</i> .....	113
B. Des organisations satellites .....	115
1. Des sous-réseaux non reconnus.....	116
<i>a. Une existence réelle ?</i> .....	116
<i>b. Des sous-réseaux importants</i> .....	117

## Tables des matières

<i>c. Des sous-réseaux secondaires</i> .....	120
2. Des agents satellites.....	121
<i>a. Hubert de Marin</i> .....	121
<i>b. Georges Mrazovitch</i> .....	122
3. Quelle place pour ces structures ?.....	123
C. Le renseignement et l'action : un lien insécable .....	124
1. Les 2 <sup>e</sup> bureaux des corps francs, des structures de renseignement .....	124
<i>a. Des attributions précises</i> .....	124
<i>b. Une organisation stricte</i> .....	125
<i>c. Un rôle bien défini</i> .....	127
2. Structures de renseignement ou d'action ?.....	128
<i>a. Le 2<sup>e</sup> bureau, un réseau de renseignement à part entière ?</i> .....	128
<i>b. Les corps francs Vengeance SNCF, un exemple révélateur</i> .....	130
<i>c. Le renseignement, l'action : mélange et complémentarité des tâches</i> .....	131
3. Une séparation ambiguë, Vengeance .....	132
<i>a. Un mélange inévitable</i> .....	132
<i>b. La réalité du terrain</i> .....	133
<i>c. Agents de renseignement ou d'action ?</i> .....	134

## Tables des matières

DEUXIÈME PARTIE – À L’ORIGINE DU RÉSEAU, AU COEUR DU RENSEIGNEMENT : L’AGENT .....	137
CHAPITRE IV. L’APPARITION NECESSAIRE D’UN NOUVEAU COMBATTANT .....	141
A. Complexité d’une figure .....	141
1. Une figure omniprésente mais méconnue .....	141
<i>a. Des inconnus</i> .....	141
<i>b. Des combattants inédits</i> .....	143
<i>c. Ébauches de définition</i> .....	146
2. Les agents de Turma.....	148
<i>a. Un décompte impossible ?</i> .....	148
<i>b. Essais de statistiques</i> .....	150
<i>c. Femmes de combat</i> .....	151
3. Devenir agent de renseignement.....	156
<i>a. Qui recruter ?</i> .....	156
<i>b. Les modalités du recrutement</i> .....	158
<i>c. Un engagement normé</i> .....	162
B. Appellations uniques, spécialités multiples : qu’est-ce qu’un agent de renseignement ? .....	165
1. Typologies résistantes.....	165
<i>a. Des degrés d’engagement trompeurs</i> .....	165
<i>b. Un large panel de fonctions</i> .....	168
<i>c. Une constante : la figure centrale du chef</i> .....	170

## Tables des matières

2. Agents de renseignement : l'échelle du renseignement .....	172
<i>a. Hiérarchies résistantes</i> .....	172
<i>b. Hiérarchies fonctionnelles</i> .....	174
<i>c. Spécialisations</i> .....	177
3. Agents du renseignement : les auxiliaires indispensables.....	178
<i>a. Les poumons du réseau</i> .....	179
<i>b. Le cœur du réseau</i> .....	182
<i>c. Services annexes</i> .....	183
C. Portraits : hommes et femmes du renseignement.....	184
1. Parcours de chefs .....	184
<i>a. « Dominique », une cheffe de sous-réseau</i> .....	184
<i>b. Louis Maury, un chef départemental</i> .....	187
<i>c. Albert Carraz, un chef de secteur SR</i> .....	188
2. Les agents de renseignement : des hommes, des femmes.....	189
<i>a. Henri Brunet</i> .....	189
<i>b. Francine Matuchet</i> .....	190
<i>c. René Mann</i> .....	191
3. Les agents du renseignement : portraits.....	192
<i>a. Suzanne Cailleaux</i> .....	192
<i>b. Gilbert Thiébaud</i> .....	193
<i>c. Jacques Debord</i> .....	193



## Tables des matières

CHAPITRE V. RENSEIGNER EN FRANCE OCCUPEE .....	197
A. Vivre hors la loi .....	198
1. Solitude mais solidarité : la clandestinité .....	198
a. <i>Un univers codé : la clandestinité</i> .....	198
b. <i>Une règle imposée : la solitude</i> .....	201
c. <i>Solidarité : un réseau de confiance</i> .....	203
2. Espionnage et transgression : apprendre l'illégalité .....	204
a. <i>Le renoncement à soi</i> .....	204
b. <i>Frauder au quotidien</i> .....	208
c. <i>Un métier ingrat</i> .....	209
3. « Une sanglante et merveilleuse aventure » .....	213
a. <i>Une vie sous tension</i> .....	213
b. <i>Une aventure unique : un sentiment partagé</i> .....	214
B. De l'information brute au renseignement stratégique : l'agent au cœur du processus de renseignement .....	216
1. Quelle information recueillir ? .....	216
a. <i>Un renseignement de guerre</i> .....	216
b. <i>Des besoins multiples : les différents niveaux de renseignement</i> .....	219
c. <i>Le temps court et le temps long de la guerre</i> .....	221
2. L'agent et l'information.....	222
a. <i>Des directives et des adjuvants</i> .....	222
b. <i>Le recueil de l'information</i> .....	227
c. <i>Un travail ardu</i> .....	230

## Tables des matières

3. L'élaboration du renseignement .....	231
<i>a. De l'indicateur à la centrale</i> .....	231
<i>b. Le rôle primordial de la centrale</i> .....	233
<i>c. Les supports de l'information</i> .....	236
C. Renseignements et efficacité : un bilan .....	239
1. Les courriers de Turma .....	240
<i>a. Qu'est-ce qu'un courrier ?</i> .....	240
<i>b. Turma, un état des lieux</i> .....	242
<i>c. Teneur des courriers</i> .....	243
2. Le lien avec Londres .....	245
<i>a. Des transmissions organisées</i> .....	245
<i>b. Le traitement du courrier à Londres</i> .....	246
<i>c. Valeur des courriers</i> .....	248
3. Des renseignements décisifs ?.....	249
<i>a. Un apport général important</i> .....	249
<i>b. Renseignement opérationnel et stratégique : des réussites révélatrices</i> .....	251
<i>c. L'agent et son renseignement</i> .....	253
4. L'agent et le réseau .....	255
<i>a. L'agent : cœur du renseignement, origine du réseau</i> .....	255
<i>b. Agent et conscience du réseau : un néant ?</i> .....	256
<i>c. Le réseau : lien nécessaire, univers restreint</i> .....	259

## Tables des matières

CHAPITRE VI. DESTINS CROISES, DESTINS TRAGIQUES .....	263
A. L'agent de renseignement, l'ennemi n°1 .....	263
1. Un danger pour le Reich, une menace pour Vichy.....	263
a. <i>Un danger pour le Reich</i> .....	263
b. <i>Une menace pour Vichy</i> .....	265
c. <i>Une figure centrale</i> .....	267
2. Les acteurs de la répression .....	268
a. <i>Un appareil d'Occupation complexe</i> .....	268
b. <i>Les services répressifs ennemis</i> .....	269
c. <i>Les services de Vichy</i> .....	271
3. Chronologie de la répression.....	273
a. <i>Une chronologie générale</i> .....	273
b. <i>... dans laquelle s'inscrit Turma</i> .....	276
B. Destins croisés .....	278
1. Une chasse à l'homme.....	279
a. <i>Le sentiment de la traque</i> .....	279
b. <i>La lutte contre les réseaux : des méthodes raffinées</i> .....	282
c. <i>Inverser la logique du réseau</i> .....	285
2. Turma, un réseau à détruire.....	286
a. <i>Un agent infiltré</i> .....	286
b. <i>La trahison : un agent double</i> .....	288
c. <i>Infiltrations et trahisons à répétition</i> .....	290
3. L'arrestation : enjeux et réactions.....	291

## Tables des matières

<i>a. Les réactions du réseau face à l'arrestation</i> .....	291
<i>b. Le réseau et l'agent arrêté : un lien nouveau ?</i> .....	293
C. Destins tragiques .....	294
1. Tortures et interrogatoires : le passage obligé.....	294
<i>a. Le « calvaire » de l'agent arrêté</i> .....	294
<i>b. L'importance stratégique de l'agent : l'interrogatoire</i> .....	297
<i>c. Le « chemin de croix » de l'agent : la torture</i> .....	299
2. L'agent : une conscience tardive et contradictoire du réseau.....	301
<i>a. L'arrestation : l'apparition du réseau</i> .....	301
<i>b. La torture : l'omniprésence du réseau</i> .....	303
3. Une seule sentence : la mort.....	305
<i>a. Condamnation et internement</i> .....	305
<i>b. Exécution et déportation de répression</i> .....	309
<i>c. Avoir le dernier mot</i> .....	312
<i>d. L'agent de renseignement, un héros anonyme</i> .....	313
TROISIÈME PARTIE – SOUTIERS DE LA GLOIRE, OUBLIÉS DE LA VICTOIRE ? .....	319
CHAPITRE VII. ASSIMILER DE NOUVEAUX COMBATTANTS : LA LIQUIDATION .	321
A. Finir la guerre .....	322
1. Une nécessité commune .....	322
<i>a. Une démarche politique : nécessité pour le pouvoir</i> .....	322

## Tables des matières

<i>b. Un processus militaire : nécessité pour le réseau</i> .....	323
<i>c. Un besoin identitaire : nécessité pour les agents</i> .....	324
2. Des objectifs déterminés .....	325
<i>a. Honorer un engagement</i> .....	325
<i>b. Terminer la guerre</i> .....	328
<i>c. Préparer l'avenir</i> .....	329
3. La mise en place de la liquidation .....	330
<i>a. Une procédure administrative</i> .....	330
<i>b. Une mise en place volontariste</i> .....	330
B. Un fonctionnement complexe.....	331
1. Des structures et des hommes.....	331
<i>a. Des organes liquidateurs</i> .....	331
<i>b. Le rôle central de la Commission nationale d'homologation des FFC</i> .....	333
<i>c. La figure de l'officier liquidateur</i> .....	334
2. Principes généraux .....	337
<i>a. Qui est homologué ?</i> .....	337
<i>b. L'homologation</i> .....	338
3. Mise en œuvre de la liquidation .....	339
<i>a. La liquidation à Vengeance : un contexte inédit</i> .....	339
<i>b. Mise en œuvre à Turma</i> .....	342
<i>c. Une homologation individuelle ?</i> .....	346
C. Production documentaire : l'agent au cœur de l'homologation .....	348
1. Le travail des liquidateurs : typologie documentaire.....	348

## Tables des matières

<i>a. Les services liquidateurs nationaux</i> .....	348
<i>b. L'officier liquidateur : une documentation propre au réseau</i> .....	351
2. Les documents officiels de la reconnaissance.....	353
<i>a. Questionnaires et engagement</i> .....	353
<i>b. Les preuves de la reconnaissance</i> .....	356
CHAPITRE VIII. UNE RECONNAISSANCE INACHEVEE ?.....	359
A. L'aboutissement de la liquidation : l'homologation.....	359
1. Un travail considérable.....	359
<i>a. Une chronologie serrée</i> .....	359
<i>b. Des résultats généraux</i> .....	360
2. Les résultats de la liquidation à Vengeance.....	361
<i>a. Une appréciation générale complexe</i> .....	361
<i>b. Des pertes considérables</i> .....	361
3. Turma et ses agents.....	362
<i>a. La reconnaissance du réseau</i> .....	362
<i>b. La reconnaissance individuelle</i> .....	364
<i>c. Une reconnaissance FFL</i> .....	365
B. Honorer ses soldats : l'accession à des droits.....	366
1. L'agent, un combattant comme les autres.....	366
<i>a. L'attribution de grades</i> .....	366
<i>b. Des droits matériels</i> .....	371
2. Distinguer, récompenser, consacrer.....	375

## Tables des matières

<i>a. Une reconnaissance du temps de guerre</i> .....	376
<i>b. L'invention d'une reconnaissance spécifique</i> .....	378
3. La consécration : amateurs ou professionnels ?.....	381
<i>a. Les interrogatoires de la DGER</i> .....	381
<i>b. Un avenir dans le renseignement ?</i> .....	382
C. Des ombres au tableau ? .....	384
1. Une lourdeur administrative .....	385
<i>a. Une mise en place précoce</i> .....	385
<i>b. Un combat permanent</i> .....	386
<i>c. Une démarche fastidieuse</i> .....	388
2. Une mise en œuvre lacunaire .....	389
<i>a. La problématique du témoin</i> .....	389
<i>b. Un récit reconstruit et incomplet</i> .....	391
3. L'éternelle inachevée .....	392
<i>a. Une double liquidation ?</i> .....	392
<i>b. Les oubliés de la liquidation</i> .....	393
<i>c. L'effacement de l'agent : la liquidation en question</i> .....	396
CHAPITRE IX. L'AGENT DE RENSEIGNEMENT, ENTRE HISTOIRE ET MEMOIRE .....	399
A. Le refus de distinguer.....	399
1. La clandestinité trahie .....	399
<i>a. Vengeance, un mouvement éclaté</i> .....	399

## Tables des matières

<i>b. Étude de cas : le réseau Arc-en-Ciel</i> .....	402
<i>c. Le réseau reconstruit : l'institutionnalisation d'un cadre trompeur</i> .....	405
2. L'intégration au collectif .....	406
<i>a. "L'assimilation" de l'agent : une inadaptation des structures</i> .....	406
<i>b. Les soutiers de la Gloire</i> .....	409
3. L'agent de la liquidation : un résultat artificiel .....	412
<i>a. Des classifications sans valeur ?</i> .....	412
<i>b. Les états nominatifs, passage obligé mais trompeur ?</i> .....	415
B. Envers et contre tout : se souvenir .....	418
1. Perpétuer la clandestinité .....	419
<i>a. Une priorité, les agents : Turma, un réseau pionnier</i> .....	419
<i>b. Le mouvement Vengeance</i> .....	424
<i>c. Combattants de l'Idéal</i> .....	426
2. S'adouber soi-même .....	427
<i>a. L'appartenance à un groupe spécifique</i> .....	427
<i>b. Symboles et reconnaissances internes</i> .....	429
3. Symboliser la guerre souterraine .....	431
<i>a. Un volontarisme mémoriel</i> .....	431
<i>b. Glorifier les sacrifiés</i> .....	432
<i>c. Incarner l'héroïsme de l'agent</i> .....	435
CONCLUSION .....	439
ÉTAT DES SOURCES .....	447



Tables des matières

<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>459</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES – TOME PREMIER.....</b>	<b>477</b>





**Juliette Mercury**

*Diplômée de master*

Thèse  
pour le diplôme  
d'archiviste paléographe  
2021

# DU HÉROS ANONYME AU SOLDAT OUBLIÉ : L'AGENT DE RENSEIGNEMENT.

L'EXEMPLE DU RÉSEAU TURMA-  
VENGEANCE DE 1940 À L'APRÈS-GUERRE.

TOME II  
ANNEXES, ILLUSTRATIONS, INDEX, TABLE DES  
MATIÈRES



**Juliette Mercury**

*Diplômée de master*

Thèse  
pour le diplôme  
d'archiviste paléographe  
2021

**DU HÉROS ANONYME AU  
SOLDAT OUBLIÉ : L'AGENT  
DE RENSEIGNEMENT.**

**L'EXEMPLE DU RÉSEAU TURMA-  
VENGEANCE DE 1940 À L'APRÈS-GUERRE.**

**TOME II  
ANNEXES, ILLUSTRATIONS, INDEX, TABLE DES  
MATIÈRES**



Pièces justificatives

## **PIÈCES JUSTIFICATIVES**



## Pièces justificatives

### Règles d'éditions

La présente édition de documents, issus de fonds divers, est réalisée selon un certain nombre de critères. L'orthographe et la ponctuation des documents ont été rétablis d'après les normes actuelles, mais la mise en page correspond exactement au document original. Les abréviations sont explicitées quand il y a lieu, de même que les différents concepts rencontrés, les mots allemands sont traduits, dans la mesure du possible, et les noms propres y sont identifiés s'il y a lieu.

Pièces justificatives

**Document 1. La consécration : reconnaissance indépendante de Vengeance  
par le CNR<sup>1</sup>**

CONSEIL NATIONAL

de la

RESISTANCE

Secrétariat Général

N° 1139/3G

Paris, le 7 juin 1945

Monsieur le Président

Comme suite à votre lettre du 30 mai 1945, j'ai l'honneur de vous informer que le Bureau permanent du Conseil a pris acte de la rupture de l'accord qui unissait « Vengeance » à « Ceux de la Libération », et a décidé de reconnaître votre groupement comme mouvement de résistance indépendant.

Il a décidé, en outre, que « Vengeance » pourrait être représenté dans les Commissions du Conseil National de la Résistance, éventuellement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments patriotiques.

Le Secrétaire Général

P. MEUNIER

Monsieur le Docteur VIC-DUPONT

Président du comité directeur de « VENGEANCE »

12 rue Gustave Le Bon. PARIS

---

<sup>1</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, Correspondance adressée par le secrétaire général du CNR à Victor Dupont, 7 juin 1945.

## Document 2. Orienter les agents : un règlement interne témoin d'une spécificité<sup>2</sup>

### REGLEMENT J. RELATIF A LA RECHERCHE DES RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

---

En dehors des renseignements généraux, dont la recherche est plus spécialement confiée au Service de Renseignements, il est indispensable que les membres du C. F.<sup>3</sup> participent à l'obtention de renseignements militaires dans un double but :

- a) But immédiat : afin d'effectuer des coups de main dès maintenant.
- b) But plus lointain : En vue de l'action décisive – Tous les membres des corps francs doivent participer à cette mission de renseignements. Il est nécessaire que le commandement assigne à chacun un secteur bien défini.

Il faut avant tout dresser un plan général des forces adverses dans chaque secteur. Il faut évaluer approximativement le nombre et la qualité des troupes. Tenir compte pour cela :

I/ Des locaux occupés – Très important – Sont-ils affectés :

- a) À un casernement pour permissionnaires

Il est aisé dans ce cas d'observer des changements fréquents dans le nombre d'hommes, dans les grades, les insignes et les uniformes. Il s'agit le plus souvent d'hôtels.

- b) À un mess d'officiers ou de sous-officiers (KASINO<sup>4</sup>).

- c) À un casernement d'une unité stationnée en permanence. Dans ce cas on peut observer une certaine constance dans le nombre, une uniformité de tenues, des séances de « rapport » qui, souvent, ont lieu à l'extérieur. Enfin, l'écriteau indicateur porte « DIENSTSTELLE<sup>5</sup> N°... » et un chiffre.

---

<sup>2</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Règlement J relatif à la recherche des renseignements militaires ».

<sup>3</sup> Corps-franc.

<sup>4</sup> Le mess.

<sup>5</sup> Bureau.

## Pièces justificatives

d) À un bureau, un organisme, un service quelconque. Là encore l'écriteau porte « DIENSTSTELLE N°... »

e) À un poste de D. C. A.<sup>6</sup> aisément réparable. Il faut essayer de déceler l'unité, le nombre de pièces (Flak<sup>7</sup>, Werfer<sup>8</sup>). Il faut déterminer avec le plus grand soin l'emplacement de ces postes de D. C. A., les abords, escalier de l'immeuble, toits voisins – casernements, distant ou à proximité des pièces-calibre éventuel des pièces, nombre d'hommes qui leur sont affectés.

f) À un dépôt de matériel (LAGER<sup>9</sup>) – Ce peut être un dépôt de prise de guerre (Beute<sup>10</sup>)

un dépôt de pièces détachées (Ersatzteillager<sup>11</sup>) etc...

Il faut s'efforcer de retenir avec soin ce que portent les écriteaux placés à l'entrée.

g) À un organisme d'intendance – et de répartition de vivres (AUSGABE<sup>12</sup>) Verteilung<sup>13</sup>

h) À un organisme de police (G. F. P.<sup>14</sup>), de gendarmerie (F. G.<sup>15</sup>)

i) À une poste militaire (F. P.) Feldpost<sup>16</sup>.

j) À un garage pour véhicules automobiles

k) À un organe de surveillance, d'administration : KOMMANDANTUR<sup>17</sup>, et son degré : Ortsk<sup>18</sup>... Kreisk<sup>19</sup>... etc.

l) À un organisme sanitaire (hôpital, lazarett<sup>20</sup>, infirmerie, Krankenstube<sup>21</sup>) etc...

---

<sup>6</sup> Défense Contre Avion.

<sup>7</sup> Canon.

<sup>8</sup> Lance-roquettes.

<sup>9</sup> Dépôt.

<sup>10</sup> Prise, butin.

<sup>11</sup> Dépôt.

<sup>12</sup> Distribution.

<sup>13</sup> Distribution.

<sup>14</sup> Geheime Feldpolizei, police secrète militaire allemande.

<sup>15</sup> Feldgendarmerie, police militaire allemande.

<sup>16</sup> Poste militaire.

<sup>17</sup> Structure de commandement de l'armée allemande.

<sup>18</sup> Ortskommandatur, unité de commandement militaire au niveau d'une localité.

<sup>19</sup> Kreiskommandatur, unité de commandement militaire au niveau d'un arrondissement.

<sup>20</sup> Hôpital militaire.

<sup>21</sup> Hôpital.

## Pièces justificatives

2/ Ces locaux devront être portés sur un plan et ce, de façon précise – Pour tous, on devra s'efforcer de déceler :

- a) Les moyens d'accès immédiats
- b) les diverses sorties
- c) les abris
- d) les possibilités d'hébergement
- e) s'il existe des maisons contiguës d'accès possible
- f) s'il existe à proximité un local d'où l'observation est possible
- g) si possible : existe-t'il des câbles aboutissant au point surveillé ; quelles sont les

relations possibles avec l'extérieur :

téléphone

T. S F.<sup>22</sup> (examiner avec soin le toit. Existe-t'il une antenne T. S. F., mât en bambou ave cadre polygonal)

h) quels sont les véhicules affectés à l'organisme en question :

camions

autos-touristes

motos

Où sont-ils garés ? Les garages peuvent-ils être facilement accessibles

3/ Il faut essayer d'obtenir le plus de détails possibles sur le personnel.

Pour cela, une condition primordiale ; savoir « lire » un uniforme allemand. Reconnaître rapidement le grade, l'arme, l'unité, la spécialité. C'est capital. Il existe de petits dépliants en vente partout sur les uniformes de l'armée allemande (Chassany, éditeur, 50, quai de Jemmapes, 50 à Paris) qui sont très précieux pour cela.

4/ Se renseigner sur l'activité de ces différents éléments :

patrouilles, rondes

---

<sup>22</sup> Transmission sans fil.

## Pièces justificatives

itinéraires suivis par les relèves, heures du couvre-feu (ZAPFENSTREICH<sup>23</sup>) affichés dans les cafés, pour les troupes, les sous-officiers et les officiers.

5/ Connaître avec précision :

a) Dépôt de matériel de transport : souvent les camions sont garés à l'air libre.

Il faut : 1) connaître l'emplacement exact

2) savoir si les véhicules sont en état de prendre la route immédiatement

3) s'ils sont réparés (FERTIG<sup>24</sup>) ou non

4) essayer de savoir si le plein d'essence est fait

5) repérer les dépôts d'essence (TANKSTELLE<sup>25</sup>)

6) connaître le nombre de sentinelles affectées à la surveillance de ces camions

(Attention : sont-ce des camions à gazogène ou à essence)

7) connaître à quelle unité ils sont affectés :

WH<sup>26</sup> : terre

KM<sup>27</sup> : marine

L<sup>28</sup> : air

MF : civils – commandantur

POL<sup>29</sup> : police

OT : organisation Todt

8) savoir s'il y a des camions citernes essence (Mention : FEUERGEFÄHRLICH<sup>30</sup>)

b) Dépôt de vivre

c) Dépôt de tanks – Centre de réparation de tanks.

---

<sup>23</sup> Couvre-feu.

<sup>24</sup> Prêt.

<sup>25</sup> Station-service.

<sup>26</sup> Wehrmacht, Armée de terre allemande.

<sup>27</sup> Kriegsmarine, Marine allemande.

<sup>28</sup> Luftwaffe, Armée de l'air allemande.

<sup>29</sup> Polizei, police allemande.

<sup>30</sup> Inflammable.

## Pièces justificatives

Note – Dans ces trois cas particuliers a, b, c, les civils français sont toujours affectés à l'entretien et à la réparation du matériel. Il faut absolument essayer de s'assurer leur concours.

d) dans les Gares connaître le nombre et la qualité du personnel affecté à la surveillance : cheminots, sentinelles, etc...

6/ Rechercher immédiatement tous les locaux occupés par de faibles effectifs – locaux isolés surtout ceux qui servent de dépôts de matériel (matériel prise de guerre : Beute...). Dans ce cas, chercher à savoir tout particulièrement :

I/ Les effectifs et l'armement de la garnison

2) habitudes de la garnison, heures de sortie, heures de rapport. Quand sont-ils ravitaillés en vivres

3) quels moyens ont-ils pour se mettre en rapport avec l'extérieur

Téléphone, T. S. F.

4) quel est l'organisme dont ils dépendent. Quand se mettent-ils en rapport avec celui-ci, tous les combien

5) notion exacte du matériel entreposé

6) distance du poste allemand le plus proche

7) voisinage

8) voies d'accès

Plan détaillé et rapport adressés à ce sujet d'extrême urgence à l'échelon supérieur.

7/ Aérodromes – Distinguer ceux qui sont en activité de ceux considérés seulement comme terrains de secours.

Essayer de préciser l'importance des forces aériennes qui y sont garées, le type et le nombre des appareils.

Préciser les casernements, leur emplacement, les postes de garde, de guet, les postes de D. C. A., les centraux radios, etc.

Établir avec soin l'emplacement des dépôts de carburant et de bombes –

(voir instructions spéciales)

## Pièces justificatives

### 8/ Travaux de défense – Plan défensif de l'ennemi.

Ils sont à surveiller dans leur construction.

Indépendamment des travaux de défense côtière, établir les plans de défenses locales, les lignes de repli prévues, les barrages antichars en préparation, les fortifications de campagne, etc.

(voir instruction spéciales)

### 9/ Étude des transmissions et liaisons de l'ennemi

Déterminer l'emplacement des centraux téléphoniques et télégraphiques, des postes d'émission T. S. F.

Savoir les liaisons des réseaux ennemis avec les réseaux des P. T. T.<sup>31</sup> – points de jonction – les postes de confiance.

Suivre les câbles aériens et en dresser un plan aussi exact que possible.

N. F. – Les lectures des panneaux indicateurs, indiqués en allemand et situés aux carrefours principaux est d'une aide considérable pour l'établissement du plan des forces adverses.

Tous ces renseignements doivent être centralisés à l'échelon départemental par l'Officier du 2<sup>e</sup> bureau désigné par S. l'inspecteur départemental et à ses ordres.

Ils seront groupés à l'échelon régional par l'Officier du 2<sup>e</sup> bureau régional. Des archives devront ainsi être constituées claires et constamment mises à jour. Des cartes détaillées des forces adverses seront établies – l'ensemble de ces travaux auxquels, répétons-le, tous les membres des C. F. doivent participer – état indispensable à la mise en œuvre de nos moyens.

---

<sup>31</sup> Postes, télégraphes et téléphones.



Pièces justificatives

**Document 3. S'engager selon le décret 366 : le questionnaire signalétique<sup>32</sup>**

Code référence	
QS1	Indicatif du volontaire (codé)
QS2	Sexe : M ou F
QS3	Date de naissance (codée)
QS4	Lieu de naissance (codé)
QS5	Nationalité
QS6	Grade militaire (s'il y a lieu), indiquer TT ou TD (codé)
QS7	Active ou réserve
QS8	Arme
QS9	Date de nomination au dernier grade (codé)
QS10	Rallié aux FFC à compter du
QS11	Situation sociale
QS12	Situation familiale : célibataire, marié, veuf, divorcé
QS13	Nombre d'enfants vivants
QS14	Âges respectifs
QS15	Ascendants vivants (père, mère, grands-parents)
QS16	Âges respectifs
QS17	Autres personnes à charge (s'il y a eu lieu)
QS18	Emploi dans le service (codé)
QS19	Catégorie proposée : O, P1, P2
QS20	Assimilation proposée (s'il y a lieu)
QS21	Mode de rétribution actuel
QS22	Taux de la mensualité (s'il y a lieu)
QS23	Résumé des services successifs depuis le rattachement avec dates si possible (semi-codé)
QS24	Dates d'établissement du présent QS
QS25	Indicatif du chef responsable qui a établi le présent QS

<sup>32</sup> Arch. nat., 171 MI5, Note 1368/D/BCRA d'application du décret 366 du 25 juillet 1942, Annexe A.

Pièces justificatives

**Document 3 bis. S'engager selon le décret 366 : le QS rempli par le chef de réseau<sup>33</sup>**

- 1 : Gabriel Janneau<sup>34</sup>  
2 : Masculin  
3 : 1915  
4 : St Aubin de Luigné (Maine et Loire)  
5 : Français  
6 : Matelot  
7 : Réserve  
8 : Marine  
9 : ?  
10 : Août 1943  
11 : Cimentier  
12 : Marié  
13 : 3  
14 : 2, 4, 6 ans  
15 : père  
16 : 69 ans  
17 : -  
18 : St Pierre de Chemillé (Maine et Loire)  
19 : agent S. R<sup>35</sup>.  
20 : Chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe

*Arrêté en novembre 1943*

---

<sup>33</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-11, dossier 1, La Contemporaine, Questionnaire signalétique de Marc Huet, rempli par Marival (Pierre Pellenc), en faveur de Marc Huet, le 6 décembre 1944.

<sup>34</sup> Gabriel Jeanneau est le pseudonyme dans la clandestinité de Marc Huet, agent P1 du réseau Turma devenu P2 par son arrestation en novembre 1943.

<sup>35</sup> Marc Huet est présenté ici par *Marival* comme « agent SR », dans une dénomination très vague. Il figure également sur les états nominatifs des agents P2 de Turma comme « A de SR ». Dans la réalité, Marc Huet est agent du sous-réseau Vincent, au sein duquel il occupe la double fonction d'agent de liaison et de renseignement « très sérieux et capable ».

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FΔ Res 0844-5, dossier 4, « Rapport sur l'activité du réseau Vincent 1 et 2 », Jean Gleyroux.

## Document 4. La recherche de renseignements : former l'agent<sup>36</sup>

### RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS

Destinés aux agents régionaux

Les renseignements peuvent se diviser en 4 catégories :

- I°) Les renseignements d'ordre strictement militaire
- 2°) Les renseignements d'ordre civil et administratif
- 3°) Les renseignements d'ordre industriels
- 4°) Les renseignements concernant

S. E. D. F.

- |   |                        |                    |
|---|------------------------|--------------------|
| A | routes                 | La circulation     |
|   | Fleuves                |                    |
|   | Canaux                 |                    |
| B | P. T. T. <sup>37</sup> | Les communications |

### ORGANISATION ET MODE DE TRANSMISSION

Un agent principal ou centralisateur (agent régional).

Des agents secondaires ou informateurs spécialisés chacun dans un ou plusieurs des quatre chapitres énumérés ci-dessus.

Chaque observateur tire ses renseignements de son observation personnelle ou bien d'agents secondaires que nous appellerons « Antennes » qui apporteront les matières premières des renseignements.

Ces « antennes » pourront être conscientes ou inconscientes.

---

<sup>36</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « Recherche de renseignements destinés aux agents régionaux ».

<sup>37</sup> Postes, télégraphes et téléphones.

## Pièces justificatives

CHOIX DES INFORMATEURS : Les informateurs seront choisis pour leurs qualités de discrétion suffisante pour savoir se servir d'une carte d'État-Major et pouvoir faire un plan schématique de l'objet dont ils parlent.

METHODE DE TRAVAIL : 1°) La transmission orale n'a pas de valeur. Chaque agent doit remettre des rapports écrits, accompagnés, quand cela est nécessaire, de plans et de références à la carte d'État-Major.

Il ne faut pas manquer de joindre en plan une indication des points de repère faciles à trouver : grands bâtiments, cour d'eau, grandes routes, voies ferrées etc...

2°) Il ne faut pas avoir peur de détenir ou de transporter des papiers, cela ne présente pas grand risque, à condition toutefois de les transmettre de la main à la main ou par l'intermédiaire d'une boîte aux lettres désignées et de ne pas laisser trainer à la portée des indiscrets.

3°) Dans l'établissement des rapports, la plus grande précision est indispensable. Tous les détails ont leur importance.

Il ne suffit pas de dire par exemple on a vu des chars passer à tel endroit. Il faut préciser on a vu tant de chars passer à tel endroit, tel jour à telle heure, venant de la direction de X et se dirigeant vers Y. Ils étaient de petite ou grande taille (poids approximatifs si on a un peu l'habitude). Ils étaient peints de telle couleur de peinture fraîche ou vieille, ils paraissaient usagés ou non, leur armement était d'une ou deux pièces de tel calibre.

On relève si possible les numéros inscrits sur la tourelle ou les totems figurés sur les véhicules, quand il y en a.

Un rapport tel que celui-ci fournit des données suffisantes pour permettre un travail utile. On pourra ainsi savoir quelle est l'unité à laquelle appartiennent ces chars et la faire suivre.

4°) Il importe de n'affirmer que ce dont on est sûrs, ce qu'on a vu ou ce que des témoins dignes de foi ont vu ou entendu. Il faut se méfier des racontars de bistrot. Tout renseignement suspect ou insuffisamment précis devra être contrôlé et vérifié soigneusement.

## Pièces justificatives

### I°) INFORMATIONS MILITAIRES

Troupes stationnées dans la région : identification, dénombrement.

Nombre d'heures par localité.

Arme à laquelle ils appartiennent : (WH, WL, couleur de l'uniforme, couleur des écussons ou des passe poils d'épaulettes surtout les officiers).

Armement de ces troupes : calibre des canons, armement individuel.

Matériel : type des camions, leur nombre, leurs numéros.

Cantonnement des hommes : logement des officiers, P. C.<sup>38</sup>, etc...

Dépôts d'armes : de matériel, de carburants, de munitions : emplacements exacts croquis, garde heure de relève. Système d'alarme, nature du matériel entreposé (avec autant de précision que possible) si le dépôt est souterrain ou bétonné ne pas manquer de l'indiquer (épaisseur de la terre et du béton).

Détermination de l'unité : noms des officiers supérieurs, surtout des colonels, et des généraux. Totems, figures sur les véhicules (dessin et indiquer les couleurs), flammes et papillons des portes et voitures H. M.

### 2°) INSTALLATIONS DIVERSES

Fortifications : Nature de l'ouvrage et son importance : fort, blockhaus, ni d'armes automatiques, et placements exacts.

Épaisseur du béton, de terre ou de roche sur le béton.

Plan si possible, armement, meurtrières, secteurs battus par les armes, angles morts, voies d'accès.

États-majors : stationnés dans les endroits souvent luxueux et confortables, châteaux, belles villes... (beaucoup sont dans les villes d'eau, essayez d'avoir le nom des officiers surtout celui du général, savoir ce qu'il commande : flamme à l'entrée du château avec indication des couleurs).

---

<sup>38</sup> Poste de commandement.

## Pièces justificatives

École des cadres : emplacement exact, armes, nature de l'enseignement, nombre d'élèves, leur grade (école de sous-officier ou officiers), personnel enseignant, durée des cours.

Centres téléphoniques et télégraphiques : emplacement exact. Personnel masculin et féminin. Garde : effectifs et relève, nombre de lignes aboutissant au central.

Lignes téléphoniques : leur tracé exact, nombre de fils, endroits propices pour sabotage.

Postes émetteurs de radio : emplacements exacts, longueur d'ondes, puissance et portée.

Poste de repérage et de goniométrie : emplacements exacts.

Lignes électriques desservant des installations militaires : tracé, voltage, origine et destination. Possibilité de sabotage. La ligne est elle gardée ? Comment ?

Batterie de D. C. A.<sup>39</sup> (voir paragraphe suivant)

3°)

Armée de l'air : les deux paragraphes précédents valent également pour les armées de terre et de l'air, mais pour l'armée de l'air il faudra insister en outre sur les points suivants :

Terrains d'atterrissage : emplacements exacts.

Utilisation : chasse, bombardement ou mixtes.

Outillage : pistes : emplacement, dimension, orientation

hangars : emplacement, nombre, souterrains ou non, quelle épaisseur de terre ou de béton

dépôts de matériel de munition, de carburant, de lubrifiant

installations électriques : poste central, installations de secours, poste de transformation, tracé des lignes alimentant le terrain

Voie ferrée : tracé, emplacement des gares, point de raccordement à une voie ferrée importante

ateliers de réparation

postes de radio émissions

bureaux P. C. du commandant

D. C. A. emplacement de pièces, calibre, portée, nombre de pièces

postes d'écoute : emplacement exacts

---

<sup>39</sup> Défense Contre Avions.

## Pièces justificatives

projecteurs

cantonnement

Avions sur le terrain : nombre d'avions, nombre est variable selon les circonstances. De quel type sont les appareils ? Dans quels hangars sont-ils ? Avons-nous des sympathies parmi les ouvriers travaillant sur le terrain ?

Ces ouvriers peuvent-ils approcher des appareils sans trop de difficultés ?

Participent-ils parfois au chargement des appareils ?

Faux terrains : emplacement exact, apparence.

Protection du terrain : contre une attaque par voie de terre : emplacement des ouvrages, tranchées, obstacles anti chars, nids d'armes automatiques.

### 4°) INFORMATIONS TOUCHANT L'ADMINISTRATION MILITAIRE

Feld. kommandantur<sup>40</sup> : emplacement exact, rue, n°, plan.

Ort. Kommandantur<sup>41</sup> : nom du commandant, son domicile privé.

Standort. Kommandantur : effectifs des bureaux.

Kreis. Kommandantur<sup>42</sup> : garde.

Feld gendarmerie : lignes téléphoniques.

Feld Post<sup>43</sup> : cantonnement du personnel.

Soldatenhein<sup>44</sup> : emplacement exact, garde.

Kasinos<sup>45</sup> : avons-nous des sympathies parmi le personnel français qu'il y a .

### 5°) INFORMATIONS D'ORDRE CIVIL OU ADMINISTRATIF

a) Liste des sympathies dans les grandes administrations comme :

Préfecture

Postes

---

<sup>40</sup> Unité de commandement militaire au niveau d'un département.

<sup>41</sup> Unité de commandement militaire au niveau d'une localité.

<sup>42</sup> Unité de commandement militaire au niveau d'un arrondissement.

<sup>43</sup> Service postal militaire allemand.

<sup>44</sup> Foyer du soldat.

<sup>45</sup> Mess.

## Pièces justificatives

Mairies

Gendarmeries

Police municipale

Justice

Clergé.

b) Liste des personnalités sympathisantes :

Parlementaires

Conseillers généraux et d'arrondissement

Conseillers municipaux

Clergé

Personne ayant simplement du fait de leur situation ou de leur notabilité une personnalité et une influence.

c) Liste des collaborateurs notoires.

d) Surveillance des organismes tels que L. V. F.<sup>46</sup>, P. P. F.<sup>47</sup> etc...

e) Mesures d'ordres civil prises par les administrations françaises et allemandes.

6°) INDUSTRIE : Toutes les usines travaillant de près ou de loin pour l'Allemagne sont intéressantes.

Se renseigner sur :

a) les fabrications exécutées,

b) le nombre des ouvriers affectés à ces fabrications,

c) des méthodes de travail (chaîne ou non, paiement à la tâche ou à l'heure),

d) le salaire moyen (élevé ou bas),

e) la cadence de production et du rendement,

f) l'état d'esprit des ouvriers ou du personnel dirigeant,

g) avons-nous des sympathies dans la maison ?

---

<sup>46</sup> Légion des Volontaires Français.

<sup>47</sup> Parti Populaire Français.



## Pièces justificatives

h) Plan avec croquis de l'emplacement exact des usines (avec points de repères), si l'usine intéresse un bombardement.

i) Voie d'accès, clôture (mode de clôture, hauteur tessons de bouteille, pointes...).

Garde : nombre de gardiens, rondes, système d'alarme, emplacement de la loge du concierge, chiens.

### D. C. A. s'il y en a

j) Force motrice de l'usine,

k) endroit exact de la source d'énergie (machine à vapeur), moteur électrique ou Diesel, ligne de transport de force

l) Centrales électriques dans la région, lignes à haute tension, transformateurs.

### 7°) VOIES DE COMMUNICATION

Il s'agit de trois moyens de transport à gros tonnage :

voies ferrées - routes - eau.

Généralités valables pour tous ces moyens :

État du matériel : nouvelles constructions exécutées depuis la guerre.

Plan des gares, contrôle du trafic.

Emplacement et description des ouvrages d'art : sont-ils minés ? possibilités de reconstruction ou de dérivation, mode de construction.

EAU : surveillant du trafic ;

écluses : emplacement, dimensions ;

gares fluviales ;

mode de traction des péniches,

marchandises transportées, nature, tonnage, provenance, destination, travaux faits depuis l'occupation.

VOIES FERREES : c'est là surtout que doit porter le gros effort.

1°) Matériel : état du matériel ferroviaire dans les dépôts

Nombre de locomotives attachées au dépôt avant la guerre,

actuellement.

Leur type, (chiffres du millésime : 231 - 502),

## Pièces justificatives

leur état.

Wagons : nombre de wagons, leurs types, plateformes, couverts citernes à boggies, sans boggies.

2°) Trafic : surveillance du trafic militaire.

Trains de troupe et de matériel.

Essayer de connaître :

le poids du train,

son chargement (nombre d'hommes, de quelle arme).

Nombre de véhicules, hippo ou auto, matériel, pièces d'artillerie, voitures radio, chars, voitures blindées.

Leur provenance : renseignements sur la provenance, la destination et horaires probables sont données par des fiches dites T. C. O. qui sont remises aux employés. Essayer de se procurer la copie de ces fiches.

Identification de l'unité transportée par les totems peints sur les camions, par les numéros de ces camions.

3°) Les gares :

plan des gares.

Bureaux allemands : logement du personnel de la Bahof au dehors du travail, embranchements,

postes d'aiguillage,

dépôt de machines,

ateliers de réparations,

D. C. A. calibre et nombre de pièces.

4°) Matériel ferroviaire :

moyens de levage (grues fixes, emplacement grues mobiles).

5°) Rames T. C. O. :

on appelle ainsi des rames de wagons qui restent ç la disposition de l'armée et auxquelles la SNCF ne doit toucher que sur ordre des autorités allemandes. Connaître le nombre de ces rames, nombre de wagons, leur emplacement dans les triages.

6°) État d'esprit du personnel : sympathies, antipathies...

## Document 5. Le support de l'information : un rapport de renseignement<sup>48</sup>

DOMI<sup>49</sup>.

14/5/43

### ENQUETE MENEES SUR LA L. V. F.<sup>50</sup> :

Il y a actuellement sur le front russe 2000 H. de la L. V. F. Antérieurement, 2325 est le chiffre maximum qui ait été atteint. Ces hommes forment un seul régiment.

Le recrutement au début, a été constitué par des engagement forcés de membres des partis P. P. F.<sup>51</sup> et M. S. R.<sup>52</sup> plus quelques volontaires véritables qui étaient brimés par les membres des partis, et qui n'avaient aucun espoir d'avancement.

Actuellement, le taux des engagements est en moyenne de 300 par mois, compte tenu du déchet à la visite médicale qui est très sévère, les Allemands ne favorisant pas ces engagements. Ces hommes, après instruction à Versailles, partent à une cadence irrégulière par groupes d'une centaine environ.

Il faut noter que tout engagé, une fois libéré pour blessure, ou rappelé par son parti, demeure à la charge de l'organisation ; il ne peut à l'extérieur trouver aucun emploi.

Milieu social : Très bas, à part quelques exceptions : intellectuels, illuminés, sincèrement épris de l'idéal national socialiste.

Les engagés sont tous jeunes en général : 18 à 20 ans. Le premier contingent comprenait des hommes de 18 à 30 ans. Pour les gradés, il n'y a pas de limite d'âge.

Amis de la légion : Sont formés par les démobilisés dans l'honneur (amputés, malades). Les démobilisés pour vol sont assez nombreux.

Les Amis de la Légion travaillent à la Révolution Nationale. Il y a actuellement délégué dans chaque préfecture, prochainement, il y en aura un dans chaque sous-

---

<sup>48</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « Enquête menée sur la LVF », Dominique, 14 mai 1943.

<sup>49</sup> DOMI est l'indicatif de *Dominique*, véritable identité Marcelle Poinçon, cheffe du sous-réseau Dominique de Turma, infiltrée en 1943 au sein de la LVF afin d'y recueillir des informations.

<sup>50</sup> Légion des Volontaires Français.

<sup>51</sup> Parti Populaire Français.

<sup>52</sup> Mouvement Social Révolutionnaire.

## Pièces justificatives

préfecture où ils forment des centres de recrutement. D'autre part, dans chaque gendarmerie, une réalisation immédiate sera effectuée : la constitution de centres de recrutement ; toutefois dans ceux-ci, il n'y aura pas de légionnaire délégué. Les gendarmes eux-mêmes devront recevoir les engagements.

Il est à noter que la L. V. F. jamais on ne parle de lutte antibolchévique, on ne parle que de national-socialisme : l'esprit est allemand, il n'est pas essentiellement anti-russe. L'ennemi véritable est l'Anglais.

À noter également l'absence générale d'enthousiasme quand ceux qui sont allés en Russie doivent y retourner. Parmi eux à signaler un très grand nombre de blessés, amputés.

Les Allemands ne tenant pas du tout à occuper les Français comme soldats, mais comme travailleurs, essaient de dévier les membres de la L. V. F. sur l'O. T.<sup>53</sup> Les démobilisés sont en général dirigés dans les chantiers de Russie de l'O. T. En France ils sont dirigés sur la Rochelle où 300 hommes travaillent encadrés par des officiers revenus de Russie. 200 sont à l'Arsenal, 100 dans les environs de la ville. Un camp semblable est en préparation à Bayonne

---

<sup>53</sup> Organisation Todt.

Pièces justificatives

**Document 6. La liquidation, une mise à jour des services : le QS rempli par l'agent<sup>54</sup>**

- 1) INDICATIF : BORIES Adrien Jean-Baptiste<sup>55</sup>
- 2) SEXE : M.
- 3) DATE DE NAISSANCE : 23 juin 1922
- 4) LIEU : Coussac-Bonneval (H<sup>te</sup> Vienne)
- 5) NATIONALITE : Française
- 6) GRADE MILITAIRE : néant
- 7) ACTIVE OU RESERVE : néant
- 8) ARME : néant
- 9) DATE DE NOMINATION DU GRADE : -
- 10) RALLIE AUX F. F. C. : oui
- 11) PROFESSION : Étudiant (2 Baccalauréats série A. Philo – 2 ans de Philo Supérieure)
- 12) SITUATION DE FAMILLE : célibataire
- 13) NOMBRE D'ENFANTS : -
- 14) ÂGE DES ENFANTS : -
- 15) ASCENDANTS (PERE ET MERE) : père mort, mère vivante
- 16) ÂGE DES PARENTS : père décédé à 54 ans, mère âgée de 50 ans
- 17) AUTRES PERSONNES A CHARGE :
- 18) ADRESSE : chez ma mère, 4 Rue de l'Horloge à Riom. Actuellement 4<sup>e</sup> B<sup>on</sup> M. N. Evreux  
Eure
- 19) EMPLOI DANS LA RESERVE : -
- 20) ASSIMILATION DANS LE SERVICE :
- 21) MODE DE RETRIBUTION : P2
- 22) TAUX :
- 23) RESUME DES SERVICES : Activité à Paris et en Province région Evreux

---

<sup>54</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 3, La Contemporaine, Questionnaire signalétique d'Adrien Bories, rempli par lui-même, sd.

<sup>55</sup> Adrien Bories est secrétaire à la centrale de Turma, puis agent de renseignement du sous-réseau Noé.

## Pièces justificatives

24) DATES : de juin 1943 à la libération le 24 août 1944

25) INDICATIFS : dans le service : Priam. M<sup>cle</sup> 11

## Pièces justificatives

Pièces justificatives

Document 7. Authentifier l'homologation : l'état nominatif des agents P2<sup>1</sup>

Feuillet N°... 1

N° d'ordre	NOM : PRÉNOMS	GRADE : REEL	FONCTION : EXERCICE	GRADE : D'ASSIMILATION	DATE : D'ENTRÉE AU RÉSEAU	DATE : D'ADHÉSION	DATE : D'ADHÉSION	DATE : D'ADHÉSION	SITUATION DE FAMILLE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	X ALBERT Henri	2 <sup>e</sup> cl.	chef de réseau S.R.	C.M. 2	1/3/43	3/10/43	22/4/45	22/4/45	marié	21, Rue Jean Bart COURREVOIE (seine)	Déporté-rapatrié
2	X BAPIOU Jean		A. de S.R.	C.M. 3	23/7/43	9/3/44	21/5/45	21/5/45	Célib.	Route du Fouët GOURIN (Morbihan)	Déporté-rapatrié P2 à Kellern du 13/3/43 au 22/4/43
3	X BENDING Roland	Brig.	A. de S.R.	C.M. 3	1/1/43	1/10/43	1/5/45	1/5/45	Célib.	128, Rue des Moines PARIS	Déporté-rapatrié
4	X BERTINR André		A. de S.R.	C.M. 3	30/6/44	30/6/44			Célib.	60, Bd de Picpus PARIS	Fusillé le 30 Juin 44
5	X BRESSE Raymond		A. de S.R.	C.M. 3	13/1/44	13/1/44	9/5/45	9/5/45	Célib.	23, Rue Beautreillis PARIS	Déporté-rapatrié
6	X BRESSY Roger		A. de S.R.	C.M. 3	1/12/43				marié I enf.	AUGNAN par PLOERMEL (Morbihan)	activité terminale dans l'action mais rég engagement P2 TURIN
7	X BOHEL DE BOETIERS Jacques	2 <sup>e</sup> cl.	Chef du 2 <sup>e</sup> B. région P.I.	C.M. 2	3/7/43	14/1/44	4/4/45	4/4/45	marié	45, Rue Ribéra PARIS	Déporté-rapatrié
8	X BORINS Adrien	Aspi.	A. de S.R.	C.M. 3	1/5/43				Célib.	4, Rue de l'Horloge BLOM, (P. de D.)	O à Alhama du 1.6.43 au 30.7.43 à Affortun P2 à Kellern
9	X BOSNIERS Suzanne		A. de S.R.	C.M. 3	21/11/43	21/11/43	5/3/45	5/3/45	mariée I enf.	24, Rue P. Brossolette RUEIL MALMAISON	Déportée-rapatriée
10	X BOUCHET Paul	Dt.	A. de S.R.	C.M. 2	28/2/43				marié I enf.	40, Rue Pasteur DRANCY	
11	X BOUDOUX Edgard	2 <sup>e</sup> cl.	A. de S.R.	C.M. 3	9/6/44	9/6/44	3/6/45	3/6/45	marié I enf.	21, Rue du Comptable CHANTILLY (Oise)	Agent P I déporté - rapatrié
12	X BRILLY Henri	2 <sup>e</sup> cl.	A. de S.R.	C.M. 3	5/7/44	5/7/44	26/4/45	26/4/45	marié I enf.	200, Rue Paul Doumer TRIEL (S.M.O.)	Déporté-rapatrié

Feuillet arrêté à Douze agents  
LE Lt. Colonel VIC DUPONT Liquidateur responsable du réseau

LES ÉTATS ET LE RESEAU  
L. R. Vic Dupont

<sup>1</sup> Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 1, agents 1 à 12.



## Pièces justificatives

Annexes

## **ANNEXES**

## Document 1. Chronologie synthétique de l'histoire de Turma

Cette chronologie, qui se veut non exhaustive, a été réalisée afin de clarifier l'histoire d'un réseau en perpétuel changement, dont elle reprend les dates essentielles. Un certain nombre de dates sont néanmoins indéterminées dans les sources relatives à l'histoire du réseau, ce qui explique leur caractère parfois imprécis. L'histoire du réseau est parfois accompagnée de précisions générales, permettant de la contextualiser dans une histoire plus vaste de la Seconde Guerre mondiale et de la France libre. Des premiers jalons, posés dès 1940, à 2004, qui marque une fin définitive, elle permet un bref tour d'horizon de l'historique de Turma.

### Année 1940

**18 juin** : appel du général de Gaulle depuis Londres.

**22 juin** : signature de l'armistice avec l'Allemagne.

**24 juin** : signature de l'armistice avec l'Italie.

**1<sup>er</sup> juillet** : le général de Gaulle confie au colonel Passy la charge du 2<sup>e</sup> bureau de la France libre. Ce dernier procède alors à un renouvellement fondamental de l'approche du travail de renseignement.

**Septembre** : création du mouvement Ceux de la Libération (CDLL) par Maurice Ripoche.

**Décembre** : - projet de création d'un réseau de renseignement par Victor Dupont.

- Création du sous-réseau Le Foc par Georges Viaud, au sein du SR Air.

## Année 1941

**21 janvier** : Victor Dupont entre en contact avec le colonel Ronin du SR Air.

**Janvier** : mise en place des principales structures de Vengeance.

- Création du réseau de renseignement par Victor Dupont, dans le milieu PTT et SNCF.
- Création du réseau d'évasion par Raymond Chanel dans la région de Nevers.
- Ébauche du réseau Action par François Wetterwald.

**Janvier** : création du sous-réseau Arc-en-Ciel par Raymond Baud.

**7 décembre** : Décret *NN* du maréchal Keitel ordonnant la déportation de tous les ennemis et opposants du troisième Reich. Les directives de mise en application de ce décret, rassemblées sous l'appellation *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard) prévoient ainsi la possibilité de faire disparaître dans un secret absolu toutes les personnes représentant un danger pour la sécurité de l'armée allemande.

## Année 1942

**Février** : intégration du sous-réseau W 854, créé dès 1940, au réseau Turma.

**11 avril** : Décret n° 221 du 11 avril 1942, définissant le statut du personnel utilisé pour l'exécution de missions spéciales.

**1<sup>er</sup> juin** : Le commandant militaire en France (*MBF*), jusque là chargé de la répression, est remplacé par un commandant supérieur de la SS et de la Police (*HSSPF*), qui marque un tournant de la politique répressive du Reich.

**14 juillet** : la France libre devient la France combattante.

**25 juillet** : Décret n° 366 « fixant les règles d'intégration aux Forces françaises combattantes du personnel des territoires occupés par l'ennemi ou soumis à l'autorité du gouvernement de Vichy ».

**27 juillet** : Note 1368/D/BCRA d'application du décret 366. Elle définit les droits et devoirs des agents de renseignement intérieurs.

**8 août** : Accords Bousquet-Oberg par laquelle l'occupant donne son indépendance à la police française en termes de répression.

**Août** : création des corps francs SNCF par Jean Lavenan, alias *Mahot*. Ils se divisent en une branche Action SNCF et un SR SCNF.

**Octobre** : Bernard Lauvray est chargé par Victor Dupont de la création du sous-réseau Noé.

**11 novembre** : invasion de la zone libre. Turma perd ses contacts avec le SR Air, délocalisé en Afrique du Nord.

**Novembre** : arrestation de Raymond Chanel. Le réseau d'évasion est rattaché au réseau de renseignement Turma.

**Décembre** : création du sous-réseau Normand par Henri Avenel, sur ordre de Victor Dupont.

**27 décembre** : Victor Dupont entre en contact avec Maurice Ripoché et Gilbert Védý, chefs du mouvement CDLL, afin d'obtenir une liaison avec Londres.

### Année 1943

**13 janvier** : création officielle de Vengeance.

- L'ensemble des structures prend le nom de Vengeance.

- Le service de renseignement prend le nom de Turma.

## Annexes

- Présentation des règlements de Vengeance par François Wetterwald.

**Janvier** : rattachement du sous-réseau Abbé Louis à Turma.

**Février** : création du sous-réseau Pierre Deux par Pierre Duverne, sur ordre de Victor Dupont.

**9 février** : Ordonnance instituant une médaille de la Résistance française.

**26 février** : parachutage de la mission Arquebuse-Brumaire.

**Février** : création du sous-réseau Dominique par Marcelle Poinsignon.

**Février** : Georges Viaud rattache son sous-réseau Le Foc à Turma.

**6 mars** : arrestation de l'Abbé Louis, chef du sous-réseau éponyme. Il parvient à s'évader.

**20 mars** : le premier courrier de Turma parvient à Londres, joint au courrier Arqu.1-Bru.4 de la mission Arquebuse-Brumaire.

**22 mars** : La réponse de la section R au premier courrier de Turma est prévue pour le mois d'avril.

**Mars** : création d'un Comité directeur par Victor Dupont et François Wetterwald, réunissant les chefs de chaque organisation. Il est chargé de la direction collégiale et synchronisée de l'ensemble du mouvement.

**Mars** : mise en place du groupe d'agents de renseignement dirigé par Hubert de Marin.

**15 avril** : arrivée à Londres du deuxième courrier de Turma.

**21 avril** : La réponse de la section R au deuxième courrier de Turma est prévue pour le mois de mai.

**28 avril** : arrestation de Georges Viaud, chef du sous-réseau Le Foc, qui parvient à s'évader.

**Avril** : création et développement de la Section Spéciale par Michel Chevignard.

**6 mai** : arrivée à Londres du troisième courrier de Turma.

**19 mai** : La réponse de la section R au troisième courrier de Turma est prévue pour le mois de juin.

**15 et 18 juin** : Arrivée à Londres des quatrième et cinquième courriers de Turma.

**Juin** : début de l'infiltration du mouvement CDLL par Max Dumas, alias *Jacques*, qui fait entrer à CDLL quatre agents de la Gestapo, à l'origine des nombreuses arrestations qui touchent Turma et Vengeance en janvier 1944.

**Juin** : la section R du BCRA reçoit les courriers 4 et 5 du réseau Turma.

**Juillet** : premier accord entre Vengeance et CDLL. Le réseau de renseignement de CDLL, Médéric, est intégré à Turma.

**21 juillet** : La réponse de la section R au cinquième courrier de Turma est prévue pour le mois d'août.

**Juillet** : Jean Lux est chargé de la direction du sous-réseau Bretagne devenu Ulysse, par Victor Dupont.

**20 août** : arrivée à Londres de Georges Viaud, fin de l'activité du sous-réseau Le Foc qui est récupéré par les services secrets du général Giraud à Alger.

Georges Viaud apporte avec lui les sixième et septième courriers de Turma.

**22 août** : arrestation de Michel Chevignard, chef de la section spéciale.

**Août** : Bernard Fallot, agent de *Masuy*, entre en contact avec Raymond Baud, chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, dans le but d'infiltrer son organisation.

**7 septembre** : arrivée à Londres du huitième courrier de Turma.

**16 septembre** : arrivée à Londres du neuvième courrier de Turma.

**20 septembre** : Henri Brunet, agent du sous-réseau Noé, est fusillé pour espionnage.

**25 septembre** : arrestation de Raymond Baud, chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, et de Raymond Fresnois, agent de liaison de la centrale de Turma, du fait de l'activité de Bernard Fallot. Raymond Fresnois accepte alors de devenir agent double.

**29-30 septembre** : plusieurs opérations maritimes sont tentées en Bretagne pour le passage en Angleterre de Victor Dupont, convoqué à Londres par le colonel Passy.

**Septembre** : création du sous-réseau Médical par Joseph Heller, sur ordre de Georges Mrazovitch.

**1<sup>er</sup> octobre** : arrestations de Jean Lux et René Mann, dues à la trahison de Raymond Fresnois.

**3 octobre** : arrestation de Pierre Mallez, chef de la centrale de Turma, et d'Henri Avenel qui met fin à l'activité du sous-réseau Normand.

**4 octobre** : arrestation de Jean-Marie Charbonneaux, chef adjoint de Turma, qui est abattu.

**9 octobre** : arrestation de Victor Dupont et de son agent de liaison. François Wetterwald prend alors la tête de Vengeance, Turma est repris par Georges Mrazovitch et Bernard Lauvray.

**Fin octobre** : Philippe Pierret, agent de l'Ast de Paris, entre en contact avec Paul Fromont, dans le but d'infiltrer le sous-réseau Arc-en-Ciel qui se reconstruit alors.

**18 novembre** : arrivée à Londres du dixième courrier de Turma.

**Novembre** : Infiltration du sous-réseau Dominique par un dénommé Vitry, agent de la Gestapo qui provoque l'arrestation de Dominique et entraîne la fin de l'activité du sous-réseau Dominique.

**1<sup>er</sup> au 9 décembre** : première session de l'École des Cadres à Cerisy-Belle-Étoile.



## Année 1944

**15 janvier** : arrestation de François Wetterwald. Le mouvement est repris par Pierre Frilet.  
- Arrestation de Bernard Lauvray et Vincent Thévenon. Le sous-réseau Noé est mis en pause. Arrestation de Georges Mrazovitch.

**Janvier** : mise en place d'un Comité d'honneur secret par François Wetterwald.

**31 janvier** : arrestation de Pierre Frilet. Le mouvement est repris par Étienne Nouveau.

**9 février** : arrivée à Londres du onzième courrier de Turma (premier courrier de Salamine).

**21 février** : accord de fusion signé avec CDLL par Étienne Nouveau, nouveau chef de Vengeance. CDLL devient Ceux de la Libération-Vengeance (CDLV), et l'ensemble des formations est fusionné.

**Février** : Jean Gleyroux reprend le sous-réseau Noé-Vincent qui devient Vincent 2.

**15 mars** : Bernard Chevignard et Michel Pelletier sont fusillés au Mont-Valérien du fait de leur activité au sein de la section spéciale.

**29 mars** : bombardement de la gare de triage de Vaires, suite à des renseignements fournis à Londres par les agents d'Arc-en-Ciel, qui provoque la destruction de cinq trains allemands, dont trois de troupes, un train de munitions et un train d'essence, à l'origine de la mort de près de 2 500 soldats allemands.

**21 avril** : seconde et ultime arrestation de l'Abbé Louis, qui met fin à l'activité de son sous-réseau.

**5 mai** : arrestation de Joseph Heller. Le sous-réseau Médical survit jusqu'à la Libération.

**23 mai** : les fiches d'homologation d'Arc-en-Ciel tombent aux mains des Allemands par l'intermédiaire de Philippe Pierret, agent infiltré.

**23 mai au 10 juin** : démantèlement total du sous-réseau Arc-en-Ciel (180 agents arrêtés).

**Mai** : l'arrestation de Pierre Duverne provoque la chute du sous-réseau Pierre Deux, unique survivant de Turma.

**13 mai** : Arrestation de Jean Gleyroux qui marque la fin du sous-réseau Noé-Vincent.

**25 Août** : Libération de Paris.

**30 septembre** : date fixée pour la fin de l'engagement de tous les agents de la Résistance.

**31 octobre** : mise en place des services liquidateurs de la France combattante qui annoncent la dissolution des structures résistantes.

## Année 1945

**10 janvier** : Rapport précis d'activité sur l'avancée de la liquidation à Turma par Pierre Pellenc, alias *Marival*.

**Janvier** : Création de la FARFC qui devient ensuite la FARREFC, fédération destinée à maintenir entre les réseaux de renseignement l'esprit de la clandestinité.

**Mai** : retour des camps des déportés du réseau dont Victor Dupont et François Wetterwald.

**5 juin** : reconnaissance de Vengeance comme mouvement indépendant par le CNR.

**22 octobre** : Déclaration de constitution d'association de Turma (création de l'amicale du réseau intégrée à la FARREFC).

## Année 1946

**25 mars 1946** : Déclaration d'association du mouvement Vengeance. Création de l'amicale du mouvement Vengeance.

**25 mai** : premier congrès national de Vengeance.

**7 novembre** : Décision portant homologation définitive des réseaux des Forces françaises combattantes, 7 novembre 1946.

**16 novembre** : publication au Journal Officiel de la liste des mouvements et réseaux de Résistance relevant des FFC et de la RIF.

## Après-guerre

**2 décembre 1947** : Création du Comité des anciens chefs de réseaux des FFC auquel appartient Victor Dupont comme président de la commission des décorations.

**1946-1947** : Parution de l'historique du mouvement réalisé par François Wetterwald, *Vengeance, histoire d'un corps franc*.

**6 août 1948** : Loi établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance.

**25 mars 1949** : Loi relative au statut et droit des combattants volontaires de la Résistance.

**Décembre 1950** : Création de l'Entente des réseaux, destinée à concerner « la masse des agents » et à leur accorder la première place.

**27 juillet 1952** : Cérémonie de la Brosse-Montceaux, hommage qui se veut national aux morts des réseaux.

**10 décembre 1953** : décision portant attribution du titre de Français libre au réseau Turma.

## Annexes

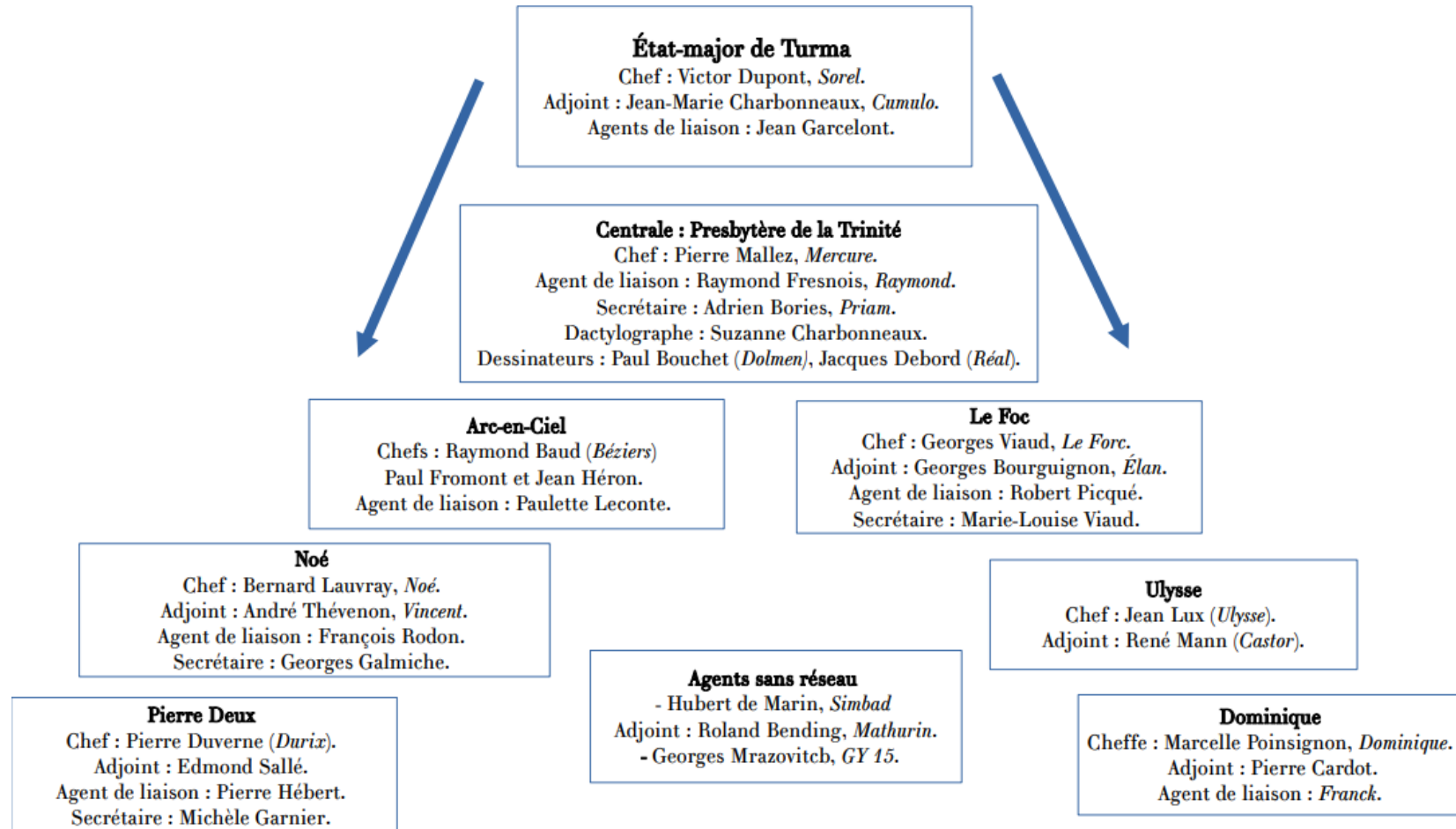
**18 mai 1985** : Inauguration du monument dédié « aux morts de Turma-Vengeance » au cimetière du Père-Lachaise.

**22 avril 1989** : Inauguration de la plaque de rue en l'honneur de Charbonneaux.

**8 décembre 2004** : dissolution de l'amicale du réseau Turma lors d'une assemblée générale convoquée à cet effet par le comité directeur, dirigé par Pierre Frilet.

## Annexes

## Document 2. Organigramme du réseau Turma



## Annexes

### Document 3. Les pseudonymes des agents de Turma, dictionnaire biographique<sup>1</sup>

#### A

**Abbé Louis** : Paul Louis, né en 1906, est un ecclésiastique, fondateur et chef du sous-réseau Abbé Louis. Créé indépendamment de Turma, il réunit une organisation d'évasion, de renseignement, ainsi que des groupes francs, et est rattaché sûrement en janvier 1943 à Turma<sup>2</sup>. Arrêté en avril 1944 pour fait de Résistance, Paul Louis parvient à s'évader après un mois d'internement. Agent permanent du réseau Turma, il est homologué comme P2, et obtient le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe à la Libération. Il figure sur les états nominatifs de Turma comme « chef de SR »<sup>3</sup>.

**Achille** : *Achille* est le pseudonyme donné par Jean-Marie Charbonneaux à Jacques Tassel, au printemps 1943<sup>4</sup>. Né en 1922, il est séminariste au moment où éclate le conflit et, recruté par Alphonse Pasco, il occupe la fonction à Turma la fonction d'agent de renseignement, puis d'agent de liaison « entre Bernard Lauvray du réseau Turma-Vengeance et des agents de renseignement<sup>5</sup> », jusqu'à la Libération. Agent permanent du réseau, il est homologué comme chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe.

#### B

**Béziers (Claude)** : Claude Béziers est le pseudonyme choisi par Raymond Baud en référence à sa ville natale<sup>6</sup>. Né en 1918 et encore étudiant quand la guerre éclate, il s'engage en mai 1943 au réseau Turma comme agent permanent. Fondateur et chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, le plus important de Turma, il est arrêté du fait de la trahison de son agent de liaison,

---

<sup>1</sup>Ne sont recensés et présentés ici que les pseudonymes employés le plus souvent au cours du développement. Pour chaque agent, un renvoi est fait à son dossier individuel d'homologation, conservé au Service historique de la Défense.

<sup>2</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 378185.

<sup>3</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 76.

<sup>4</sup>A. Bories, *Souvenirs...*, p. 7.

<sup>5</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 562670.

<sup>6</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 38403.



## Annexes

Bernard Fallot, en septembre 1943, déporté, et rapatrié en juin 1945. Il est alors homologué au grade de chef de mission de 2<sup>e</sup> classe, comme chef du sous-réseau Arc-en-Ciel qui est reconnu indépendamment de Turma.

### C

**Cardinal** : Gilbert Thiébaud, né en 1922, est ecclésiastique et étudiant en théologie en 1940<sup>7</sup>. Il rejoint le réseau Turma en mai 1943, date à partir de laquelle il occupe les fonctions d'agent de renseignement et de secrétaire, en tant qu'agent permanent du réseau. Arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943 lors du coup de filet qui décapite Turma, il est interné puis déporté au début de l'année 1944. Libéré, il est rapatrié en mai 1945<sup>8</sup>.

**Castor** : *Castor* est le pseudonyme le plus couramment employé de René Mann, agent très actif de Turma et du sous-réseau Ulysse né en 1922<sup>9</sup>. D'abord simple agent de renseignement, il devient ensuite l'adjoint de Jean Lux à la tête du sous-réseau Ulysse. Arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943, il parvient à s'évader en janvier 1944, et reprend alors la lutte. Agent permanent de Turma, il est homologué avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe<sup>10</sup>.

**Cécil** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Chartreux** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Clairette** : Éva Salmon, alias *Clairette*, née en 1909, s'engage au réseau Turma dès le mois de janvier 1943<sup>11</sup>. D'abord simple agent de liaison de Paul Louis, elle devient ensuite secrétaire du sous-réseau Abbé Louis, et mène en parallèle une importante activité de recueil du renseignement. Arrêtée en mars 1944, elle est déportée et meurt pour la France en camp de concentration.

---

<sup>7</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 568072.

<sup>8</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, Additifs aux états nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, A 37.

<sup>9</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295539.

<sup>10</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 7. Rectificatif 69.

<sup>11</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 532633.

## Annexes

**Cumulo** : *Cumulo* est le pseudonyme de Jean-Marie Charbonneaux, figure centrale du renseignement à Turma<sup>12</sup>. Né en 1918, il débute sa scolarité à HEC alors que la guerre éclate, et s'engage à Turma, d'abord en tant que P1, puis il entre en totale clandestinité à partir de mai 1942. Remarqué par Victor Dupont pour ses qualités d'organisateur, il lui est associé à la tête de Turma, et prend la direction de la centrale de Turma, mission qu'il remplit d'une manière remarquable. Trahi par son propre agent de liaison, il est arrêté le 4 octobre 1943 par *Masuy* et est abattu alors qu'il essaie de prendre la fuite. Il est reconnu en tant que chef de mission de 2<sup>e</sup> classe à titre posthume. Grand organisateur du renseignement à Turma, il est pour tous le symbole de l'agent de renseignement intérieur.

## D

**Delmas** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Dolmen** : Paul Bouchet, né en 1897, entre au début de l'année 1943 au réseau Turma comme agent permanent<sup>13</sup>. En son sein, il occupe les fonctions d'archiviste et de cartographe du réseau, son rôle consistant à mettre en forme le renseignement brut reçu des différents agents. Échappant aux arrestations qui décime Turma à l'hiver 1943-1944, il poursuit son activité résistante jusqu'à la Libération.

**Dominique** : Marcelle Poinignon, plus connue de tous sous le nom de Marc Le Guillermé, est née en 1906<sup>14</sup>. Entrée au réseau au début de l'année 1943, elle est la seule femme de Turma à diriger un sous-réseau, *Dominique*, spécialisé dans le recueil de renseignement de contre-espionnage. Elle est arrêtée par un agent double en novembre 1943, déportée à Ravensbruck, puis rapatriée. Elle est homologuée comme P2 de Turma en tant que chargée de mission de 3<sup>e</sup> classe<sup>15</sup>.

**Durix** : *Durix* est le pseudonyme de Pierre Duverne, né en 1902 et engagé à Turma dès l'automne 1942 comme agent P1<sup>16</sup>. D'abord simple agent de renseignement, il est chargé

---

<sup>12</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 120330.

<sup>13</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 77209.

<sup>14</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295631.

<sup>15</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 6.

<sup>16</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 206682.

## Annexes

par Victor Dupont de la création d'un sous-réseau au cours de l'année 1943, ce qui est chose faite en juin. À compter de cette date, son sous-réseau connaît un essor remarquable, jusqu'à l'arrestation de Pierre Duverne, au printemps 1944. Déporté, il meurt en Allemagne en héros de la Résistance, et est reconnu comme CM3 à la Libération.

### E

**Ébroic** : Jean-Marie Charbonneaux, voir *Cumulo*.

**Élan** : Adjoint de Georges Viaud à la tête du sous-réseau Le Foc, Georges Bourguignon, de nationalité belge, est né en 1920<sup>17</sup>. Il exerce en réalité une activité multiforme, travaillant pour le compte des services spéciaux belges comme pour la France libre. Agent de renseignement très actif, il n'est cependant pas homologué à Turma, mais ses services sont reconnus au sein du réseau Samson.

### F

**Florentin** : Membre du comité directeur de Vengeance pour le département de Seine-et-Marne, Maurice Lacoste, né en 1900, est une figure intéressante de Turma<sup>18</sup>. Affilié dès l'année 1943 aux FFC par son engagement à Turma, il est le grand organisateur d'Arc-en-Ciel en Seine-et-Marne, menant en parallèle une activité d'action en tant qu'adjoint du commandant Bouteiller pour ce même département. Du point de vue du renseignement, son secteur fournit d'innombrables rapports précieux, et il poursuit son activité lors des combats de la Libération. Pour cette raison, il est homologué au sein des FFI et ne figure pas sur les états nominatifs de Turma.

**Le Foc** : Georges Viaud est le chef du sous-réseau Le Foc, issu du SR Air et rattaché à Turma. Né en 1896, militaire de carrière, son activité dans la Résistance est importante<sup>19</sup>. Arrêté au printemps 1943, il parvient à s'évader, et rejoint ensuite l'Angleterre où il s'engage dans les FAFL. Il est néanmoins liquidé comme agent P2 à Turma, et obtient le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe.

---

<sup>17</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 82668.

<sup>18</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 327408.

<sup>19</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 592497.

## Annexes

**Fossier (Jean-Marie)** : Paul Fromont, né en 1920, entre en Résistance dès la fin de l'année 1942<sup>20</sup>. Adjoint de Raymond Baud à la tête du sous-réseau Arc-en-Ciel, il le remplace après l'arrestation de celui-ci. Prenant alors contact, au début de l'année 1944, avec Philippe Pierret, il est à l'origine, volontairement ou non, des arrestations qui déciment l'ensemble du sous-réseau.

**Fouquet** : André Thévenon, voir *Vincent*.

## G

**Georges** : Georges Mrazovitch, voir GY 15.

**Guillaume (Marc Le)** : Marcelle Poinignon, voir *Dominique*.

**GY 15** : Georges Mrazovitch, né en 1901 en Yougoslavie, rallie le réseau Turma en juillet 1942<sup>21</sup>. En lien avec Victor Dupont, son activité de renseignement s'exerce en dehors de tout sous-réseau. À l'arrestation de Victor Dupont, en octobre 1943, il reprend, en concurrence avec Bernard Lauvray, la direction de Turma, dont il est, à la Libération, le liquidateur intérimaire. De ce fait, il est reconnu comme chef de mission de 2<sup>e</sup> classe. De nombreux conflits l'opposent cependant à ses anciens camarades de réseau, au retour de déportation de Victor Dupont. C'est donc une figure importante mais controversée de Turma.

## J

**Jacques** : Max Dumas est un agent du commissaire Richard et de la Gestapo de la rue Mallet-Stevens. En janvier-février 1944, il infiltre le mouvement CDLL, et, au travers lui, il parvient à toucher Turma et Vengeance, et est à l'origine des arrestations qui décapitent durablement le mouvement Vengeance dans son ensemble.

**Jérôme** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Jusant** : Georges Viaud, voir *Le Foc*.

---

<sup>20</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 236274.

<sup>21</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295580.

## Annexes

### M

**Magnum** : Guy Jager, alias *Magnum*, né en 1915, s'engage à Turma au début de l'année 1943<sup>22</sup>. Agent de renseignement, surtout dans le domaine de l'aviation, d'abord rattaché au sous-réseau Noé, il prend ensuite la tête du réseau pour la Bretagne, et poursuit son activité jusqu'à la Libération. Reconnu comme agent P2, il obtient le grade de chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe.

**Mahot** : De son vrai nom Jean Lavenan, *Mahot* est une figure centrale de Vengeance, en tant qu'organisateur, à partir de la Nièvre, de l'organisation SNCF de Vengeance en 1943, qui se compose de corps francs et d'un service de renseignement. Arrêté une première fois en octobre 1943, il parvient à s'échapper avant d'être repris en janvier 1944. Longuement torturé, il s'évade une seconde fois, mais est de nouveau arrêté en mai, et envoyé en déportation. Il est présumé fusillé à la Libération, et se voit reconnaître le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

**Marival** : Pierre Pellenc, alias *Marival*, est une figure très controversée de Turma. Recruté par Georges Viaud en effet, il est alors chargé de réaliser, dans le sous-réseau Le Foc, une section de contre-espionnage<sup>23</sup>. À cet égard, il s'engage dans différentes organisations collaborationnistes, afin de recueillir des renseignements. À l'arrestation de Victor Dupont, Georges Mrazovitch aurait choisi de le prendre comme adjoint pour redresser le réseau. Il n'en demeure pas moins qu'à la Libération, Pellenc fait l'objet d'une enquête des agents de Turma, qui le soupçonnent d'avoir été un agent double. Cette enquête n'aboutissant à rien, il est néanmoins rayé de l'amicale du réseau.

**Masson** : Né en 1911 à Tunis, François Wetterwald est l'adjoint de Victor Dupont à la tête du mouvement Vengeance<sup>24</sup>. Mais tel n'a pas toujours été le cas : il commence son activité comme simple agent de renseignement au sein de l'organisation embryonnaire mise en place dès l'année 1941 par Victor Dupont. Davantage fait pour l'action, il est le concepteur et le chef incontesté des formations d'action de Vengeance. Arrêté en janvier 1944 par la

---

<sup>22</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 305055.

<sup>23</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 463905.

<sup>24</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295761.

## Annexes

trahison de Max Dumas à CDLL, François Wetterwald est déporté. Une fois rentré au pays, à la fin de la guerre, il se consacre à la rédaction d'un historique détaillé du mouvement.

**Masuy** : Peu connu sous son vrai nom, Georges Delfanne, *Masuy* est tristement célèbre pour la répression qu'il met en œuvre contre les membres de la Résistance. À l'origine de l'infiltration d'Arc-en-Ciel par Bernard Fallot, puis de la trahison de Raymond Fresnois à Turma, il est le grand responsable du démantèlement quasi total du réseau Turma-Vengeance.

**Mathurin** : Né en 1916, Roland Bending est un agent d'Hubert de Marin, agent satellite de Turma<sup>25</sup>. Engagé dès le mois de janvier 1943 comme P2, Bending exerce une activité de renseignement fournie sur la Bretagne et ses zones côtières. Arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943, il est déporté au début de l'année 1944, et rapatrié en mauvaise santé. Ses services sont comptés comme ceux d'un chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe.

**Médéric** : De son vrai nom Gilbert Védy, *Médéric* est un membre important du mouvement CDLL. Chargé plus particulièrement du renseignement au sein de ce mouvement, il est en contact étroit avec Turma en vertu des accords unissant Vengeance et CDLL au cours de l'année 1943.

**Mercure** : Pierre Mallez, né en 1920, occupe, à partir du printemps 1943, la fonction de chef de la centrale de Turma, sous le pseudonyme de *Mercure*<sup>26</sup>. Entré dans le réseau dès la fin de l'année 1942, comme agent P1, par l'intermédiaire de Jean-Marie Charbonneaux, il plonge dans la clandestinité totale à compter du printemps 1943. Dirigeant la centrale de Turma, située à Paris, il est chargé d'exercer un contrôle sur le sous-réseau, et élabore, au terme de la chaîne du renseignement résistant, l'information. Personnage central de Turma, il fait vivre ce réseau jusqu'à son arrestation, qui survient le 3 octobre 1943. Déporté puis rapatrié, il fait montre d'un volontarisme historique à souligner, et désire perpétuer le souvenir du réseau.

---

<sup>25</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 46655.

<sup>26</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 387519.

## Annexes

**Merlin** : Ce pseudonyme est attribué à Louis Maury, chef départemental du sous-réseau Noé<sup>27</sup>. Né en 1912, il exerce une activité très importante en tant que « sous-chef SR » dans le secteur d'Évreux. Arrêté en mai 1944, il est déporté puis rapatrié en juin. P2 par arrestation, il se voit ensuite reconnaître le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

**Myrtille** : Jacqueline Héreil, née en 1913, entre à Turma au début de l'année 1943, date à laquelle elle est considérée comme chargée de mission de 1<sup>er</sup> classe<sup>28</sup>. D'emblée, elle se démarque par ses qualités tant personnelles que professionnelles, et devient vite, par conséquent, le grand nom du recrutement à Vengeance. Arrêtée en novembre 1943, elle est déportée sans jugement ni condamnation, puis rapatriée en 1945.

## N

**Narcisse** : Bernard Lauvray, voir *Noé*.

**Noé** : Bernard Lauvray, né en 1916, est l'un des piliers du réseau de renseignement<sup>29</sup>. Engagé au mouvement dès l'été 1942, il devient chef du sous-réseau de renseignement Noé, et est le grand organisateur de Vengeance dans le département de l'Eure. À l'arrestation des chefs de Turma, il renoue les contacts avec les différents éléments ayant échappé à l'arrestation, ainsi qu'avec la centrale londonienne. Arrêté à son tour le 15 janvier 1944, il décède en déportation.

**Normand** : Henri Avenel, né en 1906, s'engage officiellement au mois de novembre 1942 en tant qu'agent P1 au réseau Turma, avant de plonger dans la clandestinité la plus totale au mois de mars 1943<sup>30</sup>. Chargé dans un premier temps d'accomplir des missions spéciales ponctuelles sous les ordres directs de Victor Dupont, il se voit ensuite confier la direction du sous-réseau Normand. Arrêté au cours d'un rendez-vous avec l'agent de liaison traître, Raymond Fresnois, le 3 octobre 1943, il est déporté à Buchenwald, et rapatrié au cours de l'année 1945. À la Libération, il reçoit le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe.

---

<sup>27</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 406168.

<sup>28</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 191147.

<sup>29</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295490.

<sup>30</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 24352.

## Annexes

### O

**Odette** : *Odette* est le pseudonyme d'Yvette Maury, femme de Louis Maury, chef départemental de Turma pour le sous-réseau Noé<sup>31</sup>. Exerçant au côté de son mari des fonctions de secrétaire et d'agent de liaison, elle déploie en parallèle une activité au réseau d'évasion Marie-Odile, au sein duquel elle est finalement homologuée après la guerre.

### P

**Le Peintre** : Joseph Heller, alias *Le Peintre*, né en 1916, s'engage comme agent P2 au réseau Turma par l'intermédiaire de Pierre Pellenc, alias *Marival*, en août 1943<sup>32</sup>. Initialement chargé de créer un groupe médical destiné à assurer le service de santé des corps francs, il reçoit pour mission, en parallèle, de monter une organisation de renseignement qui prend le nom de « Médical », qui n'est pas reconnu comme sous-réseau à part entière après la guerre. Joseph Heller est arrêté en mai 1944 et déporté. Rapatrié en 1945, il est reconnu comme agent P2 de Turma avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

**Pellerin** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Petitjean** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Philippe** : De son vrai nom Philippe Pierret, *Philippe* entre en contact à la fin de l'année 1943 avec Paul Fromont, chef du sous-réseau Arc-en-Ciel. Il est en réalité un agent de l'AST de Paris, travaillant au profit des Allemands, et provoque les arrestations d'une centaine d'agents du sous-réseau Arc-en-Ciel par son infiltration, au début de l'année 1944. Arrêté après la guerre, il est condamné à mort par décision de cour de justice en 1949<sup>33</sup>.

**Priam** : Né en 1922, Adrien Bories est séminariste au moment où la guerre éclate<sup>34</sup>. Par l'intermédiaire de son camarade de séminaire Jacques Tassel, *Achille*, il entre en contact, en juin 1943, avec Jean-Marie Charbonneaux qui le charge du secrétariat de la centrale de Turma comme agent permanent. Il occupe ce poste jusqu'au mois de janvier 1944,

---

<sup>31</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents du réseau Turma-Vengeance, feuillet 7.

<sup>32</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 288934.

<sup>33</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, Rapport établi le 30 août 1947 par la III<sup>e</sup> brigade de police judiciaire à Reims.

<sup>34</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 74391.



## Annexes

classant, triant, et traitant les courriers des différents sous-réseaux. Coupé du réseau après les arrestations d'octobre 1943 et janvier 1944, il devient agent de renseignement de Louis Maury dans l'Eure, avant de s'engager dans les Forces françaises de l'intérieur. Dans un premier temps reconnu FFI, il est finalement homologué comme agent P2 à Turma, avec le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe.

### R

**Raoul** : Bernard Fallot, pseudonyme *Raoul*, entre au sous-réseau Arc-en-Ciel dès le début de l'année 1943, au sein duquel il occupe diverses fonctions de faux papiers et d'agent de renseignement, avant de devenir l'agent de liaison personnel de Raymond Baud. *Raoul* est en fait un agent infiltré travaillant au service de *Masuy*, qui, en infiltrant Arc-en-Ciel, provoque la chute de ce sous-réseau et est à l'origine de la plupart des arrestations qui décapitent Turma à compter d'octobre 1943<sup>35</sup>.

**Raymond** : Raymond Fresnois, alias *Raymond*, entre au réseau Turma en qualité d'agent de liaison au printemps 1943. Effectuant dans un premier temps des missions ponctuelles au cours desquelles il donne toute satisfaction, il devient l'agent de liaison personnel de *Cumulo*, et l'agent de liaison principal de la centrale de Turma, en contact avec les différents chefs de sous-réseau. Arrêté à la fin du mois de septembre 1943 par *Masuy* et *Raoul*, agent double qui est l'agent de liaison du chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, il est retourné par *Masuy*, et accepte de lui livrer l'ensemble des membres du réseau Turma qu'il connaît, provoquant la vague d'arrestations violente du mois d'octobre 1943<sup>36</sup>.

**Réal** : Sous le pseudonyme de *Réal*, Jacques Debord, né en 1923, s'engage dans un premier temps au réseau Abbé Louis au mois de novembre 1942, au sein duquel il occupe la fonction d'agent de renseignement, comme P1, effectuant à ce titre diverses missions en Allemagne<sup>37</sup>. À compter du mois d'août 1943, il devient agent permanent, et est désormais employé comme calquiste et dessinateur à la centrale de Turma, en renfort de Paul Bouchet, poste qu'il occupe jusqu'au mois d'octobre 1943 au cours duquel il est arrêté.

---

<sup>35</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 386, Interrogatoire de Bernard Fallot.

<sup>36</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 189, Interrogatoire de Raymond Fresnois.

<sup>37</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 162241.

## Annexes

Déporté puis rapatrié, il est homologué comme agent P2 de Turma avec le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe.

**Rétina** : Yves Girault est recruté en mars 1941 par Georges Viaud au sein du sous-réseau Le Foc<sup>38</sup>. Il y occupe la fonction de boîte aux lettres en tant que P1, et fait de son domicile un asile pour les agents recherchés, jusqu'à la Libération.

## S

**Simbad** : Hubert de Marin est plus connu sous son pseudonyme de *Simbad*. Né en 1917, il s'engage comme P2 au réseau Turma au début de l'année 1943 et crée aussitôt une organisation en Bretagne, contrôlant toute la zone côtière<sup>39</sup>. Non reconnu comme sous-réseau à part entière, cette organisation est d'une grande efficacité au sein de Turma, en lien direct avec *Cumulo*, adjoint de Dupont et chef de la centrale. Après les arrestations d'octobre, il cesse toute activité de renseignement à Turma. Il est reconnu après la guerre avec le grade de chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe.

**Sorel** : Né en 1909, Victor Dupont est la grande figure du mouvement Vengeance comme du réseau Turma<sup>40</sup>. Médecin de formation, il choisit dès 1940 de procéder au recueil de renseignements et monte ainsi un réseau de renseignement, auquel s'ajoute ensuite organisations d'évasion et d'action. Insufflant son esprit particulier à Vengeance, il est l'âme du mouvement, de la clandestinité à l'après-guerre.

## T

**Thomas** : Victor Ollivaux, alias *Thomas*, né en 1912, entre à Vengeance par l'intermédiaire de Gustave Salomon, membre du comité directeur, en mars 1943 comme agent P1<sup>41</sup>. Du fait de ses nombreuses relations en Bretagne, il est affecté en août au réseau de renseignement Turma, chargé d'y organiser un certain nombre de département. Devenant agent permanent à cette date, il y réalise un travail remarquable, avant d'être arrêté au

---

<sup>38</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 258418.

<sup>39</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 173286.

<sup>40</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 202042.

<sup>41</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 449696.

## Annexes

mois de juillet 1944. Déporté en Allemagne, il décède au cours de sa déportation, et se voit attribuer le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe à la Libération.

### U

**Ulysse** : Jean Lux, plus connu sous le nom d'*Ulysse*, entre en Résistance dès la fin de l'année 1942, et rejoint Turma au cours de l'année 1943<sup>42</sup>. S'imposant d'emblée par ses nombreuses qualités de courage et d'organisation, et son excellent travail d'agent de renseignement, il est nommé chef du sous-réseau Bretagne, qui prend le nom d'*Ulysse*. Arrêté lors du coup de filet qui décapite Turma, Jean Lux décède au cours de sa déportation.

### V

**Vincent** : André Thévenon, né en 1913, s'engage dès le mois de septembre 1942 au réseau Turma<sup>43</sup>. En lien avec Bernard Lauvray, il occupe dans un premier temps la fonction d'agent de liaison, avant de devenir l'adjoint de Lauvray à la tête de Noé. Le sous-réseau connaissant un essor important se scinde en deux, Thévenon se voyant confier la direction de la branche est et sud-est du réseau sous le pseudonyme de *Vincent*. Il est cependant arrêté au même moment que Bernard Lauvray, en janvier 1944. Déporté, il est porté disparu en Allemagne. Il est reconnu comme agent P2 du réseau Turma-Vengeance avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

**Vincent 2** : Jean Gleyroux, né en 1914, est recruté en mai 1943 par André Thévenon, comme adjoint au réseau Vincent issu de la scission de Noé en deux branches, en tant qu'agent permanent de Turma<sup>44</sup>. À ce poste, il assiste dans un premier temps Thévenon, puis, à la suite de l'arrestation de ce dernier, il prend la tête du réseau qui devient alors Vincent 2. Son réseau démantelé par les arrestations du mois de mai 1944, il s'engage alors au réseau Andromède. Jean Gleyroux figure sur les états nominatifs du réseau Turma en tant qu'agent P2, avec le grade de chargé de mission de 1<sup>er</sup> classe.

---

<sup>42</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 381037.

<sup>43</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 549805.

<sup>44</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 259567.

## Annexes

### W

**W 854** : Né en 1891, Joseph Wucher monte dès 1940 une organisation de Résistance sur une base essentiellement familiale<sup>45</sup>. En 1942, il rattache son sous-réseau de renseignement à Turma, ce qui lui permet de s'étendre considérablement sur l'ensemble de la zone occupée. Arrêté du fait de son activité en mai 1944, il est déporté en Allemagne, et rapatrié en 1945. Reconnu comme agent P2 de Turma après la guerre, en tant que « chef de SR », il est homologué avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

### Y

**Yves** : Louis Cormerais, né en 1908, évolue à Turma sous le pseudonyme de Yves<sup>46</sup>. Recruté au réseau par l'Abbé Louis comme agent P1 en mai 1942, il devient P2 au mois de janvier 1943, et occupe la fonction d'agent de renseignement, puis d'adjoint de l'Abbé Louis à la tête du sous-réseau, jusqu'à son arrestation en mars 1944. Déporté à la suite de son arrestation, il meurt en déportation. Louis Cormerais est reconnu comme P2 du réseau Turma avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

---

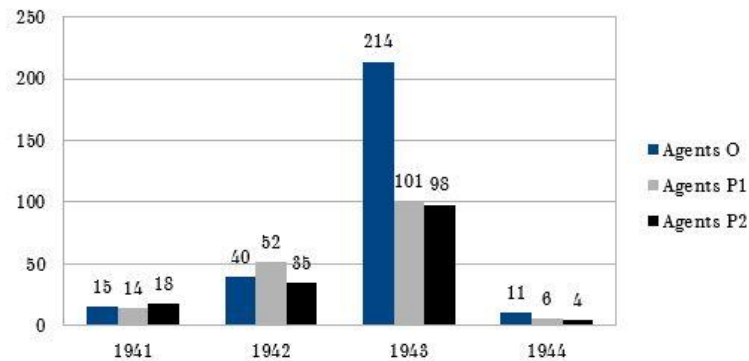
<sup>45</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 604409.

<sup>46</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 142675.

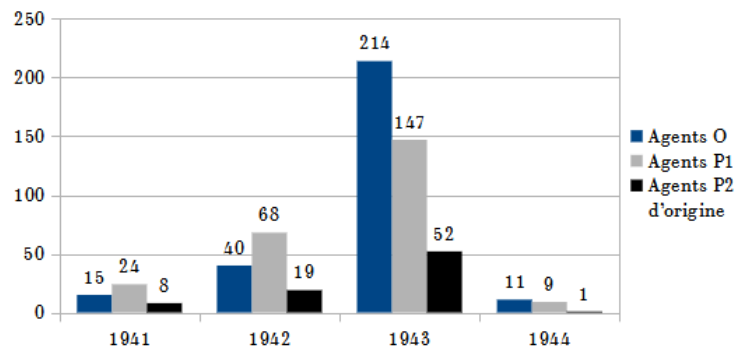
## Annexes

## Document 4. Les engagements d'agents au sein de Turma

Engagements selon les classifications officielles



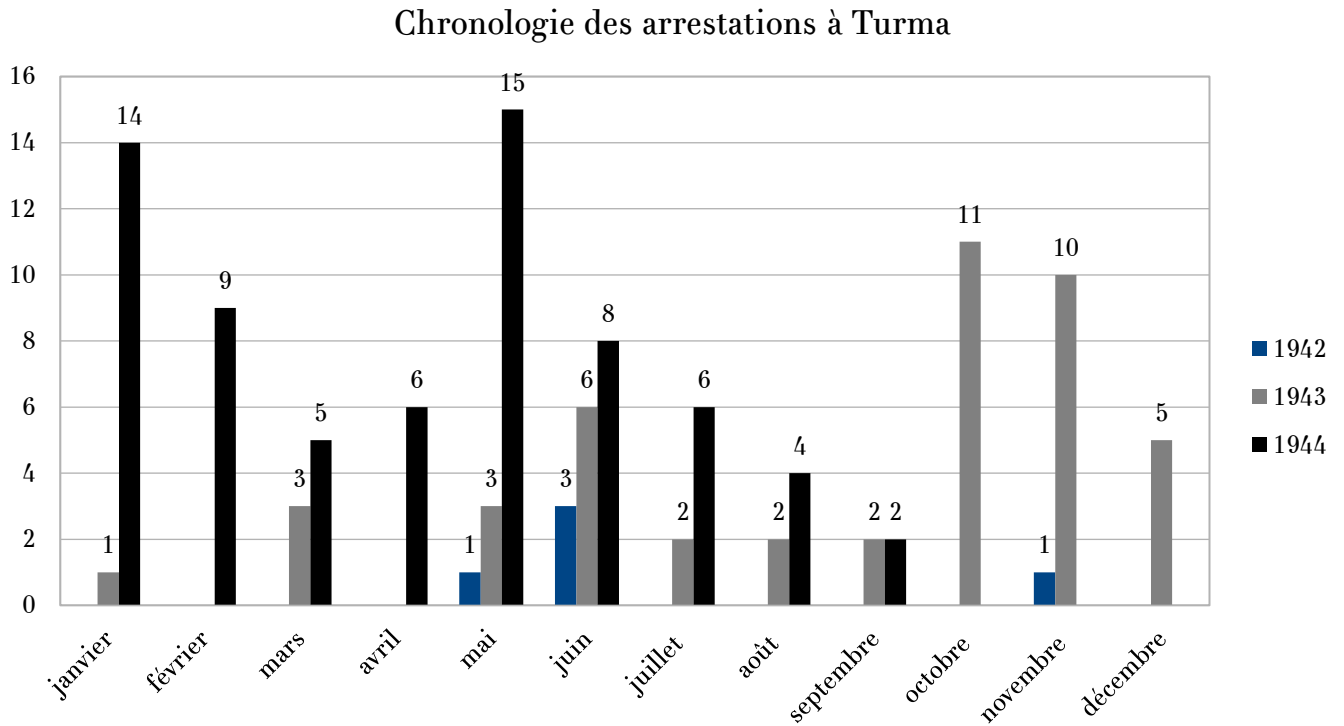
Engagements réels



Ces deux diagrammes, observés en parallèle, soulignent une des limites inhérentes au processus de liquidation. Alors que les états nominatifs du réseau Turma recensent 608 agents répartis en 280 agents occasionnels (O), 173 P1 et 155 P2, l'étude détaillée de cet ensemble d'agents témoigne en réalité du fait que seuls 80 ont exercé des fonctions d'agents P2 dans le réseau durant la clandestinité, les autres obtenant cette qualité du fait non pas de leur engagement, mais de leur arrestation et du temps passé en détention, compté comme service militaire actif. Ainsi, la répartition des agents telle qu'elle existait dans la clandestinité est la suivante : 280 agents occasionnels, représentant 46% des effectifs du réseau, 248 agents P1, soit 41% de la totalité des agents, et 80 agents P2, 13% seulement d'agents P2 véritables (qu'ils soient P2 d'origine ou O et P1 devenus P2 par la suite du fait de leur activité).

## Annexes

## Document 5. La répression : des arrestations massives



Si les premières arrestations surviennent dès l'année 1942, l'escalade de la répression se distingue ensuite tout au long de l'année 1943, jusqu'à atteindre son paroxysme dans le courant de l'année 1944. Sur les 119 agents arrêtés recensés à partir des états nominatifs du réseau, 4% le sont au cours de l'année 1942, 38% le sont en 1943 et 58 % sont arrêtés au cours de l'année 1944.





Illustrations

## ILLUSTRATIONS

## Illustrations

### Illustration 1 : Honorer les morts du mouvement

Photographie de la stèle funéraire du mouvement Turma-Vengeance, cimetière du Père-Lachaise, Paris, collection Claude Richard, Musée de la Résistance en ligne, sd.



©Collection Claude Richard

**Illustration 2 : La mémoire de l'agent de renseignement**

Photographie de la plaque apposée à la mémoire de Jean-Marie Charbonneaux au 4, rue Francisque Sarcey, XVI<sup>e</sup> arrondissement, Paris.



©Wikimédia Commons, CCA - 3.0.



## TABLE DES ABRÉVIATIONS

Agent O : Agent occasionnel.

Agent P1 : Agent permanent 1.

Agent P2 : Agent permanent 2.

AS : Armée secrète.

AV : Armée des volontaires.

BBC : *British Broadcasting corporation.*

BCRA : Bureau central de renseignement et d'action.

BCRAM : Bureau central de renseignement et d'action militaire.

BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.

BOA : Bureau des opérations aériennes.

CDLL : Ceux de la Libération.

CDLR : Ceux de la Résistance.

CDLV : Ceux de la Libération-Vengeance.

CFV : Corps francs Vengeance.

CFV SNCF : Corps francs Vengeance SNCF.

CM : Chargé de mission.

CNCR : Commission nationale consultative de la Résistance.

CND : Confrérie Notre-Dame.

## Table des abréviations

CNF : Comité national français.

CNH : Commission nationale d'homologation.

CNR : Conseil national de la Résistance.

CVR : Combattant volontaire de la Résistance.

DCA : Défense contre avions.

DGER : Direction générale des études et recherches.

DGSE : Direction générale de la sécurité extérieure.

DGSS : Direction générale des services spéciaux.

DIR : Déportés et internés de la Résistance.

DPMAT : Direction du personnel militaire de l'Armée de Terre.

DSM : Direction de la sécurité militaire.

FAFL : Forces aériennes françaises libres.

FARFC : Fédération des amicales des réseaux de la France combattante.

FARREFC : Fédération des amicales des réseaux de renseignement et d'évasion de la France combattante.

FC : France combattante.

FFC : Forces françaises combattantes.

FFCI : Forces françaises combattantes de l'intérieur.

FFI : Forces françaises de l'intérieur.

FFL : Forces françaises libres.

FL : France libre.

FTP : Francs-tireur et partisans.

## Table des abréviations

*GFP* : *Geheime Feldpolizei*, police secrète de campagne.

GPRF : Gouvernement provisoire de la République française.

HEC : Hautes études commerciales.

*HSSPF* : *Höherer SS und Polizeiführer*, commandant supérieur de la SS et de la Police.

*IS* : *Intelligence Service*.

*KssVO* : *Kriegssonderstrafrechtsverordnung*, ordonnance pénale allemande.

*KstVO* : *Kriegsstrafverfahrensverordnung*, ordonnance pénale allemande.

LVF : Légion des volontaires français.

*MBF* : *Militärbefehlshaber in Frankreich*, commandant militaire allemand en France.

OCM : Organisation civile et militaire.

ORA : Organisation de Résistance de l'armée.

*OSS* : *Office of strategic office*.

*OVRA* : Police secrète italienne.

PPF : Parti populaire français.

PTT : Postes, télégraphes et téléphones.

*RAF* : *Royal air force*.



## Table des abréviations

RATP : Régie autonome des transports parisiens.

RIF : Résistance intérieure française.

SAI : Section d'action immédiate.

SDECE : Service de documentation extérieur et de contre-espionnage.

SHD : Service historique de la Défense.

SNCF : Service national des chemins de fer.

*SOE : Special operations executive.*

*Sipo-SD : Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst, police et service de sûreté.*

SPAC : Service de police anticommuniste.

SR : Service de renseignement.

SRA : Service de renseignement Air.

SRMAN : Service de répression des menées anti-nationales.

*StGB : Code pénal allemand, Strafgesetzbuch.*

STO : Service du travail obligatoire.

UC : Unité combattante.

*VM : V-Mann.*

INDEX<sup>1</sup>

## A

Abbé Louis, sous-réseau, 116, 117, 118, 123, 124, 178, 191, 519, 522, 527, 528, 536, 539

Arc-en-Ciel, sous-réseau, 71, 72, 74, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 107, 108, 123, 134, 147, 153, 162, 166, 167, 172, 188, 205, 211, 217, 224, 225, 246, 248, 256, 257, 260, 271, 272, 278, 281, 282, 283, 284, 285, 294, 297, 304, 306, 320, 330, 338, 339, 342, 343, 366, 380, 391, 396, 397, 398, 399, 406, 410, 414, 415, 425, 446, 483, 517, 520, 521, 522, 523, 527, 528, 530, 531, 533, 535, 536

Arquebuse-Brumaire, mission, janvier-avril 1943, 15, 29, 49, 62, 63, 70, 83, 84, 86, 242, 458, 519

Aubry, Madeleine, cheffe de sous-secteur à Arc-en-Ciel, 167, 397, 398

Avenel, Henri, chef de sous-réseau, 71, 96, 119, 120, 167, 175, 283, 295, 298, 306, 338, 364, 425, 518, 521, 534

## B

Bariou, Jean, opérations maritimes à Vengeance, 255, 377, 425

Baud, Raymond, *Claude Béziers*, chef de sous-réseau, 74, 93, 95, 96, 166, 167, 246, 272, 281, 282, 285, 379, 425, 517, 520, 521, 527, 531, 536

Bending, Roland, *Mathurin*, radio, 121, 122, 533

Bories, Adrien, *Priam*, secrétaire à la centrale de Turma, 21, 60, 65, 78, 80, 86, 108, 163, 174, 175, 180, 185, 196, 200, 202, 203, 204, 207, 208, 210, 211, 224, 228, 230, 232, 234, 237, 238, 239,

240, 241, 248, 286, 287, 315, 320, 377, 389, 449, 512, 527, 535

Bouchet, Paul, *Dolmen*, dessinateur et archiviste de Turma, 77, 79, 80, 181, 191, 231, 235, 282, 283, 323, 366, 406, 529, 536

Bousquet, René, secrétaire général de la police, 97, 270, 518

Bouteiller, Henri, chef de secteur, 94, 95, 98, 134, 167, 211, 248, 380, 391, 415, 530

Brossolette, Pierre, agent de la France libre, 8, 9, 62, 63, 83, 84, 143, 406, 436, 440, 450, 464

Brunet, Henri, agent de renseignement, 167, 187, 249, 260, 277, 301, 302, 303, 363, 389, 390, 453, 475, 521

## C

Cailleaux, Suzanne, agent de liaison, 190, 295, 374, 410, 475

Carraz, Albert, chef de secteur, 92, 155, 167, 186, 190, 295, 296, 301, 410, 475

CDLL, mouvement, 26, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 63, 70, 83, 84, 87, 102, 104, 109, 120, 128, 134, 179, 249, 285, 442, 445, 446, 470, 516, 518, 520, 522, 531, 533, 545

Ceux de la Libération, mouvement, 26, 28, 31, 45, 46, 47, 63, 134, 221, 250, 294, 442, 470, 493, 516, 522, 545

Chabrillange, Marcelle, secrétaire de sous-réseau, 104, 153

Chanel, Raymond, chef du réseau Évasion de Vengeance, 27, 29, 34, 36, 69, 517, 518

Charbonneaux, Jean-Marie, *Cumulo*, chef adjoint de Turma, 29, 30, 34, 36, 44,

<sup>1</sup> Ne sont relevés dans cet index que les principaux noms d'agents et de structures de renseignement, pour la commodité de la lecture.

## Index

- 69, 71, 72, 75, 77, 81, 96, 106, 112,  
121, 122, 133, 151, 159, 160, 167, 171,  
172, 179, 192, 196, 197, 208, 232, 234,  
283, 289, 292, 299, 306, 363, 371, 407,  
425, 429, 430, 431, 451, 521, 525, 527,  
529, 530, 533, 535, 544
- Charpentier, Aimé, *Benjamin*, agent de  
renseignement, 149, 206, 224, 414
- Chevignard, Bernard, chef de la section  
spéciale, 30, 39, 132, 133, 159, 428,  
519, 520, 522
- Cormerais, Louis, 117, 363, 539
- D
- Debord, Jacques, *Réal*, dessinateur à  
Turma, 78, 121, 180, 190, 191, 192,  
231, 475, 536
- Delance, Lucien, chef de secteur du  
sous-réseau Noé, 114, 115, 167, 176,  
339
- Dominique, sous-réseau, 63, 72, 74, 92,  
104, 105, 106, 108, 166, 172, 182, 183,  
184, 202, 217, 247, 272, 284, 285, 291,  
338, 364, 386, 425, 452, 456, 464, 475,  
510, 519, 521, 529, 531
- Dufour, Louis, agent de renseignement  
à Turma, 253
- Dumas, Max, *Jacques*, agent double, 37,  
42, 285, 520, 531, 533
- Dupont, Victor, chef de Turma et  
fondateur de Vengeance, 27, 28, 29,  
30, 31, 34, 36, 39, 41, 42, 44, 45, 46,  
47, 48, 50, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75,  
76, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 92,  
93, 96, 98, 100, 102, 103, 104, 105,  
106, 107, 111, 114, 116, 117, 118, 119,  
121, 122, 123, 131, 133, 147, 152, 154,  
155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 165,  
166, 167, 169, 170, 171, 172, 175, 179,  
183, 184, 185, 186, 196, 198, 200, 203,  
221, 229, 230, 231, 235, 238, 239, 243,  
271, 275, 281, 282, 283, 284, 285, 286,  
291, 292, 293, 294, 298, 299, 305, 306,  
307, 318, 328, 329, 334, 335, 336, 337,  
338, 339, 340, 342, 350, 356, 357, 363,  
364, 365, 366, 367, 371, 372, 379, 380,  
381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388,  
394, 395, 396, 397, 398, 400, 404, 405,  
407, 411, 413, 414, 415, 416, 417, 422,  
426, 428, 429, 433, 437, 438, 493, 516,  
517, 518, 519, 520, 521, 523, 524, 528,  
529, 530, 531, 532, 534, 535, 537
- Duverne, Pierre, *Durix*, chef de sous-  
réseau, 71, 74, 81, 101, 103, 104, 153,  
167, 174, 247, 272, 363, 407, 414, 429,  
519, 523, 529, 530
- F
- Fallot, Bernard, *Raoul*, agent ennemi  
infiltré, 37, 70, 71, 95, 96, 97, 272,  
278, 281, 282, 284, 396, 520, 521, 527,  
533, 536
- Fourcade, Marie-Madeleine, 21, 64, 65,  
150, 170, 183, 201, 203, 204, 209, 212,  
220, 251, 254, 276, 328, 402, 404, 405,  
449
- Fresnois, Raymond, *Raymond*, agent  
traître, 37, 44, 71, 76, 78, 81, 82, 92,  
96, 97, 120, 160, 178, 179, 191, 192,  
197, 229, 230, 241, 242, 279, 281, 282,  
283, 284, 301, 396, 429, 521, 533, 534,  
536
- Fromont, Paul, *Fossier*, chef de sous-  
réseau, 74, 93, 94, 96, 97, 107, 134,  
188, 246, 248, 256, 257, 278, 285, 398,  
521, 531, 535
- G
- Galmiche, Georges, cartographe à  
Turma, 100, 101, 166, 167, 171
- Girault, Yves, *Rétina*, boîte aux lettres,  
99, 537
- Gleyroux, Jean, *Vincent 2*, chef de sous-  
réseau, 100, 101, 102, 109, 111, 152,  
167, 174, 338, 363, 377, 414, 501, 522,  
523, 538
- H
- Heller, Joseph, chef du sous-réseau  
Médical, 120, 122, 292, 521, 522, 535

## Index

- Héreil, Jacqueline, *Myrtille*, agent recruteur, 36, 43, 152, 157, 534
- Héron, Jean, chef de sous-réseau, 93, 94, 172, 217, 257, 330, 391, 396, 398, 425
- J**
- Jacquemin, François, 38, 125, 307, 414, 429, 448
- Jager, Guy, *Magnum*, 112, 113, 205, 248, 320, 367, 532
- L**
- Laurent, Robert, agent de renseignement à Arc-en-Ciel, 224, 225, 363
- Lauvray, Bernard, *Noé*, chef de sous-réseau, 29, 36, 69, 71, 74, 76, 77, 88, 99, 100, 101, 102, 106, 114, 123, 154, 157, 159, 160, 163, 167, 171, 185, 187, 196, 197, 247, 249, 272, 287, 288, 291, 302, 363, 365, 379, 407, 429, 518, 521, 522, 527, 531, 534, 538
- Lavenan, Jean, *Mahot*, chef du corps francs et SR SNCF, 36, 40, 101, 130, 131, 135, 294, 518, 532
- Le Foc, sous-réseau, 72, 73, 92, 93, 98, 99, 107, 108, 109, 110, 152, 155, 162, 186, 190, 222, 234, 296, 329, 336, 349, 371, 384, 388, 399, 516, 519, 520, 530, 531, 532, 537
- Lenoir, Éliane, *Christiane*, agent de renseignement et de liaison à Turma, 300
- Lux, Jean, *Ulysse*, chef de sous-réseau, 71, 74, 96, 102, 103, 112, 121, 155, 156, 189, 191, 196, 205, 247, 257, 271, 272, 283, 299, 301, 363, 379, 520, 521, 528, 538
- M**
- Mallez, Pierre, *Mercur*e, chef de la centrale de Turma, 21, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 50, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 85, 92, 93, 96, 101, 103, 104, 120, 121, 122, 123, 158, 159, 160, 164, 179, 184, 191, 192, 197, 206, 210, 211, 230, 231, 232, 236, 237, 239, 241, 250, 254, 261, 271, 272, 281, 283, 284, 291, 292, 293, 294, 295, 299, 300, 301, 302, 304, 306, 309, 319, 336, 355, 356, 364, 366, 382, 390, 421, 422, 424, 427, 428, 429, 430, 431, 444, 449, 521, 533
- Mann, René, *Castor*, adjoint du chef de sous-réseau, 71, 96, 102, 103, 166, 189, 190, 205, 272, 277, 283, 307, 315, 363, 364, 475, 521, 528, 548
- Manuel, André, agent de la France libre, 238
- Marin, Hubert de, *Simbad*, 74, 121, 123, 163, 248, 257, 414, 473, 519, 533, 537
- Masuy, vrai nom Georges Delfanne, 44, 80, 95, 191, 267, 271, 272, 279, 281, 282, 283, 284, 292, 293, 294, 299, 306, 429, 520, 529, 533, 536
- Matuchet, Francine, 97, 167, 188, 475
- Maury, Louis, chef départemental, 88, 102, 174, 175, 185, 228, 301, 338, 363, 407, 410, 448, 475, 534, 535, 536
- Mayer-Berger, Lucien, liquidateur controversé de Turma, 384, 414
- Médical, sous-réseau, 120, 122, 521, 522, 535
- Mrazovitch, Georges, *GY 15*, chef de réseau, 69, 74, 116, 120, 122, 123, 198, 253, 272, 306, 323, 335, 336, 363, 383, 384, 385, 473, 521, 522, 531, 532
- N**
- Noé, sous-réseau, 21, 65, 71, 72, 74, 76, 88, 92, 93, 99, 100, 101, 102, 106, 108, 109, 111, 112, 114, 123, 127, 132, 149, 150, 152, 154, 157, 163, 166, 167, 170, 171, 172, 174, 176, 183, 185, 187, 201, 203, 204, 206, 209, 212, 220, 223, 224, 225, 228, 240, 247, 251, 254, 286, 288, 297, 301, 328, 338, 340, 349, 354, 381, 389, 402, 405, 410, 449, 512, 518, 521,

## Index

- 522, 523, 532, 534, 535, 538  
Normand, sous-réseau, 92, 96, 119, 120, 123, 175, 298, 338, 364, 425, 518, 521, 534
- O  
Olivaux, Victor, *Thomas*, 112, 248, 363
- P  
Parsifal, centrale de transmission, 44, 70, 78, 82, 86, 87, 123, 230, 242, 243, 293  
Pasco, Alphonse, agent de renseignement à Noé, 225, 249, 527  
Passy, colonel, 11, 15, 30, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 66, 68, 70, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 142, 155, 170, 175, 217, 237, 238, 246, 284, 310, 376, 379, 400, 433, 449, 464, 472, 516, 521  
Pellenc, Pierre, *Marival*, 96, 97, 99, 111, 116, 166, 335, 343, 379, 414, 501, 523, 532, 535  
Pierre Deux, sous-réseau, 72, 74, 92, 103, 106, 108, 111, 247, 366, 379, 519, 523  
Pierret, Philippe, *Philippe*, agent ennemi infiltré, 96, 97, 98, 246, 247, 278, 285, 297, 521, 523, 531, 535  
Poinsignon, Marcelle, *Dominique*, chef de sous-réseau, 104, 105, 166, 182, 183, 184, 185, 202, 247, 285, 364, 379, 386, 388, 425, 510, 519, 529, 531
- R  
Rémy, colonel, agent du BCRA, 11, 59, 62, 65, 66, 68, 80, 108, 123, 131, 143, 154, 168, 177, 180, 191, 194, 196, 201, 206, 209, 210, 229, 230, 231, 237, 238, 244, 257, 273, 275, 280, 286, 288, 289, 290, 293, 309, 310, 385, 386, 438, 449, 464
- S  
Salamine, nouveau nom de Turma en 1944, 85, 245, 315, 522  
Sallé, Edmond, 81, 104, 144, 366, 414
- Simon, Élie, agent de renseignement à Turma, 279, 352
- T  
Thévenon, André, *Fouquet, Vincent*, chef de sous-réseau, 100, 101, 172, 297, 363, 522, 531, 538
- Thiébaud, Gilbert, *Cardinal*, secrétaire à Turma, 177, 190, 191, 195, 210, 260, 438, 475, 528
- Troualen, Georges, agent de renseignement et de liaison, 118, 207, 343
- Turma, réseau de renseignement, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 60, 63, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 267, 268, 271, 272, 273, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 304, 306, 307, 309, 314, 315, 318, 319, 320, 323, 328, 329, 331, 333, 334, 335,

## Index

- 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 402, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 432, 433, 434, 435, 437, 438, 439, 442, 443, 444, 445, 446, 448, 451, 466, 470, 471, 472, 474, 477, 478, 480, 481, 483, 493, 494, 501, 502, 510, 512, 514, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 543, 554, 557, 558, 560, 561
- U
- Ulysse, sous-réseau, 72, 74, 92, 96, 102, 106, 108, 112, 120, 121, 123, 155, 166, 189, 205, 247, 257, 271, 299, 307, 520, 528, 538
- V
- Vengeance, mouvement, 16, 17, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 63, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 144, 147, 149, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 162, 163, 165, 166, 167, 169, 171, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 181, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 190, 191, 192, 197, 199, 200, 202, 206, 207, 209, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 231, 232, 234, 235, 239, 245, 246, 247, 248, 250, 253, 255, 271, 272, 275, 276, 283, 284, 285, 287, 289, 292, 294, 296, 298, 299, 300, 304, 306, 307, 309, 317, 329, 331, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 346, 349, 350, 351, 353, 355, 356, 357, 358, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 404, 405, 407, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 434, 438, 439, 442, 443, 444, 445, 446, 448, 451, 466, 469, 470, 473, 480, 481, 483, 493, 494, 501, 502, 510, 512, 514, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 537, 538, 543, 545, 554, 556, 557, 558, 561
- Viaud, Georges, *Le Foc*, chef de sous-réseau, 73, 98, 99, 107, 109, 110, 149, 152, 363, 371, 388, 391, 399, 407, 516, 519, 520, 530, 531, 532, 537
- Villien, Abbé, siège de la centrale, 78, 172, 196, 197, 200, 286, 287, 364
- Vitry, agent ennemi infiltré, 217, 272, 285, 521
- W
- W 854, sous-réseau, 116, 118, 343, 517, 539
- Wetterwald, François, chef des corps francs Vengeance, 21, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46, 47, 50, 69, 71, 73, 79, 81, 104, 116, 122, 124, 130, 131, 132, 133, 134, 157, 158, 162, 164, 165, 169, 171, 178, 181, 183, 199, 200, 210, 211, 212, 248, 271, 275, 282, 285, 287, 289, 290, 291, 302, 305, 339, 354, 360, 363, 365, 368, 369, 372, 384, 403, 405, 413, 414, 419, 425, 426, 428, 429, 450, 466, 517, 519, 521, 522, 523, 524, 532, 533



## TABLE DES ANNEXES

### Pièces justificatives

Document 1. La consécration : reconnaissance indépendante de Vengeance par le CNR .....	501
Document 2. Orienter les agents : un règlement interne témoin d'une spécificité .....	502
Document 3. S'engager selon le décret 366 : le questionnaire signalétique .....	508
Document 3 bis. S'engager selon le décret 366 : le QS rempli par le chef de réseau .....	509
Document 4. La recherche de renseignements : former l'agent .....	510
Document 5. Le support de l'information : un rapport de renseignement .....	518
Document 6. La liquidation, une mise à jour des services : le QS rempli par l'agent .....	520
Document 7. Authentifier l'homologation : l'état nominatif des agents P2 .....	523

### Annexes

Document 1. Chronologie synthétique de l'histoire de Turma .....	526
Document 2. Organigramme du réseau Turma .....	537
Document 3. Les pseudonymes des agents de Turma, dictionnaire biographique .....	539
Document 4. Les engagements d'agents au sein de Turma .....	553
Document 5. La répression : des arrestations massives .....	555



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Honorer les morts du mouvement.....	558
Illustration 2 : La mémoire de l'agent de renseignement .....	559

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	5
INTRODUCTION.....	7
PARTIE PREMIÈRE – L’EFFACEMENT DE L’AGENT DANS DES STRUCTURES COLLECTIVES.....	23
CHAPITRE PREMIER. LE MOUVEMENT VENGEANCE, HISTOIRE D’UNE SPECIFICITE RESISTANTE.....	25
A. Des réseaux devenus mouvement .....	26
1. Les jalons d’une histoire foisonnante .....	26
2. Géographie résistante .....	31
3. Trois structures principales .....	32
B. Une identité propre .....	36
1. Des symboles du mouvement .....	36
2. Des figures centrales essentielles.....	40
3. Liberté chérie : une indépendance durement acquise.....	44
C. Une spécificité résistante .....	48
1. Un contresens historique.....	48
2. Une identité trahie ? .....	48
3. Vengeance, entre identité spécifique et continuité mémorielle .....	49

## Table des matières

CHAPITRE II. TURMA, UN RESEAU CENTRAL .....	53
A. Le réseau de renseignement : une structure fondamentalement collective ? .....	54
1. Une conception inédite du renseignement .....	54
2. Une nécessité : l'émergence de la notion de réseau de renseignement.....	60
3. Une acception courante du terme "réseau de renseignement".....	66
B. Turma, une « usine à renseignements » .....	67
1. Une histoire mouvementée .....	67
2. Une structure hiérarchisée .....	72
3. Un fonctionnement rationalisé.....	76
C. Un réseau de renseignement de la France libre .....	82
1. Un réseau baptisé et ratifié par Londres.....	82
2. Turma, un réseau intégré à la France libre.....	86
3. Un réseau de renseignement exemplaire ?.....	87
CHAPITRE III. DES STRUCTURES DE RENSEIGNEMENT MULTIPLES.....	91
A. Sous-réseaux et structure collective.....	92
1. Six sous-réseaux .....	92
2. Une paternité contestable ? .....	105
3. Un entrelacs complexe .....	111
B. Des organisations satellites .....	115
1. Des sous-réseaux non reconnus.....	116

## Table des matières

2. Des agents satellites.....	121
3. Quelle place pour ces structures ?.....	123
C. Le renseignement et l'action : un lien insécable .....	124
1. Les 2 <sup>e</sup> bureaux des corps francs, des structures de renseignement .....	124
2. Structures de renseignement ou d'action ?.....	128
3. Une séparation ambiguë, Vengeance .....	132
DEUXIÈME PARTIE – À L'ORIGINE DU RÉSEAU, AU COEUR DU RENSEIGNEMENT : L'AGENT .....	137
CHAPITRE IV. L'APPARITION NECESSAIRE D'UN NOUVEAU COMBATTANT .....	141
A. Complexité d'une figure .....	141
1. Une figure omniprésente mais méconnue .....	141
2. Les agents de Turma.....	148
3. Devenir agent de renseignement.....	156
B. Appellations uniques, spécialités multiples : qu'est-ce qu'un agent de renseignement ? .....	165
1. Typologies résistantes.....	165
2. Agents de renseignement : l'échelle du renseignement .....	172
3. Agents du renseignement : les auxiliaires indispensables.....	178
C. Portraits : hommes et femmes du renseignement.....	184
1. Parcours de chefs.....	184
2. Les agents de renseignement : des hommes, des femmes.....	189

## Table des matières

3. Les agents du renseignement : portraits.....	192
<b>CHAPITRE V. RENSEIGNER EN FRANCE OCCUPEE.....</b>	<b>197</b>
A. Vivre hors la loi .....	198
1. Solitude mais solidarité : la clandestinité .....	198
2. Espionnage et transgression : apprendre l'illégalité .....	204
3. « Une sanglante et merveilleuse aventure » .....	213
B. De l'information brute au renseignement stratégique : l'agent au cœur du processus de renseignement .....	216
1. Quelle information recueillir ?.....	216
2. L'agent et l'information.....	222
3. L'élaboration du renseignement .....	231
C. Renseignements et efficacité : un bilan .....	239
1. Les courriers de Turma .....	240
2. Le lien avec Londres .....	245
3. Des renseignements décisifs ?.....	249
4. L'agent et le réseau .....	255
<b>CHAPITRE VI. DESTINS CROISES, DESTINS TRAGIQUES.....</b>	<b>263</b>
A. L'agent de renseignement, l'ennemi n°1 .....	263
1. Un danger pour le Reich, une menace pour Vichy.....	263
2. Les acteurs de la répression .....	268

## Table des matières

3. Chronologie de la répression.....	273
B. Destins croisés .....	278
1. Une chasse à l'homme.....	279
2. Turma, un réseau à détruire.....	286
3. L'arrestation : enjeux et réactions.....	291
C. Destins tragiques .....	294
1. Tortures et interrogatoires : le passage obligé.....	294
2. L'agent : une conscience tardive et contradictoire du réseau.....	301
3. Une seule sentence : la mort.....	305
TROISIÈME PARTIE – SOUTIERS DE LA GLOIRE, OUBLIÉS DE LA VICTOIRE ? .....	319
CHAPITRE VII. ASSIMILER DE NOUVEAUX COMBATTANTS : LA LIQUIDATION .	321
A. Finir la guerre .....	322
1. Une nécessité commune .....	322
2. Des objectifs déterminés .....	325
3. La mise en place de la liquidation .....	330
B. Un fonctionnement complexe.....	331
1. Des structures et des hommes.....	331
2. Principes généraux .....	337
3. Mise en œuvre de la liquidation .....	339
C. Production documentaire : l'agent au cœur de l'homologation .....	348

## Table des matières

1. Le travail des liquidateurs : typologie documentaire.....	348
2. Les documents officiels de la reconnaissance.....	353
<b>CHAPITRE VIII. UNE RECONNAISSANCE INACHEVEE ?.....</b>	<b>359</b>
<b>A. L'aboutissement de la liquidation : l'homologation.....</b>	<b>359</b>
1. Un travail considérable .....	359
2. Les résultats de la liquidation à Vengeance .....	361
3. Turma et ses agents .....	362
<b>B. Honorer ses soldats : l'accession à des droits.....</b>	<b>366</b>
1. L'agent, un combattant comme les autres .....	366
2. Distinguer, récompenser, consacrer .....	375
3. La consécration : amateurs ou professionnels ?.....	381
<b>C. Des ombres au tableau ? .....</b>	<b>384</b>
1. Une lourdeur administrative .....	385
2. Une mise en œuvre lacunaire .....	389
3. L'éternelle inachevée .....	392
<b>CHAPITRE IX. L'AGENT DE RENSEIGNEMENT, ENTRE HISTOIRE ET MEMOIRE</b> .....	<b>399</b>
<b>A. Le refus de distinguer.....</b>	<b>399</b>
1. La clandestinité trahie .....	399
2. L'intégration au collectif .....	406

## Table des matières

3. L'agent de la liquidation : un résultat artificiel.....	412
<b>B. Envers et contre tout : se souvenir.....</b>	<b>418</b>
1. Perpétuer la clandestinité.....	419
2. S'adouer soi-même.....	427
3. Symboliser la guerre souterraine.....	431
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>439</b>
<b>ÉTAT DES SOURCES.....</b>	<b>447</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>459</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES – TOME PREMIER.....</b>	<b>477</b>
<b>PIÈCES JUSTIFICATIVES.....</b>	<b>499</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>525</b>
<b>ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>557</b>
<b>TABLE DES ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>561</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>565</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>571</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>572</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>573</b>









**Juliette Mercury**

*Diplômée de master*

Thèse  
pour le diplôme  
d'archiviste paléographe  
2021

**DU HÉROS ANONYME AU  
SOLDAT OUBLIÉ : L'AGENT  
DE RENSEIGNEMENT.**

**L'EXEMPLE DU RÉSEAU TURMA-  
VENGEANCE DE 1940 À L'APRÈS-GUERRE.**

**TOME II  
ANNEXES, ILLUSTRATIONS, INDEX, TABLE DES  
MATIÈRES**



**Juliette Mercury**

*Diplômée de master*

Thèse  
pour le diplôme  
d'archiviste paléographe  
2021

# DU HÉROS ANONYME AU SOLDAT OUBLIÉ : L'AGENT DE RENSEIGNEMENT.

L'EXEMPLE DU RÉSEAU TURMA-  
VENGEANCE DE 1940 À L'APRÈS-GUERRE.

TOME II  
ANNEXES, ILLUSTRATIONS, INDEX, TABLE DES  
MATIÈRES



Pièces justificatives

## **PIÈCES JUSTIFICATIVES**



## Pièces justificatives

### Règles d'éditions

La présente édition de documents, issus de fonds divers, est réalisée selon un certain nombre de critères. L'orthographe et la ponctuation des documents ont été rétablis d'après les normes actuelles, mais la mise en page correspond exactement au document original. Les abréviations sont explicitées quand il y a lieu, de même que les différents concepts rencontrés, les mots allemands sont traduits, dans la mesure du possible, et les noms propres y sont identifiés s'il y a lieu.

Pièces justificatives

**Document 1. La consécration : reconnaissance indépendante de Vengeance  
par le CNR<sup>1</sup>**

CONSEIL NATIONAL

de la

RESISTANCE

Secrétariat Général

N° 1139/3G

Paris, le 7 juin 1945

Monsieur le Président

Comme suite à votre lettre du 30 mai 1945, j'ai l'honneur de vous informer que le Bureau permanent du Conseil a pris acte de la rupture de l'accord qui unissait « Vengeance » à « Ceux de la Libération », et a décidé de reconnaître votre groupement comme mouvement de résistance indépendant.

Il a décidé, en outre, que « Vengeance » pourrait être représenté dans les Commissions du Conseil National de la Résistance, éventuellement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments patriotiques.

Le Secrétaire Général

P. MEUNIER

Monsieur le Docteur VIC-DUPONT

Président du comité directeur de « VENGEANCE »

12 rue Gustave Le Bon. PARIS

---

<sup>1</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 2, La Contemporaine, Correspondance adressée par le secrétaire général du CNR à Victor Dupont, 7 juin 1945.

## Document 2. Orienter les agents : un règlement interne témoin d'une spécificité<sup>2</sup>

### REGLEMENT J. RELATIF A LA RECHERCHE DES RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

---

En dehors des renseignements généraux, dont la recherche est plus spécialement confiée au Service de Renseignements, il est indispensable que les membres du C. F.<sup>3</sup> participent à l'obtention de renseignements militaires dans un double but :

- a) But immédiat : afin d'effectuer des coups de main dès maintenant.
- b) But plus lointain : En vue de l'action décisive – Tous les membres des corps francs doivent participer à cette mission de renseignements. Il est nécessaire que le commandement assigne à chacun un secteur bien défini.

Il faut avant tout dresser un plan général des forces adverses dans chaque secteur. Il faut évaluer approximativement le nombre et la qualité des troupes. Tenir compte pour cela :

I/ Des locaux occupés – Très important – Sont-ils affectés :

- a) À un casernement pour permissionnaires

Il est aisé dans ce cas d'observer des changements fréquents dans le nombre d'hommes, dans les grades, les insignes et les uniformes. Il s'agit le plus souvent d'hôtels.

- b) À un mess d'officiers ou de sous-officiers (KASINO<sup>4</sup>).

c) À un casernement d'une unité stationnée en permanence. Dans ce cas on peut observer une certaine constance dans le nombre, une uniformité de tenues, des séances de « rapport » qui, souvent, ont lieu à l'extérieur. Enfin, l'écriteau indicateur porte « DIENSTSTELLE<sup>5</sup> N°... » et un chiffre.

d) À un bureau, un organisme, un service quelconque. Là encore l'écriteau porte « DIENSTSTELLE N°... »

---

<sup>2</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 6, La Contemporaine, « Règlement J relatif à la recherche des renseignements militaires ».

<sup>3</sup> Corps-franc.

<sup>4</sup> Le mess.

<sup>5</sup> Bureau.

## Pièces justificatives

e) À un poste de D. C. A.<sup>6</sup> aisément réparable. Il faut essayer de déceler l'unité, le nombre de pièces (Flak<sup>7</sup>, Werfer<sup>8</sup>). Il faut déterminer avec le plus grand soin l'emplacement de ces postes de D. C. A., les abords, escalier de l'immeuble, toits voisins – casernements, distant ou à proximité des pièces-calibre éventuel des pièces, nombre d'hommes qui leur sont affectés.

f) À un dépôt de matériel (LAGER<sup>9</sup>) – Ce peut être un dépôt de prise de guerre (Beute<sup>10</sup>) un dépôt de pièces détachées (Ersatzteillager<sup>11</sup>) etc...

Il faut s'efforcer de retenir avec soin ce que portent les écriteaux placés à l'entrée.

g) À un organisme d'intendance – et de répartition de vivres (AUSGABE<sup>12</sup>) Verteilung<sup>13</sup>

h) À un organisme de police (G. F. P.<sup>14</sup>), de gendarmerie (F. G.<sup>15</sup>)

i) À une poste militaire (F. P.) Feldpost<sup>16</sup>.

j) À un garage pour véhicules automobiles

k) À un organe de surveillance, d'administration : KOMMANDANTUR<sup>17</sup>, et son degré : Ortsk<sup>18</sup>... Kreisk<sup>19</sup>... etc.

l) À un organisme sanitaire (hôpital, lazarett<sup>20</sup>, infirmerie, Krankenstube<sup>21</sup>) etc...

2/ Ces locaux devront être portés sur un plan et ce, de façon précise – Pour tous, on devra s'efforcer de déceler :

---

<sup>6</sup> Défense Contre Avion.

<sup>7</sup> Canon.

<sup>8</sup> Lance-roquettes.

<sup>9</sup> Dépôt.

<sup>10</sup> Prise, butin.

<sup>11</sup> Dépôt.

<sup>12</sup> Distribution.

<sup>13</sup> Distribution.

<sup>14</sup> Geheime Feldpolizei, police secrète militaire allemande.

<sup>15</sup> Feldgendarmerie, police militaire allemande.

<sup>16</sup> Poste militaire.

<sup>17</sup> Structure de commandement de l'armée allemande.

<sup>18</sup> Ortskommandatur, unité de commandement militaire au niveau d'une localité.

<sup>19</sup> Kreiskommandatur, unité de commandement militaire au niveau d'un arrondissement.

<sup>20</sup> Hôpital militaire.

<sup>21</sup> Hôpital.

## Pièces justificatives

- a) Les moyens d'accès immédiats
- b) les diverses sorties
- c) les abris
- d) les possibilités d'hébergement
- e) s'il existe des maisons contiguës d'accès possible
- f) s'il existe à proximité un local d'où l'observation est possible
- g) si possible : existe-t'il des câbles aboutissant au point surveillé ; quelles sont les relations possibles avec l'extérieur :

téléphone

T. S F.<sup>22</sup> (examiner avec soin le toit. Existe-t'il une antenne T. S. F., mât en bambou ave cadre polygonal)

h) quels sont les véhicules affectés à l'organisme en question :

camions

autos-touristes

motos

Où sont-ils garés ? Les garages peuvent-ils être facilement accessibles

3/ Il faut essayer d'obtenir le plus de détails possibles sur le personnel.

Pour cela, une condition primordiale ; savoir « lire » un uniforme allemand. Reconnaître rapidement le grade, l'arme, l'unité, la spécialité. C'est capital. Il existe de petits dépliants en vente partout sur les uniformes de l'armée allemande (Chassany, éditeur, 50, quai de Jemmapes, 50 à Paris) qui sont très précieux pour cela.

4/ Se renseigner sur l'activité de ces différents éléments :

patrouilles, rondes

itinéraires suivis par les relèves, heures du couvre-feu (ZAPFENSTREICH<sup>23</sup>) affichés dans les cafés, pour les troupes, les sous-officiers et les officiers.

---

<sup>22</sup> Transmission sans fil.

<sup>23</sup> Couvre-feu.

## Pièces justificatives

5/ Connaître avec précision :

a) Dépôt de matériel de transport : souvent les camions sont garés à l'air libre.

Il faut : 1) connaître l'emplacement exact

2) savoir si les véhicules sont en état de prendre la route immédiatement

3) s'ils sont réparés (FERTIG<sup>24</sup>) ou non

4) essayer de savoir si le plein d'essence est fait

5) repérer les dépôts d'essence (TANKSTELLE<sup>25</sup>)

6) connaître le nombre de sentinelles affectées à la surveillance de ces camions

(Attention : sont-ce des camions à gazogène ou à essence)

7) connaître à quelle unité ils sont affectés :

WH<sup>26</sup> : terre

KM<sup>27</sup> : marine

L<sup>28</sup> : air

MF : civils – commandantur

POL<sup>29</sup> : police

OT : organisation Todt

8) savoir s'il y a des camions citernes essence (Mention : FEUERGEFÄHRlich<sup>30</sup>)

b) Dépôt de vivre

c) Dépôt de tanks – Centre de réparation de tanks.

Note – Dans ces trois cas particuliers a, b, c, les civils français sont toujours affectés à l'entretien et à la réparation du matériel. Il faut absolument essayer de s'assurer leur concours.

d) dans les Gares connaître le nombre et la qualité du personnel affecté à la surveillance : cheminots, sentinelles, etc...

---

<sup>24</sup> Prêt.

<sup>25</sup> Station-service.

<sup>26</sup> Wehrmacht, Armée de terre allemande.

<sup>27</sup> Kriegsmarine, Marine allemande.

<sup>28</sup> Luftwaffe, Armée de l'air allemande.

<sup>29</sup> Polizei, police allemande.

<sup>30</sup> Inflammable.

## Pièces justificatives

6/ Rechercher immédiatement tous les locaux occupés par de faibles effectifs – locaux isolés surtout ceux qui servent de dépôts de matériel (matériel prise de guerre : Beute...). Dans ce cas, chercher à savoir tout particulièrement :

I/ Les effectifs et l'armement de la garnison

2) habitudes de la garnison, heures de sortie, heures de rapport. Quand sont-ils ravitaillés en vivres

3) quels moyens ont-ils pour se mettre en rapport avec l'extérieur

Téléphone, T. S. F.

4) quel est l'organisme dont ils dépendent. Quand se mettent-ils en rapport avec celui-ci, tous les combien

5) notion exacte du matériel entreposé

6) distance du poste allemand le plus proche

7) voisinage

8) voies d'accès

Plan détaillé et rapport adressés à ce sujet d'extrême urgence à l'échelon supérieur.

7/ Aérodromes – Distinguer ceux qui sont en activité de ceux considérés seulement comme terrains de secours.

Essayer de préciser l'importance des forces aériennes qui y sont garées, le type et le nombre des appareils.

Préciser les casernements, leur emplacement, les postes de garde, de guet, les postes de D. C. A., les centraux radios, etc.

Établir avec soin l'emplacement des dépôts de carburant et de bombes –

(voir instructions spéciales)

8/ Travaux de défense – Plan défensif de l'ennemi.

Ils sont à surveiller dans leur construction.

Indépendamment des travaux de défense côtière, établir les plans de défenses locales, les lignes de repli prévues, les barrages antichars en préparation, les fortifications de campagne, etc.

## Pièces justificatives

(voir instruction spéciales)

### 9/ Étude des transmissions et liaisons de l'ennemi

Déterminer l'emplacement des centraux téléphoniques et télégraphiques, des postes d'émission T. S. F.

Savoir les liaisons des réseaux ennemis avec les réseaux des P. T. T.<sup>31</sup> – points de jonction – les postes de confiance.

Suivre les câbles aériens et en dresser un plan aussi exact que possible.

N. F. – Les lectures des panneaux indicateurs, indiqués en allemand et situés aux carrefours principaux est d'une aide considérable pour l'établissement du plan des forces adverses.

Tous ces renseignements doivent être centralisés à l'échelon départemental par l'Officier du 2<sup>e</sup> bureau désigné par S. l'inspecteur départemental et à ses ordres.

Ils seront groupés à l'échelon régional par l'Officier du 2<sup>e</sup> bureau régional. Des archives devront ainsi être constituées claires et constamment mises à jour. Des cartes détaillées des forces adverses seront établies – l'ensemble de ces travaux auxquels, répétons-le, tous les membres des C. F. doivent participer – état indispensable à la mise en œuvre de nos moyens.

---

<sup>31</sup> Postes, télégraphes et téléphones.



Pièces justificatives

**Document 3. S'engager selon le décret 366 : le questionnaire signalétique<sup>32</sup>**

Code référence	
QS1	Indicatif du volontaire (codé)
QS2	Sexe : M ou F
QS3	Date de naissance (codée)
QS4	Lieu de naissance (codé)
QS5	Nationalité
QS6	Grade militaire (s'il y a lieu), indiquer TT ou TD (codé)
QS7	Active ou réserve
QS8	Arme
QS9	Date de nomination au dernier grade (codé)
QS10	Rallié aux FFC à compter du
QS11	Situation sociale
QS12	Situation familiale : célibataire, marié, veuf, divorcé
QS13	Nombre d'enfants vivants
QS14	Âges respectifs
QS15	Ascendants vivants (père, mère, grands-parents)
QS16	Âges respectifs
QS17	Autres personnes à charge (s'il y a eu lieu)
QS18	Emploi dans le service (codé)
QS19	Catégorie proposée : O, P1, P2
QS20	Assimilation proposée (s'il y a lieu)
QS21	Mode de rétribution actuel
QS22	Taux de la mensualité (s'il y a lieu)
QS23	Résumé des services successifs depuis le rattachement avec dates si possible (semi-codé)
QS24	Dates d'établissement du présent QS
QS25	Indicatif du chef responsable qui a établi le présent QS

<sup>32</sup> Arch. nat., 171 MI5, Note 1368/D/BCRA d'application du décret 366 du 25 juillet 1942, Annexe A.

Pièces justificatives

**Document 3 bis. S'engager selon le décret 366 : le QS rempli par le chef de réseau<sup>33</sup>**

- 1 : Gabriel Janneau<sup>34</sup>  
2 : Masculin  
3 : 1915  
4 : St Aubin de Luigné (Maine et Loire)  
5 : Français  
6 : Matelot  
7 : Réserve  
8 : Marine  
9 : ?  
10 : Août 1943  
11 : Cimentier  
12 : Marié  
13 : 3  
14 : 2, 4, 6 ans  
15 : père  
16 : 69 ans  
17 : -  
18 : St Pierre de Chemillé (Maine et Loire)  
19 : agent S. R<sup>35</sup>.  
20 : Chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe

*Arrêté en novembre 1943*

---

<sup>33</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-11, dossier 1, La Contemporaine, Questionnaire signalétique de Marc Huet, rempli par Marival (Pierre Pellenc), en faveur de Marc Huet, le 6 décembre 1944.

<sup>34</sup> Gabriel Jeanneau est le pseudonyme dans la clandestinité de Marc Huet, agent P1 du réseau Turma devenu P2 par son arrestation en novembre 1943.

<sup>35</sup> Marc Huet est présenté ici par *Marival* comme « agent SR », dans une dénomination très vague. Il figure également sur les états nominatifs des agents P2 de Turma comme « A de SR ». Dans la réalité, Marc Huet est agent du sous-réseau Vincent, au sein duquel il occupe la double fonction d'agent de liaison et de renseignement, « très sérieux et capable ».

Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-5, dossier 4, La Contemporaine, « Rapport sur l'activité du réseau Vincent 1 et 2 », Jean Gleyroux.

## Document 4. La recherche de renseignements : former l'agent<sup>36</sup>

### RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS

Destinés aux agents régionaux

Les renseignements peuvent se diviser en 4 catégories :

- I°) Les renseignements d'ordre strictement militaire
- 2°) Les renseignements d'ordre civil et administratif
- 3°) Les renseignements d'ordre industriels
- 4°) Les renseignements concernant

S. E. D. F.

- |   |                        |                    |
|---|------------------------|--------------------|
| A | routes                 | La circulation     |
|   | Fleuves                |                    |
|   | Canaux                 |                    |
| B | P. T. T. <sup>37</sup> | Les communications |

### ORGANISATION ET MODE DE TRANSMISSION

Un agent principal ou centralisateur (agent régional).

Des agents secondaires ou informateurs spécialisés chacun dans un ou plusieurs des quatre chapitres énumérés ci-dessus.

Chaque observateur tire ses renseignements de son observation personnelle ou bien d'agents secondaires que nous appellerons « Antennes » qui apporteront les matières premières des renseignements.

Ces « antennes » pourront être conscientes ou inconscientes.

---

<sup>36</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « Recherche de renseignements destinés aux agents régionaux ».

<sup>37</sup> Postes, télégraphes et téléphones.

## Pièces justificatives

CHOIX DES INFORMATEURS : Les informateurs seront choisis pour leurs qualités de discrétion suffisante pour savoir se servir d'une carte d'État-Major et pouvoir faire un plan schématique de l'objet dont ils parlent.

METHODE DE TRAVAIL : 1°) La transmission orale n'a pas de valeur. Chaque agent doit remettre des rapports écrits, accompagnés, quand cela est nécessaire, de plans et de références à la carte d'État-Major.

Il ne faut pas manquer de joindre en plan une indication des points de repère faciles à trouver : grands bâtiments, cour d'eau, grandes routes, voies ferrées etc...

2°) Il ne faut pas avoir peur de détenir ou de transporter des papiers, cela ne présente pas grand risque, à condition toutefois de les transmettre de la main à la main ou par l'intermédiaire d'une boîte aux lettres désignées et de ne pas laisser trainer à la portée des indiscrets.

3°) Dans l'établissement des rapports, la plus grande précision est indispensable. Tous les détails ont leur importance.

Il ne suffit pas de dire par exemple on a vu des chars passer à tel endroit. Il faut préciser on a vu tant de chars passer à tel endroit, tel jour à telle heure, venant de la direction de X et se dirigeant vers Y. Ils étaient de petite ou grande taille (poids approximatifs si on a un peu l'habitude). Ils étaient peints de telle couleur de peinture fraîche ou vieille, ils paraissaient usagés ou non, leur armement était d'une ou deux pièces de tel calibre.

On relève si possible les numéros inscrits sur la tourelle ou les totems figurés sur les véhicules, quand il y en a.

Un rapport tel que celui-ci fournit des données suffisantes pour permettre un travail utile. On pourra ainsi savoir quelle est l'unité à laquelle appartiennent ces chars et la faire suivre.

4°) Il importe de n'affirmer que ce dont on est sûrs, ce qu'on a vu ou ce que des témoins dignes de foi ont vu ou entendu. Il faut se méfier des racontars de bistrot. Tout renseignement suspect ou insuffisamment précis devra être contrôlé et vérifié soigneusement.

## Pièces justificatives

### I°) INFORMATIONS MILITAIRES

Troupes stationnées dans la région : identification, dénombrement.

Nombre d'heures par localité.

Arme à laquelle ils appartiennent : (WH, WL, couleur de l'uniforme, couleur des écussons ou des passe poils d'épaulettes surtout les officiers).

Armement de ces troupes : calibre des canons, armement individuel.

Matériel : type des camions, leur nombre, leurs numéros.

Cantonnement des hommes : logement des officiers, P. C.<sup>38</sup>, etc...

Dépôts d'armes : de matériel, de carburants, de munitions : emplacements exacts croquis, garde heure de relève. Système d'alarme, nature du matériel entreposé (avec autant de précision que possible) si le dépôt est souterrain ou bétonné ne pas manquer de l'indiquer (épaisseur de la terre et du béton).

Détermination de l'unité : noms des officiers supérieurs, surtout des colonels, et des généraux. Totems, figures sur les véhicules (dessin et indiquer les couleurs), flammes et papillons des portes et voitures H. M.

### 2°) INSTALLATIONS DIVERSES

Fortifications : Nature de l'ouvrage et son importance : fort, blockhaus, ni d'armes automatiques, et placements exacts.

Épaisseur du béton, de terre ou de roche sur le béton.

Plan si possible, armement, meurtrières, secteurs battus par les armes, angles morts, voies d'accès.

États-majors : stationnés dans les endroits souvent luxueux et confortables, châteaux, belles villes... (beaucoup sont dans les villes d'eau, essayez d'avoir le nom des officiers surtout celui du général, savoir ce qu'il commande : flamme à l'entrée du château avec indication des couleurs).

---

<sup>38</sup> Poste de commandement.

## Pièces justificatives

École des cadres : emplacement exact, armes, nature de l'enseignement, nombre d'élèves, leur grade (école de sous-officier ou officiers), personnel enseignant, durée des cours.

Centres téléphoniques et télégraphiques : emplacement exact. Personnel masculin et féminin. Garde : effectifs et relève, nombre de lignes aboutissant au central.

Lignes téléphoniques : leur tracé exact, nombre de fils, endroits propices pour sabotage.

Postes émetteurs de radio : emplacements exacts, longueur d'ondes, puissance et portée.

Poste de repérage et de goniométrie : emplacements exacts.

Lignes électriques desservant des installations militaires : tracé, voltage, origine et destination. Possibilité de sabotage. La ligne est elle gardée ? Comment ?

Batterie de D. C. A.<sup>39</sup> (voir paragraphe suivant)

3°)

Armée de l'air : les deux paragraphes précédents valent également pour les armées de terre et de l'air, mais pour l'armée de l'air il faudra insister en outre sur les points suivants :

Terrains d'atterrissage : emplacements exacts.

Utilisation : chasse, bombardement ou mixtes.

Outillage : pistes : emplacement, dimension, orientation

hangars : emplacement, nombre, souterrains ou non, quelle épaisseur de terre ou de béton

dépôts de matériel de munition, de carburant, de lubrifiant

installations électriques : poste central, installations de secours, poste de transformation, tracé des lignes alimentant le terrain

Voie ferrée : tracé, emplacement des gares, point de raccordement à une voie ferrée importante

ateliers de réparation

postes de radio émissions

bureaux P. C. du commandant

D. C. A. emplacement de pièces, calibre, portée, nombre de pièces

postes d'écoute : emplacement exacts

---

<sup>39</sup> Défense Contre Avions.

## Pièces justificatives

projecteurs

cantonnement

Avions sur le terrain : nombre d'avions, nombre est variable selon les circonstances. De quel type sont les appareils ? Dans quels hangars sont-ils ? Avons-nous des sympathies parmi les ouvriers travaillant sur le terrain ?

Ces ouvriers peuvent-ils approcher des appareils sans trop de difficultés ?

Participent-ils parfois au chargement des appareils ?

Faux terrains : emplacement exact, apparence.

Protection du terrain : contre une attaque par voie de terre : emplacement des ouvrages, tranchées, obstacles anti chars, nids d'armes automatiques.

### 4°) INFORMATIONS TOUCHANT L'ADMINISTRATION MILITAIRE

Feld. kommandantur<sup>40</sup> : emplacement exact, rue, n°, plan.

Ort. Kommandantur<sup>41</sup> : nom du commandant, son domicile privé.

Standort. Kommandantur : effectifs des bureaux.

Kreis. Kommandantur<sup>42</sup> : garde.

Feld gendarmerie : lignes téléphoniques.

Feld Post<sup>43</sup> : cantonnement du personnel.

Soldatenheim<sup>44</sup> : emplacement exact, garde.

Kasinos<sup>45</sup> : avons-nous des sympathies parmi le personnel français qu'il y a .

### 5°) INFORMATIONS D'ORDRE CIVIL OU ADMINISTRATIF

a) Liste des sympathies dans les grandes administrations comme :

Préfecture

Postes

Mairies

---

<sup>40</sup> Unité de commandement militaire au niveau d'un département.

<sup>41</sup> Unité de commandement militaire au niveau d'une localité.

<sup>42</sup> Unité de commandement militaire au niveau d'un arrondissement.

<sup>43</sup> Service postal militaire allemand.

<sup>44</sup> Foyer du soldat.

<sup>45</sup> Mess.

## Pièces justificatives

Gendarmeries

Police municipale

Justice

Clergé.

b) Liste des personnalités sympathisantes :

Parlementaires

Conseillers généraux et d'arrondissement

Conseillers municipaux

Clergé

Personne ayant simplement du fait de leur situation ou de leur notabilité une personabilité et une influence.

c) Liste des collaborateurs notoires.

d) Surveillance des organismes tels que L. V. F.<sup>46</sup>, P. P. F.<sup>47</sup> etc...

e) Mesures d'ordres civil prises par les administrations françaises et allemandes.

6°) INDUSTRIE : Toutes les usines travaillant de près ou de loin pour l'Allemagne sont intéressantes.

Se renseigner sur :

a) les fabrications exécutées,

b) le nombre des ouvriers affectés à ces fabrications,

c) des méthodes de travail (chaîne ou non, paiement à la tâche ou à l'heure),

d) le salaire moyen (élevé ou bas),

e) la cadence de production et du rendement,

f) l'état d'esprit des ouvriers ou du personnel dirigeant,

g) avons-nous des sympathies dans la maison ?

h) Plan avec croquis de l'emplacement exact des usines (avec points de repères), si l'usine intéresse un bombardement.

i) Voie d'accès, clôture (mode de clôture, hauteur tessons de bouteille, pointes...).

---

<sup>46</sup> Légion des Volontaires Français.

<sup>47</sup> Parti Populaire Français.



## Pièces justificatives

Garde : nombre de gardiens, rondes, système d'alarme, emplacement de la loge du concierge, chiens.

### D. C. A. s'il y en a

j) Force motrice de l'usine,

k) endroit exact de la source d'énergie (machine à vapeur), moteur électrique ou Diesel, ligne de transport de force

l) Centrales électriques dans la région, lignes à haute tension, transformateurs.

### 7°) VOIES DE COMMUNICATION

Il s'agit de trois moyens de transport à gros tonnage :

voies ferrées - routes - eau.

Généralités valables pour tous ces moyens :

État du matériel : nouvelles constructions exécutées depuis la guerre.

Plan des gares, contrôle du trafic.

Emplacement et description des ouvrages d'art : sont-ils minés ? possibilités de reconstruction ou de dérivation, mode de construction.

EAU : surveillant du trafic ;

écluses : emplacement, dimensions ;

gares fluviales ;

mode de traction des péniches,

marchandises transportées, nature, tonnage, provenance, destination, travaux faits depuis l'occupation.

VOIES FERREES : c'est là surtout que doit porter le gros effort.

1°) Matériel : état du matériel ferroviaire dans les dépôts

Nombre de locomotives attachées au dépôt avant la guerre,  
actuellement.

Leur type, (chiffres du millésime : 231 - 502),

leur état.

Wagons : nombre de wagons, leurs types, plateformes, couverts citernes à boggies, sans boggies.

## Pièces justificatives

2°) Trafic : surveillance du trafic militaire.

Trains de troupe et de matériel.

Essayer de connaître :

le poids du train,

son chargement (nombre d'hommes, de quelle arme).

Nombre de véhicules, hippo ou auto, matériel, pièces d'artillerie, voitures radio, chars, voitures blindées.

Leur provenance : renseignements sur la provenance, la destination et horaires probables sont données par des fiches dites T. C. O. qui sont remises aux employés. Essayer de se procurer la copie de ces fiches.

Identification de l'unité transportée par les totems peints sur les camions, par les numéros de ces camions.

3°) Les gares :

plan des gares.

Bureaux allemands : logement du personnel de la Bahof au dehors du travail, embranchements,

postes d'aiguillage,

dépôt de machines,

ateliers de réparations,

D. C. A. calibre et nombre de pièces.

4°) Matériel ferroviaire :

moyens de levage (grues fixes, emplacement grues mobiles).

5°) Rames T. C. O. :

on appelle ainsi des rames de wagons qui restent ç la disposition de l'armée et auxquelles la SNCF ne doit toucher que sur ordre des autorités allemandes. Connaître le nombre de ces rames, nombre de wagons, leur emplacement dans les triages.

6°) État d'esprit du personnel : sympathies, antipathies...

## Document 5. Le support de l'information : un rapport de renseignement<sup>48</sup>

DOMI<sup>49</sup>.

14/5/43

### ENQUETE MENEES SUR LA L. V. F.<sup>50</sup> :

Il y a actuellement sur le front russe 2000 H. de la L. V. F. Antérieurement, 2325 est le chiffre maximum qui ait été atteint. Ces hommes forment un seul régiment.

Le recrutement au début, a été constitué par des engagement forcés de membres des partis P. P. F.<sup>51</sup> et M. S. R.<sup>52</sup> plus quelques volontaires véritables qui étaient brimés par les membres des partis, et qui n'avaient aucun espoir d'avancement.

Actuellement, le taux des engagements est en moyenne de 300 par mois, compte tenu du déchet à la visite médicale qui est très sévère, les Allemands ne favorisant pas ces engagements. Ces hommes, après instruction à Versailles, partent à une cadence irrégulière par groupes d'une centaine environ.

Il faut noter que tout engagé, une fois libéré pour blessure, ou rappelé par son parti, demeure à la charge de l'organisation ; il ne peut à l'extérieur trouver aucun emploi.

Milieu social : Très bas, à part quelques exceptions : intellectuels, illuminés, sincèrement épris de l'idéal national socialiste.

Les engagés sont tous jeunes en général : 18 à 20 ans. Le premier contingent comprenait des hommes de 18 à 30 ans. Pour les gradés, il n'y a pas de limite d'âge.

Amis de la légion : Sont formés par les démobilisés dans l'honneur (amputés, malades). Les démobilisés pour vol sont assez nombreux.

Les Amis de la Légion travaillent à la Révolution Nationale. Il y a actuellement délégué dans chaque préfecture, prochainement, il y en aura un dans chaque sous-

---

<sup>48</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-21, dossier 1, La Contemporaine, « Enquête menée sur la LVF », Dominique, 14 mai 1943.

<sup>49</sup> DOMI est l'indicatif de *Dominique*, véritable identité Marcelle Poinçon, cheffe du sous-réseau Dominique de Turma, infiltrée en 1943 au sein de la LVF afin d'y recueillir des informations.

<sup>50</sup> Légion des Volontaires Français.

<sup>51</sup> Parti Populaire Français.

<sup>52</sup> Mouvement Social Révolutionnaire.

## Pièces justificatives

préfecture où ils forment des centres de recrutement. D'autre part, dans chaque gendarmerie, une réalisation immédiate sera effectuée : la constitution de centres de recrutement ; toutefois dans ceux-ci, il n'y aura pas de légionnaire délégué. Les gendarmes eux-mêmes devront recevoir les engagements.

Il est à noter que la L. V. F. jamais on ne parle de lutte antibolchévique, on ne parle que de national-socialisme : l'esprit est allemand, il n'est pas essentiellement anti-russe. L'ennemi véritable est l'Anglais.

À noter également l'absence générale d'enthousiasme quand ceux qui sont allés en Russie doivent y retourner. Parmi eux à signaler un très grand nombre de blessés, amputés.

Les Allemands ne tenant pas du tout à occuper les Français comme soldats, mais comme travailleurs, essaient de dévier les membres de la L. V. F. sur l'O. T.<sup>53</sup> Les démobilisés sont en général dirigés dans les chantiers de Russie de l'O. T. En France ils sont dirigés sur la Rochelle où 300 hommes travaillent encadrés par des officiers revenus de Russie. 200 sont à l'Arsenal, 100 dans les environs de la ville. Un camp semblable est en préparation à Bayonne.

---

<sup>53</sup> Organisation Todt.

Pièces justificatives

**Document 6. La liquidation, une mise à jour des services : le QS rempli par l'agent<sup>54</sup>**

- 1) INDICATIF : BORIES Adrien Jean-Baptiste<sup>55</sup>
- 2) SEXE : M.
- 3) DATE DE NAISSANCE : 23 juin 1922
- 4) LIEU : Coussac-Bonneval (H<sup>te</sup> Vienne)
- 5) NATIONALITE : Française
- 6) GRADE MILITAIRE : néant
- 7) ACTIVE OU RESERVE : néant
- 8) ARME : néant
- 9) DATE DE NOMINATION DU GRADE : -
- 10) RALLIE AUX F. F. C. : oui
- 11) PROFESSION : Étudiant (2 Baccalauréats série A. Philo – 2 ans de Philo Supérieure)
- 12) SITUATION DE FAMILLE : célibataire
- 13) NOMBRE D'ENFANTS : -
- 14) ÂGE DES ENFANTS : -
- 15) ASCENDANTS (PERE ET MERE) : père mort, mère vivante
- 16) ÂGE DES PARENTS : père décédé à 54 ans, mère âgée de 50 ans
- 17) AUTRES PERSONNES A CHARGE :
- 18) ADRESSE : chez ma mère, 4 Rue de l'Horloge à Riom. Actuellement 4<sup>e</sup> B<sup>on</sup> M. N. Evreux  
Eure
- 19) EMPLOI DANS LA RESERVE : -
- 20) ASSIMILATION DANS LE SERVICE :
- 21) MODE DE RETRIBUTION : P2
- 22) TAUX :
- 23) RESUME DES SERVICES : Activité à Paris et en Province région Evreux

---

<sup>54</sup> Fonds du réseau Turma-Vengeance, FA Res 0844-4, dossier 3, La Contemporaine, Questionnaire signalétique d'Adrien Bories, rempli par lui-même, sd.

<sup>55</sup> Adrien Bories est secrétaire à la centrale de Turma, puis agent de renseignement du sous-réseau Noé.

## Pièces justificatives

24) DATES : de juin 1943 à la libération le 24 août 1944

25) INDICATIFS : dans le service : Priam. M<sup>cle</sup> 11

## Pièces justificatives

Pièces justificatives

Document 7. Authentifier l'homologation : l'état nominatif des agents P2<sup>1</sup>

Feuillet N°... 1

N° d'ordre	NOM : PRÉNOMS	GRADE : REEL	FONCTION : EXERCICE	GRADE : D'ASSIMILATION	DATE : D'ENTRÉE AU RÉSEAU	DATE : D'ADHESION	DATE : D'ADHESION	DATE : D'ADHESION	DATE : D'ADHESION	DATE : D'ADHESION	SITUATION DE FAMILLE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	X ALBERT Henri	2° cl.	chef de réseau S.R.	C.M. 2	1/3/43	3/10/43	22/4/45	21/4/45	21/4/45	21/4/45	21/4/45	21, Rue Jean Bart COURREVOIE (seine)	Déporté-rapatrié
2	X BAPIOU Jean		A. de S.R.	C.M. 3	23/7/43	9/3/44	21/5/45	21/5/45	21/5/45	21/5/45	21/5/45	Route du Fouët GOURIN (Morbihan)	Déporté-rapatrié P2 à Kellern du 13/3/43 au 22/4/43
3	X BENDING Roland	Brig.	A. de S.R.	C.M. 3	1/1/43	1/10/43	1/5/45	1/5/45	1/5/45	1/5/45	1/5/45	128, Rue des Moines PARIS	Déporté-rapatrié
4	X BERTIN André	Vir R. 30	A. de S.R.	C.M. 3	30/6/44	30/6/44						60, Bd de Picpus PARIS	Fusillé le 30 Juin 44
5	X BRESSE Raymond	Vir R. 1 et R. 83	A. de S.R.	C.M. 3	13/1/44	13/1/44	9/5/45	9/5/45	9/5/45	9/5/45	9/5/45	23, Rue Beautreillis PARIS	Déporté-rapatrié
6	X BRESSY Roger		A. de S.R.	C.M. 3	1/12/43							AUGNAN par PLOERMEL (Morbihan)	activité terminale dans l'action mais rég engagement P2 TURIN
7	X BOHEL DE MONTIERES Jacques	2° cl.	Chef du 28 B. région P.I.	C.M. 2	3/7/43	14/1/44	4/4/45	4/4/45	4/4/45	4/4/45	4/4/45	45, Rue Ribéra PARIS	Déporté-rapatrié
8	X BORINS Adrien	Aspi.	A. de S.R.	C.M. 3	1/5/43							4, Rue de l'Horloge BLOM, (P. de D.)	0 à Alhama du 1.6.43 au 30.7.43
9	X BOSNIERES Suzanne	Vir R. 1	A. de S.R.	C.M. 3	21/11/43	21/11/43	5/5/45	5/5/45	5/5/45	5/5/45	5/5/45	24, Rue P. Brossolette RUEIL MALMAISON	a appartenu P2 à Kellern Déportée-rapatriée
10	X BOUCHET Paul	Lt.	A. de S.R.	C.M. 2	28/2/43							40, Rue Pasteur DRANCY	
11	X BOUDOUX Edgard	Vir R. 1	A. de S.R.	C.M. 3	9/6/44	9/6/44	3/6/45	3/6/45	3/6/45	3/6/45	3/6/45	312, Rue du Comptable CHANTILLY (Oise)	Agent P I déporté - rapatrié
12	X BRILLY Henri	2° cl.	A. de S.R.	C.M. 3	5/7/44	5/7/44	26/4/45	26/4/45	26/4/45	26/4/45	26/4/45	200, Rue Paul Doumer TRIEL (S.M.O.)	Déporté-rapatrié

Feuillet arrêté à Douze agents  
LE Lt. Colonel VIC DUPONT Liquidateur responsable du réseau

LES ETATS ET LE RESEAU  
Vic Dupont

<sup>1</sup> Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 1, agents 1 à 12.



## Pièces justificatives

Annexes

## **ANNEXES**

## Document 1. Chronologie synthétique de l'histoire de Turma

Cette chronologie, qui se veut non exhaustive, a été réalisée afin de clarifier l'histoire d'un réseau en perpétuel changement, dont elle reprend les dates essentielles. Un certain nombre de dates sont néanmoins indéterminées dans les sources relatives à l'histoire du réseau, ce qui explique leur caractère parfois imprécis. L'histoire du réseau est parfois accompagnée de précisions générales, permettant de la contextualiser dans une histoire plus vaste de la Seconde Guerre mondiale et de la France libre. Des premiers jalons, posés dès 1940, à 2004, qui marque une fin définitive, elle permet un bref tour d'horizon de l'historique de Turma.

### Année 1940

**18 juin** : appel du général de Gaulle depuis Londres.

**22 juin** : signature de l'armistice avec l'Allemagne.

**24 juin** : signature de l'armistice avec l'Italie.

**1<sup>er</sup> juillet** : le général de Gaulle confie au colonel Passy la charge du 2<sup>e</sup> bureau de la France libre. Ce dernier procède alors à un renouvellement fondamental de l'approche du travail de renseignement.

**Septembre** : création du mouvement Ceux de la Libération (CDLL) par Maurice Ripoche.

**Décembre** : - projet de création d'un réseau de renseignement par Victor Dupont.  
- Création du sous-réseau Le Foc par Georges Viaud, au sein du SR Air.

## Année 1941

**21 janvier** : Victor Dupont entre en contact avec le colonel Ronin du SR Air.

**Janvier** : mise en place des principales structures de Vengeance.

- Création du réseau de renseignement par Victor Dupont, dans le milieu PTT et SNCF.
- Création du réseau d'évasion par Raymond Chanel dans la région de Nevers.
- Ébauche du réseau Action par François Wetterwald.

**Janvier** : création du sous-réseau Arc-en-Ciel par Raymond Baud.

**7 décembre** : Décret *NN* du maréchal Keitel ordonnant la déportation de tous les ennemis et opposants du troisième Reich. Les directives de mise en application de ce décret, rassemblées sous l'appellation *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard) prévoient ainsi la possibilité de faire disparaître dans un secret absolu toutes les personnes représentant un danger pour la sécurité de l'armée allemande.

## Année 1942

**Février** : intégration du sous-réseau W 854, créé dès 1940, au réseau Turma.

**11 avril** : Décret n° 221 du 11 avril 1942, définissant le statut du personnel utilisé pour l'exécution de missions spéciales.

**1<sup>er</sup> juin** : Le commandant militaire en France (*MBF*), jusque là chargé de la répression, est remplacé par un commandant supérieur de la SS et de la Police (*HSSPF*), qui marque un tournant de la politique répressive du Reich.

**14 juillet** : la France libre devient la France combattante.

**25 juillet** : Décret n° 366 « fixant les règles d'intégration aux Forces françaises combattantes du personnel des territoires occupés par l'ennemi ou soumis à l'autorité du gouvernement de Vichy ».

**27 juillet** : Note 1368/D/BCRA d'application du décret 366. Elle définit les droits et devoirs des agents de renseignement intérieurs.

**8 août** : Accords Bousquet-Oberg par laquelle l'occupant donne son indépendance à la police française en termes de répression.

**Août** : création des corps francs SNCF par Jean Lavenan, alias *Mahot*. Ils se divisent en une branche Action SNCF et un SR SCNF.

**Octobre** : Bernard Lauvray est chargé par Victor Dupont de la création du sous-réseau Noé.

**11 novembre** : invasion de la zone libre. Turma perd ses contacts avec le SR Air, délocalisé en Afrique du Nord.

**Novembre** : arrestation de Raymond Chanel. Le réseau d'évasion est rattaché au réseau de renseignement Turma.

**Décembre** : création du sous-réseau Normand par Henri Avenel, sur ordre de Victor Dupont.

**27 décembre** : Victor Dupont entre en contact avec Maurice Ripoché et Gilbert Védý, chefs du mouvement CDLL, afin d'obtenir une liaison avec Londres.

### Année 1943

**13 janvier** : création officielle de Vengeance.

- L'ensemble des structures prend le nom de Vengeance.

- Le service de renseignement prend le nom de Turma.

## Annexes

- Présentation des règlements de Vengeance par François Wetterwald.

**Janvier** : rattachement du sous-réseau Abbé Louis à Turma.

**Février** : création du sous-réseau Pierre Deux par Pierre Duverne, sur ordre de Victor Dupont.

**9 février** : Ordonnance instituant une médaille de la Résistance française.

**26 février** : parachutage de la mission Arquebuse-Brumaire.

**Février** : création du sous-réseau Dominique par Marcelle Poinsignon.

**Février** : Georges Viaud rattache son sous-réseau Le Foc à Turma.

**6 mars** : arrestation de l'Abbé Louis, chef du sous-réseau éponyme. Il parvient à s'évader.

**20 mars** : le premier courrier de Turma parvient à Londres, joint au courrier Arqu.1-Bru.4 de la mission Arquebuse-Brumaire.

**22 mars** : La réponse de la section R au premier courrier de Turma est prévue pour le mois d'avril.

**Mars** : création d'un Comité directeur par Victor Dupont et François Wetterwald, réunissant les chefs de chaque organisation. Il est chargé de la direction collégiale et synchronisée de l'ensemble du mouvement.

**Mars** : mise en place du groupe d'agents de renseignement dirigé par Hubert de Marin.

**15 avril** : arrivée à Londres du deuxième courrier de Turma.

**21 avril** : La réponse de la section R au deuxième courrier de Turma est prévue pour le mois de mai.

**28 avril** : arrestation de Georges Viaud, chef du sous-réseau Le Foc, qui parvient à s'évader.

**Avril** : création et développement de la Section Spéciale par Michel Chevignard.

**6 mai** : arrivée à Londres du troisième courrier de Turma.

**19 mai** : La réponse de la section R au troisième courrier de Turma est prévue pour le mois de juin.

**15 et 18 juin** : Arrivée à Londres des quatrième et cinquième courriers de Turma.

**Juin** : début de l'infiltration du mouvement CDLL par Max Dumas, alias *Jacques*, qui fait entrer à CDLL quatre agents de la Gestapo, à l'origine des nombreuses arrestations qui touchent Turma et Vengeance en janvier 1944.

**Juin** : la section R du BCRA reçoit les courriers 4 et 5 du réseau Turma.

**Juillet** : premier accord entre Vengeance et CDLL. Le réseau de renseignement de CDLL, Médéric, est intégré à Turma.

**21 juillet** : La réponse de la section R au cinquième courrier de Turma est prévue pour le mois d'août.

**Juillet** : Jean Lux est chargé de la direction du sous-réseau Bretagne devenu Ulysse, par Victor Dupont.

**20 août** : arrivée à Londres de Georges Viaud, fin de l'activité du sous-réseau Le Foc qui est récupéré par les services secrets du général Giraud à Alger.

Georges Viaud apporte avec lui les sixième et septième courriers de Turma.

**22 août** : arrestation de Michel Chevignard, chef de la section spéciale.

**Août** : Bernard Fallot, agent de *Masuy*, entre en contact avec Raymond Baud, chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, dans le but d'infiltrer son organisation.

**7 septembre** : arrivée à Londres du huitième courrier de Turma.

**16 septembre** : arrivée à Londres du neuvième courrier de Turma.

**20 septembre** : Henri Brunet, agent du sous-réseau Noé, est fusillé pour espionnage.

**25 septembre** : arrestation de Raymond Baud, chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, et de Raymond Fresnois, agent de liaison de la centrale de Turma, du fait de l'activité de Bernard Fallot. Raymond Fresnois accepte alors de devenir agent double.

**29-30 septembre** : plusieurs opérations maritimes sont tentées en Bretagne pour le passage en Angleterre de Victor Dupont, convoqué à Londres par le colonel Passy.

**Septembre** : création du sous-réseau Médical par Joseph Heller, sur ordre de Georges Mrazovitch.

**1<sup>er</sup> octobre** : arrestations de Jean Lux et René Mann, dues à la trahison de Raymond Fresnois.

**3 octobre** : arrestation de Pierre Mallez, chef de la centrale de Turma, et d'Henri Avenel qui met fin à l'activité du sous-réseau Normand.

**4 octobre** : arrestation de Jean-Marie Charbonneaux, chef adjoint de Turma, qui est abattu.

**9 octobre** : arrestation de Victor Dupont et de son agent de liaison. François Wetterwald prend alors la tête de Vengeance, Turma est repris par Georges Mrazovitch et Bernard Lauvray.

**Fin octobre** : Philippe Pierret, agent de l'Ast de Paris, entre en contact avec Paul Fromont, dans le but d'infiltrer le sous-réseau Arc-en-Ciel qui se reconstruit alors.

**18 novembre** : arrivée à Londres du dixième courrier de Turma.

**Novembre** : Infiltration du sous-réseau Dominique par un dénommé Vitry, agent de la Gestapo qui provoque l'arrestation de Dominique et entraîne la fin de l'activité du sous-réseau Dominique.

**1<sup>er</sup> au 9 décembre** : première session de l'École des Cadres à Cerisy-Belle-Étoile.



## Année 1944

**15 janvier** : arrestation de François Wetterwald. Le mouvement est repris par Pierre Frilet.  
- Arrestation de Bernard Lauvray et Vincent Thévenon. Le sous-réseau Noé est mis en pause. Arrestation de Georges Mrazovitch.

**Janvier** : mise en place d'un Comité d'honneur secret par François Wetterwald.

**31 janvier** : arrestation de Pierre Frilet. Le mouvement est repris par Étienne Nouveau.

**9 février** : arrivée à Londres du onzième courrier de Turma (premier courrier de Salamine).

**21 février** : accord de fusion signé avec CDLL par Étienne Nouveau, nouveau chef de Vengeance. CDLL devient Ceux de la Libération-Vengeance (CDLV), et l'ensemble des formations est fusionné.

**Février** : Jean Gleyroux reprend le sous-réseau Noé-Vincent qui devient Vincent 2.

**15 mars** : Bernard Chevignard et Michel Pelletier sont fusillés au Mont-Valérien du fait de leur activité au sein de la section spéciale.

**29 mars** : bombardement de la gare de triage de Vaires, suite à des renseignements fournis à Londres par les agents d'Arc-en-Ciel, qui provoque la destruction de cinq trains allemands, dont trois de troupes, un train de munitions et un train d'essence, à l'origine de la mort de près de 2 500 soldats allemands.

**21 avril** : seconde et ultime arrestation de l'Abbé Louis, qui met fin à l'activité de son sous-réseau.

**5 mai** : arrestation de Joseph Heller. Le sous-réseau Médical survit jusqu'à la Libération.

**23 mai** : les fiches d'homologation d'Arc-en-Ciel tombent aux mains des Allemands par l'intermédiaire de Philippe Pierret, agent infiltré.

**23 mai au 10 juin** : démantèlement total du sous-réseau Arc-en-Ciel (180 agents arrêtés).

**Mai** : l'arrestation de Pierre Duverne provoque la chute du sous-réseau Pierre Deux, unique survivant de Turma.

**13 mai** : Arrestation de Jean Gleyroux qui marque la fin du sous-réseau Noé-Vincent.

**25 Août** : Libération de Paris.

**30 septembre** : date fixée pour la fin de l'engagement de tous les agents de la Résistance.

**31 octobre** : mise en place des services liquidateurs de la France combattante qui annoncent la dissolution des structures résistantes.

## Année 1945

**10 janvier** : Rapport précis d'activité sur l'avancée de la liquidation à Turma par Pierre Pellenc, alias *Marival*.

**Janvier** : Création de la FARFC qui devient ensuite la FARREFC, fédération destinée à maintenir entre les réseaux de renseignement l'esprit de la clandestinité.

**Mai** : retour des camps des déportés du réseau dont Victor Dupont et François Wetterwald.

**5 juin** : reconnaissance de Vengeance comme mouvement indépendant par le CNR.

**22 octobre** : Déclaration de constitution d'association de Turma (création de l'amicale du réseau intégrée à la FARREFC).

## Année 1946

**25 mars 1946** : Déclaration d'association du mouvement Vengeance. Création de l'amicale du mouvement Vengeance.

**25 mai** : premier congrès national de Vengeance.

**7 novembre** : Décision portant homologation définitive des réseaux des Forces françaises combattantes, 7 novembre 1946.

**16 novembre** : publication au Journal Officiel de la liste des mouvements et réseaux de Résistance relevant des FFC et de la RIF.

## Après-guerre

**2 décembre 1947** : Création du Comité des anciens chefs de réseaux des FFC auquel appartient Victor Dupont comme président de la commission des décorations.

**1946-1947** : Parution de l'historique du mouvement réalisé par François Wetterwald, *Vengeance, histoire d'un corps franc*.

**6 août 1948** : Loi établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance.

**25 mars 1949** : Loi relative au statut et droit des combattants volontaires de la Résistance.

**Décembre 1950** : Création de l'Entente des réseaux, destinée à concerner « la masse des agents » et à leur accorder la première place.

**27 juillet 1952** : Cérémonie de la Brosse-Montceaux, hommage qui se veut national aux morts des réseaux.

**10 décembre 1953** : décision portant attribution du titre de Français libre au réseau Turma.

## Annexes

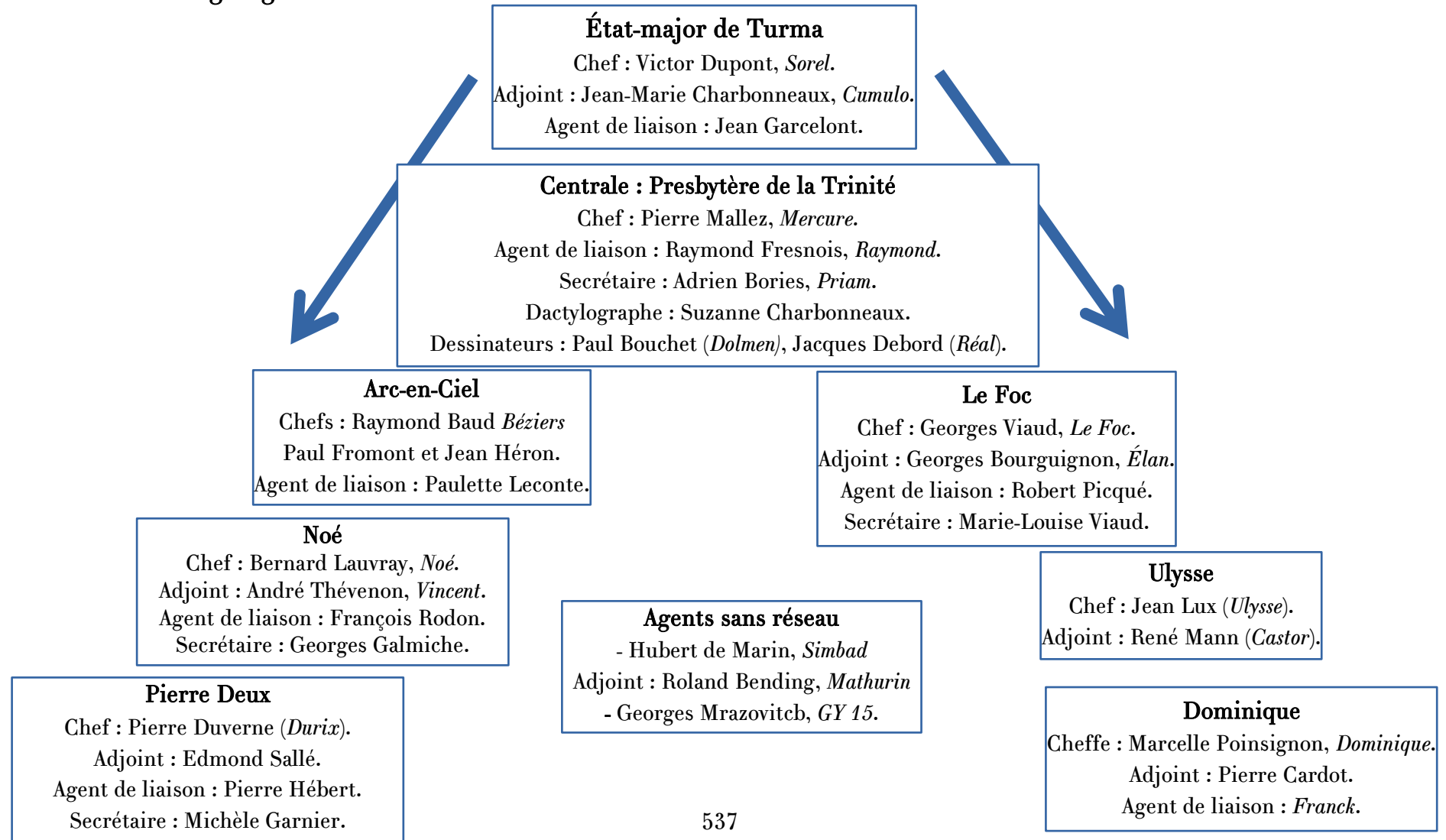
**18 mai 1985** : Inauguration du monument dédié « aux morts de Turma-Vengeance » au cimetière du Père-Lachaise.

**22 avril 1989** : Inauguration de la plaque de rue en l'honneur de Charbonneaux.

**8 décembre 2004** : dissolution de l'amicale du réseau Turma lors d'une assemblée générale convoquée à cet effet par le comité directeur, dirigé par Pierre Frilet.

## Annexes

Document 2. Organigramme du réseau Turma



## Annexes

### Document 3. Les pseudonymes des agents de Turma, dictionnaire biographique<sup>1</sup>

#### A

**Abbé Louis** : Paul Louis, né en 1906, est un ecclésiastique, fondateur et chef du sous-réseau Abbé Louis. Créé indépendamment de Turma, il réunit une organisation d'évasion, de renseignement, ainsi que des groupes francs, et est rattaché sûrement en janvier 1943 à Turma<sup>2</sup>. Arrêté en avril 1944 pour fait de Résistance, Paul Louis parvient à s'évader après un mois d'internement. Agent permanent du réseau Turma, il est homologué comme P2, et obtient le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe à la Libération. Il figure sur les états nominatifs de Turma comme « chef de SR »<sup>3</sup>.

**Achille** : *Achille* est le pseudonyme donné par Jean-Marie Charbonneaux à Jacques Tassel, au printemps 1943<sup>4</sup>. Né en 1922, il est séminariste au moment où éclate le conflit et, recruté par Alphonse Pasco, il occupe la fonction à Turma la fonction d'agent de renseignement, puis d'agent de liaison « entre Bernard Lauvray du réseau Turma-Vengeance et des agents de renseignement<sup>5</sup> », jusqu'à la Libération. Agent permanent du réseau, il est homologué comme chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe.

#### B

**Béziers (Claude)** : Claude Béziers est le pseudonyme choisi par Raymond Baud en référence à sa ville natale<sup>6</sup>. Né en 1918 et encore étudiant quand la guerre éclate, il s'engage en mai 1943 au réseau Turma comme agent permanent. Fondateur et chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, le plus important de Turma, il est arrêté du fait de la trahison de son agent de liaison, Bernard Fallot, en septembre 1943, déporté, et rapatrié en juin 1945. Il est alors

---

<sup>1</sup>Ne sont recensés et présentés ici que les pseudonymes employés le plus souvent au cours du développement. Pour chaque agent, un renvoi est fait à son dossier individuel d'homologation, conservé au Service historique de la Défense.

<sup>2</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 378185.

<sup>3</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 76.

<sup>4</sup>A. Bories, *Souvenirs...*, p. 7.

<sup>5</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 562670.

<sup>6</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 38403.



## Annexes

homologué au grade de chef de mission de 2<sup>e</sup> classe, comme chef du sous-réseau Arc-en-Ciel qui est reconnu indépendamment de Turma.

### C

**Cardinal** : Gilbert Thiébaud, né en 1922, est ecclésiastique et étudiant en théologie en 1940<sup>7</sup>. Il rejoint le réseau Turma en mai 1943, date à partir de laquelle il occupe les fonctions d'agent de renseignement et de secrétaire, en tant qu'agent permanent du réseau. Arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943 lors du coup de filet qui décapite Turma, il est interné puis déporté au début de l'année 1944. Libéré, il est rapatrié en mai 1945<sup>8</sup>.

**Castor** : *Castor* est le pseudonyme le plus couramment employé de René Mann, agent très actif de Turma et du sous-réseau Ulysse né en 1922<sup>9</sup>. D'abord simple agent de renseignement, il devient ensuite l'adjoint de Jean Lux à la tête du sous-réseau Ulysse. Arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943, il parvient à s'évader en janvier 1944, et reprend alors la lutte. Agent permanent de Turma, il est homologué avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe<sup>10</sup>.

**Cécil** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Chartreux** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Clairette** : Éva Salmon, alias *Clairette*, née en 1909, s'engage au réseau Turma dès le mois de janvier 1943<sup>11</sup>. D'abord simple agent de liaison de Paul Louis, elle devient ensuite secrétaire du sous-réseau Abbé Louis, et mène en parallèle une importante activité de recueil du renseignement. Arrêtée en mars 1944, elle est déportée et meurt pour la France en camp de concentration.

---

<sup>7</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 568072. .

<sup>8</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, Additifs aux états nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, A 37.

<sup>9</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295539.

<sup>10</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-1, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 7. Rectificatif 69.

<sup>11</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 532633.

## Annexes

**Cumulo** : *Cumulo* est le pseudonyme de Jean-Marie Charbonneaux, figure centrale du renseignement à Turma<sup>12</sup>. Né en 1918, il débute sa scolarité à HEC alors que la guerre éclate, et s'engage à Turma, d'abord en tant que P1, puis il entre en totale clandestinité à partir de mai 1942. Remarqué par Victor Dupont pour ses qualités d'organisateur, il lui est associé à la tête de Turma, et prend la direction de la centrale de Turma, mission qu'il remplit d'une manière remarquable. Trahi par son propre agent de liaison, il est arrêté le 4 octobre 1943 par *Masuy* et est abattu alors qu'il essaie de prendre la fuite. Il est reconnu en tant que chef de mission de 2<sup>e</sup> classe à titre posthume. Grand organisateur du renseignement à Turma, il est pour tous le symbole de l'agent de renseignement intérieur.

## D

**Delmas** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Dolmen** : Paul Bouchet, né en 1897, entre au début de l'année 1943 au réseau Turma comme agent permanent<sup>13</sup>. En son sein, il occupe les fonctions d'archiviste et de cartographe du réseau, son rôle consistant à mettre en forme le renseignement brut reçu des différents agents. Échappant aux arrestations qui décime Turma à l'hiver 1943-1944, il poursuit son activité résistante jusqu'à la Libération.

**Dominique** : Marcelle Poinignon, plus connue de tous sous le nom de Marc Le Guillermé, est née en 1906<sup>14</sup>. Entrée au réseau au début de l'année 1943, elle est la seule femme de Turma à diriger un sous-réseau, *Dominique*, spécialisé dans le recueil de renseignement de contre-espionnage. Elle est arrêtée par un agent double en novembre 1943, déportée à Ravensbruck, puis rapatriée. Elle est homologuée comme P2 de Turma en tant que chargée de mission de 3<sup>e</sup> classe<sup>15</sup>.

**Durix** : *Durix* est le pseudonyme de Pierre Duverne, né en 1902 et engagé à Turma dès l'automne 1942 comme agent P1<sup>16</sup>. D'abord simple agent de renseignement, il est chargé

---

<sup>12</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 120330.

<sup>13</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 77209.

<sup>14</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295631.

<sup>15</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents P2 du réseau Turma-Vengeance, feuillet 6.

<sup>16</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 206682.

## Annexes

par Victor Dupont de la création d'un sous-réseau au cours de l'année 1943, ce qui est chose faite en juin. À compter de cette date, son sous-réseau connaît un essor remarquable, jusqu'à l'arrestation de Pierre Duverne, au printemps 1944. Déporté, il meurt en Allemagne en héros de la Résistance, et est reconnu comme CM3 à la Libération.

### E

**Ébroic** : Jean-Marie Charbonneaux, voir *Cumulo*.

**Élan** : Adjoint de Georges Viaud à la tête du sous-réseau Le Foc, Georges Bourguignon, de nationalité belge, est né en 1920<sup>17</sup>. Il exerce en réalité une activité multiforme, travaillant pour le compte des services spéciaux belges comme pour la France libre. Agent de renseignement très actif, il n'est cependant pas homologué à Turma, mais ses services sont reconnus au sein du réseau Samson.

### F

**Florentin** : Membre du comité directeur de Vengeance pour le département de Seine-et-Marne, Maurice Lacoste, né en 1900, est une figure intéressante de Turma<sup>18</sup>. Affilié dès l'année 1943 aux FFC par son engagement à Turma, il est le grand organisateur d'Arc-en-Ciel en Seine-et-Marne, menant en parallèle une activité d'action en tant qu'adjoint du commandant Bouteiller pour ce même département. Du point de vue du renseignement, son secteur fournit d'innombrables rapports précieux, et il poursuit son activité lors des combats de la Libération. Pour cette raison, il est homologué au sein des FFI et ne figure pas sur les états nominatifs de Turma.

**Le Foc** : Georges Viaud est le chef du sous-réseau Le Foc, issu du SR Air et rattaché à Turma. Né en 1896, militaire de carrière, son activité dans la Résistance est importante<sup>19</sup>. Arrêté au printemps 1943, il parvient à s'évader, et rejoint ensuite l'Angleterre où il s'engage dans les FAFL. Il est néanmoins liquidé comme agent P2 à Turma, et obtient le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe.

---

<sup>17</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 82668.

<sup>18</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 327408.

<sup>19</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 592497.

## Annexes

**Fossier (Jean-Marie)** : Paul Fromont, né en 1920, entre en Résistance dès la fin de l'année 1942<sup>20</sup>. Adjoint de Raymond Baud à la tête du sous-réseau Arc-en-Ciel, il le remplace après l'arrestation de celui-ci. Prenant alors contact, au début de l'année 1944, avec Philippe Pierret, il est à l'origine, volontairement ou non, des arrestations qui déciment l'ensemble du sous-réseau.

**Fouquet** : André Thévenon, voir *Vincent*.

## G

**Georges** : Georges Mrazovitch, voir GY 15.

**Guillermé (Marc Le)** : Marcelle Poinignon, voir *Dominique*.

**GY 15** : Georges Mrazovitch, né en 1901 en Yougoslavie, rallie le réseau Turma en juillet 1942<sup>21</sup>. En lien avec Victor Dupont, son activité de renseignement s'exerce en dehors de tout sous-réseau. À l'arrestation de Victor Dupont, en octobre 1943, il reprend, en concurrence avec Bernard Lauvray, la direction de Turma, dont il est, à la Libération, le liquidateur intérimaire. De ce fait, il est reconnu comme chef de mission de 2<sup>e</sup> classe. De nombreux conflits l'opposent cependant à ses anciens camarades de réseau, au retour de déportation de Victor Dupont. C'est donc une figure importante mais controversée de Turma.

## J

**Jacques** : Max Dumas est un agent du commissaire Richard et de la Gestapo de la rue Mallet-Stevens. En janvier-février 1944, il infiltre le mouvement CDLL, et, au travers lui, il parvient à toucher Turma et Vengeance, et est à l'origine des arrestations qui décapitent durablement le mouvement Vengeance dans son ensemble.

**Jérôme** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Jusant** : Georges Viaud, voir *Le Foc*.

---

<sup>20</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 236274.

<sup>21</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295580.

## Annexes

### M

**Magnum** : Guy Jager, alias *Magnum*, né en 1915, s'engage à Turma au début de l'année 1943<sup>22</sup>. Agent de renseignement, surtout dans le domaine de l'aviation, d'abord rattaché au sous-réseau Noé, il prend ensuite la tête du réseau pour la Bretagne, et poursuit son activité jusqu'à la Libération. Reconnu comme agent P2, il obtient le grade de chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe.

**Mahot** : De son vrai nom Jean Lavenan, *Mahot* est une figure centrale de Vengeance, en tant qu'organisateur, à partir de la Nièvre, de l'organisation SNCF de Vengeance en 1943, qui se compose de corps francs et d'un service de renseignement. Arrêté une première fois en octobre 1943, il parvient à s'échapper avant d'être repris en janvier 1944. Longuement torturé, il s'évade une seconde fois, mais est de nouveau arrêté en mai, et envoyé en déportation. Il est présumé fusillé à la Libération, et se voit reconnaître le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

**Marival** : Pierre Pellenc, alias *Marival*, est une figure très controversée de Turma. Recruté par Georges Viaud en effet, il est alors chargé de réaliser, dans le sous-réseau Le Foc, une section de contre-espionnage<sup>23</sup>. À cet égard, il s'engage dans différentes organisations collaborationnistes, afin de recueillir des renseignements. À l'arrestation de Victor Dupont, Georges Mrazovitch aurait choisi de le prendre comme adjoint pour redresser le réseau. Il n'en demeure pas moins qu'à la Libération, Pellenc fait l'objet d'une enquête des agents de Turma, qui le soupçonnent d'avoir été un agent double. Cette enquête n'aboutissant à rien, il est néanmoins rayé de l'amicale du réseau.

**Masson** : Né en 1911 à Tunis, François Wetterwald est l'adjoint de Victor Dupont à la tête du mouvement Vengeance<sup>24</sup>. Mais tel n'a pas toujours été le cas : il commence son activité comme simple agent de renseignement au sein de l'organisation embryonnaire mise en place dès l'année 1941 par Victor Dupont. Davantage fait pour l'action, il est le concepteur et le chef incontesté des formations d'action de Vengeance. Arrêté en janvier 1944 par la

---

<sup>22</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 305055.

<sup>23</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 463905.

<sup>24</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295761.

## Annexes

trahison de Max Dumas à CDLL, François Wetterwald est déporté. Une fois rentré au pays, à la fin de la guerre, il se consacre à la rédaction d'un historique détaillé du mouvement.

**Masuy** : Peu connu sous son vrai nom, Georges Delfanne, *Masuy* est tristement célèbre pour la répression qu'il met en œuvre contre les membres de la Résistance. À l'origine de l'infiltration d'Arc-en-Ciel par Bernard Fallot, puis de la trahison de Raymond Fresnois à Turma, il est le grand responsable du démantèlement quasi total du réseau Turma-Vengeance.

**Mathurin** : Né en 1916, Roland Bending est un agent d'Hubert de Marin, agent satellite de Turma<sup>25</sup>. Engagé dès le mois de janvier 1943 comme P2, Bending exerce une activité de renseignement fournie sur la Bretagne et ses zones côtières. Arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943, il est déporté au début de l'année 1944, et rapatrié en mauvaise santé. Ses services sont comptés comme ceux d'un chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe.

**Médéric** : De son vrai nom Gilbert Védy, *Médéric* est un membre important du mouvement CDLL. Chargé plus particulièrement du renseignement au sein de ce mouvement, il est en contact étroit avec Turma en vertu des accords unissant Vengeance et CDLL au cours de l'année 1943.

**Mercure** : Pierre Mallez, né en 1920, occupe, à partir du printemps 1943, la fonction de chef de la centrale de Turma, sous le pseudonyme de *Mercure*<sup>26</sup>. Entré dans le réseau dès la fin de l'année 1942, comme agent P1, par l'intermédiaire de Jean-Marie Charbonneaux, il plonge dans la clandestinité totale à compter du printemps 1943. Dirigeant la centrale de Turma, située à Paris, il est chargé d'exercer un contrôle sur le sous-réseau, et élabore, au terme de la chaîne du renseignement résistant, l'information. Personnage central de Turma, il fait vivre ce réseau jusqu'à son arrestation, qui survient le 3 octobre 1943. Déporté puis rapatrié, il fait montre d'un volontarisme historique à souligner, et désire perpétuer le souvenir du réseau.

---

<sup>25</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 46655.

<sup>26</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 387519.

## Annexes

**Merlin** : Ce pseudonyme est attribué à Louis Maury, chef départemental du sous-réseau Noé<sup>27</sup>. Né en 1912, il exerce une activité très importante en tant que « sous-chef SR » dans le secteur d'Évreux. Arrêté en mai 1944, il est déporté puis rapatrié en juin. P2 par arrestation, il se voit ensuite reconnaître le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

**Myrtille** : Jacqueline Héreil, née en 1913, entre à Turma au début de l'année 1943, date à laquelle elle est considérée comme chargée de mission de 1<sup>er</sup> classe<sup>28</sup>. D'emblée, elle se démarque par ses qualités tant personnelles que professionnelles, et devient vite, par conséquent, le grand nom du recrutement à Vengeance. Arrêtée en novembre 1943, elle est déportée sans jugement ni condamnation, puis rapatriée en 1945.

## N

**Narcisse** : Bernard Lauvray, voir *Noé*.

**Noé** : Bernard Lauvray, né en 1916, est l'un des piliers du réseau de renseignement<sup>29</sup>. Engagé au mouvement dès l'été 1942, il devient chef du sous-réseau de renseignement Noé, et est le grand organisateur de Vengeance dans le département de l'Eure. À l'arrestation des chefs de Turma, il renoue les contacts avec les différents éléments ayant échappé à l'arrestation, ainsi qu'avec la centrale londonienne. Arrêté à son tour le 15 janvier 1944, il décède en déportation.

**Normand** : Henri Avenel, né en 1906, s'engage officiellement au mois de novembre 1942 en tant qu'agent P1 au réseau Turma, avant de plonger dans la clandestinité la plus totale au mois de mars 1943<sup>30</sup>. Chargé dans un premier temps d'accomplir des missions spéciales ponctuelles sous les ordres directs de Victor Dupont, il se voit ensuite confier la direction du sous-réseau Normand. Arrêté au cours d'un rendez-vous avec l'agent de liaison traître, Raymond Fresnois, le 3 octobre 1943, il est déporté à Buchenwald, et rapatrié au cours de l'année 1945. À la Libération, il reçoit le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe.

---

<sup>27</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 406168.

<sup>28</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 191147.

<sup>29</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 295490.

<sup>30</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 24352.

## Annexes

### O

**Odette** : *Odette* est le pseudonyme d'Yvette Maury, femme de Louis Maury, chef départemental de Turma pour le sous-réseau Noé<sup>31</sup>. Exerçant au côté de son mari des fonctions de secrétaire et d'agent de liaison, elle déploie en parallèle une activité au réseau d'évasion Marie-Odile, au sein duquel elle est finalement homologuée après la guerre.

### P

**Le Peintre** : Joseph Heller, alias *Le Peintre*, né en 1916, s'engage comme agent P2 au réseau Turma par l'intermédiaire de Pierre Pellenc, alias *Marival*, en août 1943<sup>32</sup>. Initialement chargé de créer un groupe médical destiné à assurer le service de santé des corps francs, il reçoit pour mission, en parallèle, de monter une organisation de renseignement qui prend le nom de « Médical », qui n'est pas reconnu comme sous-réseau à part entière après la guerre. Joseph Heller est arrêté en mai 1944 et déporté. Rapatrié en 1945, il est reconnu comme agent P2 de Turma avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

**Pellerin** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Petitjean** : Victor Dupont, voir *Sorel*.

**Philippe** : De son vrai nom Philippe Pierret, *Philippe* entre en contact à la fin de l'année 1943 avec Paul Fromont, chef du sous-réseau Arc-en-Ciel. Il est en réalité un agent de l'AST de Paris, travaillant au profit des Allemands, et provoque les arrestations d'une centaine d'agents du sous-réseau Arc-en-Ciel par son infiltration, au début de l'année 1944. Arrêté après la guerre, il est condamné à mort par décision de cour de justice en 1949<sup>33</sup>.

**Priam** : Né en 1922, Adrien Bories est séminariste au moment où la guerre éclate<sup>34</sup>. Par l'intermédiaire de son camarade de séminaire Jacques Tassel, *Achille*, il entre en contact, en juin 1943, avec Jean-Marie Charbonneaux qui le charge du secrétariat de la centrale de Turma comme agent permanent. Il occupe ce poste jusqu'au mois de janvier 1944,

---

<sup>31</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 230-2, États nominatifs des agents du réseau Turma-Vengeance, feuillet 7.

<sup>32</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 288934.

<sup>33</sup>Service hist. Défense, GR 17 P 78, Rapport établi le 30 août 1947 par la III<sup>e</sup> brigade de police judiciaire à Reims.

<sup>34</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 74391.



## Annexes

classant, triant, et traitant les courriers des différents sous-réseaux. Coupé du réseau après les arrestations d'octobre 1943 et janvier 1944, il devient agent de renseignement de Louis Maury dans l'Eure, avant de s'engager dans les Forces françaises de l'intérieur. Dans un premier temps reconnu FFI, il est finalement homologué comme agent P2 à Turma, avec le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe.

### R

***Raoul*** : Bernard Fallot, pseudonyme *Raoul*, entre au sous-réseau Arc-en-Ciel dès le début de l'année 1943, au sein duquel il occupe diverses fonctions de faux papiers et d'agent de renseignement, avant de devenir l'agent de liaison personnel de Raymond Baud. *Raoul* est en fait un agent infiltré travaillant au service de *Masuy*, qui, en infiltrant Arc-en-Ciel, provoque la chute de ce sous-réseau et est à l'origine de la plupart des arrestations qui décapitent Turma à compter d'octobre 1943<sup>35</sup>.

***Raymond*** : Raymond Fresnois, alias *Raymond*, entre au réseau Turma en qualité d'agent de liaison au printemps 1943. Effectuant dans un premier temps des missions ponctuelles au cours desquelles il donne toute satisfaction, il devient l'agent de liaison personnel de *Cumulo*, et l'agent de liaison principal de la centrale de Turma, en contact avec les différents chefs de sous-réseau. Arrêté à la fin du mois de septembre 1943 par *Masuy* et *Raoul*, agent double qui est l'agent de liaison du chef du sous-réseau Arc-en-Ciel, il est retourné par *Masuy*, et accepte de lui livrer l'ensemble des membres du réseau Turma qu'il connaît, provoquant la vague d'arrestations violente du mois d'octobre 1943<sup>36</sup>.

***Réal*** : Sous le pseudonyme de *Réal*, Jacques Debord, né en 1923, s'engage dans un premier temps au réseau Abbé Louis au mois de novembre 1942, au sein duquel il occupe la fonction d'agent de renseignement, comme P1, effectuant à ce titre diverses missions en Allemagne<sup>37</sup>. À compter du mois d'août 1943, il devient agent permanent, et est désormais employé comme calquiste et dessinateur à la centrale de Turma, en renfort de Paul Bouchet, poste qu'il occupe jusqu'au mois d'octobre 1943 au cours duquel il est arrêté.

---

<sup>35</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4-188, dossier 386, Interrogatoire de Bernard Fallot.

<sup>36</sup>Service hist. Défense, GR 28 P 4 189, Interrogatoire de Raymond Fresnois.

<sup>37</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 162241.

## Annexes

Déporté puis rapatrié, il est homologué comme agent P2 de Turma avec le grade de chargé de mission de 2<sup>e</sup> classe.

**Rétina** : Yves Girault est recruté en mars 1941 par Georges Viaud au sein du sous-réseau Le Foc<sup>38</sup>. Il y occupe la fonction de boîte aux lettres en tant que P1, et fait de son domicile un asile pour les agents recherchés, jusqu'à la Libération.

## S

**Simbad** : Hubert de Marin est plus connu sous son pseudonyme de *Simbad*. Né en 1917, il s'engage comme P2 au réseau Turma au début de l'année 1943 et crée aussitôt une organisation en Bretagne, contrôlant toute la zone côtière<sup>39</sup>. Non reconnu comme sous-réseau à part entière, cette organisation est d'une grande efficacité au sein de Turma, en lien direct avec *Cumulo*, adjoint de Dupont et chef de la centrale. Après les arrestations d'octobre, il cesse toute activité de renseignement à Turma. Il est reconnu après la guerre avec le grade de chargé de mission de 3<sup>e</sup> classe.

**Sorel** : Né en 1909, Victor Dupont est la grande figure du mouvement Vengeance comme du réseau Turma<sup>40</sup>. Médecin de formation, il choisit dès 1940 de procéder au recueil de renseignements et monte ainsi un réseau de renseignement, auquel s'ajoute ensuite organisations d'évasion et d'action. Insufflant son esprit particulier à Vengeance, il est l'âme du mouvement, de la clandestinité à l'après-guerre.

## T

**Thomas** : Victor Ollivaux, alias *Thomas*, né en 1912, entre à Vengeance par l'intermédiaire de Gustave Salomon, membre du comité directeur, en mars 1943 comme agent P1<sup>41</sup>. Du fait de ses nombreuses relations en Bretagne, il est affecté en août au réseau de renseignement Turma, chargé d'y organiser un certain nombre de département. Devenant agent permanent à cette date, il y réalise un travail remarquable, avant d'être arrêté au

---

<sup>38</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 258418.

<sup>39</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 173286.

<sup>40</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 202042.

<sup>41</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 449696.

## Annexes

mois de juillet 1944. Déporté en Allemagne, il décède au cours de sa déportation, et se voit attribuer le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe à la Libération.

### U

**Ulysse** : Jean Lux, plus connu sous le nom d'*Ulysse*, entre en Résistance dès la fin de l'année 1942, et rejoint Turma au cours de l'année 1943<sup>42</sup>. S'imposant d'emblée par ses nombreuses qualités de courage et d'organisation, et son excellent travail d'agent de renseignement, il est nommé chef du sous-réseau Bretagne, qui prend le nom d'*Ulysse*. Arrêté lors du coup de filet qui décapite Turma, Jean Lux décède au cours de sa déportation.

### V

**Vincent** : André Thévenon, né en 1913, s'engage dès le mois de septembre 1942 au réseau Turma<sup>43</sup>. En lien avec Bernard Lauvray, il occupe dans un premier temps la fonction d'agent de liaison, avant de devenir l'adjoint de Lauvray à la tête de Noé. Le sous-réseau connaissant un essor important se scinde en deux, Thévenon se voyant confier la direction de la branche est et sud-est du réseau sous le pseudonyme de *Vincent*. Il est cependant arrêté au même moment que Bernard Lauvray, en janvier 1944. Déporté, il est porté disparu en Allemagne. Il est reconnu comme agent P2 du réseau Turma-Vengeance avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

**Vincent 2** : Jean Gleyroux, né en 1914, est recruté en mai 1943 par André Thévenon, comme adjoint au réseau Vincent issu de la scission de Noé en deux branches, en tant qu'agent permanent de Turma<sup>44</sup>. À ce poste, il assiste dans un premier temps Thévenon, puis, à la suite de l'arrestation de ce dernier, il prend la tête du réseau qui devient alors Vincent 2. Son réseau démantelé par les arrestations du mois de mai 1944, il s'engage alors au réseau Andromède. Jean Gleyroux figure sur les états nominatifs du réseau Turma en tant qu'agent P2, avec le grade de chargé de mission de 1<sup>er</sup> classe.

---

<sup>42</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 381037.

<sup>43</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 549805.

<sup>44</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 259567.

## Annexes

### W

**W 854** : Né en 1891, Joseph Wucher monte dès 1940 une organisation de Résistance sur une base essentiellement familiale<sup>45</sup>. En 1942, il rattache son sous-réseau de renseignement à Turma, ce qui lui permet de s'étendre considérablement sur l'ensemble de la zone occupée. Arrêté du fait de son activité en mai 1944, il est déporté en Allemagne, et rapatrié en 1945. Reconnu comme agent P2 de Turma après la guerre, en tant que « chef de SR », il est homologué avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

### Y

**Yves** : Louis Cormerais, né en 1908, évolue à Turma sous le pseudonyme de Yves<sup>46</sup>. Recruté au réseau par l'Abbé Louis comme agent P1 en mai 1942, il devient P2 au mois de janvier 1943, et occupe la fonction d'agent de renseignement, puis d'adjoint de l'Abbé Louis à la tête du sous-réseau, jusqu'à son arrestation en mars 1944. Déporté à la suite de son arrestation, il meurt en déportation. Louis Cormerais est reconnu comme P2 du réseau Turma avec le grade de chargé de mission de 1<sup>ère</sup> classe.

---

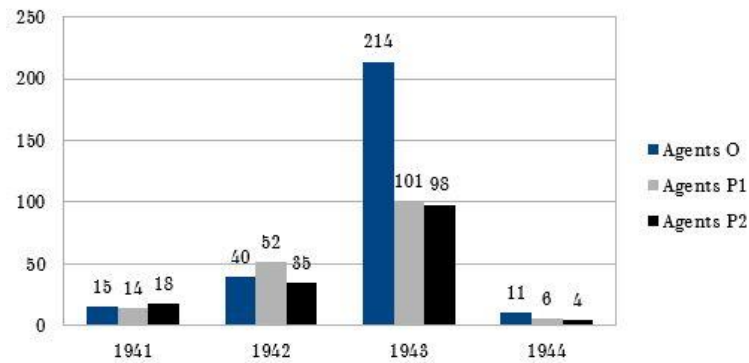
<sup>45</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 604409.

<sup>46</sup>Service hist. Défense, GR 16 P 142675.

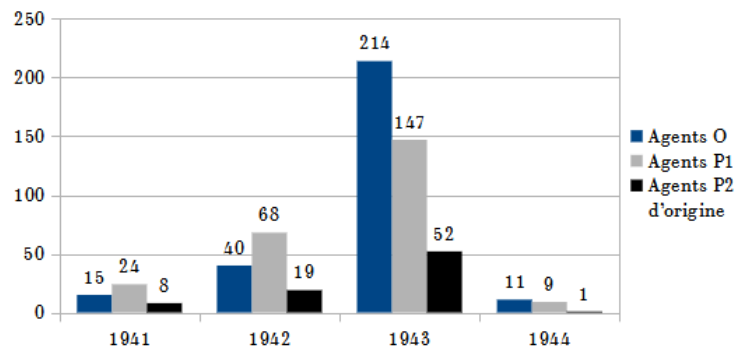
## Annexes

## Document 4. Les engagements d'agents au sein de Turma

Engagements selon les classifications officielles



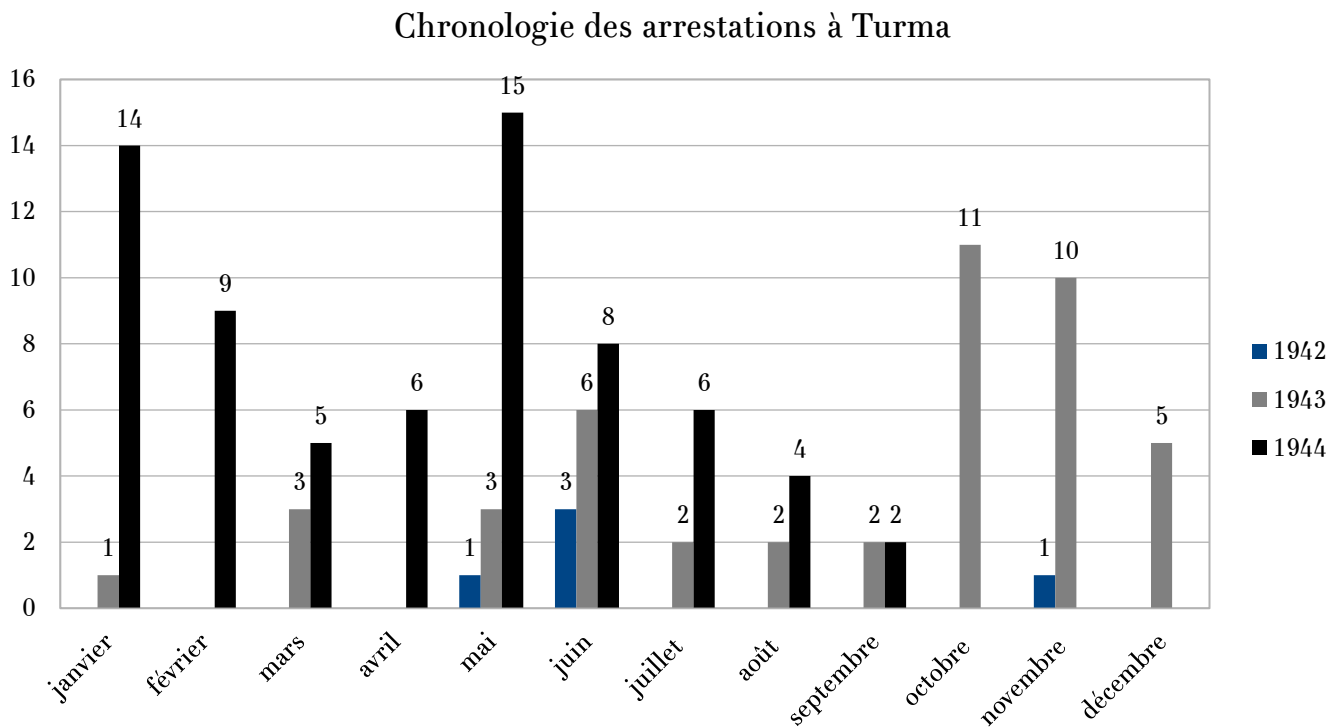
Engagements réels



Ces deux diagrammes, observés en parallèle, soulignent une des limites inhérentes au processus de liquidation. Alors que les états nominatifs du réseau Turma recensent 608 agents répartis en 280 agents occasionnels (O), 173 P1 et 155 P2, l'étude détaillée de cet ensemble d'agents témoigne en réalité du fait que seuls 80 ont exercé des fonctions d'agents P2 dans le réseau durant la clandestinité, les autres obtenant cette qualité du fait non pas de leur engagement, mais de leur arrestation et du temps passé en détention, compté comme service militaire actif. Ainsi, la répartition des agents telle qu'elle existait dans la clandestinité est la suivante : 280 agents occasionnels, représentant 46% des effectifs du réseau, 248 agents P1, soit 41% de la totalité des agents, et 80 agents P2, 13% seulement d'agents P2 véritables (qu'ils soient P2 d'origine ou O et P1 devenus P2 par la suite du fait de leur activité).

## Annexes

## Document 5. La répression : des arrestations massives



Si les premières arrestations surviennent dès l'année 1942, l'escalade de la répression se distingue ensuite tout au long de l'année 1943, jusqu'à atteindre son paroxysme dans le courant de l'année 1944. Sur les 119 agents arrêtés recensés à partir des états nominatifs du réseau, 4% le sont au cours de l'année 1942, 38% le sont en 1943 et 58 % sont arrêtés au cours de l'année 1944.





Illustrations

## ILLUSTRATIONS

## Illustrations

### Illustration 1 : Honorer les morts du mouvement

Photographie de la stèle funéraire du mouvement Turma-Vengeance, cimetière du Père-Lachaise, Paris, collection Claude Richard, Musée de la Résistance en ligne, sd.



©Collection Claude Richard

**Illustration 2 : La mémoire de l'agent de renseignement**

Photographie de la plaque apposée à la mémoire de Jean-Marie Charbonneaux au 4, rue Francisque Sarcey, XVI<sup>e</sup> arrondissement, Paris.



©Wikimédia Commons, CCA - 3.0.



## TABLE DES ABRÉVIATIONS

Agent O : Agent occasionnel.

Agent P1 : Agent permanent 1.

Agent P2 : Agent permanent 2.

AS : Armée secrète.

AV : Armée des volontaires.

BBC : *British Broadcasting corporation.*

BCRA : Bureau central de renseignement et d'action.

BCRAM : Bureau central de renseignement et d'action militaire.

BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.

BOA : Bureau des opérations aériennes.

CDLL : Ceux de la Libération.

CDLR : Ceux de la Résistance.

CDLV : Ceux de la Libération-Vengeance.

CFV : Corps francs Vengeance.

CFV SNCF : Corps francs Vengeance SNCF.

CM : Chargé de mission.

CNCR : Commission nationale consultative de la Résistance.

CND : Confrérie Notre-Dame.

## Table des abréviations

CNF : Comité national français.

CNH : Commission nationale d'homologation.

CNR : Conseil national de la Résistance.

CVR : Combattant volontaire de la Résistance.

DCA : Défense contre avions.

DGER : Direction générale des études et recherches.

DGSE : Direction générale de la sécurité extérieure.

DGSS : Direction générale des services spéciaux.

DIR : Déportés et internés de la Résistance.

DPMAT : Direction du personnel militaire de l'Armée de Terre.

DSM : Direction de la sécurité militaire.

FAFL : Forces aériennes françaises libres.

FARFC : Fédération des amicales des réseaux de la France combattante.

FARREFC : Fédération des amicales des réseaux de renseignement et d'évasion de la France combattante.

FC : France combattante.

FFC : Forces françaises combattantes.

FFCI : Forces françaises combattantes de l'intérieur.

FFI : Forces françaises de l'intérieur.

FFL : Forces françaises libres.

FL : France libre.

FTP : Francs-tireur et partisans.

## Table des abréviations

*GFP* : *Geheime Feldpolizei*, police secrète de campagne.

GPRF : Gouvernement provisoire de la République française.

HEC : Hautes études commerciales.

*HSSPF* : *Höherer SS und Polizeiführer*, commandant supérieur de la SS et de la Police.

*IS* : *Intelligence Service*.

*KssVO* : *Kriegssonderstrafrechtsverordnung*, ordonnance pénale allemande.

*KstVO* : *Kriegsstrafverfahrensverordnung*, ordonnance pénale allemande.

LVF : Légion des volontaires français.

*MBF* : *Militärbefehlshaber in Frankreich*, commandant militaire allemand en France.

OCM : Organisation civile et militaire.

ORA : Organisation de Résistance de l'armée.

*OSS* : *Office of strategic office*.

*OVRA* : Police secrète italienne.

PPF : Parti populaire français.

PTT : Postes, télégraphes et téléphones.

*RAF* : *Royal air force*.



## Table des abréviations

RATP : Régie autonome des transports parisiens.

RIF : Résistance intérieure française.

SAI : Section d'action immédiate.

SDECE : Service de documentation extérieur et de contre-espionnage.

SHD : Service historique de la Défense.

SNCF : Service national des chemins de fer.

*SOE : Special operations executive.*

*Sipo-SD : Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst, police et service de sûreté.*

SPAC : Service de police anticommuniste.

SR : Service de renseignement.

SRA : Service de renseignement Air.

SRMAN : Service de répression des menées anti-nationales.

*StGB : Code pénal allemand, Strafgesetzbuch.*

STO : Service du travail obligatoire.

UC : Unité combattante.

*VM : V-Mann.*

INDEX<sup>1</sup>

## A

Abbé Louis, sous-réseau, 116, 117, 118, 123, 124, 178, 191, 519, 522, 527, 528, 536, 539

Arc-en-Ciel, sous-réseau, 71, 72, 74, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 107, 108, 123, 134, 147, 153, 162, 166, 167, 172, 188, 205, 211, 217, 224, 225, 246, 248, 256, 257, 260, 271, 272, 278, 281, 282, 283, 284, 285, 294, 297, 304, 306, 320, 330, 338, 339, 342, 343, 366, 380, 391, 396, 397, 398, 399, 406, 410, 414, 415, 425, 446, 483, 517, 520, 521, 522, 523, 527, 528, 530, 531, 533, 535, 536

Arquebuse-Brumaire, mission, janvier-avril 1943, 15, 29, 49, 62, 63, 70, 83, 84, 86, 242, 458, 519

Aubry, Madeleine, cheffe de sous-secteur à Arc-en-Ciel, 167, 397, 398

Avenel, Henri, chef de sous-réseau, 71, 96, 119, 120, 167, 175, 283, 295, 298, 306, 338, 364, 425, 518, 521, 534

## B

Bariou, Jean, opérations maritimes à Vengeance, 255, 377, 425

Baud, Raymond, *Claude Béziers*, chef de sous-réseau, 74, 93, 95, 96, 166, 167, 246, 272, 281, 282, 285, 379, 425, 517, 520, 521, 527, 531, 536

Bending, Roland, *Mathurin*, radio, 121, 122, 533

Bories, Adrien, *Priam*, secrétaire à la centrale de Turma, 21, 60, 65, 78, 80, 86, 108, 163, 174, 175, 180, 185, 196, 200, 202, 203, 204, 207, 208, 210, 211, 224, 228, 230, 232, 234, 237, 238, 239,

240, 241, 248, 286, 287, 315, 320, 377, 389, 449, 512, 527, 535

Bouchet, Paul, *Dolmen*, dessinateur et archiviste de Turma, 77, 79, 80, 181, 191, 231, 235, 282, 283, 323, 366, 406, 529, 536

Bousquet, René, secrétaire général de la police, 97, 270, 518

Bouteiller, Henri, chef de secteur, 94, 95, 98, 134, 167, 211, 248, 380, 391, 415, 530

Brossolette, Pierre, agent de la France libre, 8, 9, 62, 63, 83, 84, 143, 406, 436, 440, 450, 464

Brunet, Henri, agent de renseignement, 167, 187, 249, 260, 277, 301, 302, 303, 363, 389, 390, 453, 475, 521

## C

Cailleaux, Suzanne, agent de liaison, 190, 295, 374, 410, 475

Carraz, Albert, chef de secteur, 92, 155, 167, 186, 190, 295, 296, 301, 410, 475

CDLL, mouvement, 26, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 63, 70, 83, 84, 87, 102, 104, 109, 120, 128, 134, 179, 249, 285, 442, 445, 446, 470, 516, 518, 520, 522, 531, 533, 545

Ceux de la Libération, mouvement, 26, 28, 31, 45, 46, 47, 63, 134, 221, 250, 294, 442, 470, 493, 516, 522, 545

Chabrillange, Marcelle, secrétaire de sous-réseau, 104, 153

Chanel, Raymond, chef du réseau Évasion de Vengeance, 27, 29, 34, 36, 69, 517, 518

Charbonneaux, Jean-Marie, *Cumulo*, chef adjoint de Turma, 29, 30, 34, 36, 44,

<sup>1</sup> Ne sont relevés dans cet index que les principaux noms d'agents et de structures de renseignement de Turma, pour la commodité de la lecture.

## Index

- 69, 71, 72, 75, 77, 81, 96, 106, 112,  
121, 122, 133, 151, 159, 160, 167, 171,  
172, 179, 192, 196, 197, 208, 232, 234,  
283, 289, 292, 299, 306, 363, 371, 407,  
425, 429, 430, 431, 451, 521, 525, 527,  
529, 530, 533, 535, 544
- Charpentier, Aimé, *Benjamin*, agent de  
renseignement, 149, 206, 224, 414
- Chevignard, Bernard, chef de la section  
spéciale, 30, 39, 132, 133, 159, 428,  
519, 520, 522
- Cormerais, Louis, 117, 363, 539
- D
- Debord, Jacques, *Réal*, dessinateur à  
Turma, 78, 121, 180, 190, 191, 192,  
231, 475, 536
- Delance, Lucien, chef de secteur du  
sous-réseau Noé, 114, 115, 167, 176,  
339
- Dominique, sous-réseau, 63, 72, 74, 92,  
104, 105, 106, 108, 166, 172, 182, 183,  
184, 202, 217, 247, 272, 284, 285, 291,  
338, 364, 386, 425, 452, 456, 464, 475,  
510, 519, 521, 529, 531
- Dufour, Louis, agent de renseignement  
à Turma, 253
- Dumas, Max, *Jacques*, agent double, 37,  
42, 285, 520, 531, 533
- Dupont, Victor, chef de Turma et  
fondateur de Vengeance, 27, 28, 29,  
30, 31, 34, 36, 39, 41, 42, 44, 45, 46,  
47, 48, 50, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75,  
76, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 92,  
93, 96, 98, 100, 102, 103, 104, 105,  
106, 107, 111, 114, 116, 117, 118, 119,  
121, 122, 123, 131, 133, 147, 152, 154,  
155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 165,  
166, 167, 169, 170, 171, 172, 175, 179,  
183, 184, 185, 186, 196, 198, 200, 203,  
221, 229, 230, 231, 235, 238, 239, 243,  
271, 275, 281, 282, 283, 284, 285, 286,  
291, 292, 293, 294, 298, 299, 305, 306,  
307, 318, 328, 329, 334, 335, 336, 337,  
338, 339, 340, 342, 350, 356, 357, 363,  
364, 365, 366, 367, 371, 372, 379, 380,  
381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388,  
394, 395, 396, 397, 398, 400, 404, 405,  
407, 411, 413, 414, 415, 416, 417, 422,  
426, 428, 429, 433, 437, 438, 493, 516,  
517, 518, 519, 520, 521, 523, 524, 528,  
529, 530, 531, 532, 534, 535, 537
- Duverne, Pierre, *Durix*, chef de sous-  
réseau, 71, 74, 81, 101, 103, 104, 153,  
167, 174, 247, 272, 363, 407, 414, 429,  
519, 523, 529, 530
- F
- Fallot, Bernard, *Raoul*, agent ennemi  
infiltré, 37, 70, 71, 95, 96, 97, 272,  
278, 281, 282, 284, 396, 520, 521, 527,  
533, 536
- Fourcade, Marie-Madeleine, 21, 64, 65,  
150, 170, 183, 201, 203, 204, 209, 212,  
220, 251, 254, 276, 328, 402, 404, 405,  
449
- Fresnois, Raymond, *Raymond*, agent  
traître, 37, 44, 71, 76, 78, 81, 82, 92,  
96, 97, 120, 160, 178, 179, 191, 192,  
197, 229, 230, 241, 242, 279, 281, 282,  
283, 284, 301, 396, 429, 521, 533, 534,  
536
- Fromont, Paul, *Fossier*, chef de sous-  
réseau, 74, 93, 94, 96, 97, 107, 134,  
188, 246, 248, 256, 257, 278, 285, 398,  
521, 531, 535
- G
- Galmiche, Georges, cartographe à  
Turma, 100, 101, 166, 167, 171
- Girault, Yves, *Rétina*, boîte aux lettres,  
99, 537
- Gleyroux, Jean, *Vincent 2*, chef de sous-  
réseau, 100, 101, 102, 109, 111, 152,  
167, 174, 338, 363, 377, 414, 501, 522,  
523, 538
- H
- Heller, Joseph, chef du sous-réseau  
Médical, 120, 122, 292, 521, 522, 535

## Index

- Héreil, Jacqueline, *Myrtille*, agent recruteur, 36, 43, 152, 157, 534
- Héron, Jean, chef de sous-réseau, 93, 94, 172, 217, 257, 330, 391, 396, 398, 425
- J**
- Jacquemin, François, 38, 125, 307, 414, 429, 448
- Jager, Guy, *Magnum*, 112, 113, 205, 248, 320, 367, 532
- L**
- Laurent, Robert, agent de renseignement à Arc-en-Ciel, 224, 225, 363
- Lauvray, Bernard, *Noé*, chef de sous-réseau, 29, 36, 69, 71, 74, 76, 77, 88, 99, 100, 101, 102, 106, 114, 123, 154, 157, 159, 160, 163, 167, 171, 185, 187, 196, 197, 247, 249, 272, 287, 288, 291, 302, 363, 365, 379, 407, 429, 518, 521, 522, 527, 531, 534, 538
- Lavenan, Jean, *Mahot*, chef du corps francs et SR SNCF, 36, 40, 101, 130, 131, 135, 294, 518, 532
- Le Foc, sous-réseau, 72, 73, 92, 93, 98, 99, 107, 108, 109, 110, 152, 155, 162, 186, 190, 222, 234, 296, 329, 336, 349, 371, 384, 388, 399, 516, 519, 520, 530, 531, 532, 537
- Lenoir, Éliane, *Christiane*, agent de renseignement et de liaison à Turma, 300
- Lux, Jean, *Ulysse*, chef de sous-réseau, 71, 74, 96, 102, 103, 112, 121, 155, 156, 189, 191, 196, 205, 247, 257, 271, 272, 283, 299, 301, 363, 379, 520, 521, 528, 538
- M**
- Mallez, Pierre, *Mercur*e, chef de la centrale de Turma, 21, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 50, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 85, 92, 93, 96, 101, 103, 104, 120, 121, 122, 123, 158, 159, 160, 164, 179, 184, 191, 192, 197, 206, 210, 211, 230, 231, 232, 236, 237, 239, 241, 250, 254, 261, 271, 272, 281, 283, 284, 291, 292, 293, 294, 295, 299, 300, 301, 302, 304, 306, 309, 319, 336, 355, 356, 364, 366, 382, 390, 421, 422, 424, 427, 428, 429, 430, 431, 444, 449, 521, 533
- Mann, René, *Castor*, adjoint du chef de sous-réseau, 71, 96, 102, 103, 166, 189, 190, 205, 272, 277, 283, 307, 315, 363, 364, 475, 521, 528, 548
- Manuel, André, agent de la France libre, 238
- Marin, Hubert de, *Simbad*, 74, 121, 123, 163, 248, 257, 414, 473, 519, 533, 537
- Masuy, vrai nom Georges Delfanne, 44, 80, 95, 191, 267, 271, 272, 279, 281, 282, 283, 284, 292, 293, 294, 299, 306, 429, 520, 529, 533, 536
- Matuchet, Francine, 97, 167, 188, 475
- Maury, Louis, chef départemental, 88, 102, 174, 175, 185, 228, 301, 338, 363, 407, 410, 448, 475, 534, 535, 536
- Mayer-Berger, Lucien, liquidateur controversé de Turma, 384, 414
- Médical, sous-réseau, 120, 122, 521, 522, 535
- Mrazovitch, Georges, *GY 15*, chef de réseau, 69, 74, 116, 120, 122, 123, 198, 253, 272, 306, 323, 335, 336, 363, 383, 384, 385, 473, 521, 522, 531, 532
- N**
- Noé, sous-réseau, 21, 65, 71, 72, 74, 76, 88, 92, 93, 99, 100, 101, 102, 106, 108, 109, 111, 112, 114, 123, 127, 132, 149, 150, 152, 154, 157, 163, 166, 167, 170, 171, 172, 174, 176, 183, 185, 187, 201, 203, 204, 206, 209, 212, 220, 223, 224, 225, 228, 240, 247, 251, 254, 286, 288, 297, 301, 328, 338, 340, 349, 354, 381, 389, 402, 405, 410, 449, 512, 518, 521,

## Index

- 522, 523, 532, 534, 535, 538  
Normand, sous-réseau, 92, 96, 119, 120, 123, 175, 298, 338, 364, 425, 518, 521, 534
- O  
Olivaux, Victor, *Thomas*, 112, 248, 363
- P  
Parsifal, centrale de transmission, 44, 70, 78, 82, 86, 87, 123, 230, 242, 243, 293  
Pasco, Alphonse, agent de renseignement à Noé, 225, 249, 527  
Passy, colonel, 11, 15, 30, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 66, 68, 70, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 142, 155, 170, 175, 217, 237, 238, 246, 284, 310, 376, 379, 400, 433, 449, 464, 472, 516, 521  
Pellenc, Pierre, *Marival*, 96, 97, 99, 111, 116, 166, 335, 343, 379, 414, 501, 523, 532, 535  
Pierre Deux, sous-réseau, 72, 74, 92, 103, 106, 108, 111, 247, 366, 379, 519, 523  
Pierret, Philippe, *Philippe*, agent ennemi infiltré, 96, 97, 98, 246, 247, 278, 285, 297, 521, 523, 531, 535  
Poinsignon, Marcelle, *Dominique*, chef de sous-réseau, 104, 105, 166, 182, 183, 184, 185, 202, 247, 285, 364, 379, 386, 388, 425, 510, 519, 529, 531
- R  
Rémy, colonel, agent du BCRA, 11, 59, 62, 65, 66, 68, 80, 108, 123, 131, 143, 154, 168, 177, 180, 191, 194, 196, 201, 206, 209, 210, 229, 230, 231, 237, 238, 244, 257, 273, 275, 280, 286, 288, 289, 290, 293, 309, 310, 385, 386, 438, 449, 464
- S  
Salamine, nouveau nom de Turma en 1944, 85, 245, 315, 522  
Sallé, Edmond, 81, 104, 144, 366, 414
- Simon, Élie, agent de renseignement à Turma, 279, 352
- T  
Thévenon, André, *Fouquet, Vincent*, chef de sous-réseau, 100, 101, 172, 297, 363, 522, 531, 538
- Thiébaud, Gilbert, *Cardinal*, secrétaire à Turma, 177, 190, 191, 195, 210, 260, 438, 475, 528
- Troualen, Georges, agent de renseignement et de liaison, 118, 207, 343
- Turma, réseau de renseignement, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 60, 63, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 267, 268, 271, 272, 273, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 304, 306, 307, 309, 314, 315, 318, 319, 320, 323, 328, 329, 331, 333, 334, 335,

## Index

- 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 402, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 432, 433, 434, 435, 437, 438, 439, 442, 443, 444, 445, 446, 448, 451, 466, 470, 471, 472, 474, 477, 478, 480, 481, 483, 493, 494, 501, 502, 510, 512, 514, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 543, 554, 557, 558, 560, 561
- U
- Ulysse, sous-réseau, 72, 74, 92, 96, 102, 106, 108, 112, 120, 121, 123, 155, 166, 189, 205, 247, 257, 271, 299, 307, 520, 528, 538
- V
- Vengeance, mouvement, 16, 17, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 63, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 144, 147, 149, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 162, 163, 165, 166, 167, 169, 171, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 181, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 190, 191, 192, 197, 199, 200, 202, 206, 207, 209, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 231, 232, 234, 235, 239, 245, 246, 247, 248, 250, 253, 255, 271, 272, 275, 276, 283, 284, 285, 287, 289, 292, 294, 296, 298, 299, 300, 304, 306, 307, 309, 317, 329, 331, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 346, 349, 350, 351, 353, 355, 356, 357, 358, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 404, 405, 407, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 434, 438, 439, 442, 443, 444, 445, 446, 448, 451, 466, 469, 470, 473, 480, 481, 483, 493, 494, 501, 502, 510, 512, 514, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 537, 538, 543, 545, 554, 556, 557, 558, 561
- Viaud, Georges, *Le Foc*, chef de sous-réseau, 73, 98, 99, 107, 109, 110, 149, 152, 363, 371, 388, 391, 399, 407, 516, 519, 520, 530, 531, 532, 537
- Villien, Abbé, siège de la centrale, 78, 172, 196, 197, 200, 286, 287, 364
- Vitry, agent ennemi infiltré, 217, 272, 285, 521
- W
- W 854, sous-réseau, 116, 118, 343, 517, 539
- Wetterwald, François, chef des corps francs Vengeance, 21, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46, 47, 50, 69, 71, 73, 79, 81, 104, 116, 122, 124, 130, 131, 132, 133, 134, 157, 158, 162, 164, 165, 169, 171, 178, 181, 183, 199, 200, 210, 211, 212, 248, 271, 275, 282, 285, 287, 289, 290, 291, 302, 305, 339, 354, 360, 363, 365, 368, 369, 372, 384, 403, 405, 413, 414, 419, 425, 426, 428, 429, 450, 466, 517, 519, 521, 522, 523, 524, 532, 533



## TABLE DES ANNEXES

### Pièces justificatives

Document 1. La consécration : reconnaissance indépendante de Vengeance par le CNR .....	501
Document 2. Orienter les agents : un règlement interne témoin d'une spécificité .....	502
Document 3. S'engager selon le décret 366 : le questionnaire signalétique .....	508
Document 3 bis. S'engager selon le décret 366 : le QS rempli par le chef de réseau .....	509
Document 4. La recherche de renseignements : former l'agent .....	510
Document 5. Le support de l'information : un rapport de renseignement .....	518
Document 6. La liquidation, une mise à jour des services : le QS rempli par l'agent .....	520
Document 7. Authentifier l'homologation : l'état nominatif des agents P2 .....	523

### Annexes

Document 1. Chronologie synthétique de l'histoire de Turma .....	526
Document 2. Organigramme du réseau Turma .....	537
Document 3. Les pseudonymes des agents de Turma, dictionnaire biographique .....	539
Document 4. Les engagements d'agents au sein de Turma .....	553
Document 5. La répression : des arrestations massives .....	555



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Honorer les morts du mouvement.....	558
Illustration 2 : La mémoire de l'agent de renseignement .....	559

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	5
INTRODUCTION.....	7
<b>PARTIE PREMIÈRE – L’EFFACEMENT DE L’AGENT DANS DES STRUCTURES COLLECTIVES.....</b>	<b>23</b>
CHAPITRE PREMIER. LE MOUVEMENT VENGEANCE, HISTOIRE D’UNE SPECIFICITE RESISTANTE.....	25
A. Des réseaux devenus mouvement .....	26
1. Les jalons d’une histoire foisonnante .....	26
2. Géographie résistante .....	31
3. Trois structures principales .....	32
B. Une identité propre .....	36
1. Des symboles du mouvement .....	36
2. Des figures centrales essentielles.....	40
3. Liberté chérie : une indépendance durement acquise .....	44
C. Une spécificité résistante .....	48
1. Un contresens historique.....	48

## Table des matières

2. Une identité trahie ? .....	48
3. Vengeance, entre identité spécifique et continuité mémorielle .....	49
CHAPITRE II. TURMA, UN RESEAU CENTRAL .....	53
A. Le réseau de renseignement : une structure fondamentalement collective ? .....	54
1. Une conception inédite du renseignement .....	54
2. Une nécessité : l'émergence de la notion de réseau de renseignement.....	60
3. Une acception courante du terme "réseau de renseignement" .....	66
B. Turma, une « usine à renseignements » .....	67
1. Une histoire mouvementée .....	67
2. Une structure hiérarchisée .....	72
3. Un fonctionnement rationalisé.....	76
C. Un réseau de renseignement de la France libre .....	82
1. Un réseau baptisé et ratifié par Londres.....	82
2. Turma, un réseau intégré à la France libre.....	86
3. Un réseau de renseignement exemplaire ?.....	87
CHAPITRE III. DES STRUCTURES DE RENSEIGNEMENT MULTIPLES.....	91
A. Sous-réseaux et structure collective.....	92
1. Six sous-réseaux .....	92

## Table des matières

2. Une paternité contestable ? .....	105
3. Un entrelacs complexe .....	111
<b>B. Des organisations satellites .....</b>	<b>115</b>
1. Des sous-réseaux non reconnus .....	116
2. Des agents satellites.....	121
3. Quelle place pour ces structures ?.....	123
<b>C. Le renseignement et l'action : un lien insécable .....</b>	<b>124</b>
1. Les 2 <sup>e</sup> bureaux des corps francs, des structures de renseignement .....	124
2. Structures de renseignement ou d'action ?.....	128
3. Une séparation ambiguë, Vengeance .....	132
<b>DEUXIÈME PARTIE – À L'ORIGINE DU RÉSEAU, AU COEUR DU RENSEIGNEMENT : L'AGENT .....</b>	<b>137</b>
<b>CHAPITRE IV. L'APPARITION NECESSAIRE D'UN NOUVEAU COMBATTANT .....</b>	<b>141</b>
<b>A. Complexité d'une figure .....</b>	<b>141</b>
1. Une figure omniprésente mais méconnue .....	141
2. Les agents de Turma.....	148
3. Devenir agent de renseignement.....	156
<b>B. Appellations uniques, spécialités multiples : qu'est-ce qu'un agent de</b>	

## Table des matières

renseignement ? .....	165
1. Typologies résistantes.....	165
2. Agents de renseignement : l'échelle du renseignement .....	172
3. Agents du renseignement : les auxiliaires indispensables.....	178
C. Portraits : hommes et femmes du renseignement.....	184
1. Parcours de chefs.....	184
2. Les agents de renseignement : des hommes, des femmes.....	189
3. Les agents du renseignement : portraits.....	192
CHAPITRE V. RENSEIGNER EN FRANCE OCCUPEE.....	197
A. Vivre hors la loi .....	198
1. Solitude mais solidarité : la clandestinité .....	198
2. Espionnage et transgression : apprendre l'illégalité .....	204
3. « Une sanglante et merveilleuse aventure » .....	213
B. De l'information brute au renseignement stratégique : l'agent au cœur du processus de renseignement .....	216
1. Quelle information recueillir ?.....	216
2. L'agent et l'information.....	222
3. L'élaboration du renseignement .....	231
C. Renseignements et efficacité : un bilan .....	239

## Table des matières

1. Les courriers de Turma .....	240
2. Le lien avec Londres .....	245
3. Des renseignements décisifs ?.....	249
4. L'agent et le réseau .....	255
CHAPITRE VI. DESTINS CROISES, DESTINS TRAGIQUES .....	263
A. L'agent de renseignement, l'ennemi n°1 .....	263
1. Un danger pour le Reich, une menace pour Vichy.....	263
2. Les acteurs de la répression .....	268
3. Chronologie de la répression.....	273
B. Destins croisés .....	278
1. Une chasse à l'homme.....	279
2. Turma, un réseau à détruire.....	286
3. L'arrestation : enjeux et réactions.....	291
C. Destins tragiques .....	294
1. Tortures et interrogatoires : le passage obligé.....	294
2. L'agent : une conscience tardive et contradictoire du réseau.....	301
3. Une seule sentence : la mort.....	305
TROISIÈME PARTIE – SOUTIERS DE LA GLOIRE, OUBLIÉS DE LA VICTOIRE ? .....	319

## Table des matières

CHAPITRE VII. ASSIMILER DE NOUVEAUX COMBATTANTS : LA LIQUIDATION	321
A. Finir la guerre	322
1. Une nécessité commune	322
2. Des objectifs déterminés	325
3. La mise en place de la liquidation	330
B. Un fonctionnement complexe	331
1. Des structures et des hommes	331
2. Principes généraux	337
3. Mise en œuvre de la liquidation	339
C. Production documentaire : l'agent au cœur de l'homologation	348
1. Le travail des liquidateurs : typologie documentaire	348
2. Les documents officiels de la reconnaissance	353
CHAPITRE VIII. UNE RECONNAISSANCE INACHEVEE ?	359
A. L'aboutissement de la liquidation : l'homologation	359
1. Un travail considérable	359
2. Les résultats de la liquidation à Vengeance	361
3. Turma et ses agents	362

## Table des matières

B. Honorer ses soldats : l'accession à des droits.....	366
1. L'agent, un combattant comme les autres .....	366
2. Distinguer, récompenser, consacrer .....	375
3. La consécration : amateurs ou professionnels ?.....	381
C. Des ombres au tableau ? .....	384
1. Une lourdeur administrative .....	385
2. Une mise en œuvre lacunaire .....	389
3. L'éternelle inachevée .....	392
CHAPITRE IX. L'AGENT DE RENSEIGNEMENT, ENTRE HISTOIRE ET MEMOIRE .....	399
A. Le refus de distinguer.....	399
1. La clandestinité trahie .....	399
2. L'intégration au collectif .....	406
3. L'agent de la liquidation : un résultat artificiel.....	412
B. Envers et contre tout : se souvenir.....	418
1. Perpétuer la clandestinité.....	419
2. S'adouber soi-même.....	427
3. Symboliser la guerre souterraine .....	431
CONCLUSION .....	439



## Table des matières

ÉTAT DES SOURCES .....	447
BIBLIOGRAPHIE.....	459
TABLE DES MATIÈRES – TOME PREMIER.....	477
PIÈCES JUSTIFICATIVES .....	499
ANNEXES.....	525
ILLUSTRATIONS .....	557
TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	561
INDEX.....	565
TABLE DES ANNEXES .....	571
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	572
TABLE DES MATIÈRES .....	573



